



**HAL**  
open science

# “ Nous ” et les “ autres ” : discours et construction de la nation dans le Paraguay du Dr. Francia, 1811-1840

Stéphane Bédère

## ► To cite this version:

Stéphane Bédère. “ Nous ” et les “ autres ” : discours et construction de la nation dans le Paraguay du Dr. Francia, 1811-1840. Linguistique. Université de Lyon, 2018. Français. NNT : 2018LYSE2035 . tel-01888689

**HAL Id: tel-01888689**

**<https://theses.hal.science/tel-01888689>**

Submitted on 5 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ  
LUMIÈRE  
LYON 2

N° d'ordre NNT : 2018LYSE2035

THESE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Opérée au sein de

L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

**École Doctorale : ED 484 Lettres, Langues, Linguistique et Arts**

Discipline : Etudes ibériques et méditerranéennes

Soutenue publiquement le 29 juin 2018, par :

**Stéphane BEDERE**

---

**« Nous » et les « autres. »**

*Discours et construction de la nation dans le Paraguay du Dr.  
Francia, 1811-1840.*

---

Devant le jury composé de :

Alvar DE LA LLOSA, Professeur des universités, Université Lumière Lyon 2, Président

Gérard GOMEZ, Professeur des universités, Université d'Aix-Marseille, Rapporteur

Nestor PONCE, Professeur des universités, Université Rennes 2, Examineur

Capucine BOIDIN, Maître de conférences HDR, Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine, Examinatrice

Sandra HERNANDEZ, Professeure des universités, Université Lumière Lyon 2, Directrice de thèse

## Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer ni l'adapter.

# **Université Lumière Lyon 2**

**Ecole doctorale 484 3L4 – Lettres, langues, Linguistique et Arts**

Facultés des Langues

Centre de Recherche en Langues et Cultures Européennes

**Département d'études des mondes hispanique et lusophone**

## **« Nous » et les « autres » : discours et construction de la nation dans le Paraguay du Dr. Francia, 1811-1840.**

Par Stéphane BÉDÈRE

Thèse de doctorat en Etudes ibériques et méditerranéennes

Spécialité Espagnol

Sous la direction de Mme Sandra HERNANDEZ

Présentée et soutenue publiquement le 29 juin 2018

Devant un jury composé de :

Mme Capucine BOIDIN

MCF-HDR – Paris 3 IHEAL

M. Gérard GOMEZ

Professeur des universités – Aix Marseille

Mme Sandra HERNANDEZ

Professeure des universités – Lyon 2

M. Alvar de LA LLOSA

Professeur des universités – Lyon 2

M. Néstor PONCE

Professeur des universités – Rennes 2



## **« Nous » et les « autres. » Discours et construction de la nation dans le Paraguay du Dr. Francia, 1811-1840.**

### **RÉSUMÉ**

Ce travail interroge le processus d'indépendance et de construction de la nation au Paraguay, réalisé principalement sous l'égide du Dr. José Gaspar Rodríguez de Francia entre 1811 et 1840. Le cas paraguayen présente de nombreuses singularités. Dès 1811, cette province de l'empire espagnol choisit sans hésitation la voie de l'indépendance vis-à-vis de Madrid comme de Buenos Aires, la capitale de la vice-royauté du Río de la Plata dont elle dépend. En 1813, la république est proclamée et, de 1814 jusqu'à sa mort en 1840, le Dr. Francia dirige seul le pays après en avoir été élu dictateur. Ces choix si rapides et définitifs, surtout comparés à la situation que vivent d'autres régions de l'empire au même moment, posent question. Le Dr. Francia se fait l'interprète d'aspirations qui prennent leurs racines dans la période coloniale qui précède et qui se caractérise par ses particularismes linguistique, démographique, politique et historique, et l'isolation, l'abandon, la pauvreté et l'oppression dont elle souffre. L'originalité de la contribution du Dr. Francia tient au fait qu'il est porteur d'un projet politique clair qui répond à ce passé et, également, aux moyens dont il use pour le mener à bien. Il s'appuie essentiellement sur son discours pour y parvenir. Ce discours repose sur de multiples modes de diffusions, il opère également sans concurrence, ce qui contribue grandement à son efficacité. D'une part, il s'articule autour des notions de mémoire, de liberté et de valorisation des institutions républicaines et des concepts de patrie et patriotisme. D'autre part, le Dr. Francia fait de la figure de l'étranger, sous toutes ses formes, la pierre angulaire et le versant négatif de sa rhétorique nationaliste. En dépeignant l'étranger sous les traits menaçants de « l'autre », le Dr. Francia consolide l'identité et les particularismes d'un nouveau groupe « nous », que constituent désormais les Paraguayens de république indépendante.

### **MOTS-CLÉS**

Paraguay	Francia, José Gaspar Rodríguez de	Discours	Étrangers
Construction de la nation	Indépendance	XIX <sup>e</sup> siècle	Province coloniale

## **"Us" and the "others." Discourse and Nation Building in Dr. Francia's Paraguay (1811-1840)**

### **ABSTRACT**

This study has for object an exploration of the process of independence and nation building in Paraguay, which took place between 1811 and 1840 under the auspices of Dr. José Gaspar Rodríguez de Francia. The case of Paraguay is singular in many regards. Beginning in 1811, this province of the Spanish Empire embarked upon a process of independence from both Madrid and Buenos Aires, the capital of the viceroyalty of Río de la Plata. In 1813, the Republic was proclaimed, and, from 1814 until his death, Dr. Francia, after having been elected as dictator, singlehandedly governed the country. These choices were both rapid, and definitive, and give rise to many questions. Dr. Francia was able to implement certain underlying aspirations. These aspirations had their roots in the preceding colonial period, which was characterized by its linguistic, demographic, political, and historical differences and by its isolation, abandonment, poverty, and the oppression under which it suffered. The originality of Dr. Francia's contribution had to do with the fact that he not only conveyed a clearly defined political project which responded to the problems of the past, but also that he proposed innovative means by which he could bring his projects to fruition. He relied fundamentally on discourse in order to arrive at his ends. This discourse was disseminated across multiple channels; furthermore, his various communications encountered no competition, this too contributed to their success. This continuing discourse revolved around the ideas of memory and liberty, as well as promoting the value of republican institutions and the concept of patriotism. Additionally, Dr. Francia used the figure of the foreigner under any guise as the basis for the negative side of his nationalist rhetoric. By portraying the foreigner as a menacing "other", Francia was able to consolidate the identity defining the particularities of a new "us" group, Paraguayans who, henceforth, belonged to an independent republic.

### **KEYWORDS**

Paraguay	Francia, José Gaspar Rodríguez de	Discourse	Foreigners
Nation Building	Independence	19 <sup>th</sup> Century	Colonial province

# REMERCIEMENTS

J'aimerais profiter de cet espace pour remercier toutes les personnes qui, au fil des ans, m'ont apportées leur aide, leur soutien, leurs encouragements et leurs conseils pour que je puisse mener à bien ce travail. Malheureusement, la liste est bien trop longue pour que tous leurs noms puissent y figurer. Je me contenterais donc de mentionner ici quelques uns d'entre eux, dont la contribution a été essentielle.

D'abord, je voudrais exprimer toute ma reconnaissance et ma gratitude à mon maître de Paris 8, Monsieur le professeur Paul Estrade qui n'a jamais cessé de croire en moi et m'a accompagné tout au long de ces années mais qui, surtout, a su communiquer et partager avec moi et d'autres, sa passion pour l'histoire de l'Amérique Latine. Je tiens également à remercier Monsieur Rubén Bareiro Saguier, aujourd'hui décédé, ancien ambassadeur du Paraguay en France et professeur de littérature latino-américaine à Paris 8 et au CNRS, pour son appui décisif en vue de l'obtention d'une bourse d'études qui m'a permis de me rendre au Paraguay et en Argentine afin d'y réaliser une partie de mes recherches, et pour les recommandations auprès des autorités locales qui m'ont grandement facilité la tâche sur place. Enfin, je voudrais également remercier Mme Sandra Hernández, ma directrice de recherche à Lyon 2, pour ses conseils judicieux, ses encouragements, sa disponibilité et sa patience. Sans elle, je n'aurais certainement pas pu mener à bien ce projet.

Ma reconnaissance va, également, à tous les employés des différents centres de recherches visités et qui m'ont permis de consulter les documents nécessaires et ont su me guider lorsque cela s'est avéré nécessaire. Merci, donc au personnel de l'*Archivo Nacional de Asunción*, de l'*Archivo General de la Nación* et du *Museo Mitre* à Buenos Aires, de l'*Archivo Histórico Nacional* à Madrid, des Archives Nationales (CARAN) à Paris, des Archives du Ministère des Affaires Etrangères, et de la Bibliothèque du Congrès à Washington D.C.

Finalement, je ne peux pas terminer sans évoquer ici tous les amis, collègues et membres de ma famille et belle-famille qui, à un titre ou un autre, m'ont appuyés, soutenus, réconfortés et aidés par leurs questions, leurs remarques et leur relecture. Merci à Miguel Ángel Fernández, Médar Serrata, Rebeca Castellanos, Marcos Romero, Michel Pichot, Michael Huner et Séverine Ward. Merci aux familles Sagardoy et Pruden et, tout particulièrement, à ma femme, Christa, à laquelle je dédie ce travail.

*« El Paraguai es un pais misterioso, digno del estudio de los políticos. Allí se han producido fenómenos de que pueblo alguno ha presentado ejemplos en los tiempos modernos. La colonizacion misma de aquella tierra, tiene peculiaridades que la distinguen de todas las colonias españolas. »*

Domingo Faustino Sarmiento. « Estado actual del Paraguai. » *El Progreso*. 29 août 1844,  
Santiago de Chile.

## Portrait du Dr. Francia



John Parish et William Parish ROBERTSON.

*Letters on Paraguay: Comprising an Account of Four Years' Residence in that Republic under the Government of the Dictator Francia.* Londres, John Murray, 1838, 1<sup>er</sup> vol., p. IV

<https://archive.org/details/lettersonparagua01robeuoft>



## Le bassin du Río de la Plata et de ses principaux affluents



KMUSSER. *Own work, Elevation data from SRTM, drainage basin from GTOPO [1], all other features from Vector Map., CC BY-SA 3.0.*

<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=11713483>



# INTRODUCTION

Dans l’imaginaire occidental contemporain, très souvent, la mention du Paraguay n’évoque rien de très précis et, dans la plupart des cas, elle rencontre un silence poli ou amusé. Il est fréquent de constater, dans l’esprit de nombre de nos concitoyens, la confusion qui existe entre Paraguay et Uruguay. Parfois, certains se souviennent qu’à la fin des années 1980, le Paraguay est sorti d’une longue dictature dominée par un général au patronyme d’origine allemande, qui avait fait de son pays un havre d’accueil pour des criminels en tous genres<sup>1</sup>. Plus récemment, peut-être se rappelle-t-on qu’un de ses présidents, évêque engagé dans la lutte des paysans sans terre dans une vie antérieure, a été démis de ses fonctions par un « coup d’Etat parlementaire légal<sup>2</sup> », amené à devenir une méthode de choix dans la région ? On a cependant davantage de chances de trouver quelques personnes qui associeraient ce pays avec l’expérience des missions jésuites des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, un épisode historique popularisé, entre autres, au cinéma par le film *Mission*, mais déjà présent dans le *Candide* de Voltaire où le héros éponyme vit une de ses aventures dans un Paraguay fantasmé, où des jésuites allemands guerroyaient. Mais quid du reste ? Où se situe exactement ce pays, quelle est son histoire, qui sont ses habitants, quelle langue y est parlée, quelles sont ses principales productions, quand et pourquoi s’est-il constitué en Etat indépendant, comment a-t-il évolué par la suite ? Ce sont là des questions que tous néophytes pourraient se poser.

Quant à la figure historique du Docteur José Gaspar Rodríguez de Francia (1766-1840) qui nous intéresse dans ce travail, la méconnaissance qui l’entoure est, en général, encore plus grande. Seuls des amateurs éclairés des études latino-américaines sont à même d’en évoquer quelques traits et de se souvenir qu’il fut dictateur du Paraguay dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Précisons d’emblée que son nom est resté associé, dans l’histoire, au titre de docteur en théologie qu’il obtint en 1785 après de brillantes études à l’université de Córdoba (Argentine) et, pour cette raison, nous le nommerons fréquemment ainsi dans cette étude. Ironiquement, c’est par le biais de la littérature et de la parution en

---

<sup>1</sup> Renée FREGOSI. *Le Paraguay au XX<sup>e</sup> siècle. Naissance d’une démocratie*. Paris, L’Harmattan, 1997, p. 10. Nous profitons de cette première note de bas de page pour signaler que, dans ce travail, nous avons respecté l’orthographe originale des documents que nous citons. Ceci implique que, lorsque ces textes sont anciens et issus de fonds d’archives, leur orthographe peut apparaître erronée même si, en fait, elle ne l’est pas. Cependant, lorsque nous citons des documents reproduits dans des collections ou des ouvrages de chercheurs, il est possible que leur orthographe ait été modifiée et actualisée par les auteurs de ces recueils.

<sup>2</sup> « Coup d’Etat au Paraguay. » *Le Monde Diplomatique*. Les blogs du « Diplo » : La Valise diplomatique. 23 juin 2012.

<https://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2012-06-23-Coup-d-Etat-au-Paraguay> (lien vérifié le 14 mars 2018)

1974 du roman de l'écrivain paraguayen Augusto Roa Bastos, *Yo el supremo*<sup>3</sup>, que ce personnage revient des profondeurs de l'oubli dans lequel il était plongé. Jusque-là, malgré quelques défenseurs illustres de son œuvre dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, au nombre desquels on peut citer Thomas Carlyle<sup>4</sup> et Auguste Comte<sup>5</sup>, le Dr. Francia bénéficiait d'une image sulfureuse, quelque peu caricaturale, celle d'un tyran cruel qui, par égoïsme, avait choisi de plonger son pays dans l'isolement le plus absolu, lui refusant par-là même les bienfaits des échanges commerciaux synonymes, pour beaucoup à l'époque, de progrès et de civilisation<sup>6</sup>.

Notre intérêt pour le Paraguay et le Dr. Francia en particulier émane, à l'origine, de la lecture de deux ouvrages de l'écrivain uruguayen Eduardo Galeano, dans lesquels il mentionne brièvement ce personnage et l'état d'avancement du pays jusqu'à la guerre de la Triple Alliance<sup>7</sup> qui met fin à cette expérience originale de développement au cœur même de l'Amérique du Sud<sup>8</sup>. Par la suite, dans le cadre de notre mémoire de maîtrise sous la direction de monsieur le professeur Paul Estrade, nous nous sommes intéressés au cas du botaniste français Aimé Bonpland retenu pendant près de dix ans au Paraguay (1821-1831) sur ordre du Dr. Francia. En étudiant les tenants et aboutissants de cette affaire, nous avons pu découvrir plus en détail certaines des particularités du Paraguay du Dr. Francia. Parmi celles-ci, qui sont nombreuses, nous pouvons citer, entre autres, la stabilité des institutions politiques, le développement autarcique du pays, la mainmise de l'Etat sur l'économie et le strict contrôle exercé sur le commerce extérieur, le refus de s'engager dans les conflits agitant continuellement les anciennes possessions espagnoles dans la région, etc.

---

<sup>3</sup> Augusto ROA BASTOS. *Yo el supremo*. Buenos Aires, Siglo XXI, 1974, 468 p.

Le titre du roman fait référence à celui attribué en 1814 au Dr. Francia lors de son élection comme « *Supremo Dictador de la República del Paraguay* ».

<sup>4</sup> Thomas CARLYLE. « Dr. Francia. » *Critical and Miscellaneous Essays*. Philadelphie, Hart, 1852, p. 547-568.  
<https://archive.org/details/criticalmiscella00incarl> (lien vérifié le 21 mars 2018)

<sup>5</sup> Auguste COMTE. *Calendrier positiviste, ou système général de la commémoration publique*. Paris, L. Mathias, 1849, p. 34.

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k21868f> (lien vérifié le 10 mars 2018)

<sup>6</sup> Même des intellectuels et poètes de renom comme José Martí et Pablo Neruda, ont porté des jugements négatifs dans leurs écrits sur la personne du Dr. Francia. Martí, dans son discours prononcé le 26 novembre 1891 à Tampa, en Floride, évoque « *el Paraguay lúgubre de Francia*. » Neruda, lui, consacre un poème au dictateur, portrait peu flatteur, dans la cinquième section de son *Canto general* consacrée aux « bourreaux », intitulé « *El Doctor Francia*. »

<sup>7</sup> La guerre de la Triple Alliance a opposé le Paraguay à une coalition de trois pays, le Brésil, l'Argentine et l'Uruguay, entre 1864 et 1870. Les estimations sur les pertes humaines côté paraguayen varient grandement et sont sujettes à polémique. Une chose est sûre, toutefois, c'est qu'elles furent nombreuses, peut-être jusqu'à 50% de la population, voire plus. Pour plus d'informations sur ce sujet, voir divers articles publiés par Vera Blinn-Reber, Jan M. G. Klempenning, Barbara Potthast et Thomas Whigham.

<sup>8</sup> Eduardo GALEANO. *Las venas abiertas de América Latina*. México D.F., Siglo XXI, 2003 (1971), p. 308-324.

Eduardo GALEANO. *Memoria del fuego (II). Las caras y las máscaras*. Madrid, Siglo XXI, 2002 (1984), p. 167-168.



Ceci nous a donné envie d'essayer de mieux comprendre cette différence paraguayenne, une différence particulièrement évidente si l'on compare la stabilité dont jouit le Paraguay à l'époque, au chaos régnant dans la région, notamment dans les Provinces Unies du Río de la Plata<sup>9</sup> (PURP) et la *Banda Oriental*<sup>10</sup> et, à un degré moindre, l'immense territoire qui deviendra l'empire du Brésil, où guerres civiles, invasions, insurrections, coups et changements de régimes se succèdent<sup>11</sup>. En incluant le Brésil dans ce parallèle, nous souhaitons seulement indiquer que, comme colonie d'abord, puis royaume et enfin empire, le Brésil a connu une longue période d'instabilité constitutionnelle et politique entre 1808 et 1841, à peu près la période durant laquelle le Dr. Francia exerce le pouvoir au Paraguay. Compte tenu de l'histoire coloniale différente des deux empires ibériques, il serait hasardeux pour nous d'aller plus loin que ce simple constat. Par ailleurs, à la liste initiale mentionnée ci-dessus, on pourrait tout aussi bien ajouter la quasi-totalité des pays de l'ancienne Amérique espagnole compte tenu des multiples crises auxquelles ils sont confrontés dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Or, l'évolution politique du Paraguay suit un tout autre chemin à partir du renversement, en mai 1811, des autorités espagnoles en place. Quatre congrès successifs, réunis entre 1811 et 1816, amènent à la proclamation de la République en 1813, ainsi qu'à une concentration chaque fois plus grande du pouvoir entre les mains du Dr. Francia, finalement élu au poste de dictateur perpétuel en 1816, fonction qu'il occupe jusqu'à sa mort. Hormis une conspiration visant à attenter à ses jours en 1820, ourdie par les principaux membres de l'élite d'Asunción, la capitale du pays, et qui cherchent à récupérer un pouvoir politique dont ils ont été écartés par l'omnipotence du dictateur, celui-ci ne fait face à aucun soulèvement populaire ni mouvement de mécontentement pendant plus d'un quart de siècle.

De nombreuses interrogations découlent de ces événements : comment comprendre que le Paraguay, cette province de l'empire espagnol perdue au cœur de l'Amérique du Sud<sup>12</sup>, soit une des premières à s'en détacher ? Pourquoi cherche-t-elle également à se défaire immédiatement de la tutelle de Buenos Aires, contrairement à la quasi-totalité des provinces

---

<sup>9</sup> Aujourd'hui, la République Argentine.

Dans sa thèse de doctorat, Geneviève Verdo avait d'ailleurs choisi de rebaptiser ces provinces, non sans ironie, sous le terme de « Provinces désunies du Río de la Plata », afin de rendre compte des multiples conflits et soubresauts auxquelles elles ont été soumises jusque dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Geneviève VERDO. *Les provinces désunies du Río de la Plata : représentation politique et souveraineté dans l'indépendance argentine (1808-1821)*. Theses.fr. Université Paris I, sous la direction de M. François-Xavier Guerra, 1998.

<http://www.theses.fr/1998PA010583> (lien vérifié le 1er avril 2018)

<sup>10</sup> Aujourd'hui, la République d'Uruguay.

<sup>11</sup> Sur ce sujet, il existe une étude comparative qui traite de la dissolution des empires ibériques dans le Río de la Plata et de l'invention de « *lo nacional* » dans la région : João Paulo PIMENTA. *Estado y nación hacia el final de los imperios ibéricos. Río de la Plata y Brasil, 1808-1828*. Buenos Aires, Editorial Sudamericana, 2011, 411 p.

<sup>12</sup> Voir carte n° 1 p. 6.

qui formaient l'ancienne vice-royauté de la Plata<sup>13</sup>, et qui vont finir par former ce que nous connaissons aujourd'hui comme la République Argentine ? Comment interpréter cette singularité dans le contexte du moment ? Comment expliquer que, dès 1811, la plupart des principaux dirigeants du mouvement qui renverse le gouverneur espagnol Velasco, suivent la voie que trace le Dr. Francia pour le Paraguay, même lorsque celui-ci se retire de la direction des affaires pendant près d'un an, une voie qui mène à l'indépendance, aussi bien de Madrid que de Buenos Aires, et que ce projet soit soutenu par la très vaste majorité des habitants de la province ? C'est à ces questions que nous nous proposons de tenter de répondre dans ce travail.

A cette fin, nous allons étudier le rôle joué par le Dr. Francia dans le processus d'indépendance du Paraguay qui intervient à l'orée du XIX<sup>e</sup> siècle, projet politique qu'il fait sien dès le début de la révolution et qu'il va défendre et consolider tout au long de sa dictature. Nous souhaitons également examiner pourquoi et de quelle manière le dictateur parvient à partager ce dessein avec ses compatriotes et à les convaincre de la nécessité, si besoin est, que le Paraguay devienne un Etat indépendant et le demeure. Point surprenant, comme nous le verrons, il s'y attèle, sans jamais quitter Asunción en près de 30 ans et sans aucun autre moyen de communication qu'une correspondance assidue avec ses fonctionnaires et commandants militaires.

Il nous semble évident qu'en de telles circonstances, ni le Dr. Francia ni aucun autre homme d'ailleurs, aussi talentueux et puissant soit-il, ne peut prétendre imposer sa volonté et ses idées, même par la force et la peur, à l'ensemble d'une population, pendant une aussi longue période sans rencontrer, à un moment ou à un autre, une résistance ne serait-ce que minime de la part de cette dernière. En affirmant cela, nous ne nions pas le pouvoir et l'influence que la coercition et la répression de l'appareil d'Etat peuvent exercer sur une population. Nous voulons seulement dire que cet élément ne peut éviter, à lui seul, que la contestation populaire surgisse à un moment ou à un autre. Si le Dr. Francia ne rencontre pas d'opposition sérieuse durant sa dictature, doit-on en conclure qu'il le doit à l'adhésion, au moins tacite, de ses compatriotes au projet qu'il porte ? C'est ce que nous allons tenter de démontrer dans notre étude car nous considérons le dictateur comme l'interprète d'un mouvement profond dont les plus anciennes racines apparaissent dès les premières années de la période coloniale au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Le qualifier d'interprète ne signifie pas

---

<sup>13</sup> Cette vice-royauté est une entité administrative créée en 1776 par le pouvoir colonial espagnol, avec Buenos Aires pour capitale, afin d'administrer les territoires qui constituent aujourd'hui l'Argentine, la Bolivie, l'Uruguay et le Paraguay.

toutefois qu'il faille négliger ou minimiser l'importance de son rôle et de son action dans le mouvement d'indépendance au Paraguay. Il en est l'artisan principal. Il s'impose car il est le seul à articuler, dès le départ, un projet clair et cohérent : le désir de mener à terme ce processus et de faire de sa province un Etat ne dépendant plus de qui que ce soit. Cette ambition est l'expression d'un sentiment qui naît sous la colonie et résulte de plusieurs siècles d'exploitation et de maturation d'une société aux traits bien singuliers. Le Dr. Francia, en tant que créole paraguayen, en est lui-même le produit. Cet objectif, il va le mener à bien en usant de la seule véritable arme à sa disposition, une arme qu'il peut entièrement contrôler, son discours. Cette rhétorique, il la développe avec constance et abnégation, et il l'accompagne et la soutient par des ordres et des actions concrètes destinés à la renforcer.

Dès à présent, il nous faut clarifier en quoi le discours est un élément de pouvoir prépondérant dans les mains du dictateur. Tout d'abord, et il est nécessaire d'insister sur ce point, il est le seul à disposer sans entrave de ce moyen de communication. Il écrit à n'importe lequel de ses fonctionnaires, mais ceux-ci n'ont pas cette liberté, ils ne peuvent le faire, en retour, qu'exclusivement avec le dictateur, sauf si ce dernier leur commande explicitement d'écrire à un de leurs collègues afin de transmettre telle ou telle information, chose qui arrive rarement et jamais pour faire part d'une matière importante. En outre, et là aussi ceci est à souligner, aucune autre source écrite ne vient concurrencer la production épistolaire du Dr. Francia pendant un quart de siècle. Il n'y a au Paraguay, à cette époque, aucune presse. Ni livres ni journaux n'y sont donc publiés. Les seuls ouvrages et journaux qui pénètrent dans le pays sont destinés au dictateur, qui est un avide lecteur. De multiples documents attestent de ses commandes, achats et paiements répétés de journaux et de livres à des négociants étrangers venus commercer dans les deux ports fluviaux autorisés à cet effet, Pilar de Ñeembucú sur le Paraguay et Itapúa sur le Paraná<sup>14</sup>. Les commandants de ces ports sont tenus d'informer le dictateur de ces arrivées et d'envoyer immédiatement gazettes et ouvrages au Dr. Francia.

Le dictateur n'écrit personnellement qu'à ses fonctionnaires et, parmi eux, principalement ses commandants régionaux et en particulier ceux des frontières avec lesquels il a des échanges soutenus. Néanmoins sa parole ne se limite pas à ces correspondances. Ils donnent de multiples ordres, oraux et écrits, à ses agents qui sont chargés de les transmettre et de s'assurer de leur accomplissement. Ces commis sont bien sûr ceux de l'Etat, mais aussi les différents responsables de l'Eglise, l'évêque Panés dans un premier temps, puis le vicaire

---

<sup>14</sup> Itapúa porte aujourd'hui le nom de Encarnación. Voir carte n° 8 p. 148.

général Céspedes par la suite. De plus, les destinataires de la correspondance du dictateur appliquent ses ordres et diffusent sa parole. Autrement dit, la portée du discours du Dr. Francia va bien au-delà de la sphère de ses interlocuteurs directs.

Le fait que le dictateur soit le seul au Paraguay à disposer librement de l'arme du discours est évidemment essentiel. Pendant des décennies, sa parole, n'est quasiment jamais contredite, du moins par écrit. Cependant, ce n'est pas le seul point d'importance. Produire du discours est en soi significatif, le faire sans opposition depuis une position de pouvoir l'est encore davantage<sup>15</sup>.

Le terme *discours* doit s'entendre de façon large comme production écrite ou orale. Dans le cas qui nous concerne, bien évidemment, quand nous nous référons au discours, nous entendons en général un texte écrit, quel que soit son support (décret, lettre, article, livre, note diplomatique, etc.), même si, parfois, il peut prendre une forme orale (catéchisme politique récité dans les écoles, avis à la population déclamés en place publique, sermons prononcés en chaire, etc.).

Depuis les années soixante du siècle dernier, l'analyse du discours, en tant qu'objet de recherche, a pris une ampleur grandissante dans les milieux scientifiques. Certains sociologues et linguistes se sont notamment intéressés aux discours propagés par les médias et les élites, qu'elles soient politiques, intellectuelles ou économiques, et à la réception de ceux-ci par le public. Parmi les différentes approches développées, celle qui nous semble la plus adaptée à notre sujet est l'analyse critique du discours (ACD). Ses principaux exposants ont pour nom Norman Fairclough, Teun van Dijk, Sigfried Jäger ou encore Ruth Wodak. Née à la fin des années 1980 et surtout populaire dans les pays de langue anglaise, néerlandaise et allemande en Europe, cette école, si on peut la qualifier ainsi, conçoit le langage comme une forme de pratique sociale et s'intéresse aux rapports de pouvoir, souvent cachés, qu'il véhicule. Le but est de rendre ces rapports et les enjeux qu'ils représentent visibles et d'en démonter les mécanismes pour les «démystifier» comme l'explique Ruth Wodak :

*L'ACD a pour objectif d'étudier d'un œil critique l'inégalité sociale telle qu'exprimée, indiquée, constituée, légitimée etc., par l'usage du langage (ou du*

---

<sup>15</sup> Même si cela peut sembler aller de soi, nous souhaitons préciser ici que notre objectif dans ce travail consiste à analyser le discours du Dr. Francia, à montrer comment et en quoi il influence le développement et l'enracinement d'une conscience nationale au Paraguay. Nous ne cherchons pas à dénoncer ou même à remettre en cause les relations de pouvoir existantes, ce serait absurde et impossible. Elles sont en soi évidentes et indéniables, notamment de par la nature du rapport qui unit le dictateur à l'appareil administratif et militaire paraguayen et à ses concitoyens.

discours). La plupart des analystes du discours reprendraient donc à leur compte l'affirmation d'Habermas selon qui 'le langage est aussi un moyen de domination et de pouvoir social. Il sert à légitimer des relations de pouvoir institutionnalisés' [...]. Trois concepts figurent obligatoirement dans toute ACD : le concept de pouvoir, le concept d'histoire et le concept d'idéologie [...]. Le discours est structuré par la domination ; c'est-à-dire que tous les discours sont interprétés et produits dans un cadre historique, et sont situés dans le temps et l'espace ; et les structures de domination sont légitimées par les idéologies des groupes puissants [...]. Les structures dominantes stabilisent les conventions et les naturalisent, c'est-à-dire que les effets du pouvoir et de l'idéologie dans la production de sens, sont dissimulés et acquièrent des formes stables et naturelles : on les considère comme 'allant de soi' [...]. Un des buts de l'ACD est de 'démystifier' les discours en mettant en évidence les idéologies [...]. Pour l'ACD, le langage n'est pas source de puissance en lui-même – il tire son pouvoir de l'usage qu'en font les puissants<sup>16</sup>.

Parmi les différentes approches que propose l'analyse critique du discours, celle dite « historique » a l'avantage « d'intégrer un grand ensemble de connaissances disponibles sur les sources historiques et le contexte des champs politique et social desquels les 'événements' sont partie intégrante<sup>17</sup>. » C'est aussi celle qui s'intéresse au discours sur l'identité nationale. Wodak note que les discours sur ces thématiques s'appuient sur quatre types de macro-stratégies : celles de construction et de préservation visant au développement et à la conservation ou reproduction de l'identité nationale ou d'un récit de l'identité ; et celles de transformation et de destruction tendant à la modification ou au démantèlement de l'identité nationale<sup>18</sup>. Dans le cas qui nous occupe, ce sont avant tout sur les deux premières que nous nous attarderons. Quant aux stratégies discursives à proprement parler, dans l'approche dite historique, Wodak précise le point suivant : « Nous considérons, et ceci doit être souligné, la construction discursive d'un 'nous' et d'un 'eux' comme les fondements élémentaires des discours sur l'identité et la différence<sup>19</sup>. » Ceci explique que parmi les différentes stratégies discursives à disposition, elle choisit les cinq suivantes qui nous semblent pertinentes pour notre travail:

---

<sup>16</sup> Ruth WODAK. « What Is CDA About – A Summary of its History, Important Concepts, and its Developments. » Ruth Wodak, Michael Meyer (Eds.). *Methods of Critical Discourse Analysis*. Londres, SAGE Publications, 2001, p. 2-3 et 10.

**Cette citation a été traduite par nos soins depuis l'anglais. A l'avenir, ceci sera indiqué par l'acronyme NT (Notre traduction) dans les notes de bas de page.**

<sup>17</sup> Ruth WODAK. « The Discourse-Historical Approach. » Ruth Wodak, Michael Meyer (Eds.). *Methods of Critical Discourse Analysis*. Londres, SAGE Publications, 2001, p. 65. NT.

<sup>18</sup> *Ibid.* p. 71-72.

<sup>19</sup> *Ibid.* p. 73.

Voir aussi Van Dijk : « La recherche sur l'ACD s'intéresse souvent à l'étude des discours idéologiquement biaisés, et à la manière dont ils polarisent la représentation de nous (groupes de l'intérieur) et de eux (groupes de l'extérieur). Aussi bien sur l'analyse globale du sens (sujets) que locale (mots), nous sommes souvent témoins d'une stratégie d'ensemble de 'représentation positive de soi et de présentation négative de l'autre', dans laquelle nos bonnes choses et leurs mauvaises choses sont soulignées, et nos mauvaises choses et leurs bonnes choses ne sont pas mises en relief. » Teun VAN DIJK. « Multidisciplinary CDA: a plea for diversity. » Ruth Wodak, Michael Meyer (Eds.). *Methods of Critical Discourse Analysis*. Londres, SAGE Publications, 2001, p. 103. NT.

*Comment les personnes sont-elles nommées et comment se réfère-t-on à elles linguistiquement ?*

*Quels traits, caractéristiques, qualités et particularités leur attribue-t-on ?*

*A l'aide de quels arguments et procédés d'argumentation certaines personnes ou groupes sociaux essaient de justifier et de légitimer l'exclusion, la discrimination, la suppression et l'exploitation des autres ?*

*Depuis quelle perspective ou point de vue ces étiquettes, attributions et arguments sont-ils exprimés ?*

*Ces énoncés sont-ils exprimés ouvertement ? Sont-ils exacerbés ou atténués ?<sup>20</sup>*

Concrètement, ces stratégies discursives se traduisent par l'utilisation de multiples techniques. Dans un discours écrit, l'ordre des mots, le registre de langue, la cohérence, les déplacements sémantiques, le choix des sujets, l'organisation générale, les figures rhétoriques, les structures syntaxiques, sont porteurs de sens<sup>21</sup>. De plus, Teun Van Dijk montre que selon que l'orateur ou l'écrivain met l'emphase sur tel ou tel point, qu'il choisit de mettre en valeur certains détails et d'en ignorer d'autres, il influence grandement la réception du message. Il ajoute que « *de tels aspects formels et significatifs du discours dominant, non seulement, expriment et jouent du pouvoir, mais sont aussi destinés à construire des représentations sociales et des modèles mentaux souhaités, c'est-à-dire à influencer, manipuler et contrôler l'esprit<sup>22</sup>.* »

Si les stratégies discursives sont cruciales pour la transmission du message et son efficacité, les différents types de contextes dans lesquels elles sont déployées ne le sont pas moins. En tant qu'auditeur ou lecteur, les représentations mentales que nous nous faisons d'un événement ou d'un sujet ne nécessitent pas obligatoirement une mention ou une explication qui pourraient s'avérer redondantes<sup>23</sup>. Van Dijk affirme que comprendre un discours signifie être capable de s'en faire une représentation mentale. Ce dont nous nous

---

<sup>20</sup> Ruth WODAK. « The discourse... » p. 73. NT.

<sup>21</sup> A ce propos, Kolstø explique que, pour faire passer leur message, les utilisateurs du langage emploient des mécanismes et des stratégies, « *dont beaucoup d'entre eux sont très importants pour une recherche sur la représentation de soi ou de l'autre dans l'espace public. Ceux-ci incluent les structures syntaxiques et grammaticales, telles que l'utilisation des constructions actives ou passives, et les dispositifs sémantiques, comme les métaphores, les analogies, les métonymies et les indexicaux [...]. Des métaphores et des métonymies peuvent être utilisées pour décrire son groupe – celui de soi – en termes positifs, et l'autre groupe en termes négatifs [...]. Les indexicaux sont des pointeurs qui, de différentes façons, structurent le texte autour d'un 'centre déictique' : spatialement (ici – là), temporellement (alors – maintenant – bientôt), autour de la personne (nous – eux) et en relation avec une modalité (bon – mauvais, joli – moche). Ces mots souvent très petits et qui passent inaperçus, jouent fréquemment un rôle très important dans le travail du discours, et plus encore dans la représentation de soi et de l'autre. Les pronoms à la première personne du pluriel créent une identité de groupe [...].* » Pål KOLSTØ. « Discourse and Violent Conflict: Representations of 'Self'-'Other' in the Yugoslav Successor States. » Kolstø Pål (éd.). *Media Discourses and the Yugoslav Conflicts, Representations of Self and Other*. Oxon (GB), Ashgate Publishing, Abingdon, 2009. p. 11-12. NT

<sup>22</sup> Teun VAN DIJK. *Op. cit.* p. 99 et 107-108. NT.

<sup>23</sup> Teun VAN DIJK. *Ibid.* p. 110-111.

souvenons n'est pas tant le discours en lui-même que la représentation mentale que nous construisons durant la phase de compréhension<sup>24</sup>. Autrement dit, l'auditeur/lecteur joue un rôle actif dans la réception et l'interprétation du discours de par sa connaissance du sujet, accumulée au préalable.

Si maintenant nous revenons sur le sujet de notre étude, le discours du Dr. Francia et son impact sur la population du Paraguay et le développement de ce pays dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, nous pouvons sans peine établir des lignes de convergence avec ce que nous venons d'évoquer quant au rôle de vecteur de pouvoir politique et de conviction qu'incarne le discours, un fait d'autant plus exacerbé dans un espace quasiment clos et sur une longue durée. Le point que développe Van Dijk sur l'interprétation qu'un auditeur/lecteur donne à un discours est essentiel. Au Paraguay, ceux qui reçoivent le discours du dictateur et sont en âge de l'assimiler, ont quasiment tous connu et vécu la période coloniale précédente et, pour la grande majorité, la réalité coloniale fut celle de la plus grande partie de leur vie. Quand le dictateur oppose le passé d' « oppression coloniale » au présent de « liberté retrouvée », ceci résonne dans l'esprit de ses concitoyens. Quand il évoque les dangers extérieurs auquel le pays doit faire face, il en va de même. Son auditoire, ses lecteurs possèdent cette représentation mentale dont fait état Van Dijk. Elle est construite sur un passé colonial récent, mais également multiséculaire, car on ne peut oublier l'importance de la transmission orale dans une société qui vit renfermée sur elle-même depuis la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, et qui partage une réalité géographique, linguistique, ethnique, économique et sociale très similaire et un vécu commun particulier comme nous le verrons dans la première partie de notre travail.

D'autre part, il sera intéressant de voir comment le Dr. Francia construit son discours, de quels registres de langue différents il use, sur quel ton il s'exprime, comment il s'adresse à ses subordonnés, etc. D'autre part, comment formule-t-il ses messages ? Les assèment-ils d'une manière évidente ou, au contraire, fait-il preuve de subtilité et de patience ? Instrumentalise-t-il le passé colonial et, si oui, comment et dans quel but ? Par ailleurs, hormis ses commandants de frontière, s'appuie-t-il sur d'autres leviers institutionnels pour

---

<sup>24</sup> « Des modèles de contexte et de manifestation sont des représentations mentales dans la mémoire épisodique, c'est-à-dire la partie de la mémoire à long terme dans laquelle les gens gardent leurs connaissances et leurs opinions sur des épisodes qu'ils vivent ou sur lesquels ils lisent ou entendent quelque chose [...]. Les modèles de contexte contrôlent la partie 'pragmatique' du discours, alors que les modèles de manifestation contrôlent la partie 'sémantique'. Comprendre un discours veut essentiellement dire être capable de construire un modèle pour celui-ci. Et dans la production, c'est le modèle mental de manifestations et situations qui forme le point de départ de tout texte et toute parole. Habituellement, ce dont nous nous souvenons d'un discours n'est donc pas tellement son sens que plutôt le modèle mental que nous construisons durant la phase de compréhension. » Teun VAN DIJK. *Ibid.* p. 112. NT.

diffuser les nouvelles valeurs patriotiques et d'adhésion à la république qu'il promet ? Une chose est sûre, cependant, le dictateur exerce son contrôle depuis la capitale et à travers la diffusion de la parole écrite. Sa correspondance, particulièrement volumineuse, montre à quel point cet outil lui est indispensable.

Ici, il convient d'aborder la question des qualificatifs à employer pour parler du Paraguay du Dr. Francia, de sa politique et de ses effets sur les Paraguayens. Peut-on dire du Paraguay de l'époque qu'il est une nation ou du projet politique du dictateur qu'il est nationaliste ? A vrai dire, il est impossible de répondre de manière satisfaisante à la première question, tant la définition de ce qu'est une nation est imprécise. Prenons ici trois exemples tirés de dictionnaires de sciences politiques relativement récents:

*Un ensemble de personnes qui possèdent la conscience d'une identité commune, ce qui leur confère une singularité par rapport à d'autres peuples [...]. Cette conscience sera fondée sur des expériences historiques communes (qui peuvent être en partie basées sur des mythes), et d'autres traits communs tels la proximité géographique et une culture commune incluant une littérature et un langage. Comme avec tous les sentiments, celui d'appartenance à la nation est forcément relatif<sup>25</sup>.*

*Aucune définition pratique évidente n'existe, mais en sciences sociales, toute définition élémentaire inclura la plupart des critères suivants. Une nation est un ensemble de personnes qui possèdent un certain sens d'identité communautaire unique, comprenant une tradition historique partagée, avec des éléments essentiels d'une culture commune, et dont un nombre substantiel d'entre eux habitent une unité géographique identifiable. La difficulté de définir le concept vient du fait que tous ces critères peuvent être faux dans n'importe quelle situation donnée<sup>26</sup>.*

*Une nation est un rassemblement de personnes étroitement associées par une descendance, un langage et une histoire communs, qui occupe en général un territoire défini comme un Etat politique indépendant<sup>27</sup>.*

On voit bien, à travers ces trois énoncés, à quel point la notion de nation est vague, en particulier dans les deux premiers cas où il est fait mention d'un sentiment d'appartenance et de l'absence d'une définition sur laquelle tout le monde pourrait s'accorder. La troisième description, si elle semble plus précise, n'en demeure pas moins approximative en cela qu'elle suppose la conscience ou l'acquiescement, même passif, des personnes impliquées.

---

<sup>25</sup> Frank BEALY. *The Blackwell Dictionary of Political Science*. Oxford, John Wiley and Sons, 1999, p. 219. NT.

<sup>26</sup> David ROBERTSON. *A Dictionary of Modern Politics*. Londres, Routledge, Taylor & Francis Group, 2002, p. 329. NT.

L'auteur de l'article donne une série d'exemples pour appuyer sa démonstration : la Belgique, le Québec, les Iles Britanniques, la Pologne, Israël, les communautés chinoises et africaines dispersées de par le monde, etc.

<sup>27</sup> Robert L. MADDEX. *The Illustrated Dictionary of Constitutional Concepts*. Washington, D.C., Congressional Quarterly, 1996, p. 200. NT.



Or, dans le Paraguay du Dr. Francia, les sources dont nous disposons ne nous permettent pas d'affirmer que la majorité des habitants souscrit à cette définition, même si nous pouvons toutefois le supposer comme nous tenterons de le montrer à partir des éléments que nous développerons dans notre première partie. D'autre part, si ce sentiment de particularisme partagé, autour d'une langue, d'une descendance, d'une histoire et d'un territoire communs, existe, affirmer qu'il se définit en lien avec un Etat politique indépendant paraît risqué, dans la mesure où, seulement quelques années auparavant, l'allégeance de la province au roi d'Espagne et aux institutions en place ne fait pas de doute. D'ailleurs, comment expliquer autrement le labeur incessant du dictateur pour forger un élan et un attachement patriotique exacerbé envers les nouvelles institutions républicaines, si ce n'est par l'absence de ceux-ci à l'origine ?

On peut cependant parler au sujet du Paraguay de la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle d'un « imaginaire national<sup>28</sup> » en construction, mais il est faux d'affirmer que le Paraguay est une nation en 1810 et il serait aventureux de dire qu'il l'est devenu à la mort du Dr. Francia, en 1840. Par contre, et nous espérons le démontrer dans notre étude, il est indéniable que le Dr. Francia, par son œuvre, a fortement contribué à façonner la nation et le sentiment d'appartenance à une communauté nationale dans un Paraguay républicain. D'une certaine façon, un quart de siècle plus tard, la guerre de la Triple Alliance en apportera une preuve en creux par le sacrifice et la mort d'une grande partie de la population paraguayenne durant la conflagration. On peut, à ce moment-là, dire du Paraguay qu'il est une nation tel que l'entend Ernest Renan : « *Une nation est donc une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore. Elle suppose un passé ; elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune. L'existence d'une nation est [...] un plébiscite de tous les jours*<sup>29</sup>. » C'est d'ailleurs ce qu'affirme Thomas Whigham en novembre 2005, lors d'un colloque international tenu à Paris et qui portait sur le Paraguay et les deux importants conflits auxquels ce pays dut faire face aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles :

*Dans la décade de 1860, le Paraguay pouvait être considéré comme la seule nation ou quasi-nation de tout le bassin du Río de la Plata. Je me doute que cette affirmation va provoquer quelque surprise parmi vous. Il ne fait aucun doute que cette idée est actuellement sous-estimée par de nombreux Paraguayens. Permettez-moi cependant de réaffirmer comme point de départ que le Paraguay était alors la seule nation du bassin du Río de la Plata. Sa population, presque homogène, partageait étroitement*

---

<sup>28</sup> Benedict ANDERSON. *L'imaginaire national*. Paris, La Découverte, 2006, 224 p.

<sup>29</sup> Ernest RENAN. « Qu'est-ce qu'une nation ? » *Discours et conférences*. Calmann-Lévy, Paris, 1887, p. 307. <https://archive.org/stream/discoursetconf00renauoft#page/306/mode/2up> (lien vérifié le 2 avril 2018)

*certaines traditions patrimoniales et une solidarité communautaire. Cet environnement social comportait de plus une langue propre et une identité qui s'avérait plus nationale que celle de ses voisins, dès le temps de la colonie. Ni l'Argentine, ni le Brésil, ni l'Uruguay ne connurent quoique ce soit de comparable [...]. La cohérence sociale qui caractérisait le Paraguay était due, pour beaucoup, à un long isolement combiné à des pratiques xénophobes à l'encontre des Indiens guaikurú du Chaco, des Brésiliens, des habitants de Buenos Aires et même de ceux de Corrientes (pourtant des Argentins parlant guaraní !). Une autre cause importante fut la politique du docteur José Gaspar Rodríguez de Francia qui dirigea le pays entre 1814 et 1840 [...]. Le gouvernement de Francia ne se heurta pas aux traditions, il les épousa au contraire. Voilà qui renforça le sentiment d'identité des Paraguayens, la perception générale de leur appartenance à un peuple différent de ses voisins<sup>30</sup>.*

Rapidement, signalons que si Whigham considère que son affirmation peut surprendre certains des participants au colloque auquel il participe, pourtant spécialistes du Paraguay, c'est que prétendre que le Paraguay des années 1860 puisse être une nation ne va pas de soi. Par exemple, sur l'idée de nation et le moment de sa concrétisation dans l'imaginaire et la réalité des Latino-Américains, John Chasteen est d'avis qu'on ne peut parler de nation avant la période 1870-1930. Il ajoute que « *c'est seulement au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, selon l'opinion partagée par les spécialistes de l'Amérique Latine, que la participation politique massive a permis de faire des nations des « communautés » irréfutables dans l'imagination de la plupart des Latino-Américains.* » Avant cette période, les républiques latino-américaines sont pour Chasteen des « *Etats à la recherche du statut de nation*<sup>31</sup>. » En ce qui nous concerne, nous sommes relativement d'accord avec ce qu'expose Whigham en quelques lignes. Toutefois, il nous paraît ne pas aller assez loin dans sa démonstration. Certes, le dictateur « *ne se heurta pas aux traditions, il les épousa* » comme le soutient Whigham, mais il fit bien plus. Durant plus de 25 ans il construit et développe patiemment, à partir des fondations en place héritées de l'expérience coloniale, un projet d'adhésion à la République paraguayenne, quasiment de type nationaliste.

Ici encore, nous souhaitons prendre certaines précautions en employant l'adjectif « nationaliste », qui dérive de « nationalisme », un nom à connotation souvent négative et difficile à définir précisément. D'une part, son emploi semble anachronique dans la mesure où le dictateur ne l'utilise jamais car il ne fait pas partie du vocabulaire de l'époque et, de plus, aucun document ne prouve un désir conscient du dictateur de diffuser une telle

---

<sup>30</sup> Thomas WHIGHAM. « La Guerre détruit, la guerre construit. Essai sur le développement du nationalisme en Amérique du Sud. » Richard Nicolas, Capdevila Luc, Boidin Capucine (éds.). *Les Guerres du Paraguay aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Paris, CoLibris, 2007, p. 26-27.

<sup>31</sup> John CHASTEEN. « Introduction: Beyond Imagined Communities. » Sara Castro-Klären, John Chasteen (éds.). *Beyond Imagined Communities. Reading and Writing the Nation in Nineteenth Century Latin America*, Washington D.C./Baltimore, Woodrow Wilson Center Press/John Hopkins University Press, 2003, p. xviii-xix. NT.

idéologie. D'autre part, à l'égal du vocable « nation », son utilisation pose problème étant donné qu'il recouvre plusieurs sens ou réalités. Si l'on s'en tient aux approches les plus mesurées, le nationalisme serait la croyance que la loyauté à la nation est le principal attribut politique qu'un individu ou un groupe peut adopter<sup>32</sup>. Mais, dans le cas qui nous occupe, ce serait là reconnaître l'existence d'une nation. Si, toutefois, on remplace le terme de « nation » par celui de « patrie », on décrit alors exactement un des leitmotifs politiques du Dr. Francia. Le nationalisme peut également prendre différentes formes et son intensité dépendre du degré de distance ressenti envers d'autres groupes nationaux. Sont-ils aimés, tolérés ou haïs ?<sup>33</sup> Le discours du dictateur est éclairant sur cet aspect. Il ne cesse d'opposer le groupe « nous – les Paraguayens – les citoyens » à celui de « eux – les autres – les étrangers », que ces derniers vivent ou non à l'extérieur des frontières du Paraguay. En fin de compte, nous sommes d'avis que le travail que le Dr. Francia s'attache à mener à bien durant sa mandature peut s'apparenter à un projet de type nationaliste, mais sans écrit de sa main venant corroborer clairement cette thèse, nous préférons rester prudent quant au fait qu'il s'agit là d'une démarche consciente de sa part. En outre, au-delà des qualificatifs en soi, il nous importe davantage de montrer comment le dictateur s'y prend pour consolider l'indépendance du pays et, volontairement ou pas, façonner les prémices d'une conscience nationale au Paraguay.

Ceci nous amène à évoquer le rôle que joue la notion d'étranger dans le discours du Dr. Francia. Ce terme, sous toutes ses variantes, qu'il s'agisse des *porteños*<sup>34</sup>, Portugais, *artiguistas*<sup>35</sup>, Français, Anglais ou encore Espagnols, qu'il évoque des gouvernements ou des individus, recouvre et révèle un aspect fondamental de ce discours. La réussite de l'entreprise du dictateur, qui vise à encourager l'adhésion de ses concitoyens autour de la nouvelle idée d'une république du Paraguay indépendante, dépend, en grande partie, de l'emphase qu'il place dans la dichotomie *nous – eux*. En effet, presque par essence, la communauté nationale nécessite la présence de l'autre contre lequel elle se construit et auquel elle s'oppose. D'une certaine façon, l'idée d'identité nationale ne peut exister que dans une opposition, parfois exagérée et artificielle voire fantasmée, avec « l'autre ». Cet autre, c'est l'étranger qui, par sa différence, réelle ou supposée, représente à la fois un danger intrinsèque et un facteur de cohésion pour le groupe « nous ». C'est le point de vue que défend Stuart Hall lorsqu'il affirme que la constitution de l'identité nécessite une construction discursive, une narration, qui passe obligatoirement par la différenciation d'avec l'autre :

---

<sup>32</sup> John A. HOFFMAN. *Glossary of Political Theory*. Edimbourg, Edinburgh University Press, 2007, p. 124. NT.

<sup>33</sup> Frank BEALY. *Op. cit.* p. 219.

<sup>34</sup> Habitant et/ou partisan de Buenos Aires.

<sup>35</sup> Partisan de José Gervasio Artigas (1764-1850), militaire et homme d'état oriental (uruguayen), partisan du système fédéraliste et qui lutta contre le centralisme *porteño*.

*Les identités [...] naissent du processus de narration de soi, mais la nature nécessairement fictionnelle de ce processus ne mine en aucune façon son efficacité discursive, matérielle ou politique, même si l'appartenance, la 'suture dans l'histoire' à travers laquelle les identités naissent, est en partie dans l'imaginaire (comme dans le symbolique) et donc toujours construite partiellement dans la fiction ou, au moins, dans un champ fictionnel. C'est précisément parce que les identités sont construites à l'intérieur, et non à l'extérieur, des discours, que nous avons besoin de les comprendre comme étant produites dans des lieux institutionnels et historiques spécifiques à l'intérieur de pratiques et de formations discursives spécifiques, par des stratégies énonciatives spécifiques. De plus, elles émergent à l'intérieur du jeu de modalités spécifiques de pouvoir et, donc, elles sont davantage le produit du marquage de la différence et de l'exclusion, que le signe d'une unité identique, naturellement constituée – une 'identité' dans le sens traditionnel (c'est-à-dire, une ressemblance exhaustive, homogène, sans différenciation interne). Surtout, et contrairement à la manière dont elles sont constamment évoquées, les identités sont construites par la différence, et non en dehors de celle-ci. Ceci implique la reconnaissance fondamentalement troublante que c'est uniquement à travers la relation à l'Autre, la relation à ce qu'il n'est pas, à ce que précisément il lui manque, à ce qui a été appelé sa façade externe, que la signification 'positive' de n'importe quel terme – et donc de l'identité – peut être construite<sup>36</sup>.*

On peut donc en conclure que cette recherche d'identité propre fait appel inévitablement à l'affirmation de ce que l'on n'est pas et à l'attribution de caractéristiques propres à celui qui est différent, à savoir l'étranger, ce qui nous amène à créer un fossé entre lui et nous. Seyla Benhabib affirme d'ailleurs que « *puisque toute recherche de l'identité implique d'établir une différence entre ce que l'on est et ce que l'on n'est pas, la politique de l'identité est toujours et nécessairement une politique de la création de la différence*<sup>37</sup>. » Nous consacrerons la troisième partie de notre travail à étudier comment le Dr. Francia crée cette différence, aussi bien par des mesures concrètes que symboliques, mais également par l'emploi répété de qualificatifs dénigrants associés à la figure de l'autre.

Il est important de préciser que ce phénomène qui forge l'identité par contraste et différenciation, n'est pas propre aux sociétés régies par des gouvernements autoritaires comme dans l'exemple qui est le nôtre. Des études de cas menées dans des sociétés démocratiques contemporaines démontrent clairement que cette instrumentalisation de l'étranger n'est pas l'apanage d'un type d'organisation politique particulier. Il faut également noter que l'étranger est perçu comme une menace, aussi bien extérieure aux frontières,

---

<sup>36</sup> Stuart HALL. « Introduction. Who Needs 'Identity'? » Stuart Hall, Paul Du Gay (éds.). *Questions of Cultural Identity*. Londres, SAGE Publications, 1996, p. 4-5. NT.

<sup>37</sup> Seyla BENHABIB. « The Democratic Movement and the Problem of Difference. » Seyla Benhabib (éd.). *Democracy and Difference: Contesting the Boundaries of the Political*. Princeton (NJ), Princeton University Press, 1996, p. 3. NT.

qu'intérieure lorsque cet autre vit au sein de la société nationale. Ainsi, Rita Dhamon et Yasmeen Abu-Laban, dans leur étude sur le Canada du 20<sup>e</sup> siècle, affirment que :

*Les constructions sur l'étranger sont déployées et légitimées par des appels à connotation sécuritaire venant de l'Etat, et ces appels sécuritaires servent d'alibis pour, a) des formes spécifiques de construction de la nation et, b) des constructions sur le danger omniprésent que posent les Autres racialisés [...]. Le concept d'étranger est nécessaire à la construction de la nation précisément parce qu'il est utile pour déterminer quels sujets sont légitimes et lesquels ne sont pas des citoyens légitimes, et quel ensemble de valeurs est moralement acceptable et lequel ne l'est pas. Le concept d'étranger, donc, différencie « nous » de ces Autres qui sont à l'extérieur de l'Etat-nation, et il modèle des pratiques de re-nationalisation en temps de crise<sup>38</sup>.*

Dhamon et Abu-Laban soulignent d'autre part que le sujet désigné comme étranger n'est pas en soi statique. En effet, selon les circonstances et les menaces perçues comme significatives à un moment donné par ceux au pouvoir, il peut évoluer, être remplacé par un autre et la perception historique de son danger atténuée ou accentuée. Tout est affaire de discours<sup>39</sup>. Cette description de l'instrumentalisation de l'étranger comme danger interne et externe correspond exactement à ce que l'on retrouve dans le Paraguay du Dr. Francia. Le dictateur utilise ce mécanisme à de très nombreuses reprises. Il instille ou renforce ainsi un sentiment déjà expérimenté par les Paraguayens sous la colonie par rapport aux Portugais ou aux jésuites par exemple. On peut admettre sans difficulté l'efficacité du procédé.

Pour mener à bien notre recherche, nous nous sommes appuyés principalement sur les fonds de l'*Archivo Nacional de Asunción* (ANA), dont une partie est maintenant consultable en ligne<sup>40</sup>, et ceux d'autres centres de moindre importance pour notre étude, tels l'*Archivo General de la Nación* (AGN) et le *Museo Mitre* (MM) de Buenos Aires, l'*Archivo Histórico Nacional* (AHN) de Madrid et, en France, les *Archives Nationales* (AN) et celles du *Ministère des Affaires Etrangères* (MAE). En cela, rien d'extraordinaire puisque les sources de première main doivent être privilégiées dans ce type de travail. Cependant, pour le sujet qui nous occupe, recourir aux archives fut plus qu'une nécessité, ce fut quasiment une obligation car, d'une manière générale, les travaux sur l'histoire du Paraguay sont assez rares

---

<sup>38</sup> Rita DHAMON, Yasmeen ABU-LABAN. « Dangerous (Internal) Foreigners and Nation Building: The Case of Canada. » *International Political Science Review*. Canberra (Australie), SAGE Publishing, vol. 30, n° 2, mars 2009, p. 166-167. NT.

<sup>39</sup> *Id.* p. 166.

<sup>40</sup> Ceci est le cas pour la section *Historia* et la collection *Rio Branco* :  
<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/index.php/seccion-historia> (lien vérifié le 21 mars 2018)  
<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py> (lien vérifié le 21 mars 2018)

et ceux qui traitent de l'indépendance et de la dictature du Dr. Francia, encore davantage<sup>41</sup>. Jusqu'à présent, ce sont surtout l'expérience des jésuites dans la région aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et la très meurtrière guerre de la Triple Alliance dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont le plus retenu l'attention des chercheurs. A notre connaissance, en France, seule une étude a été consacrée à la période qui nous intéresse et elle date de près d'une vingtaine d'années<sup>42</sup>. Aucune thèse ne traite de la figure historique du Dr. Francia en soi. Le seul livre portant sur le dictateur est l'œuvre de Georges Fournial<sup>43</sup>. A l'étranger le panorama n'est guère plus réjouissant. Hormis au Paraguay, c'est aux Etats-Unis que l'on trouve le plus grand nombre de chercheurs s'étant intéressés à cette période et au dictateur. Parmi eux, nous pouvons citer, John Hoyt Williams, Richard Alan White, Jerry Cooney et Thomas Whigham<sup>44</sup>. Enfin, au nombre des historiens paraguayens, mentionnons entre autres Julio César Chaves, Efraím Cardozo, Alfredo Viola, R. Antonio Ramos, Rafael Eladio Velázquez ou encore Mario Pastore<sup>45</sup>. Si la plupart de ces travaux sont de bonne facture et pour certains de grande qualité, le problème est que beaucoup datent déjà de plusieurs décennies et qu'aucun ne traite spécifiquement de la question qui est la nôtre.

Récemment, toutefois, l'historienne argentine Nora Bouvet comble en partie cette lacune dans un ouvrage<sup>46</sup> qu'elle consacre au Dr. Francia et au pouvoir de l'écriture. Dans celui-ci, elle explore en détail l'évolution du discours épistolaire du dirigeant paraguayen, dans son fond mais, aussi et surtout, dans sa forme. Elle établit notamment un lien entre le ton du discours, le style employé et la position du Dr. Francia sur l'échiquier politique paraguayen au moment de la rédaction, ce qui lui permet de mettre en relief les changements qui interviennent selon qu'il est secrétaire de la junte de gouvernement (1811-1813), consul

---

<sup>41</sup> Le bicentenaire de l'indépendance paraguayenne, s'il a bien sûr donné lieu à une « fièvre » éditoriale, n'a pas suscité la publication de travaux révolutionnaires sur l'ensemble de la période ou la figure du dictateur. On peut toutefois noter la publication en trois volumes de la collection *Doroteo Bareiro*, compilation des documents écrits ou signés par le Dr. Francia qui se trouvaient dans les Archives Nationales d'Asunción dans les années 1940 :

Doroteo Bareiro et Andrea Tutté (Ed.). *Francia. Edición comentada, aumentada y corregida de la Colección Doroteo Bareiro del Archivo Nacional de Asunción*. Asunción, Editorial Tiempo de Historia, 2009-2010, 3 vol., 580 p, 647 p. et 586 p.

Ces documents sont également accessibles en ligne. Pour plus de détails, voir les références dans la section consacrée aux *Sources de première main*, à la fin de ce travail.

<sup>42</sup> Nous comptons seulement une thèse soutenue à l'université de Poitiers en 1999 par Ana María Díaz Bellido, sous la direction de Jean-Pierre Clément. *L'invention de l'indépendance du Paraguay (1810-1813) : le discours officiel, vecteur d'un imaginaire*. Díaz Bellido étudie comment « le Paraguay [...] va se constituer en nation à partir de 1813 [et, en particulier, elle analyse] les relations qui s'établissent, à partir de 1810 et jusqu'en 1813, entre Buenos Aires et Asunción. » Theses.fr. Université de Poitiers, sous la direction de M. Jean-Pierre Clément, 1999.

<http://www.theses.fr/1999POIT5003> (lien vérifié le 14 mars 2018)

<sup>43</sup> Georges FOURNIAL. *Francia, l'incorruptible des Amériques*. Paris, Messidor/Editions Sociales, 1985, 232 p.

<sup>44</sup> Pour plus de détails, voir la bibliographie.

<sup>45</sup> *Idem*.

<sup>46</sup> Nora Esperanza BOUVET. *Poder y escritura. El doctor Francia y la construcción del Estado paraguayo*. Buenos Aires, EUDEBA, 2009, 349 p.

(1813-1814), dictateur élu pour cinq ans (1814-1816), puis perpétuel (1816-1840). Bouvet décrit aussi fort bien comment le Dr. Francia tente de contrôler à distance, par le biais de la correspondance et des techniques discursives qu'il y déploie, la fidélité de ses commandants, en particulier ceux des frontières, ce qu'il parvient à faire avec succès la plupart du temps. Cependant, car ce n'est pas son propos, Bouvet n'étend que peu son étude à la période coloniale, si ce n'est pour mentionner quelques épisodes liés à la première partie de la vie du futur dictateur. Elle se concentre, avant tout, sur l'histoire et le pouvoir du lettré dans la haute administration coloniale et l'évolution du style épistolaire du Dr. Francia. Enfin, elle ne traite pas non plus du rôle spécifique que peuvent jouer les institutions, tels le système éducatif, l'Eglise ou l'armée, dans la diffusion du message dictatorial dans le Paraguay nouvellement républicain. Par contre, Bouvet note l'importance de représenter ou de faire de l'étranger un ennemi pour renforcer la construction et l'adhésion des Paraguayens aux nouvelles institutions nationales<sup>47</sup>, un point essentiel du discours et de la politique du Dr. Francia.

L'autre publication majeure pour notre sujet est l'œuvre de Günter Kahle. Elle traite de la formation de la conscience nationale au Paraguay<sup>48</sup>. Son travail est particulièrement intéressant en ce qu'il établit un lien direct entre la construction de la nation au Paraguay sous l'égide du Dr. Francia et de ses deux successeurs, Carlos Antonio López (1790-1862) et Francisco Solano López (1827-1870), et la période coloniale qui précède. Pour reprendre les paroles d'Ignacio Telesca, pour Kahle, « *no fue la Nación la que erigió el Estado, sino que el Estado paraguayo, personificado por Francia y sus dos sucesores en el gobierno, fue el forjador de la Nación paraguaya, cuyas premisas y fundamentos se encuentran inmersos en la más remota época colonial*<sup>49</sup>. » C'est un jugement que nous partageons entièrement. Nous considérons, en effet, que le Dr. Francia, de par son travail acharné et la longueur de sa dictature, contribue à développer le sentiment national paraguayen autour des nouvelles institutions étatiques en place. Il n'est évidemment pas le seul à aller dans ce sens, mais il est indéniablement celui qui dirige le mouvement. Nous aurons l'occasion d'aborder bien plus en détail cette idée dans notre étude. Pour en revenir à Kahle, même s'il n'en est aucunement responsable, deux aspects de son travail nous semblent toutefois limiter quelque peu sa portée. La première est la date de parution de son travail original, qui se révèle être une thèse de doctorat soutenue en allemand en 1962, seulement traduite et publiée récemment (2005) en espagnol. Autrement dit, ce texte remonte à plus d'un demi-siècle. La deuxième concerne

---

<sup>47</sup> Nora Esperanza BOUVET. *Ibid.* p. 170-171.

<sup>48</sup> Günter KAHLE. *Orígenes y fundamentos de la conciencia nacional paraguaya*. Asunción, Instituto Cultural Paraguayo-Alemán, 2005, 363 p.

<sup>49</sup> Ignacio TELESKA. « El origen de la nación. » *ABC Color*. Asunción, 19 février 2006.

<http://www.abc.com.py/edicion-impresa/suplementos/cultural/el-origen-de-la-nacion-886889.html> (lien vérifié le 25 mars 2018)

les sources de première main qu'il a pu consulter. Elles sont fort nombreuses et diverses, mais elles proviennent soit de reproductions trouvées dans d'autres ouvrages, soit de collections de documents originaux publiées très souvent par des organismes publics. Il n'a donc pu travailler qu'à partir de sélections réalisées par d'autres. Cela explique peut-être le fait que sur les dix chapitres de son travail, il n'en consacre qu'un à la dictature du Dr. Francia. Quoiqu'il en soit, nous insistons sur le fait qu'il s'agit là d'une étude indispensable et de qualité.

Enfin, en tant que sources importantes, il convient de mentionner les ouvrages des Suisses Rengger et Longchamp<sup>50</sup>, qui ont vécu à Asunción entre 1819 et 1825 et côtoyé le dictateur, et celui des frères Robertson<sup>51</sup>, commerçants écossais ayant séjourné au Paraguay entre 1812 et 1815 et collaboré avec le Dr. Francia en matière commerciale. De même la correspondance du consul brésilien Manoel Antônio Correa da Câmara et celle de l'envoyé français Richard Grandsire sont à prendre en compte pour des motifs similaires. Bien sûr, ce que rapportent ces témoins ne doit pas être pris au pied de la lettre car les premiers cités écrivent à partir de leurs souvenirs, une fois rentrés en Europe. Les Robertson le font près d'un quart de siècle plus tard, mais Rengger et Longchamp seulement deux ans après avoir quitté le Paraguay. De plus, l'objectivité de ces observateurs est parfois sujette à caution. Les Robertson, par exemple, ont été expulsés du Paraguay par le dictateur en 1815 et il est assez clair qu'ils choisissent un ton sensationnaliste dans l'espoir de conquérir un large public. Le titre de leur second opus en témoigne. Le consul Câmara, lui, n'est pas autorisé à aller plus loin que le bourg frontalier d'Itapúa lors de sa deuxième mission et il y demeure deux ans, sans jamais pouvoir voyager jusqu'à Asunción, à l'instar de ce qui arrive à Grandsire. Cependant, leurs témoignages ne doivent absolument pas être rejetés pour autant, dans la mesure où ils nous offrent un point de vue exceptionnel et rare sur le Dr. Francia et le Paraguay de l'époque. Ils nous permettent de nous faire une certaine idée du style oratoire du dictateur, des thèmes de conversations qui lui plaisent, de ses connaissances, de ses habitudes, de son apparence, etc. En outre, en tant qu'Européens, leurs points de vue et

---

<sup>50</sup> Johann RENGGER, Marcellin LONGCHAMP. *Essai historique sur la Révolution du Paraguay*. Paris, Bossange, 1827, 300 p.

[https://archive.org/stream/DELTA53995FAa/BSG\\_DELTA53995FA#page/n339/mode/2up/search/enseigne](https://archive.org/stream/DELTA53995FAa/BSG_DELTA53995FA#page/n339/mode/2up/search/enseigne)  
[nt](https://archive.org/stream/DELTA53995FAa/BSG_DELTA53995FA#page/n339/mode/2up/search/enseigne) (Lien vérifié le 28 février 2018)

<sup>51</sup> John Parish et William Parish ROBERTSON. *Letters on Paraguay: Comprising an Account of Four Years' Residence in that Republic under the Government of the Dictator Francia*. Londres, John Murray, 1838, 2 vol., 359 p. et 344 p.

<https://archive.org/details/lettersonparagua01robeuoft> (vol. 1) (lien vérifié le 10 mars 2018)

<https://archive.org/details/lettersonparagua02robeuoft> (vol. 2) (lien vérifié le 10 mars 2018)

John Parish et William Parish ROBERTSON. *Francia's Reign of Terror: Being a Continuation of Letters on Paraguay*. Londres, John Murray, 1839, 425 p.

[https://archive.org/details/bub\\_gb\\_JRwaAAAAYAAJ](https://archive.org/details/bub_gb_JRwaAAAAYAAJ) (vol. 3) (lien vérifié le 10 mars 2018)



références sont distincts de ceux des Américains, avec ce que cela peut représenter comme problème ou avantage. Enfin, ils sont à même de comparer le Dr. Francia avec d'autres hommes d'Etat américains qu'ils ont pu connaître par ailleurs.

Finalement, les rapports des diplomates, ceux des officiers de marine, les journaux de l'époque, qu'ils soient américains ou européens, nous offrent l'opportunité de percevoir quelle est la vision que l'on porte à l'extérieur sur le dictateur et son pays, quels sont les préjugés favorables ou négatifs qu'on leur accole, et quelles représentations on s'en fait. Ce dernier point est d'ailleurs intéressant en ce qu'il révèle des intentions, idées et fantasmes qui circulent à l'étranger sur le Paraguay du Dr. Francia. Néanmoins, ce regard extérieur n'étant pas au centre de notre étude, nous n'y ferons référence que de manière occasionnelle pour éclairer notre propos.

Afin de répondre aux questions que nous soulevons dans cette introduction, nous allons consacrer la première partie de notre étude à la période coloniale. Ceci, principalement, pour deux raisons : d'une part parce que cette étape contribue fortement à l'essor de particularismes locaux. En résumant, on peut citer l'émergence d'une tradition d'autonomie politique unique dans les colonies espagnoles d'Amérique, la rapide apparition d'une population presque exclusivement métisse qui remplace les premiers colons aux côtés des indigènes, la prédominance d'une langue autochtone, le guarani, dans les communications entre habitants de la province. De plus, géographiquement, la province est très difficile d'accès, ce qui explique en partie les singularités mentionnées ci-dessus. Un autre facteur d'importance concerne le peu d'intérêt que la métropole porte à cette colonie. Cela s'explique, entre autres, par l'attrait économique limité qu'elle offre pour l'Espagne. Cette désaffection se traduit aussi par la rapide perte de prérogatives administratives et territoriales dont dispose au XVI<sup>e</sup> siècle la province du Paraguay. En outre, l'arrivée des jésuites dans la région et le développement de leur système de missions accentuent encore davantage les difficultés dont souffre la province et ses habitants. Les jésuites monopolisent une imposante main d'œuvre indigène au grand dam des colons et ils bénéficient de conditions commerciales et d'imposition bien plus avantageuses que ces derniers. Enfin, la province vit un état de siège continu sous la pression des avancées portugaises sur ses flancs nord et est d'un côté, et celle des autochtones insoumis du Chaco sur le front ouest. De plus, elle ne doit compter que sur ses propres forces pour y faire face. La couronne espagnole ne fournit aucune assistance. La création de la vice-royauté du Río de la Plata en 1776, avec Buenos Aires pour capitale, ne résout pas les problèmes dont souffre le Paraguay. Son

commerce, principalement les productions de *yerba maté*<sup>52</sup>, bois précieux et tabac, est dominé par des négociants étrangers à la province et lourdement taxé par les autorités espagnoles. On comprend bien, à la lecture de ces quelques faits, en quoi la période coloniale impacte grandement le développement de cette colonie et de ces habitants. Les sentiments d'isolement, d'abandon à leur sort, de danger constant d'agression extérieure et de menace pour leur survie, la domination politique et économique subie, tout cela, ajouté aux traits ethnique, linguistique, politique et géographique, conditionne fortement la vie et l'espace physique et mental dans lequel évoluent les Paraguayens de la colonie.

A notre avis, ce sont-là des éléments essentiels et qui expliquent, en grande partie, l'émergence de la figure du Dr. Francia sur le devant de la scène politique dès les premiers jours après le renversement des autorités coloniales espagnoles en mai 1811. Le Dr. Francia, lui-même issu de cette période coloniale, présente un projet politique clair, celui d'un Paraguay indépendant et républicain. C'est un projet auquel va adhérer la majorité des habitants, les différents congrès en attestent. Ce qui nous intéresse dans un deuxième temps dans ce travail, c'est d'étudier comment le Dr. Francia agit pour diffuser ses idées politiques, les mécanismes et arguments qu'il utilise pour convaincre ses concitoyens et, enfin, comment il s'y prend pour fédérer le pays autour de ses idées. A cette fin, après avoir récapitulé le contexte dans lequel intervient la révolution au Paraguay et montré comment le futur dictateur et ses collègues parviennent à maintenir le Paraguay à l'écart des prétentions annexionnistes des *porteños* et des *artiguistas*, nous allons nous attacher à l'étude de la principale arme dont dispose le Dr. Francia, le discours. Notamment, nous verrons comment il s'appuie et instrumentalise l'histoire passée de la province pour susciter l'adhésion des Paraguayens aux nouvelles institutions en place, en présentant les deux périodes comme une opposition entre servitude et liberté retrouvée. De même, il sera intéressant de noter comment le Dr. Francia met en avant et vante les mérites de ce qu'il énonce comme les nouvelles vertus cardinales dont chaque Paraguayen doit, selon lui, faire preuve et défendre : l'indépendance et le patriotisme. Pour ce, il va développer un argumentaire pédagogique qui vise à informer et éduquer les fonctionnaires de son administration et, à travers eux, ses concitoyens, sur les nouvelles valeurs politiques qu'il promeut et leur objectif. Enfin, nous terminerons cette deuxième partie en abordant la question des institutions, à savoir le système éducatif, l'Eglise et l'armée, afin de voir si et comment le dictateur les instrumentalise pour diffuser les nouveaux préceptes qu'il préconise et comment ces mêmes institutions peuvent servir de relai et de caisse de résonance dans un Paraguay où aucune presse ne circule.

---

<sup>52</sup> Plante (*Ilex paraguariensis*), dont les feuilles sont préparées pour être bues sous forme d'infusion.

Enfin, nous présenterons un des ressorts les plus importants du discours du Dr. Francia, à savoir l'opposition qu'il élabore sans relâche entre « nous » les Paraguayens et « eux » les étrangers, une tactique destinée à renforcer parmi les premiers un sentiment d'appartenance à la nouvelle communauté nationale par le biais de l'ostracisme déployé à l'égard des seconds. Sur ce point également, le dictateur fait appel, consciemment ou pas, à l'histoire coloniale de la province où l'exploitation extérieure joue un grand rôle. Par ailleurs, il nous faudra distinguer entre le traitement infligé aux étrangers de l'extérieur et à ceux de l'intérieur, en grande majorité des Espagnols établis au Paraguay depuis moins d'un demi-siècle, mais aussi des émigrés récents, des déserteurs et des esclaves venus y chercher refuge. Ceci nous permettra d'observer et de nuancer l'appréciation de la politique du dictateur souvent qualifiée de xénophobe. Pour terminer, nous évoquerons ce que nous appelons la menace extérieure, en tous cas telle que le dictateur la représente dans son discours, et qui est le fait des voisins immédiats du Paraguay. Nous établirons, ici, une claire distinction entre la menace imminente que font peser Buenos Aires, Artigas puis d'autres leaders du *Litoral*<sup>53</sup> argentin, et les Portugais (devenus Brésiliens à partir de 1822<sup>54</sup>) et la relation plus ambiguë qu'établit le dictateur avec les principales puissances mondiales de l'époque, la Grande Bretagne et la France. Dans les deux cas, il sera important de noter les variantes du discours dictatorial sur chacune de ces entités politiques pour analyser leur signification. Ce sera pour nous l'opportunité de tirer quelques conclusions sur les avantages et les limites que présente le discours du dictateur, mais aussi sa politique étrangère et son instrumentalisation de l'étranger.

---

<sup>53</sup> Les provinces du *Litoral* argentin sont celles qui sont situées entre les fleuves Uruguay et Paraná, à savoir celles d'Entre Ríos et de Corrientes. La province de Santa Fe est habituellement aussi comprise dans cet ensemble.

<sup>54</sup> Année lors de laquelle le Brésil proclame son indépendance.



# **PREMIÈRE PARTIE : LE PARAGUAY COLONIAL, SINGULARITÉS ET RAPPORT À L'ÉTRANGER**

José Gaspar Rodríguez de Francia (1766-1840) est, à juste titre, considéré comme le principal artisan de l'indépendance paraguayenne. Il est celui qui, dès les premiers jours suivant le renversement des autorités espagnoles à Asunción à la mi-mai 1811, guide et organise le mouvement qui aboutit à faire du Paraguay une république en 1813. Pendant plus d'un quart de siècle, comme consul d'abord, dictateur temporel, puis perpétuel à partir de 1816, il façonne le pays et assure, par un travail sans relâche, son développement et son statut d'Etat indépendant. Durant cette longue période, il s'appuie sur un appareil administratif extrêmement réduit et son contrôle sur l'armée est total. Aucune décision, même la plus triviale, n'échappe à son jugement. Il ressemble à un homme seul aux commandes de son navire. Pourtant, il est loin de l'être, il est entouré par plus de 100.000 habitants qui peuplent le pays à ce moment-là. Ce sont eux qui le portent au pouvoir lors de trois congrès tenus entre 1813 et 1816 et, à aucun moment, l'appui des campagnes où vit la très grande majorité de la population, ne lui fait défaut. Comment comprendre et interpréter ce soutien, apparemment indéfectible, à un homme et un projet politique construit sur un sentiment patriotique exacerbé où l'étranger, quel qu'il soit, est continuellement présenté comme un danger ?

Pour commencer à répondre à cette question, nous nous proposons, dans cette partie, d'étudier la période de domination espagnole qui précède l'indépendance du Paraguay. Notre intention n'est point de nous étendre de manière exhaustive sur la colonisation au Paraguay, mais bien de nous attarder sur certains de ses aspects que nous considérons pertinents pour éclairer notre sujet, et comprendre pourquoi ils ont contribué à créer, parmi les Paraguayens, un sentiment de particularisme, une conscience de leur singularité, un attachement au territoire mais aussi un rapport particulier à l'étranger. De même, nous sommes d'avis, que ces caractéristiques expliquent en grande partie l'origine du projet politique à caractère nationaliste mis en place par Rodríguez de Francia et l'appui dont il bénéficie dans le pays car, à l'instar de ses compatriotes, le dictateur est un produit de l'ère coloniale paraguayenne, de son histoire et de ses traditions.

De 1537, date de la fondation d'Asunción par les conquistadors espagnols, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la province du Paraguay vit sous le régime colonial imposé par Madrid. Durant cette période, elle connaît un développement très particulier, singulier à bien des égards. A ce sujet, Ignacio Telesca exprime le point de vue suivant :

*Históricamente, y a diferencia de otros países latinoamericanos, Paraguay puede encontrar las raíces de su propia identidad ya desde tiempos coloniales [...]. Esta conciencia paraguaya se fue tejiendo a través de múltiples hilos: el mestizaje sin lugar a dudas es uno de los primeros, aunque también la geografía jugó un papel muy importante, al ser una tierra olvidada por parte de la Corona española y de los mismos españoles. No se puede dejar de lado tampoco el hecho de haber sido el Paraguay una entidad propia como provincia colonial, como administración política y eclesiástica. Pero a la par con el mestizaje y la situación geográfica, lo que 'coadyuvó aún con mayor vigor y tenacidad a la formación de la nación paraguaya' fue la particularidad y exclusividad del idioma guaraní<sup>55</sup>.*

Selon son analyse, cinq éléments apparus sous la colonie ont participé à définir l'identité paraguayenne : la situation géographique de la province, le peu d'intérêt que lui porte la Couronne, le fait que le Paraguay ait toujours formé une entité administrative propre, le métissage de sa population et l'usage du guarani comme langue de communication entre tous ses habitants. Ces critères sont tous absolument pertinents. Néanmoins, ils doivent être précisés et, surtout, ils ne sont pas les seuls à prendre en compte. C'est ce que nous allons nous attacher à expliquer dans cette première partie de notre travail.

Le métissage, massif et rapide, fruit des relations entre conquistadors espagnols et femmes indigènes, et l'usage extrêmement répandu du guarani, langue du groupe indigène majoritaire dans la région, sont concomitants à l'installation des Espagnols à Asunción. Ces deux facteurs s'expliquent en grande partie par la situation géographique qu'évoque Telesca. Il signale par là, la très grande difficulté d'accès à la région, située au cœur de l'Amérique du Sud, une réalité qui persiste quasiment jusqu'à nos jours, si bien que l'écrivain Augusto Roa Bastos pouvait encore, en 1977, dépeindre le Paraguay comme une île entourée de terres<sup>56</sup>. Cet enclavement de la province est aussi à la source, comme nous le verrons, d'une tradition d'autonomie politique sans équivalent dans l'empire espagnol d'Amérique.

---

<sup>55</sup> Ignacio TELESKA, « La historiografía paraguaya y los afrodescendientes », *Los Estudios afroamericanos y africanos en América Latina. Herencia, presencia y visiones del otro*. Córdoba / Buenos Aires, Ferreyra Editor, Centro de Estudios Avanzados: Programa de Estudios Africanos (Córdoba) – Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales, CLACSO (Buenos Aires), 2008, p. 170-171.

<http://bibliotecavirtual.clacso.org.ar/ar/libros/sursur/AFRICAN/10tele.pdf> (lien vérifié le 6 mars 2018)

<sup>56</sup> Augusto ROA BASTOS. « Paraguay, una isla rodeada de tierra. » *Le Courrier de l'Unesco*. Paris, UNESCO, Août 1977, p. 56-59.

[http://www.lacult.unesco.org/docc/oralidad\\_06\\_07\\_56-59-paraguay.pdf](http://www.lacult.unesco.org/docc/oralidad_06_07_56-59-paraguay.pdf) (lien vérifié le 7 mars 2018)

Par ailleurs, si le Paraguay est une terre oubliée par la Couronne espagnole selon l'expression de Telesca, elle ne l'est que dans la mesure où le pouvoir colonial n'y investit pas. En ce qui concerne l'exploitation économique de ses ressources, Madrid ne cesse de tirer de substantiels bénéfices de la province. Cela est également le cas des autres échelons inférieurs de la structure coloniale situés en Amérique qui, tous, profitent économiquement des productions paraguayennes. Bien évidemment, ces mécanismes d'exploitation ne sont pas sans effet sur la province où la plupart des habitants souffrent de pauvreté chronique. De plus, dans l'esprit de la population, ils contribuent à établir un lien de cause à effet entre l'étranger, qu'il soit incarné par un fonctionnaire royal, un marchand ou une entité administrative, et les dépossessions subies. A ceci, il convient d'ajouter des pertes territoriales et de juridiction importantes au fil des siècles, souvent en faveur de Buenos Aires, une ville refondée par des colons d'Asuncion à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et qui bénéficie d'un accès maritime que le Paraguay a perdu.

Toutefois, le lien colonial n'est pas le seul élément qui concourt à accabler et entraver le développement de la province. Pendant près d'un siècle et demi, le Paraguay va être amputé d'une large partie de son territoire sur lequel vont s'établir et prospérer les fameuses missions de l'ordre fondé par Saint Ignace de Loyola. Les jésuites vont s'avérer de redoutables concurrents économiques et disposer de leviers politiques prépondérants au sein de la province, à tel point que les colons vont tenter de les chasser à plusieurs reprises et même initier un mouvement de révolte, connu sous le nom des *comuneros* d'Asunción, qui pendant près de 20 ans tiendra en échec les jésuites et le pouvoir royal. A cet « ennemi » de l'intérieur, il convient d'en ajouter deux autres qui exercent, pendant toute la période coloniale et même après, une pression constante sur les frontières de la province : les tribus indigènes insoumises du Chaco sur toute la façade ouest et, au nord et à l'est, les colons portugais qui ne cessent d'empiéter sur les possessions espagnoles. En plus des pertes humaines et déprédations causées, cette menace permanente produit également des effets sournois qui amplifient la dureté des conditions de vie des colons paraguayens. Madrid ne fournissant aucun soldat ni moyen militaire à la province, ils sont obligés d'assumer à leurs frais la défense de la province pendant de très long mois chaque année, délaissant par là même leurs tâches agricoles.

L'ensemble de ces facteurs contribue à faire du Paraguay une province assiégée, opprimée et exploitée par des éléments extérieurs, qu'ils fassent partie de la structure coloniale ou non, sans que jamais elle ne reçoive aucune aide. Ils favorisent également, par contraste, une prise de conscience des liens et particularités qui unissent la population de la

province. Nous verrons dans le deuxième chapitre de cette première partie que la création de la vice-royauté de la Plata en 1776, avec son siège à Buenos Aires, ne va pas réellement apporter de réponses satisfaisantes à ces problèmes et, au contraire, aura parfois tendance à les aggraver. Ceci n'est guère surprenant puisque la pression fiscale va se faire plus intense et l'administration coloniale plus présente. De plus, le Paraguay va voir arriver en son sein une nouvelle vague d'immigration en provenance de la péninsule espagnole. Ces arrivants, peu nombreux mais très actifs, principalement marchands, vont se substituer assez rapidement à l'ancienne élite de la province et occuper les postes de pouvoir politique de la province et dominer son commerce. En fin de compte, les réformes initiées pendant les dernières décennies de domination coloniale et leurs conséquences pratiques ne vont que confirmer l'état des choses en place précédemment. De nouveau, les colons paraguayens sont déplacés par des « étrangers » avec lesquels, sur le plan culturel, linguistique, social et ethnique, ils ne partagent que très peu. Il s'agit d'un processus dont le futur dictateur est témoin et avec lequel il va grandir et mûrir.



# CHAPITRE 1 : DE LA CONQUÊTE ESPAGNOLE À LA FIN DE LA TUTELLE LIMÉNIENNE (1537-1776)

## 1. Autonomie politique et métissage

### A. La Real provisión de 1537 : contexte et interprétation

Aux alentours de 1530, les premiers échos parvenus en Espagne au sujet de la région laissent présager d'un avenir radieux ou, tout du moins, plein d'espérances. Le territoire qui constitue le Paraguay contemporain semble être la porte ouvrant sur un fabuleux royaume aux richesses exceptionnelles. Alejo García, survivant de l'expédition de Díaz de Solís dans l'estuaire de la Plata, ayant eu vent de récits colportés par des Guaranis évoquant les fabuleuses richesses de la *Sierra de la Plata*<sup>57</sup> dominée par le *Rey blanco*<sup>58</sup>, organise et prend la tête en 1524, depuis l'île de Santa Catalina où il avait échoué, d'une expédition constituée en grande partie d'autochtones afin de partir à sa recherche. Ayant traversé le sud de ce qui est aujourd'hui le Brésil, le Paraguay et le désert du Chaco, il atteint les premiers contreforts des Andes (le premier Européen à entrer en contact avec l'empire inca) et réussit à amasser un butin conséquent. Cependant, sur le chemin du retour, son expédition est attaquée et décimée. Alejo García y trouve la mort. Alors qu'il fait relâche à Santa Catalina en 1526 sur la route des Moluques, Sébastien Cabot a vent de cette aventure. Se détournant de sa route initiale, il explore par voie fluviale la région durant plusieurs années. Il remonte le cours du Paraná et du Paraguay, retrouve des survivants de l'expédition de García, mais il ne peut mener plus avant son exploration du fait de l'hostilité des autochtones.

Ce n'est qu'avec l'expédition confiée en 1534 à l'*adelantado*<sup>59</sup> Pedro de Mendoza que débute, réellement, la conquête espagnole du Río de la Plata et du Paraguay. Parmi les tâches qui sont confiées à ce dernier, figure celle d'asseoir la présence espagnole dans cette partie du monde en faisant respecter les domaines de la Couronne espagnole fixés en 1494 par le Traité de Tordesillas<sup>60</sup>. Il s'agit également d'annihiler toute velléité portugaise d'atteindre la *Sierra de la Plata*. A cette fin, Mendoza et ses hommes fondent Nuestra Señora

---

<sup>57</sup> Selon la légende, terres (montagne) situées dans les Andes où abonderait l'argent.

<sup>58</sup> Roi de la *Sierra de la Plata*.

<sup>59</sup> A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, titre donné à certains des conquérants de l'Amérique, en particulier, ceux en partance pour des régions périphériques et peu connues, leur octroyant de larges pouvoirs dans les domaines politique, administratif, judiciaire et militaire.

<sup>60</sup> Traité signé en 1494 par l'Espagne et le Portugal. Il divise les terres « inconnues » à découvrir entre les deux monarchies par un méridien traversant l'Atlantique. Selon cette ligne de démarcation, la majorité des terres américaines appartiennent à la couronne espagnole.

Santa María del Buen Ayre (aujourd'hui Buenos Aires) en 1536 sur la rive sud de l'estuaire de la Plata. Puis, Mendoza envoie son second, Juan de Ayolas, remonter le cours des fleuves Paraná et Paraguay à la recherche de cette terre fabuleuse de la *Sierra de la Plata* tant fantasmée. Tombé malade quelques temps plus tard, Mendoza transfère ses pouvoirs à Ayolas, avant de s'embarquer pour l'Espagne, en accord avec les *capitulaciones*<sup>61</sup> signées le 21 mai 1534. Ayolas, quant à lui, disparaît dans le Chaco. Le pouvoir échoit dès lors à Domingo Martínez de Irala.

Sur bien des plans, on peut considérer Irala comme étant un des personnages clé de l'histoire coloniale de la province et le principal artisan de l'établissement et de la consolidation de la colonisation espagnole au Paraguay. De 1537 à sa mort, intervenue en 1556, il domine la scène locale, qu'il soit officiellement désigné ou élu gouverneur (1539-1542, 1544-1548 puis 1549-1556) ou en manœuvrant habilement en coulisses lors des brefs intermèdes de Núñez Cabeza de Vaca (1542-1544) et Diego de Abreu (1548-1549). Son œuvre, nous y reviendrons par la suite, est fondamentale sur plusieurs points. Elle lui survivra et aura des conséquences non négligeables sur la formation et l'évolution de la province et de ses particularismes.

Néanmoins, sur le plan politique, le fait le plus important de la période n'est pas à mettre directement à l'actif d'Irala puisqu'il n'en sera que le bénéficiaire. Il résulte d'une décision prise en métropole. La nouvelle de la mort de l'*adelantado* Mendoza, décédé sur le navire le ramenant en Espagne et le sort inconnu dans la Péninsule réservé à l'expédition vers la *Sierra de la Plata* menée par Ayolas, successeur désigné par l'*adelantado* Mendoza, oblige Charles Quint à envisager l'éventuelle vacance du pouvoir dans le Río de la Plata et à y remédier. A cette fin une *Real provisión* est promulguée le 12 septembre 1537 (certains auteurs mentionnent ce texte comme étant une *Real Cédula*<sup>62</sup>). Ce document de première importance, par sa transcendance, mérite que nous en retranscrivions de larges extraits et nous y attardions en détail:

*Don Carlos, por la divina clemencia, emperador siempre Augusto de Alemania, y Doña Juana su Madre, y el mismo Don Carlos por la gracia de Dios Rey de Castilla,*

---

<sup>61</sup> Contrat signé entre le monarque et le chef de l'expédition de conquête, stipulant les droits de chacun.

<sup>62</sup> Pour Kahle, « en la historiografía paraguaya esta resolución cuya estructura demuestra claramente su condición de Real Provisión, es repetida y erróneamente denominada Real Cédula. La Real Provisión es sin embargo, la máxima expresión de la ley pragmática del rey. Estaba equiparada a las leyes sancionadas por las Cortes y hasta podía modificar tales leyes. El hecho de que en este caso se trata de una Real Provisión y no de una Real Cédula demuestra con meridiana claridad la importancia que la Corona otorgó a este caso. » Günter KAHLE. *Orígenes y fundamentos de la conciencia nacional paraguaya*. Asunción, Instituto Cultural Paraguayo-Alemán, 2005, p. 39 (note de bas de page n° 2).

*de León, [...]. Por quanto vos Alonso de Cabrera Veedor de fundaciones de la Provincia del Río de la Plata, vais por nuestro capitán, en cierta armada a la dicha provincia, en socorro de la gente que allá quedó; que proveen Martín de Orduña y Domingo de Hermosa; y porque podría ser, que al tiempo que allá llegase, fuese muerta la persona que allá dejó por su teniente general D. Pedro de Mendoza Gobernador de las dichas provincias, ya difunto, y este al tiempo de su fallecimiento, o antes no hubiese nombrado Gobernador, o los Conquistadores o Pobladores no lo hubiesen elegido, os mandamos que en tal caso, y no en otro alguno, hagáis juntar los pobladores, y los que de nuevo fueron con vos, para que habiendo primeramente jurado de elegir persona cual convenga a nuestro servicio y bien de la tierra, eligen por Gobernador en nuestro nombre y Capitán General de aquellas provincias, la persona que según Dios y sus conciencias pareciere más suficiente para el dicho cargo; y el que así eligiereis todos en conformidad, o la mayor parte, use y tenga el dicho cargo, al cual por la presente damos poder cumplido para que lo ejecute cuando nuestra merced y voluntad fuere, y si aquel falleciese, se torne a proveer en otro por la orden susodicha<sup>63</sup>.*

En préambule, il convient de souligner que cette *Provisión* est unique en son genre dans les annales des plus de 300 ans d'histoire coloniale espagnole en Amérique quant à sa teneur et aux pouvoirs qu'elle octroie aux habitants d'une province de l'empire qui, dans ce cas précis, peuvent eux-mêmes choisir leur gouverneur<sup>64</sup>. En outre, au-delà de sa singularité, qui en soi pose question, ce texte laisse perplexé l'observateur averti sur plusieurs points quant à son interprétation.

Selon l'analyse la plus communément partagée par les auteurs l'ayant étudiée, l'éloignement et les difficultés d'accès à cette nouvelle région<sup>65</sup>, problèmes qui perdureront tout au long de la colonisation et bien après, sont les facteurs qui expliquent et justifient son existence. D'ailleurs, Efraím Cardozo voit dans le fait que le statut d'*adelantado*, avec les pouvoirs élargis qu'il implique, ait été octroyé aux premiers gouverneurs du Paraguay, une

---

<sup>63</sup> Wolfgang PRIEWASSER. *El Ilmo. Don Fray Bernardino de Cárdenas*. Asunción, Academia Paraguaya de la Historia, 2002, chap. VIII, note n° 9.  
[http://www.portalguarani.com/2402\\_wolfgang\\_priewasser/17366\\_el\\_ilmo\\_don\\_fray\\_bernardino\\_de\\_cardenas\\_por\\_wolfgang\\_priewasser.html](http://www.portalguarani.com/2402_wolfgang_priewasser/17366_el_ilmo_don_fray_bernardino_de_cardenas_por_wolfgang_priewasser.html) (lien vérifié le 25 février 2018)

<sup>64</sup> Une disposition quelque peu similaire fut adoptée pour la province du Venezuela en 1560 comme le signale Carlos Chávez : « *Conviene anotar que la corona, en 1560 y para Venezuela, había dispuesto un sistema de sustitución de Gobernador que adquiriría vigencia general al ser recogido en la Ley XII, del Título III, del Libro V de la Recopilación de 1680, que dice: 'Declaramos y mandamos que si fallecieren los Gobernadores durante el tiempo de su oficio, gobiernen los Tenientes que hubieren nombrado, y por ausencia o falta de los Tenientes, los Alcaldes Ordinarios; entretanto que Nos, o los Virreyes o personas que tuvieren facultad provean quien sirva, y si no hubiere Alcaldes Ordinarios, los elija el Cabildo para el efecto referido'.* » Toutefois, à la différence de la *Provisión* de 1537 concernant le Paraguay, les conditions et l'ordre de succession sont ici clairement définis par le monarque. Il est de plus précisé qu'il ne s'agit là que d'une mesure temporaire dans l'attente de la désignation officielle par l'autorité compétente d'un remplaçant. Carlos CHÁVEZ. « Los comuneros del Paraguay », *Historia y cultura del Paraguay*. Entrée du 23 juin 2009.  
<http://paraguay-historia.blogspot.com/2009/06/etapas-del-movimiento-comunero-en.html> (lien vérifié le 25 février 2018)

<sup>65</sup> Voir carte n° 1 p. 6.

confirmation de cette réalité<sup>66</sup>. Il apparaît raisonnable, en effet, de penser que le facteur géographique ait été pris en ligne de compte au moment de la rédaction du document. Il n'en demeure pas moins, qu'au-delà de ce critère, d'autres questions se font jour que la seule difficile accessibilité à ce territoire ne saurait expliquer.

Dans la *Provisión* qu'il paraphe, Charles Quint définit clairement le cadre du privilège qu'il octroie aux habitants de la province : élire le nouveau gouverneur s'il est prouvé qu'elle en est dépourvue, ce qui s'avèrera être le cas. Cette mesure est en soi extrêmement surprenante et ce à plusieurs titres. Dans le premier chapitre de l'ouvrage qu'il consacre à la révolte des *comuneros* d'Asunción, Adalberto López relève avec justesse un point intéressant concernant la *Provisión* de 1537 : « [...] *Il est étrange qu'un monarque si occupé, en Espagne, à concentrer le pouvoir entre ses mains et à détruire l'autonomie des municipalités et d'autres institutions dont elles avaient joui durant le Moyen Âge, puisse accorder un tel privilège à des conquérants d'une région que l'on croyait encore, à l'époque, riche en métaux précieux*<sup>67</sup>.

Nous pouvons sans difficulté admettre la légitimité et les contradictions soulevées par la question de López. D'une part, contrairement à la pratique en vigueur, Charles Quint ne prend pas sur lui de remédier directement à la vacance du pouvoir en nommant un nouveau mandataire, alors même qu'il envisage l'éventualité que le successeur légal de *l'adelantado* Mendoza ne soit plus, ce qui s'avèrera être le cas. Ceci est d'autant plus surprenant que le Río de la Plata, porte d'entrée vers la *Sierra de la Plata* tant fantasmée, semble à cette époque être un territoire prometteur en terme économique et que l'attachement et l'importance accordés par la Couronne, dès l'époque des Rois Catholiques, à l'établissement de contrats scrupuleux (*capitulaciones*) passés avec les conquérants des terres américaines en vue, notamment, de la répartition et de l'exploitation des richesses découvertes, n'est plus à démontrer. En outre la métropole commence déjà à bénéficier des retombées économiques de la conquête de l'empire aztèque et les fastes de la cour impériale de Charles Quint, ses possessions européennes et les guerres qui font périodiquement rage sur le continent obligent à des dépenses considérables. Dans ces circonstances, il est difficile d'interpréter et comprendre cette liberté accordée aux Espagnols du Río de la Plata.

---

<sup>66</sup> « *La Corona comprendió al iniciar su conquista la casi total imposibilidad del control directo, permanente y efectivo, de tan alejadas tierras. Por eso, al instituir el régimen del Adelantamiento otorgó a los primeros gobernadores, Mendoza, Alvar Núñez, Sanabria, Ortiz de Zarate, junto con el título de Gobernador, poderes amplísimos, casi reales, de corte feudal y de orden estrictamente militar.* » Efraím CARDOZO. *El Paraguay colonial. Las raíces de la nacionalidad*. Asunción / Buenos Aires, Nizza, 1959, p. 148.

<sup>67</sup> Adalberto LÓPEZ. *The Colonial History of Paraguay: The Revolt of the Comuneros, 1721-1735*. New Brunswick, NJ (Etats-Unis), Transaction Publishers, 2005, p. 7. NT.

Toutefois, le plus étrange de cette *Provisión* réside dans l'essence même du droit délégué à ses sujets du Paraguay par Charles Quint : élire la personne qui leur semblera le mieux à même de les gouverner. Cette liberté est accordée par le monarque qui, dans la Péninsule, entend imposer les nouveaux préceptes d'une autorité royale absolue d'ordre divin, celui qui, avec véhémence, s'oppose à la tradition moyenâgeuse espagnole des droits et libertés locales (*fueros*) ; le roi qui écrase militairement en 1521 la révolte des *comuneros* de Castille<sup>68</sup> qui, au nom de la tradition et de la défense des intérêts locaux, se sont soulevés contre un « mauvais gouvernant », un roi « étranger » à l'espagnol plus qu'hésitant, qui a placé ses favoris flamands à des postes clés dans la Péninsule et qui prétend, en sus, utiliser les ressources de la couronne de Castille au bénéfice de ses possessions du nord de l'Europe.

Ainsi, de nouveau, interpréter et comprendre ce document dans son contexte et les contradictions qu'il révèle, s'avère ardu. Aucun autre écrit de l'époque émanant de Charles Quint ou de son administration ne permet de l'éclairer ou même d'expliquer sa singulière existence. Toutefois, si l'on s'autorise à faire abstraction de son signataire, chose difficile, nous en convenons, l'essence de cette *Provisión*, qui autorise des colons à désigner celui qui les gouvernera, ne peut être considérée anachronique dans le contexte historique espagnol du XVI<sup>e</sup> siècle et des précédents, bien au contraire. L'idée que le peuple puisse choisir, élire, combattre ou même se défaire d'un mauvais gouvernant n'est pas étrangère aux ressortissants de la Péninsule, la rébellion des *comuneros* de Castille trouvant en partie sa justification intellectuelle dans cette philosophie. Efraím Cardozo y voit un lien avec la conception de l'origine du pouvoir au Moyen Age en Espagne lorsqu'il affirme que :

*Los pueblos de España, y sobre todo los de Castilla [...] habían vivido [...] con la opinión, inflexiblemente sustentada de que toda autoridad debe emanar del pueblo, porque Dios hizo a todos los hombres libres e iguales, y ningún señorío es legítimo si es injusto, [ajoutant que le Fuero Juzgo proclamait] Faciendo derecho el rey, debe haver nomme de rey; et faciendo tonto pierde nomme de rey*<sup>69</sup>.

Cette tradition ancrée dans les mentalités péninsulaires ne doit donc pas être négligée. De plus, il convient de rappeler que le XVI<sup>e</sup> siècle espagnol marque la naissance de l'école philosophique et théologique de Salamanque<sup>70</sup>, dont Francisco de Vitoria est le premier

---

<sup>68</sup> Révolte de la plupart des villes de Castille (1520-1521) contre le pouvoir royal de Charles Quint perçu comme « étranger » et comme détournant les ressources du royaume au profit de ses ambitions impériales.

<sup>69</sup> Efraím CARDOZO. *Op. cit.* p. 145-146.

<sup>70</sup> Groupe de théologiens et juristes du XVI<sup>e</sup> siècle liés à l'université de Salamanque qui reformulent le concept de droit naturel et concluent que puisque tous les hommes partagent la même nature, ils partagent les mêmes droits naturels (vie, propriété, liberté de conscience, dignité, etc.).

représentant. De 1526 à 1541, Vitoria professe dans ses *Relecciones*, entre autres choses, que « *los hombres no nacen esclavos. [...] El derecho natural no reconoce diferencias entre los hombres. El príncipe no puede instituir leyes que no miren al bien común. Si la republica tiene rey tirano, carece de rey*<sup>71</sup>. » Quelques décennies plus tard, Francisco Suárez, considéré comme l'un des plus illustres représentants de l'école de Salamanque et le précurseur de la théorie du pacte ou contrat social<sup>72</sup>, écrit :

*Ningún rey, ningún monarca de ley ordinaria tiene su potestad recibida directamente de Dios, o por institución divina, sino por voluntad e institución de los hombres. Según el pacto o convenio hecho entre el reino y el rey, la potestad de éste es mayor o menor. El pueblo ha transferido la potestad en el príncipe bajo la obligación y peso de mirar por la república y administrar justicia; y el príncipe ha aceptado así la potestad como la condición. Si el rey cambiase en tiranía su potestad justa, abusando de ella para daño manifiesto de la ciudad, podría el pueblo usar de su potestad natural para defenderse, porque de ésta nunca se ha privado. La república toda puede deponer al rey, ya en virtud del derecho natural, por el cual es lícito repeler la fuerza con la fuerza, y también porque en este caso, necesario para la propia conservación de la república, se entiende queda exceptuado de aquel primer pacto por el cual la república transfirió su potestad al rey. Porque si el rey tiene la potestad recibida del pueblo, siempre depende de él; luego la potestad del pueblo es superior*<sup>73</sup>.

Dans ce contexte où des théologiens expliquent que le mauvais roi peut être renversé par ses sujets puisqu'ils sont les vrais détenteurs du pouvoir et ne feraient, de la sorte, que le récupérer, la *Provisión* de 1537, même si elle va bien moins loin que les écrits de Suárez et Vitoria, n'apparaît plus comme un document singulier et déconnecté de l'esprit de son époque. Elire celui qui gouverne semble même relever du droit naturel le plus élémentaire. A juste titre, Cardozo, citant Viriato Díaz Pérez, souligne que les conquistadors espagnols du Río de la Plata ne sont pas étrangers à l'idéologie exprimée par les *comuneros* de Castille pour en être les contemporains et avoir pris part aux combats pour certains<sup>74</sup>.

Quant à déposer le mauvais gouvernant, nous venons de voir, selon les penseurs de l'école de Salamanque, cela est également un droit naturel du peuple. Ceci est extrêmement intéressant dans le cadre qui est le nôtre car les colons du Paraguay ne vont cesser durant la domination espagnole de s'arroger le droit de renverser toute autorité, civile comme religieuse, qui s'oppose aux intérêts vitaux de la province tels qu'ils les conçoivent. Ce point

---

<sup>71</sup> *Relecciones teológicas del Maestro Fray Francisco de Vitoria*, Madrid, 1933-1936, cité par Efraim CARDOZO. *Ibid.* p. 147.

<sup>72</sup> Accord au sein d'un groupe, dans lequel ses membres acceptent, de leur propre volonté, l'existence d'une autorité, de normes morales et lois auxquelles ils se soumettent.

<sup>73</sup> P. Francisco Suárez, *Tratado de las Leyes y de Dios legislador*, Madrid, 1918-1921, cité par Efraim CARDOZO. *Ibid.* p. 147.

<sup>74</sup> Efraim CARDOZO. *Ibid.* p. 151.

est fondamental en ceci qu'il explique en grande partie la prédominance au Paraguay d'une conception particulièrement développée de l'autonomie et du bien-fondé à déposer tout pouvoir illégitime aux yeux de la population. En outre, et nous y reviendrons plus longuement dans la deuxième partie de notre travail, le Docteur Francia nous semble avoir été grandement influencé par les penseurs de l'école de Salamanque, davantage peut-être que par les philosophes des Lumières qu'il a également lus. L'influence des premiers nous semble évidente, notamment dans ses actions et écrits des premières années de l'indépendance.

Le dernier point relatif à la *Real provisión* de 1537 sur lequel nous souhaitons nous attarder, tient à la fréquence à laquelle on pourra recourir à ce type d'élection<sup>75</sup>. Le texte ne prévoit aucune limite quant au nombre de fois auquel on peut faire appel à cette norme. Ceci est particulièrement surprenant car, au-delà de la tendance absolutiste en marche en Espagne, on aurait pu supposer que, dans l'esprit de Charles Quint, les circonstances exceptionnelles liées à la distance et à l'immensité du nouveau territoire ne seraient éventuellement plus rédhibitoires dans un proche avenir et que l'on pourrait sans peine revenir au système traditionnel de nomination (le fonctionnaire local au rang le plus élevé pourvoyant le poste à titre provisoire dans l'attente d'une désignation définitive par le roi de la personne de son choix), favorisant ainsi un contrôle plus strict de l'administration des provinces coloniales par le monarque et l'administration péninsulaire.

D'un point de vue légal, la *Real provisión* du 12 septembre 1537 ne demeure en vigueur que jusqu'en 1568, date de l'extinction des *capitulaciones* de l'*adelantado* Mendoza. Toutefois, elle n'est abrogée clairement et définitivement qu'en 1735 après l'ultime épisode de la révolution des *comuneros* d'Asunción sur ordre du Capitaine Général du Río de la Plata, Mauricio Bruno de Zabala, officiellement au motif qu'elle ne figurait pas dans la compilation de *Leyes de Indias*<sup>76</sup> de 1680. Néanmoins, l'important ici n'est point de se prononcer sur la réelle valeur juridique du document durant les deux premiers siècles de colonisation et de savoir si les habitants de la province y ont, à tort, eu recours à plusieurs reprises mais, plutôt, de constater sa revendication, son ancrage dans les mentalités, l'usage réitéré qu'en font les colons, et plus particulièrement le *cabildo*<sup>77</sup> d'Asunción, pour élire le gouverneur de la province. On y fait appel dans le cadre prévu initialement ou, par exemple,

---

<sup>75</sup> Voir texte de la *Real provisión* de 1537 cité ci-dessus (dernière phrase): « *y si aquel falleciere, se torne a proveer en otro por la orden susodicha.* »

<sup>76</sup> Compilation des lois concernant les colonies américaines et asiatiques de la couronne espagnole, réalisée sous le règne de Charles II.

<sup>77</sup> Institution municipale où siégeaient les notables du lieu.

lorsque certains des fonctionnaires nommés n'atteignent jamais Asunción mais, également, et c'est en cela que réside une des originalités du Paraguay colonial, afin de pourvoir ce poste après que le titulaire en fut débarqué par les colons espagnols pour mauvaise gouvernance. A titre d'exemple, on pourrait citer la destitution du gouverneur Felipe Cáceres en 1572, les multiples élections au poste de gouverneur du *criollo*<sup>78</sup> (le premier dans l'histoire coloniale espagnole) Hernandarias de Saavedra au tournant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ou, encore, celle de l'évêque Bernardino de Cárdenas en 1649, chacun de ces épisodes marquant la préférence et l'imposition par les colons de la province d'un candidat différent de celui désigné par l'autorité royale.

En cela, l'application récurrente et élargie de ce texte dénote, selon nous, de l'enracinement dans la province, dès les prémices, d'une certaine tradition d'autonomie liée à la volonté de ses habitants de défendre leurs droits à l'intérieur d'un territoire délaissé et exploité dans le cadre du système colonial, que leurs efforts soient ou non couronnés de succès. Il met en exergue leur détermination de se battre pour faire valoir leurs intérêts, même si cela implique de s'opposer frontalement à l'administration impériale.

## **B. Autres manifestations d'autonomie politique**

La *Real provisión* de 1537 est le premier jalon sur lequel les conquistadors puis les colons de la région, vont s'appuyer pour, progressivement, tenter d'accaparer davantage de droits au détriment de la Couronne. D'autres événements confirmant cette tendance vont rapidement suivre. L'élévation d'Asunción au statut de ville avec la création d'un *cabildo* en 1541 puis, quelques années plus tard, le renversement de l'*adelantado* Alvar Núñez Cabeza de Vaca, en sont deux exemples.

Au premier abord, le fait qu'Asunción soit pourvue d'un *cabildo* en septembre 1541, quatre ans après sa fondation, ne semble pas vraiment surprenant. Buenos Aires, perpétuellement sous la menace des indigènes, vient d'être évacuée et abandonnée sur ordre d'Irala. Les survivants sont regroupés à Asunción, qui devient dès lors la tête de pont de la conquête espagnole dans la région, et qui bénéficie d'une plus grande proximité avec la tant convoitée *Sierra de la Plata*. De plus, les autochtones qui vivent aux alentours s'avèrent bien plus amicaux. Ce qui pose problème ici, c'est l'illégalité manifeste de cet acte:

---

<sup>78</sup> Espagnol né en Amérique de parents espagnols.



*La nueva ciudad [Asunción] entrañaba el orden civil pese a que el único orden admitido en el Río de la Plata por las capitulaciones era el militar. Su fundación fue una atrevida innovación y un reto a la autoridad real. Don Pedro de Mendoza estaba facultado para erigir sólo fortalezas desprovistas de autonomía municipal, sin gobierno propio y sujetas a la disciplina militar*<sup>79</sup>.

Certains auteurs, tels Viriato Díaz Pérez ou Cardozo, voient dans cette usurpation de prérogatives, le fait qu'Irala serait une sorte d'héritier des *comuneros* de Castille et aurait, ainsi, perpétué l'esprit de ces derniers dans le Nouveau-Monde. Sans nous prononcer sur la validité d'une telle affirmation, il nous semble davantage significatif de noter qu'aucun des officiers royaux sur place ne s'oppose à l'initiative du nouvel homme fort d'Asunción. Deux d'entre eux, d'ailleurs, sont désignés *regidores*<sup>80</sup>, le *veedor*<sup>81</sup> Alonso Cabrera, porteur de la *Real provisión* de 1537, et le trésorier García Benegas<sup>82</sup>. On aurait alors pu attendre de Charles Quint une réaction contraire à cet acte allant à l'encontre de sa volonté initiale, mais il se contente d'entériner cet état de fait et octroie à la ville ses propres armes<sup>83</sup>.

Bien plus étonnante encore est la réaction du monarque à une action défiant ouvertement son autorité. Le 11 mai 1542, le nouvel *adelantado* pour le Río de la Plata, Alvar Núñez Cabeza de Vaca, arrive à Asunción pour prendre possession de sa charge. Sa seule présence et celle de sa troupe signifient que les richesses espérées de la *Sierra de la Plata* devront être partagées entre un plus grand nombre de conquistadors. De plus, très rapidement, il s'aliène la sympathie des Espagnols du Paraguay en tentant de mettre fin à l'exploitation débridée des Guaranis, notamment sexuelle, qui était tolérée par Irala. Il écarte également les officiers royaux du Trésor, habitués jusqu'alors à participer aux décisions concernant la province. Enfin, l'expédition qu'il organise à travers le Chaco pour atteindre les trésors fantasmés des contreforts des Andes est un échec complet. Revenu malade à Asunción, il est fait prisonnier lors du soulèvement du 25 avril 1544 auquel la majorité des Espagnols d'Asunción prend part, peu nombreux étant ceux qui demeurent fidèles à l'*adelantado*. Entre autres griefs, il lui est reproché d'avoir voulu être roi à la place du roi et d'avoir gouverné comme un tyran.

Certains historiens, pour la plupart paraguayens, ont cru déceler dans le renversement

---

<sup>79</sup> Efraím CARDOZO. *Op.cit.* p. 150.

<sup>80</sup> Conseiller municipal.

<sup>81</sup> Fonctionnaire chargé du contrôle des activités des corporations et de leurs établissements.

<sup>82</sup> Carlos ZUBIZARRETA. *Historia de mi ciudad: 1. Etopeya de la Asunción colonial*. Asunción, Emasa, 1964, p. 34.

<sup>83</sup> Günter KAHLE. *Op. cit.* p. 45.

de Cabeza de Vaca, la victoire d'un mouvement *comunero* sur l'absolutisme représenté par l'*adelantado*. Pour notre part, à l'instar de Julio César Cháves<sup>84</sup> et Adalberto López<sup>85</sup>, cette interprétation nous semble inappropriée, les deux camps se jetant à la face l'anathème de *comunero*, chacun prétendant agir au nom du monarque et de ses intérêts. L'important, pour le sujet qui nous occupe, se situe ailleurs. Il s'agit de la réaction de Charles Quint et de la cour impériale à ce coup de force qui voit le plus haut représentant de l'autorité royale dans la région arrêté, jeté dans un cachot enchaîné, maintenu au secret durant près d'un an, avant d'être embarqué de force vers l'Espagne. Günter Kahle résume parfaitement la portée de ce soulèvement et la réaction impériale lorsqu'il écrit :

*La rebelión que estalló para derrocar a Alvar Núñez tendría vasto alcance. Al sublevarse la provincia contra el gobernante legalmente constituido por el Rey, se puso en tela de juicio por primera vez la legitimidad de todo el sistema de gobierno de la Provincia del Río de la Plata. Por primera vez se había destituido por libre y espontánea voluntad a un representante legítimo del Rey. La Corona, que luego de un prolongado juicio hiciera condenar al depuesto Adelantado, confirmó en el cargo a Irala, quien había sido electo sucesor en virtud de una revuelta. Esta ratificación sentó un peligroso precedente para el ulterior proceso evolutivo de la provincia. El triunfo de esta primera revolución estimuló a los paraguayos de ahí en más, a destituir autoridades a voluntad, para proceder luego a la elección de otras nuevas sin ocuparse de aguardar decisiones de la Corona ni prestar atención a las disposiciones reales al respecto*<sup>86</sup>.

Au-delà de ces événements, c'est bien la réaction de la Couronne espagnole, par son acquiescement, qui conforte le début d'une prise de conscience par les colons de leur force et de leurs droits, puisque leurs coups de force, pacifiques ou non, sont entérinés en haut lieu. Interpréter cette clémence royale demeure difficile. S'agit-il de ne pas s'opposer frontalement à des actions cautionnées par les fonctionnaires dépêchés sur place comme lors de la création du *cabildo* d'Asunción ? Le monarque est-il convaincu de la justesse des mesures prises contre Cabeza de Vaca ? Estime-t-on qu'Irala est l'homme le plus à même d'asseoir la domination de l'Espagne dans le sud du continent alors que les trésors de la *Sierra de Plata* font toujours fantasmer ? Quoi qu'il en soit, ce qui importe ici est le signal donné aux colons paraguayens. Cet assentiment royal peut très facilement s'interpréter comme un blanc-seing, d'ailleurs, nombre de mouvements contre l'autorité locale ou la présence jésuite durant les décennies et siècles suivants, se réclameront ou en appelleront au monarque. Adalberto López note aussi à ce sujet que « *durant les deux siècles suivants, les habitants du Paraguay*

---

<sup>84</sup> Voir Julio César CHAVES, *Historia general del Paraguay*, cité par Juan Bautista RIVAROLA PAOLI. *La economía colonial*, Asunción, A cargo del autor, 1986, note 111.

[http://www.portalguarani.com/1067\\_juan\\_bautista\\_rivarola\\_paoli/9650\\_la\\_economia\\_colonial\\_autor\\_juan\\_bautista\\_rivarola\\_paoli.html](http://www.portalguarani.com/1067_juan_bautista_rivarola_paoli/9650_la_economia_colonial_autor_juan_bautista_rivarola_paoli.html) (Lien vérifié le 28 février 2018)

<sup>85</sup> Adalberto LÓPEZ. *Op. cit.* p. 12-13.

<sup>86</sup> Günter KAHLE. *Op. cit.* p. 51-52.

*feront usage de la cédula [Real provisión de 1537] non seulement pour élire de nouveaux gouverneurs lorsque le poste est vacant mais, au grand dam de la Couronne espagnole, également pour renverser certains d'entre eux qui s'avèrent impopulaires*<sup>87</sup>.

En écrivant ces lignes, López fait allusion à divers épisodes tumultueux de l'histoire politique de la province, atteignant leur paroxysme lors de la révolte des *comuneros* d'Asunción entre 1721 et 1735. Dès le départ, la province est épisodiquement secouée par des crises politiques de tous ordres, relevant parfois du conflit de personnes mais, le plus souvent, d'une volonté de défendre ce qui est perçu par les colons comme les intérêts de la province. Comme nous l'avons mentionné auparavant, la *Real provisión* de 1537 est pour les colons un instrument précieux dont ils font un usage répété, pour pallier la vacance du pouvoir ou élire un nouveau mandataire après le renversement du précédent.

Toutefois, il nous semble impossible d'expliquer et de justifier la réitération de ces révoltes et le subséquent ancrage dans la conscience collective qui en résulte, par la seule volonté des colons paraguayens de faire et défaire ceux qui les ont gouvernés. Celles-ci ne sauraient s'expliquer ni être possibles sans évoquer la faiblesse de l'autorité exercée par administration royale et le désintérêt de la métropole pour cette province aux marges de l'empire, une fois évaporé le mirage de la porte d'accès vers la *Sierra de la Plata*. Ces facteurs vont contribuer, directement ou indirectement, à forger un développement particulier et une société coloniale singulière, qui se construit en opposition à cet abandon et sur un sentiment quasi permanent d'injustice.

En 1592, un soulèvement contre Alonso Vera y Aragón, gouverneur honni, amène à l'élection, au nom de la *Real provisión* de 1537, de Hernando Arias de Saavedra dit Hernandarias. Cette révolte à l'origine de l'arrivée au pouvoir d'Hernandarias représente un fait marquant dans l'histoire coloniale du Paraguay et de l'Amérique espagnole en général. Pour la première fois, un créole américain accède à une telle charge. Certes, c'est par le biais d'une élection locale que cet événement a lieu – Hernandarias est élu par ses pairs, les Espagnols du Paraguay, qui voient en lui un homme capable et respecté – et très rapidement cet épisode alarme le vice-roi du Lima qui nomme un remplaçant. Néanmoins, en 1598, par une nouvelle élection et en 1602 sur désignation du vice-roi cette fois-ci, Hernandarias se retrouve à nouveau à la tête de la province. Il est par deux fois, en 1601 et 1614, confirmé

---

<sup>87</sup> Adalberto LÓPEZ. *Op. cit.* p. 7. NT.

dans ses fonctions par le roi Philippe III<sup>88</sup>. Si son ascension et sa longévité politique sont dues tout autant aux aptitudes d'administrateur dont il fait preuve qu'à la noblesse de son lignage, il n'en demeure pas moins vrai que le soutien répété de ses congénères à un des leurs, un fils du Paraguay, se situe à l'origine de son pouvoir ainsi qu'en témoigne l'évêque Lizárraga en novembre 1608 qui écrit que « *como nació en estos reinos habla la lengua como los mismos naturales, sabe sus costumbres y casi conoce sus pensamientos : témenle y obedecen al pensamiento*<sup>89</sup>. » Son accession à la tête de la province symbolise l'émergence au Paraguay d'un phénomène politique et social singulier dont les racines sont à chercher dans la gestion et certaines des décisions prises un demi-siècle plus tôt par Irala : l'apparition et le poids croissant sur la scène politique paraguayenne des métis, les *mancebos de la tierra*<sup>90</sup>, un phénomène intimement lié au désintérêt de la « mère patrie » pour cette colonie si reculée.

### C. Immigration européenne et métissage, l'héritage d'Irala

Nous l'avons évoqué au préalable, Domingo Martínez de Irala est celui qui, par ses décisions, va en partie modeler le Paraguay colonial. L'échec consommé en 1549 d'une nouvelle expédition menée à partir d'Asunción pour atteindre les trésors de la *Sierra de la Plata* scelle le sort de la province. Il est dorénavant évident que ce territoire mythique, longtemps convoité, est celui de l'ancien empire inca déjà conquis par les troupes de Pizarro et que son accès est bien plus aisé par la côte pacifique qu'à travers les étendues désertiques du Chaco où règnent des tribus indigènes hostiles. Charles Quint confirme d'ailleurs dans une *cédula* du 4 novembre 1552 que « *toute exploration et activité de conquête dans la région de la Plata devra être suspendue*<sup>91</sup>. » Ce fait marque la fin du processus de conquête et le début

<sup>88</sup> « *Habida cuenta de las múltiples peticiones y sobre todo, por la recomendación que la propia Audiencia de Charcas formulara, el Consejo de Indias –contrariando disposiciones en el sentido de que ningún criollo debiera ocupar altos cargos gubernamentales en sus propias provincias– abogó ante el Rey por la designación de Hernandarias como Gobernador. [...] Queda como hecho notable que Hernandarias efectivamente –por una resolución del Rey Felipe III de fecha de 6 de noviembre de 1601– fuera el primer criollo designado Gobernador.* » Günter KAHLE. *Op. cit.* p. 121-122.

<sup>89</sup> Cité par Anibal ABADIE-AICARDI. « Acerca de los orígenes históricos de la conciencia nacional paraguaya. » *Interamerican Review of Bibliography*, vol. 18, n° 1, 1968, p. 46.

<sup>90</sup> Dans le Paraguay et du Río de la Plata colonial, le *mancebo de la tierra* est littéralement un « fils de la terre », autrement dit, un jeune homme né en Amérique. On pourrait l'assimiler au criollo [descendant d'Espagnol né en Amérique] mais, dans le contexte local, il s'avère être un métis et non un « blanc ». Il est issu de l'union d'un Espagnol et d'une femme guarani. Les *mancebos de la tierra* forment en général le gros de la troupe des expéditions partant d'Asunción pour aller fonder des villes. D'après Andrew Nickson, c'est le cas de l'expédition confiée à Juan de Garay pour aller refonder Buenos Aires à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. R. Andrew NICKSON. *Historical Dictionary of Paraguay*. Metuchen (N.J. Etats-Unis) / Londres, The Scarecrow Press. Latin American Historical Dictionaries, n° 24, 1993, p. 364.

<sup>91</sup> Jan M. G. KLEINPENNING. *Paraguay 1515-1870. A Thematic Geography of its Development*. Madrid / Francfort, Iberoamericana / Vervuert, 2003, vol. 1, p. 173. NT.

de celui de colonisation de la région. Les Espagnols du Río de la Plata, dont Asunción est le centre névralgique, doivent se résigner à demeurer et peupler un territoire qui n'offre aucune richesse minérale particulière. Cet état de fait va conditionner l'avenir de la province. Le Paraguay ne présentant dès lors aucune perspective d'enrichissement rapide, l'émigration espagnole se tarit<sup>92</sup> et, très rapidement, la Couronne, dans une logique propre d'exploitation coloniale, s'emploie à tirer un maximum de bénéfices de la région.

L'immigration européenne au Paraguay durant les presque trois siècles de colonisation est particulièrement limitée. « *La afluencia española en el Paraguay comenzó y terminó en el siglo XVI, entre los años 1537 y 1571. En 1594, los oficiales reales Rojas de Aranda y García de Cunha certificaron: 'La gente nacida en España se va acabando en esta tierra'. En los siglos posteriores ya no se habría de producir ningún aporte de sangre europea*<sup>93</sup>. » Le solde s'élève à environ 3000 péninsulaires au cours du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>94</sup>, mais un certain nombre meurt sans descendance ou retourne en Espagne. Quant à l'immigration féminine en provenance de la Péninsule, elle est quasi inexistante. Les seuls apports notables ont lieu en 1555 et en 1570, une cinquantaine de femmes au total selon Rafael Eladio Velázquez<sup>95</sup>, pour environ 2500 conquistadors (une fois soustraits artisans et laboureurs) d'après ce même auteur, dont seulement 1000 à 1200 s'installent réellement dans la province.

Ce déficit démographique n'est cependant pas suffisant pour paralyser la colonisation de la région. En effet, il est plus que largement compensé par un phénomène que l'on retrouve partout ailleurs dans l'Amérique espagnole, le métissage, mais qui au Paraguay prend des proportions tout à fait considérables. S'appuyant sur une coutume guarani consistant à offrir des femmes en gage d'alliance, les conquistadors multiplient femmes et concubines. Selon certains chroniqueurs de l'époque cités par Kleinpenning<sup>96</sup>, en 1545, sous le gouvernement d'Irala, la majorité des conquistadors comptent de 15 à 40 concubines, certains jusqu'à 70 et le reste au moins cinq ou six. Si bien qu'en 1555, on estime le nombre d'enfant métis à 6000, soit dix fois plus que le nombre d'Espagnols. Une génération plus tard, le phénomène s'est amplifié puisque l'on dénombre environ 10000 métis pour 280 conquistadors d'âge avancé. Toutefois, il convient de préciser d'emblée que ce phénomène

---

<sup>92</sup> « *Si al Paraguay inmigraron muy pocos españoles y sólo excepcionalmente alguna mujer europea, se debe a que una economía agrícola de nivel inferior a la de España, sin pan ni vino, no podía atraerlos. En una colonia de pequeños agricultores pobres no había perspectivas de ganancias fáciles.* » Oscar CREYDT. *Formación histórica de la nación paraguaya*. Sans lieu, Sans nom, 1963, p. 16.

<sup>93</sup> Efraím CARDOZO. *Op. cit.* p. 56.

<sup>94</sup> Voir Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 1429 pour détails (tableau).

<sup>95</sup> Cité par Jan M. G. KLEINPENNING. *Ibid.* p. 1430 et 1433.

<sup>96</sup> Jan M. G. KLEINPENNING. *Ibid.* p. 1434 et 1438.

de métissage ne concerne bien évidemment pas l'ensemble des Guaranis loin s'en faut, mais principalement ceux étant établis sur le site d'Asunción et ses alentours. En effet, à mesure que l'on s'éloigne de ce lieu, la tendance sera davantage à réunir les indigènes au sein de *pueblos de indios*<sup>97</sup> dirigés par un prêtre et un administrateur *criollo*, où ils vivent en communauté à l'abri, en théorie, des colons. À côté de cette structure, vont également cohabiter celles de l'*encomienda*<sup>98</sup> et de la mission. Beaucoup d'indigènes vont longtemps demeurer à l'écart de ce processus de métissage.

Ce phénomène de métissage est bien sûr encouragé par les conquistadors car, en plus de pallier au manque de femmes, il leur permet d'asseoir leur domination sur les indigènes à travers un système d'alliance et de parentèle qui leur fournit les bras dont ils ont besoin, aussi bien pour mener leurs expéditions que pour les nourrir<sup>99</sup>. Ce qui nous intéresse, au-delà de ce seul fait qui est en soi exceptionnel par son amplitude, ce sont les conséquences à long terme sur le développement de la province. Peu de temps avant sa mort intervenue en 1557, Irala reconnaît officiellement sa nombreuse descendance issue de ses relations avec des indigènes et il enjoint à ses capitaines d'en faire de même<sup>100</sup>. Il marie religieusement nombre de ses filles métisses avec les conquistadors les plus distingués. Par ce geste, il officialise et consacre la place du métis dans la société. « *En el Paraguay tuvieron todas las puertas abiertas* », écrit Cardozo<sup>101</sup>. La plupart de ces métis jouissent du statut d'Espagnol et des droits qui y sont attachés. Certains reçoivent des *encomiendas*<sup>102</sup> et accèdent à des postes de décision. Ils participent au processus de colonisation et ne paient pas l'impôt. Ils ne souffrent pas les discriminations que connaissent leurs homologues dans d'autres régions de

---

<sup>97</sup> Village dans lequel sont regroupés un certain nombre d'indigènes sous l'autorité religieuse d'un prêtre et administrative d'un fonctionnaire.

<sup>98</sup> Groupe d'indigènes octroyés comme récompense à un conquérant [*encomendero*], pour services rendus et qui doivent travailler pour lui en échange de sa protection et d'une instruction religieuse.

« *La encomienda indiana consistía en la asignación a los colonizadores de un número de indios para llevar a cabo trabajos a su servicio [...]. En esencia, el encomendado [sic] [lire encomendero] aceptaba la obligación de protegerlos e instruirlos por el camino de la civilización y el cristianismo, y, a cambio de ello, recibía de los indios servicios y tributos. A veces la encomienda en América llegó a asumir características muy cercanas a la proscrita esclavitud.* » Justina RODRÍGUEZ GARCÍA y Josefina CASTILLA SOTO. *Diccionario de términos de Historia de España*. Edad Moderna. Barcelona, Ariel Practicum, 1998, p. 70.

<sup>99</sup> Si dans un premier temps cette alliance entre Guaranis et Espagnols est volontaire, les abus continuels de ces derniers et l'exploitation de la force de travail des indigènes (au sein de la « cellule familiale » élargie des *pueblos de indios* ou de l'*encomienda*) vont provoquer plusieurs révoltes et alimenter le ressentiment des premiers. Loin de l'image idyllique parfois colportée, la résistance guarani va perdurer jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Pour plus de détails, voir Juan Carlos GARAVAGLIA. *Mercado interno y economía colonial*. México, D.F., Grijalbo, 1983, p. 262-263 et 266-267.

<sup>100</sup> Rubén BAREIRO SAGUIER. *Le Paraguay*. Paris, Bordas, 1972, p. 21-22.

<sup>101</sup> Efraím CARDOZO. *Op. cit.* p. 70.

<sup>102</sup> « *La plupart des encomenderos sont rarement nés en Espagne, ils sont parfois créoles et souvent métis.* » Capucine BOIDIN. *Guerre et métissage au Paraguay, 2001-1767*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 234.

l'empire<sup>103</sup>. Ils sont membres de plein droit de la société coloniale paraguayenne et le statut d'Espagnol leur est reconnu, ce que confirme le recensement de 1682<sup>104</sup>. Vingt ans auparavant, le roi Philippe IV avait entériné cet état de fait, tout à fait exceptionnel, en arbitrant en faveur d'un métis paraguayen, Andrés Benítez, qui risquait d'être soumis à l'encomienda, ordonnant du coup sa remise en liberté, l'exemptant du paiement de l'impôt imposé aux indigènes et le déclarant libre pour être considéré comme Espagnol<sup>105</sup>. Au sujet de ces *mancebos de la tierra* et, plus généralement, sur les rapports entre classes sociales et ethniques dans le Paraguay colonial, Creydt affirme que :

*En gran medida, los criollos mestizos tuvieron que reemplazar a los españoles inevitablemente, como encomenderos, estancieros, miembros del Cabildo de Asunción y funcionarios locales. A consecuencia de este cambio, en el Paraguay no ha podido cristalizarse una estructura jerárquica de cuatro castas como en otras colonias españolas. La casta superior europea y la casta inferior de negros y mulatos tuvieron una importancia relativamente pequeña [...]. La principal división de castas era entre los mestizos, que eran llamados 'españoles', y los indios. Y ambos hablaban el mismo idioma, lo que atenuaba el antagonismo de castas en cierto grado<sup>106</sup>.*

Contrairement à l'image de la société coloniale paraguayenne que nous présente Creydt, il faut cependant se garder de tout angélisme et ne pas nier que le statut social et la considération dont bénéficient les métis au Paraguay sont critiqués, tant par certains religieux que par les autorités vice-royales. Placer l'ensemble d'entre eux au sommet de la pyramide sociale de la province serait erroné. Le cas d'Andrés Benítez mentionné ci-dessus, en atteste. Néanmoins, il est indéniable qu'ils bénéficient de privilèges qui ne sont accordés nulle part d'autre à leurs semblables. Ainsi, en 1598, sur demande du procureur d'Asunción, Tomás de Garay, le vice-roi de Lima consent à accorder aux métis de la province un droit égal à celui que détiennent les Espagnols péninsulaires en vue de la désignation à des charges officielles. Il s'agit, dans le système colonial espagnol et compte tenu des mentalités et des préjugés à

---

<sup>103</sup> Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 1435-1436.

<sup>104</sup> « Les Espagnols représentaient 36,8 pourcent de la population, ce qui était encore une minorité. Le groupe ne comprenait quasiment aucun 'péninsulaires' et seulement quelques 'Créoles'; Il comprenait principalement des mestizos. Ils étaient considérés comme Espagnols, ce qui est la raison pour laquelle ils n'étaient pas comptés séparément. » Jan M. G. KLEINPENNING. *Ibid.* p. 1452. NT.

<sup>105</sup> « Se me ha hecho relación de que los primeros conquistadores y pobladores que pasaron a ellas [Paraguay] no llevaron mujeres españolas, por cuya causa se casaron con hijas de los indios caciques, nobles de aquellas tierras, de quien proceden los descendientes de los dichos conquistadores, los cuales siempre han sido tenidos por hijos de españoles y tratados con los privilegios y exenciones de tales, sin que se haya intentado encomenderlos, ni obligarlos a tributo ninguno [...]. Mando a mi Gobernador que al presente y adelante fuere de las dichas Provincias del Paraguay que, luego ante él se presente esta mi Cédula, ponga al dicho Andrés Benítez [le métis en question] en libertad, declarándole por libre y exento de la obligación de la paga del tributo, que así es mi voluntad. » Décret royal du 31 décembre 1662 cité par Rafael Eladio VELÁZQUEZ. « Indígenas y españoles en la formación social del pueblo paraguayo », *Suplemento Antropológico*. Asunción, Universidad Católica, Vol. XVI, n° 2, p. 52-53.

<sup>106</sup> Oscar CREYDT. *Op. cit.* p. 16.

l'encontre des métis, d'une grande victoire comme le reconnaît Efraím Cardozo<sup>107</sup>. Ceci, d'autant plus que, selon Boidin, « *sous l'étiquette « Espagnols » se retrouvent autant des métropolitains et des créoles appauvris que des métis, des Indiens ou des esclaves libérés et des pardos<sup>108</sup> enrichis<sup>109</sup>.* » Il faut admettre que le poids démographique, social et politique des métis dans la vie de la province est bien réel. La plupart des auteurs s'accordent pour leur attribuer un rôle prépondérant dans les soulèvements et les élections ayant lieu à partir des années 1570<sup>110</sup>. Par ailleurs, leur action dans le peuplement du Río de la Plata se révèle décisive.

Ces deux points, révoltes et peuplement, sont intimement liés. Leurs contemporains reconnaissent aux *mancebos de la tierra* des valeurs guerrières et un caractère revendicatif certain. D'autre part, le rêve des richesses de la *Sierra de la Plata* disparu, la province ne doit compter que sur ses forces pour subsister. Asunción et ses environs, qui dans un premier temps ont pu absorber les demandes des colons en terres et indigènes, ne suffisent plus. Il s'agit également, pour assurer la survie de la colonie, de défendre la ligne de démarcation à l'est garantissant l'accès à la mer face aux vellétés portugaises et de consolider, aussi, ce même accès par la voie fluviale qui permet de maintenir le lien avec la métropole et le marché mondial<sup>111</sup>.

Dans cette optique, les métis, secondés par des troupes indigènes, vont servir de bras armé à l'occupation du territoire, ce qui en outre présente l'avantage de les éloigner d'Asunción et de tempérer leurs prétentions en leur offrant d'autres défis. Dès lors, Asunción se transforme en centre névralgique du rayonnement espagnol dans le Río de la Plata et les métis en son instrument. Parmi les nombreuses cités fondées, nous pouvons mentionner Santa Fe, Buenos Aires et Corrientes sur le fleuve Paraná. A l'est, en direction de l'Atlantique, on trouve Villarrica et Santiago de Jérez dans le Guairá aux confins des possessions portugaises,

---

<sup>107</sup> Efraím CARDOZO. *Op. cit.* p. 155.

<sup>108</sup> Catégorie dans laquelle sont classées les personnes ayant une origine en partie africaine (noire) ou reconnues comme telles.

<sup>109</sup> Capucine BOIDIN. *Op. cit.* p. 234.

<sup>110</sup> « *Reconocida para ellos [les métis] la igualdad política, por ser el mayor número, su voto se tornó indispensable para el triunfo de los candidatos y su empuje necesario para derrocar a los gobernantes. En ellos se apoyó el obispo Fernández de la Torre para aprehender al gobernador Felipe de Cáceres e imponer, en su reemplazo, a Martín Suárez de Toledo y en su adhesión entusiasta encontró Hernandarias el motor pujante para su triunfal carrera política.* » Efraím CARDOZO. *Op. cit.* p. 154.

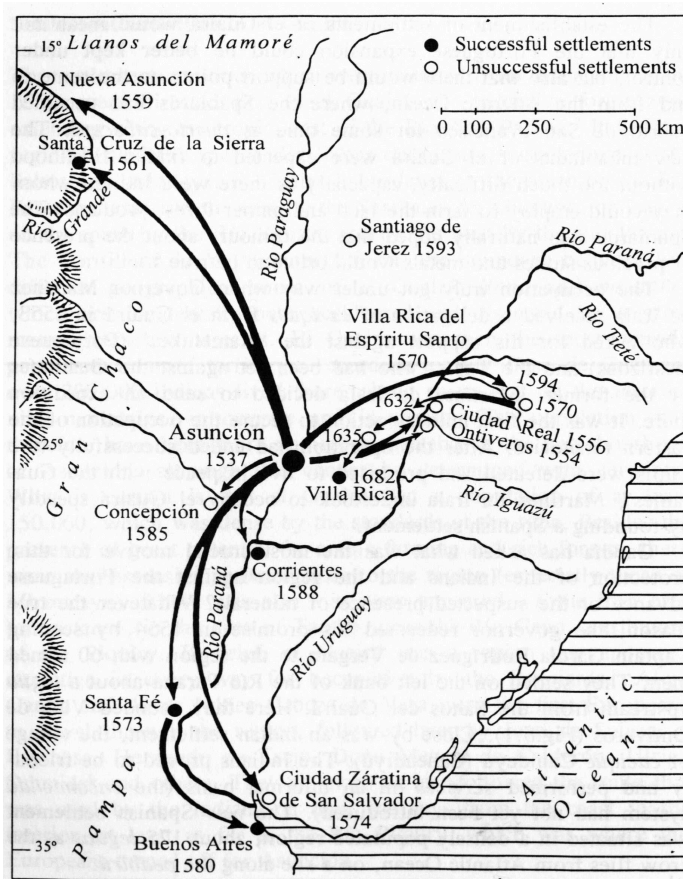
<sup>111</sup> Oscar Creydt souligne l'anomalie que constitue l'établissement d'Asunción comme centre de la colonisation dans le Río de la Plata : « *Este proceso inicial estaba en contradicción con la tendencia general de la colonización europea, que se concentraba en las ciudades cercanas al mar para irradiar desde allí hacia el interior. En la cuenca del Río de la Plata, la civilización europea tuvo que replegarse hacia el interior del continente para crear su primera base. Y sólo después de haberla consolidado, pudo expandirse hacia el mar con miras a establecer comunicaciones con el mercado mundial. La fuerza histórica que determinó este proceso [...] fue la fuerza de trabajo de los guaraníes.* » Oscar CREYDT. *Op. cit.* p. 8.



sans oublier Santa Cruz de la Sierra, capitale économique de l'actuelle Bolivie<sup>112</sup>. Ce mouvement a son importance puisque, d'une part, il permet à l'Espagne d'asseoir son contrôle sur la région et, d'autre part, il instille chez les colons paraguayens un sentiment de fierté et de primauté sur les autres centres urbains du Río de la Plata engendrés grâce aux seuls efforts en provenance d'Asunción. La conscience d'être à l'origine est profondément ancrée dans la mémoire collective paraguayenne. Ana María Díaz cite à ce sujet l'intimation en 1810 du lieutenant-colonel Zavala y Delgadillo aux habitants de Corrientes et à leur commandant, Elias Galván, après que ceux-ci eurent capturé des embarcations paraguayennes avec leurs équipages. Zavala y Delgadillo exige la libération des Paraguayens et la restitution de leurs biens car « *esta resolución será la única que se admitirá en desagravio del gravísimo insulto que ha recibido aquella antiquísima y respetable provincia, madre de las ciudades del Río de la Plata* »<sup>113</sup>.

Carte n° 2

**Fondations de villes et de colonies de peuplement réalisées à partir d'Asunción dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle**



Jan M. G., KLEINPENNING *Paraguay 1515-1870. A Thematic Geography of its Development.* Iberoamericana/Vervuert, Madrid/Franckfurt, 2003, vol. 1, p. 180

<sup>112</sup> Voir carte n° 2 p. 50.

<sup>113</sup> Ana María DÍAZ, « Le Processus de l'Indépendance et la notion de patrie dans l'imaginaire paraguayen. » *Cahiers des Amériques Latines*. Paris, Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine, 1999, 2<sup>e</sup> série, n° 31/32, p. 268.

Un autre phénomène particulièrement notable est le processus de transculturation<sup>114</sup> qui prend lieu dès les premiers contacts entre Européens et Guaranis dans la baie d'Asunción. Il résulte, dans un premier temps, de la collaboration et alliance entre conquistadors et *carrios*<sup>115</sup>, et s'accélère notablement avec l'union massive des Espagnols et des femmes indigènes, qui demeure son véhicule de prédilection. Toutefois, il convient de préciser qu'il ne concerne pas uniquement les métis mais touche toutes les strates de la société. Les mères indigènes transmettent la langue guarani et une partie des valeurs culturelles des autochtones à leurs enfants mais aussi à leurs concubins. Ceux-ci s'en servent notamment comme instrument de domination de l'indigène dans la structure de l'*encomienda*. Cet échange qui abouti à une création culturelle originale est donc loin d'être équilibré et sans conséquences. Boidin insiste particulièrement sur ce fait :

*La cohabitation quotidienne prolongée d'un nombre très limité, peu renouvelé et extrêmement dispersé d'Espagnols entourés d'une population indienne nombreuse a entraîné des interférences linguistiques multiples. Les conquistadores ont été guaranisés tout en gardant leur identité d'Espagnol : Il était possible à l'époque de se dire espagnol tout en parlant guarani. Inversement la langue guarani qu'ils parlent est une langue colonisée à son tour, utilisée à des fins de domination*<sup>116</sup>.

D'autre part, si les Guaranis embrassent progressivement la religion du conquérant, l'usage du métal et l'habillement, les Espagnols, en plus de la langue, adoptent aliments, boissons et type d'habitat. A ce sujet, Cardozo cite le gouverneur Beaumont y Navarra qui, en 1599, déclare, scandalisé : « *lo mal que parece que españolas tan principales como los destas provincias y descendientes de tan nobles conquistadores como los que las conquistaron biban como bibían los mismos bárbaros naturales*<sup>117</sup>. »

---

<sup>114</sup> Nous préférons ce terme, popularisé par l'anthropologue cubain Fernando Ortiz en 1940, à celui d'acculturation car il ne s'agit pas d'un mouvement à sens unique allant du colonisateur au colonisé, mais plutôt d'une sorte de synthèse où chaque composante apporte certaines de ses particularités pour former un tout nouveau. Fernando Ortiz définit ce processus de la manière suivante : « *Entendemos que el vocablo transculturación expresa mejor las diferentes fases del proceso transitivo de una cultura a otra, porque éste no consiste solamente en adquirir una distinta cultura, que es lo que en rigor indica la voz angloamericana acculturation, sino que el proceso implica también necesariamente la pérdida o desarraigo de una cultura precedente, lo que pudiera decirse una parcial desculturación, y, además, significa la consiguiente creación de nuevos fenómenos culturales que pudieran denominarse de neoculturación. Al fin [...], en todo abrazo de culturas sucede lo que en la cúpula genética de los individuos: la criatura siempre tiene algo de ambos progenitores, pero también siempre es distinta de cada uno de los dos. En conjunto, el proceso es una transculturación, y este vocablo comprende todas las fases de su parábola.* » Fernando ORTIZ. *Contrapunteo cubano del tabaco y el azúcar*. Madrid, Cátedra, Letras hispánicas, 2002, p. 260.

<sup>115</sup> Nom de l'ethnie guarani habitant la région.

<sup>116</sup> Capucine BOIDIN. *Op. cit.* p. 74-75.

<sup>117</sup> Efraím CARDOZO. *Ibid.* p. 66.

Félix de Azara, officier et géographe espagnol chargé de délimiter la frontière avec le voisin portugais du nord à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, constate, en parlant des Espagnols de la province, que « *aunque todos hablan castellano por lo común usan el guaraní*<sup>118</sup>. » C'est le signe indéniable de l'ancrage durable de la langue indigène dans la société « espagnole », et de l'exception paraguayenne où l'idiome qui prévaut est celui du colonisé<sup>119</sup>. Par ailleurs, Azara a séjourné quelques temps à Buenos Aires avant de se rendre au Paraguay, ce qui lui permet d'établir certaines comparaisons entre les deux sociétés. Il rapporte un autre trait singulier de la province : « *porque comúnmente todos comen y visten lo mismo, suelen llamar algunos a esta provincia la tierra de los iguales*<sup>120</sup>. » Les différences sociales et économiques entre « Espagnols » paraissent donc peu marquées dans le Paraguay colonial. L'élévation du métis au statut d'Espagnol, le poids démographique négligeable des péninsulaires expliquent en partie cet état de fait. De même, la structure du type de propriété agricole favorise ce processus. Nulle part dans le Paraguay colonial on ne trouve un système de grande propriété (*hacienda*) ou de plantation car les principales productions de la province, la *yerba* maté, le tabac et les bois de construction, ne s'y prêtent pas. L'*encomienda* est très souvent de petite taille. Si certains propriétaires agricoles se consacrent à l'élevage (*estancieros*) sur des surfaces assez importantes, la majorité travaille leur *chacra*<sup>121</sup>, une propriété agricole familiale de taille relativement modeste<sup>122</sup> :

*La base de la economía guaraní era una chacra de tipo primitivo [...]. El español introdujo en la chacra guaraní ciertos elementos fundamentales de la técnica europea. En primer lugar, el hierro y la tracción animal [...]. Hubo, en cierto grado, una ruptura con el modo de cultivo europeo y, al mismo tiempo, una ruptura con el modo de cultivo guaraní. Del desarrollo de este último bajo la influencia de la cultura europea, superior, nació algo nuevo, la chacra paraguaya tradicional. Sobre esta base se construyó el Paraguay colonial. Sobre la misma base empezó la formación de la nueva nacionalidad [...]. Esta vía de desarrollo divergía de la de las demás colonias españolas y de las colonias portuguesas, que se formaron alrededor*

<sup>118</sup> Félix de AZARA. *Descripción general del Paraguay*. Madrid, Alianza Editorial, 1990, p. 161.

Ce fait est confirmé par le secrétaire de l'ambassade britannique de Buenos Aires, Charles Graham, lors d'un séjour au Paraguay en 1841. Au sujet de l'usage du guarani, il constate que « *tan general es esta lengua que el Español jamás se habla excepto con Extranjeros [...]. [En la campaña] la gran masa de la población, entiende tan poco español, que es necesario tener intérprete.* » Branislava SUSNIK. *Una visión socio-antropológica del Paraguay del Siglo XIX*. Asunción, Museo Etnográfico Andrés Barbero, 1992, p. 28.

<sup>119</sup> Il faut noter que le guarani est également la langue de communication dans la province de Corrientes et la région de l'actuelle province argentine de Misiones.

<sup>120</sup> Félix de AZARA. *Ibid.* p. 162.

<sup>121</sup> Terme venant du quechua et désignant une petite propriété agricole.

<sup>122</sup> « *Tout au long de la période coloniale, la pratique de l'agriculture s'est faite à petite échelle. Elle était pratiquée sur des propriétés (chacras) de quelques hectares ou, tout au plus, de quelques dizaines d'hectares [...]. Contrairement à d'autres parties de l'empire colonial espagnol, il ne s'est pas développé, au Paraguay, un système dualiste avec, d'un côté, de grandes propriétés aux mains des Espagnols, organisées selon des critères capitalistes, relativement modernes et orientées vers les marchés importants (haciendas) et, d'un autre, des petites propriétés aux mains des indigènes, organisées de façon plus traditionnelle et destinées à une agriculture de subsistance (sous diverses appellations, parmi lesquelles chacras).* » Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 917. NT.

*de ciudades comerciales situadas cerca del mar, sobre la base de la minería y de grandes plantaciones, en dependencia directa de la gran burguesía de Sevilla, Cádiz y Lisboa. En oposición a esta línea de desenvolvimiento, el Paraguay se formó como una colonia de pequeños agricultores*<sup>123</sup>.

Cet état de fait contribue à créer une certaine homogénéité sur le plan économique qui ne sera remise en cause, partiellement, que dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle avec les réformes et restructurations de l'empire imposées par Charles III.

La société coloniale paraguayenne dispose donc d'attributs et de caractéristiques propres qui la distinguent. Asunción est le centre de colonisation et de peuplement de la région. Ses habitants partagent une langue vernaculaire, une certaine homogénéité sociale et économique, accentuée et favorisée par un important phénomène de métissage qui contribue à atténuer les différences entre les divers groupes ethniques au sein de la société. Ils sont, de plus, porteurs d'une tradition d'autonomie politique présente dès le début et qui ne se dément jamais. En soi, ce sont des facteurs importants dans la constitution d'une conscience nationale en devenir, dont le Dr Francia saura se faire l'interprète. Toutefois, ce ne sont pas les seuls éléments qu'il nous faut ici mentionner. Effectivement, si le Paraguay colonial engendre une langue, une société civile avec des caractéristiques singulières et une praxis politique propres, il se définit et se construit, en outre, dans la lutte et par opposition à l'autre, l'étranger, l'extérieur.

---

<sup>123</sup> Oscar CREYDT. *Op. cit.* p. 12, 13 et 15.

## 2. Le Paraguay dans son lien colonial

Dans un empire colonial, le sort et le bien-être des provinces, en général, n'intéressent guère la métropole. La logique coloniale est celle de l'exploitation de la périphérie au bénéfice du centre. La métropole n'investit dans le développement de la colonie que dans la mesure où cet investissement accroît les gains qu'elle espère en tirer. Dans le cas qui nous occupe, la dynamique liant la province du Paraguay à l'Espagne s'inscrit bien évidemment dans ce cadre, mais elle est poussée à son paroxysme car le Paraguay se situe à l'extrémité du lien colonial. Il dépend bien sûr de Madrid mais aussi de la capitale vice-royale, Lima dans un premier temps puis Buenos Aires à partir de la création de la vice-royauté du Río de la Plata en 1776 et, sur un plan juridique, de l'*audiencia*<sup>124</sup> de Charcas (aujourd'hui la ville de Sucre en Bolivie). En sus de cette structure hiérarchique qui pèse sur lui, en termes de commerce et de rentes financières, le Paraguay offre, à priori, peu de perspectives intéressantes pour la métropole, surtout si on le compare à d'autres provinces de l'empire qui, selon les cas, regorgent de métaux précieux, de plus grandes facilités d'accès, d'une main d'œuvre nombreuse ou qui sont davantage propices au développement d'une économie de plantation. Bien au contraire, et nous en avons déjà fait état, le Paraguay se construit sur la base d'une société agricole de petite propriété (et d'élevage plus on s'éloigne d'Asunción), son accès n'est pas aisé et ses élites semblent promptes à remettre en cause les autorités.

Durant l'ère coloniale, Madrid va donc s'attacher, dans la mesure du possible et des ressources de la province, à tirer un maximum de bénéfices du système colonial. Pour ce faire, la principale production du Paraguay, la *yerba* maté, et son commerce vont être fortement taxés, portant ainsi préjudice aux intérêts et au développement économique de la province. Les investissements vont être réduits au strict nécessaire, à savoir l'entretien d'une structure administrative minimale. Le coût de la défense des frontières, conséquent pour une province frontalière qui doit, d'un côté, faire face à la poussée expansionniste lusitanienne et, de l'autre, aux ethnies indigènes hostiles du Chaco, va entièrement reposer sur les colons. De plus, sur un plan politique, une fois le mirage de la *Sierra de la Plata* disparu, la voix du Paraguay est rarement entendue face à celle d'autres provinces ou pouvoirs aux intérêts discordants, ce qui n'est guère surprenant compte tenu du peu de poids de la province au sein de l'empire. Ainsi, à la relation coloniale avec Madrid, s'ajoute celle qui lie Asunción à Lima, puis Buenos Aires. D'une certaine manière, elle pèse et handicape davantage le Paraguay car, Lima, de par sa prééminence politique et économique sur le continent sud-

---

<sup>124</sup> Cour de justice.

américain bénéficie de l'oreille de Madrid et, les avis de son vice-roi de plus de considération. Les intérêts commerciaux et économiques de Lima sont aussi déterminants et ils vont conditionner le développement du Paraguay par une série de mesures destinées à promouvoir le commerce liménien au détriment de celui d'Asunción.

A cette structure coloniale somme toute classique, il nous faut ajouter deux facteurs essentiels qui, à leur manière, contribuent à accentuer et pérenniser le statut précaire du Paraguay colonial. Si l'un, le danger constant pesant sur les frontières de la province que font subir les Portugais à l'Est et au Nord et les autochtones du Chaco à l'Ouest, peut être qualifié d'externe, il est accentué par le manque d'engagement et d'implication directs de Madrid dans la défense des limites de la province. De ce fait, il oblige les colons à un investissement considérable en temps et argent afin de pallier la déficience du gouvernement central et ce, au détriment de l'économie locale. Par ailleurs, la création et consolidation d'une province jésuite au sein même de la province « civile » du Paraguay, à partir de 1610 et pendant un siècle et demi, crée un déséquilibre politique et économique. Dès lors, on assiste à une lutte entre colons et jésuites, dont ces derniers sortent presque systématiquement vainqueurs. L'enjeu consiste à s'attirer la bienveillance et les faveurs des différents échelons du pouvoir colonial, qu'il soit local, vice-royal ou central, afin d'en tirer des avantages économiques, commerciaux et financiers, mais aussi et surtout de déterminer laquelle de ces deux entités dominera la main d'œuvre indigène, source quasi unique de profit possible au Paraguay, par le travail qu'elle fournit.

Ainsi, au cours des près de trois siècles de colonisation, la province du Paraguay doit affronter et subir une exploitation qui revêt différentes formes selon les époques. Elle est évidemment politique, humaine et économique mais elle se traduit, aussi, dans la géographie et le territoire. C'est dans l'opposition et la résistance à cette exploitation que se définit également un sentiment d'appartenance à la communauté parmi les colons paraguayens ; une appartenance par défaut d'une certaine façon, face à l'autre, l'étranger, qu'il soit Espagnol, Liménien, *Porteño*, jésuite, Portugais, autochtone du Chaco...

Le Paraguay colonial forge donc sa singularité également en creux. Il ne s'agit pas forcément d'un mouvement conscient, même si l'« étranger », quel qu'il soit, est parfois directement reconnu et assimilé à celui qui met en péril la province, que ce soit sur le plan de sa survie politique, économique ou tout simplement de son existence pure et simple en tant qu'entité de l'empire espagnol. Cette perception et association de l'étranger à une menace par les colons paraguayens, est extrêmement importante pour le sujet qui nous occupe car, nous

le verrons dans les deux dernières parties, le Dr Francia élabore et bâtit son projet politique indépendantiste en grande partie sur cette idée.

### **A. Le Paraguay dans la vice-royauté : spoliations territoriales et commerciales**

La géographie va jouer un rôle majeur dans l'existence de la province et, au-delà, dans celui du Paraguay indépendant. Elle va conditionner profondément son développement en le limitant. Les éléments naturels sont bien entendu prépondérants mais le facteur humain, qui intervient dans le découpage constant du territoire de la province, est loin d'être négligeable. Il dénote d'une perte d'importance politique et économique graduelle de la province et marque, dans ses frontières, cette évolution au sein de l'empire.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le Paraguay de l'*adelantado* Pedro de Mendoza, recouvre un territoire immense, des confins de l'Amazone à la Patagonie et de l'Atlantique au Pacifique<sup>125</sup>. Dans l'imaginaire collectif, se crée une association entre les termes *Provincia Gigante* et *Paraguay*. Cet espace immense représente, toutefois, davantage une projection de la volonté impériale espagnole qu'une réalité. La plupart des territoires inclus dans les limites de la province ne sont pas soumis et n'ont même pas été explorés. De plus, très rapidement, la réalité géographique oblige à prendre en considération des éléments physiques qui ne peuvent être ignorés. Asunción, centre de peuplement de la région se trouve au centre du continent, loin de l'océan, difficilement accessible par la voie fluviale à partir de l'estuaire du Río de la Plata<sup>126</sup>. Quant au chemin emprunté par Alejo García, puis l'*adelantado* Cabeza de Vaca, dans la première partie du XVI<sup>e</sup> siècle, à partir de ce qui est aujourd'hui la côte brésilienne et les états de Santa Catarina et Paraná, il s'avère encore plus pénible, long et totalement inadapté au transport de marchandises, puisqu'il requiert le franchissement d'une végétation tropicale dense, sur un terrain parfois accidenté, et celui de nombreux cours d'eau.

A l'Ouest, le Chaco, région semi-aride et d'accès difficile, porte vers les contreforts andins, représente un autre type de réalité physique. Durant les premières années de présence

---

<sup>125</sup> Voir carte n° 3 p. 60.

<sup>126</sup> « La navigation des deux fleuves (Paraná et Paraguay) exigeait une connaissance approfondie, habileté et persévérance [...]. [II] fallait de cinq à six mois de navigation pour atteindre Asunción depuis l'estuaire de la Plata (environ 1610 km) durant la période coloniale. Naviguer dans l'autre direction n'était pas beaucoup plus rapide. Le transport par voie terrestre, d'une certaine façon, était moins difficile, mais il offrait d'autres types de problèmes et, en fin de compte, requérait davantage de temps que le difficile voyage fluvial. » Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 108. NT.

espagnole dans la région, quelques expéditions empruntent cette voie à la recherche de la *Sierra de la Plata*, en dépit des difficultés climatiques, du terrain et de l'hostilité des tribus autochtones. Cette route est donc, malgré tout, praticable mais une intervention humaine contraint le Paraguay à se résigner à sa fermeture. En 1548, Irala, à la tête d'une expédition en provenance d'Asunción, arrive dans la région de Cochabamba où il reçoit une note de Pedro de la Gasca, président de la *Real audiencia* de Lima, lui intimant de ne pas poursuivre plus avant. Le 9 décembre de cette même année, de la Gasca précise :

*Me déterminé a proveer a Diego Centeno [ce dernier meurt trois jours plus tard] esta conquista y gobernación del Paraguay, dándole por límites, de la parte del occidente, los términos del Cuzco y Charcas; del oriente los de las costas del Brasil, y hacia el norte, el paralelo que dista de la línea equinoccial 14 grados*<sup>127</sup>.

Par cette mesure, à laquelle Irala ne s'oppose pas, de la Gasca entend asseoir l'emprise de Lima sur les riches mines des Andes. Interdiction est faite aux conquistadors du Paraguay de poursuivre leurs explorations dans cette direction, ce qui sera confirmé par l'autorité royale. Toute extension de la province vers l'Ouest est entravée. Le Chaco représente dès lors une frontière infranchissable qui n'est, de plus, durant la colonie et une bonne partie de la dictature du Dr Francia, que source de problèmes. En effet, les autochtones insoumis qui le peuplent n'ont de cesse d'anéantir, avec succès, toute tentative de colonisation et de piller les établissements espagnols de la rive orientale du fleuve Paraguay, capturant chevaux, bétail et hommes<sup>128</sup>. La perte de la voie du Chaco est symbolique de la prééminence de Lima dans le cadre de l'empire et marque le premier jalon véritable du processus qui va voir la Province Géante se réduire au fil des décennies et des siècles suivants. Par ailleurs, le décret de de la Gasca entérine également la perte de contrôle de la région amazonienne puisque la frontière nord du Paraguay est fixée sur le 14<sup>e</sup> parallèle sud. Il s'agit là d'une mesure avant tout symbolique, car Asunción n'exerce qu'un contrôle théorique sur ce territoire. Enfin, en 1561, Asunción perd la région de Santa Cruz de la Sierra qu'elle avait pourtant contribué à coloniser, lorsque que le vice-roi de Lima, Andrés Hurtado de Mendoza, à l'instigation de Ñuflo de Chaves, accepte la création d'une province indépendante du gouvernement du Paraguay. Ces divers changements sont significatifs pour

---

<sup>127</sup> Marcelino MACHUCA MARTÍNEZ. *Mapas históricos del Paraguay Gigante*. Asunción, El Arte, 1951, p. 13.

<sup>128</sup> « Pour les colons d'Asunción, les tribus indiennes de la région du Chaco sur la rive occidentale du fleuve Paraguay représentaient un bien plus grand problème que les Paulistes. Dans le deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle, les Espagnols essayèrent de les soumettre mais échouèrent et, entre eux et les nomades du Chaco, il y eut une guerre presque continue durant les près de trois siècles de domination coloniale espagnole [...]. A l'exception des Payaguás, toutes ces tribus adoptèrent l'usage du cheval dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et devinrent de formidables opposants aux hommes et femmes qui s'installèrent et vécurent au Paraguay. » Adalberto LÓPEZ. *Op. cit.* p. 29. NT.



le Paraguay qui se retrouve dès lors cantonné dans un territoire bien plus limité, privé de ressources minérales. Lima a su, en une quinzaine d'années à peine, marquer son ascendance politique, tout en s'assurant la domination des mines du Haut-Pérou<sup>129</sup>, garantie de sa richesse et de la perpétuation de sa prééminence.

En matière de frontières et de démembrement de la province du Paraguay, Lima, à travers l'intervention de son vice-roi, va de nouveau jouer un rôle important, bien qu'indirect, au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Malgré les pertes subies au XVI<sup>e</sup> siècle, la Province Géante mérite toujours son nom. Le territoire sous sa juridiction est vaste mais, nous l'avons vu, il n'est pas entièrement soumis. Au Chaco, il faut ajouter les pampas au sud et, à l'est d'Asunción et du fleuve Paraná, le Guairá (actuel état brésilien de Paraná) qui subit la pression et les razzias des *bandeirantes* paulistes<sup>130</sup>, sur lesquelles nous reviendrons plus en détail par la suite. Hernandarias, l'homme qui préside aux destinées du gouvernement de la province est conscient de cet état de fait et de la difficulté de maîtriser et sécuriser ce territoire<sup>131</sup>. Il sollicite dès 1607 la création d'une nouvelle province dans le Guairá mais sa pétition demeure lettre morte durant plusieurs années, bien que réitérée et appuyée par d'autres fonctionnaires. Finalement, après mainte insistance, le Conseil des Indes se saisit du dossier en 1616 et, suivant la recommandation du vice-roi du Pérou, Montesclaros, sollicitée plusieurs années auparavant afin d'éclairer par son avis la demande d'Hernandarias, décide de répondre à l'attente de ce dernier en créant en 1617 une nouvelle province. Cependant, la solution apportée ne répond absolument pas au problème soulevé. Montesclaros, par erreur de jugement, méconnaissance des réalités géographiques ou un autre motif, a conseillé de créer une nouvelle province au sud, avec comme capitale Buenos Aires et de laisser le Guairá sous le contrôle d'Asunción. Les conséquences pour Asunción sont significatives : le Paraguay perd la maîtrise de l'accès à la mer par le réseau fluvial, que commande désormais Buenos Aires, dont dépendent aussi maintenant Santa Fe et Corrientes, trois villes créées et soutenues grâce aux efforts des colons d'Asunción<sup>132</sup>. Le Guairá, par ailleurs, demeure plus que jamais sous la menace des Lusitaniens, tant et si bien qu'il est entièrement évacué par les Espagnols en 1632 :

---

<sup>129</sup> Province coloniale espagnole qui, aujourd'hui, forme la Bolivie.

<sup>130</sup> Aventuriers originaires de São Paulo, souvent métis. Leur nom dérive du portugais *bandeira*, drapeau, car ils se différenciaient et se rassemblaient sous différentes bannières pour leurs expéditions à caractère privé, souvent destinées à chasser des indigènes pour en faire des esclaves.

<sup>131</sup> « Une des conséquences de ces énormes étendues était que l'aide aux habitants de Ciudad Real et Villa Rica del Espíritu Santo, qui devait provenir d'Asunción à intervalles réguliers, pour contrer les raids et infiltrations portugaises n'arrivait pas avant que les Portugais se soient déjà retirés. » Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 80. NT.

<sup>132</sup> Voir carte n° 4 p. 60.

*Ceci laissa un territoire largement dépeuplé, s'étendant de la ligne de Tordesillas à l'océan Atlantique, qui appartenait de jure à la province du Paraguay jusqu'en 1750, mais qui à partir de 1632 fut de facto complètement contrôlé par les Portugais [...]. La conséquence de ce quatrième 'démembrement' [la séparation de Buenos Aires et d'Asunción en deux provinces] et l'agression portugaise qui s'ensuivit, qui amena à la dépopulation du Guairá, de Jerez-Ñu et de l'Itatín, fit de la 'gobernación' du Paraguay une province sans débouché maritime. Le Paraguay devint dépendant pour son accès à la mer d'une autre province espagnole (la Plata) et des villes y étant situées (en particulier Buenos Aires), avec toutes les conséquences attenantes pour son développement potentiel futur<sup>133</sup>.*

Kleinpenning, à juste titre, souligne les fâcheuses conséquences pour l'avenir économique et politique du Paraguay à long terme. L'accès à la mer, par voie terrestre ou fluviale est perdu, tout comme le Guairá et d'autres territoires soumis à la poussée portugaise. Pourtant, et cela peut sembler paradoxal, au moment où cette décision est entérinée par décret royal en décembre 1617, elle ne change pas fondamentalement la donne pour le commerce paraguayen car l'accès maritime direct aux ports de Cadix et Séville par l'Atlantique depuis Buenos Aires est interdit depuis près d'une quinzaine d'année. Dans le système monopolistique colonial espagnol, ce n'est pas là chose surprenante et, une fois encore, les intérêts commerciaux de Lima et ceux de ses marchands ont prévalu au détriment de ceux des colons du Río de la Plata.

---

<sup>133</sup> Jan M. G. KLEINPENNING. *Ibid.* p. 82. NT.

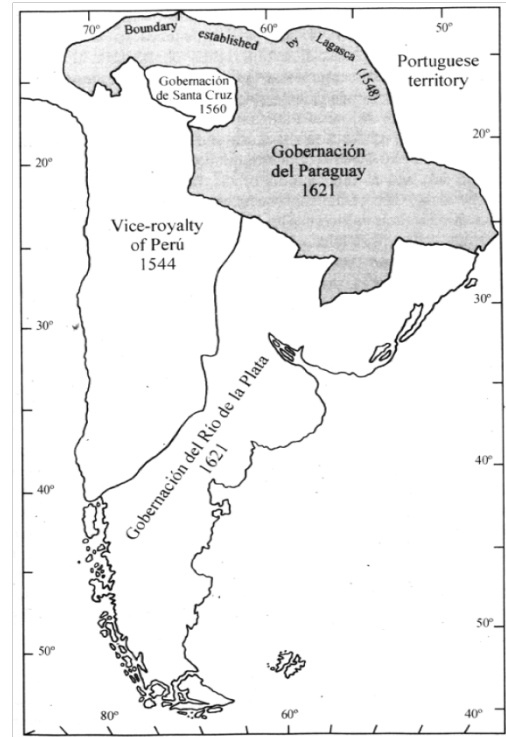
Carte n° 3

### La provincia gigante de l'adelantado Pedro de Mendoza (1535)



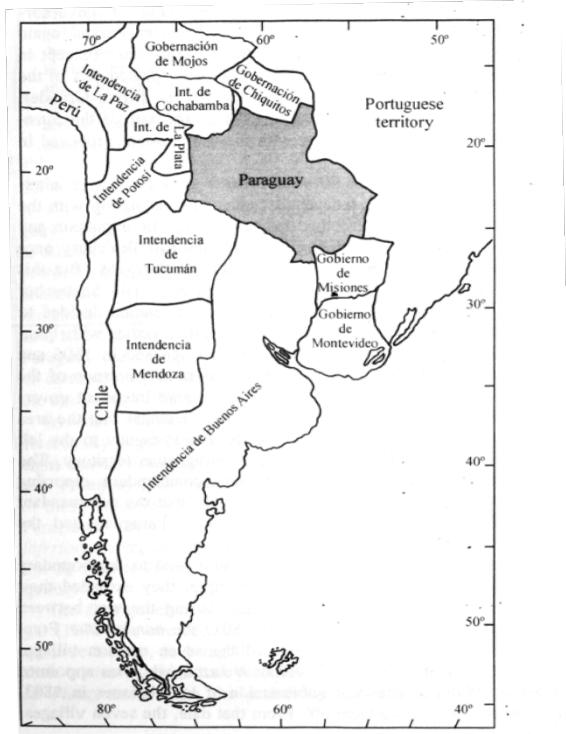
Carte n° 4

### Le Paraguay en 1621



Carte n° 5

### Le Paraguay en 1782 (Intendances de la vice-royauté du Río de la Plata)



Jan M. G., KLEINPENNING *Paraguay 1515-1870. A Thematic Geography of its Development.* Iberoamericana / Vervuert, Madrid / Franckfurt, 2003, vol. 1, p. 76, 79, 90.

En 1579, le Paraguay avait obtenu le droit de commercer directement avec la Péninsule<sup>134</sup>. La perspective de ce commerce direct et celui de l'établissement d'une garnison militaire sur la côte atlantique, pour aussi bien le protéger que contenir les Portugais et faire barrage aux vellétés des pirates, avaient incité les colons d'Asunción à envisager la refondation de Buenos Aires, matérialisée en 1580. Madrid, escomptant que la ville assume elle-même le coût de sa défense, autorisa par décret en 1587 le commerce avec le Brésil par Buenos Aires et, quatre ans plus tard, l'importation d'esclaves via le Brésil. David Rock signale toutefois que :

*La Couronne s'inquiétait d'un tel commerce, elle craignait que des marchandises non espagnoles envahissent les marchés du Pérou, que l'argent [en provenance des mines de Potosí] exporté par Buenos Aires ne soit pas taxé, et que par l'intermédiaire des Portugais, l'argent échoit dès lors entre les mains des ennemis européens de l'Espagne<sup>135</sup>.*

Il est certain que les appréhensions de Madrid n'étaient pas sans fondement puisque malgré les mesures de restriction imposées par la suite, le commerce avec le Brésil, parfois légal mais le plus souvent de contrebande, ne pourra jamais être complètement éradiqué. L'argent du Haut-Pérou a continué d'être exporté clandestinement vers l'Europe via le Brésil, et les esclaves et autres marchandises d'arriver à Buenos Aires. Quoiqu'il en soit, sous la pression de Lima, dès 1593 les autorisations préalablement données sont révoquées. Le port de Buenos Aires est officiellement fermé au commerce l'année suivante :

*En 1594 et 1595, 'Madrid' décida de fermer le port de Buenos Aires, à cause de la guerre qui faisait alors rage entre l'Espagne et l'Angleterre, mais le décret demeura en vigueur une fois la paix signée sous la pression des marchands de Panama et Lima, qui voyaient leurs intérêts menacés par l'ouverture d'une route commerciale directe entre Buenos Aires et la métropole. Ils réussirent aussi, accessoirement, à obtenir qu'une frontière douanière soit établie à Córdoba in 1618, alors qu'une aduana seca était mise en place à Potosí<sup>136</sup>.*

Le décret royal de 1595 établissait que seuls deux navires par an bénéficieraient d'une licence pour commercer directement entre Buenos Aires et Séville, ainsi que deux bateaux de moindre tonnage avec le Brésil. Malgré quelques aménagements passagers, ce décret va demeurer en vigueur plus de 150 ans et la *aduanaseca*<sup>137</sup> de Córdoba (déplacée à Jujuy en

---

<sup>134</sup> « Des temps nouveaux et meilleurs semblaient pointer à l'horizon car l'isolement du Paraguay serait moindre. En 1583, un bateau partit pour l'Espagne avec à son bord des peaux et du sucre. » Jan M. G. KLEINPENNING. *Ibid.* p. 1325. NT.

<sup>135</sup> David ROCK. *Argentina, 1516-1987. From Spanish Colonization to Alfonsín.* Berkeley / Los Angeles, University of California Press, p. 27. NT.

<sup>136</sup> Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 1325. NT

<sup>137</sup> Douane « terrestre » entre provinces de l'empire.

1696) perdurer jusqu'à l'avènement de la vice-royauté du Río de la Plata. Si Buenos Aires subit bien évidemment les conséquences de ces mesures qui entravent son développement et va, aux côtés d'Asunción, réclamer leur assouplissement ou suppression, les répercussions pour le commerce du Paraguay sont encore plus sensibles car Asunción ne peut entretenir de commerce de contrebande significatif avec les ports brésiliens ou d'autres puissances européennes comme les Pays-Bas, la France ou l'Angleterre. La séparation de Buenos Aires et Asunción en deux entités politiques en 1617 ne fait donc qu'accentuer une situation déjà difficile, en imposant de nouvelles barrières et restrictions au commerce paraguayen.

Officiellement, l'unique voie commerciale interocéanique ouverte pour le Paraguay, si l'on fait omission des deux navires de *registro*<sup>138</sup> annuels dont la régularité est plus que théorique<sup>139</sup>, est celle qui transite par Lima. Elle ne répond qu'à une logique monopolistique et à l'intérêt bien compris des marchands sévillans, de leurs associés liméniens et de nombreux autres intermédiaires. A l'aller, cette route oblige à débarquer les marchandises en provenance d'Espagne à Portobelo, à les réembarquer à Panamá à destination de Lima où, chargées à dos de mules, elles vont franchir les Andes, traverser le Haut-Pérou puis l'actuel nord-ouest argentin, avant d'être embarquées à nouveau à Santa Fe ou Buenos Aires pour atteindre finalement leur destination, Asunción. Ce périple peut prendre de un à deux ans et suit, en théorie, le même cheminement en sens contraire. De tels obstacles garantissent des prix extrêmement élevés pour les marchandises de ce négoce puisqu'une multitude d'intermédiaires y prennent part. Il faut aussi mentionner les nombreux impôts et taxes qui grèvent ces échanges, les *aduanas secas* de Potosí et Córdoba n'étant que deux exemples parmi d'autres. Pour le Paraguay, qui a principalement une économie agricole et, dans une moindre mesure, d'élevage, un tel système ne peut que provoquer une stagnation, voire un reflux des échanges interocéaniques. Seules des productions à grande valeur ajoutée peuvent justifier, par des revenus futurs élevés, un commerce avec de telles restrictions.

Il apparaît dès lors évident que Lima, en tant que capitale vice-royale, joue un rôle non négligeable dans le système d'exploitation dont souffre la province du Paraguay durant la colonisation espagnole. Lima limite géographiquement les aspirations d'Asunción, et la condamne ainsi à survivre dans un espace réduit et d'accès difficile. Surtout, elle entrave lourdement son éventuel développement économique en la privant définitivement de l'exploitation des métaux du Haut-Pérou. De plus, Lima voit ses efforts et pressions, auprès

---

<sup>138</sup> Navire dont les propriétaires possèdent l'autorisation légale de commercer depuis l'Espagne avec les colonies américaines

<sup>139</sup> « *Aucun navio de registro n'arriva entre 1697 et 1709.* » Jan M. G. KLEINPENNING. *Ibid.* p. 1327. NT.

de la cour de Madrid, couronnés de succès par la fermeture du port de Buenos Aires au commerce interocéanique. Le rôle de Lima, nous le verrons plus avant, ne se limite pas uniquement aux aspects jusqu'ici présentés, puisque divers vice-rois seront actifs dans leur soutien aux jésuites contre les colons du Paraguay et exigeront de dures sanctions à l'encontre des derniers, suite à la révolte des *comuneros*<sup>140</sup> du début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## **B. Le Paraguay et Madrid : une exploitation coloniale classique**

Si, de par sa prépondérance, Lima est le maillon le plus important et le plus actif de l'exploitation coloniale sur le continent sud-américain, puisque sa richesse en dépend et son statut fait d'elle le premier relais de la politique impériale de Madrid en Amérique du Sud, il n'en demeure pas moins vrai que l'architecte et premier bénéficiaire du système demeure la Couronne espagnole.

A priori, nous l'avons vu, le Paraguay n'est guère intéressant en termes de revenus pour l'Espagne. Sa fonction est avant tout stratégique. Elle consiste à contrecarrer l'avancée portugaise et à protéger ainsi les mines du Haut-Pérou. Aucun minerai, aucune production agricole d'envergure n'est exportée vers les marchés européens (le sucre produit au Paraguay est rapidement substitué sur le marché local *rioplatense*<sup>141</sup> par celui en provenance du Brésil et de très faibles quantités sont exportées au-delà). Sa seule richesse durant les premiers siècles de colonisation est la *yerba* maté, une infusion connue des autochtones (le tabac ne prendra réellement son essor qu'à la fin de l'ère coloniale). Ce breuvage est très rapidement adopté par les conquistadors et leurs descendants. Certains s'inquiètent d'ailleurs, parmi l'administration et les prélats résidant au Paraguay, de sa popularité. On trouve des témoignages visant à supprimer ou, tout du moins, réduire son usage jusque sous le gouvernement d'Hernandarias. Quoi qu'il en soit, tous ces efforts ne mènent à rien et la consommation s'étend très largement et très rapidement dans la vice-royauté car Madrid y voit un avantage.

Le Paraguay est le producteur exclusif de *yerba* maté, mais son usage ne se répand pas en Europe. Son commerce est strictement américain. L'administration espagnole, quant à elle, perçoit clairement l'intérêt de ce produit et la force de son négoce dans le sud de ses possessions américaines. De l'imposition de cette production, elle va dégager de substantiels

---

<sup>140</sup> Participant à la révolte des *comuneros* d'Asunción contre les jésuites et leurs privilèges. A un certain moment, ils remettent également en cause l'autorité royale.

<sup>141</sup> Adjectif qui, en espagnol, signifie « du Río de la Plata. »

revenus et ainsi tirer un bénéfice de sa colonie paraguayenne. La *yerba* maté est pour la Couronne espagnole le produit idéal sur lequel prélever des taxes<sup>142</sup>. Sa consommation est déjà très développée dans la province du Paraguay<sup>143</sup>, mais c'est sa rapide extension à d'autres régions de la vice-royauté qui va permettre à la Couronne espagnole et certes municipalités sur sa route commerciale d'engranger de considérables gains en taxant lourdement son commerce. Santa Fe, Buenos Aires, Potosí, Lima et les villes chiliennes deviennent des centres de commerce et de consommation significatifs<sup>144</sup>. On trouve également des traces d'exportation vers Quito, Panamá et même La Havane.

L'appareil fiscal pesant sur le commerce de la *yerba* maté est impressionnant. Aux taxes locales prélevées par le *cabildo* et le gouvernement d'Asunción et les autres municipalités (Santa Fe, Buenos Aires, etc.) participant à ce commerce pour financer divers travaux publics, viennent s'agréger les taxes royales. Parmi celles-ci, on trouve la dime ecclésiastique, l'impôt sur la vente du produit (la *alcabala*<sup>145</sup>) qui est perçu sur chaque transaction entre intermédiaires, et ils sont nombreux<sup>146</sup>. De plus, la Couronne impose des taxes extraordinaires et spécifiques au commerce de la *yerba* maté connues sous le nom de *sisa*<sup>147</sup>. Ainsi, à partir de 1680, les officiers du Trésor collectent un demi peso par arrobe destinée à la consommation sur les marchés de Santa Fe et Buenos Aires et un peso par arrobe sur la marchandise expédiée vers l'ouest de la vice-royauté. Le but est, selon le décret royal du 26 février 1680, de financer les œuvres de fortification de Buenos Aires contre les pirates anglais et l'avancée portugaise matérialisée par l'établissement de la Colonia del

---

<sup>142</sup> « La *yerba* était un produit qui était consommé de plus en plus à grande échelle, qui était produit à un coût relativement bas et qui ne pouvait pas être facilement passé en contrebande car c'était un produit plutôt volumineux et qui passait entre les mains de nombreux intermédiaires avant d'atteindre le consommateur. Tout cela en fit un produit idéal sur lequel prélever des impôts. » Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 1218. NT.

<sup>143</sup> Environ 500 kilos par jour à Asunción en 1600 selon le jésuite Marcial de Lorenzana cité par Adalberto LÓPEZ. *Op. cit.* p. 24.

<sup>144</sup> « Dans les années 1680, environ 50.000 arrobes [une arrobe équivalait à 12,780 kilogrammes, soit environ 639 tonnes ici] de *yerba* maté arrivaient à Buenos Aires, et la plupart de cette quantité était consommée localement. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le voyageur Acarette décrit l'usage répandu de la *yerba* maté parmi les mineurs de Potosi dans le Haut-Pérou et, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Martínez Arzans y Vela écrit que près de 50.000 arrobes étaient importées chaque année dans cette ville minière depuis le Paraguay. De même, à peu près à cette époque, des milliers d'arrobes étaient exportées vers le Chili à travers les Andes. » Adalberto LÓPEZ. *Ibid.* p. 24. NT.

Pour illustrer l'importance du marché andin de la *yerba* maté, Kleinpenning mentionne les données suivantes : « Dans les premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle, 53 pourcent de la *yerba* qui quittait Santa Fe était destinée au Haut-Pérou. En outre, 29 pourcent des près de 136,000 arrobes de *yerba* échangée à Buenos Aires à la même période étaient également destinées aux provinces du nord. » Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 1209. NT.

<sup>145</sup> Impôt sur la vente d'un produit pouvant aller jusqu'à 14 % de sa valeur.

<sup>146</sup> « Bien plus importante que la dime comme source de revenus et de plaintes on trouvait l'*alcabala*, une taxe sur les ventes introduite dans les colonies hispano-américaines à la fin du seizième siècle. Au début, son taux était fixé à deux pourcent et resta à ce niveau jusqu'en 1627, lorsqu'il fut doublé. [...] Cette taxe était collectée autant de fois que le bien changeait de mains. » Adalberto LÓPEZ. « The Economics of Yerba Mate in Seventeenth-Century South America. » *Agricultural History*. Agricultural History Society, vol. 48, n° 4 (octobre) 1974, p. 504. NT.

<sup>147</sup> Impôt sur la consommation d'un produit.

Sacramento sur la rive nord de l'estuaire du Río de la Plata, directement en face de Buenos Aires. Tant et si bien qu'Efraím Cardozo peut écrire que :

*La yerba paraguaya [...] soportaba impuestos en proporción mayor que cualquier otro producto de la tierra americana. Mientras el oro no pagaba sino el quinto de su valor, en 1778, según cálculos del gobernador [du Paraguay] Pinedo, la yerba rendía a la Real Hacienda diez veces más de su valor*<sup>148</sup>.

Si les rentrées fiscales affluent dans les caisses royales, les Paraguayens, eux, ne perçoivent pas les bénéfices de la production chaque fois plus importante de ce produit. D'une part, au XVII<sup>e</sup> siècle, le négoce est progressivement accaparé par les marchands de Santa Fe, véritable nœud commercial du trafic, puis ceux de Buenos Aires plus tard ; au XVIII<sup>e</sup> siècle, on peut considérer que les « étrangers », *rioplatenses* ou andins, dominent totalement la situation, même à Asunción, et Villarrica et Concepción, centres de production où opèrent, pour leur compte, des intermédiaires locaux. D'autre part, les municipalités de la vice-royauté souhaitant contrôler le prix de vente local de la *yerba* maté et protéger les revendeurs locaux, les marchands n'ont d'autre alternative que de faire porter aux producteurs une bonne partie du poids des taxes prélevées. Autrement dit, ce sont les Paraguayens qui doivent supporter la majorité du fardeau imposé par le système fiscal, entrant ainsi dans un engrenage sans fin de dettes à l'égard de négociants d'autres provinces<sup>149</sup>.

Un autre grief, particulièrement difficile à accepter pour les colons paraguayens, tient au statut de *puerto preciso*<sup>150</sup> qui est accordé à la ville de Santa Fe par décret royal du 31 décembre 1662<sup>151</sup>. Au départ, il s'agit d'une requête des Paraguayens qui souhaitent que le commerce de *yerba* maté soit davantage surveillé et que les indigènes qui forment une bonne partie des équipages des navires employés à son transport ne désertent pas. Il est alors convenu que les embarcations transportant la *yerba* maté soient déchargées à Santa Fe. De simple mesure de police, sous la pression des autorités de la ville de Santa Fe, on en arrive après quelques années à obliger les bateaux à poursuivre leur route à vide vers Buenos Aires,

<sup>148</sup> Efraím CARDOZO. *Op. cit.* p. 97.

Cardozo ajoute que la création de la vice-royauté du Río de la Plata et la libéralisation du commerce qui s'ensuit ne change rien à l'affaire quant à la forte imposition pesant sur la *yerba* maté. Il calcule que sa valeur en atteignant le Haut-Pérou, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avait été multipliée par vingt. Il cite à nouveau Pinedo qui estime qu'un tiers des rentrées fiscales perçues à Buenos Aires en 1778 provient de l'imposition de ce commerce.

<sup>149</sup> Sur l'importance des marchands étrangers et le système de crédit et dettes reposant sur les producteurs, voir Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 1212-1213.

<sup>150</sup> Port où tous les navires doivent accoster et payer un impôt.

<sup>151</sup> Cette date, avant communément acceptée, est rejetée par certains auteurs, tels Alejandro Damianovich et Juan Carlos Garavaglia, qui estiment que le *puerto preciso* de Santa Fe n'est instauré qu'en 1740. Il sera définitivement supprimé en 1779-1780.



alors que la *yerba* maté est transportée sur des charrettes par voie de terre ; un mode de transport entièrement contrôlé par les *santafecinos*. Obligation est faite également de vendre la marchandise à Santa Fe, même si sa destination est autre. Evidemment, les Paraguayens protestent de manière répétée contre ce qu'ils considèrent une usurpation, mais sans succès puisque le statut de Santa Fe est confirmé par la *audiencia* de Charcas en 1739 et ratifiée par Madrid en 1743.

Le négoce de la *yerba* maté et la fiscalité qui en découle, imposée par la Couronne, exacerbent chez les colons paraguayens le sentiment de spoliation. Celui-ci est d'autant plus aigu que, non seulement leurs plaintes ne sont pas entendues mais que, surtout, la province ne bénéficie en rien des impôts levés par le trésor royal. Ceux-ci sont destinés au bénéfice exclusif de la défense de Buenos Aires et de sa province. A certaines occasions, des fonds sont même alloués à la défense de Valparaíso et Lima menacées par les pirates anglais. De son côté, Asunción doit assurer, à ses frais, la défense des frontières de la province en contenant l'avancée des Portugais et les raids des indigènes du Chaco. Nous reviendrons plus en détail sur le coût humain et économique que cela représente pour les habitants lorsque nous aborderons le chapitre consacré aux relations entre le Paraguay colonial et son voisin lusitanien, mais il nous faut ici mentionner que le système de défense, entièrement supporté par les colons, représente un poids non négligeable qui handicape un peu plus la province.

Enfin, le commerce de la *yerba* maté nous permet d'illustrer un autre aspect de l'iniquité du système colonial, sur lequel nous nous étendrons plus amplement dans le chapitre suivant, quant au traitement dont est victime la province du Paraguay. En effet, si les producteurs « civils » de la province doivent s'acquitter de lourds impôts, les jésuites, présents au Paraguay depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle et qui participent activement à ce négoce, en sont eux dispensés par privilège royal. Ceci alimente bien évidemment le ressentiment des colons, déjà exaspérés de constater que les bénéfices issus de leur quasi unique richesse agricole favorisent l'enrichissement de marchands d'autres provinces, la croissance de Buenos Aires et d'autres villes et remplissent les caisses royales, sans qu'ils en retirent des fruits significatifs. Ces faits se déroulant sur près de deux siècles, il est bien évident qu'ils laissent une trace forte dans l'esprit des habitants de la province pour lesquels il est aisé d'associer les termes d'exploitation et de spoliation à celui d'étranger, qu'il soit *porteño*, *santafecino*, Liménien, Espagnol ou jésuite et Portugais, comme nous allons le voir.

### **3. Une province menacée**

## A. Les jésuites ou l'ennemi intérieur

Nous l'avons indiqué précédemment, notre intention n'est pas ici d'écrire une histoire exhaustive de la province coloniale du Paraguay car tel n'est pas notre propos. De ce fait, nous ne prétendons pas, non plus, traiter à fond de la riche histoire de la Compagnie de Jésus au Paraguay mais, bien, de voir en quoi son existence a favorisé, chez les colons paraguayens, l'élaboration et le renforcement d'un sentiment de conscience de soi face à l'autre, le jésuite en l'occurrence. Creydt remarque d'ailleurs que les jésuites, pour la plupart, sont des étrangers<sup>152</sup>, très peu étant natifs du Paraguay ou des provinces espagnoles d'Amérique. Toutefois, cette condition d'étranger à la province nous semble, en soi, insuffisante pour expliquer l'hostilité des colons à leur égard. Cette opposition entre province « civile » et province « jésuite » du Paraguay trouve ses racines dans de multiples facteurs et elle va se développer durant une coexistence orageuse de plus de 150 ans.

Les premiers jésuites arrivent au Paraguay en 1588. L'autorisation royale dont ils bénéficient pour s'installer a été octroyée par Philippe II en 1579<sup>153</sup>. La province jésuite du Paraguay est fondée en 1604, son siège se trouve à Córdoba del Tucumán, et les premières missions sont établies en 1609. Creydt, sans l'étayer toutefois, soutient que le pouvoir royal a fixé aux jésuites une triple mission : soumettre les tribus guaranis toujours rebelles, servir de contrepoids au pouvoir des *encomenderos*<sup>154</sup> du Paraguay et contenir l'avancée portugaise sur la frontière nord-est de la province<sup>155</sup>. Adalberto López, lui, explique leur arrivée par le manque criant d'ecclésiastiques dans la province pour mener à bien l'évangélisation des autochtones et le succès de leur travail entrepris dans ce domaine au Brésil et au Pérou<sup>156</sup>.

Le modèle de la *reducción*<sup>157</sup> qui consiste à regrouper des indigènes à part sur un territoire délimité pour les évangéliser et qui va faire la renommée des missions du Paraguay est, en réalité, antérieur à la présence des jésuites. Depuis 1580, les franciscains et les dominicains l'ont adopté au Paraguay. Cependant, à la différence de ceux-ci, les jésuites choisissent d'établir leurs missions dans des zones reculées (le Guairá à l'est et l'Itatín au nord), aux confins des possessions portugaises, des lieux où la présence des colons est particulièrement réduite. Très rapidement, ils parviennent à regrouper des milliers de Guaranis dans leurs établissements qui semblent promis à un florissant avenir. Mais, c'est

---

<sup>152</sup> Oscar CREYDT. *Op. cit.* p. 23.

<sup>153</sup> Carlos ZUBIZARRETA. *Op. cit.* p. 126.

<sup>154</sup> Colons titulaires d'une encomienda.

<sup>155</sup> Oscar CREYDT. *Op. cit.* p. 21-22.

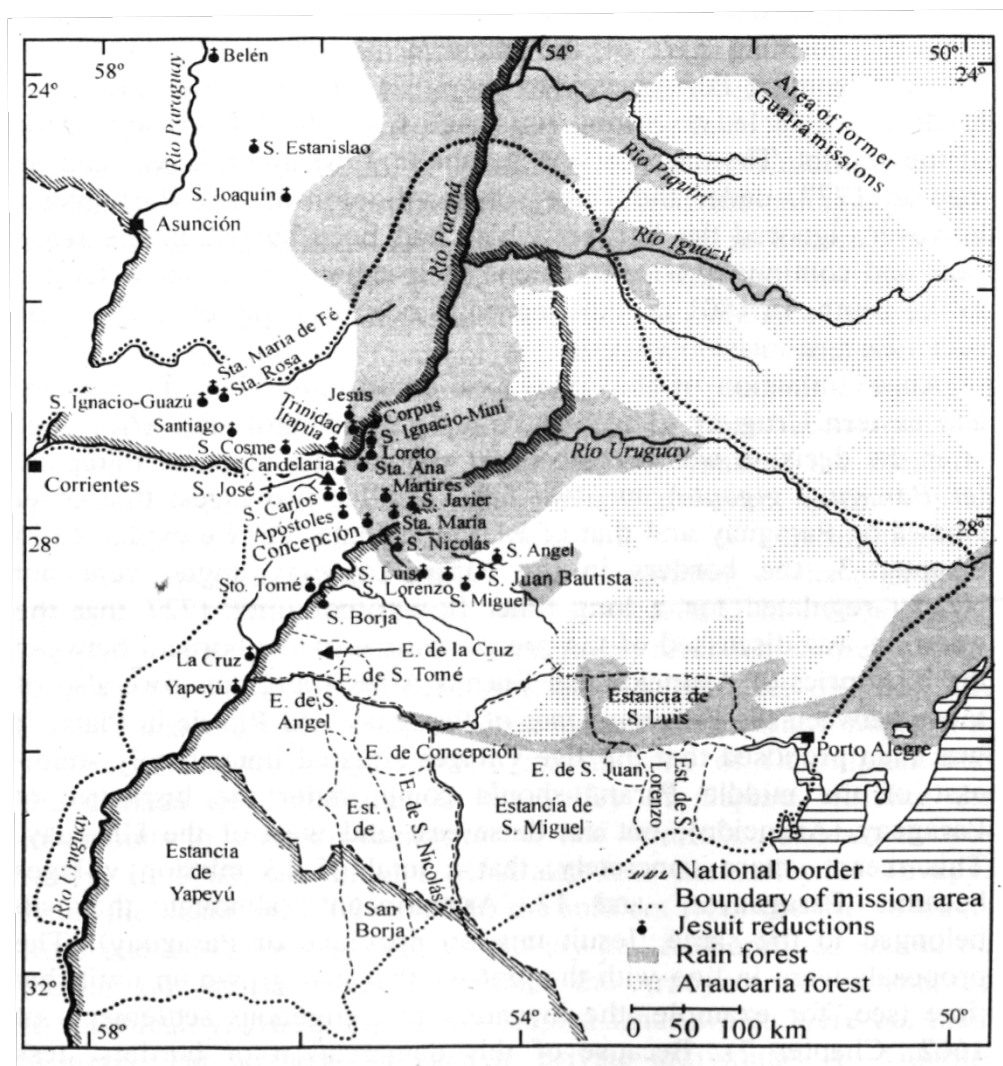
<sup>156</sup> Adalberto LÓPEZ. *The Colonial History...* p. 34.

<sup>157</sup> Autre terme pour nommer une mission catholique.

justement ce succès initial qui va provoquer la ruine de ces premières missions jésuites, abandonnées dès les années 1630-1640, en attirant la convoitise des *bandeirantes* paulistes à la recherche d'esclaves pour les plantations du Brésil. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détails sur ces faits dans le chapitre suivant qui traitera des relations entre colons espagnols du Paraguay et Portugais. Ce qui nous importe, pour le moment, est le déplacement des missions originelles dans une zone située plus au sud, davantage à l'abri des raids des *bandeirantes*, mais aussi plus proche du principal centre de peuplement de la région, Asunción.

Carte n° 6

**Les 30 missions jésuites au XVIII<sup>e</sup> siècle, après l'évacuation des missions de l'Itatín et du Guairá.**



Jan M. G., KLEINPENNING *Paraguay 1515-1870. A Thematic Geography of its Development.* Iberoamericana/Vervuert, Madrid/Franckfurt, 2003, vol. 1, p. 329.

Si les spécialistes de la période s'accordent sur le fait que les griefs des colons du Paraguay à l'encontre des jésuites sont divers, certains y voient avant tout l'opposition de deux modes de vie ou conceptions de la société irréconciliables<sup>158</sup>. On aurait d'un côté les jésuites, partisans d'une société basée sur l'ordre et l'obéissance où l'indigène est « réduit » et, d'un autre côté, les colons, promoteurs d'un modèle fondé sur l'assimilation de l'indigène et où l'autonomie et le pouvoir local jouent un rôle décisif. Il nous semble qu'il s'agit là d'une construction à posteriori reposant sur une volonté de justifier ou de définir l'être paraguayen et son désir de liberté. Il nous paraît peu probable que les acteurs de l'époque se soient perçus et définis dans ce cadre ou qu'ils aient été pleinement conscients de ces modèles sociétaux antinomiques, comme cela est suggéré. A l'instar de l'interprétation d'Adalberto López, nous considérons plutôt que le conflit s'articule autour d'un triple enjeu : la domination de la force de travail de l'indigène, les inégalités économiques, fiscales et commerciales autour, notamment, du commerce de la *yerba maté*, et la concurrence entre ordres religieux en vue d'exercer un contrôle sur les décisions politiques au sein de la province<sup>159</sup>.

Dès les premières années de leur présence dans la province, les jésuites s'insurgent contre le traitement accordé aux indigènes, en particulier, dans le cadre de l'*encomienda* car les instructions d'Irala, destinées à encadrer l'institution et protéger quelque peu les autochtones des abus, ne sont pas suivies par les *encomenderos*. Les jésuites ne sont pas les premiers à se plaindre<sup>160</sup>, mais la forte opposition des colons ne permet pas de faire évoluer la situation. Les jésuites doivent même évacuer leur collège d'Asunción en 1612 et 1613 et se réfugier à la campagne pour échapper à la vindicte des colons mécontents. Le père Diego de Torres, premier provincial de la Province du Paraguay, qui s'était déjà plaint du traitement infligé aux aborigènes auprès du roi, écrit dans sa *Carta Anua* en avril 1614 : « *Les Espagnols nous méprisent parce que nous les réprimandons pour leur abominable cupidité et nous défendons la liberté des Indiens*<sup>161</sup>.

---

<sup>158</sup> Voir Efraim CARDOZO. *Op. cit.* p. 134-135 et Günter KAHLE. *Op. cit.* p. 148-152.

<sup>159</sup> Voir Adalberto LÓPEZ. *Op. cit.* p. 47-63.

<sup>160</sup> « Pedro de Dorantes écrivit au Conseil des Indes qu'au Paraguay, un *encomendero* avec trente ou quarante Indiens essaierait d'obtenir d'eux autant que s'il en avait 300, et que cela nuisait grandement aux indigènes. [...] En 1597, le Gouverneur Juan Ramírez de Velasco publia une série d'ordonnances destinées à alléger les conditions des Indiens soumis à l'*encomienda* dans la province. Il y eut une opposition générale à ces ordonnances parmi les colons du Paraguay, et comme il n'y avait pas de mode possible pour les faire appliquer, elle furent ignorées. » Adalberto LÓPEZ. *Ibid.* p. 49. NT.

<sup>161</sup> Cité par Adalberto LÓPEZ. *Ibid.* p. 50. NT.

Pour les colons, la force de travail de l'indigène *encomendado*<sup>162</sup> est une source importante de revenus dans une province dépourvue de richesses minérales. Dénoncer les abus, limiter ou encadrer le travail de l'indigène revient à entraver le modèle économique sur lequel repose la province ou, tout du moins, la relative aisance de l'élite de la province. Par ailleurs, le facteur démographique doit être pris en compte car il exacerbe le problème. En effet, une fois démenagées au sud de la rivière Tebicuary pour les protéger des *bandeirantes*, les missions jésuites prennent leur essor et voient leur population croître pour atteindre 56.000 autochtones en 1678 dans 20 missions et 102.000 en 1710 dans 30 missions. Parallèlement, d'environ 100.000 indigènes répartis par Irala en 1556, leur nombre a chuté à 11.883 en 1688, selon le décompte réalisé sous le gouvernement de Francisco Monforte<sup>163</sup>. Les épidémies frappant sans distinction les deux zones géographiques, il ne faut pas chercher là la cause de cette disparité. Face aux mauvais traitements et aux charges de travail toujours plus lourdes exigées des indigènes, les jésuites sont capables de proposer un autre modèle qui offre, à l'autochtone, davantage de sécurité et le préserve de l'exploitation du colon. Quand nous affirmons cela, il n'est pas question pour nous de valoriser un modèle plutôt qu'un autre ou d'ignorer que le développement et la prospérité même des missions reposent sur l'exploitation de la force de travail de l'indigène. Nous tentons seulement d'expliquer cette évolution démographique opposée et de montrer en quoi elle favorise les tensions entre colons et jésuites.

Les premiers souhaitent accaparer la manne que représentent les indigènes des missions en obtenant des autorités royales qu'elles autorisent leur mise à disposition. A cette fin, ils ne vont cesser de réclamer et de dénoncer l'influence des jésuites sur les autochtones, sans succès toutefois, du moins jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Initialement, la Couronne avait prévu que les indigènes convertis pacifiquement au catholicisme seraient exempts du paiement de l'impôt et de l'*encomienda* pour une période de 10 ans. Cependant, en 1631, à la demande des jésuites, le vice-roi du Pérou décrète que les convertis par ces derniers dans les missions, sont définitivement exemptés de l'*encomienda* et ne paient, après 10 ans, qu'un impôt d'un peso au Trésor royal, au lieu des quatre et demi dus au préalable. Cette mesure est entérinée deux ans plus tard par la Couronne. L'exemption passe à 20 ans en 1638 mais le paiement du peso en argent est maintenu, malgré les sollicitations des jésuites visant à l'abolir<sup>164</sup>.

---

<sup>162</sup> Indigène soumis à l'*encomienda*.

<sup>163</sup> Voir Adalberto LÓPEZ. *Op. cit.* p. 36, 51-54.

<sup>164</sup> Voir Adalberto LÓPEZ. *Ibid.* p. 37-38.

Si ces décisions mettent définitivement à l'abri des colons les indigènes des missions, elles contribuent également à modifier le caractère premier dévolu au concept de mission. Le dessein d'évangélisation n'est plus unique, il faut aussi tirer un bénéfice de cette organisation. Le développement initial s'est basé sur un système d'entraide et de troc entre les différentes missions créées afin de parvenir à un certain niveau d'autosubsistance. Toutefois, tout ne peut y être produit en leur sein, il est nécessaire d'importer certains articles, par exemple le fer et les armes pour équiper les milices en charge de la défense des missions. Il faut également payer l'impôt royal en argent<sup>165</sup>. Cette nécessité de dépasser un dispositif basé sur l'échange en nature pousse les jésuites à s'investir pleinement dans des activités commerciales. L'élevage ne donnant pas les résultats escomptés en matière de rentrée de devises, les jésuites se tournent dès la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle vers la production et le négoce de la *yerba maté*.

David Rock estime que l'implication des jésuites dans la culture et le commerce de la *yerba maté* et de quelques autres produits, est directement liée à la fin de l'exemption royale sur le paiement de l'impôt qui intervient en 1648. Leur engagement dans ce négoce, autorisé par un décret royal de 1645, apporte son lot de modifications. Alors que, jusque-là, la *yerba* était récoltée à l'état sauvage, dès 1670, près de chaque mission apparaissent des plantations. Les jésuites deviennent très rapidement les acteurs les plus importants sur le marché et, grâce à eux, Buenos Aires survit en tant que port commercial<sup>166</sup>.

Les raisons de leur succès dans la production et le négoce de la *yerba maté* sont multiples. La domestication de la plante, obtenue après maintes expériences et malgré la difficulté de l'opération, en fait partie. Avec le développement des plantations dans chaque mission, elle permet aux jésuites de s'assurer une production stable en termes de quantité et à moindre coût. Elle évite d'organiser de coûteuses et longues expéditions pour récolter les précieuses feuilles dans les *yerbales*<sup>167</sup> sauvages, souvent difficiles d'accès. Les économies ainsi réalisées sont substantielles<sup>168</sup>. Un autre élément à prendre en compte est celui du lieu de production de la *yerba maté* des jésuites. Les missions étant situées parmi un réseau fluvial dense (Paraná, Paraguay, Tebicuary Uruguay), le transport est aisé. Il est également plus court puisqu'elles sont plus proches des marchés les plus importants, Santa Fe et Buenos

---

<sup>165</sup> Carlos Zubizarreta affirme que la volonté des jésuites de réduire le montant de l'impôt dû à la Couronne, les a conduit à volontairement sous-estimer le nombre de leur ouailles et à rendre l'accès des missions virtuellement impossible à tout « étranger » : « *La Compañía declaraba una cifra de población ínfima [...] y ocurría entonces que el tributo debido era siempre inferior al sínodo – o pago del rey por la catequización – que se les debía. La Corona resultaba así siempre deudora de la Compañía.* » Carlos ZUBIZARRETA. *Op. cit.* p. 127.

<sup>166</sup> David ROCK. *Op. cit.* p. 34-35.

<sup>167</sup> Plantation d'arbres à *yerba maté* ou district où ils abondent.

<sup>168</sup> Voir pour plus de détails, Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 1153.

Aires. En outre, les jésuites bénéficient de leur propre flotte pour le transport de la marchandise. Ils peuvent également compter sur un réseau de distribution efficace et qu'ils maîtrisent complètement, grâce à leur présence dans tous les lieux importants de ce négoce. Pour cette raison, ils sont très au fait des tendances du marché. Ne dépendant pas des aléas des récoltes grâce à leurs plantations, ils sont en mesure de fournir régulièrement leurs clients selon les nécessités. Aucun intermédiaire ne vient s'immiscer dans ce processus. Leur contrôle est complet, de la production à la vente en passant par le transport. Si l'on ajoute à cela, la totale maîtrise sur la main d'œuvre à leur disposition, les néophytes dont ils ont la charge, il n'est pas difficile de constater qu'ils tirent, de ce commerce, des bénéfices bien plus importants que ceux des civils de la province qui s'y adonnent. A ceci, il convient d'ajouter que la variété de *yerba* exportée depuis les missions jésuites (*caa-mini*) est d'une qualité supérieure et son prix de vente est de deux à trois fois supérieur à celui de la *yerba de palos*<sup>169</sup> produite par les civils de la province<sup>170</sup>.

En sus de ces avantages en matière de production, de qualité, de prix de vente et de réseau commercial, il faut mentionner ceux liés à la fiscalité qui pèse sur la production des jésuites. Le décret royal de 1645 autorisant la Compagnie à s'investir dans le négoce de la *yerba* a pour but de lui donner les moyens financiers de s'acquitter de l'impôt royal dû pour chaque indigène converti. Ils continuent, cependant, à bénéficier d'exemptions pendant plusieurs années. Ce n'est qu'en 1667 qu'ils paient l'impôt grâce aux gains tirés de la vente de *yerba* maté. Entre temps, ils ont pu consacrer leurs revenus au développement exclusif des missions. Ce n'est, toutefois, pas le seul avantage dont ils disposent en matière fiscale. Ils parviennent à convaincre les autorités que leur implication dans ce commerce n'a d'autre but que de payer l'impôt dû par leurs néophytes et n'est donc pas une finalité en soi. Ceci leur évite d'avoir à souffrir les mêmes taxes qui pèsent sur les civils<sup>171</sup>. Si bien qu'en matière de fiscalité, l'écart est particulièrement significatif entre jésuites et civils.

---

<sup>169</sup> *Caa-mini* et la *yerba de palos* sont deux variétés de *yerba* maté, la première étant de qualité supérieure.

<sup>170</sup> Garavaglia calcule que la part de la production jésuite de *yerba* par rapport au total est d'environ 25% dans le dernier tiers du 17<sup>e</sup>. Si l'on tient compte du fait qu'ils produisent une qualité supérieure (*caa-mini*) pour le marché andin vendue plus cher, on arrive à 40% du total de la valeur de la *yerba* commercée à Santa Fe et Buenos Aires. Pour les deux premières décennies du 18<sup>e</sup> siècle, les jésuites produisent 15% du total pour une valeur de 30% du total. Durant les décennies suivantes, sans jamais dépasser le quota de 12.000 arrobas qui leur est fixé, ils contrôlent néanmoins environ 25% de la valeur des échanges de *yerba*. Pour plus de détails, voir Juan Carlos GARAVAGLIA. *Op. cit.* p. 72-73, 78 et 82.

<sup>171</sup> « [...] Les missionnaires avaient réussi à obtenir une exemption fiscale presque totale pour leur production, alors que la production de la population espagnole était lourdement taxée. Les jésuites avaient insisté auprès des autorités, à de nombreuses reprises au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, que leur négoce n'avait aucun objectif en soi, mais qu'ils faisaient le commerce de la *yerba* seulement pour pouvoir acheter les marchandises nécessaires pour leurs mission et pour payer l'impôt dû par les Indiens. A ce titre, ils avaient demandé à être exempté de taxes telles que la dime (*diezmo*), la *alcabala* et un impôt extraordinaire sur la *yerba* (*sisá*), introduit par la Couronne espagnole en 1680. Par la suite, ils réussirent aussi à obtenir d'en être dispensés. » Jan M. G. KLEINPENNING. *Ibid.* p. 1157. NT.

La seule restriction imposée par la Couronne au commerce de la *yerba* de la Compagnie concerne la quantité maximale annuelle de production autorisée. Celle-ci est fixée à 12.000 arrobes. Ce plafond ne représente pas un problème pour les jésuites puisqu'il correspond, plus ou moins, à la capacité de production des missions. Ils doivent cependant prouver à plusieurs reprises qu'ils ne dépassent pas la limite fixée, ce dont les accusent les colons. Ces derniers, malgré des plaintes répétées contre la concurrence déloyale des jésuites, ne parviennent pas à convaincre les autorités royales. Leur demande, par exemple, de faire d'Asunción le passage obligé de toute exportation de *yerba* vers les marchés du Sud, dans l'espoir de contrôler plus strictement la « *yerba jésuite* » et de lever davantage de taxes, est rejetée<sup>172</sup>. Madrid ne consent pas à prendre d'autres mesures visant à limiter le déséquilibre existant et se contente de confirmer la limite annuelle de 12.000 arrobes.

Ce déséquilibre dans la production et le commerce de la *yerba* maté entre colons et jésuites suscite un fort ressentiment de la part des premiers à l'égard des seconds. Dans une province déjà fortement en proie à une exploitation économique coloniale de type classique, la concurrence des jésuites apparaît comme insupportable. A de nombreuses reprises, les colons blâment les religieux pour les maux dont souffre la province<sup>173</sup>. Efraím Cardozo partage cette analyse. Il interprète également la réaction des colons dans le cadre d'une lutte d'influence entre ordres religieux :

*Un abismo fue cavándose entre las dos provincias homónimas [celle des jésuites et celle des colons espagnol]. En el momento de su mayor opresión económica, surgía a la vera del Paraguay, en sus mismas tierras, con sus mismos recursos, una potencia rival que amenazaba aplastarla. El nombre jesuítico comenzó a ser odiado en Asunción. La reacción eminentemente política no tomó carácter cismático: fomentada por las órdenes religiosas rivales, que nunca vieron con buenos ojos la preponderancia jesuita, no entibió el fervor católico del pueblo paraguayo.*<sup>174</sup>

Il est en effet important de prendre en compte cette dimension. Le rôle et l'influence des jésuites ne s'arrêtent pas aux limites géographiques de leurs missions. Ils sont conscients, dès le départ, de la nécessité de bénéficier, pour assurer le succès de leur entreprise, du soutien des autorités royales, que ce soient celles de la Péninsule, de Lima ou d'Asunción. Ce

---

<sup>172</sup> Jan M. G. KLEINPENNING. *Ibid.* p. 1213-1214.

<sup>173</sup> « Les Espagnols [du Paraguay] avaient le sentiment que les missionnaires leur faisaient une concurrence déloyale, et que cela était aggravé par le fait qu'ils soustrayaient une large part de la population indigène du réservoir de main d'œuvre bon marché auquel les Espagnols aspiraient. La concurrence des jésuites étaient même considérée comme étant la cause principale de la stagnation, du retard et de la pauvreté du Paraguay 'civil'. » Jan M. G. KLEINPENNING. *Ibid.* p. 1156. NT.

<sup>174</sup> Efraím CARDOZO. *Op. cit.* p. 133.



soutien est indispensable car leur émergence au Paraguay se fait au détriment des autres ordres religieux et des intérêts économiques des civils de la province. Durant un siècle et demi, l'appui de la Couronne et des autorités vice-royales ne leur fait pas défaut. Par contre, celui des gouverneurs de la province du Paraguay est aléatoire. Aucun d'entre eux ne peut se permettre de démontrer une préférence trop affirmée envers les jésuites sans risquer l'inimitié des colons, voire d'être renversé<sup>175</sup>.

L'attitude des autres ordres religieux, franciscains et dominicains principalement, n'est guère bienveillant à l'égard des jésuites la plupart du temps. Bien qu'ayant été les premiers à évangéliser les Guaranis, ils sont rapidement relégués au second plan dans cette tâche. Ils jalourent également les privilèges royaux accordés à la Compagnie. Enfin, un autre sujet de discorde concerne la contribution des jésuites à l'évêché du Paraguay, un des plus pauvres parmi les colonies d'Amérique. Celle-ci est quasi inexistante malgré la bonne santé économique des missions puisqu'elles ne sont pas assujetties à la dîme ecclésiastique. Si bien qu'aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, lorsque des conflits éclatent entre jésuites et colons, ces derniers sont presque toujours soutenus par les évêques du diocèse et les autres ordres religieux.

Plusieurs prélats vont s'opposer frontalement au pouvoir des jésuites, notamment l'évêque dominicain Torres qui, dans les années 1620, ordonne la fermeture du collège jésuite d'Asunción, et le franciscain Cárdenas, trois décennies plus tard. En 1649, suite au décès du gouverneur Osorio, l'évêque Cárdenas est élu à son poste. Utilisant les prérogatives de la *Real provisión* de 1537, le *cabildo* d'Asunción, organe représentatif de l'élite de la province, estime que Cárdenas saura défendre ses intérêts et tenir tête aux jésuites. De fait, deux jours

---

<sup>175</sup> López interprète, à juste titre selon nous, la faiblesse du pouvoir des gouverneurs au Paraguay de la façon suivante : « Vers 1700, le *cabildo* de la capitale paraguayenne et la province dans son ensemble avaient acquis une réputation d'insubordination et d'insoumission. Des membres de l'*audiencia* de Charcas, des gouverneurs, des prélats et des vice-rois se plaignaient souvent de l'insolence des Paraguayens qui, fréquemment, refusaient d'obéir aux lois qu'ils désapprouvaient, et qui, à plusieurs reprises, avaient renversé des gouverneurs qui leur déplaisaient. Cette autonomie, qui sur beaucoup de plans était unique dans le monde colonial hispano-américain, trouvait ses racines dans le XVI<sup>e</sup> siècle et s'était développée au cours du XVII<sup>e</sup>. Si les gouverneurs avaient eu, comme l'un des évêques le suggéra, des troupes régulières à leur disposition, ils auraient peut-être pu être obéis en dépit de l'opposition des Paraguayens. Mais les demandes répétées afin d'obtenir de telles troupes furent ignorées par la Couronne espagnole, et la milice, composée entièrement de Paraguayens, prenait invariablement fait et cause pour leurs compatriotes du *cabildo*, lorsque ce dernier se trouvait en conflit avec les gouverneurs. Sans pouvoir militaire, les gouverneurs étaient impuissants lorsqu'ils devaient faire face à l'insubordination. Tout ce qu'ils pouvaient faire était d'en appeler à Lima, Charcas ou Madrid. Mais toutes ces villes étaient très loin. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Paraguayens ne se sentaient liés à la mère patrie que par des liens très minces, et absolument aucun envers les autorités de Charcas et Lima. La plupart des gouverneurs s'en rendaient compte et faisaient attention. » Adalberto LÓPEZ. *Op. cit.* p. 72. NT.

plus tard, les jésuites sont expulsés d'Asunción. Toutefois, ces succès sont passagers et, dans un cas comme dans l'autre, les jésuites retrouvent rapidement leur collège d'Asunción<sup>176</sup>.

Lors de ces deux épisodes, les jésuites ont été appuyés dans leurs revendications par le pouvoir vice-royal et l'*audiencia* de Charcas. En 1649, ils bénéficient aussi de la victoire militaire de leurs troupes sur celles réunies par les colons d'Asunción. En effet, depuis 1645, malgré les protestations du *cabildo* d'Asunción, ils ont officiellement le droit d'armer leurs néophytes pour se défendre des Portugais comme des autochtones du Chaco. C'est un privilège unique dans l'Amérique coloniale espagnole que l'on ne retrouve nulle part ailleurs<sup>177</sup>. Les jésuites ont tôt fait d'organiser une troupe efficace. En à peine quelques décennies, depuis leur arrivée au Paraguay, ils sont parvenus à constituer une sorte d'Etat dans l'Etat ou, plus exactement, une province dans la province. Ils ont leur propre territoire, constitué des terres parmi les plus fertiles. Les civils paraguayens en sont exclus. Ils possèdent également leur propre armée et ils administrent la justice dans leurs possessions. Leurs relais politiques sont puissants. Ils dominent le commerce de la *yerba* et privent les colons de la main d'œuvre indigène. La fiscalité à laquelle ils sont assujettis est ridicule si on la compare à celle des colons de la province. Ce tableau est suffisant pour comprendre, qu'aux yeux des colons, la présence des jésuites au Paraguay représente une entrave supplémentaire à leur développement<sup>178</sup>. Si l'exploitation coloniale exercée par l'Espagne en Amérique est un facteur que partagent toutes les régions de l'empire, la concurrence du modèle jésuite avec toutes ses conséquences est unique. Celui-ci crée un niveau supplémentaire d'oppression pour les colons paraguayens et favorise, par opposition, le développement d'une certaine conscience de soi qui se façonne dans une lutte séculaire.

La lutte entre colons et jésuites au Paraguay atteint son point culminant au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. López décrit la situation dans la province dans les termes suivants :

*Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'élite commerciale et foncière paraguayenne jouissait d'un pouvoir politique et social dans la province. Elle contrôlait le cabildo d'Asunción et la milice provinciale. D'ordinaire, rien n'était fait sans l'approbation des notables. Entre ceux-ci et la majorité des Paraguayens existait des différences en termes de richesse, de prestige social et de pouvoir politique. Mais, dans son ensemble, le Paraguay était pauvre et ces différences n'étaient pas aussi marquées que dans d'autres parties de l'empire espagnol d'Amérique. De plus, deux éléments tendaient à*

---

<sup>176</sup> Un décret royal du 8 juin 1651 reproche d'ailleurs explicitement à Cárdenas d'avoir accepté le résultat de son élection par le *cabildo* d'Asunción et d'avoir chassé les jésuites. Voir Adalberto LÓPEZ. *Ibid.* p. 63.

<sup>177</sup> Pour plus d'information sur l'organisation et les nombreuses utilisations par le pouvoir royal des troupes des missions jésuites, voir Adalberto LÓPEZ. *Ibid.* p. 41-45.

<sup>178</sup> « *Mediante su poder económico y su enorme influencia política dentro y fuera de la colonia, la Compañía controlaba la gobernación del Paraguay.* » Oscar CREYDT. *Op .cit.* p. 22.

*rapprocher l'élite et le peuple : la menace indienne constamment présente et leur aversion partagée pour les jésuites. [...] Parmi les Paraguayens, les sentiments contre les jésuites étaient encore très présents. Les colons n'avaient pas encore oublié l'humiliation soufferte par leur province aux mains des Indiens des missions à l'époque de l'évêque Cárdenas, et ils n'appréciaient pas du tout de demeurer pauvres alors que les missions jésuites prospéraient. Et, pour les colons, les missions prospéraient à leurs dépens<sup>179</sup>.*

Comme souvent par le passé, l'affrontement entre colons et jésuites n'est pas direct. Il se cristallise, dans un premier temps, autour de la figure du gouverneur Diego Reyes de Balmaceda, désigné en 1717. Ce riche commerçant d'origine espagnole, impliqué dans le négoce de la *yerba* maté, n'est pas un inconnu dans la province puisqu'il y réside depuis plusieurs années. De par ses liens familiaux, un de ses fils est jésuite à l'instar de quelques autres de ses parents par alliance, il ne jouit pas d'un a priori favorable. De fait, à peine quelques mois après sa prise de fonction, la colère gronde. A l'origine, le sort d'indigènes *payaguáes*<sup>180</sup> capturés dans le Chaco suite à une expédition punitive. Traditionnellement, dans des cas similaires, les autochtones étaient livrés aux encomenderos paraguayens. Reyes Balmaceda, convaincu par les jésuites de l'illégalité de cette pratique qui contrevient à la législation en vigueur, remet le contingent de prisonniers aux jésuites pour leur endoctrinement dans les missions. Dès lors s'engage une sourde lutte, faite de plusieurs soubresauts entre le *cabildo* et le gouverneur qui tente de mettre au pas le premier en emprisonnant deux de ses membres les plus distingués. La réaction du *cabildo*, dans un premier temps, emprunte la voie légale et traditionnelle. Les deux parties sollicitent à diverses reprises l'arbitrage juridique de l'*audiencia* de Charcas. Le *cabildo* d'Asunción reproche à Reyes de Balmaceda, en plus de la soustraction d'indigènes à l'encomienda au bénéfice des jésuites et de l'emprisonnement de ses deux membres, des pratiques commerciales illégales qui favorisent ses intérêts dans le négoce de la *yerba*.

Si, jusque-là, cette dispute se déroule dans le cadre des lois de l'empire, elle va rapidement s'envenimer et donner lieu à un soulèvement populaire de grande envergure, connu sous le nom de *Revolución de los comuneros*. Cette révolution s'étend sur une période relativement longue, qui va de 1721 à 1735. Sans trop entrer dans les détails de cet épisode majeur de l'histoire coloniale de la province, il nous faut distinguer deux phases. La première va de 1721 à 1725. Elle oppose le procureur mandaté par l'*audiencia* de Charcas, José de Antequera, soutenu par le *cabildo* d'Asunción, au gouverneur Reyes de Balmaceda, appuyé par les jésuites. Antequera dont la mission est de trancher le différend entre le gouverneur et le

---

<sup>179</sup> Adalberto LÓPEZ. *Op. cit.* p. 73-74. NT.

<sup>180</sup> Ethnie indigène du Chaco.

*cabildo*, arrive rapidement à la conclusion que Reyes Balmaceda a outrepassé ses droits. A la faveur de la décision de l'*audiencia*, Antequera devient gouverneur à titre provisoire. Reyes Balmaceda, prisonnier, parvient à s'enfuir et rejoint les missions jésuites. S'ensuit une période de tractations où chaque camp tente de faire valoir ses droits. L'*audiencia* de Charcas, qui appuie Antequera, s'oppose au vice-roi de Lima qui souhaite que Reyes Balmaceda soit réinstallé dans sa fonction. A cette fin, sur ordre du vice-roi, une expédition forte de 2000 indigènes des missions, commandée par le lieutenant-gouverneur de Buenos Aires, est envoyée sur le Tebicuary<sup>181</sup>. Face à cette menace, Antequera réunit le 22 juillet 1724 un *cabildo abierto*<sup>182</sup> qui décide de résister et d'expulser les jésuites d'Asunción. Le 24 août 1724, les milices paraguayennes écrasent les troupes royales et traversent le Tebicuary pour chasser les jésuites au-delà du Paraná. Cette victoire est symboliquement significative. Elle restaure l'honneur des habitants de la province, défaits 75 ans auparavant par les troupes indigènes des missions, et elle indique aussi, par une opposition frontale et violente au pouvoir royal, le désir des colons du Paraguay de défendre ce qu'ils estiment être leurs droits.

Un an plus tard, toutefois, les rôles sont inversés. Après avoir décrété un blocus de la province, une nouvelle expédition de 150 hommes en provenance de Buenos Aires, rejointe par 6000 indigènes des missions, est suffisante pour dissuader les colons paraguayens de résister plus longtemps. Antequera qui s'est enfui et entend défendre son action auprès de l'*audiencia* de Charcas, est fait prisonnier et envoyé à Lima. L'ordre semble rétabli. Les partisans d'Antequera au sein du *cabildo* sont maintenus dans leur fonction et ne subissent aucune réprimande. Le nouveau gouverneur, Martín de Barúa, tente d'adopter une position conciliatrice. Malgré les ordres du vice-roi, il retarde jusqu'en 1728 le retour des jésuites à Asunción, conscient que les esprits ne sont pas apaisés.

Un calme précaire règne jusqu'en juillet 1730, date de l'arrivée à Asunción de Fernando de Mompó de Zayas. Mompó est un brillant orateur versé dans les lois. Il s'est évadé de la prison de Lima où il a connu Antequera qui l'a mis au fait des récents épisodes survenus au Paraguay. Très rapidement il devient influent et est écouté par les membres du *cabildo* et le gouverneur Barúa. Avec lui, le mouvement acquiert réellement sa dimension de *comunero*. Alors que durant la phase initiale conduite par Antequera et le *cabildo* d'Asunción, entre 1721 et 1725, la lutte était circonscrite entre l'élite de la province et les jésuites avec comme enjeu la domination politique et économique du Paraguay à travers le contrôle exercé

---

<sup>181</sup> Rivière séparant la province civile de celle des jésuites.

<sup>182</sup> Assemblée municipale élargie aux principaux citoyens d'une ville. Elle se réunit lorsque survient une circonstance exceptionnelle.

sur le gouverneur, la seconde phase du mouvement est plus radicale. Mompó est un adepte des théologiens espagnols de l'école de Salamanque, Suárez et Mariana entre autres. A l'instar de ceux-ci :

*Mompó déclara que lorsque les Paraguayens se débarrassèrent de Reyes et refusèrent à García Ros l'entrée sur leur territoire, ils avaient exercés leurs droits naturels. L'autorité politique, affirma-t-il, avait été conférée par Dieu à la communauté ou común. Donc le pouvoir du común était supérieur à celui du roi. Aucune loi, aucun ordre, même s'il venait directement du monarque, n'était valide avnt qu'il ne soit approuvé par le común ou ses représentants. De même, aucun gouverneur n'était légitime avant d'avoir été accepté par le común*<sup>183</sup>.

Antequera ne s'était jamais opposé frontalement au pouvoir royal. Mompó, lui, le remet en question et justifie le soulèvement et le refus de gouverneurs dont les Paraguayens ne veulent pas<sup>184</sup>. Sous son influence, le *cabildo* refuse l'entrée du territoire au nouveau gouverneur, Soroeta, nommé par le vice-roi du Pérou et somme Barúa de demeurer à son poste, ce que ce dernier refuse. En janvier 1731, le *cabildo* renouvelle sa prohibition d'accepter Soroeta, qu'on soupçonne de vouloir favoriser les jésuites. A la fin du mois, devant la tournure prise par les évènements, Barúa et l'évêque Palos quittent Asunción. Le Paraguay se retrouve sans gouverneur ni évêque. Le pouvoir échoit à José Luis Barreyro, *alcalde*<sup>185</sup> du *cabildo*. Mompó, de son côté, met en place une sorte de gouvernement parallèle en faisant élire par les *comuneros* une Junte de Gouvernement, institution unique et sans précédent. Malgré la trahison de Barreyro, qui en avril remet Mompó aux autorités de Buenos Aires, les *comuneros* gardent le contrôle de la Junte de Gouvernement et du *cabildo*, une fois débarrassés de Barreyro.

Les nouvelles de la mise à mort d'Antequera à Lima et d'une mobilisation des indigènes des missions vont précipiter les évènements. En février 1732, un groupe conséquent de *comuneros* en armes intime aux jésuites du collège d'Asunción de quitter la ville. Pour la quatrième fois depuis leur arrivée dans la province, les jésuites sont chassés de la capitale. Certains membres du *cabildo* qui sentent la situation leur échapper tentent sans succès de s'opposer à cette mesure. L'évêque Palos, revenu quelques temps auparavant, excommunie

---

<sup>183</sup> Adalberto LÓPEZ. *Op. cit.* p. 113. NT.

<sup>184</sup> S'il est communément accepté que Mompó est à l'origine de l'influence « comunera » dans la province, il nous semble important de préciser que ce fait a été rapporté par des témoins de l'époque et, notamment, certains jésuites ; parmi eux, le père Pedro Lozano dans *Historia de las Revoluciones de la Provincia del Paraguay, 1721-1735*. Aucun document original de la main d'Antequera ou de Mompó, dans lequel on aurait pu trouver l'expression de leurs idées politiques ne nous est parvenu. Ce fait s'explique par la décision prise en 1740 par les autorités royales de détruire tout document relatif à la révolution comunera présentant les thèses défendues par les révolutionnaires.

<sup>185</sup> Fonctionnaire de l'assemblée municipale généralement en charge de la police et de la justice.

les *comuneros*, mais rien n'y fait. Seule l'arrivée fin juillet 1733 du nouveau gouverneur, Manuel Agustín de Ruyloba, semble rétablir l'ordre et la prééminence du pouvoir royal. Il dissout la Junte de Gouvernement, annule toutes les élections du *cabildo* préalables à 1730, remplace les officiers de la milice et envisage sérieusement le retour des jésuites à Asunción. López estime que c'est cette dernière mesure, davantage que les précédentes, qui va provoquer sa perte<sup>186</sup>. Le gouverneur est tué par les *comuneros* lors d'une bataille dans les alentours d'Asunción le 15 septembre 1733. Le lendemain, Arregui, évêque de Buenos Aires venu se faire consacrer à Asunción par son alter ego Palos, est élu gouverneur par le *cabildo*, selon les termes de la *Real provisión* de 1537. Il doit cependant cohabiter avec un gouvernement de facto, la Junta General, qui l'oblige à signer des décrets. Parmi ceux-ci, certains ont une forte résonance communautaire et d'attachement au territoire. Ainsi, les habitants de Villarrica, concurrents traditionnels dans le commerce de *yerba* maté, sont obligés d'abandonner la ville et de regagner le territoire qu'ils occupaient initialement à l'est du Paraná. Les jésuites, quant à eux, sont invités à abandonner leur collège d'Asunción et leurs missions situées entre le Tebicuary et le Paraná, autrement dit de quitter le territoire qui aujourd'hui constitue la république du Paraguay. La mesure la plus forte et la plus symbolique concerne la répartition des postes administratifs dans la province. Les charges de gouverneur et de membre du *cabildo* ne peuvent revenir qu'à des natifs de la province. Il s'agit là d'une mesure sans précédent. Un siècle plus tard, les nouveaux Etats indépendants d'Amérique excluront certes les Espagnols de l'administration mais accepteront en leur sein, du moins dans un premier temps, les ressortissants américains de l'ex-empire espagnol favorables à la cause de l'indépendance.

Un peu plus d'un an plus tard, en 1735, le panorama dans la province a totalement évolué. La désunion et le désordre règnent entre *comuneros*. Sur ordre du vice-roi, le gouverneur de Buenos Aires, Bruno de Zabala, organise le blocus du Paraguay et, avec l'aide de l'armée indigène des missions, il met au pas la province sans combat. Parmi les nouvelles mesures, il faut mentionner le retour des jésuites à Asunción et la révocation ferme et définitive de la *Real provisión* de 1537. Les chefs *comuneros* sont exécutés ou exilés, la milice et le *cabildo* d'Asunción repris en main. Les jésuites du Paraguay ne vont cependant pas profiter très longtemps du retour au calme dans la province. Pour des considérations politiques qui tiennent davantage à l'expression du pouvoir monarchique et à des luttes d'intérêt en Europe entre l'ordre et les monarques, mais aussi à l'influence du courant

---

<sup>186</sup> « Même les éléments les plus modérés de la province considéraient les jésuites comme abjects. » Adalberto LÓPEZ. *Op. cit.* p. 137. NT.

philosophique des Lumières, à peine une trentaine d'année plus tard, ils sont expulsés des domaines des couronnes portugaise, française et espagnole.

La révolution des *comuneros* d'Asunción demeure quelque peu difficile à interpréter. La destruction des documents présentant un caractère idéologique, intervenue en 1740 pour dissuader toute nouvelle résurgence du mouvement, explique bien sûr cela. La pensée des principaux dirigeants du mouvement, Antequera et Mompó entre autres, nous est parvenue par le biais des jésuites ou est demeurée ancrée dans la tradition orale paraguayenne. On ne peut donc prendre au pied de la lettre les citations attribuées aux meneurs *comuneros*. Cependant, même si les sources ne sont pas de première main, elles ne peuvent pas non plus être totalement écartées et ignorées.

Il demeure cependant difficile de situer cet épisode dans l'évolution historique de la province. Cardozo, lui y voit la perpétuation de l'esprit *comunero* espagnol à l'œuvre au Paraguay dès le début de la colonisation<sup>187</sup>. Garavaglia nous prévient qu'il serait dangereux de considérer ce mouvement comme annonciateur d'une indépendance qui n'aura lieu que trois-quarts de siècle plus tard car, à aucun moment, les *comuneros* ne prétendent s'affranchir de la tutelle espagnole pour prendre leur destin en main. Selon lui, il n'y a aucune velléité indépendantiste, dans ce mouvement :

*En la región que estudiamos, esta presencia del Estado es muy importante y ella explica la gran agitación de la vida pública que vive el Paraguay colonial. Agitación que no debe ser mirada como un antecedente de la revolución de independencia –esta forma de tratar el fenómeno es típica expresión del desconocimiento del rol del estado en la formación colonial– sino como una expresión de las contradicciones propias de esa sociedad y de ese momento. Contradicciones que no preanuncian nada y son un problema en sí mismas<sup>188</sup>.*

Adalberto López conteste même le terme de révolution à son sujet puisqu'il estime que les meneurs ne présentent aucune alternative au modèle politico-socio-économique en place à l'époque<sup>189</sup>. Comme lui, nous considérons que cette révolte tend à un double objectif : réduire ou éliminer la prépondérance des jésuites au Paraguay et s'assurer que la représentation royale à l'échelon local, à savoir le gouverneur, défend les intérêts de l'élite de la province. Que ce dessein soit capable de fédérer les habitants de la province est significatif. Cela démontre, qu'au-delà des différences sociales et économiques, face à ce qui est perçu comme une

---

<sup>187</sup> Voir Efraím CARDOZO. *Op. cit.* p. 179-181.

<sup>188</sup> Juan Carlos GARAVAGLIA. *Op. cit.* p. 308. Pour plus de détails sur la présence de l'Etat dans le Paraguay colonial tel que Garavaglia l'entend, voir p. 306-308.

<sup>189</sup> Voir Adalberto LÓPEZ. *Op. cit.* p. 157.

exploitation injuste par un corps étranger, une certaine conscience de la communauté existe et perdure chez les colons paraguayens au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les jésuites, à tort ou à raison, cristallisent ce phénomène. L'opposition au pouvoir royal n'est envisagée que lorsque celui-ci défend les prérogatives de la Compagnie. Il faudra près d'un siècle de maturation supplémentaire avant que les colons paraguayens ne considèrent que ce même pouvoir royal doivent être éliminé une bonne fois pour toute.

## **B. Indigènes du Chaco et Portugais, les ennemis extérieurs et le rôle de la milice**

Durant la période coloniale, nous avons pu constater que le Paraguay souffre de divers maux, notamment du fait de sa position de dernier échelon du système. La Péninsule, la capitale vice-royale et d'autres provinces de l'empire tirent bénéfice des maigres ressources du Paraguay. Si Asunción se plaint de cette situation, à travers son *cabildo* ou des rapports de certains gouverneurs aux autorités royales, aucun colon ne songe sérieusement à remettre en cause la légitimité du lien colonial ou à s'en affranchir. Il s'agit d'améliorer le sort de la province dans le cadre de l'empire, pas de s'en séparer. Cette idée est inconcevable et le restera jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'existence de la province jésuite du Paraguay est, elle, beaucoup plus difficile à accepter. Les jésuites sont perçus comme des usurpateurs qui, de par les privilèges dont ils bénéficient, concurrencent déloyalement les colons et contribuent à la pauvreté de la province. Toutefois, s'ils ne sont pas une émanation directe du pouvoir royal, ils jouissent tout de même de son appui et, d'une certaine façon, font partie du système colonial espagnol en place puisque l'une des attributions et responsabilités de la Couronne demeure l'évangélisation des autochtones.

D'un autre côté, le Paraguay doit aussi faire face, tout au long de cette période, à des dangers extérieurs qui menacent son existence et entravent son développement. Dans l'imaginaire collectif du colon paraguayen, sa survie et, par extension, celle de la province, dépendent du sort de sa lutte contre ses deux ennemis séculaires : l'indigène du Chaco et le Portugais du Brésil. Ce combat va se dérouler sur deux théâtres géographiques bien déterminés : la frontière ouest de la province matérialisée par le fleuve Paraguay et celle du nord-est. Les diverses ethnies indigènes du Chaco représentent un danger de par leurs razzias incessantes. Celles-ci portent un coup significatif à l'économie de la province par les destructions qu'elles causent. Elles obligent aussi les colons à demeurer sur le qui-vive et à consacrer de nombreuses semaines au service de milice et à l'organisation d'expéditions punitives, les détournant ainsi de leurs tâches agricoles. Les pertes ne sont pas uniquement



matérielles, elles ont également un coût humain. Enfin, l'insécurité générée par ces attaques est un frein au développement de l'occupation du territoire par les colons. Sans même évoquer le Chaco, qui s'avère impossible à dominer, la colonisation de la rive orientale du Paraguay est sans cesse remise en question par les attaques des autochtones. Il est très difficile pour les Paraguayens de maintenir une présence durable à mesure que l'on s'éloigne d'Asunción. Williams note que, par peur des ravages causés par les incursions des *bandeirantes* et des indigènes insoumis, jusqu'en 1870, plus de 80% de la population du Paraguay se concentre dans un rayon de 100 miles (160 kilomètres) autour d'Asunción<sup>190</sup>. Toute colonisation dans le nord de la province est sujette à une présence militaire stable et à un développement du réseau de fortifications le long du fleuve Paraguay. Ceci est loin d'être le cas durant les premiers siècles de domination espagnole. La Couronne n'entend pas investir ses deniers dans ce territoire et le poids de la défense repose, comme nous le verrons plus en détail ci-après, exclusivement sur les épaules des colons. Les autochtones du Chaco représentent donc un important pouvoir de nuisance économique et freinent l'occupation du territoire, en sus du coût humain que leurs attaques génèrent.

L'autre menace extérieure de grande ampleur qui pèse sur le Paraguay est celle des colonisateurs portugais du Brésil. Nous avons évoqué le fait que l'un des buts assignés à l'*adelantado* Mendoza au XVI<sup>e</sup> siècle consistait à enrayer toute tentative portugaise d'étendre ses domaines vers le sud et l'ouest du continent. Ceci indique clairement que, dès le début, la Couronne espagnole est consciente du danger que représente la colonisation portugaise quant à la pérennité de ses possessions sud-américaines. Lisbonne conteste d'ailleurs le fait qu'Asunción ait été érigée en territoire espagnol, alléguant que ces territoires lui appartiennent d'après les calculs de ses cosmographes<sup>191</sup>. Ces ambitions lusitaniennes expliquent la volonté espagnole de s'assurer de la domination de la région à l'ouest de la ligne du traité de Tordesillas. Dans ce contexte, pour les Espagnols, il s'avère indispensable de peupler le Guairá et la côte atlantique. Les premières mesures prises consistent à établir une route terrestre pour atteindre Asunción. L'expédition de Cabeza de Vaca et d'autres s'y emploient<sup>192</sup>. Le peuplement du Guairá correspond à la même stratégie. La fondation de villes situées à mi-chemin entre Asunción et l'Atlantique est censée matérialiser la domination de la région par l'Espagne. De même, plusieurs tentatives sont entreprises afin d'établir, sur la côte, un établissement destiné à servir d'escale, la plus sérieuse étant celle de la ville de San Francisco fondée en 1552 par Hernando de Trejo. Lozano décrit cette

---

<sup>190</sup> John Hoyt WILLIAMS, « Race, Threat... » p. 180.

<sup>191</sup> Voir Efraim CARDOZO. *Op. cit.* p. 199.

<sup>192</sup> « *Durante años, la ruta del Atlántico fue más trajinada que la del Río de la Plata, aunque más penosa, por una razón de conveniencia internacional.* » Efraim CARDOZO. *Ibid.* p. 199-200.

fondation de la sorte :

*Dio aviso el capitan Trejo al Emperador del lugar que se habia fundado, y S. M. conocidas las calidades del sitio, se dió por bien servido, considerando era una escala muy conveniente para la conquista de aquella tierra, para la comunicaci3n con el Paraguay y reino del Per3, y para embarazar que los portugueses se introdujesen en los l3mites de la demarcaci3n de Castilla, 3 que siempre, desde aquellos principios, se les conoci3 propension<sup>193</sup>.*

Cependant, en 1580, l'union des deux Couronnes ibériques sous la férule de Philippe II, va modifier la dynamique préalable. Pendant 60 ans, Madrid va sous-estimer l'avancée et la pression portugaise sur la frontière nord-est du Paraguay. Les réclamations des Paraguayens ne vont pas trouver écho dans la Péninsule. Les établissements espagnols et les missions jésuites du Guairá et de l'Itatín vont être anéantis, en à peine quelques décennies à partir des années 1610, par les *bandeirantes* paulistes. Ces attaques répétées vont enfin provoquer une réaction des autorités royales espagnoles par le biais d'un décret royal publié le 12 septembre 1628<sup>194</sup>. Les agissements des *bandeirantes* sont fermement condamnés, mais le soin de châtier ces derniers est confié aux colons du Paraguay. Aucune troupe royale n'est engagée ce qui signifie, implicitement, que les *bandeirantes* pourront encore agir en toute impunité, puisque les distances et le faible nombre et le mauvais équipement des milices de la province les empêchent d'agir efficacement. Seule l'autorisation royale d'armer les indigènes des missions jésuites va permettre de mettre un frein aux déprédations des Paulistes, sans toutefois parvenir à enrayer totalement le phénomène puisqu'ils organiseront des expéditions jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Seul le dépeuplement de la zone, presque entièrement vidée de ses habitants, incitera les Paulistes à y mettre fin.

Les conséquences des incursions des *bandeirantes* sont significatives pour le Paraguay colonial. La perte du Guairá est entérinée dès les années 1630 et entraîne, par là même, celle de l'accès direct à la mer par la côte atlantique, puisque la porte d'entrée du Río de la Plata est sous la juridiction de Buenos Aires depuis 1617<sup>195</sup>. Le Paraguay devient une

---

<sup>193</sup> Pedro LOZANO, *Historia de la conquista del Paraguay, Río de la Plata y Tucumán*. Buenos Aires, Imprenta popular, 1878, tome II, p. 380.

<https://archive.org/stream/historiadelacon07lozagoog#page/n384/mode/2up/search/trejo> (lien vérifié le 3 mars 2018)

<sup>194</sup> « Muchos de los portugueses de la Villa de San Pablo, que es el primer pueblo del Brasil, diez jornadas de las postreras reducciones contra toda piedad christiana vienen cada año a cautivar los indios de ellas y los llevan y venden en el Brasil como si fueran esclavos, esto con tanta crueldad que a los mismos viejos que no pueden caminar los matan y dan de comer a sus perros [...], se procure aplicar el remedio combiniente para evitar y castigar estos desórdenes [...], me ha parecido ordenaros y mandaros como lo hago procuréis por todas las vías posibles aber a las manos y castigar con grandes demostraciones los delincuentes y personas que se ocupan y entienden en las dichas crueldades. » Cité par Efraím Cardozo. *Op. cit.* p. 204.

<sup>195</sup> Pour plus de détails, voir Jan M. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 82.

province enclavée à la merci de ses voisins pour ses communications avec l'extérieur. Sur un plan humain et économique, le prix payé est également énorme. Les *bandeirantes* ont capturé des centaines de milliers d'indigènes, et détruit des établissements producteurs de *yerba maté*. Les jésuites ont dû abandonner leurs missions du Guairá et ont acquis des terres, au sud du Tebicuary, dont auraient pu bénéficier les colons d'Asunción.

L'appétit expansionniste des Portugais sur les domaines espagnols dans la région n'est cependant pas rassasié. En 1725, ils découvrent de l'or dans le Mato Grosso. Cette région, située au nord de l'actuel Paraguay, appartient théoriquement à l'Espagne. Toutefois, hormis une tentative avortée par les jésuites, aucun établissement espagnol n'y a jamais été fondé. Les Portugais concentrent dès lors leurs efforts à asseoir leur domination sur cette zone. Les richesses minérales sont importantes, mais la région revêt également un intérêt stratégique pour les Portugais, car elle commande les réseaux fluviaux en direction des Andes et du Río de la Plata. La domination du Mato Grosso représente un levier permettant au Portugal de s'établir comme un acteur de poids du Río de la Plata, ce qu'ils cherchent à faire depuis déjà le XVII<sup>e</sup> siècle grâce à la Colonia del Sacramento dans la *Banda Oriental*<sup>196</sup>. En un quart de siècle, ils assoient leur autorité sur la zone et en font une capitainerie. Dès lors, ils entament leur poussée vers le sud. En 1765, des soldats portugais sont capturés près de la rivière Bermejo dans le sud du Chaco et ils tentent également de s'installer aux abords de la rivière Apa dans les années 1770.

Le traité de Madrid de 1750, entre l'Espagne et le Portugal, entérine la perte du Guairá par les premiers. En retour, Lisbonne s'engage à abandonner la Colonia del Sacramento. Ce traité, comme celui de 1777, dit de San Ildefonso, se base sur la possession de facto des deux puissances dans la région. Ils ne résolvent cependant pas les désaccords sur la délimitation entre les deux empires et les Portugais maintiennent leur pression sur la frontière nord du Paraguay. Pour cela, ils ont recours aux indigènes M'bayas<sup>197</sup> pour harceler les colons paraguayens<sup>198</sup>. Ils les fournissent en armes qu'ils échangent contre le butin des razzias. Pour pouvoir plus tard justifier de leur enracinement dans la région, ils construisent et fortifient plusieurs établissements. Cet état de guerre larvée, malgré de nombreuses

---

<sup>196</sup> Pour plus de détails, voir John Hoyt WILLIAMS, « The Undrawn Line: Three Centuries of Strife on the Paraguayan-Mato Grosso Frontier. » *Luso-Brazilian Review*. Madison, WI (Etats-Unis), University of Wisconsin Press, Vol. 17, n° 1, p. 18. NT.

<sup>197</sup> Ethnie indigène du Chaco.

<sup>198</sup> « Le gouverneur Alós, à Asunción, [...] notait [en 1792] [...] que les Portugais 'ont réussi, avec des présents de plus en plus importants et de bons traitements, à établir une alliance avec les barbares' du Mato Grosso comme ceux du nord du Chaco. Ceci, écrivait Alos, 'nous donne une preuve irréfutable qu'ils ne sont pas disposés' à respecter les traités conclus au préalable. Une nouvelle guerre était vue depuis Asunción comme inévitable. » John Hoyt WILLIAMS. *Op. cit.* p. 22. NT.

expéditions paraguayennes, ne cesse guère. Les Portugais maintiennent leur complicité avec les indigènes. Williams considère d'ailleurs que les raids continuels de ceux-ci sont la raison qui a permis l'avancée continue des Lusitaniens. Il explique ainsi ce phénomène:

*C'était la menace des Indiens qui expliquait que 80% des habitants [de la province] vivaient regroupés près d'Asunción et laissaient les frontières dépeuplées et vulnérables face aux empiètements portugais. Une frontière habitée aurait arrêté les infiltrations portugaises vers le sud et l'ouest, une frêle ligne de défense constituée d'avant postes exposés ne pouvait y parvenir<sup>199</sup>.*

Une fois établis, les Portugais n'abandonnent pas leurs établissements et mettent même en place un commerce de proximité avec les colons paraguayens de Concepción. L'indépendance du Paraguay qui survient en 1811 ne modifie pas la donne dans la région dans un premier temps, comme nous le verrons plus avant.

Il n'est donc pas difficile d'imaginer que ces affrontements avec les Portugais favorisent une perception négative de ces derniers. Le Portugais est vu par le Paraguayen comme un adversaire cruel et sans merci qui réduit en esclavage l'indigène, détruit les missions catholiques, envahit des territoires qui ne lui reviennent pas, etc. Dans une note confidentielle du 25 avril 1808 transmise au vice-roi Liniers, Lázaro de Ribera, ancien gouverneur-intendant du Paraguay de 1796 à 1806, offre sa perspective sur l'œuvre et le comportement des Portugais dans cette région du monde. En cela, il résume bien le point de vue et le sentiment des Paraguayens sur leur voisin lusitanien :

*Los grandes ejemplos de la virtud, y constancia que Gama y Alburquerque daban a su Nación desde las orillas del Tajo hasta las bocas del Ganges, no fueron imitados por los aventureros que se dejaron ver en el Brasil, no como conquistadores sino como arrebatadores injustos de estas regiones, cometiendo excesos y crueldades que los mismos bandidos no pueden ejecutar, porque a veces se descubre alguna generosidad en el ejercicio de los delitos. Aún no conocían los Portugueses la América, quando el Gov. del Paraguay abrazaba todo el Brasil. Por derecho de descubrimiento, conquista y posesión [...]. Esta vasta extensión de terreno fue el teatro de las injusticias más espantosas, donde el dolor, la mala fee, y la sorpresa fueron los instrumentos que dieron al Portugal países inmensos. El honor y la humanidad se conmueven y quisieran arrancar de la historia las páginas que describen los horribles atentados que cometieron en el Paraguay<sup>200</sup>.*

Cette pression constante exercée par les Portugais, couplée à celle que font subir les indigènes du Chaco, oblige les colons à organiser leur vie autour de cette réalité. Certaines

---

<sup>199</sup> John Hoyt WILLIAMS. « Race, Threat... » p. 186. NT.

<sup>200</sup> Efraím CARDOZO. *Op. cit.* p. 215.

provinces de l'empire bénéficiant pour leur défense de la présence de troupes royales, le Paraguay non<sup>201</sup>. A aucun moment durant les trois siècles de domination espagnole, Madrid ne fournit à la province un seul soldat pour défendre ses frontières, ce malgré de nombreuses réclamations du *cabildo* d'Asunción, de divers gouverneurs ou d'observateurs de la réalité paraguayenne tel Félix de Azara, officier espagnol membre de la commission chargée du tracé de la frontière entre les deux empires ibériques à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>202</sup>. Le poids de la défense repose entièrement sur les colons à travers leur participation dans la milice provinciale. Cet état de fait conditionne fortement la vie et le développement de la province car les habitants sont très souvent sollicités<sup>203</sup>. A titre d'exemple, 114 expéditions de représailles contre les tribus du Chaco ont été recensées durant les presque trois siècles de domination espagnole<sup>204</sup>. Ces expéditions ne représentent néanmoins qu'un des aspects du service dans la milice.

La milice de la province dépend du gouverneur. Son véritable chef est le *maestre de campo*, nommé par le gouverneur pour ses qualités militaires. Il s'agit presque invariablement d'un créole. A des fins d'efficacité, la province est divisée en une douzaine de districts militaires commandés chacun par un *sargento mayor*, lui aussi créole. Selon López :

*Légalement, tout homme résidant au Paraguay et capable de porter les armes était obligé de servir dans la milice. On attendait de tout membre de la milice qu'il soit constamment prêt à marcher contre l'ennemi et à demeurer en campagne aussi longtemps que le réclamaient les circonstances. Ils étaient également tenus de servir une partie de l'année dans une des garnisons des forts ou en patrouilles pour surveiller les routes et le réseau fluvial. [...] Chaque membre de la milice devait être munis de son propre cheval et, durant son service, était responsable de sa propre nourriture. [...] On attendait également des membres de la milice qu'ils pourvoient eux-mêmes leur propre armement*<sup>205</sup>.

Cette description des tâches et devoirs du milicien paraguayen suffit à brosser un

---

<sup>201</sup> « La Couronne avait – pour des raisons budgétaires – délégué ses responsabilités en matière de défense aux colons en échange d'encomiendas d'indiens, qui étaient en comparaison nombreuses et relativement modestes. Ce modèle se démarquait de celui de provinces comparables ayant des frontières menacées par les Indiens comme le Chili, où la Couronne avait déployé une force militaire conséquente ; le pouvoir militaire y était donc plus concentré et dans les mains de l'administration coloniale. » Mario PASTORE. « Trade Contraction and Economic Decline: The Paraguayan Economy under Francia, 1810-1840. » *Journal of Latin American Studies*. Cambridge (Etats-Unis), Cambridge University Press, 1994, vol. 26, n° 3, p. 550, note de bas de page n° 30. NT.

<sup>202</sup> « Esta provincia [le Paraguay] está muy amenazada: no tanto de los indios infieles [...], cuanto de los portugueses que a toda prisa la vienen estrechando por el norte [...]. Necesita pues tener fuerzas respetables y es preciso no dejárselas de dar cuando las pida [...]. » Cité par Efraím CARDOZO. *Ibid.* p. 217.

<sup>203</sup> Garavaglia explique bien que ceux qui servent dans la milice sont les pauvres, les paysans. Le poids de ce service est le plus contraignant au milieu du XVIII<sup>e</sup> lorsqu'il en vient à concerner un homme sur trois. Il précise que les riches, en général, s'arrangent pour l'éviter, notamment les encomenderos. Pour plus de détails, voir Juan Carlos GARAVAGLIA. *Op. cit.* p. 360-361.

<sup>204</sup> Voir Efraím CARDOZO. *Op. cit.* p. 192.

<sup>205</sup> Adalberto LÓPEZ. *Op. cit.* p. 31-32. NT.

tableau du fardeau qui pèse sur les colons. La défense de la province est entièrement à leur charge (monture, nourriture, armement). Ils doivent de plus y consacrer de longs mois chaque année<sup>206</sup>, périodes durant lesquelles ils ne peuvent se consacrer à leurs cultures. Ce système est donc doublement pénalisant d'un point de vue économique et handicape le développement de la province. Suite aux mesures mises en place principalement dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'instigation des Bourbons d'Espagne et destinées à réformer les structures politiques et économiques de l'empire, dans le sens d'une plus grande efficacité, les divers gouverneurs qui se succèdent à la tête de la province identifient sans peine le système militaire existant au Paraguay comme une des causes majeures des difficultés de la province. Dans un rapport daté du 29 mai 1775 destiné au roi, le gouverneur du Paraguay, Agustín Fernando de Pinedo, dénonce les effets pervers du système de défense de la province sur son économie mais préfère en attribuer la responsabilité aux *encomenderos* plutôt que de critiquer l'autorité royale pour son désengagement sur cette question<sup>207</sup>. Ceci lui permet de proposer une solution basée sur la suppression de l'*encomienda* qui permettrait de financer une troupe professionnelle et, par la même, de donner au gouverneur les moyens d'appliquer les décisions royales, sans crainte d'une réaction des colons. Cette réforme assurerait ainsi, selon Pinedo, une meilleure défense contre les Portugais et les indigènes insoumis, un renouveau économique dans la province et la tranquillité politique :

*Los encomenderos y la falta de cumplimientos de sus obligaciones son causa de que cinco mil seiscientos treinta y ocho vecinos empleen la mitad del año en la defensa de la provincia, a su propia costa [...]. A más de perder el fruto que les debía rendir su trabajo en mitad del año, que ocupan guardias, destacamentos y salidas, tienen que costear y costean caballos, armas, pólvora y munición, cuyo gasto les usurpa la mitad de los cortos seis meses que trabajan; porque las armas, pólvora y munición les cuesta muy caro, como que todos estos pertrechos son conducidos desde Europa por los mercaderes [...]. De esta continua pensión del servicio militar y los gastos que ocasiona dimanán la pobreza general de esta provincia y la desidia de sus habitantes [...]. Necesita, señor, de redención el Paraguay... Importa, señor, en primer lugar que Vuestra Magestad extinga las encomiendas y que todas se agreguen a su real corona, de modo que los indios trabajen para sí en sus respectivos pueblos. Imponiéndoseles un moderado tributo [...] y los tributos que rindan los indios aplique Vuestra Magestad a la manutención de tropas o milicias que defiendan esta provincia y amplifiquen sus términos [...]. Sobre todo, son incomparables los perjuicios que ha de atajar y las utilidades que ha de producir a la real corona de Vuestra Magestad el establecimiento de tropa a sueldo en esta provincia. Lo primero,*

<sup>206</sup> Efraím CARDOZO. *Op. cit.* p. 194. Selon un calcul du *cabildo* d'Asunción effectué en 1748, chaque homme consacre une semaine par mois à patrouiller ou à la garde d'un fort, une semaine à collecter armement, munitions et nourriture nécessaires à son service et seulement deux à ses tâches agricoles destinées à subvenir aux besoins de sa famille.

<sup>207</sup> Pinedo reproche aux *encomenderos* de se soustraire à leurs obligations contractuelles de défense tout en continuant de profiter du travail gratuit des indigènes. Le poids de la défense repose donc entièrement sur les autres *vecinos* (habitants) qui eux, n'en tirent absolument aucun bénéfice, bien au contraire. Leurs responsabilités dans la milice les obligent à négliger leurs biens.

*evitará en lo sucesivo las ruidosas alteraciones que ha padecido esta provincia con derramamiento de sangre, perdimiento de caudales particulares y pérdidas y gastos de la Real Hacienda, como sucedió en los tiempos de los gobernadores don Diego de Hinestrosa, don José de Antequera, don Agustín Ruiloba y don Rafael de la Moneda. [...] Todas estas alteraciones tuvieron su auge en los más poderosos del país, como son los encomenderos, y los gobernadores no hallaron fuerzas con que oponerse a ellos porque la milicia, que debía estar sujeta a sus órdenes, lejos de obedecer, seguía la facción contraria; y esto por dos motivos que disminuyen su culpa aunque del todo no la absuelva: la gente miliciano, que era toda del país, eran y son pobrísimos y necesitan del auxilio de los poderosos, y por esto se rendían fácilmente a sus influjos. Lo segundo, que en toda esta provincia usan sus naturales el idioma guaraní, y tiene particular imperio para la persuasión el idioma nacional, al mismo tiempo que infunde recelo y sospecha la explicación de diverso lenguaje cuando no se comprende ni medianamente el español, que es el único que han usado los gobernadores citados y todos los demás que han tenido el mando en esta provincia, fuera de tal o cual del país que ha gobernado interinamente<sup>208</sup>.*

Nous pensons opportun de citer de larges extraits de ce rapport car, malgré certains aménagements réalisés entre temps pour améliorer cette situation, près de 25 ans plus tard, le gouverneur-intendant Ribera tirera un constat en tous points similaire<sup>209</sup>. Son contenu est donc représentatif de la vision générale des gouverneurs-intendants qui se succèdent à la tête de la province durant les dernières décennies de domination espagnole. Leur constat est sans appel. Des réformes profondes sont nécessaires pour que le Paraguay et ses habitants sortent de leur prostration économique. Ils estiment que le système de défense est en grande partie responsable de cet état de fait et que des solutions peuvent être apportées. Face à ce constat, Madrid va finir par apporter un début de réponse qui, néanmoins, s'avèrera insuffisant<sup>210</sup>.

Un autre point intéressant à noter dans le rapport de Pinedo est que le gouverneur est conscient, plus d'un demi-siècle après le soulèvement des *comuneros* d'Asunción, qu'il existe un lien très fort entre la situation militaire et économique de la province qui explique en partie cet épisode. Il voit dans la réforme du système de défense, une manière de permettre au gouverneur, représentant des intérêts de la monarchie, de faire respecter l'autorité royale en lui fournissant les moyens militaires de maintenir l'ordre face à des colons qui pourraient être tentés de recourir aux méthodes passées ; autrement dit de se soulever et de renverser

---

<sup>208</sup> Cité par Carlos ZUBIZARRETA. *Op. cit.* p. 211, 213-215.

<sup>209</sup> « *No hay hombre en toda la provincia que esté libre de la esclavitud militar [...]. Todos sufren la dura ley de estar todo el año con las armas en la mano [...]; y lo poco que adquieren lo disipan y consumen en este servicio, que ya como se ha dicho, lo hacen a su costa y con total abandono de sus familias, viendo de más a más arruinadas sus haciendas, ganados y labores cuando vuelven de alguna expedición.* » Lázaro de Ribera, gouverneur-intendant du Paraguay. *Rapport au vice-roi du Río de la Plata, en date du 29 mai 1798.* Cité par Carlos ZUBIZARRETA. *Ibid.* p. 230-236.

Nous reviendrons en détail sur l'ensemble de ce rapport dans le chapitre suivant.

<sup>210</sup> Nous développerons ce point dans le chapitre suivant consacré aux effets des réformes des Bourbons au Paraguay.

tout gouverneur dont l'administration leur déplairait<sup>211</sup>.

Importante, également, est son observation des liens puissants unissant les habitants de diverses classes sociales de la province ; des liens traduisant une communauté d'intérêts et d'appartenance linguistique face à l'étranger. Apparemment, la seule utilisation d'une langue différente du guarani semble suffisante pour éveiller les soupçons des colons. Ce jugement de Pinedo, qui a certainement dû en faire l'expérience, montre la force de la cohésion culturelle qui unit les ressortissants de la province face à l'« étranger ». L'aspect paradoxal réside bien sûr dans le fait que ce terme s'applique ici à la composante espagnole du système qui est au centre du système impérial, mais qui au Paraguay semble relever de la marge, de l'extérieur, quand bien même les colons se qualifient entre eux d'Espagnols.

Même si, ne l'oublions pas, une petite partie parmi les plus privilégiés tentent d'y échapper, le fait que le poids de la défense repose sur les colons possède aussi des vertus quant à la formation d'un esprit de corps entre habitants de la province. Il favorise également la prise de conscience d'une certaine puissance militaire. Nombre d'observateurs s'accordent sur la valeur des troupes paraguayennes et le haut degré de militarisation de la province. Il permet, de même, de créer un lien solidaire, un sentiment d'attachement à la terre qu'ils sont les seuls à défendre. Finalement, leur lutte est davantage motivée par une question de survie, de sauvegarde de leurs biens, de leurs terres, que par le désir de protéger et défendre les intérêts d'un empire qui ne daigne pas y participer malgré de nombreuses sollicitations allant dans ce sens.

En fin de compte, on constate aisément que la province du Paraguay possède déjà, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, de nombreux traits particuliers et significatifs qui différencient notablement ses habitants de leurs semblables dans l'empire espagnol d'Amérique. Certaines de ces caractéristiques se sont d'ailleurs manifestées dès le début de la période coloniale. Dans ce chapitre, nous avons évoqué la tradition d'autonomie et de luttes politiques de la province, le métissage presque total de la population et l'usage généralisé de la langue guarani au détriment de l'espagnol. Nous avons également discuté du type d'exploitation coloniale à plusieurs niveaux dont souffre le Paraguay et de ses conséquences. Enfin, nous nous sommes étendus sur sa situation de marche assiégée de l'empire et ce que cela implique pour ceux qui y vivent. En guise de conclusion et malgré sa longueur, nous souhaitons retranscrire une citation mentionnée par Ignacio Telesca lors son discours d'entrée à

---

<sup>211</sup> Ribera fera la même analyse dans son rapport de mai 1798.



l'Académie Paraguayenne d'Histoire. En effet, elle nous semble parfaitement résumer la situation des habitants du Paraguay peu avant la création de la vice-royauté du Río de la Plata et montrer la grande uniformité et cohésion de cette société à l'époque. Telesca nous apprend qu'elle est l'œuvre du recteur du collège jésuite d'Asunción en place quelques années seulement avant l'expulsion de l'Ordre. Le recteur décrit la pauvreté de la population et en explique certaines des raisons. Il y évoque aussi les conséquences de l'exploitation coloniale, qu'elle soit économique ou militaire, et il montre la prééminence du guarani dans la société paraguayenne :

*Esta provincia del Paraguay no hay duda que tiene mucha gente, estando tres, cuatro y más ranchos juntos, y en tan poca distancia entre sí los que están separados uno de otro, que no hay un cuarto de legua de distancia entre ellos. Pero por esto mismo la pobreza es mucha, porque por ser tantos los pobladores, tienen poca tierra para sus sementeras, y éstas se reducen a maíz, tabaco, algodón, caña dulce, mandioca, sandías, melones, maní, batatas y más menudencias semejantes, que sobre ser de poca utilidad, muchos años se pierden por la langosta, por las heladas y por la seca. Y aunque hay ganado vacuno, son muy pocos los que lo tienen, y menos son los que tienen cría de mulas y potros... Y la yerba famosa del Paraguay que abastece todo el reino, se trae de Curuguay, distante mas de cien leguas, y no son los patricios de aquí los que enriquecen con esto, sino los forasteros, gente de Buenos Aires y Santa Fe vienen a comprarla, porque lo que sucede es que viniendo estos forasteros con partidas de ropa de la tierra, ponchos, cuchillos y algunos géneros de Castilla, y también con partidas de mulas y caballos, que traen de abajo, venden todo esto a los troperos que andan en el trajín de la yerba y cogen con eso la yerba dichos forasteros, y muy poco los vecinos del Paraguay... Y no solamente esto, sino que este mismo trajín de la yerba ocasiona de que la provincia empobrezca más, porque mucha gente es la que se ocupa en dicho trajín, tanto en el corte y beneficio de la yerba como en el acarreo de ella desde Curuguay acá, y mucha más en el trajín de los barcos de aquí a Santa Fe y Buenos Aires, pues no hay año que no salgan 600 peones en las varias barcas que de aquí salen, mucho de los cuales peones, aun siendo casados, no vuelven más. Con lo cual, con haber 19 presidios en las fronteras de los infieles, en que siempre hay gente para el resguardo, no hay gente para trabajar en las sementeras y chacras, y por esto, es muy poco lo que en ellas se hay. [...] De donde resulta que muchos ya en la escuela faltan, y en sabiendo leer un poco y formar cuatro palabras, se van, como que para la chacra, en que se han de ocupar eso les basta. Otros que entran a la Gramática, se cansan luego, o porque no saben castellano (porque todos aquí se sirven con el guaraní, y esa lengua muy adelantada es la que maman, y después hablan entre sí) no entienden la explicación del maestro, y se aburren con esto y con la dificultad que hallan en el estudio<sup>212</sup>.*

Certes, si ce tableau n'est pas exactement celui que présentera la province en 1811, il

---

<sup>212</sup> Recteur du collège jésuite d'Asunción. *Carta Anua del Colegio de Asunción, 1763-1765*. AGN, Biblioteca Nacional, Liasse 362, Ms. 6338. Cité par Ignacio TELESKA. « Reflexiones acerca de la identidad del Paraguay en los albores de la independencia, de españoles a paraguayos. Discurso de incorporación a la Academia Paraguaya de la Historia, pronunciado el 20 de mayo de 2008. » *Apuntes de antropología desde Paraguay, Colectivo antropológico*. <http://antropologia.wordpress.com/2009/03/03/reflexiones-acerca-de-la-identidad-del-paraguay-en-los-albores-de-la-independencia-de-espanoles-a-paraguayos/> (lien vérifié le 4 mars 2018)

nous donne néanmoins une idée précise de ce qui s'offre à la vue d'un témoin averti de l'époque. Il est clair, d'après cette description, que les conditions socio-économiques et culturelles jouent un rôle primordial dans la cohésion de la population de la province, puisque la grande majorité les partage. N'oublions pas non plus que c'est là le résultat d'un processus à l'œuvre depuis 200 ans. La création de la vice-royauté de la Plata en 1776 et l'intégration du Paraguay en son sein vont certes entraîner quelques changements dans la province, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Néanmoins, le court laps de temps entre cette date et l'indépendance, à peine 35 ans, ne va pas permettre réellement de modifier en profondeur les particularismes décrits jusqu'ici. Le Paraguay va demeurer une société relativement homogène, renfermée sur elle-même, soumise à la pression exercée par ses voisins portugais et *chaqueños*<sup>213</sup>, et confrontée à une double exploitation coloniale intense.

---

<sup>213</sup> Du Chaco. En l'occurrence, ici, les diverses ethnies indigènes qui y habitent.

## CHAPITRE 2 : LE PARAGUAY DANS LA VICE-ROYAUTÉ DE LA PLATA (1776-1811)

Les observateurs et spécialistes de la période coloniale sont généralement d'accord pour affirmer que les deux dernières décennies précédant l'indépendance du Paraguay sont les meilleures qu'ait connues la province depuis l'arrivée des Espagnols. L'amélioration de la situation se traduit en terme économique, commercial mais aussi démographique. A l'origine de cette résurgence nous trouvons une série de décisions prises par le pouvoir colonial. Après l'expulsion des jésuites en 1767, la plus importante de ces mesures est la création d'une nouvelle vice-royauté, celle du Río de la Plata, avec Buenos Aires comme capitale. Le Paraguay est désormais politiquement, administrativement, judiciairement et économiquement directement dépendant de cette ville. Malgré cette perte de statut, les dispositions prises par les Bourbons d'Espagne, vont tout de même permettre à la province du Paraguay d'émerger après des décennies de prostration économique et de revers. Si la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle symbolise la défaite des colons paraguayens à travers l'échec de la révolte des *Comuneros*, la seconde moitié annonce une certaine renaissance.

Cette renaissance doit toutefois être grandement nuancée. Les indicateurs macro-économiques marquent certes une reprise, mais les problèmes des habitants de la province ne disparaissent pas pour autant. Ceci est somme toute logique puisque, nous le verrons, ces réformes n'ont pas comme objectif premier d'améliorer le quotidien des colons espagnols d'Amérique. Au contraire, elles vont avoir tendance à exacerber les tensions déjà existantes ou sous-jacentes. La nouvelle capitale vice-royale, maintenant bien plus proche que ne l'était Lima, a des liens et des intérêts économiques plus étroits avec Asunción. Autrement dit, la pression économique exercée sur le Paraguay s'accroît. Ceci, d'autant plus, que la métropole poursuit des buts similaires. L'objectif des réformes est de renflouer les coffres de l'Etat espagnol. Le Paraguay, dans des proportions modestes certes et qui correspondent à son importance relative dans l'empire, va vivre une nouvelle vague colonisatrice et voir l'arrivée d'un petit contingent de péninsulaires, quelques fonctionnaires chargés de réguler le commerce du tabac pour le plus grand bénéfice de la Couronne mais aussi, en majorité, des commerçants qui auront tôt fait de dominer la vie politique et économique d'Asunción. Ainsi, loin d'apporter les réponses nécessaires qui auraient pu améliorer le sort de la population, ces mesures s'avèrent avant tout servir les intérêts des nouveaux venus « étrangers », qu'ils soient fonctionnaires royaux, négociants péninsulaires, *porteños* ou autres. Les retombées

positives bénéficient aux métropoles coloniales que sont Buenos Aires et Madrid. En fin de compte, ces changements n'altèrent pas de manière significative les structures profondes de la société coloniale paraguayenne. Au contraire, ils vont rendre plus prégnant et visible la mainmise des « étrangers » sur la province et les maux dont cette dernière souffre.

# 1. Les réformes des Bourbons

## A. Intention et mesures

Lorsque s'installe la nouvelle famille régnante des Bourbons à Madrid au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Espagne a depuis longtemps perdu de son lustre et de son influence. L'économie péninsulaire est devenue une sorte de pourvoyeuse de matières premières minérales pour l'Europe du nord qui, en retour, inonde le marché espagnol de produits manufacturés. De plus, ce flot de métaux en provenance de ses possessions américaines vers la métropole s'amenuise. Il en va de même pour le commerce transocéanique. Les colonies produisent et échangent davantage entre elles, réduisant ainsi de manière quasi automatique la part de la péninsule. L'Espagne n'est pas à même, par ailleurs, de fournir les produits manufacturés nécessaires, ce que s'empressent de faire les puissances étrangères en déjouant le rigide mais archaïque monopole espagnol<sup>214</sup>. Ces mêmes puissances, la Grande Bretagne et la France principalement mais pas seulement, sont aussi perçues comme un danger militaire pour l'empire espagnol d'Amérique. Madrid a conscience de sa faiblesse. La présence portugaise sur la rive nord du Río de la Plata, son avancée à l'intérieur du continent sud-américain et la prise de La Havane par les Anglais en 1762 servent d'exemples concrets.

Les Bourbons d'Espagne, ressentant la nécessité d'opérer des changements et, influencés par le développement des Lumières en France et dans le reste de l'Europe, vont s'attacher à tenter de sortir l'empire de sa déliquescence. Dans cette optique, ils vont réévaluer leur politique coloniale car il semble évident que les possessions d'Amérique, de par leur importance, sont la clé d'une éventuelle résurgence. Les réformes qui vont être mises en place, principalement sous le règne de Charles III (1759-1788), ont trait à différents domaines. Elles sont à la fois économiques et commerciales mais aussi administratives et militaires. Elles visent à resserrer les liens entre métropole et colonies et à assujettir plus fermement le développement de ces dernières au profit de la première<sup>215</sup>.

---

<sup>214</sup> Pour plus de détails, voir John LYNCH. *Las revoluciones hispanoamericanas, 1806-1826*. Barcelona, Ariel, 1989, p. 10-12.

<sup>215</sup> Lynch exprime clairement cette vision: « *La nueva política era esencialmente una aplicación del control, que intentaba incrementar la situación colonial de América y hacer más pesada su dependencia. [...] La autosuficiencia de las colonias americanas fue percibida por los contemporáneos, especialmente por las autoridades españolas. Era éste un tema recurrente de la literatura desarrollista del siglo XVIII, que intentaba encontrar una manera de vincular la economía americana más estrechamente a España. [...] La reforma colonial era una parte de un plan más amplio para crear una España más grande, una visión que compartían Carlos III y sus ilustrados ministros, nacida de un movimiento de reforma que intentaba rescatar a España del peso del pasado y restaurar su poder y prestigio. [...] Su gobierno era absolutista; sus impuestos, no negociables; su sistema económico, estrictamente imperial.* » John LYNCH. *Ibid.* p. 9, 12 et 14.

En matière commerciale et économique, le mouvement de réforme est entamé dès les années 1720 (*navíos de registro*). Dans les décennies qui suivent, « *la España renaciente comienza a ver en sus colonias no tanto las proveedoras del tesoro metálico [...], ni las proveedoras de algunas materias primas [...], sino el desemboque para la producción metropolitana, industrial o agrícola*<sup>216</sup>. » Le changement de perspective est intéressant. Désormais, les colonies doivent en priorité servir à absorber les productions de la Péninsule, favorisant ainsi la renaissance économique de celle-ci. Pour que l'efficacité soit au rendez-vous, plusieurs conditions doivent être remplies et des modifications apportées au système. Le commerce de monopole doit être amendé et assoupli car le volume des échanges doit augmenter. Il faut favoriser la diversification des économies des colonies et s'assurer de leur complémentarité avec celle de l'Espagne. Pour mener à bien ces réformes, un contrôle administratif plus strict est nécessaire. Enfin, il est impératif pour l'Espagne de mieux défendre ses possessions américaines face aux appétits des autres puissances européennes.

Ce mouvement est initié sous l'égide de José de Gálvez y Gallardo, ministre des Indes de Charles III de 1775 à 1787. Gálvez avait jeté les bases de ces réformes lors d'un séjour dans la vice-royauté de Nouvelle Espagne<sup>217</sup> dix ans auparavant. Il articule son projet autour d'un nouveau découpage administratif, d'une refonte du système fiscal, de nouveaux rapports commerciaux et d'une défense réorganisée de l'empire. Ceci va impliquer des changements significatifs pour le Paraguay et la région dans son ensemble. La première étape consiste à créer une nouvelle vice-royauté, celle du Río de la Plata, ce qui est fait en 1776. Cette entité recouvre à peu près le territoire qu'occupent aujourd'hui l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay et la Bolivie<sup>218</sup>. Buenos Aires est élevée au statut de capitale vice-royale. Il s'agit d'une étape particulièrement significative car Asunción dépend désormais d'une capitale qu'elle a contribué à fonder et qui commande directement son accès à l'océan.

La mission que Madrid confie au nouveau vice-roi Cevallos vise, avant tout, à porter un coup d'arrêt à l'avancée portugaise dans la région<sup>219</sup>, ce qui est fait notamment avec la

---

Halperín Donghi va dans le même sens lorsqu'il remarque que « [la métropole], *cualquiera que sea su peso económico, sigue siendo, desde la perspectiva del poder político, lo principal*. » Tulio HALPERIN DONGHI. *Reforma y disolución de los imperios ibéricos, 1750-1850*. Madrid, Alianza Editorial, 1985, p. 19.

<sup>216</sup> Tulio HALPERIN DONGHI. *Ibid.* p. 51.

<sup>217</sup> Vice-royauté commandant un vaste territoire qui, de nos jours, comprend le Mexique, l'Amérique centrale sans le Panamá, une grande partie des Etats-Unis, Cuba, la République Dominicaine, Porto Rico et les Philippines.

<sup>218</sup> Voir carte n° 5 p. 60.

<sup>219</sup> Ironiquement, on peut constater que c'était déjà là un des objectifs assignés à l'*adelantado* Mendoza près de deux siècles et demi plus tôt.

prise de la Colonia del Sacramento sur la rive nord de l'estuaire. Dans une moindre mesure, Madrid souhaite aussi dissuader Anglais et Français d'installer des établissements commerciaux sur les côtes de Patagonie. Il s'agit d'être efficace sur plusieurs plans. Lima était située bien trop loin et les communications à travers les Andes difficiles. En faisant de Buenos Aires la nouvelle place forte sur l'Atlantique Sud, Madrid espère contrer les ambitions lusitaniennes. L'inclusion dans la nouvelle vice-royauté de la région du Haut-Pérou, grande productrice de métaux précieux, permet à Buenos Aires de profiter pleinement de sa position d'intermédiaire et d'engranger ainsi de substantielles ressources, surtout après l'abolition de la *aduana seca* de Córdoba en 1777 visant à faciliter le commerce entre le Río de la Plata et le Haut-Pérou.

Le Règlement de Libre Commerce instauré en 1778 poursuit les mêmes objectifs. En permettant aux ports de la nouvelle vice-royauté, Buenos Aires et Montevideo, de commercer directement avec d'autres ports de l'Amérique espagnole et avec ceux de la Péninsule, le monopole de Séville et Cadix dans le commerce transatlantique ayant disparu depuis quelques années, Madrid crée les conditions d'une meilleure assise économique et donne à Buenos Aires les moyens de se développer. De même, Lynch souligne que « *todo esto, unido a la ampliación de la libre trata de esclavos a partir de 1789, al permiso para comerciar con colonias extranjerias a partir de 1795, y en navíos neutrales a partir de 1797, aumentó en gran medida el comercio y la navegación en el Atlántico español*<sup>220</sup>. » Cependant, il ne faut pas se méprendre sur les véritables intentions du gouvernement espagnol et se laisser abuser par la terminologie employée. L'expression de « libre commerce » ne signifie absolument pas que les colonies américaines peuvent commercer librement et sans restriction avec n'importe qui. La libéralisation du commerce dont il est question n'est destinée qu'à permettre à l'Espagne de mieux écouler ses productions, nous l'avons déjà signalé, et à réduire le commerce de contrebande avec les autres puissances.

L'autre versant commercial et économique de cette politique consiste à tirer davantage profit de ce que produisent les colonies en facilitant le commerce interaméricain et transatlantique des productions qui n'entrent pas en concurrence avec celles de la métropole. « *L'objectif final était de faire de l'empire une entité auto-suffisante*<sup>221</sup>, » et d'éliminer par la même occasion la concurrence et l'appétit des nations étrangères. Dans cette optique, le

---

<sup>220</sup> John LYNCH. *Op. cit.* p. 18-19.

<sup>221</sup> David ROCK. *Op. cit.* p. 59.

système fiscal est réorganisé et simplifié<sup>222</sup>. De même, on assiste à la généralisation en Amérique du système des intendances, d'inspiration française. Déjà expérimenté en métropole et en Nouvelle-Espagne, il marque une étape importante. En 1782, la vice-royauté du Río de la Plata est divisée en huit intendances, dont celle du Paraguay, et quatre gouvernements. Le gouverneur-intendant devient l'instrument tout puissant de la nouvelle politique coloniale espagnole en Amérique. Ses pouvoirs et facultés sont vastes. Il bénéficie de larges compétences en matière fiscale, économique, politique et militaire<sup>223</sup>.

Tout bien considéré, cette reprise en main des possessions américaines par la mère-patrie s'apparente à une recolonisation du continent. Davantage de fonctionnaires espagnols traversent l'océan. Ils sont dévoués, compétents et croient en leur mission. Leur emprise sur la société coloniale est plus large. Dans bien des cas, leur seule présence est un frein aux aspirations légitimes des élites créoles puisque leur statut d'Espagnol-Européen suffit à leur garantir certaines charges. Cette reconquête administrative s'accompagne d'un phénomène identique dans la sphère commerciale. Dans chaque nouveau port ouvert au commerce transatlantique afflue une nouvelle génération de commerçants espagnols, eux-mêmes souvent issus de régions espagnoles désormais ouvertes à ce commerce (Pays Basque, Catalogne, etc.). Ce phénomène, qui est d'ailleurs antérieur à la création de la vice-royauté, se ressent tout particulièrement dans le Río de la Plata, à Buenos Aires et Montevideo bien sûr, mais aussi dans l'intérieur des terres, jusqu'à Asunción.

## **B. Essor de Buenos Aires**

En tant que capitale de la nouvelle vice-royauté, Buenos Aires tire de substantiels avantages de la nouvelle donne dans le Río de la Plata. Il serait cependant erroné d'attribuer

---

<sup>222</sup> « Les taxes, maintenant vues comme devant inciter à la croissance de la production, furent généralement réduites et simplifiées au motif que toute baisse de revenus immédiate serait bientôt compensée par la croissance de biens et de services imposables. » David ROCK. *Ibid.* p. 59. NT.

<sup>223</sup> « Aux intendants, archétype des agents de la dernière tentative des Bourbons visant à imposer activement leur autorité politique, furent confiées de vastes responsabilités dans leurs juridictions, en termes de taxation, d'investissement et de développement économique, d'organisation de la milice, de justice et de régulation des *cabildos* [...]. Les intendants devaient aussi travailler à promouvoir de nouveaux travaux publics, entreprises minières, institutions de crédit, et exploitations agricoles. Ils avaient également la responsabilité de découvrir et cartographier de nouvelles ressources, de développer la production de produits demandés en Espagne, tel le coton. De plus, les intendants héritaient des pouvoirs des gouverneurs, qu'ils remplaçaient, pour fonder de nouvelles colonies, des droits des anciens *corregidores* pour créer de nouvelles missions d'Indiens et, dans l'éducation, de l'influence que les jésuites y exerçaient auparavant. Ils supervisaient aussi la collecte des impôts et de la dime ecclésiastique. Dans les villes, ils assumaient certaines des responsabilités initiales des *cabildos*, telle la régulation des poids et mesures, des prix des aliments, des confréries, et des castes. Enfin, ils étaient l'autorité principale à travers laquelle étaient administrées les confirmations royales sur les réclamations foncières. » David ROCK. *Ibid.* p. 60. NT.



l'essor de la ville à sa seule promotion administrative. Buenos Aires croît régulièrement tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les commerces des esclaves et de contrebande en sont les deux moteurs économiques. Confiée tour à tour aux Français (1702-1711) puis aux Britanniques (1714-1739), avant que les Portugais n'en viennent à la dominer depuis leur base avancée de Colonia, la traite esclavagiste va de pair avec le développement de la contrebande car la tentation est grande de contourner la rigide réglementation en place. Au flux de marchandises étrangères et d'esclaves (21.500 officiellement de 1702 à 1739 selon David Rock<sup>224</sup>) répond l'accroissement du commerce du cuir et l'extraction clandestine de l'argent du Haut-Pérou. Si Santa Fe est sans aucun doute le centre de redistribution le plus important de *yerba* au XVII<sup>e</sup> siècle, dès le milieu du XVIII<sup>e</sup>, elle a perdu cette place au profit de Buenos Aires.

De 5000 habitants en 1680, la ville passe à 11.000 en 1740 pour atteindre 20.000 en 1766. La croissance démographique est significative et traduit celle de la ville dans son ensemble. Il en va de même sur le plan stratégique. La nouvelle dimension acquise par la cité dans tous les domaines oblige à renforcer et améliorer sa défense. Sa garnison passe de 500 hommes en 1715 à presque 7000 en 1774<sup>225</sup>. Ces différentes données illustrent parfaitement l'importance grandissante prise par Buenos Aires tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Autrement dit, bien avant la création de la vice-royauté et les mesures de libre commerce, Buenos Aires, de par son rôle militaire et stratégique croissant, est devenue le centre économique majeur de la région. Toute l'économie de l'Intérieur (Córdoba, Tucumán, La Rioja, etc.) bascule peu à peu vers Buenos Aires, sans perdre entièrement sa connexion avec le Haut-Pérou. Le fait que celle du Paraguay suive le même mouvement n'est donc pas un événement isolé<sup>226</sup>. Ainsi, la désignation de la ville à la tête de la nouvelle vice-royauté apparaît somme toute logique. Elle confirme la place de Buenos Aires dans l'Atlantique Sud et sa prédominance comme porte d'entrée de l'espace *rioplatense* et vers les richesses minérales du Haut-Pérou.

Le nouveau statut administratif de la ville va lui permettre de pleinement confirmer cette tendance :

*La population passa de 20.000 habitants en 1766 à 27000 en 1780, et à 42.000 en 1810 [...]. Entre les années 1770 et la fin des années 1790, le volume des marchandises passant par le port de Buenos Aires doubla [...]. Désormais plusieurs milliers de marchands de toutes sortes commerçaient dans la ville. Au sommet, on trouvait 150 commerçants, les plus puissants qui, comme leurs prédécesseurs,*

---

<sup>224</sup> David ROCK. *Ibid.* p. 42-43.

<sup>225</sup> Pour les données démographiques et militaires, voir David ROCK. *Ibid.* p. 44-45.

<sup>226</sup> Pour plus de détails, voir Juan Carlos GARAVAGLIA. *Op.cit.* p. 90-91 et 418-420.

*accaparèrent les postes du cabildo et bientôt du consulado<sup>227</sup> aussi. Ces commerçants contrôlaient le lucratif commerce depuis l'Espagne, détenaient les juteux contrats de transport du mercure et d'argent, supervisaient les transactions immobilières locales, et finançaient les hacendados et d'autres marchands de l'intérieur<sup>228</sup>.*

Les effets bénéfiques des réformes se font sentir dans l'ensemble de la vice-royauté, notamment en matière économique et commerciale<sup>229</sup>. La simplification du système fiscal, la suppression de la *Aduana seca* de Córdoba et celle du *Puerto preciso* de Santa Fe en 1779 y contribuent fortement. Autour de Buenos Aires, s'articule tout un marché qui s'étend du Chili au Haut-Pérou, du Paraguay à la *Banda Oriental* en passant par le *Litoral*, la pampa et les provinces qui forment aujourd'hui le nord-ouest argentin. Toutefois, Claudia Wentzel souligne à juste titre que toutes les régions ne se développent pas au même rythme et que certaines d'entre elles en tirent davantage parti ou ont un poids plus significatif dans l'économie de la vice-royauté. Parmi celles-ci, figure la région du *Litoral* dont le Paraguay, situé à l'extrémité nord, demeure la plus importante des composantes durant les quelques 35 ans d'existence de la vice-royauté<sup>230</sup>.

---

<sup>227</sup> Organisme créé en 1794 à Buenos Aires, qui servait de tribunal de commerce et de société visant à développer l'économie de la vice-royauté.

<sup>228</sup> David ROCK. *Op. cit.* p. 64-65. NT.

<sup>229</sup> "Libérée de la domination politique et économique de Lima, la campagne (l'intérieur de la nouvelle vice-royauté) se retrouvait finalement en position d'exploiter les avantages de routes plus directes à travers le port de Buenos Aires. L'abolition de lois prohibant le commerce entre provinces favorisa une rapide augmentation du commerce. Il y eut une baisse considérable des prix des importations et, parallèlement, une hausse de la valeur des biens destinés aux marchés extérieurs." John LYNCH. *Spanish Colonial Administration, 1782-1810. The Intendant System in the Viceroyalty of the Río de la Plata*. New York, Greenwood Press Publishers, 1969, p. 162. NT.

<sup>230</sup> "De todas las áreas participantes en el Mercado de Buenos Aires [...], el 'Litoral de los Ríos' es una de las más importantes. Basada en el intercambio de productos agropecuarios y manufacturados, como cueros y derivados, yerba mate, tabaco, lienzos de algodón, maderas, alimentos, vasijas, cal, etc.; esta zona llega a participar en el mercado de Buenos Aires con el 50% (circa) de los valores operados por la ciudad de los efectos entrados de sus zonas dependientes en el inicio del siglo XIX [...]. En el período 1783-1790, las áreas que más participaban (89%) eran las del alto Paraná, compleja región que involucra Paraguay, las Ex-Misiones Jesuíticas y Corrientes [...]. De 1802 a 1809 [...], aún cuando Paraguay mantenga su importancia, y Corrientes la aumente en una clara tendencia expansiva, el Bajo Paraná muestra un crecimiento real." Claudia WENTZEL. "El Comercio del Litoral de los Ríos con Buenos Aires: El área del Paraná, 1783-1821." *Anuario del IEHS*, III. Tandil (Argentine), 1988, p. 165, 166 et 170.

## 2. Effets des réformes au Paraguay : avancées et limites

### A. Expulsion des jésuites, démographie et territoire

Au même titre que les autres provinces, le Paraguay subit bien évidemment les effets de cette rénovation et modernisation du pacte colonial. A l'échelle de la province, ils ne divergent guère de ceux qui touchent la vice-royauté dans son ensemble. On les perçoit en termes administratif, économique, commercial, démographique, de défense et de peuplement du territoire. Seule l'expulsion de la Compagnie de Jésus des domaines espagnols, décidée en 1767, joue un rôle particulier dans ce processus au Paraguay. Ceci, car elle marque le début de cette nouvelle ère dans la province. La puissance de l'emprise de la Compagnie au Paraguay jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle n'est plus à démontrer. Elle tend toutefois à décliner à partir du Traité des Limites de Madrid de 1750 qui octroie aux Portugais les sept missions jésuites situées à l'ouest du fleuve Uruguay en échange de la Colonia del Sacramento. Les indigènes concernés, près de 30.000, refusent d'abandonner leurs missions et affrontent durant deux ans (Guerres des Guaranis, 1754-1756) les troupes portugaises et espagnoles envoyées pour les déloger dans un conflit dont ces derniers sortent vainqueurs. Même si les jésuites se sont officiellement désolidarisés de leurs ouailles auxquelles ils ont commandé de respecter les ordres de Madrid, ils sont suspectés d'avoir officieusement agi contre les intérêts des deux Couronnes ibériques. Dès 1759, ils sont expulsés des domaines portugais. En 1763, ils doivent quitter ceux de France puis en 1766-1767 ceux d'Espagne. Sans débattre de la justesse et des raisons profondes de ces expulsions, nous devons cependant préciser que, bien entendu, la révolte des Guaranis des missions de l'Uruguay n'en est pas la cause. Il s'agit tout au plus d'un prétexte ou d'un exemple cité par ceux qui, en Europe, combattent l'influence des jésuites qu'ils trouvent bien trop importante. On leur reproche leur poids économique, spirituel et, par extension, politique dans ces trois royaumes. Au nombre de leurs pourfendeurs figurent les tenants d'une monarchie absolue à laquelle les ordres religieux et l'Eglise seraient totalement assujettis, mais également les intellectuels influencés par la philosophie des Lumières<sup>231</sup>.

Au Paraguay, l'abandon des missions par les jésuites est un évènement majeur dans

---

<sup>231</sup> Pour de plus amples détails sur la politique des Bourbons d'Espagne destinée à réduire les pouvoirs de l'Eglise et des ordres religieux, voir John LYNCH. *Las Revoluciones...* p. 16-17.

l'histoire de la province<sup>232</sup>. Pour les colons il est d'une grande signification car il entérine la fin de la concurrence économique, commerciale et politique « intérieure ». Les conséquences de cet événement ont aussi un effet sur le plan démographique et territorial. Les territoires situés entre le Tebicuary et le Paraná passent sous administration civile<sup>233</sup>. Peu à peu et malgré les restrictions imposées, les colons paraguayens s'installent sur ces terres. Parallèlement, selon les divers recensements réalisés dans les 13 « missions paraguayennes<sup>234</sup> » entre 1750 et 1801, le nombre des indigènes y résidant commence à chuter à partir de 1764. D'un peu plus de 43.000 habitants à cette date, on passe à 19.600 en 1784 pour tomber à 15.200 en 1801<sup>235</sup>. Plusieurs explications entrent en ligne de compte pour expliquer cette baisse. Traditionnellement, on a évoqué la mauvaise gestion des administrateurs civils, une mortalité plus élevée, le retour à la vie sauvage ou l'émigration d'une bonne partie des Guaranis des missions afin d'éviter l'impôt. Si Ernesto Maeder reprend ces arguments, il nie cependant celui d'un « *regreso a la selva* », mais avance celui d'« *un paulatino mestizaje con la población criolla* » des zones avoisinantes<sup>236</sup>. Boidin poursuit dans la même veine afin de trouver une explication à la baisse de la population indigène dans les missions, lorsqu'elle évoque les désertions pour s'installer à la campagne ou dans les villes où « *ils représentent une main d'œuvre bienvenue*<sup>237</sup>. » Toutefois, lorsqu'il s'agit d'expliquer qu'au Paraguay, en 1761, 61% de la population<sup>238</sup> est recensée comme indigène alors qu'en 1782 ils ne représentent plus que 31%, elle introduit un élément intéressant en affirmant que ce métissage n'est « *pas tant un métissage biologique ou culturel*

<sup>232</sup> Creydt affirme sans ambages que « *la incorporación de los pueblos jesuíticos suprimió la división del país [sic] en dos partes contrapuestas y unificó el país. [...] Este proceso de unificación contribuyó positivamente a la formación de la nueva nación.* » Oscar CREYDT. *Op. cit.* p. 25.

<sup>233</sup> De 1767 à 1810, Buenos Aires et Asunción exercent tour à tour la tutelle sur le territoire des missions, se la partageant parfois, lorsqu'il n'est pas administré directement par un gouvernement indépendant. En 1784, 13 missions sont rattachées administrativement à Asunción (celles de la rive nord du Paraná et du département de Candelaria) et les 17 autres à Buenos Aires. En 1803, les 30 missions sont regroupées en un gouvernement autonome confié à Bernardo de Velasco. En 1806, Velasco est nommé gouverneur du Paraguay tout en gardant la charge des 30 missions, qui passent ainsi sous contrôle d'Asunción. Ce va et vient constant de tutelle administrative sous le régime colonial sera source de nombreux conflits entre Asunción, Corrientes et Buenos Aires lorsqu'il s'agira de déterminer, après 1810, quel gouvernement possède légalement une juridiction sur cette région. Pour l'instant, sans entrer dans des détails sur lesquels nous reviendrons plus avant, précisons de nouveau que le dernier gouverneur espagnol du Paraguay, Bernardo de Velasco, réunit aussi le titre de gouverneur des Missions.

<sup>234</sup> Nous faisons ici référence aux missions jésuites du nord du Paraná et du département de Candelaria, sur la rive sud du fleuve faisant directement face au Paraguay (voir note précédente et carte n° 6 p. 66). Nous nous permettons de leur accoler le terme inapproprié de « paraguayennes » afin, d'une part, de les distinguer géographiquement des 17 autres et, d'autre part, de souligner que 8 d'entre elles figurent sur le territoire paraguayen actuel et que les 5 du département de Candelaria seront, jusqu'à la guerre de la Triple Alliance (1864-1870), revendiquées et presque toujours administrées par Asunción.

<sup>235</sup> D'après les données fournies par Richard Alan WHITE. *La primera revolución popular en América: Paraguay (1810-1840)*. Asunción, Carlos Schauman Editor, 1989, p. 28.

<sup>236</sup> Voir Ernesto J. A. MAEDER. « Las misiones de guaraníes. Historia demográfica y conflictos con la sociedad colonial (1641-1807). » *Revista Paraguaya de Sociología*. Asunción, CPES, 1988, n° 72, p. 109-111.

<sup>237</sup> Capucine BOIDIN. *Op. cit.* p. 210.

<sup>238</sup> Les indigènes des Missions sont toujours comptabilisés dans ces recensements et apparaissent dans la catégorie *Indios misioneros*.

qu'un changement de catégories<sup>239</sup>. » Elle conclut que « l'abandon des catégories d'indiens et de pardos pour celle d'espagnol/blanco, s'obtient par une combinaison complexe de fuite (du pueblo<sup>240</sup>), de changements vestimentaires, d'évolutions dans les fonctions et de stratégie matrimoniale<sup>241</sup>. » Cette interprétation est intéressante et révélatrice car elle démontre à la fois la fluidité et l'homogénéité de la société paraguayenne et le peu de rigidité quant à la définition des catégories ethniques. Puisque la très grande majorité partage une même langue indigène et un mode de vie relativement similaire dans une province où le métissage est très répandu, les différences, même si elles existent, sont fortement atténuées. Il est possible, comme le souligne Boidin, de passer assez facilement d'une catégorie à l'autre. Nous avons déjà vu que sous le terme *español*, on trouvait aussi bien des *criollos* que des métis et ce, dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce phénomène se trouve ici confirmé et élargi notablement.

Les travaux d'Ignacio Telesca sur la population noire du Paraguay colonial permettent de mettre à jour des comportements similaires à ceux que nous venons de mentionner. Ils révèlent également des faits intéressants quant au métissage, aux catégories ethniques et à la perception que la population paraguayenne a d'elle-même. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les noirs et mulâtres, esclaves et libres, environ 40 et 60% respectivement, représentent environ 11% des habitants de la province et autour de 50% à Asunción. Ils sont donc loin d'être quantité négligeable, surtout dans la capitale. Telesca remarque que, si les catégories « noir » et « mulâtre » apparaissent dans les recensements, au quotidien les différences sont bien moins marquées. La population noire et mulâtre ne se distingue guère de celle des Espagnols pauvres, quant à sa vie et ses activités. Il s'agit d'une « *población en constante interrelación con los otros grupos de la sociedad paraguaya*<sup>242</sup>. » Cependant, comme chez les indigènes, le désir d'accéder à la catégorie d'*español* est présent car les *pardos* souffrent de discriminations en matière de châtiments ou de mariage par exemple. Telesca évoque trois stratégies pour y parvenir, quasiment les mêmes dont avait fait part Boidin pour les indigènes : la tenue vestimentaire, le changement de paroisse et le service dans un régiment *español* plutôt que *pardo*. Il note que cela ne semble pas poser de problèmes outre mesure aux paroissiens ou miliciens *españoles*. L'explication est simple. La

---

<sup>239</sup> Boidin précise que « *español, pardo ou indio, tous parlent alors guarani et partagent un habitus socio-économique relativement semblable. Les espagnols, également appelés blancos tentaient de maintenir une distance par l'imposition du tribut aux indiens et du marco de plata aux pardos (forme de taxe), par le vêtement, par le recours à la ségrégation spatiale des paroisses et par la distinction des corps militaires. L'analyse des archives [...] [révèle] qu'il suffisait précisément d'être habillé en espagnol, d'avoir des fonctions militaires de « blancos » ou d'être baptisé dans une paroisse de blancs pour être reconnu posséder cette condition et qualité.* » Capucine BOIDIN. *Ibid.* p. 210.

<sup>240</sup> *Pueblos de indios* : villages dans lesquels étaient regroupés les indigènes.

<sup>241</sup> Capucine BOIDIN. *Ibid.* p. 216.

<sup>242</sup> Ignacio TELESKA, « La historiografía... » p. 181.

population paraguayenne est très largement métissée, or l'apport espagnol à ce phénomène n'est que marginal et n'intervient, principalement, qu'au XVI<sup>e</sup> siècle et à la fin du XVIII<sup>e</sup>. Autrement dit, ce sont les indigènes et les noirs qui continuent à alimenter ce processus en se mélangeant aux métis<sup>243</sup>. Les différences socio-économiques et culturelles sont de plus minimes entre ces différents groupes qui partagent une même langue.

Pourtant, paradoxalement, la société paraguayenne paraît avoir du mal à se reconnaître comme métisse. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, aucun recensement n'inclut la catégorie *mestizo* pour classer les habitants selon leur origine. La seule exception est celui de 1799, mais les métis ne représentent alors que 1% d'après les résultats enregistrés, ce qui est très loin de la réalité. Il apparaît évident que la catégorie *español* ou *español americano*<sup>244</sup> selon les cas et, plus tard, celle de *paraguayo* à partir de 1811, cache en réalité la population métisse. Il est difficile d'avancer avec certitude une explication à ce subterfuge, mais peut-être était-il trop difficile pour la Couronne et les habitants du Paraguay eux-mêmes de reconnaître et d'accepter que toute une province puisse être dominée par des métis, surtout dans une société de castes comme celle de l'empire espagnol. Sur ce sujet, Telesca évite de se prononcer directement, mais il remarque que :

*Postergación geográfica y económica fueron los alicientes para que la sociedad paraguaya se fuera conformando con la población mestiza. Población que muy pronto no fue considerada tal sino con el status de española [...]*<sup>245</sup>.

Quoi qu'il en soit, ce statut d'*español americano* accordé à une population qui dans d'autres provinces de l'empire ne l'aurait pas obtenu, et cette porosité entre catégories ethniques, sont remarquables. Celle-ci ne signifie pas que tous soient acceptés et traités de la même façon dans la société coloniale paraguayenne, au contraire, mais elle démontre qu'il semble que tous aient la possibilité pratique d'accéder au statut d'*español americano*. Cet état de fait nous paraît important car il dénote, dès la période coloniale, d'une certaine uniformisation sociale, économique et culturelle de la société paraguayenne, dont le Dr. Francia, qui en est lui-même issu, va savoir se faire le porte-parole quelques décennies plus tard. Dans les premières années de l'ère indépendante, lors des réunions des congrès provinciaux, le Dr. Francia va parvenir à convaincre la majorité des habitants de la campagne paraguayenne d'adhérer à son projet politique. Certains observateurs noteront combien il

---

<sup>243</sup> Voir Ignacio TELESCA. *Ibid.* p. 175.

<sup>244</sup> La catégorie *español americano* désigne en général les enfants de parents espagnols nés en Amérique et, par extension, leurs descendants et les blancs en général.

<sup>245</sup> Ignacio TELESCA. *Ibid.* p. 173.

recevra avec égards les plus humbles<sup>246</sup>.

Sur le plan démographique, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, la province n'a connu aucune immigration notable. Sa population a tout de même sensiblement augmenté entre la fin du XVII<sup>e</sup> et celle du XVIII<sup>e</sup>, ce malgré les pertes dues à la révolution des *comuneros* et aux épidémies<sup>247</sup> ; la croissance naturelle et l'extension des zones de peuplement en sont responsables. L'une et l'autre sont étroitement liées. L'administration espagnole prend progressivement conscience que le peuplement est la réponse adéquate à l'avancée et aux prétentions portugaises et offre une meilleure protection contre les raids des indigènes du Chaco. Elle favorise dès lors une occupation du territoire plus rationnelle. Ce nouveau mouvement de fondations démarre vers 1710 et s'accroît notablement à partir de 1760 sous le règne de Charles III. Il s'étend dans toutes les directions à partir d'Asunción, mais ne va guère au-delà du fleuve Paraguay vers l'ouest. Des progrès notables sont toutefois réalisés sur les autres « fronts »<sup>248</sup>. Tout au long du fleuve, vers le nord comme vers le sud, des fortins et autres campements sont établis. L'objectif tend à sécuriser la rive orientale de la province sans cesse menacée par les indigènes insoumis du Chaco. Plusieurs *villas*<sup>249</sup> sont également fondées au nord et au nord-est. Villa Real (Concepción) en 1773 est la principale ; elle jouera un rôle non négligeable durant les premières années du gouvernement du Dr Francia en tant que point de contact privilégié avec les Portugais du Mato Grosso. L'idée est clairement d'empêcher plus avant toute pénétration portugaise et de confirmer, par l'occupation du territoire, les droits de la Couronne espagnole. Au sud, la fondation de Villa del Pilar de Ñeembucú en 1779 répond à deux objectifs : celui déjà évoqué de faire barrage aux raids en provenance du Chaco mais, aussi, de réaffirmer les droits d'Asunción sur une zone qu'occupent illégalement, depuis plusieurs années, des colons originaires de la province de

---

<sup>246</sup> John Parish et William Parish ROBERTSON. *Letters...* Vol. 2 p. 23-24.

<https://archive.org/details/lettersonparagua02robeuoft> (lien vérifié le 10 mars 2018)

<sup>247</sup> Le fait que les indigènes des missions jésuites du nord du Paraná passent sous administration civile d'Asunción à partir des années 1770-1780 ne fausse pas la donne en matière de recensement pour les raisons que nous avons indiquées précédemment.

Lors du recensement de 1682 effectué sous l'autorité de l'évêque Casas, on dénombre près de 39.000 habitants dont environ 30.000 indigènes christianisés (chiffres comprenant les sept missions jésuites du nord du Paraná desquelles proviennent plus de 19.000 d'entre eux) et un peu plus de 1100 noirs. En 1761, on compte un peu plus de 84.000 habitants et plus de 96.000 en 1782. Lors du dernier recensement effectué durant la période coloniale, en 1799, la population de la province atteint 108.000 âmes. Elle se compose de 62.000 « espagnols », 1150 métis, 32.000 indigènes et 12.500 noirs. Kleinpenning fait remarquer que ce total est certainement quelque peu en dessous de la réalité, nombre de jeunes adultes évitant de se faire recenser afin d'échapper à certaines obligations (milice, impôts). Pour plus de détails sur ces divers recensements, voir Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 1451-1452, 1461, 1499 et 1504.

Garavaglia affirme qu'en termes de démographie et de densité de population, le Paraguay est bien plus peuplé que n'importe quelle autre région de la vice-royauté, à l'exception de Buenos Aires. Pour plus de détails, voir Juan Carlos GARAVAGLIA. *Op. cit.* p. 214-215.

<sup>248</sup> Voir carte n° 7 p. 105.

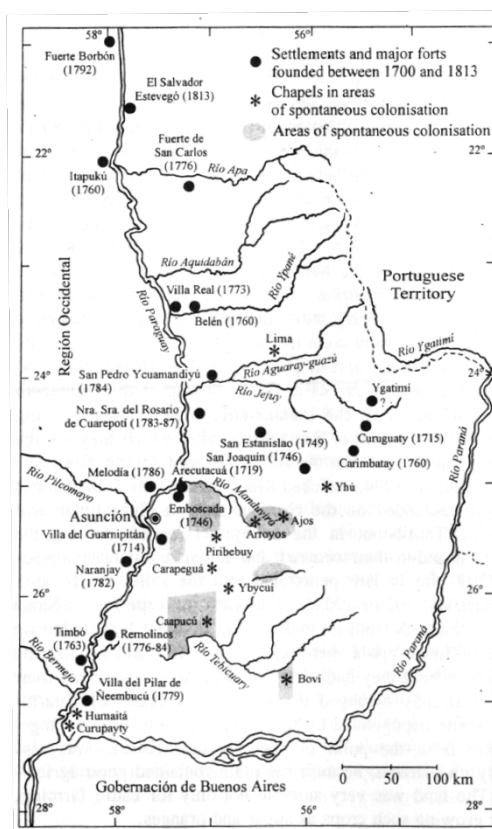
<sup>249</sup> Bourgade d'une certaine importance ayant un *cabildo*.

Corrientes<sup>250</sup>. Il s'agit ici d'un fait essentiel qui se révélera crucial une fois l'indépendance survenue car la frontière sud du Paraguay, de la jonction des fleuves Paraguay et Paraná aux anciennes missions jésuites du Département de Candelaria, sera l'enjeu de sérieux conflits entre Asunción d'une part et Corrientes et Buenos Aires d'autre part.

Parallèlement à cette impulsion officiellement désirée, se développe un mouvement de peuplement spontané qui ne répond à aucune directive spécifique, si ce n'est le désir d'occuper de nouvelles terres afin d'en tirer des moyens de subsistance<sup>251</sup>. Ces deux voies complémentaires permettent ainsi aux colons paraguayens de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle d'accroître sensiblement leur maîtrise du territoire et, par la même occasion, de développer et diversifier leurs capacités de production agricole et d'élevage. La pression portugaise et M'bya sur la frontière nord et les raids en provenance du Chaco n'ont certes pas été totalement éradiqués, mais les Paraguayens sont en meilleure position pour y résister.

Carte n° 7

### Villes et colonies fondées dans la province du Paraguay entre 1700 et 1813.



Jan M. G., KLEINPENNING  
*Paraguay 1515-1870. A Thematic  
 Geography of its Development.*  
 Iberoamericana/Vervuert,  
 Madrid/Franckfurt, 2003, vol. 1, p. 92

<sup>250</sup> Pour de plus amples détails sur les fondations de Concepción et Pilar, ainsi que l'occupation de terres au nord du Paraná par des correntinos, voir Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 382-383 et 404-405.

<sup>251</sup> « Mayor interés que esta política fundacional reviste el poblamiento espontáneo, la ocupación de las áreas rurales por gente que va a instalarse en ellas por propia iniciativa y librada a sus solos recursos [...]. En ellas prospera la agricultura, se desarrolla una ganadería extensiva y se explotan montes y yerbales. Aunque gradualmente se irán erigiendo capillas que servirán de bases a futuros núcleos urbanos, la población seguirá manteniéndose dispersa, en valles y campañas. Félix de Azara, sagaz observador de la realidad paraguaya de entonces ha de decir que los paraguayos viven 'como sembrados por los campos'. » Rafael Eladio VELÁZQUEZ. « Indígenas y españoles en la formación social del pueblo paraguayo. » *Suplemento Antropológico*. Asunción, Universidad Católica, Vol. XVI, n° 2, p. 55.



## B. Renouveau économique et commercial

Fruits d'une meilleure et plus large occupation du territoire, ces développements favorables s'inscrivent, nous l'avons déjà évoqué, dans un cadre plus vaste de réformes. La nouvelle philosophie à l'origine de la refonte de l'administration coloniale espagnole en Amérique, bien évidemment, ne s'arrête pas là et engendre d'autres effets au Paraguay. Comme ailleurs dans la nouvelle vice-royauté de la Plata, sous l'impulsion des gouverneurs-intendants, on assiste à un renouveau qui se traduit, principalement, dans les domaines économique et commercial mais pas uniquement. En matière d'éducation par exemple, Asunción est enfin pourvue d'un centre d'enseignement secondaire dans les années 1780, le *Real Colegio Seminario de San Carlos*, un projet presque aussi ancien que la province mais jamais mené à bien jusque-là<sup>252</sup>.

A l'instar d'autres auteurs tels Pastore et Wentzel, Kleinpenning souligne clairement le lien existant entre les mesures décidées en Espagne au sujet de la réorganisation des colonies américaines, l'émergence de Buenos Aires comme un acteur important du commerce transatlantique en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et les répercussions économiques qui s'ensuivent pour les diverses provinces situées dans sa zone d'influence, dont le Paraguay. L'activité économique croissante et l'augmentation de la population dans l'estuaire de la Plata engendre une hausse de la demande de produits, *yerba*, tabac et bois de construction, que seul le Paraguay est à même de fournir en grande quantité<sup>253</sup>. La très nette augmentation du trafic commercial fluvial entre Asunción et Buenos Aires en atteste<sup>254</sup>. Si la *yerba* maté

---

<sup>252</sup> Ce projet, porté par le gouverneur Pinedo, se matérialise sous le gouvernement de son successeur, Melo de Portugal en 1783. De nombreux acteurs de l'indépendance paraguayenne y étudieront (Molas, Caballero...) ou y enseigneront (Francia).

En ce qui concerne l'éducation primaire, et d'après ce qu'en rapporte Azara à la même époque, la province se porte plutôt bien : « *Hay en cada valle o pago un maestro de escuela y son muchos los que saben leer y escribir.* » Félix de AZARA. *Op. cit.* p. 164.

<sup>253</sup> « *Une conséquence de toutes ces mesures [Création de la vice-royauté en 1776, promulgation du Reglamento y Aranceles Reales para el Comercio libre de España a Indias de 1778, suppression des Aduanas secas et du Puerto preciso de Santa Fe en 1779, mise en place des Intendances en 1782] fut la croissance très importante de l'activité économique dans la région de la Plata et le fait que l'économie devienne plus diversifiée. Davantage de bateaux arrivaient et partaient qu'avant. Ils transportaient des biens depuis l'arrière-pays de Buenos Aires et fournissaient à la région des produits en provenance d'Espagne ou d'autres pays européens. Les marchands s'installaient et les artisans, tels les charpentiers de marine, débarquaient. [...] Tous ces changements apportèrent une libéralisation du commerce qui, à son tour, favorisait la reprise économique. Le commerce extérieur réalisé à Buenos Aires et Montevideo s'accrut de plus en plus. Les deux villes et leur arrière-pays commencèrent à se développer davantage et leur population à croître, ce qui provoqua une augmentation de la demande pour des produits que le Paraguay pouvait fournir.* » Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 58 et 1350. NT.

<sup>254</sup> « *En 1776, seuls deux navires et 18 bateaux de moindre tonnage avaient fait voile depuis Asunción vers Buenos Aires [...]. En 1793, en revanche, on comptait déjà 13 navires et 113 plus petits bateaux. 1808, avec 502 navigations enregistrées, fut une année record.* » Jan M. G. KLEINPENNING. *Ibid.* p. 1351.

est, de loin, la première des productions concernée par cette hausse des exportations, celle-ci touche l'ensemble des productions de la province<sup>255</sup>. Kleinpenning note également une revitalisation du commerce intra-provincial et une évolution à la hausse des importations<sup>256</sup>. Toutefois, la balance commerciale demeure nettement positive car les importations n'arrivent pas à la moitié de la valeur nette des exportations. Il remarque aussi que les biens importés le sont à des prix bien moindres qu'à l'époque où les marchands de Lima régentaient le commerce du sud du continent, ce qui tendrait à confirmer les bienfaits des nouvelles mesures prises<sup>257</sup>. Ces données lui permettent d'affirmer que, « *au début du dix-neuvième siècle, Asunción était devenue pleinement partie prenante d'une économie vice-royale revigorée*<sup>258</sup>. » Une opinion à laquelle nous souscrivons entièrement.

Dans la même veine, Wentzel note que, « *a partir de 1783, Paraguay inicia un período de marcada expansión, llegando en pocos años al máximo de su comercio y producción*<sup>259</sup>. » Elle ajoute par ailleurs un élément qui nous semble particulièrement intéressant car il montre que le développement économique de la province va de pair avec le peuplement et un meilleur contrôle du territoire, aspect que nous venons de traiter précédemment :

*Este proceso [celui d'une expansion notable] que afecta a Paraguay no se mide exclusivamente por un aumento de su comercio y producción, sino también por el avance territorial sobre el espacio de las Ex-Misiones Jesuíticas cercanas a sus centros –Asunción y Villa Rica–, chocando con Corrientes en esta expansión por el control de las zonas vitales de la cuenca del Río Paraná y Río Paraguay*<sup>260</sup>.

Au Paraguay, à la fin de l'ère coloniale, expansion territoriale et expansion économique sont clairement liées. Ceci est vrai pour le sud de la province, mais également pour d'autres régions (*yerbales* du nord-est, *estancias*<sup>261</sup> d'élevage de la région de

---

<sup>255</sup> De 26.429 arrobes exportées en 1776, on passe à une moyenne annuelle de 271.322 arrobes pour les années 1803-1807. La hausse est réellement spectaculaire.

Pour plus de détails quant aux volumes de *yerba* maté exportés depuis Asunción entre 1776 et 1807, voir : Mario PASTORE. *Op. cit.* p. 546 et note de bas de page n° 18 p. 546.

Afin de bien mesurer l'importance de la *yerba* maté comparée aux autres productions quant aux exportations du Paraguay dans les années 1788-1792, se reporter au *Tableau 30.2* dans Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 1351.

Un simple coup d'œil permet de constater que le commerce d'exportation de la *yerba* maté représente en recettes six fois plus que le tabac ou les bois dans ces années-là. En pourcentage, il équivaut à près de 75% du total.

<sup>256</sup> Pour plus de détails sur les biens importés, voir Jan M. G. KLEINPENNING. *Ibid.* p. 1352.

Au sujet des raisons qui font du Paraguay de la fin de l'ère coloniale un importateur de bétail, voir Mario PASTORE. *Op. cit.* p. 549 et note de bas de page n° 26 p. 549.

<sup>257</sup> Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 1351-1352.

<sup>258</sup> Jan M. G. KLEINPENNING. *Ibid.* p. 1351.

<sup>259</sup> Claudia WENTZEL. *Op. cit.* p. 173.

<sup>260</sup> Claudia WENTZEL. *Ibid.* p. 173.

<sup>261</sup> Propriétés, en général assez vastes, consacrées à l'élevage.

Concepción). Les progrès en termes de production, d'échanges et de revenus sont énormes et indéniables, nous l'avons vu<sup>262</sup>. Pastore peut ainsi affirmer que « *clairement, les conditions économiques au Paraguay dans la première décennie du dix-neuvième siècle s'étaient considérablement améliorées par rapport à la fin des années 1770, lorsqu'un inspecteur royal rapportait que la Province 'requérait une rédemption'*<sup>263</sup>. »

Cependant, il faut se garder de considérer que ce net mieux-être économique garantit et équivaut forcément, pour la province et ses habitants dans leur ensemble, à une amélioration de leur sort. Nous soutenons au contraire qu'il n'y a pas corrélation entre ces deux aspects. Le Paraguay de la première décennie du XIX<sup>e</sup> siècle ne se trouve pas dans une situation fondamentalement différente de celle des siècles passés. Certes, il y a eu évolution en matière démographique, territoriale et commerciale, mais sa dépendance vis-à-vis de l'étranger est toujours aussi grande. Dans le lien colonial qui l'unit à l'Espagne via Buenos Aires, il se situe toujours à l'extrémité. Ses fruits continuent à alimenter en priorité le développement du siège de la vice-royauté et les caisses de la Couronne. Au Paraguay même, une nouvelle vague d'émigration péninsulaire, modeste en nombre, a su s'imposer et tire les plus grands bénéficiaires de ce renouveau économique.

### C. Persistance des problèmes structurels internes

Lorsque, précédemment, nous avons traité des menaces extérieures pesant sur le Paraguay et de son système de défense reposant uniquement sur une milice composée des seuls colons, nous avons eu l'opportunité de citer de larges extraits du rapport de 1775 du gouverneur Pinedo au roi. Pour mémoire et en synthétisant, rappelons que Pinedo dresse un panorama très sombre de la situation de la province et de ses habitants. Il en attribue la responsabilité à l'emprise des *encomenderos* sur l'organisation de la milice et propose une série de changements qu'il juge nécessaires pour remédier à cet état de fait. Parmi ceux-ci, le plus important lui semble la professionnalisation de la milice qu'il envisage de financer par un tribut prélevé sur les indigènes libérés de l'*encomienda*, laquelle serait définitivement

---

<sup>262</sup> Un simple calcul sur le produit du commerce du Paraguay colonial avec Buenos Aires, basé sur les données fournies par Wentzel (voir *Tableau I* dans WENTZEL. *Ibid.* p. 206) nous permet de le confirmer. Sur la période 1783-1787, le volume total des échanges s'élève en moyenne annuellement à 201.696 pesos de 8 reales ; sur la période 1805-1809, la moyenne annuelle est 349.684 pesos de 8 reales, soit une hausse de 73% entre ces deux phases.

Azara confirme cette tendance: « *Después del año 1781 hasta el presente del 90 puede computarse que la exportación y el comercio casi ha doblado, subiendo la yerba a 180.000 arrobas y lo demás en igual o mayor razón.* » Félix de AZARA. *Op. cit.* p. 168.

<sup>263</sup> Mario PASTORE. *Op. cit.* p. 549.

supprimée. Au-delà de l'important problème de la milice, l'intérêt de ce rapport réside dans la date de sa rédaction. Écrit un an avant la création de la vice-royauté du Río de la Plata qui, elle-même, précède toute une série de mesures particulièrement significatives pour la région, il peut nous servir de point de départ pertinent pour apprécier leur portée sur le Paraguay colonial.

Sans surprise, nous l'avons déjà dit, Pinedo juge déplorable l'état du Paraguay<sup>264</sup>. En 1790, Félix de Azara mentionne, sans trop s'étendre, la pauvreté de la province mais s'attarde surtout sur les substantiels et récents progrès qu'il attribue à la monétarisation de l'économie<sup>265</sup>, intervenue suite à l'instauration de l'*estanco del tabaco*<sup>266</sup>. Il estime qu'à l'avenir, la province sera à même d'attirer le flux des métaux du Haut-Pérou car elle est la seule à pouvoir fournir Buenos Aires en bois et l'ensemble de la vice-royauté en *yerba*, tabac et coton. Pourtant, en 1798, Lázaro de Ribera, gouverneur-intendant du Paraguay en poste depuis deux ans, dresse un tout autre portrait dans le rapport qu'il fait parvenir à son supérieur hiérarchique, le vice-roi de Buenos Aires. Selon Ribera, le Paraguay et ses habitants se trouvent dans une situation dramatique.

A la lecture de cette relation, près d'un quart de siècle après celle du gouverneur Pinedo, le Paraguay serait dans le même état et souffrirait des mêmes maux... Bien sûr, Ribera en tant que gouverneur-intendant de la province n'est pas un observateur tout à fait neutre. Il explique bien que son rôle est la recherche du bien public et le service du roi et que, pour cela, il se doit de sortir la province de son abattement et fomenter l'industrie et le commerce, entre autres choses. Il est évident qu'en décrivant la province dans ce triste état, d'une certaine façon, il anticipe et excuse un éventuel échec mais aussi, valorise davantage des hypothétiques succès. Ce qu'il ne dit pas, par contre, et cela est compréhensible, c'est qu'il s'appuie principalement sur le *cabildo* d'Asunción pour gouverner. Nous reviendrons plus avant sur ce dernier point pour le commenter. Néanmoins, son témoignage est important et la situation qu'il décrit reflète tout de même une certaine réalité. Nous croyons que cette différence de point de vue entre Azara et Ribera s'explique, plutôt, par le fait que ce dernier

---

<sup>264</sup> « *El comercio, que es el nervio de las repúblicas, no se halla más ventajoso que el pobre vecindario de esta provincia, y esta misma pobreza es causa de atrasos y quiebras... En toda la provincia no hay ni corre moneda alguna.* » Carlos ZUBIZARRETA. *Op. cit.* p. 212.

<sup>265</sup> « *La pobreza del país se infiere de que hasta el año de 1779 no se conocía la moneda. El comercio se reducía a permutas, y los derechos reales del correo se cobraban en yerba, algodón y tabaco. No había una feria ni mercado en la provincia [...]. Desde dicho año en que se introdujo la moneda, con motivo del estanco del tabaco que se pagaba con ella, ha mudado tanto la provincia que parecen increíbles sus progresos. La agricultura, las artes y el lujo se han avivado mucho, y el comercio ha duplicado y hallado facilidad y seguridad en sus ventas.* » Félix de AZARA. *Op. cit.* p. 164.

<sup>266</sup> Régie des tabacs. Le commerce et la vente de tabac deviennent monopoles d'Etat.

ne met pas uniquement l'emphasis sur l'augmentation du volume de la production agricole, celle des échanges commerciaux et la monétarisation de l'économie, dont il minimise du reste la portée<sup>267</sup>. Il préfère évoquer la situation du point de vue des habitants de la province. Comme d'autres observateurs, il ne peut s'empêcher de souligner le contraste saisissant entre le fort potentiel économique de la province et le tableau désolant qui s'offre à lui :

*Pero, después de una perspectiva tan agradable y de una población de cerca de cien mil almas, ¿cuál es la situación de la provincia del Paraguay? Pobreza excita la compasión. Más de cincuenta mil almas viven en una indigencia total, dispersas en las selvas, sufriendo con paciencia los efectos terribles de la desnudez, de la miseria y de la opresión.*

*Un espíritu de observación encuentra dificultades para conciliar estas desdichas con los grandes recursos que tiene el país, cuya contradicción se desvanece examinando el enlace continuo de errores a que está sujeto un sistema militar que destruye, hasta en su origen y en sus últimos apoyos, todos los medios de prosperidad<sup>268</sup>.*

Les similitudes avec le rapport de Pinedo sont troublantes quant au diagnostic, à la cause du mal et même à la solution à apporter. Ribera mentionne d'ailleurs directement la relation de son lointain prédécesseur qu'il estime avérée<sup>269</sup>. Comme lui, il juge le système de défense responsable de la pauvreté dans laquelle se débat la province et, également, souscrit à la nécessité de supprimer, une bonne fois pour toute, l'*encomienda* au Paraguay<sup>270</sup>.

Pourtant, dans le cadre des réformes menées sous le règne de Charles III, nous l'avons vu, le facteur militaire a été pris en compte. Il est même une des raisons de ce changement de cap qui amène à la création de la vice-royauté du Río de la Plata. Si bien qu'au Paraguay, sous l'impulsion du premier gouverneur-intendant, Melo de Portugal, une tentative de réorganisation de la milice a lieu entre 1778 et 1781. Près de 20 ans plus tard, à la lecture du rapport rédigé par Ribera, il est manifestement évident qu'elle n'a pas porté ses fruits, bien au contraire. En effet, si ces initiatives produisent quelques changements intéressants avec, notamment, la formation d'un corps semi-professionnel (les *filiados*), cela s'avère insuffisant

---

<sup>267</sup> « El comercio, si es que merece este nombre unas limitadas negociaciones que se hacen por permuta, por falta de moneda, saldrá de su letargo [grâce au projet que portent Ribera et le cabildo d'Asunción]. » Carlos ZUBIZARRETA. *Op. cit.* p. 235.

<sup>268</sup> Carlos ZUBIZARRETA. *Ibid.* p. 231.

<sup>269</sup> « El gobernador don Agustín Fernando de Pinedo dirigió a S M un difuso informe, en 29 de mayo de 1775, en donde explicó con bastante exactitud las aflicciones y tormentos del Paraguay. » Carlos ZUBIZARRETA. *Ibid.* p. 233.

<sup>270</sup> Pour plus de détails sur la description que fait Ribera du fonctionnement défectueux de la milice et de ses conséquences désastreuses, ainsi que des abus des encomenderos, voir les larges extraits du rapport cités par Carlos ZUBIZARRETA. *Ibid.* p. 231-234.

Pour le processus d'élimination progressive de l'*encomienda* au Paraguay et le rôle moteur des gouverneurs-intendants dans celui-ci, voir Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 686-694.

pour modifier en profondeur la donne<sup>271</sup>. Les colons sont toujours astreints, quasiment dans les mêmes conditions qu'auparavant, au service de milice au sein du corps des *urbanos*<sup>272</sup>. Nous avons déjà vu que l'extension des zones de peuplement dans la province et le développement parallèle des lignes de défenses (forts, fortins, campements) pour enrayer les attaques des indigènes du Chaco et l'avancée des Portugais, favorisent une plus grande sécurité pour les habitants. Mais, ce double phénomène explique que si les *filiados* suppléent en partie les *urbanos* dans certaines tâches, celles qui restent à la charge de ces derniers demeurent lourdes et contraignantes et ne leur permettent pas de modifier profondément leur quotidien. Quant aux unités de *filiados*, l'armement fait gravement défaut et les effectifs ne correspondent parfois en rien à la réalité, quand ils ne sont tout simplement pas fantômes<sup>273</sup>. En somme, nous pouvons considérer que la réponse apportée par Madrid au volet social et économique de la question militaire dans la province du Paraguay est un échec. Cet effort de réforme militaire intervient bien trop tardivement et n'a pas l'ampleur nécessaire pour réellement transformer la réalité de la très grande majorité des colons paraguayens<sup>274</sup>. Ce manque d'investissement est, par ailleurs, significatif du peu de considération du pouvoir impérial pour le lointain Paraguay, alors qu'au même moment est entrepris un important effort à l'échelle du continent, dont Buenos Aires et Montevideo sont des exemples dans le

---

<sup>271</sup> La réforme de 1801 est trop tardive et pas assez drastique pour pouvoir produire un résultat significatif sur le quotidien du colon paraguayen avant l'indépendance. Par contre, en matière militaire, elle aura un effet notable sur l'état et la force des troupes paraguayennes lors des invasions britanniques de 1806-1807, puis pour repousser l'invasion des troupes de Buenos Aires menée par Belgrano en 1811.

<sup>272</sup> Compagnies de miliciens organisées selon les villes ou bourgs et qui dépendent des autorités municipales.

<sup>273</sup> « Les *filiados* étaient l'élite de la milice, un corps semi-professionnel. Le système des *filiados* fut initié par le gouverneur Pedro Melo de Portugal entre 1778 et 1781, en tant que partie de la réorganisation militaire générale de la vice-royauté du Río de la Plata nouvellement créée. En 1790, les *filiados* comptaient, sur le papier, quatre régiments de dragons [...]. Les dragons étaient au nombre, soi-disant, de 2.884, l'infanterie comptait 568 hommes et l'artillerie 70. [...] Un rapport fut rédigé en 1779 concernant l'état de l'artillerie de la province, afin de mieux estimer le potentiel défensif du Paraguay [...]. Le portrait dressé par ces données était loin de présenter le Paraguay comme étant suffisamment bien armé [...]. Un tel piètre arsenal aurait difficilement pu suffire, ou même arrêter une invasion portugaise, ou même une sérieuse attaque des nomades du Chaco. En 1790, les conditions ne s'étaient guère améliorées, [...] la seule unité d'artillerie du Paraguay n'était pas préparée pour l'action [...]. Les *filiados* [...] ne furent jamais au complet, et plusieurs unités étaient quasiment non-existantes, ou loin de leurs nombres supposés. Une nouvelle réorganisation fut menée en 1800 et 1801, afin de régulariser la défense de la province. Un règlement royal fut promulgué à Madrid [...]. Il est possible que la réforme la plus significative apparue dans ce règlement, était la disposition destinée à payer les officiers régulièrement, créant ainsi un noyau d'officiers créoles à plein-temps, qui provenait en général des familles principales du Paraguay. » John Hoyt WILLIAMS « From the Barrel of a Gun: Some Notes on Dr. Francia and Paraguayan Militarism. » *Proceedings of the American Philosophical Society*, Philadelphia, PA (Etats-Unis), The American Philosophical Society, Vol. 119, n° 1, février 1975, p. 73-74. NT.

Cette citation illustre certains des problèmes auxquels le Paraguay de Francia va devoir faire face après 1811.

<sup>274</sup> Mary Monte de López Moreira note à ce sujet qu'en 1806 « *los milicianos destinados a los fuertes del río Apa y Borbón prestaban durante todo el año sus servicios, percibiendo por ello una paga de 10 pesos mensuales, con la obligación de mantener cada soldado cinco caballos adquiridos de su peculio personal.* » Elle remarque de même que le 16 mars 1810, dans un courrier envoyé par le gouverneur Velasco au vice-roi Cisneros, le premier se plaint de ce que « *los pocos individuos que permanecen en sus casas cuando llega el caso de una citación toman el medio de retirarse a los montes desamparando a sus familias, abandonando la agricultura y eligiendo más bien una vida errante e infeliz que sufrir el yugo del servicio militar.* » Mary MONTE de LÓPEZ MOREIRA. *Ocaso del colonialismo español: el gobierno de Bernardo de Velasco y Huidobro, su influencia en la formación del Estado paraguayo (1803-1810)*, Asunción, Fondec, 2006, p. 99.

Ribera fait aussi état d'un autre problème découlant de la déficience de l'organisation militaire et que, jusqu'ici, nous n'avions mentionné qu'en passant : celui de l'émigration des Paraguayens. Ce phénomène n'est pas propre de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais récurrent dans l'histoire de la province et nombreux sont les documents qui en font mention<sup>276</sup>. Tel Pinedo avant lui, il souligne avec acuité en quoi ce fait handicape profondément le présent et le devenir de la province<sup>277</sup>.

Toutefois, il existe entre les deux mémoires quelques variantes qui méritent d'être soulignées car révélatrices des évolutions récentes que vient de connaître le Paraguay. Surtout, certaines d'entre elles pointent à demi-mot d'autres explications possibles à la pauvreté chronique dans laquelle se débat la majorité des habitants de la province ; des explications qui vont au-delà de la seule organisation de la défense de la province et qui concernent la structure économique, financière et politique de la vice-royauté et du système colonial dans son ensemble.

La première divergence réside dans le fait que Ribera, partisan lui-aussi de la nécessité d'éliminer l'*encomienda* pour ses abus et les obstacles qu'elle pose à un système rationnel de défense, opine que cela ne saurait être mené à bien qu'une fois la province pourvue d'une force militaire professionnelle capable, elle, de faire respecter les décisions passées du roi sur le sujet. Le gouverneur-intendant se montre ici habile en soulignant que le roi n'est pas obéi et que le seul moyen d'y parvenir est de créer une force militaire professionnelle. Il est d'avis que cela permettrait enfin d'apporter une solution globale au

---

<sup>275</sup> « *Es ahora* [sous le règne de Charles III] *Hispanoamérica entera la integrada en una organización militar de veras imperial, con guarniciones permanentes que cubren –sin duda muy tenuemente– todas las Indias, pobladas con reclutas reunidos en su mayor parte en la metrópoli, comendados por oficiales integrados en una estructura que cubre a metrópoli y colonias, abastecidos por esa misma estructura, en un flujo de recursos también de la metrópoli a ultramar. Ese ejército es auxiliado con milicias de reclutamiento local.* » Tulio HALPERIN DONGHI. *Op. cit.* p. 61.

<sup>276</sup> Nous rappellerons simplement que les désertions répétées des équipages des bateaux du commerce de la *yerba* en provenance d'Asunción sont à l'origine de l'établissement du *Puerto preciso* de Santa Fe au XVII<sup>e</sup> siècle. De plus, les recensements de population de l'ère coloniale sont souvent en dessous de la réalité, beaucoup d'hommes préférant s'y soustraire pour échapper au service de milice notamment. Enfin, nous y reviendrons plus avant, le docteur Francia dans sa correspondance fera plusieurs fois allusions à ces émigrés paraguayens dans « *las provincias de abajo.* »

<sup>277</sup> « *Yo no acabaría si quisiera recorrer todos los abusos y fatalidades que padece esta provincia. Así me ciño a representar que un sistema tan desordenado* [celui de la milice dans son état présent] *lleva consigo su castigo en la ruina del país; que la agricultura, la industria y el comercio están sin brazos, y por consiguiente, en su último abandono; que las gentes, cansadas de un servicio militar que jamás desempeña los objetos de su instituto, se expatrian para gozar en otras provincias de la libertad de trabajo que aquí no tienen; que las selvas están llenas de hombres fugitivos de una sociedad que les priva hasta del recurso de alimentar a sus hijos [...].* » Carlos ZUBIZARRETA. *Op. cit.* p. 233.

problème<sup>278</sup>. En réalité, l'*encomienda* est en déclin depuis le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle et le nombre de celles qui demeurent va en s'amenuisant car les gouverneurs la combattent sans faille. D'ailleurs, début 1803, Ribera annonce : « *les 42 dernières encomiendas qui demeuraient au Paraguay ont été incorporées à la Couronne*<sup>279</sup>. » Ceci montre bien qu'une force militaire professionnelle n'était pas nécessaire pour y parvenir. Malgré tout, il est possible d'établir un lien entre ce fait et celui de la semi-professionnalisation du corps des *filiados* entérinée en 1801, si on rappelle que la plupart de ses officiers sont issus des familles aisées de la société coloniale paraguayenne<sup>280</sup>, autrement dit celles tirant le plus de bénéfices de l'*encomienda* ; le prestige et les avantages de la charge militaire compensant, d'une certaine façon, les pertes occasionnées par la disparition de cette institution. Quoi qu'il en soit, là aussi, cette mesure intervient trop tard pour en percevoir véritablement les effets sur la société coloniale paraguayenne avant le processus d'indépendance.

En deuxième lieu, pour subvenir aux besoins de ce nouveau corps militaire professionnel qu'il appelle de ses vœux, Ribera suggère un mode de financement différent de celui de Pinedo. Ce dernier estimait que les indigènes libérés de l'*encomienda* seraient à même d'y contribuer grâce au paiement d'un impôt. Ribera pense, lui, qu'il serait judicieux d'entériner le projet du *cabildo* d'Asunción qui propose un impôt provisoire sur la *yerba* produite par la province pour financer la nouvelle troupe en charge de la défense des frontières du Paraguay. Cette modification relative au financement est loin d'être insignifiante. En réalité, elle est révélatrice de l'oppression économique dont souffre le Paraguay en tant que dernier maillon de la chaîne d'exploitation coloniale. Elle est aussi porteuse de réformes qui potentiellement pourraient remettre en cause l'équilibre sur lequel repose l'échafaudage colonial et altérer la stricte relation hiérarchique unissant Madrid à Asunción via Buenos Aires. Tout ceci explique sans doute pourquoi ce projet restera lettre morte, comme nombre d'autres précédemment dans l'histoire coloniale de la province.

---

<sup>278</sup> « *El rey ha mandado repetidas veces que las encomiendas de indios se agreguen a su real corona; pero estas justas y santas disposiciones no han tenido hasta ahora su debido cumplimiento porque todo se autoriza a la sombra de la distancia. El servicio militar ha sido el frívolo pretexto de que siempre se han valido para hacerlas ilusorias, contando con el favor, con el empeño y con una multitud de tramas que han sacrificado los intereses del Estado. Los indios gimen bajo el yugo imperioso de unos encomenderos que desprecian la voz de la humanidad [...]. Testigo el gobierno de todos estos males, jamás hallará medios que basten para contenerlos, mientras no se reforme la constitución actual por medio del presente proyecto [celui du cabildo]. En efecto, con él cesa el servicio militar, y, por consiguiente, el motivo alegado para mantener las encomiendas. Los indios libres de esa esclavitud respirarán en sus pueblos pagando a S M un moderado tributo [...]. Desembarazados los españoles del servicio militar, tendrá la provincia una multitud de brazos, que dedicados a la agricultura y otras ocupaciones útiles, darán impulso a la prosperidad.* » Carlos ZUBIZARRETA. *Op. cit.* p. 235.

<sup>279</sup> En réalité, la suppression des dernières encomiendas intervient en 1812. Voir Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 691.

<sup>280</sup> Voir les dernières lignes de la note de bas de page n° 4, dans l'article de John Hoyt WILLIAMS, "From the Barrel of a Gun..." p. 86-87.



## D. Projet de réforme du *cabildo* d'Asunción : raisons d'un échec

Le projet présenté par le *cabildo* d'Asunción destiné à pourvoir financièrement aux besoins d'un corps militaire professionnel pour la défense de la province est, nous venons de le mentionner, d'un grand intérêt à nos yeux. Ribera le fait sien, certainement parce qu'il en espère de grands résultats mais, peut-être, aussi car il évite ainsi d'en prendre l'entière responsabilité s'il venait à être rejeté. N'oublions pas également qu'il a des liens privilégiés avec les membres influents du *cabildo* (parmi eux, beaucoup de commerçants péninsulaires récemment installés à Asunción, nous y reviendrons) sur lesquels il s'appuie pour gouverner. Ribera propose certes quelques légers amendements à ce projet mais, ceux-ci, sont tout à faits marginaux et n'altèrent en rien l'essence du projet du *cabildo*<sup>281</sup>. Il le retranscrit de la manière suivante au vice-roi :

*El proyecto del cabildo se reduce a que, por cuenta de S M o de la ciudad, se compre toda la yerba que produce la provincia y que del mismo modo se venda en Buenos Aires, desde donde debe seguir su giro libremente, como está en el día, por todas las provincias de su consumo, que son las de Chile y la de los virreinos de Lima y Río de la Plata. Con este estanco momentáneo, que recae sobre un objeto que no es de primera necesidad, consigue el cabildo cubrir el gasto de los cuatrocientos sesenta hombres que se consideran necesarios para la defensa del país, y dar un sobrante que, aunque no es tan ventajoso como resulta de sus especulaciones, es, sin embargo, de bastante consideración*<sup>282</sup>.

Une lecture superficielle peut laisser penser qu'il s'agit juste d'étendre à la *yerba* produite dans la province, le régime auquel est assujetti le tabac cultivé au Paraguay, à savoir celui de l'*estanco*. Il est entendu pour Ribera que cette mesure est destinée à servir, au-delà de ceux immédiats de la province, les intérêts de l'empire en protégeant plus efficacement ses frontières sans que celui-ci doive pour autant consacrer des ressources extérieures à cette fin. De plus, selon ses auteurs, ce projet est provisoire et permettrait également de produire un surplus.

Pourtant, sans rentrer dans les détails, on peut d'ores et déjà s'interroger sur plusieurs points. Quid de l'allocation de ce surplus ? Qui en serait le bénéficiaire ? Combien de temps maintenir cet « *estanco momentáneo* » ? Quelle solution alternative apporter par la suite pour continuer à entretenir la troupe ? Rien de tout cela n'est précisé. Quelques années auparavant,

---

<sup>281</sup> Voir Carlos ZUBIZARRETA. *Op. cit.* p. 234.

<sup>282</sup> Carlos ZUBIZARRETA. *Ibid.* p. 233.

Azara avait signalé qu'il existait déjà un impôt destiné à financer le coût de la défense, prélevé sur le commerce de la *yerba* par le *cabildo* et géré par le gouverneur<sup>283</sup>. S'avère-t-il insuffisant ? A-t-il été supprimé ? Ribera n'en fait pas mention.

On peut concevoir que ces questions qui demeurent sans réponse pourraient, en soi, justifier le rejet du projet par les autorités coloniales. Nous croyons cependant que le plan du *cabildo* d'Asunción n'avait aucune chance d'aboutir pour des raisons bien plus profondes. En effet, il représente une attaque frontale à l'emprise économique de Buenos Aires et de ses marchands sur l'économie de la province à travers leur domination de la commercialisation de la *yerba* maté et propose, tout simplement, d'y mettre fin d'un trait de plume<sup>284</sup>. Le *cabildo* ou le Trésor royal, cela reste à déterminer, aurait la charge désormais d'acheter toute la production paraguayenne et d'en assurer la vente dans la capitale vice-royale selon ses propres termes, éliminant par la même occasion tout intermédiaire étranger à la province.

D'autre part, ce projet marque également une remise en question du système colonial et de la prédominance de la métropole. Si la question de l'administration en charge de la gestion et de la vente de la *yerba* n'est pas tranchée (Trésor royal ou *cabildo*), son bénéfice est lui clairement contrôlé et géré par l'organisme municipal. Le Trésor royal ne peut décider de la destination des fonds, ceux-ci doivent être consacrés au maintien de la troupe et à la défense de la province. Quant au surplus escompté, sa destination n'est pas précisée. Le *cabildo* d'Asunción serait donc en charge de la rente de la principale production de la province. Cette idée va totalement à l'encontre de la politique coloniale espagnole du moment et de l'essence même du colonialisme pourrait-on dire. Alors que Madrid cherche justement à exploiter de façon plus rationnelle et efficace les ressources de son empire pour son bénéfice exclusif, Asunción propose d'en soustraire une partie et de s'arroger le droit de décider quoi en faire<sup>285</sup>.

---

<sup>283</sup> « Para los costos de guerra hay un depósito que llaman ramo de guerra del que es árbitro el gobernador. Sus fondos son veintiuna arrobas de yerba para cada licencia que se da para beneficiar yerba, y ocho arrobas de la misma por cada mil arrobas que cargan los barcos [...]. El total podrá ascender en el día a 2.500 pesos. » Félix de AZARA. *Op. cit.* p. 168.

<sup>284</sup> Il n'est pas inutile de rappeler que la plupart des membres du *cabildo* d'Asunción tirent la plus grande partie de leurs revenus du commerce de la *yerba* et qu'ils ont donc tout intérêt à s'en assurer la domination. Par le passé, sans succès, ils ont déjà sollicité le droit pour Asunción de contrôler la vente de la totalité de la production de la province quand les jésuites leur faisaient concurrence. Pour davantage de détails, voir Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 1213-1214.

Nous reviendrons plus loin sur la composition du *cabildo* d'Asunción à la fin de l'ère coloniale, dominé par une nouvelle classe de marchands en provenance de la Péninsule.

<sup>285</sup> Même si les raisons ne sont pas forcément identiques et applicables au cas paraguayen, notamment puisque le *cabildo* et le gouverneur-intendant semblent agir d'un commun accord, Lynch remarque qu'à l'échelle du continent on assiste à un phénomène similaire en matière de contrôle municipal des rentrées fiscales : « como los agentes reales sometían a los cabildos a una supervisión cada vez más estrecha, desde la década de 1790

Le projet du *cabildo* d'Asunción est donc, d'une certaine façon, révolutionnaire en ce qu'il propose une réappropriation d'une partie des ressources de la province par et pour la province. Si l'on peut s'étonner de ce que le gouverneur-intendant y souscrive, on ne peut être surpris de l'émergence de ce plan. Il n'est que la dernière occurrence d'un projet qui se propose de répondre et tenter de remédier à une double exploitation séculaire, celle exercée par les métropoles coloniales, vice-royale et royale.

---

*provocaron en ellos una inesperada oposición, y los concejales empezaron a exigir el derecho, no sólo de cobrar impuestos, sino también de controlar los gastos.* » John LYNCH. *Las Revoluciones...* p. 18.

### 3. Une dépendance accrue à l'égard des métropoles

#### A. Buenos Aires, symbole de domination et d'exploitation coloniale

La création de la vice-royauté du Río de la Plata et l'élévation de Buenos Aires au statut de capitale sont, bien entendu, deux éléments particulièrement significatifs dans l'histoire du Paraguay colonial. Asunción qui avait déjà dû au XVII<sup>e</sup> siècle accepter l'émancipation de cette cité portuaire fondée grâce à ses efforts, perdant ainsi sa sortie maritime, lui est dorénavant soumise administrativement. Si elle profite par effet d'entraînement de l'essor économique provoqué par cette restructuration et les mesures qui l'accompagnent, elle doit aussi se résigner à supporter une tutelle vice-royale bien plus rigide et présente qu'au préalable. Par le passé, nous l'avons vu, Asunción a eu à souffrir de la mainmise politique, économique et commerciale de Lima et de sa caste de négociants. La proximité d'avec Buenos Aires accentue cet état de fait. Le lien de dépendance augmente, et ce dans tous les domaines.

La production et le négoce de la *yerba* maté mettent parfaitement en lumière cette relation de subordination. A travers ce fruit symbolique et ô combien important pour l'économie du Paraguay, on peut s'apercevoir que malgré la croissance sensible de la production et des revenus qu'il génère, la province demeure plus que jamais sous la coupe de capitales coloniales qu'elle contribue à enrichir à ses dépens. Les observateurs de la fin de la période coloniale sont unanimes pour, non seulement, reconnaître la domination du commerce de la *yerba* par Buenos Aires et ses agents mais, aussi, constater que le système en place est préjudiciable à la santé économique de la province et source de pauvreté pour ses habitants.

Il n'est donc pas innocent que Ribera, dont le rôle principal consiste à sortir le Paraguay de sa torpeur, pense à soustraire cette source de revenus aux commerçants de Buenos Aires, pour la confier à la gestion du *cabildo* d'Asunción. Il va même plus loin en accusant de manière explicite ces marchands d'être responsables et de maintenir, par leurs manigances, le Paraguay dans l'état dans lequel il se trouve. En se référant au rapport de Pinedo de 1775, qui décrivait les maux dont souffrait la province et proposait au ministre des finances de l'époque de s'accorder sur les solutions pour y remédier, Ribera écrit :

*Ignoro si esta presentación fue o no atendida, aunque hay motivos que persuaden que*

*el influjo de cuatro o seis comerciantes de Buenos Aires, demasiado interesados en el giro de la yerba, pudo tal vez detener el curso del expediente*<sup>286</sup>.

Quelques lignes plus loin, après avoir exposé le projet du *cabildo* d'Asunción et le bien qu'il en pense, il renouvelle sa crainte que ces mêmes commerçants *porteños* ou leurs héritiers, par appât du gain, fassent de nouveau barrage à cette nouvelle tentative de réforme :

*El pensamiento, tomado en su totalidad, lo considero excelente, porque las ventajas que debe producir son infinitas, y porque, aunque uno u otro hombre de éstos que no conocen más moralidad que su codicia no miren con agrado su ejecución, merecerá los aplausos de la multitud; siendo indudable que para cuatro o seis individuos [les commerçants de Buenos Aires auxquels il vient de faire référence plus haut] que formen quejas infundadas, habrá veinte o treinta mil que bendecirán el nombre de S M perpetuando en sus corazones la gratitud debida a su bienhechor*<sup>287</sup>.

Pour Ribera, il ne semble pas faire de doute que l'injustice du système est l'œuvre des commerçants *porteños*, trop contents de voir que se perpétue sans altération un état de fait qui leur est profitable. Le gouverneur Pinedo avait auparavant décrit la chaîne allant de la production à la commercialisation de la *yerba* maté, en montrant comment chaque échelon exploitait le précédent grâce à une structure induite de crédit<sup>288</sup>. En haut de cette pyramide, les marchands de Buenos Aires eux-mêmes liés à ceux de Cadix, en bas, les travailleurs occupés à la cueillette de la *yerba*. Entre ces deux extrêmes, toute une série d'intermédiaires engrangeant chacun des bénéfiques, mais « *la excepción a este mecanismo en la cadena de aprovechamiento, era el peón paraguayo, cuyo trabajo inicialmente producía la riqueza, y*

<sup>286</sup> Carlos ZUBIZARRETA. *Op. cit.* p. 235.

<sup>287</sup> Carlos ZUBIZARRETA. *Ibid.* p. 235-236.

<sup>288</sup> « *Las causas de la quiebra y atrasos del comercio de este género [celui de la yerba maté] y de lo demás de esta provincia, consisten lo primero, en que por su pobreza no hay ni un mercader que comercie con caudal propio. Las facturas, que tienen, les fian en Buenos Aires y les dan muy caras, y con la obligación de pagar un 8 por ciento de crédito todo lo que demorare la paga en plazo que les ponen, que puede ser de un año o año y medio, por la experiencia que tienen de que los habilitados al Paraguay no han de acabar de pagarles en seis, ocho, diez o más años. Llegan aquí con esta carga tan pesada, y al considerar sobre sus experiencias las pérdidas a que se arriesgan, fian sus géneros a un beneficiador de yerba, que nada tiene suyo, y con la mirada de subsanar su pérdida, la ganancia a que aspira y los cargados que traen los géneros de Buenos Aires le pone unos precios exorbitantes, llévalos al beneficiador, procura venderlos, y ¿a quién? A unos miserables peones, a quienes la desnudez y suma desdicha obliga a ofrecer lo que no pueden pagar; en suma, ellos no tienen qué comer, ni instrumentos y herramientas con que trabajar en el beneficio de la yerba y todo compran o alquilan al beneficiador para quien trabajan, y éste les da a un precio exorbitante de que resulta que estos miserables no pueden pagar ni aún la mitad de aquello en que se empeñan: porque a éstos no se les paga jornal diario, ni salario mensual, compran ellos la ropa y la comida y alquilan los instrumentos con que trabajan y todo fiado, y no alcanzándoles el tiempo para poder pagar con su trabajo personal se ven otra vez desnudos y empeñados, y en la necesidad de empeñarse de nuevo.* » Extrait du rapport du gouverneur Pinedo au roi du 29 janvier 1777, cité par Richard Alan WHITE. *Op. cit.* p. 22-23.

Kleinpenning fait sienne l'analyse de White qui se base sur le rapport de Pinedo et remarque: "Dans l'ensemble, les négociants de Buenos Aires, avec les acopiadores et les capitaines de bateaux, réalisaient les plus grands profits, alors que les producteurs paraguayens réalisaient les moindres." Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 1355-1356. NT.

que, por consiguiente, no tenía satélite que explotar<sup>289</sup>. » Lorsque l'on sait que, toujours selon une estimation de Pinedo, près de la moitié de la population travaille à la cueillette, préparation et transport de la *yerba*, on comprend mieux l'ampleur et les effets produits sur l'économie et le quotidien des habitants de la province. A ceci, il convient de rappeler qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la *yerba* représente près des trois-quarts de la valeur des exportations du Paraguay. Pour White, ces données créent les conditions de la pauvreté et de la dépendance de la province :

*La gran demanda de yerba y el comercio consecuente, sirvieron para empobrecer al pueblo paraguayo. Como es típico de las economías de monocultivo, la extremada concentración de recursos humanos, naturales y de capital en la producción del producto de rentas, condujeron a la desatención de industrias menos rentables. El efecto más marcado de esta distribución desequilibrada de recursos, fue una escasez crónica de productos de primera necesidad y como resultado, los altos precios para sus sustitutos importados<sup>290</sup>.*

Le fait que Buenos Aires cherche à s'assurer la maîtrise du commerce de la vice-royauté et à jouer pleinement son rôle d'intermédiaire avec la métropole, n'a rien de surprenant. Chaque métropole de la chaîne coloniale agit ainsi ; Asunción par rapport au Paraguay, Buenos Aires à l'échelle de la vice-royauté et Madrid à celle de l'empire. Néanmoins, en ce qui concerne Buenos Aires, ce phénomène est exacerbé. Elle dépend davantage du commerce transatlantique et des ressources des régions qu'elle administre<sup>291</sup>. Les fruits de ce commerce fournissent à Buenos Aires les moyens de sa subsistance. Diverses villes expriment leur mécontentement à l'égard de la nouvelle capitale. Montevideo se plaint du monopole de Buenos Aires sur les importations, Santa Fe et Paraná de celui de l'exportation des peaux, Potosí de financer son administration et sa défense, alors que le Paraguay s'irrite du contrôle exercé par Buenos Aires sur le commerce de la *yerba* maté et du tabac<sup>292</sup>. Whigham, dans son étude sur la ville et la province argentine de Corrientes qui partagent bien des traits communs avec le Paraguay, en explique les raisons. Il remarque avec justesse, comme nous le verrons par la suite, que cet état de fait va laisser des traces dans les esprits des leaders provinciaux à l'heure de l'indépendance :

---

<sup>289</sup> Richard Alan WHITE. *Ibid.* p. 25.

Pour une description similaire, voir aussi Juan Carlos GARAVAGLIA. *Op. cit.* p. 466-467.

<sup>290</sup> Richard Alan WHITE. *Ibid.* p. 21.

<sup>291</sup> « *El virreinato del Río de la Plata tuvo como núcleo la Aduana de Buenos Aires. A diferencia de los de Méjico, Perú y Nueva Granada, el del Río de la Plata vivió principalmente del comercio extranjero [...]. El virreinato había concentrado su vida entera en el puerto. En el puerto se hallaba la institución fundamental de Buenos Aires, y Buenos Aires pesaba de tal modo con sus intereses, que lo era todo dentro del virreinato.* » Carlos PEREYRA. *Historia de la América española. Las Repúblicas del Plata*. Madrid, Saturnino Calleja, 1927, Tome IV, p. 209.

<sup>292</sup> Pour plus de détails, voir David ROCK. *Op. cit.* p. 68.

[...] *Le développement comportait un prix, maintenant que la région entrait dans une nouvelle et défavorable relation économique avec Buenos Aires, une réalité qui provoqua un ressentiment sans fin. Les porteños avaient l'oreille du vice-roi ainsi que l'accès aux capitaux ; et qu'il soit question du prix de la yerba ou de l'admission de marchands étrangers dans le commerce fluvial, les marchands de Buenos Aires pèsent toujours plus auprès des autorités que leurs homologues du nord-est*<sup>293</sup>.

Le problème qui se pose au Paraguay, comme le souligne Wentzel, est sa dépendance à l'égard des marchés extérieurs puisque l'ensemble de ses productions, et pas seulement la yerba, y trouvent leurs débouchés. Or, sur ces marchés prévalent les commerçants de Buenos Aires qui imposent ainsi leurs conditions<sup>294</sup>. De plus, le commerce des productions paraguayennes est très attractif pour les négociants porteños. Le Paraguay est quasiment le seul producteur de yerba maté. Dans cette région de l'empire espagnol, il est aussi l'unique producteur de tabac, de sucre et le seul fournisseur de bois de construction. L'énorme volume du négoce de yerba en fait un produit d'exception. Garavaglia démontre d'ailleurs facilement la prédominance de la yerba sur la place de Buenos Aires :

*En los años finales del siglo XVIII, la yerba mate es el artículo 'de la tierra' de mayor peso –haciendo excepción del trigo, obviamente– en el mercado de Buenos Aires: con un promedio que se acerca a los 250.000 pesos anuales, es, de muy lejos y con la salvedad señalada, el producto princeps en esta plaza [...]. En cuanto al resto de los productos del mercado interno entrados a la ciudad: el aguardiente sanjuanino, el segundo en importancia, está lejísimo en valor de la yerba mate, pues –suponiendo un promedio de años buenos y malos– apenas llegaríamos a los 40.000 pesos anuales...*<sup>295</sup>

Si l'on se reporte aux données fournies par Wentzel, on s'aperçoit qu'entre 1783 et 1809, la valeur totale du commerce des productions paraguayennes à Buenos Aires oscille toujours entre 50 et 85% du total du commerce du *Litoral* avec la capitale vice-royale, sauf en 1794 où il n'atteint que 46%<sup>296</sup>. Afin de donner une idée plus claire de ce que représentent les chiffres évoqués ci-dessus, rappelons qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le *Litoral* représente

---

<sup>293</sup> Thomas WHIGHAM. "Trade and Conflicts on the Rivers: Corrientes, 1780-1840." Mark Szuchman, Jonathan Brown (éds.) *Revolution and Restoration. The Rearrangement of Power in Argentina, 1776-1860*. Lincoln (Etats-Unis) / Londres, University of Nebraska, Latin American Studies Series, 1994, p. 156-157.

<sup>294</sup> « *Su producción [celle du Paraguay] dominante es la yerba mate y el tabaco estancado desde 1778, maderas, azúcar, jarcias, alimentos en general, etc.; todos estos productos tienen como destino final el mercado interno de Buenos Aires encadenando diversos grupos mercantiles que controlan su comercialización [...]. El circuito comercial que se iniciaba en Paraguay fue hasta mediados del siglo XVIII -1779- controlado por Santa Fe, luego de esa fecha el control pasa a ser ejercido por Buenos Aires. Es así como la ciudad capital distribuye los productos del Alto Paraná en los diversos mercados de consumo, especialmente la yerba mate, que tiene su principal centro consumidor en el Pacífico.* » Claudia WENTZEL. *Op. cit.* p. 172-173.

<sup>295</sup> Juan Carlos GARAVAGLIA. *Op. cit.* p. 91.

<sup>296</sup> Pour plus de détails, voir le tableau 1 "Comercio de las zonas del Río Paraná con Buenos Aires de 1783 a 1821 (en pesos de 8 reales)". Claudia WENTZEL. *Ibid.* p. 206.

Le tableau 3 « *Comercio de yerba mate con Buenos Aires (en arrobas y valores en pesos de 8rs)* » (voir p. 209) permet d'estimer précisément la part de la production de yerba dans ce commerce pour chaque année et de constater qu'elle est chaque fois largement majoritaire.

près de 50 % du commerce de Buenos Aires avec les différentes zones de la vice-royauté selon ce même auteur. Avoir la maîtrise du commerce paraguayen équivaut à s'assurer une manne financière conséquente et l'emprise de Buenos Aires est si forte que Kleinpenning peut écrire en citant Whigham :

*Les autorités de Buenos Aires [le cabildo, le gouverneur], agissant sous la pression des marchands locaux, commencèrent à imposer diverses restrictions au commerce de la province du Paraguay. Alors que Séville, Cadix et Lima tentaient de monopoliser le commerce transatlantique – ce dont les marchands de Buenos Aires se plaignaient – les porteños essayaient de faire quelque chose de semblable avec les colonies de leur hinterland. Whigham a écrit que Buenos Aires était un marché très important pour le Paraguay, mais également un endroit où le commerce pouvait être contrôlé. Les Porteños pouvaient plus ou moins faire ou défaire le commerce du Paraguay et cela laissa une trace dans la relation entre Asunción and Buenos Aires durant la période coloniale<sup>297</sup>.*

Le pouvoir qu'exerce Buenos Aires sur Asunción par le biais d'une relation commerciale profondément inégalitaire n'est pas la seule trace durable qui restera ancrée dans les esprits paraguayens et influencera les décisions des diverses parties prenantes à l'heure de l'indépendance. Un autre aspect fondamental qui entre en ligne de compte dans la relation bilatérale est celui de la fiscalité et de l'utilisation des taxes prélevées au Paraguay. Nous avons déjà montré comment, tout au long de son histoire, la province alimente les caisses du Trésor royal, en particulier grâce au commerce de la *yerba*, sans quasiment jamais pouvoir bénéficier de cette manne pour son propre développement, en matière militaire notamment. Par contre, nombreuses sont les contributions du Paraguay à la défense de divers points du sud du continent<sup>298</sup>. La création de la vice-royauté du Río de la Plata accentue ce mouvement. Buenos Aires devient la principale destinataire, sur le continent, des rentes des territoires qu'elle administre désormais, car il faut financer son appareil bureaucratique croissant, le développement de la ville et sa protection.

Comme point de départ et pour se rendre compte du rôle majeur joué en la matière par le Paraguay, on peut s'appuyer sur les données du gouverneur Pinedo qui estime que, vers le milieu de la décennie 1770, « *de los noventa o cien mil pesos que entran en Buenos Aires, de*

---

<sup>297</sup> Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 1327-1328. NT.

<sup>298</sup> « *Un mécontentement supplémentaire [pour les Paraguayens] résidait dans le fait que les revenus des taxes n'étaient pas utilisés pour des objectifs en lien avec les intérêts de la province du Paraguay, mais pour d'autres buts, comme la défense de Buenos Aires, Santa Fe, Montevideo et Lima, la guerre contre les Mapuches au Chili, en terminer avec la résistance des Abipons à Tucumán et prendre des mesures contre les pirates qui menaçaient les côtes du Sud. Pendant ce temps-là, la province du Paraguay devait trouver tout l'argent nécessaire pour sa propre défense. En d'autres termes, le Paraguay n'était pas autorisé à allouer un seul maravedís à l'entretien des 23 forts qui protégeaient les rives du Paraguay à l'époque du gouverneur Pinedo, ni aux milices qui étaient postées dans ces forts. La province devait également prendre d'autres fonds l'argent nécessaire au financement des expéditions dans le Chaco.* » Jan M. G. KLEINPENNING. *Ibid.* p. 1221. NT.



*derechos que produce su jurisdicción, dimanan lo menos la tercia parte los frutos del Paraguay*<sup>299</sup>. » Une quinzaine d'années plus tard, l'apport du Paraguay demeure conséquent. Kleinpenning l'estime de l'ordre d'une trentaine de milliers de pesos pour les seuls droits touchant à l'exportation de *yerba* maté, en précisant que cette somme représente une source de revenus considérable pour l'époque<sup>300</sup>. En effet, malgré l'Edit de Libre Commerce de 1778 et la suppression du *puerto preciso* de Santa Fe l'année suivante, les nombreuses taxes pesant sur la *yerba* sont toujours en vigueur<sup>301</sup>. Il n'est pas question pour l'administration coloniale de se priver de cette manne. Bien évidemment, si l'on ajoute les droits perçus sur les autres productions paraguayennes, le total global des rentrées fiscales est encore plus élevé.

Toutefois, il serait incorrect de présumer que Buenos Aires vit uniquement des contributions et du commerce du Paraguay ou d'autres régions. Le commerce transatlantique et le flux de métaux en provenance de Potosí procurent ses principales ressources à la capitale et à l'administration vice-royale. Garavaglia rappelle à juste titre un simple fait d'une importance capitale :

*Buenos Aires es un puerto y por lo tanto, puede ser provisto también desde el exterior del espacio colonial. He aquí uno de los hechos que contribuye a explicar el futuro de lo que constituirá la Argentina en el siglo XIX. La ciudad porteña no tiene ninguna necesidad insalvable para proveerse en el conjunto regional y su crecimiento –si bien tendrá efectos de arrastre enorme sobre las economías de ese conjunto– no depende en absoluto de él, sino de los altibajos de su relación con el Atlántico*<sup>302</sup>.

Autrement dit, si le sort économique des provinces de l'intérieur est lié à celui de Buenos Aires, l'inverse n'est pas vrai. Nous aurons l'occasion de le constater lorsque nous aborderons la relation bilatérale Asunción – Buenos Aires à l'époque indépendante. Rock note cependant que la fiscalité affecte fortement les relations entre Buenos Aires et son hinterland, particulièrement durant les périodes où le commerce extérieur est perturbé par les conflits européens ou lorsque la mère-patrie détourne à son profit la plus large partie des revenus des minerais du Haut-Pérou<sup>303</sup>. Vargas Peña remarque lui que la relation économique

---

<sup>299</sup> Carlos ZUBIZARRETA. *Op. cit.* p. 214.

<sup>300</sup> « *Durant la période 1788-1792, le Paraguay exportait de la yerba en moyenne pour une valeur de 292.653 pesos par an à Corrientes, Santa Fe et Buenos Aires, alors que la valeur totale des exportations pour cette période était de 395.108 pesos. Grâce aux diverses taxes, 11 pourcent des gains produits par l'exportation de yerba allait au gouvernement colonial, ce qui était une source de revenus considérable pour l'époque.* » Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 1222. NT.

<sup>301</sup> Voir Jan M. G. KLEINPENNING. *Ibid.* p. 1221.

<sup>302</sup> Juan Carlos GARAVAGLIA. *Op. cit.* p. 409.

<sup>303</sup> « *Les tensions dans l'intérieur allaient en augmentant, non seulement à cause de la crise commerciale, mais aussi des conflits qui surgissaient au sujet des taxes [...]. Après 1800, les exigences conduisant à augmenter les*

entre Buenos Aires et les provinces se transforme radicalement lorsqu'est accordée à la première l'autorisation de *libre comercio*. A partir de ce moment-là, Buenos Aires commence à tirer une partie substantielle de ses revenus de la taxation de marchandises importées et, de ce fait, devient également un acteur concurrençant les productions locales par la nécessité qui s'ensuit d'écouler les biens importés<sup>304</sup>.

Enfin, sur le plan de l'organisation militaire de la vice-royauté du Río de la Plata, il nous faut signaler la perpétuation de la relation de dépendance entre Asunción et Buenos Aires. La première continue de financer la seconde. Néanmoins, le principal contributeur demeure de loin le Haut-Pérou depuis le rattachement de cette région à la nouvelle vice-royauté. Le Paraguay participe également à l'effort de défense par l'envoi d'hommes. Ces transferts financiers et humains sont à sens unique. Buenos Aires durant la Colonie n'aide en rien à la défense du Paraguay, une province pourtant soumise à de nombreux dangers et agressions. Les invasions britanniques de 1806 et 1807 fournissent le meilleur exemple de l'apport paraguayen en matière militaire. Après avoir participé à la défense de Buenos Aires en 1806, les troupes paraguayennes, comptant environ 1000 hommes et menées par le gouverneur Velasco, se distinguent lors de la reprise de Montevideo aux Britanniques, malgré de lourdes pertes de l'ordre de 70%<sup>305</sup>. Ces faits d'armes auront aussi leur importance lorsque les milices paraguayennes auront à affronter l'armée de Buenos Aires en 1811, nous en reparlerons. L'esprit de corps, la conscience d'une certaine force, le sacrifice consenti, tous ces facteurs participeront à l'auto-valorisation de la troupe paraguayenne, à la réalisation de son unité mais aussi de sa différence par rapport à l'autre, le *porteño*, le *santafecino*, l'*oriental*, etc.

Pour récapituler, nous pouvons affirmer que la création de la vice-royauté du Río de la Plata présente quelques avantages pour le Paraguay, notamment de lui permettre d'augmenter le volume de ses exportations. Il faut en effet répondre à la demande d'un marché régional en expansion. D'un autre côté, la transformation de Buenos Aires en capitale

---

*taxes, un bouleversement commercial en hausse, et une dépression économique, contribuèrent à accentuer encore plus à placer une pression cumulée sur les relations entre Buenos Aires et son intérieur.* » David ROCK. *Op. cit.* p. 71. NT.

<sup>304</sup> « *No obstante, las provincias interiores no sufrieron tanto en su prosperidad económica, como cuando Buenos Aires tuvo autorización de un comercio libre, hecho que inicialmente les beneficiaba pero que paulatinamente las perjudicó, porque mayor era la importación que la exportación. La prosperidad de Buenos Aires puerto, se cifra desde entonces en sus rentas aduaneras. Es desde ese instante que Buenos Aires comienza a adquirir una prosperidad creciente porque dejando de ser consumidor de los productos y mercancías del interior, les hacía competencia ventajosa con los importados por su puerto.* » Benjamín VARGAS PEÑA. *Paraguay - Argentina: Correspondencia diplomática, 1810-1840*. Buenos Aires, Editorial Ayacucho, 1945, p. 10-11.

<sup>305</sup> John Hoyt WILLIAMS. *The Rise and Fall of the Paraguayan Republic, 1800-1870*. Austin (Texas), University of Texas Press, 1979, p. 16-17.

vice-royale rend l'oppression de l'exploitation coloniale plus aigüe. Ceci à tel point que, lorsqu'éclate la *Revolución de Mayo* en 1810, Williams peut écrire que :

*En même temps que Buenos Aires s'emparait du prestige et du pouvoir du Paraguay, il levait des impôts, restreignait le commerce et l'agriculture (comme dans le cas du monopole sur le tabac), et exigeait de grands efforts des effectifs militaires paraguayens. La suspicion et l'hostilité se développèrent lentement au Paraguay alors que cette province intérieure commençait à voir l'impériale et blanche Buenos Aires comme un exploitateur, une nouvelle métropole, plus proche et plus exigeante que Madrid*<sup>306</sup>.

Ce jugement auquel nous souscrivons, nous permet aussi d'aborder un dernier point concernant les relations entre Buenos Aires et Asunción. Il tient à l'opposition « *white* » – *mestizos* que sous-entend Williams. D'une part, il est difficile d'estimer à quel point et dans quelle mesure ce facteur joue dans les rapports bilatéraux. D'autre part, Buenos Aires est-elle une ville blanche et le Paraguay une province métisse ? Si le métissage semble être un critère approprié pour qualifier la population paraguayenne, la « blancheur » de Buenos Aires ne peut s'appliquer qu'à sa classe dirigeante. La ville comprend une très large population noire, pour la plupart esclave, et l'élément indigène et métis est aussi présent. Bref, Williams introduit une comparaison aux fondements quelque peu dissymétriques mais dont la pertinence semble être malgré tout fondée. Un témoin de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le capitaine Juan Francisco Aguirre<sup>307</sup> fait mention dans son journal du mépris proféré à Buenos Aires à l'encontre des Paraguayens :

*Según la voz de Buenos Aires cuando yo salí, creí tener por destino el lugar más fatal del mundo: pero tuve breve el desengaño porque a poco tiempo de mi llegada [à Asunción] presencié convites de cuarenta cubiertos en que observé la crianza y regularidad en todo de los patricios. Y las mesas me dieron igualmente sobrada idea de lo injusta que es la voz del público [de Buenos Aires] respecto a la provincia [...]*<sup>308</sup>.

Ce point nous paraît particulièrement intéressant, même si, répétons-le, il s'avère difficile de quantifier son impact réel. Toutefois, il éclaire d'un jour différent la supposée haine du Dr Francia manifestée à l'égard des *porteños* à laquelle se réfèrent certains auteurs, comme nous le verrons. Ce sentiment du dictateur pourrait être interprété comme une sorte de réaction au mépris manifesté par Buenos Aires envers les Paraguayens.

---

<sup>306</sup> John Hoyt WILLIAMS, "Race, Threat..." p. 186. NT.

<sup>307</sup> Membre d'une des commissions de limites, destinée à établir le tracé exact de la frontière entre les empires espagnol et portugais dans la région du Paraguay. Après un séjour à Buenos Aires, Aguirre arrive au Paraguay en 1784. Il y résidera une douzaine d'années durant lesquelles il rédigera ce qui deviendra plus tard son volumineux "Diario", traitant de nombreux aspects de la réalité paraguayenne de l'époque et de son histoire.

<sup>308</sup> Cité par Efraím CARDOZO. *Op. cit.* p. 226.

## B. Recolonisation économique et humaine par l'Espagne

Depuis une perspective paraguayenne, la réorganisation de l'empire espagnol en Amérique du Sud et l'émergence de Buenos Aires comme place forte de celui-ci, pourraient laisser supposer, à tort, que Madrid ne joue plus qu'un rôle indirect dans l'exploitation de la province du Paraguay. Rien de plus faux. La politique impériale est décidée en Espagne et les réformes entreprises sous l'égide des Bourbons ne visent qu'à rationaliser et augmenter les bénéfices de cette relation inégale pour le plus grand profit de Madrid. Dans ce schéma, Buenos Aires tient la place de métropole pour Asunción mais, dans le cadre de l'empire, elle est un satellite de l'Espagne. Aux yeux des Paraguayens, ce qui rend l'exploitation exercée par Buenos Aires plus insupportable est sa proximité, sa visibilité. Les *porteños* dominent le marché de la *yerba*, une part conséquente des taxes prélevées dans la province est destinée à la capitale vice-royale qui exige en sus que les Paraguayens participent à sa défense. Cela alors que la province souffre de pauvreté chronique et vit sous un état de perpétuelle menace extérieure. Le facteur historique qui a vu le déplacement du pouvoir local d'Asunción vers Buenos Aires est, aussi, à prendre en compte dans le sentiment qu'éprouvent les Paraguayens.

Néanmoins, derrière Buenos Aires, se cache Madrid, véritable artisan de cette politique et de ses conséquences. Les nombreuses taxes auquel est soumis le négoce de la *yerba*, par exemple, sont destinées au Trésor royal. Une bonne partie est allouée au fonctionnement de la capitale vice-royale, mais pas la totalité. C'est, de toute façon, une décision qui revient à l'administration royale. Notons que, dans son rapport au roi, le gouverneur Pinedo rappelle l'importance du Paraguay en termes de rentrées fiscales et de productions et, pour ces raisons, l'estime de plus de valeur pour la Couronne que Buenos Aires :

*Al presente debe considerarse al Paraguay en la misma clase que a Buenos Aires por los motivos que expondré adelante; y si se atiende a lo que producen sus frutos a la Real Hacienda de Vuestra Magestad, se le reconocerá excesivamente más importante, porque Buenos Aires no produce ningún fruto especial de que carezcan enteramente las demás provincias, pero el Paraguay produce uno singular de que carecen todos, que es la yerba, cuyo uso es comunísimo, y otros dos, que son el tabaco y el azúcar, que no producen ninguna otra provincia hasta la distancia de mil leguas, de todo lo cual resulta a la Real Hacienda un ingreso innumerable [...] <sup>309</sup>.*

---

<sup>309</sup> Carlos ZUBIZARRETA. *Op. cit.* p. 214.

Ce qu'affirme Pinedo au sujet du Paraguay est certain, toutefois il convient de préciser que c'est faire peu de cas du rôle central et incontournable de Buenos Aires dans le commerce transatlantique et du volume de sa production de blé et de peaux. Quoi qu'il en soit, pour Madrid, l'important est d'augmenter les rentrées fiscales. Dans cette optique, Lynch estime que « *en especial se utilizaron dos mecanismos: la ampliación del monopolio estatal del tabaco y la administración directa de la alcabala, antes cedida a contratistas privados*<sup>310</sup>. » Au Paraguay, la traduction de ces mesures concerne la *yerba* pour ce qui est de l'*alcabala* et, bien évidemment, le tabac à travers l'*estanco*.

### 1) La Real Renta de Tabacos

Bien que connu et consommé par les Guaranis depuis des siècles, la culture du tabac ne prend réellement son essor au Paraguay qu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion du gouverneur San Just. Soucieux d'améliorer la qualité de cette culture, il prend l'initiative de favoriser l'immigration d'un groupe de spécialistes brésiliens. Parmi eux se trouve García Rodríguez Francia, le père du futur dictateur<sup>311</sup>. En l'espace de deux décennies, le tabac devient le second produit d'exportation du Paraguay. Thomas Whigham explique que, malgré de lourdes taxes, le cultivateur paraguayen, généralement un petit paysan possédant ou louant ses terres au gouvernement, trouve son compte dans l'exploitation de cette plante. Peu de capitaux et d'outillage sont nécessaires et l'appétit des provinces du sud, celles du Río de la Plata, pour la production paraguayenne, garantit des revenus décents. Les cultivateurs et les négociants aspirent avant tout à des marchés stables, une production illimitée, des gains honorables et à pouvoir écouler leur production à Buenos Aires et Montevideo sans entrave<sup>312</sup>. Très rapidement, toutefois, leurs intérêts vont entrer en conflit avec ceux de la machine impériale.

Le 31 mars 1779, à l'initiative du ministre Gálvez et à l'imitation du modèle développé par celui-ci lors de son séjour en Nouvelle Espagne, le gouverneur Melo de Portugal promulgue par décret la création de la *Real Renta de Tabacos* du Río de la Plata. L'Etat possède dès lors le monopole de l'achat des récoltes aux cultivateurs, de la manufacture et de la vente aux consommateurs (*estanco*). La production est restreinte au seul

---

<sup>310</sup> John LYNCH. *Las Revoluciones...* p. 18.

<sup>311</sup> Jerry W. COONEY. « Foreigners in the Intendencia of Paraguay. » *The Americas*. Washington D.C., Academy of American Franciscan History, Vol. 39, n° 3, janvier 1983, p. 352.

<sup>312</sup> Thomas L. WHIGHAM. « Agriculture and the Upper Plata: The Tobacco Trade, 1780-1865. » *Business History Review*. Boston, Harvard Business School, Vol. 59, n° 4, hiver 1985, p. 567-568.

Paraguay. L'intérêt pour la Couronne est bien entendu de réaliser le bénéfice le plus important entre prix d'achat et de vente. A l'instar des autres *Rentas de Tabacos* créées à travers l'empire, celle du Paraguay s'avère être une grande réussite pour le Trésor Royal qui engrange de substantielles recettes<sup>313</sup>.

Face à la vive opposition des cultivateurs et négociants, la *Renta de Tabacos* consent pendant une dizaine d'années à ne pas limiter la production et à autoriser la vente, dans la province, du surplus qu'elle n'achète pas. Par contre, la vente dans les provinces du sud, là où les profits sont les plus grands, demeure monopole d'état. En 1789, la combinaison de divers facteurs (mauvaise qualité d'une des variétés, surproduction, concurrence du tabac brésilien) amène l'administration à réviser dans l'urgence sa politique afin d'éviter la banqueroute. Dorénavant, la production est sévèrement contrôlée et la *Renta de Tabacos* diminue la quantité de ses achats, parfois de façon drastique. Whigham note que les effets sont désastreux pour les cultivateurs qui se sentent trahis :

*Les effets du décret de 1789 furent immédiats et durables. A aucun moment durant les 20 années suivantes que devait durer le monopole, le système parvint à regagner la confiance des planteurs. Quelques cultivateurs abandonnèrent tout simplement la culture du tabac [...]. D'autres se tournèrent vers la seule autre solution rentable – la contrebande<sup>314</sup>.*

Autrement dit, malgré les pouvoirs répressifs étendus de la *Renta de Tabacos* (cargaisons confisquées, peines de prison), la contrebande<sup>315</sup>, déjà présente par le passé, prospère. Ceci montre bien l'absurdité du système qui pousse le producteur, désireux de vivre de son travail, à concurrencer illégalement l'Etat<sup>316</sup>. Toutefois, en dépit des problèmes liés à

---

<sup>313</sup> « La Régie des Tabacs [...] devint rapidement une des sources les plus lucratives de revenus publics dans l'Amérique espagnole et aux Philippines. En Nouvelle Espagne, par exemple, les revenus de cette source arrivaient presque à 1.500.000 pesos au début des années 1770 ; En deux décennies, les recettes furent multipliées par trois fois ce montant [...] Les cultivateurs, de leur côté, restèrent insatisfaits de prix aussi bas que deux pesos par arroba (25 livres) de pito et 12 réaux par hoja (feuille), alors que l'estanco vendait le même tabac non traité entre 9,5 et 12 et 1,5 pesos par arroba. » Thomas L. WHIGHAM. « Agriculture... » p. 568 et 570. NT.

<sup>314</sup> Thomas L. WHIGHAM. *Ibid.* p. 571. NT.

<sup>315</sup> Pour une description plus détaillée des acteurs et circuits de la contrebande, voir Thomas L. WHIGHAM. *Ibid.* p. 573.

Whigham montre clairement l'implication des marchands d'Asunción dans ce trafic. Il souligne aussi leur poids au sein du *cabildo* de la ville (p. 569).

<sup>316</sup> Kleinpenning donne une idée du rapport vente légale / contrebande du tabac au début du XIX<sup>e</sup> siècle: « La quantité de tabac de contrebande dans la dernière décennie de la période coloniale était donc aussi importante que celle des exportations légales du gouvernement. Le négoce légal atteignait en général autour de 15.000 arrobes par an, mais fluctuait d'année en année. En d'autres termes, la confiance ne revint jamais. » Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 940. NT.

Pour avoir une idée précise des exportations annuelles de tabac paraguayen sur la période 1780-1810, se reporter au Tableau 19.1 dans Jan M. G. KLEINPENNING. *Ibid.* p. 942.

Signalons juste qu'elle est très variable selon les années. Les deux dernières années répertoriées donnent une excellente idée des variations enregistrées : 4776 arrobes exportées en 1809 et 54.601 arrobes en 1810.

la contrebande, la corruption et les nombreuses plaintes des colons, l'*estanco* du tabac va perdurer jusqu'à l'indépendance. Les gains sont trop importants pour que Madrid y renonce. Si l'on ajoute à l'*estanco* du tabac, les sommes conséquentes perçues par le Trésor royal sur le commerce de la *yerba*, on peut se faire une idée claire du haut degré d'exploitation économique subi par le Paraguay colonial. De plus, ce monopole est en soi un clair exemple de la force et de la violence du pouvoir coercitif exercé par l'Espagne sur la province à travers le strict contrôle d'une de ses productions. Cette violence est durement ressentie par les colons et explique qu'une des premières mesures prises, après le renversement du dernier gouverneur espagnol en 1811, soit justement la suppression de cet *estanco*, vainement réclamée jusqu'alors.

L'autre aspect à prendre en considération, en lien avec l'instauration de l'*estanco* du tabac au Paraguay, tient à la monétarisation de l'économie qu'il introduit. Jusque-là, le troc ou le paiement en *yerba* était la règle. Désormais, les producteurs sont payés en argent, les fonctionnaires de la *Renta de tabacos* également<sup>317</sup>. Cette modernisation a des effets positifs d'entraînement sur l'ensemble des activités économiques de la province. Elle favorise, entre autre, le lien social autour de l'échange commercial, ce qui est un grand bouleversement dans une province comme le Paraguay, où les habitants vivent pour beaucoup isolés les uns des autres. Azara mentionne les efforts, finalement couronnés de succès, du gouverneur Melo de Portugal pour instaurer, à intervalle régulier, un marché sur la place publique d'Asunción auquel finissent par accourir les paysans des alentours de la ville désireux de vendre leur production<sup>318</sup>. Garavaglia signale comment, progressivement, l'argent finit par circuler jusque dans les mains des plus humbles. De même, il fait état d'une autre évolution significative :

*Esta inyección de dinerario va a producir grandes cambios en la vida económica local. Uno de ellos será la aparición de la pulpería, ese ámbito de encuentro social y almacén de ramos generales tan popular en la campaña rioplatense y en el resto de la América hispana. Al lado de las pulperías crecen no sólo las tiendas, tendejones y boticas, sino asimismo las platerías. En 1800, hay un total de 79 puestos públicos de venta; en 1803 ya son 87 y en el año 1807 hallamos a 130 [...]*<sup>319</sup>.

---

<sup>317</sup> « Dans les années particulièrement bonnes, la Régie injectait plus de 100.000 pesos forts dans l'économie provinciale. » Jan M. G. KLEINPENNING. *Ibid.* p. 944. NT

Garavaglia précise néanmoins la réalité suivante: « La mayor parte del metálico repartido entre los campesinos por la Real Renta volvía a manos de los comerciantes y [...], por medio de estos mismos comerciantes, tomaba el camino de Buenos Aires. » Un fait, selon lui, qui ne peut surprendre car beaucoup de cet argent est avancé à la Renta de Tabacos par ces mêmes commerçants. Pour plus de détails, voir Juan Carlos GARAVAGLIA. *Op. cit.* p. 394-395.

<sup>318</sup> Félix de AZARA. *Op. cit.* p. 164.

<sup>319</sup> Juan Carlos GARAVAGLIA. *Op. cit.* p. 393-394.

Il s'agit, clairement, d'une évolution notable, aussi bien sur un plan économique que social. Il faut toutefois se garder de penser que l'argent coule désormais à flot dans la province. Nous verrons plus avant, à travers la correspondance du Dr Francia, que la conservation de numéraire est l'un de ses soucis majeurs dans le cadre des relations commerciales avec l'étranger. Sa politique, maintes fois énoncée, consistera à favoriser l'entrée de numéraire dans le pays et à en éviter l'extraction. Seuls les achats d'armes et de poudre réalisés par les Paraguayens bénéficieront d'une exemption.

## 2) La nouvelle classe dominante péninsulaire

Un puissant facteur de cohésion de la société paraguayenne, nous l'avons déjà évoqué, réside dans son positionnement par rapport à « l'étranger », perçu, selon les circonstances et les époques comme un concurrent, un danger potentiel ou celui qui spolie. En matière démographique, économique et politique, le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle nous offre un nouvel exemple de ce phénomène.

L'aspect humain est un des versants les plus importants des réformes des Bourbons. En effet, celles-ci sont accompagnées par une nouvelle vague d'immigration en provenance de la Péninsule. Logiquement, la reprise en main des colonies américaines exige, sur place, la présence d'une nouvelle classe de bureaucrates péninsulaires chargés de sa mise en place. Un nombre conséquent de commerçants à la recherche de nouvelles opportunités participent également de ce mouvement<sup>320</sup>.

Asunción, qui expérimente un renouveau économique et un accroissement du volume de ses échanges, voit, elle aussi, arriver une nouvelle classe de Péninsulaires. Bien évidemment, surtout si on le compare à celui que reçoit Buenos Aires, leur nombre est particulièrement réduit, de deux à trois cents tout au plus. Cependant, il s'agit là d'un fait unique, en tous cas depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Parmi ces nouveaux arrivants, on trouve bien entendu quelques fonctionnaires et religieux mais la très grande majorité se spécialise dans le négoce. Williams fait remarquer que « la bureaucratie espagnole au Paraguay était minimale, une équipe squelettique [...]. *Le gouverneur [...] était comme un général sans armée,*

---

<sup>320</sup> « *La segunda conquista de América se vio reforzada por las continuas oleadas de inmigración procedentes de la península [...] en busca de un nuevo mundo, digno de los españoles, donde continuaban siendo preferidos en la alta administración, y donde el comercio libre favorecía a los monopolistas peninsulares. El decreto de 1778 fue la señal de una inmigración renovada y de un nuevo proceso de control. Las firmas de Cádiz y sus subsidiarias entraron en el comercio del Atlántico Sur [...].* » John LYNCH. *Las Revoluciones...* p. 22.



*pratiquement une figure cérémoniale*<sup>321</sup>. »

Le gouverneur Pinedo avait signalé, en 1777, qu'il n'y avait, au Paraguay, aucun commerçant riche qui puisse engager ses propres fonds<sup>322</sup>. Cela donne une idée assez claire du degré de dépendance en matière commerciale à l'égard des autres provinces mais aussi du manque de numéraire. L'irruption de ces nouveaux marchands va, par conséquent, profondément modifier la donne. Il y a plusieurs raisons à cela qui ont à voir avec leur impact sur la vie sociale, économique et politique de la province.

En matière de relations sociales, leurs liens familiaux et professionnels avec la mère-patrie ou Buenos Aires sont encore forts. Ils se perçoivent comme différents des « Paraguayens », ce qui est normal, bien qu'ils contractent des unions avec les filles des meilleures familles d'Asunción. Pour la très grande majorité, ils résident dans la capitale provinciale et, fait en soi très important en matière d'intégration, ils ne parlent pas guarani. Dans une province très majoritairement rurale, ils n'ont aucun lien avec la campagne. Les terres, s'ils en acquièrent, sont pour eux des investissements. Il n'y a pas de lien sentimental. Professionnellement, leur savoir-faire, leurs connexions, la possession de numéraire leur permettent de rencontrer le succès. Ils s'imposent rapidement comme la nouvelle élite économique de la province<sup>323</sup>.

Les connexions desquelles ils peuvent se prévaloir sont matrimoniales, nous l'avons signalé, et professionnelles. Il existe entre eux et leurs collègues de la vice-royauté, principalement à Buenos Aires, des liens commerciaux étroits mais aussi familiaux. De plus, ils peuvent la plupart du temps compter sur l'appui des gouverneurs-intendants de la province en rétribution du soutien politique qu'ils leur apportent. Il s'agit d'un échange de bons procédés entre compatriotes expatriés si l'on peut dire. La structure administrative espagnole au Paraguay particulièrement réduite pousse le gouverneur à rechercher l'assistance des marchands espagnols pour asseoir son autorité face à l'élite traditionnelle de la province. En

---

<sup>321</sup> Il ajoute: « *En 1800, il y avait aussi un teniente asesor letrado, souvent un Américain d'une autre province, qui s'occupait des tâches routinières de l'administration. Il y avait également à cette époque un lieutenant-gouverneur pour les Missions. De plus, à Asunción on trouvait deux administrateurs du trésor royal, un receveur des postes avec quelques employés, un responsable des impôts, des fonctionnaires en charge des fonds de l'hôpital et de la milice, et quelques bureaucrates du monopole royal sur le tabac. A l'exception d'un fonctionnaire du trésor à Villarrica, Pilar, Concepción et Curuguatí, il n'y avait aucun autre fonctionnaire royal dans un Paraguay qui comptait plus de 100.000 habitants.* » John Hoyt WILLIAMS. *The Rise...* p. 11. NT.

<sup>322</sup> Voir Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 1353.

<sup>323</sup> Pour plus de détails, voir Jan M. G. KLEINPENNING. *Ibid.* p. 1354 et Rafael Eladio VELÁZQUEZ. « La sociedad paraguaya en le época de la independencia. » *Revista Paraguaya de Sociología*, Asunción, Centro Paraguayo de Estudios Sociológicos, janvier-avril 1976, vol. 13 n° 35, p. 165.

retour, ces mêmes commerçants obtiennent les faveurs du gouverneur<sup>324</sup>. Il faut dire que, très rapidement, ils conquièrent le *cabildo* d'Asunción, lieu habituel du pouvoir politique local, dominé jusque-là par les *encomenderos*. On comprend mieux, dès lors, un des tenants de l'appui du gouverneur Ribera au projet municipal d'établir un *estanco* sur la *yerba*. Ce serait garantir à l'élite commerciale espagnole d'Asunción un pouvoir sans pareille dans la province et, aussi, de se retrouver en position de force face à leurs collègues-concurrents *porteños*. C'est un bon exemple de la collusion régnant entre l'autorité administrative péninsulaire et la communauté commerçante espagnole. De cette équation sont quasiment exclus les autres acteurs de l'échiquier paraguayen.

La prise du *cabildo* par les nouveaux arrivants résulte en fait d'un processus assez complexe dont l'origine remonte à la défaite des *comuneros*. La plupart des leaders du mouvement qui utilisaient la tribune de l'organe municipal, en ont été écartés. Parallèlement et progressivement, l'*encomienda* décline. Enfin, avec l'extension de la frontière « intérieure », l'élevage se développe. Parmi ceux qui obtiennent les meilleures et plus vastes terres pour leurs troupeaux, se trouvent les membres de l'élite traditionnelle de la province, dont beaucoup d'anciens *encomenderos*. Velázquez explique que cette nouvelle activité exige des propriétaires leur présence sur le terrain dans les premières années de l'exploitation. Ils sont donc amenés à quitter Asunción pour s'installer à la campagne, perdant ainsi la connexion avec le centre du pouvoir politique de la province, le *cabildo*. Par ailleurs, Velázquez souligne que le *cabildo* a peu à peu perdu de ses pouvoirs, au détriment des gouverneurs. A titre d'exemple il mentionne la fin du régime de transmission héréditaire des charges intervenue en 1780. Présentant dès lors moins d'attrait pour les colons, ceux-ci permettent, par leur désengagement, la pénétration des nouveaux arrivants<sup>325</sup>.

Il est par ailleurs évident qu'en dépit des stratégies d'alliance matrimoniale développées par les familles de l'élite traditionnelle, ces brusques changements dans le panorama de la province provoquent une antipathie certaine envers la nouvelle classe dominante installée à Asunción ; une antipathie alimentée, bien évidemment, par les jalousies mais pas uniquement. La non-intégration sociale, linguistique et géographique des nouveaux arrivants, les différences économiques et culturelles criantes avec le reste de la population et les faveurs dont ils jouissent jouent un rôle important<sup>326</sup>. A ceci, il convient d'ajouter un

---

<sup>324</sup> Pour plus de détails, voir Jan M. G. KLEINPENNING. *Ibid.* p. 1354.

<sup>325</sup> Pour plus de détails, voir Rafael Eladio VELÁZQUEZ. « La sociedad paraguaya... » p. 162 et 166.

<sup>326</sup> Garavaglia signale que, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Paraguay est une société majoritairement paysanne. En 1782, les  $\frac{3}{4}$  de la population *española americana* résident à la campagne. Pour plus de détails, voir Juan Carlos GARAVAGLIA. *Op. cit.* p. 215 et 354.

facteur de discrimination ethnique. Kleinpenning qualifie la vision respective des deux groupes de la façon suivante :

*Ils [les péninsulaires] bénéficiaient en général de plus d'estime que les Créoles. Ils se voyaient comme étant au-dessus des Créoles et se considéraient entièrement au-dessus des métis. Pour les Paraguayens du crû, ils étaient essentiellement juste des étrangers, pour lesquels on n'avait pas toujours un sentiment favorable*<sup>327</sup>.

Azara, évoquant le fait que tous les emplois publics sont pourvus par des péninsulaires (*españoles europeos* selon les catégories de l'époque), propose de les ouvrir aux créoles (*españoles americanos*) afin de prévenir le ressentiment qu'éprouvent ces derniers pour les premiers<sup>328</sup>. Sur le même thème, Susnik affirme que « *los hacendados y los campesinos les manifestaban un abierto recelo* » et juge qu'entre les deux groupes règne une « *incompatibilidad psico-socio-lingüística*<sup>329</sup>. » Elle relève et met en exergue le fait que l'ancienne élite créole de la province est, elle, au contraire en symbiose et en contact quotidien avec la masse paysanne. Elle partage avec celle-ci langue, style de vie, culture et histoire et possède sur elle un ascendant certain au travers des relations économique-militaires qu'elles entretiennent<sup>330</sup>.

Lorsqu'intervient la révolution d'indépendance au Paraguay en 1811, la province possède donc en son sein une nouvelle classe sociale apparue durant les 30 dernières années. Elle est peu nombreuse<sup>331</sup>, mais son poids politique et économique est remarquable. Surtout, elle est intimement liée au pouvoir colonial. D'une certaine façon, elle en est une émanation indirecte et participe pleinement à la « recolonisation » du continent impulsée par les Bourbons. Ses liens et son identification avec le reste de la société paraguayenne demeurent faibles. Il existe une certaine animosité à leur égard. Ce phénomène n'est pas propre au Paraguay. On le retrouve à Buenos Aires, Montevideo et dans d'autres villes américaines<sup>332</sup>.

---

<sup>327</sup> Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 1505. NT.

<sup>328</sup> « *Con esto los criollos tomarían parte en la conservación del gobierno y disminuiría el odio que tienen a los europeos que, aunque aquí es poca cosa, por lo general es tal que los hijos aborrecen mortalmente a sus padres sin más motivo que el ser europeos.* » Félix AZARA. *Op. cit.* p. 169.

<sup>329</sup> Branislava SUSNIK. *Una visión...* p. 9.

<sup>330</sup> « *Las tradicionales familias patricias de los hacendados siempre gozaban de un 'prestigio público' [...]. Muchos de estos hacendados eran a la vez 'jefes militares' de los distritos [...], una parte importante de la población rural dependía económica y militarmente de tales 'hacendados-jefes militares'.* » Branislava SUSNIK. *Ibid.* p. 9.

<sup>331</sup> 212 et 193 individus respectivement selon les recensements de 1782 et 1785. En 1789, le gouverneur Alós estime leur nombre à 250 environ.

<sup>332</sup> Whigham, dans son étude sur Corrientes, décrit les relations entre propriétaires terriens et commerçants nouvellement arrivés à la fin de la période coloniale. Il montre en quoi les deux groupes partagent un même objectif en ce qui concerne la liberté de commerce, mais aussi que les premiers jalouent les seconds qui en général bénéficient de l'appui de la Couronne. Il explique que « *cet écart entre les différents groupes atteint des proportions critiques dans la période juste postérieure à l'indépendance, et que cela se révéla être un facteur*

Quoi qu'il en soit, tout ceci explique qu'au moment du renversement de l'autorité coloniale, cette classe sociale est clairement et, à juste titre, perçue comme un des piliers et soutien du régime, un ennemi des révolutionnaires. Nous aurons l'opportunité, plus avant, de revenir sur cette question en traitant des rapports conflictuels entre *españoles europeos* et le Docteur Francia.

### 3) Les étrangers dans la province du Paraguay

A l'instar de la nouvelle vague migratoire en provenance d'Espagne, le Paraguay de la fin de l'ère coloniale accueille également en son sein une petite communauté étrangère. Cette réalité nous intéresse bien sûr particulièrement puisqu'elle touche de près à notre sujet. Elle nous permet d'établir des comparaisons avec la période républicaine suivante et de constater quelle est la réalité quotidienne des étrangers vivant dans la province durant la dernière décennie coloniale. Si l'immigration de sujets étrangers est illégale dans les domaines américains de la Couronne, celle-ci, en réalité, a toujours existé, même au Paraguay comme le fait remarquer Velázquez<sup>333</sup>. Toutefois, aucun recensement ne les a jamais pris en compte en tant que tels. Il faut attendre 1804 pour que le gouverneur-intendant Ribera exige des étrangers résidant dans la province qu'ils se déclarent. En cela, il répond à une injonction du Conseil des Indes, alarmé par les événements sur la scène européenne (guerres napoléoniennes), et qui souhaite leur expulsion. Le vice-roi Sobremonte n'est cependant pas favorable à une mesure aussi drastique et recommande plutôt la clémence s'ils ne semblent présenter aucun danger une fois leur déclaration enregistrée. La principale préoccupation semble être de vérifier qu'ils soient bien de confession catholique.

Plusieurs éléments ressortent de ce recensement terminé en février 1805. Tout d'abord, le fait que seulement 58 étrangers déposent leur déclaration auprès des autorités d'Asunción<sup>334</sup>. Leur nombre est extrêmement faible si on le compare aux plus de 100.000 Paraguayens peuplant la province à l'époque. Par contre, il l'est un peu moins si l'on considère que les Péninsulaires débarqués depuis 25 ans ne sont même pas un demi-millier. Néanmoins, contrairement à ces derniers, ils ne peuvent à eux seuls constituer une classe sociale car, au-delà du nombre, ils ne disposent pas pour ce faire de la cohésion, du pouvoir

---

*significatif dans la fragmentation politique de la région qui s'ensuivit.* » Thomas WHIGHAM. « Trade and Conflict... » p. 155-156. NT.

<sup>333</sup> Pour exemples, voir, Rafael Eladio VELÁZQUEZ. « La sociedad paraguaya... » p. 166.

<sup>334</sup> S'il est possible que quelques rares individus aient pu passer entre les mailles du filet ou aient été absents de la province au moment du recensement, aucun historien, à notre connaissance, ne remet en doute les résultats de celui-ci.

et des connexions des *españoles europeos*. En matière démographique, il est nécessaire de préciser que cette enquête ne prend pas en compte les esclaves nés à l'étranger et ceux ayant fui le Brésil pour se réfugier dans la province. Signalons que ces derniers ne sont pas retournés à leurs maîtres brésiliens, mais confiés pour la plupart aux Dominicains<sup>335</sup>. Il est intéressant de noter, d'ores et déjà, que le Docteur Francia poursuivra la même politique à l'endroit des esclaves brésiliens en fuite, leur offrant asile et liberté. La totalité des déclarants sont donc des hommes blancs nés en Europe ou au Brésil, dont beaucoup étaient jeunes et célibataires à leur arrivée au Paraguay. En cela, ils correspondent au profil général de l'immigrant de cette époque.

Si le chiffre de 58 individus est loin d'être impressionnant, ramené au contexte et à la réalité paraguayenne, il est relativement important. Il s'explique, comme beaucoup de changements intervenus dans la période, par l'impulsion donnée par les réformes des Bourbons ; ces immigrants sont, pour la très grande majorité, à la recherche de nouvelles et meilleures opportunités. S'il n'est pas plus considérable, hormis le fait non négligeable que l'immigration étrangère soit interdite, rappelons-le, c'est que les opportunités économiques qu'offre la province sont limitées en comparaison, notamment, des villes côtières comme Buenos Aires ou Montevideo<sup>336</sup>. D'après les déclarations enregistrées, les étrangers du Paraguay colonial qui proviennent d'Europe ont, au préalable, normalement résidé dans d'autres provinces de l'empire ou en Espagne. Ils sont arrivés au Paraguay par la route fluviale et leur activité professionnelle est souvent liée à celle-ci et à son importance dans l'économie paraguayenne. Cependant, beaucoup des Portugais-Brésiliens sont arrivés par voie terrestre. Certains, nous l'avons vu, ont émigré à la demande de la Couronne pour participer au développement de la culture du tabac vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. D'autres ont simplement décidé de demeurer là où ils habitaient et, à la faveur d'une frontière « mouvante », se sont retrouvés vivant sous administration espagnole. Enfin, même si aucun ne le revendique, Cooney suppose que quelques-uns sont sûrement des déserteurs demeurés dans la province, puisque la norme voulait qu'ils ne soient pas renvoyés au Brésil<sup>337</sup>. On peut présumer que les mêmes raisons qui prévalaient pour les esclaves brésiliens en fuite, expliquent la conduite des autorités espagnoles envers les déserteurs portugais. Quoi qu'il en

---

<sup>335</sup> « La présence portugaise avait augmenté depuis les années 1770 et, depuis Coimbra, un flux modeste mais constant d'esclaves arrivaient du nord à la recherche de la liberté. Des ordres royaux leur assuraient l'asile. Cette résolution unique en son genre venait de l'irritation espagnole à propos des disputes sur la frontière entre le Paraguay et le Mato Grosso, du commerce de contrebande depuis Coimbra vers le Paraguay, et les soutiens supposés que fournissaient les Portugais aux raids indiens dans la province. » Jerry W. COONEY. « Foreigners... » p. 351. NT.

<sup>336</sup> Voir Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 1505 et Jerry W. COONEY. « Foreigners... » p. 335-336.

<sup>337</sup> Jerry W. COONEY. *Ibid.* p. 352-353.

soit, il s'agit là aussi d'une politique qui sera poursuivie par le Dr. Francia durant sa dictature.

L'origine de ces étrangers est diverse, même si près des  $\frac{3}{4}$  sont « Brésiliens » (31) ou Portugais (11). Parmi les autres, on trouve dix nationalités européennes différentes, dont quatre Français. Au-delà de leur provenance, ce qu'il est intéressant de constater est, qu'une fois installés au Paraguay, la plupart à Asunción mais pas tous, on les retrouve occupant toutes sortes de professions, des plus humbles aux plus prestigieuses. Ils ne forment pas un groupe homogène quant à leur situation sur l'échelle socio-économique de la province. Une quinzaine sont artisans, mais il y a aussi des marchands, des propriétaires terriens, des agriculteurs, des fonctionnaires, etc. Certains sont particulièrement aisés, d'autres beaucoup moins puisque, par exemple, un des Français est enregistré comme mendiant<sup>338</sup>. Entre ceux qui ont prospéré, on retrouve le père du Docteur Francia et le grand-père par alliance de Fernando de la Mora, un autre des membres de la junte de gouvernement du Paraguay en 1812. Chacun, à travers son parcours, l'un au service de l'Etat (le père de Francia), l'autre dans le commerce, est un exemple d'intégration réussie au sein de l'élite de la province.

Contrairement aux Péninsulaires récemment arrivés, les étrangers du Paraguay, répétons-le, ne forment pas une classe distincte. Leur nombre restreint, leurs origines diverses, leur hétérogénéité professionnelle et sociale, leur dispersion sur le territoire les empêchent. Velázquez le résume bien lorsqu'il décrit leur situation : « *se hallan completamente incorporados a la población del Paraguay y confundidos con ella*<sup>339</sup>. » C'est un point fondamental qui, à l'heure d'évaluer la politique du Dr. Francia à l'égard des étrangers du Paraguay, doit être pris en compte. Un autre aspect à considérer est celui des *españoles europeos* qui, à l'indépendance, basculent eux-aussi dans cette catégorie. De même, la position socio-économique de chaque individu étranger, sa nationalité seront également des facteurs à contempler. Nous verrons que, selon les circonstances, les aléas de la situation intérieure et de la politique extérieure mais aussi de ses sentiments personnels, le dictateur saura tenir compte de ces facteurs lorsqu'il interviendra dans le cours de la vie des étrangers installés au Paraguay.

---

<sup>338</sup> Pour plus de détails sur les professions et les revenus de ces immigrés, voir Jerry W. COONEY. *Ibid.* p. 342-350.

<sup>339</sup> Rafael Eladio VELÁZQUEZ. « La sociedad paraguaya... » p. 167.

## C. Conclusion : la province du Paraguay à l'orée de l'indépendance

Durant les cinquante dernières années de règne colonial, nous venons de le voir, la province du Paraguay a subi certaines évolutions majeures. Deux éléments y ont fortement contribué : l'expulsion de la Compagnie de Jésus et, dix ans plus tard, la création de la vice-royauté du Río de la Plata avec les nombreuses mesures qui l'ont accompagnée. Leurs effets se sont fait sentir dans quasiment tous les domaines de la vie provinciale.

Brièvement, rappelons ce que la fin de la présence jésuite a signifié pour les colons du Paraguay. Elle représente d'abord l'élimination de la concurrence politico-économique la plus sérieuse. L'accaparement progressif d'une grande partie des terres des religieux, jusqu'alors interdites d'accès, et de leurs richesses est également un phénomène notable. Pour la première fois depuis des siècles, la province est en mesure d'étendre ses frontières, enravant ainsi le continu processus de pertes territoriales. Sur un plan humain et économique, l'inclusion graduelle de la population indigène des missions comme force de travail est loin d'être négligeable, car également facteur de croissance démographique et d'accélération du métissage. Enfin, le départ des jésuites symbolise aussi la fin d'une menace militaire qui a longtemps pesé sur le Paraguay « civil », puisqu'à de nombreuses reprises le pouvoir colonial avait utilisé les milices indigènes des missions comme bras armé pour réprimer divers soulèvements des colons d'Asunción.

Une dizaine d'années plus tard, la politique de réformes des Bourbons d'Espagne prend toute son ampleur dans le Río de la Plata avec la création d'une nouvelle vice-royauté. La province du Paraguay, sans en être la cible première, est affectée par ce mouvement. L'essor de Buenos Aires favorise celui des provinces lui étant rattachées. En ce qui concerne le Paraguay, cela signifie principalement une augmentation de la production de *yerba* maté et du volume de son commerce. Au-delà de cet effet mécanique d'entraînement, les gouverneurs et intendants de la province qui se succèdent à partir de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, dressent un tableau clair des problèmes entravant le développement de la province et proposent de possibles solutions. Des réformes sont entreprises en matière de défense (extension des zones de peuplement ; amélioration des lignes de défense sur la frontière nord de la province et le long du fleuve Paraguay ; réforme de l'organisation de la milice), la culture du tabac est encouragée, son commerce amène un début de monétarisation de l'économie, Asunción est dotée d'un centre d'enseignement secondaire, etc.

Il est évident que ces différents événements et mesures ont eu un impact significatif et

affecté l'évolution de la province, parfois en profondeur. Le Paraguay a vécu et connu des changements importants suite à l'expulsion des jésuites et aux réformes impulsées par les Bourbons. Ces faits sont indéniables. Toutefois nous sommes d'avis que lorsque le pouvoir colonial espagnol commence à vaciller dans le Río de la Plata à partir de 1810, la situation du Paraguay et de la grande majorité de ses habitants n'est guère différente de celle des siècles passés. De prime abord, notre position semble paradoxale et nier la récente évolution. En réalité, nous tendons à penser que celle-ci n'a pas réellement été en mesure de vraiment modifier le quotidien des colons et la réalité de la position de la province. Au contraire, nous croyons plutôt que les particularismes provinciaux se sont vus renforcés durant le demi-siècle précédant l'indépendance et que, dans certains cas, les récents développements ont aggravé les maux dont souffrait le Paraguay.

Le panorama est sensiblement identique pour les colons paraguayens malgré les transformations intervenues. Il ne s'agit point, pour nous, de disconvenir ou minimiser l'impact des progrès macro-économiques constatés lors des dernières décennies mais, plutôt, d'incorporer à l'analyse d'autres facteurs qui nous paraissent tout autant, voire plus importants. En effet, nous pensons que les chiffres ne rendent pas forcément compte de la complexité de la situation. Si l'on s'attarde, par exemple, sur le lien de dépendance de la province à l'égard du pouvoir royal, il nous faut constater qu'il est, à l'orée du XIX<sup>e</sup> siècle bien plus fort que ce qu'il était précédemment. Les gouverneurs-intendants, sans pourtant bénéficier de l'assistance de beaucoup de fonctionnaires, disposent de prérogatives et de pouvoirs plus étendus que leurs prédécesseurs. Leur interventionnisme est plus visible. Le contrôle de l'administration sur l'économie de la province et du Trésor Royal sur les rentrées fiscales est plus étroit, l'*estanco* sur le tabac l'illustre parfaitement.

Quant à la relation unissant Asunción à Buenos Aires, le phénomène est non seulement similaire, mais amplifié. La cité portuaire bénéficie de substantielles rentrées fiscales prélevées sur le commerce paraguayen. Sa domination de la chaîne de production et de commercialisation de la *yerba* maté est presque totale. Autrement dit, elle tient le Paraguay à sa merci. Avoir l'emprise sur sa principale production et source de revenus équivaut à contrôler étroitement la destinée de la province. De plus, de par sa position géographique à l'embouchure du Río de la Plata, Buenos Aires commande la seule voie commerciale réellement viable reliant Asunción au monde extérieur. Ce détail est loin d'être négligeable et acquerra toute son importance dès 1810. La réalité géographique n'a, bien sûr, pas évolué. Le Paraguay demeure une région difficilement accessible, limitant de ce fait les contacts avec l'extérieur mais favorisant, par là même, un développement autonome et



original. Militairement, l'assistance ne fonctionne que dans un seul sens. En aucun cas Buenos Aires, pas plus que Madrid d'ailleurs, ne soutient le Paraguay dans sa défense des frontières de la vice-royauté face aux indigènes *chaqueños* ou aux Portugais. Sur le plan politique, également, Asunción demeure plus que jamais un satellite assujéti à la capitale vice-royale qui est dorénavant plus proche et donc plus à même d'exercer un contrôle plus strict sur la province. N'oublions pas que toute la chaîne administrative a été réorganisée et resserrée dans le cadre des réformes. Les mesures suggérées par un gouverneur-intendant du Paraguay n'ont que très peu de chances de connaître un sort favorable sans, au préalable, bénéficier du soutien du vice-roi de Buenos Aires qui lui-même s'appuie sur la communauté marchande de sa ville pour gouverner. A titre d'exemple nous rappellerons les critiques à peine dissimulées du gouverneur-intendant Ribera à l'encontre du pouvoir de la caste marchande de Buenos Aires responsable, selon-lui, de l'enterrement de réformes pourtant jugées nécessaires pour le bien-être de la province du Paraguay. Tout ceci nous amène à penser que le lien de dépendance et d'exploitation, aussi bien vis à vis de la capitale vice-royale qu'impériale, est nettement renforcé par les dernières évolutions du système colonial.

Le Paraguay est toujours relégué à la périphérie du système. C'est ce que constate Kleinpenning lorsqu'il écrit :

*Sur le plan économique aussi, la colonie formait toujours partie de la périphérie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle profitait seulement d'une prospérité limitée, principalement parce que les opportunités de négoce pour une province intérieure comme le Paraguay demeuraient relativement limitées, de nombreux impôts devaient être payés, la défense imposait un fardeau financier continu et que la croissance économique n'était pas le résultat de relations de production hautement modernisées. En fait, tout ce qui se passa fut une augmentation des activités traditionnelles déjà existantes<sup>340</sup>.*

Le tableau que dresse Kleinpenning nous paraît décrire avec justesse la réalité économique de la province et de la majorité des habitants. Malgré les réformes, ou peut-être à cause de celles-ci d'ailleurs, le Paraguay demeure une province pauvre, située à l'extrémité de la chaîne coloniale. En effet, nous l'avons déjà dit, l'effort de modernisation de la structure coloniale n'a qu'un seul but : resserrer le lien entre métropole et colonies au bénéfice exclusif de la première. En soi, le sort des colons du Paraguay n'est pas réellement pris en compte dans les décisions de l'administration impériale. Seuls sont importants les facteurs qui peuvent influencer favorablement la reprise en main de son empire par l'Espagne, que celle-ci soit politique, économique, commerciale ou militaire. Il n'y a donc

---

<sup>340</sup> Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 60. NT.

pas de corrélation directe entre l'essor des volumes de production des ressources de la province et l'amélioration du quotidien de la majorité des habitants. Cet essor traduit celui des échanges dans la nouvelle vice-royauté. Il traduit également, d'une certaine façon, la réussite des réformes, à savoir, pour la métropole, tirer davantage profit des colonies.

Nous avons évoqué la domination de la production et du commerce de la *yerba maté* par les « étrangers », *porteños*, *santefecinos* ou Péninsulaires. Les Paraguayens participant à la production ou au négoce, à de rares exceptions, ne sont pas ceux qui en tirent de substantiels avantages. Si l'on s'occupe du sort de ceux qui la récoltent et la conditionnent, c'est même tout le contraire selon les observateurs de l'époque<sup>341</sup>. Pour ce qui est de la deuxième ressource de la province, le tabac, le quotidien du producteur paraguayen est certes plus enviable que celui de son congénère *yerbatero*<sup>342</sup>. Toutefois, il doit faire face aux nombreuses réglementations et restrictions imposées par les fonctionnaires de l'*estanco*. La commercialisation hors des frontières de la province lui est interdite. Sa production est limitée selon des critères fixés par l'administration espagnole. Là aussi, les « étrangers » dominant les conditions de production et de commercialisation par les nombreuses restrictions et entraves qu'ils imposent en termes de prix d'achat et de vente, de qualité, de quantité, de fiscalité, etc. Autrement dit, la province et ses habitants ne tirent pas réellement un profit substantiel des ressources qu'ils produisent. Celles-ci sont destinées à enrichir les métropoles vice-royale et royale et leurs agents.

Williams, Kleinpenning et d'autres mentionnent également le poids de la défense du territoire qui pèse toujours sur la grande majorité des Paraguayens, ce malgré les modifications apportées à partir de 1790 et, surtout, dans la première décennie du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces évolutions n'ont pas altéré en profondeur cette réalité qui, de tous temps, a été identifiée comme une des causes de la pauvreté des habitants du Paraguay. Par ailleurs, en tant que ciment et moteur de l'unité de la province, nous l'avons souligné, ce fait joue un rôle majeur. Depuis le début de la colonisation, les colons du territoire sont amenés à le défendre avec leurs moyens, sans assistance extérieure. Cela crée invariablement un profond sentiment d'attachement au territoire et de solidarité envers leurs semblables qui partagent le même sort. Par extension, ces conditions sont propices à la définition du caractère « paraguayen », comme celui défendant le sol de la province par ses propres moyens et au péril de sa vie, par rapport à l'autre, l'agresseur, qu'il soit indigène ou Portugais. L'autre, c'est aussi, le Péninsulaire, le *porteño*, le Liménien, celui qui ne s'investit pas dans cette tâche, qui ne prête

---

<sup>341</sup> Voir rapports des gouverneurs-intendants et descriptions de Kleinpenning et autres.

<sup>342</sup> Travailleur occupé à la récolte de *yerba maté*.

pas assistance et qui abandonne le colon paraguayen à son sort.

D'autres critères de différenciation perdurent et contribuent à faire du Paraguay une colonie à part, malgré les récentes transformations apportées au système. Un demi-siècle n'est pas une période assez longue pour affecter significativement le développement d'une société si particulière. Dans leur ensemble, d'ailleurs, les réformes ne tendent pas vers cet objectif, ce n'est pas leur propos. Nous l'avons dit, certaines d'entre elles ont même pour effet d'accentuer les particularismes paraguayens. Si l'on considère l'expulsion des jésuites, sur un plan humain et linguistique, elle favorise une seconde vague de métissage et renforce l'usage du guarani dans une province aux frontières élargies. Les observateurs de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle notent sans peine ce fait linguistique et son importance qui contribue à différencier le colon paraguayen de ses semblables *rioplatenses*. Quant au métissage, nous avons évoqué sa généralisation mais, aussi, sa quasi non-existence dans les recensements au profit de la dénomination « espagnol américain ». Un phénomène qui fait des colons paraguayens des métis possédant le statut de blancs et qui souligne aussi la très grande fluidité ou perméabilité, selon le point de vue, de cette société où le vêtement, le lieu de résidence, la paroisse, le régiment ou d'autres facteurs déterminent davantage la position sociale que les propres origines ethniques.

Une des conséquences indirectes du relatif renouveau économique vécu par la colonie, est l'arrivée dans la province d'une petite communauté de Péninsulaires, pour la plupart à la recherche d'opportunités commerciales. La création et développement de la nouvelle vice-royauté, l'ouverture du commerce transatlantique à plusieurs ports de la métropole et, au niveau du Paraguay, l'accroissement du volume des échanges, sont à l'origine de ce phénomène. Les Péninsulaires qui débarquent à Asunción à partir du dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, sont souvent intéressés par les opportunités de négoce. Beaucoup ont des liens avec les maisons de commerce de Buenos Aires ou de la métropole. D'autres, artisans ou marins, moins nombreux, sont indirectement dépendants de ce trafic. Enfin, une petite minorité est fonctionnaire et contribue au développement d'une administration naissante autour du gouverneur-intendant et de la Régie des Tabacs.

Cette immigration présente plusieurs traits significatifs. Depuis la conquête et les prémices de la colonisation au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, il s'agit du premier apport démographique en provenance de la Péninsule. Deux siècles sans une quelconque contribution migratoire significative indiquent bien le désintérêt de la métropole et de ses habitants pour la province du Paraguay mais, plus encore, la stagnation économique et le

manque de perspectives nécessaires pour favoriser un tel mouvement humain. Par ailleurs, il convient de relativiser l'importance numérique de ce nouveau mouvement migratoire. Il se limite à quelques centaines de personnes, deux à trois cents âmes selon les recensements. Toutefois il revêt une certaine importance. En effet, très rapidement, nous l'avons déjà expliqué, cette communauté de marchands espagnols en vient à dominer le *cabildo* d'Asunción, siège historique de la représentation locale du pouvoir politique dans la province, ceci au détriment de l'élite traditionnelle. Ce fait est particulièrement symbolique si l'on se rappelle l'importance du rôle joué par cette institution dans les nombreux soulèvements ayant agité la province dès le début de la mainmise espagnole. Si au déplacement de l'élite traditionnelle, on ajoute la collusion et les intérêts politiques et économiques partagés entre le nouveau « *cabildo* péninsulaire » et la plupart des gouverneurs-intendants qui se succèdent, on comprend facilement que ces récents immigrants ne sont point perçus d'un bon œil. Même s'ils contractent des unions avec les meilleures familles d'Asunción, leur méconnaissance de la province – ils vivent pour la très grande majorité dans la capitale – de ses traditions, de son histoire et, surtout, de sa langue qu'ils ne parlent pas, expliquent aussi le ressentiment à leur égard.

Ces récentes transformations, nous l'avons vu, affectent à un degré plus ou moins important la province. Néanmoins, nous insistons, nous sommes d'avis qu'elles ne modifient pas en profondeur la donne. Malgré l'expulsion des jésuites et les réformes mises en place par la suite, la société coloniale paraguayenne de 1810 n'est pas fondamentalement différente de celle de 1760. Les changements intervenus n'ont pas éliminés les tendances lourdes. C'est parfois même le contraire. Les problèmes structurels qui handicapent la province n'ont pas été éliminés, ce qui est somme toute logique, puisque tel n'était pas le but des réformes dites bourbonniennes. Dans l'imaginaire collectif des colons, le Portugais et l'indigène *chaqueño* demeurent des ennemis irréductibles qui obligent à un perpétuel état d'alarme. Si les défenses de la province sont un peu meilleures, elles sont loin de pouvoir éliminer le danger et surtout, la charge repose toujours exclusivement sur les épaules des colons avec les conséquences économiques et sociales qui en découlent. La province demeure isolée et, avec la création de la vice-royauté dont Buenos Aires est le centre, son lien de dépendance vis à vis de celle-ci est fortement accru.

Sur le plan interne, l'extension des zones de peuplement renforce le processus de métissage. Les volumes de productions des principales ressources de la province augmentent sensiblement, mais ce sont le Trésor Royal et les marchands étrangers récemment installés à Asunción qui en tirent le plus de profits. Au niveau politique, l'élite traditionnelle de la

province est progressivement remplacée au sein du *cabildo* par les nouveaux arrivants péninsulaires et les gouverneurs-intendants font davantage montre d'activité et d'intervention. Ils sont, cependant, pleinement conscients de la « volatilité » des esprits dans la province et de sa tradition de rébellion. Plusieurs la mentionnent dans leur correspondance officielle. Ce fait démontre que ce que l'on pourrait considérer comme un des bénéfices des réformes, à savoir la relative pacification des esprits dans la province, est en réalité loin d'être acquise. Efraím Cardozo relève d'ailleurs que la Couronne se voit obligée le 19 mai 1801 de décréter par *Real Cédula*, la censure des conclusions dans les séminaires hispano-américains par crainte que ne se propagent « *como ya había ocurrido en el Paraguay, en 1797, ideas contrarias a las leyes del Reino*<sup>343</sup>. » preuve s'il en est que les dissensions persistent au sein de la société coloniale paraguayenne.

A ce sujet, à l'instar de Kahle, il est utile de rappeler que « *este pueblo* [les Paraguayens] *tradicionalmente rebelde, [...] durante la colonia protagonizó más derrocamientos de gobernadores que cualquier otra provincia del Imperio español*<sup>344</sup>. » Cette tradition est forte au Paraguay. Il serait illusoire de penser qu'une trentaine d'années de reprise en main puisse l'annihiler ou la faire disparaître de la mémoire collective. Adalberto López, dans son étude consacrée aux *comuneros* d'Asunción relève le point suivant :

*Au fil des ans, une nouvelle société évolua au Paraguay, mi-européenne, mi-indienne ; une société qui devint de plus en plus isolée du reste de la civilisation occidentale. Les hommes de cette société se sont habitués à destituer des gouverneurs dont ils n'appréciaient pas l'action. Aucune autre région hispano-américaine de l'empire ne développa une aussi forte tradition d'autonomie que le Paraguay. Et cette tradition survécut durant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>345</sup>.*

Cette analyse nous semble pertinente. López remarque que cette tendance va bien au-delà de la révolte des *comuneros* d'Asunción. L'expulsion des jésuites et les réformes des Bourbons ne l'éradiquent pas. Quant à l'apport démographique d'origine africain, s'il n'altère pas cette dynamique, celui en provenance de la Péninsule va la renforcer par un phénomène d'opposition. La montée en puissance de Buenos Aires participe également de ce processus car elle rend plus prégnant le lien d'exploitation coloniale. Progressivement, le *porteño* en vient à représenter le visage de l'exploitation. De la cité refondée par les colons d'Asunción, Buenos Aires est devenue au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle le symbole des abus du

---

<sup>343</sup> Efraím CARDOZO. « Tensiones en la ideología de la Revolución emancipadora. » *Tercer Congreso Internacional de Historia de América*. Buenos Aires, Academia Nacional de la Historia, octobre 1960, tome I, p. 245-246.

<sup>344</sup> Günter KAHLE. *Op. cit.* p. 311.

<sup>345</sup> Adalberto LÓPEZ. *Op. cit.* p. 21. NT.

système. Le contrôle du Port<sup>346</sup> sur le devenir du Paraguay s'exerce sur tous les plans. La domination politique, économique, commerciale, militaire et même « géographique » de la première sur la deuxième est totale. Buenos Aires, au même titre et peut-être même plus que Madrid, est devenue, pour les Paraguayens, symbole de domination, voire d'asservissement. Il résulte de cette situation qu'être indépendant pour le Paraguay ne signifie pas la même chose que pour Buenos Aires. Cela veut dire éliminer le lien avec l'Espagne, évidemment, mais aussi et surtout avec la capitale vice-royale.

Ce fait est essentiel pour comprendre le processus d'indépendance qui se concrétise au Paraguay dès 1811 mais, également, pour saisir la dynamique des années postérieures où la rivalité Asunción – Buenos Aires va acquérir toute son importance et commander, d'une certaine façon, le développement de la République paraguayenne naissante. Toutefois, en soi, il n'est bien évidemment pas suffisant pour expliquer qu'une province reculée comme celle du Paraguay décide et puisse, si rapidement, rejeter le joug du système colonial. Les facteurs sont nombreux et nous les avons déjà largement évoqués, qu'ils soient historiques, politiques, économiques, commerciaux, militaires, démographiques, linguistiques ou géographiques. Il y a communauté d'intérêt entre la très grande majorité des colons paraguayens en faveur de l'indépendance, ce malgré les différences socio-économiques qui, bien que moins prononcées que dans d'autres provinces, existent. Les seuls qui ne peuvent trouver leur compte dans cette voie, sont les Péninsulaires récemment arrivés car leurs intérêts et leurs privilèges dépendent étroitement du maintien de la domination espagnole<sup>347</sup>. Sans surprise, ils compteront au nombre des premiers opposants aux nouvelles institutions dès 1811.

---

<sup>346</sup> Surnom donné à Buenos Aires, principal port de la région. Le terme *porteño* désigne l'habitant du *puerto* (port), c'est-à-dire de Buenos Aires.

<sup>347</sup> Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 572.



## DEUXIÈME PARTIE : LE DISCOURS, ARME DE CONSOLIDATION DE L'INDÉPENDANCE ET D'ÉMERGENCE DE LA NATION

L'invasion napoléonienne de la péninsule ibérique en 1807, suivie en 1808 par l'abdication consécutive de Charles IV et Ferdinand VII au profit de l'empereur français, marque un tournant majeur dans l'histoire de l'empire espagnol. Alors que dans la métropole la résistance au régime de Joseph Bonaparte, imposé par son frère, s'organise, les Espagnols d'Amérique jurent, les uns après les autres, fidélité au roi Ferdinand VII retenu en France. Toutefois des dissensions se font jour entre Espagnols des deux côtés de l'Atlantique. Des questions légales autour de la représentation de chacun dans les instances qui s'opposent aux Français et, également, au sujet de la question du pouvoir au sein de l'empire, en sont à l'origine.

Dans la vice-royauté du Río de la Plata, la situation reste relativement stable dans un premier temps. Cependant, en mai 1810, la crise éclate à Buenos Aires entre tenants du statu quo et partisans d'une interprétation légale qui affirme que, dans le cas où le roi légitime n'est plus en mesure pour une raison ou une autre d'exercer le pouvoir, celui-ci revient aux différents peuples de l'empire, qui le lui avaient délégués précédemment. A leurs yeux, les autorités vice-royales ne sont, dès lors, plus légitimes puisque le roi est empêché. Ils déposent donc le vice-roi et prennent le pouvoir. Toutefois, dans certaines provinces de la vice-royauté, les autorités locales s'opposent et rejettent la volonté hégémonique de Buenos Aires au nom de la légalité et du respect des autorités royales. C'est le cas notamment dans les provinces les plus excentrées, comme le Haut-Pérou, la *Banda Oriental* et le Paraguay. De plus, si l'on s'en tient à la théorie des nouveaux maîtres de Buenos Aires, ont-ils le droit de décider pour d'autres peuples ? C'est sur ces bases que, très rapidement, la situation va évoluer dans la vice-royauté de la Plata et dégénérer en une longue guerre civile entre défenseurs d'un pouvoir central résidant à Buenos Aires et adeptes d'un pouvoir de type fédéraliste.

Le Paraguay, néanmoins, va suivre un tout autre chemin. Après avoir repoussé une expédition en provenance de Buenos Aires qui prétendait renverser le gouverneur espagnol de la province et alors que ce dernier envisageait de répondre favorablement aux offres



portugaises et de placer le Paraguay sous leur protection, les habitants de la province vont choisir une troisième voie. La révolution des 14 et 15 mai 1811 à Asunción, qui voit la prise de pouvoir des *criollos*, marque le début de l'indépendance de la province qui, en octobre 1813, proclamera la république. Ce processus, dès le départ, se fait sous l'égide du Dr. Francia et avec le consentement et l'appui de la majorité de la population.

Immédiatement plusieurs questions se posent : pourquoi le Paraguay choisit-il de devenir indépendant ? Qui est le Dr. Francia ? Comment arrive-t-il au pouvoir ? Pourquoi parvient-il à le conserver et à l'accentuer ? En quoi consistent, exactement, sa politique et son dessein pour le Paraguay ? Sur quelles forces s'appuie-t-il ? C'est à ces interrogations que nous nous proposons de répondre dans cette partie de notre travail.

Au premier abord, le cas du Dr. Francia apparaît atypique, en cela qu'il n'est point militaire comme la plupart des grands hommes de l'indépendance latino-américaine. Il ne peut compter que sur sa réputation de lettré intègre, mais c'est un fin politique. Surtout, il est le seul parmi les dirigeants de la révolution à avoir une idée claire et précise du destin politique qu'il entend donner à son pays. Le Paraguay doit être indépendant de l'Espagne, bien sûr, mais surtout de Buenos Aires et de toute autre entité politique qui aurait des velléités de l'intégrer dans une autre structure. D'emblée, il nous faut préciser que si le Dr. Francia gouverne en solitaire durant la plus grande partie de son mandat, son pouvoir repose, au début au moins, sur le consentement de la population exprimé lors de trois congrès successifs. De plus, lorsqu'il quitte le gouvernement pendant près d'un an fin 1811, ses collègues de la junte ne s'éloignent en rien de son précepte politique principal, à savoir conserver l'indépendance du pays, et ce dans un contexte très difficile alors que Buenos Aires exerce une forte pression pour que le Paraguay réintègre son giron. Ceci indique, il nous semble, que le Dr. Francia n'est que l'interprète d'un mouvement bien plus profond. Toutefois, ce mouvement n'a aucun caractère nationaliste déclaré. On peut même se poser la question de savoir si la majorité des Paraguayens sait exactement ce que représente et signifie l'indépendance du pays. A notre avis, la réponse est certainement négative. Pourtant le projet politique du Dr. Francia ne paraît pas aller à l'encontre de la volonté de ses concitoyens. Au contraire, nous sommes d'avis qu'il n'est que le prolongement logique des 300 ans de colonisation qui précèdent et que c'est une des raisons pour lesquelles les Paraguayens vont y adhérer.

Ce qui est intéressant dans le cas qui nous occupe, c'est de voir comment le Dr. Francia va s'y prendre pour arriver à ses fins, à savoir consolider l'indépendance de son pays

et promouvoir l'attachement de la population envers les institutions républicaines tout juste créées. Contrairement à d'autres modèles développés ailleurs, il n'a recours ni à la presse, ni à de grandes cérémonies publiques, ni à des campagnes militaires pour forger un sentiment nationaliste naissant. Il va tout simplement utiliser sa meilleure arme, son discours. Pour cela, nous le verrons, il dispose d'un avantage. Personne, à l'intérieur du pays, n'est en mesure de concurrencer sa parole et de proposer un discours autre.

Nous allons voir que son discours repose sur trois axes principaux. Le premier, où il fait appel à la mémoire du passé colonial, lui permet d'établir une connection aisée avec ses concitoyens. Le deuxième, qui s'appuie sur une opposition entre un présent synonyme de liberté et un passé symbole d'oppression, lui donne l'opportunité de valoriser les nouvelles institutions en place et son œuvre en général, par un discours à caractère pédagogique. Enfin, de manière répétée et continue, il s'attache à promouvoir sans répit les valeurs de patrie et de patriotisme, par l'exemple qu'il donne et par le biais de son discours.

L'autre aspect sur lequel nous souhaitons nous étendre, concerne les moyens de diffusion de ce discours. Le dictateur a à sa disposition certains outils, tels les avis à la population, les décrets et les ordonnances, mais ils sont somme toute réduits. Il s'appuie principalement sur une correspondance soutenue avec ses fonctionnaires et ses commandants militaires qu'ils forment et qui lui servent de relais auprès de la population. Enfin, les principales institutions du pays lui donnent l'opportunité de véhiculer son message vers le plus grand nombre. L'armée, qu'il choisit car il la sait garante de l'indépendance du pays et de la perpétuation de son régime, est une de ses cibles privilégiées. Sans cesse dans ses courriers aux militaires, il met en avant les valeurs d'indépendance, de patrie et patriotisme. Le système éducatif est un autre moyen d'atteindre les générations masculines du futur. Enfin, l'Eglise qu'il parvient à inféoder totalement au régime, lui sert de vecteur puissant pour diffuser ses idées auprès de la population. Nous verrons donc en détails ces différents aspects, tant en ce qui concerne la teneur des messages produits par le Dr. Francia que les moyens qu'il emploie pour les propager.

**Les frontières du Paraguay en 1811, d'après l'*uti possidetis***



Jan M. G., KLEINPENNING *Paraguay 1515-1870. A Thematic Geography of its Development*. Iberoamericana/Vervuert, Madrid/Franckfurt, 2003, vol. 1, p. 92

# CHAPITRE 3 : LE PARAGUAY, DE PROVINCE COLONIALE À RÉPUBLIQUE (1810-1813)

## 1. Contexte en 1811

### A. L'invasion napoléonienne de la Péninsule ibérique et son onde de choc dans la vice-royauté du Río de la Plata

Pour la plupart des provinces de l'empire espagnol d'Amérique, le processus d'émancipation qui débute en 1810 va s'avérer long et ardu. La situation dans chaque région du continent va évoluer au gré des affrontements locaux entre partisans et adversaires de l'indépendance, mais aussi des aléas dans la Péninsule et des rapports de force sur la scène européenne. Certaines zones vont connaître des combats acharnés quand d'autres seront partiellement ou totalement épargnées. Dans le dernier cas de figure, on trouve le Paraguay où, à aucun moment, l'Espagne ne fera peser une sérieuse menace militaire. Si les circonstances sont partout différentes – nous avons pu démontrer en quoi le Paraguay se démarquait des autres provinces de par son vécu colonial – l'origine du mouvement est à chercher dans les troubles qui agitent la Péninsule ibérique depuis 1807. En effet, nous l'avons déjà dit, les particularismes paraguayens ne sauraient à eux seuls expliquer la rapide émancipation acquise par la province. Il en va de même à l'échelle du continent. L'invasion du Portugal par les troupes napoléoniennes suivie, quelques mois plus tard, par l'occupation de Madrid et l'abdication de Charles IV et de son fils Ferdinand VII sous la menace française, provoque un séisme et l'effondrement des bases sur lesquelles repose l'empire espagnol, traditionnellement uni autour de la figure du roi<sup>348</sup>.

Dans la Péninsule où stationnent des troupes françaises, les villes refusent l'autorité de Joseph Bonaparte imposé par son frère, car jugé illégitime, et renouvellent leur allégeance à Ferdinand VII. La conception du pacte entre le souverain et le peuple qui lui a délégué son pouvoir selon les théories scolastiques<sup>349</sup> et du droit naturel des gens alors en vogue, prévaut

---

<sup>348</sup> Voir François-Xavier GUERRA, « Lógicas y ritmos de las revoluciones hispánicas. » *Las revoluciones hispánicas: Independencias americanas y liberalismo español*, Madrid, Editorial Complutense, 1995, p. 18 et suivantes.

<sup>349</sup> Courant de pensée philosophique qui naît au Moyen Âge et qui cherche à réconcilier théologie chrétienne et philosophie grecque.

également en Amérique<sup>350</sup>. Le roi absent ou empêché, le peuple, à travers les institutions municipales qui le représentent, se réapproprie le pouvoir jusqu'alors délégué<sup>351</sup>. Si ce système s'applique sans difficulté dans la Péninsule où une multitude de *juntas*<sup>352</sup> surgissent et fédèrent leur action au sein de la *Junta Suprema Central*<sup>353</sup>, les autorités coloniales s'y opposent en Amérique où la menace française ne se fait pas réellement sentir. Cette question renvoie toutefois aux fondements de l'empire espagnol et à celle de la représentativité et de l'égalité en son sein entre métropole et Amérique. En théorie, les possessions d'outre-mer sont des royaumes et non des colonies stricto sensu. Pourtant l'égalité en matière de représentation semble poser problème en métropole. Là réside le point d'achoppement. La *Junta Central* est bien consciente de l'importance du soutien des territoires américains dans la lutte contre l'envahisseur français. Elle les invite en janvier 1809 à envoyer leurs représentants auprès d'elle pour coordonner leurs efforts et entendre leur voix<sup>354</sup>. Néanmoins, elle en limite le nombre. Quand chaque province espagnole peut élire deux représentants, l'Amérique, dans son ensemble, n'est représentée que par neuf délégués. La dissymétrie est évidente. Dans la même veine, Guerra ajoute que :

*Cuando un año después se convoquen las elecciones a las Cortes extraordinarias se manifestará una desigualdad aún mayor, puesto que se prevén 30 diputados para representar a América frente a alrededor de 250 para la España peninsular. Esta desigualdad será una de las causas fundamentales del rechazo del recién formado Consejo de Regencia y de la constitución de juntas autónomas en América...*<sup>355</sup>

<sup>350</sup> Selon Victor Frankl qui cite Guillermo Furlong, « *la realeza ha sido constituida a modo de pacto, por el que el pueblo ha transferido la potestad, inherente a la comunidad en cuanto tal [...] El pueblo... puede, y hasta debe, considerarse libre de todo compromiso en caso de que el rey falte a su deber o que desaparezca sin dejar legítimo sucesor.* » Victor FRANKL. « El jusnaturalismo tomista de Fray Francisco de Vitoria como fuente del plan de confederación hispanoamericana del Dr. José Gaspar de Francia. » *Revista de Historia de América*. México, Pan American Institute of Geography and History, n° 37-38, Jan.-Déc. 1954, p. 165.

<sup>351</sup> « *Les juntas hispano-américaines utilisèrent la même terminologie que les juntas espagnoles et les penseurs de la scolastique et, eux aussi, avaient un lien avec l'institution du cabildo. Fidèles à l'esprit espagnol, le cabildo prit le pouvoir et, à la première opportunité, déposa vice-rois et gouverneurs en tant que représentants d'une autorité désormais inexistante [...]. L'usurpation napoléonienne du trône espagnol offrit une opportunité importante pour l'application de la théorie scolastique, dans la mesure où l'autorité donnée par dieu au monarque légitime avec le consentement du peuple par le biais d'un vrai contrat, était maintenant caduque. En fait, à chaque fois que le monarque légitime disparaît sans laisser d'héritier légitime et que le trône est usurpé – tyrannus ab origine – le peuple n'a pas d'autre option ; il doit agir pour récupérer cette même autorité qui avait été donnée auparavant au monarque légitime.* » O. Carlos SLOETZER. *The Scholastic Roots of the Spanish American Revolution*. New York: Fordham University Press, 1979, p. 162 et 167. NT.

<sup>352</sup> Institution gouvernementale provisoire locale ou nationale qui surgit d'une situation exceptionnelle, en l'occurrence, pour remédier à la vacance du pouvoir royal et à la confusion qui en résulte.

<sup>353</sup> Organisme formé par des représentants des *juntas* provinciales pendant l'occupation française de la Péninsule à partir de 1808 et qui assume le pouvoir exécutif et législatif en l'absence de Ferdinand VII.

<sup>354</sup> « *Considerando que los vastos y preciosos dominios que España posee en las Indias no son propiamente colonias o factorías como las de otras naciones, sino una parte esencial e integrante de la monarquía española [...], se ha servido S. M. declarar [...] que los reinos provincia e islas que forman los referidos dominios deben tener representación nacional inmediata a su real personal y constituir parte de la Junta Central [...] por medio de sus correspondientes diputados.* » Jaime E. RODRÍGUEZ O. *La independencia de la América española*. México, Fondo de Cultura Económica, 1996, p. 83.

<sup>355</sup> François-Xavier GUERRA. *Op.cit.*, p. 28.

Toutefois, de nouveau, ce sont les péripéties militaires survenues en métropole qui vont accélérer le cours des événements. L'avancée des troupes françaises en Andalousie oblige, début 1810, ce qui reste de la *Junta Central* à se réfugier à Cadix où elle prononce sa dissolution après avoir lancé un appel à la réunion de *Cortes Generales*<sup>356</sup>. Un Conseil de Régence est formé mais Guerra note que presque partout en Amérique du Sud se constituent, à l'annonce des dernières péripéties en provenance de la Péninsule, des juntas dont la plupart s'empressent de ne pas reconnaître les nouvelles autorités de Cadix<sup>357</sup>. Beaucoup considèrent que ce Conseil ne représente que lui-même et qu'il est sous l'emprise de la communauté marchande de la ville. La justification avancée est la même que celle dont se sont prévaluées les juntas métropolitaines en 1808, à savoir la conservation et la préservation de la souveraineté en défense des droits de Ferdinand VII. Chiaramonte décrit de la manière suivante le processus :

*Los súbditos americanos de la corona de Castilla, acéfala de la monarquía por la prisión del rey, deciden reasumir la soberanía. Es decir legitiman su apropiación del poder formulándola como ejercicio de esa soberanía que habrían delegado, según la figura del pactum subjectionis, en el monarca. Caducadas así las autoridades españolas en América, la soberanía deberá ejercerse mediante la erección de un nuevo poder, cuya calidad política y extensión territorial serán motivo de inmediata disputa.*

*[...] Quienes han reasumido la soberanía y quienes la ejercitan en busca de la institución de un nuevo poder, son los pueblos, esto es, las ciudades, cuyos órganos de gestión, los Cabildos, pasan de inmediato a convertirse en órganos representativos del nuevo soberano, transformación preparada por la figura del cabildo abierto surgida en los últimos años del régimen colonial. La necesidad de conciliar las soberanías de todos los pueblos de un Virreinato, lleva de inmediato, a la constitución de Juntas, al estilo español de esos años*<sup>358</sup>.

Ce modèle est celui que l'on retrouve dans la vice-royauté du Río de la Plata. Le problème qui se pose dès lors est celui de la représentativité de la junta qui se constitue à Buenos Aires suite à la Révolution de Mai (*Revolución de Mayo*) 1810<sup>359</sup>. Doit-elle ou est-elle autorisée à parler au nom de tous les ressortissants de la vice-royauté ? Si l'on se réfère au raisonnement avancé quelques mois plus tard par Mariano Moreno, secrétaire de la Junta de Gouvernement Provisoire de Buenos Aires, pour justifier la non-reconnaissance des

<sup>356</sup> Assemblée constituante réunie à partir de 1810 jusqu'à sa dissolution en 1814. Elle siège la plupart du temps à Cadix. Elle promulgue en 1812 une constitution de type libéral bâtie autour du concept de monarchie constitutionnelle.

<sup>357</sup> Il est intéressant de noter qu'Asunción est une des rares villes d'importance à ne pas suivre le mouvement immédiatement. Nous y reviendrons plus avant.

<sup>358</sup> José Carlos CHIARAMONTE. « ¿Provincias o estados?: Los orígenes del federalismo rioplatense. » *Las revoluciones hispánicas: Independencias americanas y liberalismo español*. Madrid, Editorial Complutense, 1995, p. 170.

<sup>359</sup> Révolution qui aboutit, le 25 mai 1810 à Buenos Aires, au renversement du vice-roi du Río de la Plata et à son remplacement par une junta de gouvernement local.

nouvelles autorités espagnoles, la réponse est négative. En décembre 1810, il écrit : « *disueltos los vínculos que ligaban a los pueblos con el Monarca, cada provincia era dueña de sí misma, por cuanto el pacto social no establecía relaciones entre ellas directamente, sino entre el Rey y los pueblos*<sup>360</sup>. » Il précise que songer à une Amérique espagnole unie en un seul Etat révèle de la chimère, une idée irréalisable dans la pratique. Même le modèle fédéral suisse, malgré toutes les vertus qu'il lui reconnaît, lui semble difficile à mettre en place à l'échelle du continent. Il prône donc le système suivant pour l'Amérique espagnole :

*Pueden pues las provincias obrar por sí solas su constitucion y arreglo, deben hacerlo, porque la naturaleza misma les ha prefixado esta conducta, en las producciones y límites de sus respectivos territorios [...]. Yo deseára, que las provincias reduciéndose á los límites, que hasta ahora han tenido formasen separadamente la constitucion conveniente á la felicidad de cada una; que llevasen siempre la justa máxîma de auxiliarse y socorrerse mutuamente*<sup>361</sup>.

Toutefois, en mai 1810, pour la plupart des dirigeants de la révolution *porteña*, ce principe ne semble pas devoir s'appliquer aux relations qu'ils souhaitent établir avec les provinces de l'ex-vice-royauté. Buenos Aires est le centre de la révolution en marche. A leurs yeux elle doit également demeurer celui de la nouvelle entité qui en sortira. Le maintien de la domination et prééminence *porteña* sur l'ancienne vice-royauté est toujours d'actualité. Dès le 26 mai 1810, au lendemain de la *Revolución de Mayo*, des invitations sont lancées en direction des provinces pour qu'elles élisent leurs représentants auprès de la junte de gouvernement de la capitale et en reconnaissent l'autorité. Cependant, afin de s'assurer de l'accomplissement de cet objectif, Buenos Aires prévoit rapidement l'envoi de corps expéditionnaires destinés à convaincre les récalcitrants au nouvel ordre, par la force si nécessaire. Mariano Moreno reconnaît que les agissements des autorités de Buenos Aires sont allés à l'encontre des principes défendus, mais il les met sur le compte de l'urgence du moment et explique qu'il n'a jamais été dans les intentions des hommes de la capitale de s'arroger, de façon permanente, le pouvoir décisionnaire :

*Buenos Ayres no debio erigir por sí sola una autoridad, extensiva á pueblos que no habian concurrido con su sufragio á su instalacion. El inminente peligro de la demora, y la urgencia con que la naturaleza excita á los hombres, á executar cada uno por su parte, lo que debe ser obra simultanea de todos, legitimaron la formacion de un gobierno, que exerciese los derechos, que improvisamente habian devuelto á el pueblo, y que era preciso depositar prontamente, para precaver los horrores de la confusion y la anarquia; pero este pueblo, siempre grande, siempre generoso, siempre justo en sus resoluciones, no quiso usurpar á la mas pequeña aldea la parte*

---

<sup>360</sup> *Gazeta de Buenos Ayres*, n° 27, 6 décembre 1810.

<http://www.archive.org/stream/gazetadebuenosay12061810ram#page/n1/mode/2up> (lien vérifié le 8 mars 2018)

<sup>361</sup> *Gazeta de Buenos Ayres*. *Ibid.*

*que debia tener en la ereccion del nuevo gobierno; no se prevaleo del ascendiente que las relaciones de la capital proporcionan sobre las provincias; y estableciendo la Junta, le impuso la calidad de provisoria, limitando su duracion hasta la celebracion del congreso*<sup>362</sup>.

Dans un contexte incertain où l'administration coloniale espagnole est toujours en place partout ailleurs dans la vice-royauté, cette perspective peut se comprendre. Cependant, elle révèle également un état d'esprit très répandu parmi l'élite dirigeante de la capitale, même si souvent tu : la préservation de l'unité territoriale de l'ancienne vice-royauté doit se faire sous le contrôle et pour le bénéfice de Buenos Aires. Les congrès à venir, malgré les affirmations de Moreno, démontreront la prééminence et l'imposition des vues de Buenos Aires sur celles des provinces de l'intérieur<sup>363</sup>.

Du point de vue paraguayen, comme d'ailleurs pour les autres ressortissants de l'empire espagnol d'Amérique à partir du coup de force napoléonien, la question de fond sur laquelle se prononcer est, bien sûr, celle de la nature du lien unissant la province à la mère patrie. Cependant, après la *Revolución de Mayo*, cette problématique apparaît davantage théorique, car rapidement dépassée. Dans la pratique, ce qui va réellement importer, c'est le positionnement politique vis-à-vis de Buenos Aires. Les relations avec la cité portuaire, très souvent conflictuelles, vont commander et influencer l'avenir du Paraguay. Asunción va se déterminer en fonction et, la plupart du temps, en opposition à la posture de Buenos Aires. La raison en est simple : la véritable menace pesant sur les aspirations des partisans de l'indépendance du Paraguay sera principalement le fait des autres provinces de l'ancienne vice-royauté, en particulier de la plus puissante d'entre elles, Buenos Aires.

## **B. De la révolution de mai 1810 à Buenos Aires à celle de mai 1811 à Asunción**

### **1) Premiers échanges entre les deux capitales**

L'année qui va de mai 1810 à mai 1811 est particulière quant aux relations bilatérales entre Buenos Aires et Asunción. D'un côté nous avons une cité qui, sans toutefois l'affirmer haut et fort, rejette de facto l'autorité d'un pouvoir colonial en difficulté dans la métropole et,

---

<sup>362</sup> *Gazeta extraordinaria de Buenos Ayres*, 13 novembre 1810.

<http://www.archive.org/stream/gazetadebuenosay11131810ram#page/n1/mode/2up> (lien vérifié le 8 mars 2018)

<sup>363</sup> La non-acceptation des députés de la *Banda Oriental* lors du congrès de 1813, parce que défendant les thèses soutenues par José Gervasio Artigas contre le pouvoir central de Buenos Aires, en est un des exemples les plus flagrants.



de l'autre, une province qui, derrière son gouverneur et son *cabildo*, fait acte d'allégeance à ce même pouvoir. Il n'est donc pas surprenant qu'à cet instant les deux villes poursuivent des objectifs divergents. Pour Buenos Aires, il s'agit de convaincre les provinces de rejoindre le mouvement qu'elle a déclenché et d'accepter les nouvelles autorités en place. Les hommes de Mai 1810 sont conscients que sans cet appui ils ne peuvent résister longtemps à un retour du régime précédent. Le ralliement des provinces du Haut-Pérou, de la *Banda Oriental* et du Paraguay est vital pour les finances et la défense de Buenos Aires. Le Haut-Pérou fournit l'argent, le Paraguay des hommes le cas échéant, comme lors des invasions britanniques de 1806 et 1807, et le commerce de la *yerba* et du tabac pèse d'un poids non négligeable<sup>364</sup>. Enfin, Montevideo commande l'entrée de l'estuaire du Río de la Plata et son commerce actif est aussi source de préoccupation pour Buenos Aires.

Du point de vue d'Asunción, étroitement contrôlée par les autorités royalistes, il importe de résister à l'influence « séditeuse » des *porteños* et du parti qui défend ces idées dans la province. Si l'enjeu semble clair et les forces en présence bien définies, en réalité, il s'agit d'un jeu de dupes car le pouvoir, au Paraguay, n'est l'apanage d'aucun de ces deux camps malgré ce que les apparences paraissent indiquer durant ces quelques mois. Les deux partis sont conscients que le ralliement ou la fidélité des *españoles americanos* du Paraguay sont la clé de la victoire d'une faction sur l'autre et chacun cherche à les gagner à sa cause. Ce qui est surprenant toutefois, c'est qu'aucun de ces deux protagonistes ne semble envisager une troisième voie de sortie du conflit, à savoir que ces *españoles americanos* de la province conquièrent le pouvoir pour leur propres fins et fassent du Paraguay une entité indépendante de l'Espagne comme de Buenos Aires.

En effet, cette lutte qui s'engage en mai 1810 peut aussi se concevoir comme le premier épisode de l'opposition durant la nouvelle ère qui s'ouvre entre colons paraguayens et ceux des provinces du sud, de Buenos Aires en particulier. Si le gouverneur Velasco et le *cabildo* d'Asunción défendent haut et fort la bannière du pouvoir espagnol vacillant, en termes de nombre et de force, sans l'appui et l'apport des colons, ils ne sont rien. Ce sont bien ces derniers qui vont fournir les contingents qui s'opposeront aux armes de Buenos Aires au cours de l'année à venir. D'autre part, le conflit qui se fait jour met en exergue non seulement la volonté d'hégémonie de Buenos Aires sur la région, mais également nombre de

---

<sup>364</sup> Pastore remarque que « *Buenos Aires envoya des forces expéditionnaires au Paraguay et dans le Haut-Pérou pour soumettre les forces loyalistes et préserver l'unité de la vice-royauté du Río de la Plata sous sa direction. Ces expéditions ont également pu être lancées pour des impératifs économiques, notamment pour maintenir les rentrées financières fournies par la structure des finances publique de la fin de la période coloniale.* » Mario PASTORE. *Op. cit.* p. 551-552. NT.

tactiques qu'elle emploiera par la suite pour mettre au pas les gouvernements provinciaux récalcitrants, à savoir une alternance entre diplomatie, pression économique ou militaire, tentatives de déstabilisation politique, blocus, etc.

Dans un premier temps, le contexte incertain du moment oblige Buenos Aires comme Asunción à agir avec prudence. Pour que leur révolution triomphe, les *porteños* ont besoin de l'appui des provinces de l'intérieur. Ils recherchent leur union sans exiger la subordination. C'est le sens de la circulaire qu'ils adressent à ces dernières afin que chacune envoie ses députés à Buenos Aires en vue de la réunion d'un congrès devant déterminer la marche à suivre, comme de celle envoyée quelques jours plus tard par le *cabildo* de la ville<sup>365</sup>. La question de la direction des opérations n'est pas encore clairement discutée, néanmoins, l'invitation est lancée au nom de la *Junta de las Provincias del Río de la Plata*<sup>366</sup>. En soi, ce titre assoit la prééminence de la capitale dont les nouveaux dirigeants s'arrogent le droit de parler au nom de toutes les provinces. Ainsi donc, dès le premier contact officiel entre Buenos Aires et son intérieur, est posée la question de la suprématie et de la forme d'organisation à venir, même si cela se fait de manière indirecte<sup>367</sup>.

Afin d'informer la province du Paraguay des événements survenus en mai, la junte de Buenos Aires charge le colonel José Espínola y Peña, natif du Paraguay, de mener à bien cette mission. De l'avis de tous ceux qui s'intéressent à cette période, le choix ne pouvait s'avérer moins judicieux. L'homme jouit d'une mauvaise réputation parmi ses *paisanos* pour avoir été le fidèle homme de main du gouverneur Ribera quelques années auparavant et pour ses manières violentes. Dès son arrivée au Paraguay, ses agissements provoquent méfiance et hostilité. Velasco conscient du caractère de la révolution de Buenos Aires et prévenu par le vice-roi déposé Cisneros, s'empresse d'ordonner l'éloignement d'Espínola dans le nord de la province. Celui-ci choisit alors de désobéir et de s'enfuir en direction de Buenos Aires. Cette mission avortée établit un préalable néfaste entre les autorités nouvellement constituées à Buenos Aires et le Paraguay. Lors du passage d'Espínola à Asunción, fin juin, le bruit a couru qu'une expédition serait organisée et que les Paraguayens devraient aller combattre dans le Río de la Plata pour soutenir le gouvernement de la capitale. Qu'Espínola en soit

---

<sup>365</sup> « *Este es el Gobierno que se ha erigido provisionalmente hasta la reunión de los Diputados de todas las provincias. El Pueblo de Buenos-Ayres no pretende usurpar los derechos de los demás del Virreynato, pretende sí, sostenerlos contra los usurpadores. Conoce que la unión recíproca de todas las Provincias es el único medio de su conservación...* » Julio César CHAVES. *Historia de las relaciones entre Buenos-Ayres y el Paraguay. 1810-1813*. Buenos Aires, Nizza, 1959, p. 23-24.

<sup>366</sup> Julio César CHAVES. *Ibid.* p. 20.

<sup>367</sup> Chaves juge qu'il ne pouvait en être autrement : « *Por la fuerza de las circunstancias, por un imperativo político, la revolución de mayo tenía que ser centralista al nacer, y enfrentar a las partes del virreinato, a las ciudades del interior.* » Julio César CHAVES. *Ibid.* p. 19.

réellement l'auteur ou qu'au contraire la rumeur ait été propagée par le parti espagnol, cela importe peu. Ce qui compte c'est l'alarme provoquée par cette nouvelle dont Velasco tire immédiatement bénéfice en affirmant que si une telle mesure devait être prise, il serait celui qui en déciderait et en prendrait le commandement. Le gouverneur a bien conscience de l'attachement des Paraguayens à leur territoire et qu'ils ne souhaitent pas combattre pour Buenos Aires ou quiconque à l'extérieur de celui-ci. S'ils l'ont fait et se sont illustrés lors des invasions anglaises quelques années auparavant, la mobilisation n'avait pas été aisée et les pertes humaines furent lourdes. C'est un argument de poids qui porte auprès des colons paraguayens, le parti espagnol en est parfaitement conscient<sup>368</sup>. C'est la raison pour laquelle il l'agite à nouveau quelques mois plus tard par le biais d'une proclamation adressée aux habitants de la province :

*Si obedeciéramos a la Junta de Buenos Aires, tendríais que ir a combatir en su defensa, y después sufriríais el castigo de vuestra infidencia: Pues cuanto mejor será poder luchar por el propio país y por los Derechos de nuestro legítimo monarca: Esta resolución no solo es mas generosa sino la más conforme a vuestro honor y patriotismo<sup>369</sup>.*

Clairement, ici, Velasco et le *cabildo* font appel, au-delà du sentiment de fidélité envers le monarque, à la fibre « provincialiste » et à l'attachement à la terre des colons de la province.

L'hiver 1810 est une période de tractations entre les deux métropoles, chacune affirmant sa différence, sans pour autant défier ouvertement l'autre. A Asunción, la réunion d'un congrès général de la province en juillet à l'instigation du gouverneur Velasco, est l'occasion pour le pouvoir espagnol de défendre et de reconnaître les droits du Conseil de régence constitué en Espagne. Par mesure de prudence, on jure de « *guardar armoniosa correspondencia y fraternal amistad con la Junta provisional de Buenos Aires* » mais sans lui reconnaître une quelconque supériorité<sup>370</sup>. Plus qu'au Congrès Général de la province, cette assemblée ressemble davantage à une sorte de *cabildo abierto* d'environ 200 participants provenant pour la plupart d'Asunción. L'expression de toute opposition y est cadenassée et seule la voie du très « espagnol » *cabildo* de la ville s'y fait entendre. Les partisans d'un

---

<sup>368</sup> Pastore note que : « *Beaucoup de ces officiers et de ces miliciens [ceux qui vont repousser les forces de Buenos Aires commandées par Belgrano à Paraguari et Tacuari début 1811] avaient participé à la défense de Montevideo et Buenos Aires [en 1806 et 1807], et subi de lourdes pertes. Selon certaines estimations, elles avaient pu s'élever jusqu'à 70 %. Ils étaient donc naturellement préoccupés par les rapports qui affirmaient que le but réel des forces de Buenos Aires était de recruter en vue de la campagne de Bolivie.* » Mario PASTORE. *Op. cit.* p. 552. NT.

<sup>369</sup> Proclamation du gouvernement et du *Cabildo* d'Asunción du 11 septembre 1810. Julio César CHAVES. *Op. cit.* p. 55. Voir également Ana María Díaz. *Op. cit.* p. 268.

<sup>370</sup> Julio César CHAVES. *Ibid.* p. 40.

éventuel rapprochement avec Buenos Aires et ceux souhaitant défendre une position intermédiaire n'ont pas l'occasion de s'exprimer en son sein. Somellera, *letrado asesor*<sup>371</sup> du gouverneur Velasco mais adepte d'une alliance avec Buenos Aires, rapporte qu'une des voix discordantes du moment s'avère être celle de Francia qui aurait déclaré que le pouvoir espagnol n'était plus<sup>372</sup>. Quoi qu'il en soit, durant la période allant de mai 1810 à mai 1811, le Paraguay est sous l'emprise de la volonté politique du *cabildo* qui domine les débats et repousse farouchement toute tentative de conciliation avec Buenos Aires. En cela il est appuyé et encouragé par les autorités espagnoles du Haut-Pérou et celles de Montevideo.

De son côté Buenos Aires ne reste pas inactif et utilise ses relais au Paraguay pour propager ses idées, principalement Somellera et le commerçant José de María qui parcourt la province pour son négoce. Les tentatives de conciliation avec le pouvoir espagnol d'Asunción ne rencontrant pas d'écho favorable malgré les échanges de correspondance, des méthodes de coercition sont envisagées. Le délégué dans les Missions, Tomás Rocamora, qui s'est rapidement rallié aux nouvelles autorités en place à Buenos Aires, tente de convaincre celles-ci du danger que représenterait la jonction des forces de Montevideo et d'Asunción, s'il venait à être attaqué par des troupes fidèles au pouvoir colonial. Il sollicite l'assistance de la capitale. En août, Buenos Aires décide de soumettre le Paraguay à un blocus et de couper ses communications avec Montevideo, espérant ainsi arriver à ses fins. Les résultats escomptés ne sont pas au rendez-vous puisque les Paraguayens forcent ce dernier et s'emparent provisoirement de Corrientes. Ce fait est en soi important car le blocus, aisé à mettre en place, est et sera une des armes de prédilection de Buenos Aires comme des caudillos<sup>373</sup> des provinces du *Litoral* pour tenter de faire plier Asunción à l'avenir. La junte de gouvernement de Buenos Aires n'en reste pas là et prend d'autres mesures de rétorsion à l'égard d'Asunción. Elle ordonne à son délégué Rocamora de séparer les Missions de la juridiction du Paraguay et décide, à la mi-septembre de ne plus accepter le tabac paraguayen. Ce sont là deux dispositions fortes touchant deux domaines bien distincts. Néanmoins, comme pour le blocus, elles sont symptomatiques de tactiques qui seront répétées par la suite. L'arme commerciale comme la dispute sur la souveraineté de la zone des Missions ne vont pas s'estomper avec l'élimination du pouvoir royaliste dans la région.

---

<sup>371</sup> Poste de premier conseiller auprès du gouverneur, généralement en charge des matières légales, du secrétariat et d'autres affaires courantes.

<sup>372</sup> « *En una reunión provocada por Velasco el año anterior – creo que fue el 24 de junio (1810) – le había oído (a Francia) opinar y sostener que había caducado el poder español.* » Pedro SOMELLERA. « *Notas del Doctor Don Pedro Somellera a la introducción que ha puesto el Doctor Rengger a su ensayo histórico sobre la revolución del Paraguay (escritas el 14 de septiembre de 1841).* » *Documentos del Archivo de Belgrano*. Buenos Aires, Museo Mitre, 1914, tome 3, p. 325.

<https://archive.org/stream/documentosdelarc03muse#page/324/mode/2up>

<sup>373</sup> Chef militaire qui a pris le pouvoir.

## 2) L'expédition Belgrano et les prétentions portugaises

En septembre 1810, influencée par les dires d'Espínola sur la force supposée du parti *porteño* au Paraguay et par les nouvelles transmises par Rocamora depuis les Missions, Buenos Aires décide d'étendre le champ d'action de la mission confiée à Manuel Belgrano, membre de la junte de gouvernement. Initialement destinée à libérer la *Banda Oriental* du pouvoir espagnol, cette expédition militaire inclut dorénavant Santa Fe, Corrientes et le Paraguay comme objectifs<sup>374</sup>. Si le but principal demeure, clairement, la mise au pas de Montevideo, Belgrano se tourne rapidement vers le Paraguay qui semble, d'après les informations disponibles à Buenos Aires, une proie plus facile<sup>375</sup>. Au printemps, Belgrano confirme la mainmise de Buenos Aires sur les Missions qui, officiellement, étaient jusque-là sous la gouverne de Velasco. Le 18 décembre, il franchit le Paraná et entre, à proprement parler, en territoire paraguayen. Ce fait, une première depuis le début du mouvement d'émancipation à Buenos Aires, ne se répétera plus avant un demi-siècle, malgré les nombreuses tensions qui verront le jour entre les deux entités. L'évènement est donc historique. Il l'est d'autant plus que les déroulements à venir vont marquer un échec militaire pour les *porteños*, créant un précédent négatif qui servira, par la suite, à calmer et contenir les potentielles ardeurs des défenseurs de la solution militaire contre le Paraguay du Dr Francia. Cette défaite, conjuguée à celles enregistrées dans le Haut-Pérou et un peu plus tard dans la *Banda Oriental*, consacre également la dislocation de l'ancienne vice-royauté du Río de la Plata.

Si l'invasion *porteña* est un fiasco sur le plan militaire, elle est néanmoins riche d'enseignements et permet d'accélérer la chute du gouvernement espagnol d'Asunción. Belgrano, malgré les deux revers sur les champs de bataille de Paraguarí (19/01/1811) et de Tacuarí (8/03/1811), s'avère un redoutable négociateur. Il n'a de cesse de répéter à ses interlocuteurs paraguayens que son expédition ne vise qu'à libérer la province, pas à la subjuguier. Surtout, pendant six mois, il renouvelle ses promesses de libéralisation économique. Il s'engage, au nom de Buenos Aires, à éliminer toutes les entraves dont souffre le commerce paraguayen soumis aux désidérata du pouvoir colonial. Alors qu'il entame son retrait après la défaite de Tacuarí, il transmet au chef des troupes paraguayennes, Manuel Atanasio Cavañas, ses huit propositions dont la première est la plus significative :

---

<sup>374</sup> Pour plus de détails, voir Efraím CARDOZO. *Afinidades entre el Paraguay y la Banda Oriental en 1811*. Montevideo : s. n., 1963, p. 6-7.

<sup>375</sup> Pour le détail des instructions données à Belgrano, voir Julio César CHAVES. *Op. cit.* p. 65. Pour sa décision de faire du Paraguay son premier objectif, voir Efraím CARDOZO. *Afinidades...* p. 8.

*Habrá desde hoy, paz, unión, entera confianza, franco y liberal comercio de todos los frutos de la provincia, incluso el tabaco con las del Río de la Plata, y particularmente con la capital de Buenos Aires*<sup>376</sup>.

Il ne s'agit pas là de propositions en l'air. Les nouveaux dirigeants *porteños* ont bien compris l'intérêt et le poids de l'arme économique dans ces négociations. A peine un mois après la défaite de Paraguarí, on peut déjà lire à la une de la *Gaceta de Buenos Aires*, organe officiel de la Junte, une mesure prise par le gouvernement en date du 21 février 1811 :

*Orden de la Junta. Esta junta ha resuelto, que durante las presentes circunstancias se permita á todo género de personas sin excepcion, la introduccion y libre expendio del tabaco del Paraguay, con sola la obligacion de manifestarlo á su entrada al administrador de la real aduana, y de pagar el derecho de alcabala á razon del quatro por ciento [...]*<sup>377</sup>.

Il semble que ce soit là un argument essentiel qui ait fait pencher la balance et favorisé la mansuétude des Paraguayens victorieux à l'égard de l'armée défaite de Buenos Aires, en lui permettant de se retirer sans mal. Beaucoup d'auteurs s'attardent sur le sentiment de confraternité entre colons paraguayens et *platenses*<sup>378</sup>, un sentiment qui bien sûr n'est pas à écarter. Cependant la communauté d'intérêts économiques est une puissante motivation surtout que les principaux chefs de la milice paraguayenne, membres de l'oligarchie terrienne traditionnelle, sont d'importants producteurs de tabac, comme Cavañas<sup>379</sup>, et ont tout à gagner d'une libéralisation du commerce, notamment de celle de ce produit.

Si les colons paraguayens sont ceux qui négocient avec Belgrano, c'est que la direction des opérations militaires est dans leurs mains depuis le retrait du gouverneur Velasco du théâtre des opérations. Son attitude peu courageuse lors de la bataille de Paraguarí a terni son aura. Celle de la communauté péninsulaire d'Asunción, déjà peu en odeur de sainteté, a fini de la discréditer auprès des « vieux » Paraguayens. En effet, aux premières nouvelles alarmantes en provenance de Paraguarí, ils se sont précipités vers le port, prêts à s'embarquer avec leurs biens, avant que des nouvelles plus rassurantes ne les en dissuadent. Ce sont donc les milices de la province commandées par des officiers *criollos* qui

---

<sup>376</sup> Julio César CHAVES. *Ibid.* p. 93.

<sup>377</sup> *Gazeta de Buenos Ayres*, n° 39 du 7 mars 1811, p. 585.

<http://www.archive.org/stream/gazetadebue03071811ram#page/n2/mode/lup> (lien vérifié le 8 mars 2018)

<sup>378</sup> du Río de la Plata.

<sup>379</sup> « importante cultivador tabacalero », tel qu'il est décrit dans Marcela GONZÁLEZ de MARTÍNEZ. « El tabaco en la guerra económica contra Paraguay y Santa Fe. » *Tercer Congreso de Historia Argentina y Regional*. Santa Fe / Paraná (Argentine), Congreso de Historia Argentina y Regional, 1977, vol. 4, p. 331.

ont rétabli la situation sur le champ de bataille. Les habitants avaient déjà démontré, émerveillant en cela le gouverneur, leur capacité de mobilisation face à l'expédition de Belgrano<sup>380</sup>. Mais là où Velasco discerne au début un sentiment de fidélité exacerbé envers la cause royaliste, il faut davantage y voir un attachement à la défense du territoire de la province. Belgrano, lui-même, qui a pu constater qu'il n'avait reçu absolument aucun soutien de la population depuis son entrée dans la province, signale que « *mujeres, niños, ancianos, sacerdotes y todos aquellos llamado hijos del Paraguay, luchan con tanto entusiasmo por su patria*<sup>381</sup>. » Par ailleurs, des complots contre l'autorité royale, certes rapidement étouffés, ont vu le jour depuis quelques mois dans plusieurs localités à travers la province, signe d'une insatisfaction croissante de l'élément créole de la société<sup>382</sup>.

Le corps expéditionnaire envoyé par Buenos Aires pour secouer le joug espagnol au Paraguay n'a donc pas entièrement échoué. Si le ralliement des *criollos* de la province n'a pas été obtenu, le pouvoir espagnol est disqualifié et son renversement est dorénavant envisageable. Au final, ce sont les partisans d'une troisième voie qui vont tirer profit de cet épisode en favorisant un choix intermédiaire qui convient mieux aux aspirations de la grande majorité des habitants : l'indépendance de la province de tout pouvoir étranger, qu'il soit péninsulaire ou *porteño*. Williams explique qu'il ne pouvait en être autrement au vu de l'histoire coloniale de la province :

*Le Paraguay métis, à près de 1000 milles en amont, n'avait pas été affecté et était, en fait, plutôt [à l'écart du renversement de l'autorité espagnole à Buenos Aires]. Depuis longtemps, la ville portuaire du Río de la Plata était considérée comme une entité étrangère, une métropole plus importante et plus exigeante que l'Espagne elle-même. Elle représentait également une société blanche qui taxait et réglementait le Paraguay depuis longtemps, utilisait ses soldats pour sa défense, et regardait de haut le rustique milieu métis qui caractérisait cette province de l'intérieur. C'était pour ces raisons de longue date et non par amour pour l'Espagne ou son gouverneur que le Paraguay résista avec succès à l'invasion porteña de 1811 menée par Manuel Belgrano, et choisit à la place de faire sa propre révolution cette année-là<sup>383</sup>.*

---

<sup>380</sup> « *Como si un rayo hubiese herido los corazones de estos incomparables provincianos, me hallé a los dos días de haberse circulado los avisos con más de seis mil hombres prontos a derramar la última gota de sangre antes que rendirse.* » Bernardo Velasco. *Communication à Gaspar Vigodet*. Cité par Julio César CHAVES. *Ibid.* p. 71.

<sup>381</sup> Manuel Belgrano. *Communication à la Junte de Gouvernement de Buenos Aires du 14/03/1811*. Cité par Günter KAHLE. *Op. cit.* p. 238.

<sup>382</sup> John Hoyt WILLIAMS. « Governor Velasco, the Portuguese and the Paraguayan Revolution of 1811: A New Look. » *The Americas*. Washington D.C., Academy of American Franciscan History, Vol. 28, n° 4, avril 1972, p. 443.

<sup>383</sup> John Hoyt WILLIAMS *Race, Threat...*, p. 175. NT.

### 3) Les prétentions portugaises

Cependant, c'est l'entrée en scène de l'autre acteur d'importance dans la région, les Portugais, qui va précipiter le mouvement. Conseillé et poussé par le *cabildo* d'Asunción, encouragé par Vigodet commandant de la place de Montevideo, le gouverneur Velasco, malgré le succès initial sur les troupes de Buenos Aires à Paraguarí, se résout à solliciter une assistance militaire limitée des Portugais pour soutenir la cause royaliste dans la province et annihiler le corps expéditionnaire mené par Belgrano. L'idée initiale consiste à demander aux Portugais 200 hommes pour couper la retraite de Belgrano dans les Missions. Cette ouverture est aussitôt mise à profit par les Lusitaniens qui se saisissent de l'opportunité pour s'engouffrer dans la brèche.

Dans cette période d'incertitude agitant l'empire colonial espagnol, la cour portugaise, réfugiée à Río de Janeiro depuis 1808 pour échapper à la menace des troupes napoléoniennes, tente de tirer avantage de la situation et d'augmenter son aire d'influence sur le continent. L'idée défendue par les Lusitaniens est d'obtenir la reconnaissance des droits de Carlota Joaquina, épouse du prince consort et futur roi du Portugal, Jean VI, mais surtout fille de Charles IV et sœur de Ferdinand VII. Les deux monarques espagnols étant retenus par la contrainte en France et ayant dû abdiquer leurs droits à la couronne espagnole au profit du frère de Napoléon, Carlota Joaquina se présente comme la protectrice des droits de sa famille<sup>384</sup>. Derrière ce projet, se cache à la fois l'ambition séculaire des Portugais d'étendre leur emprise sur la région, notamment vers le Río de la Plata, et celle de Carlota Joaquina trouvant dans ces circonstances l'occasion, au nom de la défense des droits des Bourbons

---

<sup>384</sup> Dans son manifeste du 19/ 08/ 1808 aux sujets espagnols d'Amérique, depuis Río de Janeiro, Carlota Joaquina de Borbón qualifie l'abdication de son père et de son frère de « *acto por el qual todos los Derechos de Mi Real Familia a la Corona de España, e Imperio de Indias quedarían cedidos a favor de este Gefe ambicioso.* » Elle ajoute que c'est la raison pour laquelle, en tant que « *más próxima representante suya en este Continente de América para con sus fieles y amados Vasallos: Me ha parecido conveniente, y oportuno Dirigiros este Mi Manifiesto por el qual Declaro por nula la abdicación o renuncia que Mi Señor Padre el Rei Don Carlos IV, y demás Individuos de Mi Real Familia de España tienen hecha a favor del Emperador, o Gefe de los Franceses a cuya declaración deven adherir todos los fieles y leales Vasallos de mi Augusto Padre en quanto no se hallen livres e independientes los Representantes de Mi Real Familia que tienen mejor derecho que Yo de ejercerlos, pues que no Me Considero más que una Depositaria y Defensora de estos Derechos que Quiero conservar ilesos e inmunes de la perversidad de los Franceses para restituirlos al legal Representante de la misma Augusta Familia, que exista, o pueda existir independiente en la época de la Paz General.* » Elle termine en précisant : « *Esta Declaración que va por Mi signada [...], os la Remito para que la guardéis, cumpláis, y hagáis guardar y cumplir a todos los Súbditos de vuestra jurisdicción [...] a fin de que conste a todos no sólo quales son Mis Derechos sino también la firme Resolución en que me hallo de mantenerlos inviolables, certificando igualmente que como Depositaria no es, ni será jamás Mi Real Intención alterar las Leyes fundamentales de España [...].* » AHN. Sn. Estado. Leg. 5841. Brasil: Correspondencia de Legación, 1812-1813.



d'Espagne, d'assouvir son ambition personnelle de quête du pouvoir<sup>385</sup>.

Nous reviendrons plus en détail sur ces projets de la Cour de Río dans le chapitre suivant qui sera consacré à la relation bilatérale entre le Paraguay indépendant et ses voisins luso-brésiliens. De même, dans l'ultime chapitre de notre étude, nous évoquerons à nouveau les ambitions et manigances de Carlota Joaquina qui impliqueront le Paraguay de Francia et auront des ramifications jusque sur le Vieux Continent dans la décennie 1820. Pour l'instant, il convient d'ores et déjà de les mentionner et commenter brièvement de par leur rôle de déclic dans la révolution d'indépendance du Paraguay.

A la demande initiale du gouverneur Velasco, également relayée par Cavañas, le brigadier Chagas dos Santos, commandant des troupes portugaises dans les Missions portugaises, et Diego de Sousa, capitaine général de la province de Rio Grande do Sul, s'empressent de répondre par l'affirmative. Davantage même, le 25 février, Sousa propose de mettre à disposition de Velasco de 800 à 1000 hommes, déjà en ordre de marche. Il reconnaît « *qu'il a l'autorité d'aider les gouverneurs espagnols légitimes contre les rebelles, afin de protéger 'les Droits de la Princesse, Doña Carlota Joaquina de Bourbon' en tant qu'héritière principale du trône espagnol*<sup>386</sup>. » Alors que l'aide initiale sollicitée était de 200 hommes et que le danger militaire posé par Buenos Aires a nettement reculé après la bataille de Tacuarí et le retrait de Belgrano, Williams note que les Portugais continuent d'insister et d'offrir chaque fois plus de troupes, jusqu'à 1500 hommes en avril 1811. C'est une offre que renouvelle le lieutenant Abreu, dépêché par Sousa auprès des autorités espagnoles du Paraguay pour accélérer le mouvement, à Velasco et su *cabildo* d'Asunción le 11 mai. Cependant, les conditions proposées, à savoir la reconnaissance des droits de Carlota Joaquina en tant qu'héritière du trône espagnol et de son empire, font hésiter plusieurs des

---

<sup>385</sup> Ce projet, connu sous le nom de *Carlotismo*, s'étend à l'ensemble de l'ancienne vice-royauté du Río de la Plata et perdure durant plusieurs années. On perçoit les effets de ses ramifications dès 1808 à Buenos Aires et 1809 dans le Haut-Pérou puis, dans la décennie suivante dans l'ensemble du Río de la Plata, *Banda Oriental* et Paraguay inclus. Seul le retour de la famille royale portugaise à Lisbonne en 1821 y met un terme.

Somellera affirme que Carlota Joaquina, comme Dom Pedro, avaient déjà contacté Velasco en 1810 pour attirer son attention sur les droits de Carlota Joaquina sur l'empire espagnol. Il prétend aussi que seulement quelques jours avant Abreu, un espagnol envoyé par le Marquis de Casa Irujo, ambassadeur d'Espagne à Rio, a apporté un pli à Velasco où Casa Irujo lui enjoignait de refuser l'entrée de toute troupe portugaise sur le territoire espagnol, même pour lutter contre les insurgés. Voir Pedro SOMELLERA. *Op. cit.* p. 328.

En réalité, Casa Irujo n'est pas aussi affirmatif que le prétend Somellera. Il confesse à Velasco que, d'Espagne, il a reçu l'ordre d'interdire toute pénétration des troupes portugaises dans les domaines de la Couronne et de protester le cas échéant. Cependant, il avoue que les nouvelles et les demandes envoyées par Vigodet et Velasco lui-même selon ce que lui ont dit les Portugais, le mettent dans l'embarras pour donner un ordre définitif sur la question. Il laisse, donc, à Velasco le soin de trancher et lui enjoint, s'il choisit de faire appel à l'aide des Portugais, de s'assurer que les troupes lusitaniennes quittent au plus vite les territoires espagnols, une fois le danger écarté. Pour plus de détails, voir : Marquis de Casa Irujo. *Communication à Bernardo Velasco, du 8 avril 1811*, reproduite dans Benjamín VARGAS PENA. *Op. cit.* p. 73-76.

<sup>386</sup> John Hoyt WILLIAMS. *Governor Velasco...* p. 445. NT.

membres de l'instance municipale ainsi que le gouverneur, avant que la ligne dure des Péninsulaires de la province ne s'impose<sup>387</sup>. Pour Velasco, représentant de l'autorité royale, il s'agit également d'une décision politique et historique extrêmement grave puisque l'entrée de troupes étrangères dans les territoires américains de la Couronne espagnole a toujours été formellement interdite.

Le facteur principal qui pousse les Espagnols du Paraguay à accepter l'assistance portugaise est la crainte d'un soulèvement des créoles de la province en vue d'un ralliement à Buenos Aires. Les négociations entre les officiers de la milice et Belgrano, les largesses accordées à ce dernier dans sa retraite, tout cela semble indiquer une collusion entre créoles américains. Après Tacuarí, Velasco s'empresse de disperser les principaux chefs de la milice sur le territoire de la province, espérant ainsi éloigner le danger et consolider le pouvoir espagnol. Il envoie, par ailleurs, une flottille occuper Corrientes pour assurer les communications par le fleuve avec Montevideo et éviter que Buenos Aires ne se serve de la ville comme d'une base pour une nouvelle tentative d'invasion. En réalité, la velléité de rapprochement d'avec les Portugais, alerte les partisans d'un coup de force contre les autorités espagnoles et les oblige à précipiter le mouvement, initialement prévu le 25 mai pour symboliquement marquer l'anniversaire de la révolution de Buenos Aires. Dans la nuit du 14 au 15 mai 1811, les officiers de la caserne d'Asunción se soulèvent et, sans effusion de sang, s'emparent du pouvoir, mettant ainsi fin à près de 300 ans de domination espagnole au Paraguay. Cependant, contrairement à ce que supposaient les Péninsulaires, les nouvelles autorités en place à Asunción ne vont pas se tourner vers Buenos Aires et lui faire allégeance. De ce coup de force va émerger et sortir victorieuse la tendance favorable à l'émancipation et à l'indépendance du Paraguay à l'égard de tout pouvoir étranger.

L'année qui va de mai 1810 à mai 1811 et qui voit la fin du règne espagnol au Paraguay est intéressante, en cela qu'elle illustre maints aspects des futures relations de la province avec ses principaux voisins. On perçoit clairement les ambitions de Buenos Aires qui souhaite, au-delà du cas paraguayen, continuer à régenter les affaires de l'ancienne vice-royauté du Río de la Plata. Les mesures mises en place pour faire rentrer dans le rang la province récalcitrante du Paraguay sont révélatrices de cette volonté. La menace militaire succède au blocus et aux pressions économiques et commerciales. L'échec oblige Buenos Aires à se raviser et à tenter d'atteindre ses fins par la conciliation plutôt que la coercition.

---

<sup>387</sup> Sur l'interprétation de la position de Velasco en la matière, voir John Hoyt WILLIAMS. *Governor Velasco...* p. 447-449 et Pedro SOMELLERA. *Op. cit.* p. 327.

Sur les négociations menées entre Abreu, Velasco et le *cabildo* d'Asunción entre les 9 et 13 mai 1811, voir Julio César CHAVES. *Op. cit.* p. 107-109.

Ici, à travers l'exemple du tabac, on perçoit à quel point le commerce de ses principales productions est vital pour le Paraguay et son oligarchie, à l'instar des débouchés qu'offrent les provinces du sud et Buenos Aires en particulier<sup>388</sup>. Quels que soient les moyens, le but demeure identique, que le Paraguay rentre dans le giron *porteño*. En cela, les décennies suivantes ne seront pas différentes. Le Paraguay de Francia va devoir affronter les ambitions de Buenos Aires mais, également, celles des provinces du *Litoral* qui, tour à tour, useront de ces différentes tactiques.

L'autre enseignement d'importance tient au rôle que prétendent jouer les luso-brésiliens dans la région au détriment de l'Espagne et des autorités nouvellement constituées à Buenos Aires. Leurs propositions répétées d'assistance sont une claire expression de leurs ambitions. Les années qui vont suivre ne vont pas démentir ces projets. Favoriser et compter sur un rapprochement avec le Paraguay, dans un combat global contre Buenos Aires pour l'hégémonie sur la sphère régionale, demeurera un objectif prioritaire de la cour de Rio de Janeiro. Un autre point digne d'être mentionné est que c'est précisément l'immixtion portugaise et la crainte d'une intervention militaire qui obligent à un déclenchement anticipé du mouvement révolutionnaire des créoles paraguayens. Si bien évidemment il s'agit pour ces derniers d'assurer avant tout le succès du projet initial, la menace portugaise et ce qu'elle représente dans l'histoire coloniale provinciale ne peut être sous-estimée et ignorée. De tous temps, ce facteur a contribué au ralliement des habitants du Paraguay, conscients que l'existence même de la province dépendait de leur mobilisation contre les Lusitaniens.

Enfin, l'année écoulée annonce l'émergence au Paraguay du groupe qui, réellement, dispose du pouvoir politique et militaire. Ce groupe qui représente les aspirations profondes des habitants de la province est celui des partisans de l'indépendance. Sans jamais le clamer haut et fort, cachant leurs intentions des adeptes de l'autorité espagnole comme de ceux de Buenos Aires, ils vont savoir attendre le moment opportun pour saisir leur chance. Ils regroupent la grande majorité des habitants et défendent, d'une certaine manière, une ambition et un projet qui ont mûri sous la colonie.

---

<sup>388</sup> Nous avons vu dans la première partie de notre travail que cela est aussi le cas pour Buenos Aires et les villes-ports du *Litoral*, telles Corrientes et Santa Fe. Le négoce des produits du Paraguay représente un commerce et une entrée de capitaux particulièrement importants pour ces villes. Ceci explique bien sûr l'intérêt de maintenir le Paraguay dans un lien d'assujettissement.

## C. L'émergence du Dr. Francia

Le coup de force des militaires stationnés à Asunción, contre le gouverneur espagnol Velasco, dans la nuit du 14 au 15 mai 1811, marque l'entrée du Paraguay dans l'ère de l'indépendance et referme le chapitre colonial de son histoire. Cette date signale également l'avènement du Dr José Gaspar Rodríguez de Francia qui va désormais jouer un rôle prépondérant sur la scène politique paraguayenne, jusqu'à sa mort en 1840. Pendant une trentaine d'années la figure de Francia va être intimement liée à la vie politique de son pays et, à partir de 1814, on peut considérer qu'il règne en maître absolu sur les destinées du Paraguay.

En 1811, Francia est déjà âgé de 45 ans. C'est un homme mûr, connu publiquement, avec derrière lui une longue expérience professionnelle (professeur, avocat) et des affaires publiques. C'est un lettré, docteur en théologie de l'université de Córdoba del Tucumán, l'une des plus prestigieuses des colonies américaines. Il y a suivi une formation intellectuelle rigoureuse et est au fait de la pensée des théologiens espagnols des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Il n'est pas non plus étranger au nouveau courant de pensée issu des Lumières. Néanmoins en mai 1811, l'émergence de Francia comme leader du mouvement révolutionnaire ne va pas de soi. Si certains facteurs jouent en sa faveur pour diriger le mouvement, d'autres semblent s'y opposer.

Sur les événements de la nuit du 14 mai 1811 et le rôle de Francia dans la direction du processus révolutionnaire, les avis divergent. Julio César Chaves le désigne comme le cerveau du mouvement, mais les preuves qu'il fournit n'apparaissent pas indiscutables<sup>389</sup>. Surtout, cette interprétation s'oppose à celle avancée par Pedro Somellera, témoin direct des faits de cette nuit-là. Celui-ci explique que Francia n'a en rien participé à l'élaboration du coup de force, qu'il l'ignorait même et que ce n'est que sur sa requête que Francia fut prévenu et que sa candidature fut envisagée pour mener la suite des opérations. Il précise en outre que l'idée que Francia puisse être associé au mouvement fut, dans un premier temps, rejetée par les militaires<sup>390</sup>. Il est bien sûr important de soupeser l'avis de Somellera sur la question. Il témoigne près de 30 ans après les faits. Francia, malgré leur amitié préalable, l'a rapidement écarté et n'a pas suivi la voie qu'il préconisait, à savoir un rapprochement avec Buenos Aires. Toutefois, s'il est partiel dans son jugement, il sait reconnaître les mérites intellectuels du futur dictateur. De plus, son témoignage est le fruit d'une volonté déclarée de

---

<sup>389</sup> Voir Julio César CHAVES. *El Supremo Dictador. Biografía de José Gaspar de Francia*. Buenos Aires, Nizza, 1958, p. 97-99.

<sup>390</sup> Voir Pedro SOMELLERA. *Op. cit.* p. 325.

corriger les erreurs propagées par certains auteurs ayant connu et fréquenté Francia, tels les médecins suisses Rengger et Longchamp et les frères Robertson.

Si Somellera déclare que Francia n'a pas été impliqué dans les préparatifs de renversement de l'autorité espagnole, quel que soit son parti pris, cette information n'est pas en soi surprenante. En effet, malgré des qualités indéniables, Francia ne jouit pas au sein de la communauté créole paraguayenne d'une réputation sans tâche et il n'est pas sans ennemi. Le premier obstacle freinant son intégration dans les plans des conjurés vient du fait que, depuis une année, il vit retiré à Ibiray, à l'extérieur d'Asunción. Il n'est donc pas, au moins directement, partie prenante dans les diverses tractations politiques du moment, notamment entre Asunción et Buenos Aires depuis la *Revolución de Mayo*.

### 1) Origines familiales

Au-delà des questions relatives à son positionnement et à son absence de la scène politique paraguayenne en cette année cruciale, bien légitimes en soi, Francia doit également affronter et vaincre l'ostracisme dont il est l'objet de la part d'une certaine partie de l'élite créole de la société paraguayenne de l'époque. Le principal handicap auquel il est confronté n'est pas de son fait, il tient à son origine paternelle. Son père, José Engracia García Rodríguez de Francia, encore adolescent, s'est installé au Paraguay dans les années 1750. Il a fait partie de ces Portugais du Brésil invités à émigrer par le Gouverneur San Just dans le but de développer la culture et fabrication du tabac noir roulé. Après une brillante carrière dans la milice de la province pendant une quarantaine d'années, il a atteint le grade de capitaine. Il a su également se faire une place dans la bonne société provinciale par son mariage en 1762 avec María Josefa Velasco y Yegros, nièce d'un ancien gouverneur de la province. Le 6 janvier 1766 naît José Gaspar, troisième enfant et premier garçon du couple. Toutefois, malgré son mariage et ses états de service, la condition d'étranger de José Engracia demeure un frein à sa totale intégration. Elle lui est rappelée lorsque sa conduite est parfois remise en cause, même après plus de 50 ans de résidence au Paraguay<sup>391</sup>. Certainement conscient de ce problème, lui-même entretient la confusion sur ses origines exactes : Portugais du Brésil ou de la Péninsule, Français...<sup>392</sup> En fait, il semble qu'il soit ressortissant de la ville de Mariana

---

<sup>391</sup> Voir Julio César CHAVES. *Op. cit.* p. 26-28.

<sup>392</sup> Son fils, le Docteur Francia, en fera de même puisque les Suisses Rengger et Longchamp rapportent une conversation avec le dictateur paraguayen et écrivent à ce sujet : « *Son père, né Français, passa dans sa jeunesse en Portugal et de là au Paraguay, où il s'unit à une créole. Bien que dans ce pays on le croie généralement Portugais d'origine, il n'en convient pas, et aime à dire que c'est du sang français qui coule dans ses veines.* »

dans l'état de Rio de Janeiro. Compte tenu de l'antagonisme séculaire entre Paraguayens et Portugais du Brésil, cet état de fait ne peut qu'handicaper la totale intégration de celui que beaucoup appellent le *Carioca*<sup>393</sup> selon Somellera<sup>394</sup>.

José Gaspar n'échappe pas lui non plus au stigmatisme associé à son origine. En 1787, dans une dispute pour l'obtention d'un poste d'enseignant au *Real Colegio Seminario* de San Carlos, face aux rumeurs que font circuler ses adversaires, il doit faire état, grâce à l'appui de témoins, de la noblesse de ses origines et de sa moralité. A cette occasion, il se plaint du fait que « *parece q<sup>e</sup> no se ha tomado otro blanco sino el de excluir me con deshonor mendigando sugeto de otra Provincia, teniendo a mano un patricio de mérito y calidad*<sup>395</sup>. » Ce sentiment que les Paraguayens doivent être privilégiés dans leur province, un des futurs leitmotifs de sa politique à la tête du pays, est donc depuis longtemps enraciné dans son esprit. En 1809, de nouveau, il lui faut faire preuve de la qualité de ses origines. La province doit se prononcer et choisir le candidat idoine pour la représenter et, éventuellement, devenir le député de la vice-royauté auprès des *Cortes* espagnoles. Il fait partie des trois candidats sélectionnés et c'est celui que le sort le désigne. Un rapport du *cabildo* d'Asunción adressé au vice-roi confirme l'exactitude des documents communiqués par Francia<sup>396</sup>. Néanmoins, certains n'acceptent pas cette décision et contestent la véracité des preuves présentées pour témoigner de la qualité de ses origines. De même, lorsqu'en 1804 il avait sollicité la main d'une jeune femme de la bonne société d'Asunción, le père de celle-ci, le colonel Zavala y Delgadillo avait refusé l'union au motif de la jeunesse de sa fille. Mais il accepta un autre prétendant six mois plus tard. De nouveau, des bruits sur les origines « douteuses » du Docteur Francia avaient couru<sup>397</sup>. Ceci explique peut-être, comme le souligne Nora Bouvet, que « *durante el gobierno de Ribera, (Francia) firma Francia y Velasco, lo que parece una estrategia destinada a borrar los rasgos de sangre portuguesa y acentuar el linaje materno español*<sup>398</sup>. »

Toutefois, sa famille ne représente pas seulement un obstacle pour José Gaspar, elle lui offre également un horizon intéressant. L'aisance financière, les responsabilités

---

Johann RENGGER et Marcelin LONGCHAMP. *Essai historique sur la Révolution du Paraguay*. Paris, Bossange, 1827, p. 7-8

[https://books.google.com/books?id=2\\_ZAAAAIAAJ&printsec=frontcover&dq=essai+historique+sur+la+revolution+du+paraguay&hl=en&sa=X&ei=E3JJUqT6MsiL2wXA3YCYCO#v=snippet&q=église&f=false](https://books.google.com/books?id=2_ZAAAAIAAJ&printsec=frontcover&dq=essai+historique+sur+la+revolution+du+paraguay&hl=en&sa=X&ei=E3JJUqT6MsiL2wXA3YCYCO#v=snippet&q=église&f=false) (lien vérifié le 8 mars 2018)

<sup>393</sup> Personne originaire de Rio de Janeiro.

<sup>394</sup> Pedro SOMELLERA. *Op. cit.* p. 333.

<sup>395</sup> Julio César CHAVES. *Op. cit.* p. 50.

<sup>396</sup> Julio César CHAVES. *Ibid.* p. 79.

<sup>397</sup> Julio César CHAVES. *Ibid.* p. 67-68.

<sup>398</sup> Nora E. BOUVET. *Poder y escritura. El Doctor Francia y la construcción del Estado paraguayo*. Buenos Aires, Eudeba, 2009, p. 34.

paternelles dans la milice et la respectabilité et le renom de la branche maternelle sont des gages favorables pour son avenir. En matière d'éducation, ses qualités personnelles et son réseau familial lui ouvrent les portes de la prestigieuse université de Córdoba – deux de ses oncles y occupent des responsabilités – où il obtient le titre de docteur en théologie en 1785. En 1808 il est élu *Alcalde de 1<sup>er</sup> voto*<sup>399</sup> du *cabildo* d'Asunción et *Síndico procurador*<sup>400</sup>, l'année suivante. Ceci aurait été impossible sans appui et un solide réseau social. D'autres membres de sa famille occupent aussi des positions militaires importantes dans la milice (les Yegros et Pedro Juan Caballero). Enfin, selon Somellera, c'est le soutien inconditionnel du père Caballero à son neveu José Gaspar et sa confiance en son adhésion à la cause révolutionnaire qui finissent de convaincre les militaires lors de la révolution des 14 et 15 mai 1811. Suivant le conseil du religieux, Somellera affirme que Francia est accepté et intégré parmi le groupe révolutionnaire au sein duquel lui est confié un rôle dirigeant<sup>401</sup>.

Quoi qu'il en soit, que l'on s'attache à la version donnée par Somellera ou à celles de plusieurs historiens paraguayens qui font de Francia le cerveau du renversement du pouvoir espagnol dans la province du Paraguay, ce qui importe réellement c'est le rôle central qu'il va désormais jouer sur la scène paraguayenne et dans la direction politique suivie par le pays. Impliqué ou pas dès le début dans les plans des conjurés, il va par la suite bénéficier de leur confiance et, très rapidement, s'employer à les convaincre de la nécessité d'œuvrer à l'indépendance de la province et de rejeter tout lien d'assujettissement envers Buenos Aires.

Francia est un lettré, un des rares de la province. Il a bénéficié d'une solide formation. Ses qualités professionnelles et intellectuelles, comme professeur ou avocat, ont toujours été louées<sup>402</sup>. Sa probité et sa défense de l'intérêt commun sont reconnues<sup>403</sup>, même par ses opposants. On lui attribue le mérite d'être parvenu à débarrasser la province du gouverneur intendant Ribera, grâce à la rédaction en 1804 d'une lettre de doléances fournissant des preuves au vice-roi sur les abus de l'intendant. Son exercice de différentes charges au sein du

---

<sup>399</sup> Juge de première instance du *cabildo*, élu pour un an. En l'absence du gouverneur ou de son assesseur, il préside les sessions du *cabildo*. Il vote également en premier sur toutes les résolutions.

<sup>400</sup> Représentant légal du *cabildo*. Elu pour un an.

<sup>401</sup> « *Le manifesté la poca seguridad que se tenía del modo de pensar del doctor Francia: su contestación fue textualmente ésta: Señor asesor, yo respondo con mi sangre del modo de pensar de mi sobrino Gaspar. Esto tranquilizó á los oficiales y convinieron en que se diese al doctor Francia el lugar que yo había propuesto.* » Pedro SOMELLERA. *Op. cit.* p. 326.

<sup>402</sup> A ce sujet, Jerry Cooney écrit qu'après son expérience dans l'enseignement, « *Francia [...] se consagra alors à l'étude du droit, et gagna une admirable réputation pour son intégrité et zèle en défense des pauvres. Son nom devint connu dans toute la province et ses qualités intellectuelles indéniables faisaient l'admiration des Paraguayens ordinaires, qui respectaient l'arandú guazú (terme guarani pour dire grand savant).* » Jerry W. COONEY. « *Paraguayan Independence and Doctor Francia.* » *The Americas*. Washington D.C., Academy of American Franciscan History, vol. 28, n° 4, avril 1972, p. 413. NT.

<sup>403</sup> Voir Nora E. BOUVET. *Op. cit.* p. 39-40.

*cabildo* d'Asunción ne soulève aucune critique. Ce sont ces qualités qui lui valent la reconnaissance de ses pairs.

## 2) Idées politiques et formation intellectuelle du Dr Francia

La révolution des 14 et 15 mai 1811 va offrir au Dr. Francia l'opportunité d'affirmer ses positions politiques. De ses idées préalables à ce coup de force, aucun document écrit les retranscrivant ne nous est parvenu. Cependant, de nombreux auteurs font état d'un commentaire qu'aurait prononcé Francia lors de l'assemblée de notables convoquée par Velasco, le 24 juillet 1810, pour décider de la conduite à adopter face aux derniers événements survenus en Espagne et à Buenos Aires. A cette occasion, Francia aurait déclaré :

*Esta asamblea no perderá su tiempo debatiendo si el cobarde padre o el apocado hijo es rey de España. Los dos han demostrado su débil espíritu y su desleal corazón. Ni el uno ni el otro puede ser ya rey en ninguna parte. Más sea o no rey de España el uno o el otro, ¿qué nos importa a nosotros? Ninguno de ellos es ya rey del Paraguay. El Paraguay no es el patrimonio de España, ni provincia de Buenos Aires. El Paraguay es Independiente y es República [...] la única cuestión que debe discutirse en esta asamblea y decidirse por mayoría de votos es: cómo debemos defender y mantener nuestra independencia contra España, contra Lima, contra Buenos Aires y contra Brasil<sup>404</sup>.*

Cette déclaration, telle que rapportée ici, nous semble apocryphe. Le premier élément à prendre en considération est le langage employé. Déclarer que le Paraguay est d'ores et déjà indépendant de Madrid comme de Buenos Aires et est république nous paraît totalement anachronique (même si le terme de république dans le contexte de l'époque peut avoir un sens différent de celui que nous connaissons). Ceci, d'autant plus que lorsque la révolution triomphe, un an plus tard, aucun de ces principes n'est proclamé alors que les circonstances sont bien plus favorables et que Francia est membre de la junte de gouvernement. La république ne sera instaurée qu'en 1813 et l'indépendance déclarée la même année, mais sans en informer officiellement les puissances étrangères. De plus, cette diatribe apparaît étrange dans le contexte d'une assemblée réunie par le gouverneur et composée essentiellement d'Espagnols favorables à la cause royaliste. Elle aurait pu valoir à son auteur un emprisonnement immédiat de par sa virulence et son attaque frontale contre la monarchie. Par ailleurs, Chaves note que la signature de Francia ne figure pas dans les actes du congrès,

---

<sup>404</sup> Déclaration attribuée à Francia et reproduite par Nidia R. ARECES. « La construcción de identidades políticas en Paraguay. De la invasión porteña a la dictadura de Francia. » *Entre la colonia y la república. Insurgencias, rebeliones y cultura política en América del Sur*, Buenos Aires, Prometeo Libros, 2008, p. 53



ce qu'il attribue au fait qu'il se serait retiré avant la fin des débats, contrarié, ou sous la pression de ses adversaires<sup>405</sup>.

Cependant, si nous doutons fort que Francia ait pu prononcer une telle remarque lors de cette assemblée, nous ne réfutons pas le fait qu'elle révèle, au moins partiellement, son état d'esprit du moment. Chronologiquement, le premier à faire état des sentiments de Francia sur cette question est Somellera. Il écrit :

*Mi propuesta sobre Francia recibió un reproche general: los oficiales lo suponían opuesto á la revolución de Buenos Aires; pero yo que en una reunión provocada por Velasco el año anterior – creo que fue el 24 de junio – le había oído opinar y sostener que había caducado el gobierno español, traté de persuadir á los oficiales la equivocación de su concepto<sup>406</sup>.*

Si sa mémoire le trahit quant à la date du congrès qui s'est tenu le 24 juillet 1810 et non pas le 24 juin, Somellera n'en reste pas moins un témoin direct des évènements. On ne peut suspecter, par ailleurs, une quelconque mansuétude à l'égard de Francia qui le mettra à l'écart et l'expulsera définitivement du Paraguay un an plus tard. Ce que rapporte Somellera n'a trait qu'à la notion de caducité du gouvernement espagnol. Ceci diffère sensiblement de la déclaration précédente. Ici, point d'attaque contre le pouvoir royal, l'Espagne étant nominalement dirigée par des *Cortes* ; point de déclaration d'indépendance, ni de proclamation de la république. Néanmoins, on peut imaginer que ces paroles, prononcées dans l'enceinte de l'assemblée ou à l'extérieur, aient suffi à attirer quelques inimitiés à Francia. Ceci pourrait expliquer son retrait d'Asunción et son installation dans sa propriété d'Ibiray jusqu'à la révolution de 1811.

De nombreux chercheurs se sont évertués à tenter de déterminer, à travers les discours et écrits de Francia, mais aussi à la lumière des ouvrages figurant dans sa bibliothèque, quelles pensées philosophiques avaient inspiré sa démarche politique. Ces paroles sur la caducité du pouvoir espagnol qu'il aurait prononcé en juillet 1810 ont alimenté de nombreux débats sur les sources de leur inspiration. Il en va de même de la note du 20 juillet 1811 adressée à la Junte de Gouvernement de Buenos Aires par celle d'Asunción, dont tous les spécialistes de la question lui accordent la paternité, et qui prône entre autres mesures une confédération. Certains voient dans la pensée politique de Francia l'influence de la

---

<sup>405</sup> Voir Julio César CHAVES. *Op. cit.* p. 88.

<sup>406</sup> Pedro SOMELLERA. *Op. cit.* p. 325.

scolastique espagnole, l'école de Salamanque, quand d'autres y discernent celle des Lumières et de Jean-Jacques Rousseau en particulier.

Il est évident qu'en matière de formation intellectuelle, les études suivies par Francia à l'université de Córdoba entre 1781 et 1785 ont joué un rôle important. Jusqu'à leur expulsion en 1767, les jésuites y ont régné en maîtres et ont contribué à disséminer les théories scolastiques, en particulier celles de Suárez sur la question du pouvoir et de sa réversion, et de la nature du contrat social par lequel de son plein gré la communauté délègue le pouvoir au gouvernant<sup>407</sup>. Sloetzer signale également qu'à Córdoba furent enseignées la pensée cartésienne et celle de Locke. Sur la période qui nous intéresse, celle de la présence de Francia dans les murs de l'université, les jésuites ont été remplacés par les franciscains. Cependant, pour Sloetzer, rien ne permet d'affirmer que cette passation de pouvoir engendre un profond changement en matière d'enseignement. Au contraire, les théories scolastiques demeurent solidement ancrées et il cite à titre d'exemple les ouvrages du père José Elías del Carmen, professeur à Córdoba lorsque Francia y étudie<sup>408</sup>. Il remarque aussi que les dominicains, qui ont un collège à Asunción depuis 1774, enseignent également la scolastique. A ce propos, Chaves suppose que Francia « *debió, pues, haber seguido algunos de esos cursos [dans le collège des dominicains], ya que sólo así se explica su rápida carrera posterior en Córdoba*<sup>409</sup>, » ce que confirme Livieres Guggiari<sup>410</sup>. D'une manière plus générale, Sloetzer note l'influence quasi générale de la pensée scolastique dans tous les centres d'enseignement du Río de la Plata où étudient la plupart des futurs dirigeants révolutionnaires de la région à la fin du XVIII<sup>e</sup><sup>411</sup>, et il conclut en affirmant :

*De nombreuses preuves existent qui montrent, qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, les théories de Suárez n'avaient pas du tout été oubliées après l'expulsion de 1767. Des intellectuels comme José Valentín Gómez (1802) et les franciscains Elías del Carmen (1786) et Antonio Mariano Suárez (1792) maintenaient et défendaient*

---

<sup>407</sup> Pour plus de détails sur ces notions, voir O. Carlos SLOETZER. *Op. cit.* p. 25, 131-132 et Mónica QUIJADA « La potestas populi: una revisión del pensamiento político hispánico y la Modernidad. » Beatriz BRAGONI et Sara E. MATA (Ed.). *Entre la colonia y la república. Insurgencias, rebeliones y cultura política en América del Sur.* Buenos Aires, Prometeo libros, 2008, p. 34-45. Dans ce travail, Quijada évoque les différents penseurs de la scolastique espagnole (Suárez, Vitoria, Soto, Mariana et Vázquez de Menchaca) et leurs différences autour de la conception du pouvoir comme émanation de la communauté. Voir également Enrique de GANDÍA. *La revisión de la historia argentina.* Buenos Aires, Ed. Antonio Zamora, 1952, p. 331, où l'auteur compare l'essence de la pensée de Soto, Azpilcueta et Suárez sur la notion de pouvoir, de son origine, de sa délégation et de sa possession.

<sup>408</sup> O. Carlos SLOETZER. *Ibid.* p. 133.

<sup>409</sup> Julio César CHAVES. *El Supremo...* p. 30.

<sup>410</sup> Lorenzo LIVIERES GUGGIARI. « Estudios de José Gaspar Francia en la Universidad de Córdoba. » *Estudios Paraguayos*, Asunción, Universidad Católica, Décembre 1984, vol. 12, p. 61.

<sup>411</sup> O. Carlos SLOETZER. *Op. cit.* p. 134-137.

*des théories philosophiques dont le contenu était tiré de Suárez plutôt que de St. Thomas ou Duns Scotus*<sup>412</sup>.

Victor Frankl partage la même interprétation, à l'instar également de Ricardo Levene qu'il cite longuement :

*La Revolución de 1810 está enraizada en su propio pasado y se nutre en fuentes ideológicas hispánicas e indianas. Se ha formado durante la dominación española y bajo su influencia, aunque va contra ella, y sólo periféricamente tienen resonancia los hechos y las ideas del mundo exterior a España e Hispanoamérica, que constituía un orbe propio. Sería absurdo filosóficamente, además de serlo históricamente, concebir la Revolución de Mayo como un acto de imitación simiesca, como un epifenómeno de la Revolución Francesa o de la Revolución Norte-americana*<sup>413</sup>.

Pour Frankl, il ne fait aucun doute que les idées qui animent les hommes de l'indépendance dans le Río de la Plata s'inscrivent principalement dans la pensée et la tradition philosophique hispanique et hispano-américaine<sup>414</sup>. Il ne concède à la philosophie des Lumières, et à Rousseau en particulier, qu'une influence marginale sur ce processus. Sloetzer affirme à ce propos que « *Les œuvres de Rousseau étaient également connues dans la région du Río de la Plata, mais il n'existe pas de preuve que ses idées, en particulier celles qui concernent le contrat social, aient eu une quelconque influence avant la période révolutionnaire de 1810*<sup>415</sup>. »

Toutefois, pour d'autres spécialistes de la question, il est certain que les protagonistes de l'indépendance, et Francia en particulier, ont été influencés par la pensée du philosophe de Genève. Ils en voient la preuve dans le discours d'ouverture de Francia lors du Congrès de juin 1811, et la note adressée à la junte de gouvernement de Buenos Aires un mois plus tard<sup>416</sup>. Notre but n'est pas ici de participer à ce débat en prenant position pour une thèse plutôt qu'une autre. Lorsque nous allons aborder les deux textes mentionnés ci-dessus, notre optique sera celle de la relation Asunción – Buenos Aires, telle que conçue par le Dr. Francia. Ceci étant dit, il nous paraît important d'envisager que les origines de la pensée de Francia

---

<sup>412</sup> O. Carlos SLOETZER. *Ibid.* p. 137. NT.

<sup>413</sup> Ricardo Levene. *Síntesis sobre la Revolución de Mayo*. Buenos Aires: 1935, p. 7-8 cité par Victor FRANKL. *Op. cit.* p. 164.

<sup>414</sup> Si Enrique de Gandía partage ce point de vue, il considère cependant que l'influence principale n'est pas celle de Suárez mais, plutôt, celle de Saint Thomas qui dans sa théorie du pouvoir conçoit que le peuple peut reprendre le pouvoir au gouvernant, un pouvoir qu'il n'abdique donc pas. Pour plus de détails, voir Enrique de GANDÍA. *Op. cit.* p. 317-320.

<sup>415</sup> O. Carlos SLOETZER. *Op. cit.* p. 102. NT.

<sup>416</sup> Irala Burgos et Stefanich Irala sont de ceux-là. Pour plus de détails, voir Adriano IRALA BURGOS. *La ideología política del Doctor Francia*. Asunción, Schauman, 1988, p. 14 et Juan STEFANICH IRALA. « La Revolución paraguaya de la Independencia, 14 y 15 de Mayo de 1811. Su Doctrina. » *Estudios Paraguayos*, Asunción, Universidad Católica, 1988, vol. 16, p. 35.

puissent être plurielles et, éventuellement, résulter de l'assimilation de courants de pensée différents. Cela ne serait nullement surprenant puisque, à ce moment-là, plus de 25 ans se sont écoulés depuis son départ de l'université. On imagine mal qu'un esprit curieux comme le sien, possédant la meilleure bibliothèque de la province selon ses contemporains, ne se soit pas tenu au courant des idées en vogue à son époque, ce malgré la difficulté à se procurer les œuvres des penseurs des Lumières avant 1811, du fait de la censure pratiquée par les autorités espagnoles.

En effet, si la circulation du *Contrat Social* (1762) de Rousseau dans le Río de la Plata n'est pas avérée avant 1810, on ne peut cependant totalement écarter son influence sur les intellectuels de la région, préalablement à cette date. Plusieurs auteurs arguent d'une influence des Lumières en général dans l'environnement de l'université de Córdoba dès la décennie 1780. Toutefois, Julio César Chaves est le seul, à notre connaissance, à en apporter une preuve tangible lorsqu'il retranscrit un extrait du mémoire que le *cabildo* Ecclésiastique de Córdoba adresse au vice-roi Avilés :

[En la Universidad se ha enseñado] *la opinión falsa perturbadora de la paz pública y contraria a los verdaderos derechos de la legislación, de que la ley, para que tenga su firmeza, necesita la aceptación del pueblo. Es un monstruo de los muchos que ha producido el espíritu de sedición. Contiene, como en germen los motivos de justificar una rebelión y de ampararse en los centros como en premio de la heroicidad*<sup>417</sup>.

Gandía est lui le premier à citer une source attestant de la circulation des idées de Rousseau. Il mesure l'influence de son *Contrat Social* par le fait qu'en 1793 le Général des dominicains, Baltasar de Quiñones, adresse une mise en garde à ses subalternes de Buenos Aires au sujet de l'auteur et de ce livre<sup>418</sup>.

Après la *Revolución de Mayo* 1810 à Buenos Aires, la question de l'influence et de la diffusion du *Contrat Social* ne se pose plus. Une des premières mesures prises par les nouvelles autorités de la capitale, sous l'impulsion de Mariano Moreno, est de faire imprimer

---

<sup>417</sup> *Memorial del Cabildo Eclesiástico de Córdoba al Virrey, 5 de febrero de 1785*, dans Zenón BUSTOS. *Anales de la Universidad de Córdoba*, tome II, cité par Julio César CHAVES. *El Supremo...* p. 44.

Il doit être souligné que ce document de 1785 correspond à la dernière année d'études du Dr. Francia à Córdoba.

<sup>418</sup> Quiñones s'épanche sur le destin funeste de Louis XVI, il met en garde contre le danger existant pour les autres monarques et attribue à Rousseau une influence sur ces événements : « [...] *por medio de un contrato imaginario, sedicioso y tan contrario a la sagrada enseñanza de la Religión cristiana, que el mismo Rousseau, más famoso por su impiedad que por sus muchas obras, el cual, con todas las fuerzas de su ingenio y de su elocuencia le sostuvo, por no decir que lo inventó, para hacer creer al pueblo que tiene el derecho de dar y de quitar la soberanía, esparciendo que se guiaba por las luces de la razón* [...] ». Quiñones termine en demandant à ses subalternes de s'attacher à repousser cette doctrine et à en convaincre leurs ouailles. Cette citation provient des « *Capítulos provinciales de la Orden Dominicana, publicados por Fray Jacinto Carrasco, O. P. en Buenos Aires, en 1924.* » Enrique de GANDÍA. *Op. cit.* p. 324-325.

de nombreux exemplaires de l'œuvre et de l'offrir aux centres d'enseignement. Moins d'un an plus tard des documents attestent de sa présence aux abords du Paraguay. Le commandant de l'expédition envoyée par le gouverneur Velasco pour occuper Corrientes en avril 1811, fait brûler en place publique « *dos cuadernos impresos en Ginebra que contenían máximas contra la fe.* » Au mois de mai, le commandant paraguayen de la frontière du Paraná, Vicente Antonio Matiauda, demande à son collègue des Missions « [...] *que si han llegado por allí algunas Gazetas y otras clases de impresos modernos, como ser la obra de Roseau [sic], etc. me remita brevemente para instruirme de algo*<sup>419</sup>. » Quant à Francia, selon le commerçant britannique John Parish Robertson qui lui rend visite dans sa propriété d'Ibiray en 1812, il ne fait guère de doute qu'il est au fait des œuvres et des théories des penseurs des Lumières :

*Il était content que l'on sache qu'il comprenait le français, quelque chose de particulièrement rare au Paraguay. Il fit montre de sa connaissance de Voltaire, Rousseau et Volney, avec lequel il était d'accord en tout*<sup>420</sup>.

Rengger, convié par le dictateur, observe que dans sa bibliothèque, « *j'y trouvai, à côté des meilleurs auteurs espagnols, les œuvres de Voltaire, Rousseau, Raynal, Laplace, Rollin, etc., qu'il s'était toutes procurées depuis la Révolution*<sup>421</sup>. » D'après ce témoignage, l'influence exercée par les penseurs français des Lumières, semblerait donc importante mais récente.

Divers spécialistes se sont également penchés sur deux autres sources ayant certainement contribué à façonner la pensée et la pratique politique du Docteur Francia : les institutions de la République romaine et celles mises en place par les auteurs de la révolution d'indépendance des Etats-Unis. Nous nous proposons de discuter brièvement dans le prochain chapitre de l'éventuelle influence des institutions étasuniennes, lorsque nous examinerons le concept de confédération suggéré à la junte de Buenos Aires par le Dr. Francia en 1811, pour régir leur destinée commune. En ce qui concerne l'influence de la Rome antique sur les formes de gouvernement adoptées après l'indépendance au Paraguay, elle apparaît évidente. Faisant suite à la junte de gouvernement, un type d'organisation politique trouvant ses origines dans la péninsule ibérique, le consulat est instauré en 1813, la

---

<sup>419</sup> Efraím CARDOZO. « Tensiones... » *Op. cit.* p. 217-218.

<sup>420</sup> John Parish et William Parish ROBERTSON. *Letters on Paraguay: Comprising an Account of Four Years' Residence in that Republic under the Government of the Dictator Francia.* Londres, John Murray, 1838, Vol. I, p. 335. NT.

[https://books.google.com/books?id=CKQOAAAAIAAJ&printsec=frontcover&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&hl=en#v=onepage&q&f=false](https://books.google.com/books?id=CKQOAAAAIAAJ&printsec=frontcover&source=gbs_ge_summary_r&hl=en#v=onepage&q&f=false) (Lien vérifié le 8 mars 2018)

<sup>421</sup> Johann RENGGER et Marcelin LONGCHAMP. *Op. cit.* p. 57-58.

[https://archive.org/stream/DELTA53995FAa/BSG\\_DELTA53995FA#page/n97/mode/2up](https://archive.org/stream/DELTA53995FAa/BSG_DELTA53995FA#page/n97/mode/2up)

dictature temporelle en 1814 et la dictature perpétuelle en 1816. Si cette dernière révèle une transgression du modèle romain, les deux précédentes en sont clairement des expressions. En cela, le Paraguay ne se distingue aucunement de ses voisins. Buenos Aires est gouvernée par deux triumvirats entre 1811 et 1814. « *En 1814, Simón Bolívar fue proclamado dictador de la Segunda República de Venezuela, en 1824 fue designado dictador de Perú y en 1828 estableció su dictadura personal en Colombia,* » nous dit Al'Perovich<sup>422</sup>. José Mariluz Urquijo souligne, à juste titre, qu'il n'est guère surprenant que les nouveaux régimes issus de l'indépendance de l'Amérique espagnole, prennent Rome en modèle. Le néoclassicisme, alors en vogue, a remis en valeur la Rome antique et son histoire. Il remarque que les références à la ville éternelle, la sagesse de ses institutions, sa grandeur, sont mises en avant et instrumentalisées par les acteurs de la vie politique à Buenos Aires, préalablement et postérieurement à 1810<sup>423</sup>. De plus, la France révolutionnaire et celle de Bonaparte en particulier ont remis, elles aussi, à l'ordre du jour des pans de ce modèle institutionnel<sup>424</sup>. Rappelons à ce sujet que, dans un entretien que Rengger eut avec le Dr. Francia à son arrivée à Asunción en 1819, le premier évoque dans son ouvrage l'admiration du dictateur pour Bonaparte<sup>425</sup>. On peut donc aussi supposer que le Dr. Francia ait subi l'influence de ce dernier, notamment parce que l'évolution de leurs carrières sont similaires, toute proportion gardée<sup>426</sup>. Ces diverses formes de gouvernement ont été préalablement débattues et discutées par les philosophes des Lumières. Jean-Jacques Rousseau, par exemple, consacre le Livre IV de son *Contrat Social* à l'examen des diverses institutions romaines : comices, tribunal, dictature, censure<sup>427</sup>. Dans son *Histoire Romaine*, dont Pierangelo Catalano présume qu'une copie figurait dans la bibliothèque du Dr Francia, Charles Rollin traite en détail de toutes ces questions et de la dictature en particulier<sup>428</sup>. Cette influence du modèle romain se fait aussi sentir dans le domaine du droit, dont le droit romain est l'un des fondements. Qu'un homme

<sup>422</sup> Moisei Samuilovich AL'PEROVICH. « Influencia de la Roma Antigua sobre la estructura del Estado del Paraguay. » *Pensiero e Azione del Dr. Francia. Aspetti di Dirretto Pubblico*, Sassari, Associazione di Studi Sociali Latinoamericani, 1991, p. 3

<sup>423</sup> José María MARILUZ URQUIJO. « El Río de la Plata y el ambivalente modelo de Roma (1800-1820). » *Investigaciones y Ensayos*. Buenos Aires, Academia Nacional de la Historia, n° 37, p. 54-55 et 57-62

<sup>424</sup> Pour plus de détails sur l'influence exercée par Bonaparte-Napoléon Ier sur les nouveaux régimes américains et, notamment, sur le Dr Francia, voir O. Carlos SLOETZER. *El pensamiento político en la América española durante el período de la emancipación (1789-1825). Las bases hispánicas y las corrientes europeas*. Madrid, Instituto de Estudios Políticos, 1966, vol. 2, p. 70-71 et 96-99.

<sup>425</sup> Johann RENGGER et Marcelin LONGCHAMP. *Essai historique...* p. 55 et 59-60.

<sup>426</sup> Napoléon Bonaparte, après le coup d'Etat du 18 brumaire 1799, est nommé 1<sup>er</sup> consul, puis consul à vie en 1802 avant, finalement, de se faire couronner empereur en 1804. Le Dr. Francia est lui nommé consul en 1813, avant d'être élu dictateur pour cinq ans en 1814, puis à vie en 1816.

<sup>427</sup> A ce sujet, il est intéressant de noter que si Rousseau décrit l'utilité de la dictature en période de crise aiguë lorsque le sort du pays est en jeu, il mentionne expressément le fait qu'elle ne doit pas excéder un laps de temps réduit. En cela, l'expérience paraguayenne menée par Francia diverge sensiblement. Voir Jean-Jacques ROUSSEAU. *Du contrat social ; ou principes du droit politique*. Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1762, p. 316-324.

<sup>428</sup> Pierangelo CATALANO. *Modelo constitucional romano e independencia: República del Paraguay, 1813-1870*, Asunción, Comuneros, 1986, p. 13-15.

comme le Dr Francia, ayant pratiqué la loi, avide lecteur et possédant un solide bagage culturel, choisisse et impose le consulat puis la dictature comme modes de gouvernement, n'est donc pas étonnant.

## 2. De la révolution de mai 1811 à la république

### A. Affirmation de l'autonomie politique de la province du Paraguay

#### 1) De la révolution du 14 mai 1811 au Congrès du 17 juin 1811

L'annonce de la révolution contre le pouvoir espagnol au Paraguay est accueillie avec enthousiasme à Buenos Aires. On y voit les fruits du travail entrepris par Belgrano lors de son expédition dans la province. Personne ne semble douter que le Paraguay puisse s'engager sur une autre voie que celle de l'union avec l'ancienne capitale vice-royale :

*Nosotros agenciamos la reunion del Paraguay, y nos propusimos destruir su opresion con el auxilio fuerte que mandamos á socorrerlo: pero aun no era tiempo de ello: para que nuestra union fuese tambien mas sólida, y estable, precedió su desengaño de las preocupaciones: se ha cimentado ya sobre su propio convencimiento de la justicia, y derechos que se defienden: y los paraguayos debian concurrir hoy á solemnizar nuestro aniversario con un esfuerzo tan glorioso de su energia y fidelidad<sup>429</sup>.*

L'hiver 1811 semble confirmer le point de vue de Buenos Aires. Les communications échangées entre les deux juntas de gouvernement laissent transparaître des relations cordiales. Le commerce, interrompu depuis près d'un an, reprend. La junta paraguayenne propose une possible association sur une base confédérale. En octobre 1811, un traité vient parachever ce rapprochement.

Toutefois, cette vision quelque peu angélique ne résiste pas à un examen sérieux et il semble clair, dès le début, que les intérêts des deux parties divergent trop sensiblement pour que puisse être envisagée une quelconque union sur le long terme. Pour Buenos Aires la future organisation doit se faire sous son égide, le Paraguay n'étant qu'une des provinces de la réunion à venir. Par contre, vu d'Asunción, cette entente doit être réalisée sur un pied d'égalité entre les deux capitales, dans des conditions et un cadre précis. Le Paraguay ne renonce pas à la souveraineté.

Côté paraguayen, l'aspect le plus marquant sur cette question des relations avec Buenos Aires est la constante mainmise du Dr Francia dans la discussion et les décisions prises. De la mi-mai à la mi-octobre, à une exception près, il semble être le seul à prendre

---

<sup>429</sup> *Gazeta extraordinaria de Buenos Ayres*, du 29 mai 1811, p. 586-587  
<http://www.archive.org/stream/gazetadebue05291811ram#page/n5/mode/2up> (lien vérifié le 15 avril 2018)



continuellement position sur le sujet. Ceci est clair lors du discours d'inauguration du Congrès de juin 1811. C'est à priori moins évident lorsqu'il n'est qu'un des signataires des documents échangés entre les deux juntas de gouvernement. Toutefois, la logique et l'argumentation développées sont les mêmes sur toute la période et tous les observateurs, sans exception, font de Francia le rédacteur de ces textes. Si ce n'est pas le cas, ce dont nous doutons, il faut admettre pour le moins que tous ses collègues partagent la même vision puisque leurs paraphes figurent au bas de ces documents. Quoi qu'il en soit, sa conception des rapports devant régir les relations avec Buenos Aires se manifeste dès sa prise de fonction au sein du triumvirat formé au lendemain de la révolution des 14 et 15 mai. Elle est claire et ne variera pas. Il manifeste le désir de ne pas voir le Paraguay se soumettre à l'autorité de Buenos Aires. Une entente est envisagée, mais certainement pas un assujettissement. Le Dr Francia va s'employer à le manifester clairement et à de multiples reprises, quels que soient ses interlocuteurs.

Le triumvirat a en charge la gestion des affaires courantes jusqu'à ce qu'un congrès se réunisse et décide de la forme de gouvernement à adopter. En sont membres le gouverneur Velasco, l'Espagnol Zeballos et le Dr Francia. Le vrai pouvoir décisionnaire est dans les mains de ce dernier et des officiers auteurs du coup de force. La présence de Velasco et Zeballos sert davantage de caution pour ne pas alarmer la communauté espagnole et ceux favorables au maintien de la domination péninsulaire. Les partisans d'un rapprochement avec Buenos Aires ne sont pas partie prenante du premier cercle. Le principal d'entre eux, Pedro Somellera, l'ancien *letrado asesor* du gouverneur Velasco, qui se présente dans ses écrits comme l'un des organisateurs majeurs du renversement du pouvoir espagnol en connexion avec les officiers *criollos*, est rapidement écarté. Alors qu'un courrier avait été rédigé pour informer immédiatement la junta de Buenos Aires de la tournure des événements à Asunción, il est décidé de ne pas l'envoyer. Somellera attribue ce revirement à la seule volonté du Dr Francia :

*Se tiró el parte del hecho, dirigido á la Junta gubernativa de Buenos Aires; y se hizo preparar á don José de María para que lo condujese [...]. Cuando en la tarde de ese día [16 mai] volví al Cuartel, encontré las cosas cambiadas. Francia había trabajado con sus paisanos: ya se había desecho el viaje de don José de María á Buenos Aires [...]: ya entonces empecé á notar en Francia cierto despego<sup>430</sup>.*

---

<sup>430</sup> Pedro SOMELLERA. *Op. cit.* p. 326 et 329.

Marcelino Rodríguez, commerçant *porteño* détenu jusqu'au 14 mai pour avoir conspiré en vue du renversement des autorités espagnoles, et témoin de l'arrivée de Francia à la caserne des officiers et de sa décision de ne pas communiquer avec la junta de Buenos Aires, écrit : « *En el cuarto del oficial de guardia nos hallábamos sentados tres, ocupando yo la derecha de [Pedro Juan] Caballero. Cuando entró Francia, se puso éste de pié y yo también con objeto de saludarlo. Apenas le cedí el asiento al recién llegado, dijole Caballero:— Deseábamos*

Il raconte que ce même jour Francia lui annonce que « *era menester que cada uno sirviese á su país; que no hacía falta en el Paraguay, y que sería de mucha utilidad en mi tierra*<sup>431</sup>. » Un mois plus tard, alors que selon ses dires il n'est plus partie prenante dans les affaires de la province, il est arrêté à la veille de la réunion du congrès devant décider de l'avenir politique du Paraguay. Il est évident que les nouvelles autorités, et très certainement Francia, souhaitent le mettre à l'écart définitivement et, à travers lui, la faction qu'il représente. Il ne sera libéré et expulsé immédiatement qu'en septembre alors que se profile la visite des envoyés de Buenos Aires, Manuel Belgrano et Vicente Echevarría, venus négocier la signature d'un traité avec les nouvelles autorités d'Asunción.

Le premier document officiel qui permet aux nouvelles autorités de communiquer à la population la direction qu'elles entendent donner aux affaires de la province et, notamment, le cadre définissant les relations avec les autres provinces, est l'avis à la population du 17 mai 1811. Le document, paraphé par Velasco, Zeballos et Francia, est sans ambiguïté à ce sujet :

*No han tenido por causa y por objeto en la presente determinacion, el entregar, ó dexar esta Provincia al mando, autoridad ó disposicion dela de Buenos Ayres, ni de otra alguna, y mucho menos el sugetarla a ninguna Potencia extraña: y que todos los nominados, muy distantes de semejantes ideas no han tenido ni tienen otra que la de continuar con todo exfuerzo haciendo los sacrificios que sean posibles a fin de sostener y conserbar los fueros, libertad y dignidad de esta Provincia reconociendo siempre al desgraciado Soberano baxo cuyos Auspicios vivimos, uniendo y confederandose con la misma Ciudad de Buenos Ayres para la defenza comun, y para procurar la felicidad de ambas Provincias y las demas del continente baxo un sistema de mutua union, amistad y conformidad, cuya base sea la igualdad de derechos*<sup>432</sup>.

Il est évident que l'objectif premier est de rassurer la population dans son ensemble, y compris les Péninsulaires. La reconnaissance de l'autorité royale, qui n'engage pas à grand-chose compte tenu des circonstances, est maintenue. L'option d'un passage sous l'autorité portugaise est écartée sans ambages. Enfin, la relation à Buenos Aires est clairement définie. D'entrée, il est précisé que l'intention n'a jamais été de passer sous le contrôle de la capitale

---

*Doctor que vd. Viniese para anunciar este acontecimiento (la revolución recién ocurrida) á Buenos Aires. — Contestando Francia, sobre tablas. —Ni pensarlo... sería darles un alegion á los porteños.»* Marcelino RODRÍGUEZ. « Recuerdos de un precursor de la revolución paraguaya en 1811. » *Revista nacional. Historia nacional. Literatura. Jurisprudencia.* Buenos Aires, año IV (1891), tomo XIII, n° 57. p. 182. Rodríguez, comme Somellera, ne retrouvera la liberté qu'en septembre et s'embarquera immédiatement pour Buenos Aires.

<sup>431</sup> Pedro SOMELLERA. *Ibid.* p. 329-330.

<sup>432</sup> Junte gouvernement du Paraguay (Velasco, Francia, Zeballos). *Avis à la population du 17 mai de 1811.* ANA, Collection Bareiro, Vol.1 p. 94-95.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_1\\_1762-1813](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_1_1762-1813) (lien vérifié le 9 mars 2018)

de l'ancienne vice-royauté. Il est intéressant de noter que ce thème apparaît avant celui de la relation avec le Portugal qui a pourtant été le déclencheur des récents événements, comme s'il était davantage pressant de le clarifier ou si le danger était perçu comme plus prégnant. En tous cas, les nouvelles autorités semblent considérer que cette question des relations avec Buenos Aires est la plus importante et elles souhaitent mettre les choses au clair sur ce point. De plus, si une union avec Buenos Aires est envisagée sous certaines circonstances, elle ne peut se faire que dans un certain cadre où prévalent les intérêts du Paraguay et sur un strict pied d'égalité. Le document rejette explicitement toute forme de sujétion à une quelconque entité extérieure. Ainsi, dès le deuxième jour de la révolution, le Dr Francia, très certainement rédacteur de l'arrêté, définit les bases des relations à venir avec l'extérieur.

Moins de deux semaines plus tard, le triumvirat décide de retirer les troupes paraguayennes qui occupaient depuis avril la ville de Corrientes, dépendant administrativement de Buenos Aires, et d'en informer la population par un arrêté. Le motif invoqué est simple :

*[C]onservar la tranquilidad interior, y la paz, union y buena armonía con la ciudad de Buenos Aires y las demás del continente, siempre que se pueda efectuarse de un modo digno y compatible con el decoro y libertad de esta antigua, vasta, y respetable provincia de la Asunción*<sup>433</sup>.

Autrement dit, il s'agit d'un geste de bonne volonté destiné à démontrer les intentions pacifiques d'Asunción et sa bonne foi. Le statut et le prestige de la province du Paraguay sont aussi habilement soulignés, indiquant en creux que Buenos Aires n'était encore rien quand le Paraguay existait déjà et organisait la colonisation de la région depuis Asunción. On note là un trait constant du discours du Dr Francia qui se répétera à l'avenir : s'évertuer à tenter de développer l'estime de ses concitoyens pour leur patrie en rappelant ses mérites et sa grandeur passée.

Le gouvernement précise que l'objectif de cette occupation était de s'assurer que la liberté de la province soit respectée suite à l'expédition de Belgrano. Les circonstances ayant évolué, celle-ci n'a plus raison d'être. Mais, surtout, les autorités nouvellement constituées en

---

<sup>433</sup> Junta gouvernement du Paraguay (Velasco, Francia, Zeballos). *Avis à la population du 30 mai 1811*. Reproduit par Carlos Antonio LÓPEZ. *El Paraguay independiente*. Asunción, Imprenta de la República, 1859, tomo I, p. 6.  
<http://books.google.com/books?printsec=frontcover&dq=el+paraguay+independiente&ei=401VUoCeIOfB2wXs-IDICg&id=4ekpAAAAYAAJ#v=onepage&q=el%20paraguay%20independiente&f=false> (lien vérifié le 9 mars 2018)

profitent pour communiquer sur la vision de la politique qu'elles souhaitent voir se mettre en place dans les relations avec l'extérieur :

*Así como no se entromete, ni se entrometera jamas en el régimen interior de otras provincias, en la forma de su gobierno, ó administracion, en la prohibicion de sus cargos, ni menos en disponer de su debilidad, ó de sus fuerzas; tampoco consentira que sin la asistencia, influjo, y cooperacion de sus representantes legítimos, y sin la precisa igualdad de derechos por las miras mal entendidas del interes comun, ó solamente por la prepotencia y ambicion, ó tomando ocasion de las convulsiones de una anarquía, intente someterla, ó disponer de su suerte, ó hacerse el árbitro de su felicidad, despojandola anticipadamente de la verdadera libertad civil, inconciliable con semejante sujecion, que no la autoriza, ni puede autorizarla la ley, especialmente sin haber precedido algun pacto de sociedad<sup>434</sup>.*

Le principe de non intervention dans les affaires des autres provinces est clairement affiché. De plus, Asunción proclame haut et fort qu'elle en espère de même de ses voisins. Là aussi, il s'agit d'un principe politique que le Dr Francia n'aura de cesse de mettre en avant. Cependant, rappelons que cet arrêté est à destination de la population de la province. Le message transmis aux autorités de Corrientes pour les informer de l'évacuation de la ville, dont l'essentiel est retranscrit dans le même document, est quelque peu différent et, notamment, moins ferme. Comme si, d'une certaine façon, il était trop tôt, pour tenir directement un tel discours ou si le pouvoir en place à Asunción n'était pas encore suffisamment sûr de ses assises. Le fait que le congrès devant décider de l'avenir politique de la province ne se soit pas encore réuni peut aussi expliquer cette ambivalence. On peut également supposer que par ce geste de bonne volonté, Asunción entend donner un exemple de ce qu'elle attend de Buenos Aires. Le message aux autorités de Corrientes fait référence à la nécessité de « *terminar por medios pacíficos las diferencias ocurridas con la citada ciudad de Buenos Aires.* » Il est précisé que l'on attend de celle-ci qu'elle adopte également « *un sistema tan benéfico y justo como el más natural y aun necesario en las presentes circunstancias á fin de conservar la union y seguridad general de las provincias de este continente<sup>435</sup>.* » Le ton est nettement moins tranché, les concepts d'union et de paix étant mis en avant.

Quelques jours avant la réunion du congrès prévue le 17 juin 1811, le gouverneur Velasco et la plupart des membres du *cabildo* sont écartés et incarcérés pour collusion avec les Portugais, sur la base d'un courrier adressé au gouverneur par un officier espagnol. Celui-ci promouvait une action concertée et d'envergure avec les Portugais pour rétablir la

---

<sup>434</sup> *Ibid.* p. 6.

<sup>435</sup> *Ibid.* p. 7.

prédominance espagnole sur la région. Cette mise à l'écart est particulièrement significative, puisqu'elle marque la fin de toute influence politique dans la province du courant favorable au maintien de la domination espagnole. Conjuguée à celle préalable des partisans d'un rapprochement d'avec Buenos Aires, cela ouvre une voie relativement dégagée lors du congrès à venir pour les partisans de l'indépendance de la province, au premier rang desquels figure Francia.

Sur l'épisode relatif à la destitution de Velasco, un autre point nous semble digne d'attention. Un arrêté en date du 9 juin, paraphé par Pedro Juan Caballero et les frères Fulgencio et Antonio Tomás Yegros, représentants de l'autorité militaire dans la province, informe la population des circonstances et des raisons ayant amené à prendre une telle décision. Une copie de ce document, sur ordre de Fulgencio Yegros, est remise aux autorités de Corrientes, le but étant bien entendu qu'il trouve son chemin jusqu'à Buenos Aires. Entre autres choses, on peut y lire la déclaration suivante :

*El empeño de D. Bernardo Velasco, y de los individuos del Cabildo en sostener la total division de esta provincia [...], sin querer reducirse á enviar sus diputados al congreso general de las provincias, con el objeto de formar una asociacion justa, racional, fundada en la equidad, y en los mayores principios del derecho natural, que son comunes á todos, y que no hay motivo para creerse, que hayan de abandonar, ú olvidarse por un pueblo tan ilustrado, y generoso como el de Buenos Ayres, ha sido una conducta imprudente opuesta á la prosperidad de la provincia, y común felicidad de sus naturales<sup>436</sup>.*

Ce passage est remarquable à plus d'un titre. Il semble relever d'une mise en garde à peine voilée. Les nouvelles autorités de la province espèrent d'un éventuel congrès des provinces à venir, « une association juste, rationnelle, fondée sur l'équité », et non pas une relation basée sur la soumission ou la sujétion. De plus, il est habilement souligné que l'on attend du gouvernement de Buenos Aires qu'il n'oublie pas ce principe. Par ailleurs, un autre fait significatif réside dans l'absence de la signature de Francia sur ce document. Certes, il émane des autorités militaires, mais il est ratifié par le secrétaire du gouvernement, Jacinto Ruiz. Il est donc difficile de penser que Francia n'en ait pas eu connaissance, voire n'en ait pas été lui-même le rédacteur. Quoi qu'il en soit, cet arrêté paraît apporter la preuve que Francia et les autorités militaires, représentantes de l'élite économique créole de la province, agissent de concert et sont sur la même ligne politique en ce qui concerne la relation à envisager avec Buenos Aires. Tel était peut-être l'objectif recherché à la veille du Congrès

---

<sup>436</sup> Gazeta extraordinaria de Buenos Ayres, 5 juillet 1811.  
<http://archive.org/details/gazetadebue07051811ram> (lien vérifié le 9 mars 2018)

paraguayen et alors que se profile le moment d'une négociation directe avec Buenos Aires sur l'avenir des rapports entre les deux villes.

## 2) Le congrès de juin 1811

Le congrès devant décider de la forme de gouvernement à la suite de la révolution des 14 et 15 mai, se réunit à Asunción du 17 au 21 juin 1811. Contrairement au congrès de l'année précédente où dominaient les partisans de la perpétuation du pouvoir colonial espagnol, les 251 députés qui le composent représentent l'élite créole de la province comme le remarque Nidia Areces<sup>437</sup>. Les deux faits saillants de cette réunion sont le discours d'ouverture prononcé par le Dr Francia et la motion présentée par le député Mariano Antonio Molas qui sera approuvée par la très grande majorité des congressistes.

Plusieurs éléments sont à retenir dans le discours de Francia. Tout d'abord, l'influence évidente de la scolastique lorsque Francia affirme que « *la soberanía ha desaparecido en la nación* » et ajoute que « *esta autoridad debe considerarse devuelta, o más bien permanente en el pueblo, siempre que esos mismos fines lo exijan*<sup>438</sup>. » Quant à celle des Lumières, elle est tout aussi notable. Les références à « *el interés general* », à « *la felicidad* », aux « *derechos naturales* », aux « *nuevas luces* », à « *el Ser Supremo* », à la « *voluntad general* » sont multiples<sup>439</sup>.

Par ailleurs, dans son discours, Francia maintient et proclame la reconnaissance des droits du monarque. Ce positionnement, qui n'est que tactique à notre avis, poursuit deux objectifs : tranquilliser la frange des Péninsulaires de la province qui, seulement un mois auparavant, dominait encore la scène politique locale et se prémunir en cas de résurgence du pouvoir colonial. Son argumentation n'est guère convaincante et il doit spécifier que cette

---

<sup>437</sup> « [El congreso] *queda integrado con los principales individuos de la capital y de las villas, militares, comerciantes, estancieros y profesionales, o sea aquellos que [...] gozan de privilegios corporativos y de una posición reconocida, quedando excluida la población.* » Nidia R. ARECES. « En un 'corto tiempo': revolución, congresos y dictadura en Paraguay. » *Páginas. Revista digital de la escuela de historia*. Rosario (Argentine), 2010, p. 76.

<http://revistapaginas.unr.edu.ar/index.php/RevPaginas/article/view/132/132> (lien vérifié le 9 mars 2018)

<sup>438</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Discours d'ouverture du Congrès du 17 juin 1811*. Asunción, ANA, SH 213, reproduit par Alfredo VIOLA. *Pensamiento revolucionario y patriótico del Dr. Francia*. Asunción, Fundación Cultural Republicana, 1987, p. 59-60.

<sup>439</sup> *Ibid.* p. 59-60.

reconnaissance n'est pas inconciliable avec le programme qu'il présente à l'assemblée<sup>440</sup>. Si cette précision s'avère nécessaire, c'est parce que son discours est construit en grande partie sur une opposition entre le passé et le présent de la province, un passé colonial obscurantiste et d'oppression face à un présent de liberté et radieux :

*Los males y padecimientos de nuestra Provincia han sido tan graves y tan notorios que creíamos perder el tiempo en querer individualizarlos. Hasta aquí hemos vivido humillados, abatidos, degradados y hechos el objeto del desprecio por el orgullo y despotismo de los que nos mandaban. Ha llegado este exceso al extremo de querer reagrar nuestras cadenas [il fait ici référence aux manigances du gouverneur Velasco pour placer la province sous la protection des Portugais] intentando disponer de nuestra libertad, de nuestra suerte y de nuestras personas mismas como quien dispone de un rebaño de ganados, de una hacienda, o de una cosa mueble, sin atender la dignidad y derechos de un pueblo grande, ni la voz de la naturaleza que clama, que los infelices paraguayos ya han padecido bastante en cerca de tres siglos, en que han sido indignamente vilipendiados y postergados. Al fin han pasado esos desagradables tiempos de opresión y tiranía. La obscuridad en que yacíamos ha desaparecido, y una brillante aurora empieza a descubrirse sobre nuestro horizonte. La Provincia del Paraguay volviendo del letargo de la esclavitud, ha reconocido y recobrado sus Derechos, y se halla hoy en plena libertad, para cuidar y disponer por sí misma y de su propia felicidad<sup>441</sup>.*

Ce passage du discours du Dr. Francia illustre parfaitement le propos de Wodak, de Cillia et Reisigl pour qui « *Le contenu thématique des discours sur l'identité nationale inclut la construction d'un passé, un présent et un futur commun, une culture commune, un territoire commun et un concept d'homo nationalis<sup>442</sup>.* » Les trois chercheurs autrichiens notent également que « *la mémoire historique [...] est un prérequis pour l'identité nationale ; selon Kolakowski, il n'est pas important que le contenu de la mémoire historique soit vrai, partiellement vrai ou légendaire. Plus les souvenirs réels ou imaginaires remontent à loin, plus l'identité nationale est sécurisée [...]<sup>443</sup>.* » Ce lien entre un passé commun, une histoire partagée, s'avère donc un élément constitutif important de l'identité et de la mémoire collective. Il semble que le Dr. Francia soit conscient du pouvoir de cette stratégie pour fomentier l'unité autour d'un projet d'avenir à construire ensemble. Par ailleurs, comme le remarque Pal Kolsto, « Les métaphores et les métonymies peuvent être utilisées pour décrire

---

<sup>440</sup> « *Ahora nuevamente protestamos una firme adhesión a sus augustos derechos, que no son, ni pueden ser inconciliables con los de la Patria dirigidos únicamente a poner los fundamentos de su verdadera felicidad apoyados de un sistema seguro y duradero.* » Alfredo VIOLA. *Ibid.*, p. 60-61.

<sup>441</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Discours d'ouverture du Congrès du 17 juin 1811*. Asunción, ANA, SH 213, reproduit dans Alfredo VIOLA. *Ibid.* p. 57-58.

<sup>442</sup> Ruth WODAK, Rudolph de CILLIA, Martin REISIGL. *Discursive Construction of National Identity*. Edimbourg, Edimburgh University Press, 2009, p. 187. NT.

<sup>443</sup> Ruth WODAK, Rudolph de CILLIA, Martin REISIGL. *Ibid.* p. 25. NT.

son propre groupe – le sien – en termes positifs, et l'autre groupe en termes négatifs<sup>444</sup>. » C'est ici le cas lorsque Francia trace un parallèle entre « *la oscuridad* » du passé colonial et la « *brillante aurora* » qui s'ouvre aux Paraguayens. La rupture avec le passé colonial et la domination espagnole semble bel et bien consommée mais, c'est justement ce passé qui permet d'envisager un futur commun.

Néanmoins, ce n'est pas le seul point à souligner dans ce discours. Comme le remarque Nidia Areces<sup>445</sup>, l'usage répété de la première personne du pluriel, des pronoms « *nosotros/nos* », du possessif « *nuestro/a* », des termes « *provincia del Paraguay* », « *paraguayos* », « *patria* », participe de la construction d'un « nous » qui par définition exclut ceux qui n'en font pas partie, les Espagnols bien sûr, mais aussi les ressortissants des autres provinces de l'ancienne vice-royauté, en particulier ceux de Buenos Aires. On peut remarquer une métonymie dans l'association directe établie entre province et habitants. On note également l'usage de comparaisons assimilant les Paraguayens de la colonie à des biens meubles dont on aurait disposé à volonté ; techniques discursives dont Kolsto souligne l'efficacité dans la création d'un « nous » commun. Par ailleurs, dans ce discours, aucune différence ne semble exister parmi les Paraguayens. Tous ont souffert du joug colonial. Il s'agit donc de retrouver la dignité perdue.

Comme nous l'avons indiqué, ce « nous » réunit les ressortissants de la province autour d'un même passé historique et d'un même futur à construire autour d'un projet politique commun. Les Paraguayens apparaissent comme formant un tout sans faille, où les différences sont effacées. Les éventuels éléments perturbateurs de cet ordre, dont Francia envisage l'existence et prévient du danger, sont évincés de cette communauté. Ils ne sont pas inclus dans le « nous » du discours. Ils sont rejetés dans un « ils » distant et extérieur :

*No hay duda que algunos intentarán calumniarnos atrevidamente, ultrajando nuestras máximas, o dando siniestra interpretación a nuestras ideas. Tampoco faltarán quienes por sus intereses particulares y miras personales, olvidando la verdadera felicidad y grandeza de nuestra Patria, intenten seducir y trastornar los ánimos incautos con discursos capciosos, razones frívolas y pensamientos especiosos, todo no más con el fin de dividirnos, de minar y destruir nuestra naciente libertad. Guardémonos de caer en semejantes lazos<sup>446</sup>.*

---

<sup>444</sup> Pal Kolsto. « Discourse and Violent Conflict: Representations of 'Self'-'Other' in the Yugoslav Successor States. » *Media Discourse and the Yugoslav Conflicts. Representations of Self and Other*. Abingdon, Oxon (GB), Ashgate Publishing, 2009, p. 12. NT.

<sup>445</sup> Nidia R. ARECES. « En un 'corto tiempo'... » p. 77.

<sup>446</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Discours d'ouverture du Congrès du 17 juin 1811*. Asunción, ANA, SH 213, reproduit dans : Alfredo VIOLA. *Ibid.* p. 58



Une différence notoire avec l'arrêté du 17 mai précédent réside justement dans l'absence dans le premier des documents de la forme possessive « nuestro/a » et du « nosotros », celle des substantifs « Paraguay » et « paraguayos ». A l'époque, le Paraguay est uniquement désigné sous le terme de « esta provincia », le sens d'appartenance à une communauté est absent du langage. Un mois plus tard, il est omniprésent. On peut évidemment présumer que la situation a sensiblement évolué dans ce laps de temps, Velasco et les partisans de Buenos Aires ont été écartés, mais on doit aussi considérer qu'il s'agit là très certainement d'un dessein pleinement conscient de la part du Dr. Francia visant à forger et renforcer le sentiment de communauté, à développer et ancrer l'opposition entre « nous » et les « autres ».

Le Docteur Francia conclut en fixant les trois objectifs auxquels doivent s'atteler les députés : décider de la forme de gouvernement à adopter ; définir le type de relation à établir avec Buenos Aires et les provinces qui en dépendent ; enfin, fixer du sort des anciennes autorités de la province. Ceci dénote sans équivoque l'importance accordée à la relation avec Buenos Aires. La question du danger portugais, des prétentions de Carlota Joaquina, n'est pas abordée, par contre celle du lien avec l'ancienne capitale vice-royale arrive en second. Cela démontre aussi que le débat n'est pas entièrement clos sur ce thème, du moins en apparence, entre partisans et opposants d'une allégeance à la junte *porteña*.

Le 19 juin, le député Mariano Antonio Molas présente une motion qui va recueillir la quasi-unanimité des votes et sera retranscrite presque mot pour mot dans l'arrêté publié le 22 juin par la nouvelle junte de gouvernement de la province.<sup>447</sup> Cette motion établit et définit les bases du programme politique à suivre et du nouveau gouvernement. Il propose la création d'une junte de cinq membres, dont Francia, présidée par Fulgencio Yegros, issu d'une famille de l'élite créole et qui s'est illustré dans le service de la milice contre les troupes de Buenos Aires. En ce qui concerne le rapport à l'autorité coloniale, Molas préconise le maintien en détention du gouverneur Velasco et des principaux fonctionnaires de l'administration. Il prône de même le remplacement de la totalité des membres du *cabildo* pour leur soutien à l'Ancien Régime et leur attitude durant l'invasion de la province menée par Belgrano. De surcroît, il recommande « *que quede suspenso por ahora todo reconocimiento de las Cortes y Consejo de Regencia, y de toda otra representación de la autoridad suprema, o superior de la Nación, en estas provincias, hasta la suprema decisión* ».

---

<sup>447</sup> Junte de Gouvernement du Paraguay. Arrêté du 22 juin 1811. ANA, Collection Bareiro, Vol.1 p. 146-151. [https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_1\\_1762-1813](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_1_1762-1813) (Lien vérifié le 9 mars 2018)

*del Congreso General, que se halla próximo en celebrarse en Buenos Aires*<sup>448</sup>. » Surtout, il demande que tous les postes administratifs soient dorénavant occupés par des ressortissants de la province, « *sin que nunca puedan ocuparse por los españoles europeos [...]; pero en lo sucesivo todo americano, aunque no sea nacido en esta provincia, quedará enteramente apto para obtener dichos cargos, siempre que uniforme sus ideas con las de esta Junta*<sup>449</sup>. » Cette mesure n'est en rien spécifique au Paraguay. On la retrouve ailleurs en Amérique à la même époque et notamment à Buenos Aires<sup>450</sup>. Il s'agit de mettre un terme à la prédominance des Espagnols dans l'administration et l'armée et de s'assurer, ainsi, de la fidélité des nouveaux fonctionnaires. La condition de créole américain semble être suffisante pour servir, si le sujet en question fait acte d'allégeance aux autorités en place. Dans les mois et les années qui suivent, au Paraguay, cette préférence et condition sont sans cesse rappelées.

Le sixième point que Molas mentionne, tient aux futures relations entre Asunción et Buenos Aires. C'est celui qu'il développe le plus, signe de son importance cruciale pour les Paraguayens. Il souhaite que « *esta Provincia no sólo tenga amistad, buena armonía y correspondencia con la ciudad de Buenos Aires, y demás provincias confederadas, sino que también se una con ella, para el fin de formar una sociedad fundada en principios de justicia, de equidad y de igualdad*<sup>451</sup>. » On retrouve ici l'idée de confédération entre provinces qui sera de nouveau avancée un mois plus tard par le Docteur Francia dans sa correspondance avec la junte de Buenos Aires. Ceci semble sous-tendre l'idée d'une entente et collaboration entre les hommes qui sont à l'origine du renversement du pouvoir espagnol à Asunción. Si l'on peut présumer que Francia est l'un des penseurs principaux du mouvement, il n'est pas le seul et il agit de concert avec certains autres leaders. De plus, il ne faut pas non plus oublier que la motion de Molas est approuvée à la quasi-unanimité des députés présents, signe de l'adhésion de l'élite de la province à ce projet politique. Faire de Francia l'unique force derrière le projet émancipateur paraguayen est de toute évidence une erreur, il n'en est qu'un des rouages essentiels.

Quant au projet d'union évoqué dans la motion, Molas le soumet au respect de quatre conditions. En premier lieu, dans l'attente de la future réunion d'un congrès général, « *esta Provincia se gobernará por sí misma, sin que la Excma. Junta de Buenos Aires pueda*

---

<sup>448</sup> Mariano Antonio MOLAS. *Descripción histórica de la antigua provincia del Paraguay*. Buenos Aires, Nizza, 1957, p. 139.

<sup>449</sup> Mariano Antonio MOLAS. *Ibid.* p. 136.

<sup>450</sup> Voir Hans VOGEL. « New Citizens for a New Nation: Naturalization in Early Independent Argentina. » *Hispanic American Historical Review*. Durham, NC (Etats-Unis), Duke University Press, 1991, vol. 71, n° 1, p. 111, 113-115.

<sup>451</sup> Mariano Antonio MOLAS. *Op. cit.* p. 137.

*disponer y ejercer jurisdicción sobre la forma de gobierno, régimen, administración ni otra cosa correspondiente a esta misma Provincia*<sup>452</sup>. » C'est la disposition la plus importante. Les deux suivantes ont à voir avec les lourds impôts grevant les deux principales productions de la province, la *yerba* maté et le tabac. Molas estime qu'ils doivent être abolis compte tenu du rôle et du coût militaire assumé par le Paraguay, face au double danger représenté par les Portugais et les indigènes du Chaco. Enfin, il annonce que le député qu'enverra le Paraguay lors du congrès à venir, sera le Docteur Francia. Point très important, il précise que « *cualquier reglamento, forma de gobierno o constitución que se dispusiese* [lors de ce congreso], *no deberá obligar a esta provincia* [le Paraguay], *hasta tanto se ratifique en Junta General de sus habitantes y moradores.* »<sup>453</sup> Autrement dit, la province du Paraguay gardera la main sur les délibérations concernant son avenir et ne sera en rien obligée par les éventuelles décisions prises lors de la réunion de cette future assemblée.

## **B. Asunción et Buenos Aires, de juillet 1811 au traité d'octobre 1811**

### **1) La note du 20 juillet 1811 adressée à Buenos Aires**

Ce n'est que le 20 juillet 1811, un mois après la clôture du congrès paraguayen, que la junta de gouvernement d'Asunción se décide à informer son homologue des derniers événements survenus dans la province. Ce laps de temps interroge quand on connaît l'importance de la relation entre les deux entités, surtout du point de vue paraguayen. Il nous est difficile d'y apporter une réponse définitive, tout au plus pouvons-nous émettre deux suppositions : cette attente dénote des dissensions au sein de la junta quant au message à transmettre à Buenos Aires ou bien, de nouveau comme au lendemain du renversement des autorités espagnoles deux mois auparavant, à la demande du Dr. Francia, c'est sciemment que le gouvernement d'Asunción fait attendre celui de Buenos Aires, cherchant par là même à démontrer son indépendance et son déni d'allégeance. Nous penchons davantage pour la seconde hypothèse compte tenu de la teneur de la note qui, en grande partie, reprend les décisions du Congrès de juin approuvées par la grande majorité des députés.

Dans la missive en question très certainement rédigée par le Dr Francia, celui-ci choisit de faire passer plusieurs messages à ses homologues de Buenos Aires. Le premier consiste à démontrer la claire opposition qui existe entre les nouvelles autorités paraguayennes et celles (royalistes) qui les ont précédées. Il souligne que c'est justement leur

---

<sup>452</sup> Mariano Antonio MOLAS. *Ibid.* p. 137.

<sup>453</sup> Mariano Antonio MOLAS. *Ibid.* p. 138.

mauvaise gestion de la province qui a fini par rendre leur renversement nécessaire, surtout à cause du danger représenté par la collusion avec les Portugais. Il précise que lors du Congrès de juin, seul quatre Espagnols, résidents de longue date dans la province, ont été autorisés à prendre part aux délibérations. Il ajoute qu'Asunción est prête à intervenir de nouveau pour protéger la ville de Corrientes si les forces espagnoles basées à Montevideo tentent de s'en emparer. Enfin, il souligne que, dans l'attente d'une décision ou d'un accord sur la forme d'organisation future des provinces de la vice-royauté, « *queda aqui suspendido [...] el reconocimiento de las Cortes y Consejo de Regencia de España*<sup>454</sup>. » La rupture avec le pouvoir colonial semble donc bel et bien consommée. C'est aussi une manière de démontrer à Buenos Aires qu'Asunción poursuit les mêmes objectifs.

Le cœur de la note réside dans la démonstration de la justesse des revendications et des actions entreprises par la province du Paraguay. Pour les créoles paraguayens maintenant au pouvoir, il semble essentiel d'expliquer et de faire valoir ce qu'ils considèrent comme leurs droits les plus élémentaires. Cette démonstration s'appuie sur les bases juridiques de la scolastique :

*No es dudable que abolida, o deshecha la representacion del Poder Supremo, recaee este, o queda refundido naturalmente en toda la Nacion. Cada Pueblo se considera entonces en cierto modo participante del atributo de la soberania [...]. De este principio tan importante como fecundo en utiles consecuencias, y que V.E. sin duda lo habrá reconocido se deduce ciertamente, que reasumiendo los Pueblos sus Derechos primitivos se hallan todos en igual caso, y que igualmente corresponde a todos velar sobre su propia conservacion*<sup>455</sup>.

On constate ici, et cela se retrouve à plusieurs reprises dans cette missive, que la junte de gouvernement d'Asunción fait remarquer de manière habile à celle de Buenos Aires que celle-ci n'aurait pas agi différemment dans des circonstances similaires. Ce faisant, elle prévient certaines critiques qui pourraient lui être faites. De même, lorsqu'elle avance l'argument le plus important, celui de son indépendance par rapport à d'autres centres de pouvoir, elle procède de la même façon :

*[s]e engañaria qualquiera que llegase á imaginar, que su intencion [celle de la province du Paraguay] havia sido entregarse al arbitrio ageno y hacer dependiente su suerte de otra voluntad.. En tal caso nada mas habria adelantado, ni reportado otro fruto de su sacrificio, que el cambiar unas cadenas por otras, y mudar de Amo. V. E.*

---

<sup>454</sup> Junte de Gouvernement du Paraguay. Communication du 20 juillet 1811 à la Junte de Gouvernement de Buenos Aires. ANA, SH 214.

<sup>455</sup> Junte de Gouvernement du Paraguay. Communication du 20 juillet 1811 à la Junte de Gouvernement de Buenos Aires. ANA, SH 214.

*ni ningun apreciador justo y equitativo extrañará que en el estado á que han llegado los negocios de la Nacion, sin poderse aun divisar el éxito que puedan tener, el pueblo del Paraguay desde ahora se muestre zeloso de su naciente libertad, despues que ha tenido valor para recobrarla [...]. La Provincia no hace mas que sostener su libertad y sus Derechos: se lisongea esta Junta, que V. E. aplaudira estos nobles sentimientos, considerando quanto en favor de nuestra causa comun pueda esperarse de un Pueblo grande que piensa, y habla con esta franqueza y magnanimidad<sup>456</sup>.*

Ce passage est évidemment essentiel. On peut le lire de deux manières : l'affirmation de la volonté de ne pas accepter un retour au statu quo colonial ou le passage sous contrôle de l'empire portugais ; mais on peut et on doit bien s'entendre et voir un avertissement à peine voilé aux dirigeants de Buenos Aires, s'il s'avérait qu'ils avaient la prétention qu'Asunción leur fasse allégeance. Asunción déclare certes que son intention « *es de unirse con esa Ciudad [Buenos Aires]* » pour garantir, entre autres, amitié et commerce, mais aussi « *para formar una sociedad fundada en principios de justicia y equidad y de igualdad<sup>457</sup>.* » Dans ce sens, Asunción fait part de quatre mesures prises lors du congrès de la province en juin, auxquelles elle espère que Buenos Aires acquiescera. Deux font appel aux principes de justice et d'équité et ont à voir avec la suppression de l'impôt sur les principales productions paraguayennes : la *yerba* maté et le tabac. En ce qui concerne la première, on demande à Buenos Aires de renoncer à la collecte d'une taxe car le Paraguay doit faire face au coût de la défense militaire de ses frontières contre les Portugais et les indigènes du Chaco ; une demande ancienne comme nous l'avons vu. Les deux autres mesures affirment de nouveau la volonté d'indépendance de la province et de maîtrise sur son avenir politique :

*Que mientras no se forme el Congreso general esta Provincia se gobernará por si misma, sin que la Exma. Junta de esa Ciudad pueda disponer, ni ejercer jurisdiccion sobre su forma de gobierno, regimen, administracion ni otra causa alguna correspondiente á ella [...]. Que cualquier reglamento, forma de gobierno, ó constitucion que se dispusiese en dho. Congreso gral, no deberá obligar á esta Provincia hasta tanto se ratifique en Junta plena, y general de sus habitantes, y moradores<sup>458</sup>.*

C'est uniquement dans ce contexte qu'Asunción peut envisager une confédération<sup>459</sup> – terme utilisé à deux reprises dans ce texte – avec les autres provinces hispano-américaines

---

<sup>456</sup> *Ibid.*

<sup>457</sup> *Ibid.*

<sup>458</sup> *Ibid.*

<sup>459</sup> Sur l'origine et la signification du terme de confédération dans le discours du Dr. Francia, les avis divergent entre ceux qui y voit l'influence des penseurs de la révolution étasunienne comme J. C. CHAVES. *Historia de las relaciones...* p. 144, 148-149 et, d'un autre côté, Víctor FRANKL. *El jusnaturalismo tomista...* pour qui il ne fait aucun doute que les sources de ce concept sont à rechercher dans « *la tradición de la ciencia filosófico-jurídica de la España católica.* » (p. 194)

et Buenos Aires en particulier. De plus, les signataires du document n'hésitent pas à évoquer, par deux fois, leur bonne volonté compte tenu de l'invasion de leur territoire par les troupes de Belgrano et des dégâts qui en ont résulté. Ils espèrent que la junte de Buenos Aires « *prestará su adhesión y conformidad á las modificaciones propuestas por esta del Paraguay á fin de que uniéndose todas con los vinculos mas estrechos, e indisolubles, que exige el interes general, se proceda á cimentar el Edificio de la felicidad comun que es el de la libertad*<sup>460</sup>. »

Il est assez étonnant de constater que tous les principes en matière de politique internationale que défendra jusqu'à la fin le Dr. Francia, se trouvent déjà exposés dans ce document : indépendance du Paraguay envers l'ancienne puissance coloniale comme de tout autre pouvoir constitué, non intromission dans les affaires d'autrui, établissement de relations politiques sur une stricte base d'égalité et de liens commerciaux sur un principe de réciprocité et de bénéfice mutuel. Ce qui prime en toute circonstance, c'est l'indépendance politique. Tout se juge à son aune. Francia, qu'il soit membre de la junte de gouvernement, consul ou dictateur, ne va jamais dévier de cette voie.

## 2) La mission Belgrano – Echeverría

De son côté, toujours dans l'attente d'être officiellement informée des récents événements au Paraguay, la junte de gouvernement de Buenos décide de mettre sur pied une mission diplomatique qu'elle confie à un de ses membres, Manuel Belgrano, et au juriste Vicente Echeverría. Parmi les instructions en huit points qu'elle assigne à ses représentants, il est d'emblée fait mention de l'importance de « *disipar con destreza todo resentimiento ú opinion poco favorable que haya podido engendrar el rompimiento pasado de ambas provincias [...]*. »<sup>461</sup> En effet, la préoccupation majeure de Buenos Aires est celle d'une action concertée contre les armes de l'empire portugais et des royalistes espagnols retranchés à Montevideo. Pour cela, l'objectif essentiel est de ramener la province du Paraguay dans le giron du gouvernement de Buenos Aires :

*Se insinuará con sagacidad y destreza sobre la gran necesidad que hay de alejar aquellos peligros; que la provincia del Paraguay debe quedar sujeta al Gobierno de Buenos Aires, como lo están las Provincias Unidas por exigirlo así el interés comun de todas; la necesidad de fijar un centro de unidad, sin el cual es muy difícil concertar planes, llevar las resoluciones por los efectos generales del bien comun;*

---

<sup>460</sup> *Ibid.*

<sup>461</sup> Junte de Gouvernement de Buenos Aires. *Instructions aux envoyés Belgrano et Echeverría sur leur mission au Paraguay, du 1<sup>er</sup> août 1811*. ANA, SH 213 B.

[...] esta sugesion dejará siempre intactos los derechos de la provincia en cuanto concierne á su interior administracion pública al igual que las demas, en las que el ejemplo del Paraguay, pudiera ser un estímulo que las tentase á su separacion, ocasionando una disolucion politica que debilitase á todas [...]: que el vinculo solo de federacion no basta en una urgente necesidad en que nos hallamos de obrar con unidad y energia: [...] la provincia del Paraguay, mantenida por solo el vinculo federativo, no contribuye por su parte de un modo condigno á satisfacer los grandes esfuerzos y sacrificios que las demas van á hacer por sus derechos y libertad; y que una vez que el interés es uno é indivisible, la voluntad general de todas las provincias debe ser la ley superior que obligue al Paraguay á prestarle una subordinacion sin la cual el sistema y los movimientos pudieran desconcertarse<sup>462</sup>.

Dans ce texte, on retrouve également une constante de la politique des dirigeants de Buenos Aires : leur tendance « centraliste », à savoir leur volonté de réunir dans leurs mains le pouvoir politique décisionnaire engageant la destinée des anciennes provinces de la vice-royauté. A priori, les objectifs de Buenos Aires vont à l'encontre de ceux exprimés par Asunción. Toutefois, s'il est clairement mentionné que l'exemple du Paraguay est néfaste, notamment car il pourrait être suivi par d'autres provinces, Buenos Aires envisage qu'il ne soit pas possible de faire entendre son point de vue. Dans ce cas, il est suggéré aux deux envoyés de ne plus rechercher une union sous la direction de l'ancienne capitale vice-royale mais « *de unir ambos Gobiernos bajo un sistema ofensivo y defensivo contra todo enemigo que intentase atacar los respectivos territorios [...]*<sup>463</sup>. » Cependant, la suite des négociations entre les deux villes va montrer qu'il s'agit davantage d'une concession temporaire due aux circonstances. L'objectif premier de Buenos Aires est bien de ramener Asunción dans son giron<sup>464</sup>.

De son côté, le gouvernement d'Asunción demeure intransigeant et n'autorise pas Belgrano et Echeverría à pénétrer sur le territoire paraguayen :

[E]ntretanto la Exma. Junta no reconozca por si misma expresa y formalmente nuestra independencia de ella, en los terminos propuestos y acordados por nuestra Provincia: cree esta Junta que [...] no es llegado el caso de entrar oportunamente en tratado alguno relativo a esta misma Provincia; pues que su indicada independencia como su derecho incontestable debe asentarse por preliminar de toda ulterior determinacion<sup>465</sup>.

---

<sup>462</sup> *Ibid.*

<sup>463</sup> *Ibid.*

<sup>464</sup> Il est par ailleurs intéressant de relever qu'une copie de ces instructions, supposément secrètes, va se retrouver dans les archives d'Asunción. Si les Paraguayens y ont eu accès avant la signature du traité d'octobre 1811, c'est évidemment un avantage non négligeable.

<sup>465</sup> Junta de Gouvernement du Paraguay. *Communication du 9 septembre 1811 à Manuel Belgrano et Vicente Echeverría, envoyés de la Junte de Gouvernement de Buenos Aires*. ANA, SH 213 B et CRB Cat. 170, I-29, 23, 15.

Quelques jours plus tard, la réponse officielle de la Junte de Buenos Aires à la note du 20 juillet parvient à Asunción. Buenos Aires accepte trois des quatre demandes d'Asunción. Sur le premier point, Buenos Aires préférerait qu'Asunción accepte un principe de gouvernement différent, où serait reconnu le pouvoir du gouvernement provisoire sur l'étendue de toutes les provinces, puisque celui-ci est formé de représentants de ces mêmes provinces. Cependant, Buenos Aires concède que :

*[S]i es la voluntad decidida de esa Provincia gobernarse por si y con independencia del Gobierno provisional no nos opondremos á ello con tal de que estemos unidos y obremos de absoluta conformidad para defendernos de qualesquier agresion exterior uniendo, y conuinando nuestras respectivas fuerzas, segun lo exigen la necesidad y conveniencia general<sup>466</sup>.*

Quant aux demandes portant sur l'imposition de la *yerba* maté et du tabac, aucun obstacle n'y est mis. Sur le dernier point, celui concernant le droit d'Asunción de ne pas ratifier les décisions prises lors d'un congrès général des provinces à venir, Buenos Aires ne se prononce pas et réserve sa réponse pour « *no estar autorizados para sancionar este punto. En este Congreso general se discutirá la cuestion si las Leyes establecidas por los Pueblos por medio de sus Diputados deban o no ratificarse por los mismos Pueblos en asambleas generales<sup>467</sup>.* »

Le 25 septembre 1811, les autorités de Buenos Aires informent leurs homologues d'Asunción du changement de gouvernement intervenu dans la cité portuaire. Un triumvirat vient d'être formé qui remplace la junte de gouvernement. L'idée est qu'en ces temps incertains, un exécutif réduit est mieux à même de faire face aux menaces des royalistes. Les membres du triumvirat ne manquent pas de solliciter du Paraguay soutien et obéissance : « [...] *nada podemos esperar de nuestras fuerzas si los Pueblos no concurren por su parte a dar un nuevo orden á los negocios peds. [...] El gobierno no exige otra cosa de los Pueblos qual una justa obediencia a sus determinaciones y un eterno olvido de las divisiones y partidos que tantos males nos causaron<sup>468</sup>.* » La première partie de cette dernière phrase semble indiquer un positionnement politique plus inflexible que celui du précédent gouvernement. D'ailleurs, les nouvelles instructions secrètes envoyées à Belgrano et Echeverría le confirment :

---

<sup>466</sup> Junte de Gouvernement de Buenos Aires. *Communication du 28 août 1811 à la Junte de gouvernement du Paraguay*. ANA, SH 214.

<sup>467</sup> Ibid.

<sup>468</sup> Triumvirat de Buenos Aires. *Communication à la Junte de gouvernement du Paraguay du 25 septembre 1811*. VARGAS PENA. *Op. cit.* p. 58-59.



*Si el sentido que arroja especialmente la contestación de la proposición cuarta induce á comprender favorablemente en toda su estension á los intereses de aquella Provincia, en el concepto de V. S. no debe suceder así.*

*El Gobierno del Paraguay no penetrado aun de los verdaderos intereses que deben dar impulso á sus resoluciones, nos estrecha á la concesión de ventajas que despues de no estar á los alcances de nuestras facultades, son puramente egoísticas é interesadas, aprovechandose aun de las que reportó anteriormente<sup>469</sup>.*

Néanmoins, ce même jour, très certainement par positionnement tactique, Buenos Aires revient à de meilleures intentions et déclare à la junte d'Asunción :

*Este Gobierno há considerado las quatro proposiciones de V.S. como resultado de un libre, y justo discernimiento de los derechos de los pueblos: y cree que jamas debe dudarse de los principios universales que fundan la quarta proposición. En esta virtud tiene por unos mismos principios y sentimientos los suyos, y los de V. E.; y estando acorde con ellos, no duda que se cooperará con toda la prontitud y eficacia que este á su alcance contra los riesgos en que pueda hallarse la Patria comprometida tanto en esa Provincia como en todas las unidas<sup>470</sup>.*

Ces différents exemples montrent bien le double jeu mené par Buenos Aires, tiraillée entre son penchant « centraliste » et la réalité des dangers menaçant sa récente indépendance de facto, ce qui l'oblige à poursuivre une politique conciliatoire pour ne pas s'aliéner de potentiels alliés. Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne la mission Belgrano – Echeverría à proprement parler, ces hésitations ou inflexions du triumvirat de Buenos Aires n'influenceront pas vraiment la négociation, vu la lenteur des communications entre les deux villes. Belgrano et son compère n'auront pas le temps de prendre connaissance des dernières nouvelles en provenance de Buenos Aires avant d'entamer les pourparlers et de signer un « traité d'amitié, d'union et de limites » entre leur gouvernement et celui de Buenos Aires.

Ce traité, qui comprend cinq articles, consacre les trois premiers à des questions de taxation. Ils correspondent aux demandes paraguayennes figurant dans la note du 20 juillet, qui sont, ici, avalisées. Un article additionnel précise que, si les circonstances l'exigent, « *esta imposición haya de ser un real y medio por tercio de yerba, y otro real y medio por arroba de Tabaco, y no más, hasta tanto que en el Congreso General, de las Provincias, sin perjuicios de los derechos de esta del Paraguay, se arregle la imposición [...]*<sup>471</sup>. » Le quatrième article traite de la délimitation de la frontière commune le long du fleuve Paraná. Il

---

<sup>469</sup> Triumvirat de Buenos Aires. *Communication secrète du 1<sup>er</sup> octobre 1811 à Belgrano et Echeverría, envoyés auprès de la Junte de gouvernement du Paraguay.* VARGAS PENA. *Ibid.* p. 60.

<sup>470</sup> Triumvirat de Buenos Aires. *Communication à la Junte de gouvernement du Paraguay du 1<sup>er</sup> octobre 1811.* ANA, CRB. Cat.170, I-29, 23, 15.

<sup>471</sup> *Article additionnel du traité du 12 octobre 1811 entre la Junte de gouvernement du Paraguay et celle de Buenos Aires.* AGN, VII, 68.

accorde au Paraguay, jusqu'à la prochaine réunion du Congrès général, l'administration du district de Pedro González et celle du département de Candelaria. Enfin, le cinquième article, certainement le plus important, établit que :

*Por consecuencia de la Independencia en queda esta Provincia del Paraguay dela de Buenos Aires conforme a lo convenido en la citada contestacion oficial del 28 de Agosto ultimo: Tampoco la mencionada Exmc. Junta pondra reparo en el cumplimiento y execucion de las demás deliberaciones tomadas por esta del Paraguay en Junta General conforme a las Declaraciones del presente Tratado; Y baxo de estos articulos deseando ambas partes contratantes estrechar mas y mas los vinculos y empenos que unen, y deben unir ambas Provincias en una federacion y alianza indisoluble, se obliga cada una por la suya no solo a conservar y cultivar una sincera, solida y perpetua amistad, sino tambien de auxiliarse y cooperar mutua y eficazmente con todo genero de auxilios segun permitan las circunstancias de cada una, toda vez que lo demande el sagrado fin de aniquilar y destruir qualesquier Enemigos que intente oponerse a los progresos de nuestra justa Causa, y comun Libertad<sup>472</sup>.*

Il est aisé de constater que ce traité répond entièrement aux demandes paraguayennes, exprimées notamment dans la note du 20 juillet 1811. La question des impôts, celle des frontières, comme celle de l'indépendance politique sont tranchées en faveur d'Asunción. Quant à l'alliance avec Buenos Aires, sa concrétisation est soumise aux possibilités et aux circonstances du moment. Malgré cela, et à l'exception de l'article concernant le sort du département de Candelaria dont il souhaite qu'il repasse sous sa juridiction, le Triumvirat de Buenos Aires déclare : « *Este Gov.no há aprobado los tratados q.e á su nombre han celebrado sus Represent.tes con V. S. Y mira con gran satisfaccion empenada á esa Prov.a en unir sus esfuerzos á los q.e los habitantes de estas emplean p.r la libertad dela Patria<sup>473</sup>.* »

---

<sup>472</sup> *Traité d'amitié, d'union et de limites du 12 octobre 1811 entre la Junte de gouvernement du Paraguay et celle de Buenos Aires.* ANA, SH 213 B, p. 205-208.

<sup>473</sup> Triumvirat de Buenos Aires. *Communication à la Junte de gouvernement du Paraguay du 31 octobre 1811.* AGN, X, 1, 9, 13.

### 3) Le discours de la junte de gouvernement du Paraguay à ses concitoyens

Un aspect intéressant des négociations menées entre Asunción et Buenos Aires tient à la manière dont la première les a rapportées à la population de la province. Nous avons déjà vu précédemment comment le nouveau gouvernement issu de la révolution avait informé ses concitoyens le 17 mai 1811 sur les événements survenus trois jours plus tôt. A l'époque, il s'agissait de rassurer la population et d'expliquer les raisons du soulèvement. Le ton était assez dur et froid. Les avis à la population des 14 septembre et 14 octobre 1811 sont d'une nature bien différente. Le premier fait suite à la communication de la Junte de gouvernement de Buenos Aires du 28 septembre acceptant trois des quatre demandes d'Asunción. Le style est dorénavant bien plus lyrique, exalté. On note une profusion de verbes et de pronoms se référant à la première personne du pluriel. L'expression neutre « *esta provincia* » a laissé la place à d'autres bien plus enthousiastes : « *nuestra libertad e independencia [...], nuestra patria [...], nuestra provincia*<sup>474</sup>. » Evidemment, l'utilisation du possessif de la première personne du pluriel contribue à créer un sentiment d'appartenance à une communauté. Ce langage est bien plus inclusif. De plus, s'il y a un « nous », c'est parce qu'il existe en creux un « ils/eux » englobant les autres. Une différenciation s'établit, qui dissocie le groupe « nous » du reste.

Cet avis est destiné à expliquer à la population les tenants et les aboutissants de la négociation en cours avec les autorités de Buenos Aires. La Junte d'Asunción se félicite des résultats obtenus, puisque Buenos Aires a accepté quasiment toutes ses demandes. Il s'agit d'affirmer que cet accord est exactement ce que voulait Asunción, les Paraguayens n'ont rien à en craindre. L'invasion menée par Belgrano moins d'un an auparavant est expliquée comme un acte visant à secouer le joug colonial.

Ce texte marque également une réelle opposition dans le discours et le traitement accordé aux anciennes autorités coloniales et à celles de Buenos Aires. Ces dernières sont présentées en des termes flatteurs et amicaux : « *nuestros hermanos de Buenos Aires [...]. La Junta de Buenos Aires, ese ilustrado tribunal, domicilio de la prudencia [...]. El pueblo de Buenos Aires no quiere subyugar o dominar al del Paraguay ni ingerirse en su gobierno [...], sino solamente vivir con nosotros en una verdadera fraternidad de sentimientos para*

---

<sup>474</sup> Junte de Gouvernement du Paraguay. *Avis à la population du 14 septembre 1811*. VARGAS PENA. *Op. cit.* p. 51-52.

*nuestra defensa común y la felicidad general*<sup>475</sup>. » Quant à l'ancien pouvoir colonial, il est associé à un vocabulaire négatif se référant généralement à l'oppression et à l'obscurantisme : « *las cadenas con que vivíamos aprisionados [...]. El abismo en que nuestros rivales nos tenían sumidos [...]. Las pérfidas intenciones de los antiguos mandatarios que pretendían esclavizarlos [les Paraguayens], para perpetuarse en el goce de una autoridad indebida [...]. El yugo tirano de una ignominiosa esclavitud, queriendo hacer igual la virtud al crimen*<sup>476</sup>. » Dans le contexte du moment, il paraît évident que la junte d'Asunción souhaite dresser un tableau clair de la situation : le temps de l'asservissement colonial est terminé ; Buenos Aires ayant accepté nos conditions d'autonomie et d'indépendance est un allié objectif.

La junte souhaite aussi montrer à ses concitoyens qu'elle sait défendre les intérêts de la province et qu'elle est digne de leur confiance. Ses décisions sont expliquées et justifiées, les résultats positifs de ses démarches sont mis en avant :

*[E]stableciendo los principios de nuestra libertad civil, empezamos a tomar arbitrios y a proveernos de recursos para reparar nuestras pérdidas, consultar nuestra seguridad y procurar las semillas de nuestra prosperidad. De esta conformidad hemos hecho los cimientos de un verdadero crédito publico y hemos criado a la faz del mundo una provincia nueva en cierto modo [...]. Así queda ya decidida nuestra suerte y afianzada nuestra libertad e independencia. Si Buenos Aires, dando al mundo con este acto un testimonio publico de justicia y moderación, se hace digno de nuestro afecto y cordialidad, nuestra patria se corona de nueva gloria y adquiere nuevos derechos a la admiración.*

*Ciudadanos del Paraguay!, sois libres! Y la Junta, participando al público esta lisonjera noticia, se congratula por este suceso, a que era acreedor vuestro esfuerzo, vuestro valor!*<sup>477</sup>

Ainsi, la « liberté » et l'« indépendance » sont enfin acquises et les Paraguayens sont désormais des « citoyens ». Il n'est pas précisé de quelle entité ils sont citoyens, mais on peut en déduire qu'ils ont dorénavant recouvré leurs droits civiques, droits dont ils jouissent maintenant non sous un régime monarchique mais républicain, même si celui-ci n'est pas précisément nommé ni défini. Un autre point à noter est que cette proclamation n'intervient que quatre mois après la révolution de mai 1811, alors que les représentants de l'autorité coloniale ont définitivement été écartés depuis juin. Il faut bien y voir une relation avec l'acceptation par Buenos Aires de l'« indépendance » du Paraguay. Comme si, d'une certaine façon, le véritable adversaire de l'émancipation, ou en tous cas le plus dangereux, était l'ancienne capitale vice-royale.

---

<sup>475</sup> *Ibid.* p. 51 et 53.

<sup>476</sup> *Ibid.* p. 51-53.

<sup>477</sup> *Ibid.* p. 51-52.

Pour terminer avec ce texte, on ne peut manquer de relever l'appel à l'union lancé à tous les habitants de la province afin de conserver la « liberté » récemment acquise, et le soutien sollicité par la junta pour mener à bien une politique bénéfique pour la province visant à défendre ces mêmes objectifs et principes :

*No se escuche de hoy en adelante entre nosotros otra voz que la de la unión y de la libertad. No se reconozcan otras relaciones que las que se dirigen a afirmar nuestros comunes derechos. No déis oídos a las pérfidas y falsas voces de los que intentan seduciros induciéndoos a la desconfianza por su sórdida ambición [...]. Revestidos del noble orgullo de hombres libres, unámonos en una conformidad de voluntades; formemos un cuerpo, una masa para aniquilar la tiranía [...]. Por lo demás, dejad a la Junta el cuidado de sostener vuestros derechos. Ella los conservará como un sagrado depósito y nadie los perjudicará, ni los atacará impunemente<sup>478</sup>.*

Si la nécessité de ces mots se fait sentir, c'est qu'il est clair que le pouvoir de la junta n'est pas, à ce moment, totalement établi. Par cet avis, les autorités cherchent à rassembler et à convaincre de la justesse de la politique qu'elles mènent et que celle-ci est dans l'intérêt de tous les habitants, en tout cas de ceux qui sont originaires de la province.

L'avis à la population du 14 octobre 1811 s'attache à communiquer les résultats de la négociation avec les envoyés de Buenos Aires, Belgrano et Echeverría. Le traité signé le 12 octobre y est intégralement retranscrit. Il est précédé par une introduction et suivi par une conclusion signée par tous les membres de la junta comme il est de coutume. Ces deux parties s'attachent à encenser les autorités de Buenos Aires qui ont su reconnaître les « justes » demandes du gouvernement paraguayen et à souligner l'importance de l'accord, qui scelle l'entente des deux villes et leur permet de montrer un front uni face à toute menace de reconquête royaliste<sup>479</sup>. Cette annonce se termine comme le mois précédent par un appel à l'unité des habitants de la province : « *Inflamados del amor dela Patria, y de aquel deseo vehemente de lo grande que conduce a la gloria, y a las acciones heróicas; sea el grito general de todos: MORIR POR LA PATRIA Y POR LA COMUN LIBERTAD<sup>480</sup>.* »

---

<sup>478</sup> *Ibid.* p. 53.

<sup>479</sup> « [...] [N]o podrá hacer menos el recuerdo de nuestra feliz unión y reconciliación con la insigne Ciudad y Provincia de Buenos Aires [...]. Esta negociación se há terminado felizmente a nuestra entera satisfacción, y la Escelentísima Junta de Buenos Aires por medio de sus ilustres Representantes enviados a esta Ciudad acaba de darnos en esta conclusión una nueva prueba y la más brillante de la rectitud de sus determinaciones, y de las ideas benéficas y liberales de que se halla poseído con respecto a esta Provincia [...]. Ya no hay ni debe haber división entre una y otra Provincia. Los hijos de Buenos Aires son y deben reputarse del Paraguay, y los hijos de esta Provincia son y deben también mirarse como Patricios de Buenos Aires [...]. Unidos en esta alianza indisoluble, y proveídos ya en nuevos recursos, debemos considerarnos más fuertes y con más poder para sostener la causa común. » *Ibid.* p. 63 et 65.

<sup>480</sup> *Ibid.* p. 65.

## C. Du traité d'octobre 1811 à la mission Herrera de 1813

### 1) Francia absent de la junte de gouvernement d'Asunción

Durant la période allant de juin 1811 à octobre 1813 pendant laquelle la junte de gouvernement d'Asunción est en fonction, le Dr. Francia se retire à deux reprises. La première fois, il s'absente plus d'un mois, d'août à septembre 1811, jusqu'à ce que ses collègues parviennent à le convaincre de réintégrer son poste pour mener les négociations avec les envoyés de Buenos Aires, Belgrano et Echeverría. La deuxième fois, son absence sera de 11 mois, de la mi-décembre 1811 à la mi-novembre 1812<sup>481</sup>. Les deux fois, Francia cite des désaccords avec ses collègues et l'ingérence des militaires dans les affaires civiles de la province. Au-delà de ces raisons, ce qui nous importe davantage ici c'est d'étudier quels changements politiques et langagiers entraînent l'absence du Dr. Francia dans la relation avec Buenos Aires et l'étranger en général pendant ce laps de temps. Le premier retrait de Francia ne dure qu'à peine un mois et aucune communication n'émanant d'Asunción n'a été envoyée au gouvernement de Buenos Aires, c'est la raison pour laquelle seule la deuxième période nous intéresse vraiment.

Jusqu'au mois de janvier 1812, l'entente entre les deux villes semble cordiale. Asunción sollicite l'envoi d'armes qu'elle se propose bien sûr de régler<sup>482</sup> et Buenos Aires explique pourquoi elle a retiré ses troupes de la *Banda Oriental* suite à un traité signé avec les autorités royalistes de Montevideo<sup>483</sup>. La demande d'Asunción qu'on lui remette les dossiers dépendant de sa juridiction et se trouvant à Buenos Aires, au motif que son indépendance a été reconnue, est immédiatement acceptée<sup>484</sup>.

Néanmoins l'année 1812 va voir les relations entre les deux villes se dégrader sensiblement. Buenos Aires ne cesse de réclamer d'Asunción qu'elle soutienne militairement les troupes du colonel José Gervasio Artigas stationnées le long du fleuve Uruguay contre celles des Portugais qui viennent d'envahir la *Banda Oriental* en dépit du traité signé avec

---

<sup>481</sup> Première absence du 1<sup>er</sup> août 1811 au 6 septembre 1811. Deuxième absence du 15 décembre 1811 au 16 novembre 1812. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 98.

<sup>482</sup> Voir Junte de gouvernement d'Asunción. *Communication au Triumvirat de Buenos Aires du 27 octobre 1811*. ANA SH 214.

<sup>483</sup> Voir Triumvirat de Buenos Aires. *Communication à la Junte de gouvernement d'Asunción du 20 novembre 1811*. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 93.

<sup>484</sup> « [M]ediante á que separadas las jurisdicciones bajo el pie de la independencia acordada en los Tratados, esta Junta debe reasumir el conocimiento de los negocios [...] » Junte de gouvernement d'Asunción. *Communication au Triumvirat de Buenos Aires du 19 mars 1812*. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 142.

Montevideo<sup>485</sup>. Ce à quoi le gouvernement d'Asunción ne cesse de répondre que cela lui est impossible pour des raisons tant matérielles, un armement déficient et des troupes en nombre insuffisant pour une telle opération, que stratégiques, afin de ne pas dégarnir ses propres frontières face aux Portugais qui ne manqueraient pas dès lors d'envahir son territoire<sup>486</sup>. Il est intéressant de noter que, dans ses réponses, la junte de gouvernement d'Asunción se trouve sur la défensive et a constamment le sentiment de devoir se justifier face à des reproches qui lui semblent infondés :

*Si no estuvieramos sobradamente satisfechos de la rectitud y sana intencion de V. E. [...], nos dariamos por ofendidos de la explicacion que hace en su (Sup<sup>r</sup>) oficio de 7 del corriente en que duda al parecer, de nra propension, ó que esta Junta es capaz de alejarse en un apice de los principios, y maximas, que há libertado V. E. tanto para sostener nra. natural libertad, como para rechazar a las potencias enemigas<sup>487</sup>.*

A plusieurs reprises, Asunción explique que grâce à ses efforts, Buenos Aires n'a plus à craindre la menace royaliste sur son front nord. Dans le courrier du 29 janvier, elle manifeste également la suspicion devant toute demande visant à envoyer des troupes hors des frontières de la province, ce pour des raisons historiques aussi bien que pour les insinuations du gouverneur Velasco lors de la campagne de Belgrano. Une telle décision pourrait provoquer un soulèvement de la population<sup>488</sup>. Asunción assure également son homologue que la mission du capitaine Laguardia, envoyé auprès d'Artigas, ne faisait que répondre à une sollicitation de ce dernier. Elle consistait à l'assister dans la mesure du possible, en lui faisant parvenir de la *yerba* maté et du tabac pour sa troupe. Pour preuve de sa bonne foi, elle lui envoie une copie des instructions données à Laguardia et affirme que « *en lo sucesivo se excusarán semejantes comisiones, y Legacias paraq.<sup>e</sup> se aleje aun la sombra de lo que pueda rayar en sospechas capaces de abrir pasos á los indices de la desunion. Estamos tan distantes de romper en lo mas minimo el pacto federativo de nra alianza<sup>489</sup>.* »

---

<sup>485</sup> Voir Triumvirat de Buenos Aires. *Communications à la Junte de gouvernement d'Asunción des 7, 13 et 22 janvier 1812, du 5 mars 1812, du 20 avril 1812 et du 12 mai 1812.* VARGAS PENA. *Ibid.* p. 99-101, 106-108, 135-135, 153-154 et 161-162 et AGN X, 1, 9, 13.

<sup>486</sup> Voir Junte de gouvernement d'Asunción. *Communications au Triumvirat de Buenos Aires des 25 et 29 janvier 1812, 12 février 1812, 19 mars 1812 et 26 mai 1812.* VARGAS PENA. *Ibid.* p. 109-115, 120-121, 137-141, 168-169 et ANA SH 217 et 218, et AGN X, 1, 9, 13.

<sup>487</sup> Junte de gouvernement d'Asunción. *Communication au Triumvirat de Buenos Aires du 25 janvier 1812.* VARGAS PENA. *Ibid.* p. 109.

<sup>488</sup> « *Nos permitirá por desahogo que les descubramos los recelos, que nos asisten de una conspiración si se sacan tropas fuera de la Provincia. Prevenidos sus indígenas, y vecinos del mal trato, que padecieron en las Campañas de los años 1781, 1806, y siguiente, han quedado tan escarmentados, que habiendose posteriormente divulgado la voz de que se pedían otras para esa, y Montevideo se retiraron á los antros, y espesuras, faltando soldados aun para el servicio diario de las Guardias.* » Junte de gouvernement d'Asunción. *Communication au Triumvirat de Buenos Aires du 29 janvier 1812.* ANA SH 217.

<sup>489</sup> Junte de gouvernement d'Asunción. *Communication au Triumvirat de Buenos Aires du 18 avril 1812.* VARGAS PENA. *Ibid.* p. 150.

De son côté, Asunción essaie sans succès d'obtenir de Buenos Aires que lui soient remis des embarcations et de l'armement saisis à des royalistes, qui avaient fui le Paraguay quelques mois auparavant et cherchant à se réfugier à Montevideo<sup>490</sup>. En septembre, elle se plaint également des mauvais traitements subis par plusieurs de ses envoyés, dont les capitaines Martín Bazán et Rafael de la Mora, retenus et humiliés par le lieutenant-gouverneur de Santa Fe, José Fermín de Sarmiento. Les biens qu'ils transportaient, notamment une grosse somme d'argent provenant de la vente de tabac, ainsi que leurs bateaux ont été confisqués par ce fonctionnaire<sup>491</sup>.

Parallèlement à ces échanges, la junte d'Asunción maintient une correspondance avec Artigas. Ce dernier, à l'instar de ce que demande Buenos Aires, sollicite une aide militaire de la part des Paraguayens<sup>492</sup>. Il envoie également dans ce but un émissaire à Asunción. Les Paraguayens opposent à Artigas les mêmes arguments pour s'excuser de ne pouvoir prêter main forte : le manque d'armement et le danger portugais pesant sur leurs propres frontières. Pourtant, dès décembre 1811, Artigas a expliqué que Buenos Aires avait proposé son aide mais que les *orientales*<sup>493</sup> ne souhaitaient les utiliser que « *en caso de ultima necesidad*, » comme s'ils s'en méfiaient. Il a de même suggéré qu'une collaboration entre le Paraguay et la *Banda Oriental* serait mutuellement bénéfique et a ajouté que « *los Vecinos Orientales se consideran unos con los Paraguayos en todas sus relaciones*<sup>494</sup>. » Cette tentative de rapprochement et cette déclaration n'ont pas produit l'effet escompté. Une des raisons pouvant l'expliquer se trouve peut-être dans la méfiance exprimée quelques mois plus tard par un des membres de la junte d'Asunción, aussi bien à l'égard de Buenos Aires que d'Artigas. Andrés Campana confie que Pedro Juan Caballero dans un entretien avec Laguardia, dont celui-ci lui a fait part, avait déclaré que le Paraguay ne s'était pas engagé avec Artigas pour les raisons suivantes :

*Los primeros oficios de Artigas, heran muy conformes, con nros sentim.<sup>tos</sup> pero los ultimos, q<sup>e</sup> recibimos, antes q<sup>e</sup> los q<sup>e</sup> V. Ahora conduce, no prueban haquella cinceridad p<sup>r</sup> q<sup>e</sup> quiere mesclarnos en pacto con B<sup>s</sup> A.<sup>s</sup> y nosotros, con aquel pueblo no podremos guardar consecuencia, p.<sup>r</sup> q.<sup>e</sup> tarde o temprano ó luego, q<sup>e</sup> haya, pacificado, el Peru, volbera la bista sobre nra prov.<sup>a</sup> y sucedera como el año pasado,*

<sup>490</sup> Voir Junte de gouvernement d'Asunción. *Communications au Triumvirat de Buenos Aires des 19 février et 13 mars 1812*. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 132-137.

<sup>491</sup> Voir Junte de gouvernement d'Asunción. *Communication au Triumvirat de Buenos Aires du 19 septembre 1812*. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 193-196.

<sup>492</sup> Voir José Gervasio Artigas. *Communications à la Junte de gouvernement d'Asunción des 7 décembre 1811 et 3 avril 1812*. ANA, SH 214, 215, 216 et Museo Mitre. *Contribución documental para la Historia del Río de la Plata, Buenos Aires*. Coni, 1913, Tome I, p.190-193 et 230-234.

<sup>493</sup> Habitants de la *Banda Oriental* (Uruguay)

<sup>494</sup> José Gervasio Artigas. *Communication à la Junte de gouvernement d'Asunción du 7 décembre 1811*. ANA, SH 214.



*q<sup>e</sup> nos afligieron con una guerra pesada, y es probable, q<sup>e</sup> el exercito de Artigas, sirba p<sup>a</sup> realizar las intenciones, delos Porteños, p<sup>r</sup> q.<sup>to</sup> se halla ha merced de aquel gov.<sup>no</sup>. [Campana ajoute :] amigo yo ignoro el estado de como se hallan los negocios en esa parte de nro suelo, pero le suplico, se mueba á relacion con los paraguayos, p<sup>r</sup> q<sup>e</sup> estos estan enteram.<sup>te</sup> recelosos, de comunicarse sinceram.<sup>te</sup> con el gov.<sup>no</sup> de B.<sup>s</sup> A.<sup>s</sup> y es probable, quieran enlasarse con Vmds. La diputacion q<sup>e</sup> habian destinado p.<sup>a</sup> tratar con el gov.<sup>no</sup> de Montebideo antes, de llegar Laguardia no hay duda, fue una injusticia, ala Patria, y creame q<sup>e</sup> todos estos vicios se sucedieron p<sup>r</sup> tema dicen B.<sup>s</sup> A.<sup>s</sup> trata y contrata, quando le acomoda, lo mismo haremos nros q.<sup>do</sup> senos proporciona un bien particular<sup>495</sup>.*

Cette lettre éclaire sous un nouveau jour l'échange de correspondance entre Buenos Aires et Asunción durant le premier semestre 1812. Il est dès lors évident que si le Paraguay ne prête pas main forte militairement, ce n'est pas seulement dû aux arguments avancés dans les missives envoyées au triumvirat de Buenos Aires et à Artigas. Cependant, le conflit entre les deux villes éclate réellement en juillet 1812 suite à un courrier du triumvirat adressé à son homologue paraguayen. Dans cette missive, au ton relativement agressif, Buenos Aires déclare que « *se vé este Gobierno en la necesidad de manifestar ciertos reparos que por su gravedad no han podido serle indiferentes, y sobre los que desea una contestacion categorica*<sup>496</sup>. » Parmi ces griefs, on retrouve les critiques sur le fait que le Paraguay n'a pas porté secours à Artigas, que le capitaine Laguardia a été dépêché auprès de ce même Artigas sans que Buenos Aires ait été prévenue et qu'il s'est de plus attaché à semer la discorde entre celle-ci et le chef *oriental*. Enfin, il est reproché à Asunción d'avoir envoyé un autre émissaire auprès du gouvernement royaliste de Montevideo, sans en avoir fait part au préalable.<sup>497</sup> Dans sa réponse, Asunción rejette catégoriquement ces plaintes en expliquant y avoir déjà répondu. Pour ce qui est de la mission du capitaine Bazán, elle signale qu'elle tendait uniquement à réguler le trafic commercial et à éviter les actes de piraterie, et n'avait rien de secrète puisque les autorités de Corrientes étaient au courant, comme le prouve le document qu'elle joint. Elle ajoute que :

*Si damos asenso pleno a las colecciones, memorias, tratados diplomaticos, y Publicistas, habrémos de asentar, siguiendo las maximas, y principios del Dro de Gentes, q<sup>e</sup> una Prov<sup>a</sup> libre e independiente, puede contraer a su voluntad, hacer alianza, y concluir tratados, sin estar obligada á dar cuenta á nadie de sus operaciones, toda vez que no ofenda directa ni indirectam<sup>te</sup> las convenciones y pactos generales y particulares con las otras*

<sup>495</sup> Andrés Campana. *Communication à Miguel Barreiro, secrétaire d'Artigas, du 21 août 1812*, dans Juan E. PIVEL DEVOTO (avertissement), *Archivo Artigas*, Montevideo, Monteverde, Comisión Nacional Archivo Artigas, 1967, Tome VIII, p. 124 et 127.

[http://www.bibliotecadelbicentenario.gub.uy/innovaportal/file/52681/1/coleccion\\_artigas\\_tomo\\_8.pdf](http://www.bibliotecadelbicentenario.gub.uy/innovaportal/file/52681/1/coleccion_artigas_tomo_8.pdf) (lien vérifié le 9 mars 2018)

<sup>496</sup> Triumvirat de Buenos Aires. *Communication à la Junte de gouvernement d'Asunción du 8 juillet 1812*. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 176.

<sup>497</sup> Triumvirat de Buenos Aires. *Communication à la Junte de gouvernement d'Asunción du 8 juillet 1812*. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 175-177.

*Aliadas. Que ning<sup>n</sup> Pueblo tiene Dro de mezclarse en el Gov<sup>no</sup> de otro, porq<sup>e</sup> seria hacer injuria a su independencia el ingerirse a ser Juez de su administracion. Que las convenciones federativas se deben concretar a los Articulos expresos y determinados por los Tratados, y que aun q<sup>do</sup> por su generalidad admitan mayor extension, hade ser de modo que ninguno de los Contratantes pretenda atar las manos al otro, ni tomar pretextos, para poner en rigurosa recidencia sus pasos y movimientos<sup>498</sup>.*

A la lecture de ce courrier et des autres communications, on peut constater que, malgré le retrait du Dr. Francia de la junte de gouvernement, les principes politiques que celle-ci défend demeurent identiques. L'indépendance du Paraguay et les droits qui en découlent, consacrés par le traité d'octobre 1811, sont réaffirmés. Aucune inflexion majeure n'a lieu. Pendant tout le premier semestre 1812, le gouvernement d'Asunción fait preuve d'une attitude conciliatoire et répond avec patience à toutes les questions de Buenos Aires, réaffirmant sans cesse son attachement à l'union qui les lie. Le ton ne change qu'en juillet, lorsque Buenos Aires passe des sous-entendus aux accusations directes. A partir de ce moment-là, Asunción n'hésite plus à revendiquer son indépendance, à se plaindre ouvertement de la suspicion et des mauvais traitements auxquels sont soumis ses ressortissants à Buenos Aires et dans les provinces qui en dépendent, et à réclamer ce qui lui a été confisqué.

## **2) Le retour aux affaires du Dr. Francia**

La réintégration du Dr. Francia dans la junte de gouvernement s'opère donc dans un contexte tendu. La requête, en date du 15 novembre du nouveau triumvirat de Buenos Aires en place depuis le 8 octobre, visant à l'envoi d'un ou plusieurs députés paraguayens au congrès général des provinces devant bientôt se réunir<sup>499</sup>, va précipiter la rupture entre les deux villes.

Dans son premier message depuis le retour de Francia, Asunción constate que ni la goélette de De la Mora ni la forte somme d'argent qu'il transportait n'ont été remis au Paraguay. Elle s'inquiète aussi que les Paraguayens soient vilipendés dans les provinces unies et vus quasiment comme des ennemis malgré tous leurs sacrifices à la cause commune : « *¿por que se odia a los Paraguayos? ¿O es acaso por que al cabo de tres siglos de humiliación, de oprobio, de aflicción y abatimiento empiezan a querer respirar y a gozar de*

---

<sup>498</sup> Junte de gouvernement d'Asunción. *Communication au Triumvirat de Buenos Aires du 19 août 1812*. ANA, SH 218.

<sup>499</sup> Triumvirat de Buenos Aires. *Communication à la Junte de gouvernement d'Asunción du 15 novembre 1812*. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 199-200.

*aquella inocente y Justa libertad e Independencia con que Dios crió a los hombres? ¿Por ventura solo se nos estimuló a la revolución y a desechar el predominio de los antiguos mandatarios para criar y establecer sobre sus ruinas el Imperio de un nuevo yugo?*<sup>500</sup> »

L'argument de l'oppression soufferte par les Paraguayens durant la colonisation ressurgit. C'est une idée assez souvent utilisée par le Dr. Francia. Nous l'avons soulignée dans son discours lors du congrès provincial de juin 1811. Elle réapparaîtra par la suite à de nombreuses reprises. De même, dans la dernière phrase, point une accusation envers Buenos Aires, dont le but caché serait de remplacer Madrid. C'est une idée qui revient un peu plus tard dans le texte lorsqu'est mentionné le fait que, contrairement à ce qui est stipulé dans le traité de 1811, le tabac en provenance du Paraguay est taxé à 3 pesos par arroba, soit le double du maximum éventuellement envisagé. Asunción en tire la conclusion que « *por el modo con que se procede mas bien da a entender que el fin es hacer decaer el comercio del Paraguay sin la menor consideración a este Gobierno y sus tratados, pues que ni antes ni después ha tenido V. E. la bondad de noticiarlo a esta Junta como era de esperar aunque sino fuese para salvar las apariencias*<sup>501</sup>. » Mais ce qui surprend encore davantage la junte d'Asunción, c'est que soit établie une « *extraña distinción entre esta Provincia y las demás unidas por dependencia y sujeción a Buenos Aires, gravando al Paraguay con doblez [al tabaco] sin duda para manifestar la odiosidad, aversión y rivalidad con que se mira nuestra Independencia y que V. E. realmente no quiere, o no le es aceptable otra unión que la que impone humiliación, y vasallage*<sup>502</sup>. »

Il semble que cette suspicion envers les intentions de Buenos Aires ait toujours été présente dans l'esprit du Dr. Francia qui, dès la révolution de mai 1811, a souhaité maintenir Buenos Aires et ses partisans à distance. Toutefois, ce sentiment ne lui est pas propre. Nous avons vu qu'en son absence, ses collègues de la junte se sont plaints de ce que Buenos Aires ne respectait pas les prérogatives d'une province indépendante comme celle du Paraguay. Mais ce sentiment de dépendance, en particulier économique, et de spoliation existait déjà sous la colonie. Il n'est qu'à se souvenir des lourds impôts payés durant des décennies à Santa Fe et, plus récemment, à la contribution économique et humaine à la défense de Buenos Aires par exemple. En ce sens, Francia comme ses collègues portent en eux un héritage mental transmis depuis des générations et partagé par, au moins, une partie de la population.

---

<sup>500</sup> Junte de gouvernement d'Asunción. *Communication au Triumvirat de Buenos Aires du 25 novembre 1812*. ANA, SH 218.

<sup>501</sup> *Ibid.*

<sup>502</sup> *Ibid.*

Dans la réponse faite par Buenos Aires à ces diverses récriminations, il est intéressant de noter que celle-ci n'endosse aucune responsabilité d'un éventuel manquement au traité de 1811. Au contraire, elle blâme les Paraguayens pour cela vu qu'ils n'ont pas voulu appuyer militairement Artigas :

*La conducta equivoca de esa Provincia ha hecho ver bien claramente que aun en las crisis singularmente delicadas que amenaban la seguridad comun, V. S. Ha mirado con elada indiferencia nuestros peligros, y que no solo no ha tratado de cooperar activamente a la defensa de todos, sino que ha abandonado a Buenos Ayres a la suerte de sus recursos y sus fuerzas. ¿Quien sera pues el que tiene dro a quejarse de la infraccion del Tratado?*<sup>503</sup>

Asunción, qualifiée de « *Territorio* », devrait s'estimer heureuse que le montant de l'impôt sur le tabac ne soit que de trois pesos, vu les dépenses engagées pour la défense contre les forces royalistes et portugaises. Par ailleurs, le terme de « *Territorio* » n'est bien évidemment pas innocent. La condition de province du Paraguay est niée. A ce sujet, il est important de constater qu'à aucun moment depuis la signature du traité d'octobre 1811, quel que soit le gouvernement en place, Buenos Aires ne se réfère au Paraguay en utilisant l'adjectif « indépendant », comme si, à ses yeux, ce n'était pas le cas. Enfin, soulignons également que le triumvirat renouvelle son appel à l'envoi de députés pour le congrès général des provinces à venir.

Entre temps, la junte du Paraguay suggère une approche en apparence plus conciliatoire. Néanmoins, c'est à Buenos Aires qu'il revient de céder et Asunción annonce clairement qu'il s'agit de la dernière opportunité de le faire en sous-entendant que, le cas contraire, la rupture sera consommée :

*[E]s necesario que Buenos Aires reforme y modere sus procedimientos ofensivos á tan fiel aliado, para que las cosas se reduzcan al orden de su antiguo tono. Aun es tiempo de remediarlo todo, y evitar que el acaloramiento y la discordia eche mas profundas raices, y haga heridas mas penetrantes cuyas resultas no pueden dejar de ser fatales para uno y otro pueblo [...].*

*Nada es mas facil, mas santo y justo que indemnizar á esta provincia con la pronta restitution de sus caudales publicos, y moderar el excesivo recargo de sus frutos que la tiene escandalizada. Este es el modo de reafirmar nuestra confederación, restablecer la amistad, echar nuevos nudos á los lazos de nuestra feliz alianza y coadyuvar los esfuerzos generosos del Paraguay á sostener por su parte la cosa comun [...].*

---

<sup>503</sup> Triumvirat de Buenos Aires. Communication à la Junte de gouvernement d'Asunción du 19 décembre 1812. AGN, X, 1, 9, 13.

*Suponemos que al presente estarán mandados restituir estos caudales en justicia, según V. E. nos ha prometido. De otra suerte crea V. E. que esta será ya la última instancia; pues no es razón que este Gobierno esté continuamente haciendo el humillante papel de importuno suplicante*<sup>504</sup>.

Dans un geste de bonne volonté, le triumvirat propose de rendre une partie de l'armement paraguayen en sa possession (sept canons et dix fusils). Toutefois, il souligne à nouveau le fait que, selon lui, c'est Asunción qui a tiré les plus grands bénéfices du traité signé. Enfin, il renvoie à une décision de l'assemblée constituante qui est sur le point de s'ouvrir, la résolution du différend portant sur l'argent et la goélette confisqués par Santa Fe<sup>505</sup>.

Le 27 janvier 1813, contrairement à ce que prétend le triumvirat, Asunción affirme que le traité de 1811 a été profitable à tout le monde sur le plan commercial et que l'établissement arbitraire d'impôts n'est pas légal et constitue une violation du traité. Pour ce qui est de la coopération militaire, le traité ne dit rien de précis. La junte, et très certainement le Dr. Francia, poursuivent en estimant que de toute façon il est bien connu que le Paraguay n'a jamais reçu d'armement conséquent, que Buenos Aires n'a jamais envoyé un seul fusil et, en plus, qu'elle retient des armes appartenant au Paraguay, sans parler des dommages causés par l'expédition de Belgrano. Asunción note aussi que s'exprime une certaine aversion envers l'indépendance du Paraguay. D'autre part la proposition de régler le différend sur la goélette et l'argent lors du congrès général ne rime à rien car les représentants du Paraguay y seraient totalement isolés. Enfin, elle termine sa missive par la question suivante : « *si en el concepto de V. E. ya no subsisten los tratados, ya no hay union, alianza, ni confederacion, ¿cómo ó con que intencion ó idea se invita al Paraguay a este Congreso? Es preciso satisfacer antes á esta pregunta, y resolver estas dificultades*<sup>506</sup>. »

Enfin, le 24 février 1813, en réponse au courrier du Triumvirat de Buenos Aires du 19 janvier précédent, Asunción déclare : « *Por ultimo concluimos que con Buenos Aires nada se adelanta, y nada hay que esperar, aun tratandose de la justicia y buena fe, con que deben observarse los tratados [...]. Con todo el Gobierno de Buenos Aires [...] ha dado y continua dando pruebas de que sus miras no se limitan á exterminar á los enemigos, si nó tambien á*

---

<sup>504</sup> Junte de gouvernement d'Asunción. *Communication au Triumvirat de Buenos Aires du 27 décembre 1812*. ANA, SH 218.

<sup>505</sup> Voir Triumvirat de Buenos Aires. *Communication à la Junte de gouvernement d'Asunción du 19 janvier 1813*. AGN, X, 1, 9, 13.

<sup>506</sup> Junte de gouvernement d'Asunción. *Communication au Triumvirat de Buenos Aires du 27 janvier 1813*. ANA, SH 222.

*conquistar y subyugar los pueblos al mismo tiempo de proclamar sus derechos sacrosantos*<sup>507</sup>. »

On voit bien, depuis que Francia a réintégré la junte de gouvernement, que le ton des échanges est nettement plus ferme à l'encontre des autorités de Buenos Aires et, surtout, que c'en est fini de la position défensive adoptée lors de son absence. Asunción parle d'égal à égal avec son homologue et s'attache à bien montrer son attachement à la lettre du traité et comment Buenos Aires s'éloigne de son esprit.

### 3) La mission Herrera

Assez rapidement, le second triumvirat de Buenos Aires constate qu'un changement de cap est nécessaire. L'épreuve de force avec Asunción est devenue stérile, chacun des protagonistes opposant ses propres reproches à ceux de la partie adverse et campant sur ses positions. Un des objectifs majeurs des nouvelles autorités en place à Buenos Aires depuis le mois d'octobre 1812 est de réunir, un congrès général des provinces, projet déjà ancien, afin de donner une constitution et un régime politique stable à l'ancienne vice-royauté. La plupart des provinces s'empressent d'élire leurs représentants et le congrès, également connu comme Assemblée de l'An XIII ouvre ses séances fin janvier 1813. Toutefois, malgré des demandes répétées, Asunción n'a pour l'instant pas consenti à y envoyer de députés et ne semble pas prête à le faire avant que Buenos Aires ne réponde positivement à ses griefs. C'est dans ce contexte que Buenos Aires décide de dépêcher le Dr. Nicolás de Herrera auprès du gouvernement d'Asunción, sous le titre de « *comisionado del Supremo Gov.o de las Prov.s Unidas del Rio de la Plata p.a la Prov.a del Paraguay*<sup>508</sup>. » Sa mission consiste à rétablir la confiance entre les deux villes et surtout à convaincre les Paraguayens d'envoyer des députés au congrès général des provinces ou, à défaut, l'envoi d'un représentant auprès du triumvirat.

Consulté sur la pertinence de cette mission, le *cabildo* d'Asunción considère qu'il est sans doute bon de recevoir Herrera, voire d'envoyer auprès du triumvirat un représentant du Paraguay mais que : « *en todo caso era preciso observarse inviolablemente el art. 4º de la sobredicha acta de la Junta general de la Provincia del año once;* » autrement dit, l'article qui mentionne que, quelles que soient les résolutions adoptées à Buenos Aires, elles devront

---

<sup>507</sup> Junte de gouvernement d'Asunción. *Communication au Triumvirat de Buenos Aires du 24 février 1813*. ANA, SH 222.

<sup>508</sup> Triumvirat de Buenos Aires. *Minute des instructions pour l'envoyé au Paraguay, Nicolas Herrera, du 4 mars 1813*. AGN, X, 1, 9, 12.

être ratifiées par un congrès au Paraguay. Cette précision est loin d'être innocente. Elle garantit aux Paraguayens que leur vision de la réversion du pouvoir prévaudra et que sera préservée la souveraineté des peuples. Ceci est fondamental car Buenos Aires ne partage pas cette interprétation. Pour elle, de la réunion d'un congrès général des provinces et de ses décisions doit émaner la souveraineté nationale. Herrera est bien conscient de ce problème et de la nécessité de le résoudre :

*Por lo que he podido penetrar infiero que aun Cuando el Congreso [paraguayen] decrete la incorporación de la Prov.<sup>a</sup>, pondra tales trabas en los poderes q<sup>e</sup> dé á sus representantes, que dejaran sin efecto los altos fines de la Patria. Para evitar estos inconvenientes me parece que podría convenir q<sup>e</sup> V.E. hiciese mocion ala Soberana Asamblea [réunie à Buenos Aires] á efecto de que se sirviese declarar : Que siendo los Diputados representantes de la Nación, y no meros agentes de sus Pueblos, no se admitirán a la incorporación los q.<sup>e</sup> no lleven poderes ilimitados para formar la constitución y las Leyes ; sin perjuicio de las instrucciones q.<sup>e</sup> podrá darseles para todos los asuntos relativos al fomento de sus respectivas Provincias. Si V.E. estimare arreglado este pensamiento y la Soberana Asamblea se dignase aprobarlo, convendrá mucho se publique sin perdida de instantes paraq<sup>e</sup> sirva de norma a esta Provincia y á los demas Pueblos que deven constituir el Estado<sup>509</sup>.*

En conséquence, chacun des peuples représentés au congrès doit, dès lors, en accepter les résolutions, sans pouvoir ni les amender ni les rejeter. La souveraineté pour Buenos Aires réside dans le peuple issu de cette représentation nationale et non pas dans les peuples, tel que la définit Asunción<sup>510</sup>.

On trouve aussi dans le texte du *cabildo* d'Asunción l'extrait suivant : « *el Paraguay en junta de 18, 19 y 20 de Junio de 1811, primera época de su politica de regeneracion, ya estableció las bases de su existencia, instalando un gobierno Supremo con el fin de formar una Republica feliz, conservando ileso el sacrosanto derecho de la libertad e independencia nacional*<sup>511</sup>. » Il est assez surprenant de lire ici les expressions de « *Republica* » et « *independencia nacional*. » En effet, la république n'est proclamée que six mois plus tard et aucune référence spécifique, jusque-là, n'apparaît dans les documents antérieurs<sup>512</sup>. Quant à l'indépendance, si le terme avait bien été utilisé auparavant, jamais il n'avait été associé à l'adjectif national. On peut donc admettre que le conseil municipal d'Asunción abrite à cette

---

<sup>509</sup> Nicolás de Herrera. *Communication au Triumvirat de Buenos Aires du 19 juin 1813*. VARGAS PENA. *Op. cit.* p. 236.

<sup>510</sup> Pour plus de détails sur la question, voir Nora BOUVET. *Op. cit.* p. 64-69 et José Carlos CHIARAMONTE. *Nación y Estado en Iberoamérica. El lenguaje político en tiempo de las independencias*. Buenos Aires, Sudamericana, 2004, p. 12 et 64-66.

<sup>511</sup> Cabildo d'Asunción. *Rapport à la Junte de gouvernement d'Asunción*. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 229.

<sup>512</sup> Toutefois, Herrera signale dans un rapport confidentiel au triumvirat en date du 19 juillet 1813 que : « *Se habla ya publicamente de eregir aquí una Republica independiente de los Porteños y hasta los frailes piensan ya en los preladados Supremos qe han de elegir.* » VARGAS PENA. *Ibid.* p. 241.

époque en son sein des hommes qui partagent les vues que le Dr. Francia défendra lors du Congrès d'octobre 1813, à savoir celles d'une république indépendante aussi bien de Madrid que de Buenos Aires.

Nicolás de Herrera va demeurer six mois au Paraguay, de mai à novembre 1813. On l'informe rapidement qu'aucune décision en vue d'un rapprochement d'avec Buenos Aires ou de l'envoi de députés au Congrès ne pourra être prise sans la réunion préalable d'un congrès des habitants de la province. Même s'il pressent qu'il s'agit là, de la part du gouvernement paraguayen, d'une mesure destinée à gagner du temps<sup>513</sup>, il se résout, sur l'injonction du triumvirat, à demeurer sur place jusqu'aux délibérations finales. Il est bien conscient de l'animosité existant contre Buenos Aires et du fait qu'Artigas<sup>514</sup> encourage les Paraguayens à ne pas envoyer de députés, mais il espère pouvoir parvenir à ses fins en s'adressant à l'assemblée pour expliquer en quoi une alliance avec Buenos Aires et la participation de députés paraguayens au congrès général serait bénéfique aux intérêts de la province<sup>515</sup>.

Lors de ces longs mois passés à Asunción, Herrera constate l'antipathie exprimée à l'encontre de Buenos Aires : « *los porteños son mas odiados que los sarracenos [...]*<sup>516</sup>. » « *El odio a B.s A.res es implacable, los sarracenos lo fomentan con mil invenciones y yo no espero cosa favorable*<sup>517</sup>. » Dans ses courriers, à plusieurs reprises, il mentionne l'influence négative exercée dans la province par les Espagnols, qu'il nomme « *sarracenos* ». D'après lui, la moitié des habitants serait prête à se rallier à la cause de Buenos Aires, mais les dirigeants et l'armée n'y sont pas favorables. Il incite donc son gouvernement à se préparer à la guerre. Néanmoins, le triumvirat préfère pour le moment la diplomatie, avant de penser à une solution militaire<sup>518</sup>. Herrera a également remarqué à quel point l'article 4 du traité de 1811, relatif à la démarcation des frontières entre les provinces du Paraguay et de Corrientes, était préjudiciable aux intérêts économiques de cette dernière. Il signale aussi que les

---

<sup>513</sup> Voir Nicolás de Herrera. *Communication secrète au Triumvirat de Buenos Aires du 5 juin 1813*. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 235.

<sup>514</sup> Voir Nicolás de Herrera. *Communication secrète à Nicolás Rodríguez Peña, membre du Triumvirat de Buenos Aires du 13 juillet 1813*. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 240.

<sup>515</sup> Voir Nicolás de Herrera. *Communication et mémoire au Congrès de la province du Paraguay du 30 septembre 1813*. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 251-262.

<sup>516</sup> Nicolás de Herrera. *Communication secrète à Nicolás Rodríguez Peña, membre du Triumvirat de Buenos Aires du 13 juillet 1813*. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 240.

<sup>517</sup> Nicolás de Herrera. *Communication secrète à Nicolás Rodríguez Peña, membre du Triumvirat de Buenos Aires du 19 juillet 1813*. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 241-242.

<sup>518</sup> Triumvirat de Buenos Aires. *Instructions secrètes à Nicolás Herrera du 19/08/1813*. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 245.



Paraguayens se sont totalement appropriés le département de Candelaria<sup>519</sup>, utilisé par les déserteurs des Provinces Unies pour se réfugier au Paraguay<sup>520</sup>.

Alors que le congrès de la province s'ouvre le 30 septembre, Herrera apprend le 1<sup>er</sup> octobre qu'il ne pourra ni prononcer son discours, ni présenter d'une quelconque manière ses arguments aux députés. Il doit se résoudre à attendre la fin des sessions pour entamer une négociation avec les nouvelles autorités qui en sortiront,<sup>521</sup> tout en sachant depuis le 3 octobre que l'envoi de députés paraguayens à l'assemblée constituante n'est plus à l'ordre du jour. Le 12 octobre, il informe Buenos Aires des décisions adoptées par le congrès, relatives à l'organisation des institutions politiques : « *el Congreso ha sancionado un plan de Gov.<sup>no</sup> propuesto por el Doctor Francia. Contiene en 17 Capítulos de qué consta: Que la Provincia será desde hoy en adelante gobernada por dos Consules de la Republica [...].* » Il ajoute à titre de commentaire personnel : « *Por la relación de este decreto formará V.E. un concepto Cavál del estado moral y político de esta Prov.<sup>a</sup> y de las miras de absoluta independe.<sup>cia</sup> que animan a los q.<sup>e</sup> la dirigen<sup>522</sup>.* »

Herrera rapporte également au Triumvirat les propos du Dr. Francia, nouveau consul de la République du Paraguay, qu'il a l'occasion de rencontrer dès le 13 octobre. Celui-ci lui a confié « *que podía asegurar a V.E. y a todo el Mundo que en mejor oportunidad se unira esta Prov.<sup>a</sup> al sistema Gral delas demas: y que de todos modos y en cualesq.<sup>a</sup> circunstancias sostendria la independ.<sup>a</sup> proclamada a toda costa sin entrar jamas y en ningun caso en conciliacion ni convenio con los opresores de ntra libertad<sup>523</sup>.* » Il est évident que la promesse de Francia au sujet d'un futur rapprochement n'engage en rien le Paraguay tant elle est vague. Quant à la défense de l'indépendance contre les « oppresseurs de notre liberté », on comprend tout de suite qu'il est fait référence aux Espagnols et aux Européens, en général, désireux de recoloniser la région. Toutefois, une lecture littérale nous oblige aussi à considérer que cet avertissement s'adresse également aux autorités de Buenos Aires, si elles

---

<sup>519</sup> Nicolás de Herrera. *Communication au Triumvirat de Buenos Aires du 3 mai 1813*. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 231.

<sup>520</sup> Son gouvernement l'informe à ce sujet que la cession de Candelaria correspondait avant tout à un choix stratégique : « *debiendo el Gob.<sup>no</sup> del Paraguay remitir algún auxilio de gente y teniendo esta natural Resistencia á salir de su país, se adoptó como medida política, p.<sup>a</sup> acostumbralos á alejarse de sus hogares, [se decidió] la sesión momentánea de la Candelaria, que debia aquel Gov.<sup>no</sup> proteger con destacam.<sup>tos</sup> competentes.* » Triumvirat de Buenos Aires. *Minute et instructions additionnelles à Nicolás Herrera du 19/05/1813*. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 232-233.

<sup>521</sup> « *No pierdo de vista la importancia de que esta Prov.<sup>a</sup> conserve á lo menos el caracter de Aliada ó neutral en medio de las circunstancias políticas que nos rodean.* » VARGAS PENA. *Ibid.* p. 265.

<sup>522</sup> Nicolás de Herrera. *Communication au Triumvirat de Buenos Aires du 12 octobre 1813*. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 266-267.

<sup>523</sup> Nicolás de Herrera. *Communication au Triumvirat de Buenos Aires du 13 octobre 1813*. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 267.

venaient à s'aventurer à lancer une opération militaire contre le Paraguay. Une dizaine de jours plus tard, les consuls renouvellent par courrier un message identique : « *Seria una injusticia imaginar por esto indiferencia, debilidad, y desvío de la Prov.<sup>a</sup> en la obra que se propuso, de su emancipacion. El Paraguay ama la Libertad, y se ha hecho idolatra de su independencia*<sup>524</sup>. »

Lors de sa dernière rencontre avec le Dr. Francia avant son départ pour Corrientes, Herrera résume son impression sur son interlocuteur. Il le considère comme l'éminence grise de la politique paraguayenne et lui attribue clairement la paternité des décisions prises lors du congrès d'octobre. Herrera ne croit pas un seul instant aux promesses d'un appui militaire dans le futur :

*Yo creo no sin fundamento que las proposiciones de Francia no tienen otro objeto q.<sup>e</sup> ganar tiempo, y gozar sin pesadumbre de las ventajas de la independencia. Este hombre q.<sup>e</sup> imbuido en las maxims de la República de Roma intenta ridiculam.<sup>te</sup> organizar su Gov.<sup>no</sup> por aquel modelo, me ha dado muchas pruebas de su ignorancia, de su odio á B.<sup>s</sup> Ay.<sup>s</sup> y de la inconsequencia de sus principios. El ha persuadido a los Paraguayos q.<sup>e</sup> la Provincia sola es un Imperio sin igual: Que B.<sup>s</sup> Ay.<sup>s</sup> la adula y la lisongea por q.<sup>e</sup> la necesita: Que con el pretexto de la union trata de esclavizar el continente: Que los Pueblos han sido violentados p.<sup>a</sup> el embio de sus representantes: Que todas nuestras ventajas son supuestas: y hasta en sus contextac.<sup>s</sup> manifiesta su rivalidad; pues jamas se ma ha reconocido como Embiado del Supremo Poder Ejecutivo de las Prov.<sup>as</sup> del Rio de la Plata, sino como á un Diputado del Gov.<sup>no</sup> de B.<sup>s</sup> Ay.<sup>s</sup>, ni á V.E. se le atribuye otra autoridad. En el sobre del oficio q.<sup>e</sup> incluyo, se titula el Paraguay la primera Republica del Sud, suponiendose el único Pueblo libre, con otras puerilidades que manifiestan el desorden de las cabezas q.<sup>e</sup> mandan, su orgullo, y sus sentimientos<sup>525</sup>.*

Herrera décrit bien ce qui dérange les partisans d'une domination de Buenos Aires. Le Dr. Francia la rejette à la fois de manière symbolique et institutionnelle. L'établissement d'une république dirigée par deux consuls implique l'impossibilité de la reconnaissance de l'autorité de Buenos Aires sur le Paraguay. Le triumvirat a pleinement conscience du danger que représenterait la reconnaissance des nouvelles institutions en place à Asunción :

*[E]l Gobierno cree necesario que [...] se tenga al mismo tiempo el mas serio cuidado de no comprometernos al reconocimiento de la forma en que aparece el Gobierno [du Paraguay] cuyo paso deberia ser uno de las mas fatales consecuencias para las negociaciones futuras y prepararia la disolucion de un estado que aun componiendo*

---

<sup>524</sup> Consuls de la République du Paraguay. *Communication à Nicolás Herrera, envoyé du triumvirat de Buenos Aires, du 25 octobre 1813.* VARGAS PENA. *Ibid.* p. 270.

<sup>525</sup> Nicolás de Herrera. *Communication au Triumvirat de Buenos Aires du 7 novembre 1813.* VARGAS PENA. *Ibid.* p. 272.

*un todo perfecto tendría que padecer muchas aflicciones antes de disipar los ataques e intrigas que se le preparan por las potencias extranjeras*<sup>526</sup>.

De plus, la proclamation de la république au Paraguay équivaut à une rupture définitive avec le passé colonial, un pas que les dirigeants de Buenos Aires hésitent, eux, à franchir<sup>527</sup>. Ne pouvant répondre autrement que par l'arme économique, comme par le passé, Buenos Aires sanctionne le Paraguay en imposant davantage ses principaux produits d'exportation, la *yerba* maté et le tabac<sup>528</sup>.

#### 4) La rupture

Les propos du consul Francia, retranscrits par Herrera dans le courrier en date du 7 novembre 1813, sont les dernières paroles que le leader paraguayen adressera directement, par écrit ou verbalement, aux différents gouvernants en place à Buenos Aires ou à leurs envoyés, et ce jusqu'à sa mort en septembre 1840 qui marquera le terme de sa dictature perpétuelle. Cette rupture intervient sans aucun préavis ni aucun motif avoué mais, d'une certaine façon, elle n'est pas si surprenante. En effet, il faut se souvenir des délais répétés, à l'initiative du Dr. Francia, dans l'envoi de communications aux autorités de Buenos Aires durant les premiers mois ayant suivi la révolution du 14 mai 1811. Il est aussi bon de rappeler, qu'après une première phase d'enthousiasme au printemps 1811 liée à la reconnaissance de l'indépendance de la province du Paraguay et à la signature du traité d'octobre, les relations se sont sensiblement tendues et dégradées. Le ton des membres de la junta de gouvernement paraguayenne et en particulier celui de Francia, est devenu particulièrement critique à l'égard de Buenos Aires, notamment pour son non-respect de certaines des clauses du traité de 1811. L'utilisation de l'arme fiscale par Buenos Aires, dans un premier temps pour faire pression sur le Paraguay pour qu'il envoie troupes et armement, puis suite à l'échec de la mission Herrera, peut éventuellement expliquer la décision radicale

---

<sup>526</sup> Triumvirat de Buenos Aires. *Communication à Nicolás Herrera du 19 novembre 1813*. VARGAS PENA. *Ibid.* p. 273.

<sup>527</sup> « *No sera difícil que los jefes de la Prov.<sup>a</sup> reconozcan que con el paso que acaban de dar han irritado hasta el extremo a los Españoles y que si estos no mirasen a los Paraguayos como enemigos por lo que se habría hecho antes, no dejarán de hacerles una guerra sangrienta por todos los medios que están a sus alcances despues de denominarse República.* » VARGAS PENA. *Ibid.* p. 273.

<sup>528</sup> Voir Julio César CHAVES. *Historia de las relaciones... Op. cit.* p. 214 et John Parish et William Parish ROBERTSON. *Letters on Paraguay... Op. cit.* vol. 2, p. 341. William Parish Robertson reproduit une lettre de Nicolás Herrera reçue quelque temps plus tard, alors qu'il s'était plaint auprès de lui des entraves au commerce fluvial posées par ces nouveaux impôts : « *La nouvelle taxe, je l'admets, est élevée, mais croyez-moi, des circonstances impérieuses l'exigent. Si le Congrès paraguayen du 1<sup>er</sup> octobre avait mieux compris où étaient ses propres intérêts, il aurait évité l'imposition d'une taxe si lourde. Mais chacun sait ce qui est mieux pour lui.* » NT.

<http://archive.org/stream/lettersonparagua02robeuoft#page/340/mode/2up> (lien vérifié le 9 mars 2018)

prise par les consuls paraguayens<sup>529</sup>, puis perpétuée sous la dictature du Dr. Francia. Bien sûr, il ne faut pas négliger comme possible motif, le ressentiment personnel de Francia à l'égard des *porteños* et de la politique à tendance hégémonique suivie par leurs dirigeants, dont il donnera de nombreux exemples dans ses écrits tout au long de ses mandats, nous y reviendrons plus avant.

Quoi qu'il en soit, cette rupture n'est pas tout de suite manifeste. Quelques mois après la mission Herrera, en mai 1814, le commandant de Santa Fe, Álvarez Thomas, écrit au Directeur Suprême des Provinces Unies du Río de la Plata (PURP), Gervasio Posadas, pour lui signaler qu'il a reçu en provenance du Paraguay plusieurs documents qui lui permettent d'affirmer que « *dan bastante idea de las intenciones pacificas de la Republica del Paraguay con respecto á las ult.<sup>as</sup> ocurren<sup>as</sup> con Artigas en la Banda Oriental*<sup>530</sup>. » En effet, les consuls paraguayens et leur secrétaire, Martínez Sáenz, ont fait parvenir à José León Domínguez, commandant de Corrientes, qui les a ensuite transmis à Álvarez Thomas, trois documents datant de mars, pour le convaincre de leurs intentions pacifiques dans le conflit qui oppose les forces de Buenos Aires à celles d'Artigas pour le contrôle de la *Banda Oriental* et du *Litoral* argentin.

Deux des documents sont des copies d'ordres envoyés par les consuls Francia et Yegros à Juan Antonio Montiel et Vicente Antonio Matiauda, respectivement subdélégués de Santiago et de Candelaria, deux gros bourgs du sud du pays commandant la frontière du Paraná. Les consuls demandent spécifiquement à ces deux commandants de ne pas prendre partie dans les luttes intestines entre les belligérants et de respecter une stricte neutralité. Cet avertissement s'adresse surtout à Matiauda, parent des Yegros, qui possède des terres et du bétail dans les Missions dépendant du gouvernement de Buenos Aires et qui, par le passé, a entretenu des relations commerciales avec Artigas<sup>531</sup>. De plus, depuis près de six mois, Matiauda s'est plusieurs fois fait l'avocat auprès de son gouvernement de la réunion de toutes les anciennes missions jésuites situées sur la rive occidentale du fleuve Uruguay sous la bannière paraguayenne<sup>532</sup>. Fin janvier 1814, il reçoit et fait suivre aux consuls un courrier

---

<sup>529</sup> Il nous faut ici préciser qu'à l'instar de ce qui s'était passé durant la période de la junte de gouvernement et dont s'était plaint à de multiples reprises le Dr. Francia, durant l'année que dure le consulat, il assume l'essentiel des tâches administratives. De fait, il contrôle l'ensemble des décisions politiques prises à cette époque.

<sup>530</sup> Ignacio Álvarez Thomas, commandant de Santa Fe, *Communication à Gervasio Posadas, Directeur Suprême des Provinces Unies du Río de la Plata (PURP), du 1<sup>er</sup> mai 1814*. VARGAS PENA. *Op.cit.* p. 277.

<sup>531</sup> Voir Margarita DURÁN ESTRAGO. *Vicente Antonio Matiauda, soldado paraguayo de Artigas*. Asunción, Servilibro, 2004, p. 69.

<sup>532</sup> « *Aunque me propuse no pasar a pueblo alguno de los comprendidos bajo el gobierno de Buenos Aires no he podido prescindir llegar a éste [...]. Por aquí no se oye más que unión y libertad [...]. Demuestran sus deseos de unirse a nosotros y seguir la misma causa y así estos territorios se unirán a su legítimo dueño que es el*

d'Artigas l'invitant à collaborer militairement pour éliminer le représentant de Buenos Aires dans les Missions, Bernardo Planes, et son armée<sup>533</sup>. Matiauda est déjà en contact avec Artigas depuis plusieurs mois et il est au fait de son projet. Il a d'ailleurs écrit aux consuls à ce sujet : « *La generosa invitación que hace este buen patriota para realizar una razonable unión con nuestra República me parece muy favorable para la seguridad exterior [...]. Con algo más de energía podemos hacernos de armamentos y avanzar nuestros límites hasta donde nos haga cuenta*<sup>534</sup>. » Tel est le contexte qui amène les consuls à réagir et Francia, en particulier, à proclamer officiellement la non-intervention dans les conflits opposant ses voisins. Ce principe sera une des constantes de sa politique tout au long de sa carrière. Le premier des trois documents envoyé au commandant de Corrientes<sup>535</sup>, dépendant des autorités de Buenos Aires, est une copie des ordres donnés au subdélégué Montiel. Conscients aussi d'un différend commercial existant entre Matiauda et Planes<sup>536</sup>, les consuls écrivent :

*Se le contexta con esta fha. prohibiendole absolutamente el alarmar, o conmoveerse contra el citado subdelegado Planes, y el mezclarse, ó tomar parte alguna en las disenciones actuales de los orientales con los Dependientes ó Moradores de los Departamentos del Gov.<sup>no</sup> de Buenos Ayres, advirtiendole, que no estando en guerra la Republica con aquel Gobierno: debe observar una juiciosa neutralidad respecto de aquellas desavenencias [...]; pues la Republica no debe comprometerse por personalidades, ni sus armas emplearse en desahogo de sentimientos personales*<sup>537</sup>.

La teneur du message envoyé à Matiauda est exactement la même, à ceci près que les consuls ajoutent un paragraphe concernant les potentiels dommages qu'une intervention de celui-ci pourrait causer aux partisans de la cause de l'indépendance dans cette partie de l'Amérique, comme au sein du Paraguay où une telle désobéissance nuirait éventuellement à la cohésion du parti révolutionnaire<sup>538</sup>.

---

*Paraguay.* » Vicente Antonio Matiauda. *Communication aux consuls Francia et Yegros, du 17 novembre 1813.* Margarita DURÁN ESTRAGO. *Ibid.* p. 82-83.

<sup>533</sup> « *Mi muy estimado paisano y amigo: Ya llegó el caso. Active Vd. por su parte el momento de formalizar nuestra unión [...]. Yo me hallo ya en las inmediateces de Tacuarembó chico por levantar mi campamento y marchar con él a destruir a Planes pero como la prontitud es tan de primera necesidad en el todo, yo desearía que esa sabia República se encargase en ello para yo entregarme al resto.* » José Gervasio Artigas. *Communication à Vicente Antonio Matiauda, du 26 janvier 1814.* ANA SH 223, n° 5.

<sup>534</sup> Vicente Antonio Matiauda. *Communication aux consuls Francia et Yegros, du 17 septembre 1813.* Margarita DURÁN ESTRAGO. *Op.cit.* p. 86.

<sup>535</sup> Sebastián Antonio Martínez Sáenz, secrétaire des consuls paraguayens. *Communication au commandant de Corrientes, José León Domínguez, du 13 mars 1813.* ANA, SH 223.

<sup>536</sup> Voir Margarita DURÁN ESTRAGO. *Ibid.* p. 89-90, au sujet d'un vol important par Planes et ses hommes, de marchandises appartenant à Matiauda.

<sup>537</sup> Les consuls de la République du Paraguay, Fulgencio Yegros et José Gaspar de Francia. *Communication au subdélégué du département de Santiago, Juan Antonio Montiel, du 4 mars 1814.* ANA, CRB Cat. 194, I-30, 26, 65.

<sup>538</sup> « *Muy distantes de empeñarnos en adoptar semejante conducta (participar à ces combats), que dexaria comprometida la Prov.<sup>a</sup> à graves consecuencias, q.<sup>e</sup> sin duda no se han reflexionado suficientemente; nos debemos reducir á conservar la paz, la quietud, y la tranquilidad interior, y exterior, evitando en quanto sea posible una guerra civil, q.<sup>e</sup> debe mirarse como el mayor de todos los males especialmente en el periodo actual*

Le document le plus important et significatif des trois est néanmoins celui qu'écrit et transmet sur ordre des consuls leur secrétaire, Sebastián Antonio Martínez Sáenz, au commandant de Corrientes. L'évidence devrait nous obliger à en attribuer la paternité à Martínez Sáenz puisqu'il le paraphe, pourtant nous sommes d'avis que le véritable auteur intellectuel en est le Dr. Francia. Si lors des années précédentes, les textes émanant de la junta de gouvernement étaient signés par tous les membres, il ne fait pas de doute que Francia était l'auteur de beaucoup d'entre eux parmi les plus significatifs, ne serait-ce que par le ton employé, le style ou les principes politiques invoqués. Par la suite, une fois devenu dictateur de la république, lorsqu'il s'agira de communiquer avec des autorités étrangères considérées comme subalternes (un gouverneur de province, un consul, etc.), Francia prendra toujours le soin de communiquer indirectement par écrit avec ceux-ci, soit par l'intermédiaire d'un de ses proches collaborateurs, soit par le biais d'un de ses commandants de frontière. Il s'agit pour lui d'une question de décorum, le traitement protocolaire étant particulièrement important à ses yeux<sup>539</sup>. Dans le texte en question, Francia est véritablement soucieux de l'impact et des conséquences qu'aurait la participation de Matiauda aux côtés des troupes d'Artigas contre celles de Buenos Aires. Dès lors le Paraguay deviendrait partie intégrante de ce conflit. Pour le consul Francia, il est indispensable de montrer que telle n'est pas la volonté du gouvernement paraguayen, bien au contraire. Le Paraguay ne veut pas se voir entraîner dans une guerre contre Buenos Aires malgré lui :

*Por las comunicac.<sup>s</sup> del correo ultimo se ha llegado a entender q<sup>e</sup> en esa Ciudad corre vulgarizada la especie de q.<sup>e</sup> el Coman.te D.<sup>n</sup> Jose Artigas en sus empresas, o proyectos hostiles contra ese Territorio de su mando u otros Dependientes de Buenos Ayres obra de concierto, o acuerdo con esta Provincia del Paraguay, y q.<sup>e</sup> aun el mismo Gefe ha llegado a producir, ó expresarlo así sin duda por autorizar à valorar mas sus pretenciones. Los consules no han podido mirar con indiferencia el q.<sup>e</sup> con semejante odiosa imputacion se haya ofendido tan ligeram.<sup>te</sup> la circunspección de*

---

*de la revolucion; pues nada desean tanto los enemigos de nuestra causa como el que los mismos Pueblos libres se debiliten y aniquilen mutuamente p.<sup>a</sup> poder volver à plantar sobre sus ruinas el estandarte de su despotismo. »* Les consuls de la République du Paraguay, Fulgencio Yegros et José Gaspar de Francia. *Communication au subdélégué du département de Candelaria, Vicente Antonio Matiauda, du 4 mars 1814.* ANA, SH 223.

<sup>539</sup> Le Dr. Francia en donne une preuve lorsqu'il refuse de laisser passer plus avant un envoyé bolivien arrivé par le nord. Il explique sa démarche à son commandant de frontière : « *Antes que Bolivia el Paraguay por determinacion del Congreso ha tenido el Titulo de Republica, en cuya posesion se halla, y que asi es tratado por otros Estados. Lo segundo, que en esta conformidad el que aqui gobierna por disposicion del mismo Congreso no tiene el Titulo de Gefe Supremo de la Provincia, como dice su Pase, sino el de Dictador dela Republica [...]. Este Gobierno no falta ala atencion, ni trata con menos precio rebaxando, o quitando a ningun otro Estado ni Gobierno los dictados y Titulos que ha adoptado, ni dandole Titulos indebidos : tampoco consentiré jamas que la Republica del Paraguay y su Gobierno sean insultados, y tratados con semejante menosprecio y rebaxa, y que asi se vuelva a ir con su Pase y sus Pliegos. Decirle tambien, que extrano el procedimiento desu Gobierno, y que en vista de esto en adelante ya se mirara en el Paraguay con desconfianza todo lo que venga del Estado que lo ha embiado.* » José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Antonio Sosa, commandant du fort Olimpo, du 28 juillet 1828.* ANA SH 232, n° 2.

*este Gobierno [...] Este Gobierno ahora, ni en tiempo alguno ha hecho ni convenido en ningun tratado ó Alianza ofensiva, o defensiva con el expresado Gefe D.<sup>n</sup> Josef de Artigas [...], y por sus miras constantem.<sup>te</sup> pacíficas aun quando estuviese cercionado de tales motivos antes bien interpondría si fuese preciso, y conveniente su mediacion [...], considerando quan perjudicial debe ser a la causa commun el q.<sup>e</sup> los mismos Pueblos declarados por ella se lleguen a dilacerar [...], hasta el extremo de encenderse en una guerra civil q.<sup>e</sup> puede ser mas funesta, q.<sup>e</sup> la misma persecución de nuestros Enemigos communes<sup>540</sup>.*

Cette communication indirecte avec les autorités de Buenos Aires va se révéler capitale pour éviter un conflit entre les PURP et Asunción. En effet, même si Matiauda et ses troupes du département Candelaria se joignent à celles d'Artigas en mars 1814 pour éliminer Bernardo Planes, les consuls paraguayens ont pu démontrer que Matiauda avait agi expressément contre leurs ordres et que le gouvernement du Paraguay souhaitait se maintenir en paix avec ses voisins, sans prendre aucun parti dans leurs querelles<sup>541</sup>.

A partir de 1814, Francia va utiliser à plusieurs reprises ce *modus operandi* qui lui permet de divulguer ses messages et de maintenir un canal de communication ouvert avec l'extérieur, lorsqu'il le souhaite, sans toutefois s'engager pleinement et officiellement dans une relation avec l'étranger. C'est une sorte de filtre puisque rien n'est simplement dit ou écrit sans passer au moins par un intermédiaire. De même, rien n'est signé de sa main, un subalterne est toujours chargé de parapher les divers textes. Ainsi, il n'est jamais directement impliqué, ni même entièrement responsable, en apparence, de la teneur des messages. Ce stratagème lui offre une forme de protection dans ses contacts avec l'étranger et participe à la création d'un sentiment d'inaccessibilité et d'une aura de mystère pour ses interlocuteurs. Il contrôle entièrement la communication, si elle peut s'établir, avec qui, comment et quand. Et parfois, il choisit tout simplement d'ignorer totalement ceux qui cherchent à entrer en contact avec lui.

Comme nous l'avons signalé précédemment, c'est ce cas de figure qui va prévaloir avec les autorités dirigeantes de Buenos Aires, de la fin 1813 à sa mort en 1840. Malgré de nombreuses tentatives, Francia, devenu dictateur de la république depuis octobre 1814 puis

---

<sup>540</sup> Sebastián Antonio Martínez Sáenz, secrétaire des consuls paraguayens. *Communication au commandant de Corrientes, José León Domínguez, du 13 mars 1813*. ANA, SH 223.

<sup>541</sup> Vicente Antonio Matiauda, après quelques mois passés dans les rangs d'Artigas, rejoint ceux de Buenos Aires en septembre. Poursuivi par les troupes d'Artigas, il se réfugie début 1815 à Corrientes. On le retrouve peu après à Asunción où il est emprisonné et condamné à mort pour désertion et trahison. Il n'est pas clair si sa peine fut exécutée. Pour plus de renseignements, voir Margarita DURÁN ESTRAGO. *Op. cit.* p. 94-109 et Tomas da Costa Correa Rebelo e Silva (officier portugais), *Communications au Marquis d'Alegrete, des 12 décembre 1814 et 12 janvier 1815*, Archivo Artigas, tome XVIII, documents 59 et 69, p. 68-70 et 79-81.  
[http://www.bibliotecadelbicentenario.gub.uy/innovaportal/file/68917/1/archivo\\_artigas\\_tomo18.pdf](http://www.bibliotecadelbicentenario.gub.uy/innovaportal/file/68917/1/archivo_artigas_tomo18.pdf) (lien vérifié le 9 mars 2018)

dictateur perpétuel et à vie en 1816, ne répondra à aucune d'elle. Néanmoins, comme nous le verrons plus en détail, ceci ne signifie pas qu'il n'y réagira pas, bien au contraire. Nombreux seront les commentaires qu'il partagera à leur sujet avec ses commandants de frontière, selon les circonstances et les affres des évènements politiques internationaux.



# CHAPITRE 4 : LE DISCOURS DU DICTATEUR ET LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ NATIONALE (1814-1840)

## 1. Nous, les Paraguayens

### A. Introduction

En seulement cinq années, le Dr. Francia parvient à concentrer tous les pouvoirs dans ses mains, pouvoirs qu'il gardera jusqu'à sa mort survenue en septembre 1840. Membre de la junte de gouvernement dès le lendemain de la révolution en mai 1811, il est confirmé à ce poste un mois plus tard par un congrès des principaux notables de la province. En octobre 1813, il est élu consul de la république par un congrès général puis, un an plus tard exactement, dictateur suprême de la république pour une période de cinq ans<sup>542</sup>. Enfin, en juin 1816, il est cette fois élu dictateur perpétuel de la république par un nouveau congrès<sup>543</sup>. Pendant plus d'un quart de siècle il dirige l'exécutif, contrôle de très près le pouvoir judiciaire, dont il dicte parfois les sentences sans toutefois les signer, et se contente de décrets et d'ordonnances pour modifier l'arsenal législatif issu du système colonial espagnol. Le congrès de 1816 est le dernier qu'il convoque, ses attributions lui permettant de ne plus le faire par la suite.

Progressivement, il a écarté un à un les membres civils de la junte de gouvernement, les militaires de haut rang ayant participé à la révolution, puis finalement le consul Yegros<sup>544</sup>. Sur le pourquoi et le comment de sa facilité à disposer de ses opposants, il faut reconnaître à Francia des compétences et des qualités de stratège de loin supérieures à celles de ses acolytes, ce que confirment Famin et Williams dans les deux extraits ci-dessous :

---

<sup>542</sup> Pour plus de détails sur le congrès d'octobre 1814 et la nomination du Dr. Francia au poste de dictateur suprême, voir CHAVES. *El Supremo...* p. 168-173.

<sup>543</sup> Le titre exact donné par le congrès est « *Dictador perpetuo de la República durante su vida, con calidad de ser sin exemplar.* » Par ailleurs, toute réunion future d'un congrès dépendra de la volonté du dictateur comme l'indique la troisième résolution adoptée par le congrès. Pour plus de détails, voir CHAVES, *El Supremo...* p. 182.

<sup>544</sup> Au-delà de la prise de pouvoir et d'un changement de régime, le dictateur s'inquiéta également de la possible collusion entre les conjurés et les forces fédéralistes menées, d'abord par Artigas, puis par son lieutenant Francisco Ramírez. Ce dernier ayant trahi Artigas, réfugié au Paraguay depuis septembre 1820, menaçait ensuite d'envahir son voisin du nord si Artigas ne lui était pas remis. Pour plus d'informations sur cet épisode, voir John Hoyt WILLIAMS. The « Conspiracy of 1820 », and the Destruction of Paraguayan Aristocracy. » *Revista de la Historia de América*. México, Instituto Panamericano de Geografía e Historia, 1973, n° 75-76, p. 141-155.

*Les membres de la junte, à l'exception du docteur Francia, passaient leur temps à donner des fêtes, à parader, à se promener ou à chasser ; aussi le secrétaire [Francia] devint-il bientôt le seul personnage important de ce conseil. Le président, don Fulgencio Yegros, était un riche campagnard, adroit à la chasse et brave à la guerre, bouffi de suffisance et imbu d'autant de préjugés que le plus grossier d'entre ses compatriotes*<sup>545</sup>.

*Le 1<sup>er</sup> août [1811] [...], Francia se retira dans sa chacra d'Ibirá. Des lettres au ton paniqué du Cabildo, des commandants militaires et des membres de la junte indiquaient avec éloquence l'importance du théologien dans et pour le gouvernement. Les leaders du coup d'Etat, novice en politique et en diplomatie, imploraient le docteur de revenir car, sans son aide, écrivait la junte, 'la patrie est perdue'*<sup>546</sup>.

Durant toutes ces années, il apparaît que seule la conspiration du Vendredi Saint 1820 aurait vraiment pu mettre un terme, depuis l'intérieur, au pouvoir sans partage du dictateur. Cette entreprise, réunissant les principaux membres des familles importantes de la société créole paraguayenne, dont les anciens membres du gouvernement, Fulgencio Yegros et Pedro Juan Caballero, échoua lamentablement. La plupart des principaux conspirateurs, environ 70 personnes selon les estimations, furent passés par les armes à partir de la deuxième partie du mois de juillet 1821.

Ainsi, dès le consulat, mais surtout à partir de fin 1814, le Dr. Francia a les coudées franches pour diriger le pays à sa guise, réorganiser l'administration, l'armée<sup>547</sup> et même l'Eglise paraguayenne. Son pouvoir est omnipotent. Son administration centrale est réduite au minimum<sup>548</sup>, en partie parce que les fonctionnaires espagnols et ses opposants politiques créoles en ont été écartés. Ceux qui restent n'ont aucune marge d'autonomie, le dictateur contrôle quasiment toutes les décisions, même les plus triviales, ce dont il se plaint par ailleurs et qu'il explique de la façon suivante au commandant d'Itapúa, poste frontière stratégique des Missions paraguayennes sur le Paraná :

*Aquí quando recibí este desdichado Gobierno, no encontré de quenta de Tesorería, ni dinero, ni una vara de genero, ni armas, ni municiones, ni ninguna clase de auxilios, y no obstante he estado, y estoy sosteniendo los crecidos gastos, la provisión y apresto de artículos de guerra, que demanda el resguardo y seguridad general a más*

---

<sup>545</sup> César FAMIN. *Chili, Paraguay, Uruguay, Buenos Ayres*. Paris, Didot Frères, 1840, p. 52

<sup>546</sup> John Hoyt WILLIAMS. *The Rise and Fall...* p. 29. NT. Voir aussi p. 30, 35, 38 et 41-42 pour d'autres exemples

<sup>547</sup> Voir Julio César CHAVES. *El Supremo...* p. 165-166.

<sup>548</sup> Pour une liste exhaustive des fonctionnaires de l'administration centrale et la description de leurs tâches, voir Nora BOUVET. *Op. cit.* p. 136-140.

Pour une liste des délégués dans les provinces et aux frontières, le détail de leurs responsabilités et leur marge de manœuvre extrêmement réduite vu l'ampleur du contrôle exercé par le dictateur, voir Julio César CHAVES. *El Supremo...* p. 199-201.

*de costosas obras y faenas, a fuerza de arbitrios, de maña, de diligencias aun con otros Países, y de un incesante trabaxo y desvelo supliendo por oficios y ministerios que otros debian desempeñar en lo civil, en lo Militar, y hasta en lo mecanico, recargado por esto aun de ocupaciones que no me corresponden, ni me eran decentes, todo esto por hallarme en un pais de pura gente idiota, donde el Gobierno no tiene á quien volver los ojos, siendo preciso que yó lo haga, lo industrie, y lo amaestre todo por sacar al Paraguay de la infelicidad en que há estado sumido por tres siglos. Por eso después de la revolución todos se atrevieron á robarlo y lo robaron á satisfacción Porteños, Artigueños, y Portugueses<sup>549</sup>.*

Evidemment, comme nous l'avons signalé, ce n'est pas seulement le fait de vivre dans « *un pais de pura gente idiota* », qui explique que Francia ait eu à s'occuper de tâches qui, a priori, ne relevaient pas de sa fonction. Cela dénote davantage sa mauvaise humeur et sa frustration. Par ailleurs, il est intéressant de remarquer d'ores et déjà dans ce texte, deux aspects que nous développerons plus loin. Il s'agit de deux brèves références, l'une concernant la période coloniale assimilée à une époque d'infortune, l'autre décrivant la nature des relations avec les voisins proches du Paraguay et qualifiant ces derniers de voleurs. Ces commentaires ne sont pas innocents, loin de là. Ils participent d'un discours constant et répété du dictateur délivré à ses fonctionnaires, plus particulièrement, aux délégués et commandants militaires stationnés aux frontières et, incidemment, destiné à être relayé par ceux-ci à la troupe et à leurs administrés.

C'est justement ce type de discours du Dr. Francia qui nous intéresse dans ce travail. En effet, nous cherchons à cerner comment, dans un espace géographique comme le Paraguay du début du XIX<sup>e</sup> siècle, une conscience et une identité nationales ont pu germer et croître. Comment expliquer la naissance et le développement d'un sentiment national dans un pays dépourvu de presse, d'imprimerie, disposant d'une administration réduite au strict minimum, très majoritairement rural avec des habitants éparpillés sur un territoire immense ? Bien sûr, nous l'avons vu, le terreau était fertile, l'expérience coloniale, unique en son genre, a largement participé à façonner au cours des siècles, parmi les habitants de la province, la

---

<sup>549</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, délégué d'Itapúa, du 10 décembre 1828*, dans Viriato Díaz Pérez. *Archivo Nacional de Asunción*. Palma de Mallorca, Mosseu Alcover, 1978, vol.1, p. 67-70.

Le Dr. Francia n'est pas étranger à ce genre de diatribes lancées contre ses compatriotes. Elles lui permettent d'exprimer son désarroi, sa frustration voire sa colère selon les cas, moins envers la personne à laquelle il s'adresse, en réalité, qu'au sujet d'une situation qu'il ne peut maîtriser. Elles révèlent également une proximité non feinte avec ses subordonnés. L'exemple suivant en donne une parfaite illustration. Dans ce texte, le dictateur s'offense de l'arraisonnement par les troupes d'Artigas et de la perte subséquente de la cargaison d'armes commandée au commerçant britannique John Parish Robertson : «*Estas armas y municiones yo mismo las encargue a Robertson como he hecho a otros afin de [déchiré] poniendo en mejor estado de sostener nuestros derechos, libertad, e independencia, lo que hasta aqui nadie ha hecho ; porque yo soy el unico que desde la revolucion ha diligenciado, travajado, y procurado armas, caudales, y municiones para la Patria.*» José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Joaquín López, commandant de Pilar de Ñeembucú, du 5 juillet 1815*. ANA, CRB, Cat. 203, I-30, 24, 19.

conscience d'un particularisme, d'une appartenance à une même communauté et à un destin commun. Toutefois, la dictature perpétuelle du Dr. Francia va grandement contribuer à favoriser et consolider ce sentiment. Le projet politique qu'il défend, vise avant tout à forger et conserver l'indépendance du Paraguay. Pour ce faire, il se doit de convaincre une majorité de ses concitoyens. Face à un contexte international et intérieur qui lui est essentiellement adverse, l'élimination progressive de ses adversaires politiques, partisans soit du régime colonial, soit d'un rattachement à Buenos Aires, soit d'une alliance avec José Gervasio Artigas au sein de la ligue fédérale et, à partir de 1814, le contrôle presque total de l'information et des moyens de communication aussi bien intérieurs qu'en provenance de l'étranger, vont lui être d'un grand secours. Dès lors, aucune alternative politique ne va pouvoir concurrencer le projet du dictateur.

Durant un quart de siècle, via la correspondance qu'il entretient avec ses fonctionnaires provinciaux, le Dr. Francia parvient à diffuser son idéologie et ses consignes à travers tout le pays, sans jamais quitter Asunción, ni disposer de journaux pour relayer ses messages. Ce dernier point contredit une des principales théories de Benedict Anderson qui voit justement dans l'émergence et le développement de la presse écrite, un puissant vecteur de formation d'une conscience d'appartenance à une même communauté, et donc un outil indispensable à la naissance des nouvelles nations hispano-américains à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>550</sup>. Le cas paraguayen démontre, qu'en la circonstance, cela ne s'avère pas nécessaire.

Les fonctionnaires de la campagne, en plus de servir de relais au dictateur, sont également ses yeux et ses oreilles. Ils sont aussi en charge de gérer les contacts avec les étrangers s'aventurant jusqu'aux frontières du Paraguay. Le Dr. Francia recourt également aux avis à la population (*bandos*), aux ordonnances (*autos*) et aux décrets pour communiquer. Même s'il s'agit là de documents écrits au départ, il convient de ne pas oublier que leur diffusion est également orale, ce qui ne fait aucun doute pour les avis à la population. Il en va de même pour les autres types de documents qui, lorsque le dictateur le stipule, sont relayés à la population, et traduits en guarani si nécessaire, par les fonctionnaires locaux, parfois de leur propre initiative ; tout un chacun ayant dès lors la possibilité d'être au fait des nouvelles les plus importantes selon la volonté du Dr. Francia.

---

<sup>550</sup> Benedict ANDERSON. *Op. cit.* p. 47

Nora Bouvet nous donne une excellente idée de la nature, de la circulation et du contrôle de l'information dans le Paraguay du Dr. Francia, par la description qu'elle en fait dans l'extrait suivant :

*El aparato burocrático estatal centralizado se maneja por medio de la producción totalmente manuscrita de materiales diversos relacionados con las distintas prácticas administrativas [...]. Los materiales, escritos en castellano –salvo excepcionales producciones en guaraní [...]– son transportados entre Asunción y el interior por medio del correo ordinario y extraordinario [...]. El ritmo postal varía de acuerdo con las coyunturas pero, por lo general, aun los puntos más remotos se comunican constantemente con Asunción, incluso diariamente [...]. El Dictador Francia atiende personalmente la lectura y escritura de los materiales en Asunción de donde no sale durante todo su gobierno, con la colaboración de amanuenses y escribientes en gran número durante los primeros años, como lo prueban la diversidad de caligrafías existentes en los documentos oficiales [...]. Francia dicta y escribe miles de textos. Muchos de ellos testimonian con gran claridad una lectura atenta de la [sic] escritos que le llegaban desde los distintos puntos del país y que, eventualmente, ante determinadas situaciones, recurre al refuerzo de la comunicación oral con sus subordinados, para lo cual éstos deben “bajar” a la Capital a informar. Tanto la comunicación interna como la información del exterior [...] es concentrada en Asunción donde el Dictador la confronta y distribuye ya interpretada. Los comandantes y delegados de las fronteras son los destinatarios últimos de la correspondencia del Dictador que no escribe al exterior [...], sino a través de sus secretarios y de estos mismos comandantes y delegados que lo hacen en su nombre propio. Las fronteras no se comunican oficialmente entre sí sino por medio de Asunción [...]. Entonces, las circulares ya no circulan sino en forma de copias personalizadas para cada uno enviadas directamente de Asunción<sup>551</sup>.*

On voit bien comment le dictateur parvient à maîtriser et cadenasser la communication. Dans ce système, il est le seul à produire du sens, ses interlocuteurs sont des exécutants. Il dispose ainsi d'un outil, quelque peu archaïque certes, mais redoutablement efficace, qui lui permet de vérouiller l'information et de la limiter aux messages et contenus qu'il souhaite diffuser.

Pour ce qui est du discours nationaliste distillé par Francia, sa teneur est double. A travers le contrôle des principales institutions (école, armée, Eglise) et un travail pédagogique incessant, il propage constamment la notion de patriotisme parmi ses concitoyens. Il le fait en référence aux nouvelles institutions, mais aussi aux progrès accomplis et au chemin parcouru depuis la fin de la colonisation espagnole. Le deuxième aspect de son discours que nous présenterons dans la troisième et dernière partie, s'attache, très clairement, à créer une distinction entre les Paraguayens et les autres, les étrangers, qu'ils résident à l'extérieur ou à l'intérieur des frontières du pays. C'est ce travail constant d'éducation, d'édification, de

---

<sup>551</sup> Nora BOUVET. *Op. Cit.* p. 99-102.

persuasion, mais aussi d'ostracisme à l'égard de l'autre, celui qui est différent, non citoyen, non adepte des institutions républicaines, qui est presque par définition suspect ou responsable des maux dont souffre le pays, c'est grâce à tout cela que le Dr. Francia va parvenir à insuffler et renforcer (ne pas oublier les trois siècles précédents de colonisation), parmi ses concitoyens, un sens de communauté nationale et des valeurs patriotiques.

## **B. Histoire, pédagogie, patriotisme**

### **1) La mémoire de l'oppression**

Les références à l'époque coloniale apparaissent assez souvent sous la plume du Dr. Francia dans la correspondance qu'il maintient avec ses subordonnés. En règle générale, cela lui permet de rappeler un passé proche, dont tous se souviennent, où la grande majorité des natifs de la province vivait sous domination étrangère. Cette relation coloniale était parmi les plus injustes au sein de l'empire espagnol ; rappelons pour mémoire quelques uns de ses aspects : l'intense exploitation de la main d'œuvre autochtone dans la culture de la *yerba maté*, un système fiscal et une relation commerciale particulièrement défavorables, la défense du territoire à la charge des habitants, etc. De plus, quasiment à chaque fois, ce rappel historique est mis en contraste avec la situation actuelle, de façon à valoriser les avancées réalisées depuis l'indépendance sous la conduite de Francia. Autrement dit, il ne s'agit pas seulement de critiquer les institutions coloniales, mais bien de montrer combien le nouveau système est supérieur à l'ancien et sert les intérêts des citoyens. C'est la raison pour laquelle le passé est sans cesse associé à l'oppression, quant le présent est lui synonyme de liberté et de droits retrouvés. Le texte suivant nous en offre une parfaite illustration :

*Desde que la Provincia recobró el uso y ejercicio de su Libertad imprescriptible, ha sido la voluntad general constantem.<sup>te</sup> manifestada, el que los Oficios y empleos de qualquier clase se ocupasen y sirviesen por los Patricios siempre abatidos, vilipendiados y postergados hasta entonces. Toda razon, todos los Drõs y la naturaleza misma reclaman la preferencia delos hijos de un Paiz a la ocupacion delos cargos honrosos, ó lucrativos, que ofrece o proporciona su suelo nativo<sup>552</sup>.*

Ce décret a comme objectif d'écarter deux ecclésiastiques qui, depuis plusieurs décennies, jouaient un rôle majeur dans la vie religieuse paraguayenne, le Dr. José Baltazar de Casajuz originaire de Corrientes et le Dr. Antonio Miguel de Arcos, né en Espagne Au-

---

<sup>552</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia, *Décret du 21 décembre 1815*, ANA, SH 224 n° 4. <http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/6/36844/PY-ANA-SH-224n4-34-37.pdf>

delà du cas personnel de ces deux religieux, il est important de noter le langage employé dans ce document. En effet, comme nous le verrons lorsque nous évoquerons les relations entre le dictateur et l'Église paraguayenne, aucun religieux, et en particulier les étrangers, ne peut exercer sa charge s'il ne professe pas son adhésion aux nouvelles institutions en place :

*El Escribano de Gobierno notificará á D<sup>n</sup> Antonio Miguel de Arcos, y á D<sup>n</sup> José Baltazar Casajuz, que desde luego cesen en los Empleos y oficios eclesiasticos que exercen, los quales se declaran vacantes á menos que obtengan de este Supremo Gobierno Carta de incorporacion y Ciudadanía, acreditando á este fin de un modo inequívoco, y con pruebas incontestables que han tenido una adhesion constante y decidida á la actual constitución, Libertad é independencia absoluta de esta Republica, reconociendo manifestam<sup>te</sup>, que es justa la defenza, que hacen los Americanos de su Patria, y Libertad contra toda dominacion exterior<sup>553</sup>.*

Néanmoins, le plus intéressant dans ce décret figure à la suite. Dans la période de crise que vit le Paraguay en 1815 – il fait ici référence aux évènements ayant lieu dans les missions et la province de Corrientes où les troupes d'Artigas sont maîtres du jeu et au fait qu'une invasion du territoire paraguayen par ces mêmes troupes semble imminente – selon le dictateur, il est indispensable que ces postes soient occupés par des citoyens, ceci pour plusieurs raisons :

*No es la justicia sola la que conduce, y obliga á esta determinacion. La Seguridad grãl, la Salud publica, la consolidacion de la Libertad, é independencia civil dela Republica constituyen un doble motivo, que hace tan urgente como importante esta medida en la presente crisis. Bien sabida es la influencia, que en todas partes tienen los empleados enlo que es opinion publica. Si por la oposicion, ó indiferencia de aquellos llegase esta á debilitarse, ó á contrariar al Systema adoptado, y al nuevo orden establecido : fácil es calcular los males, que entonces resultarían en la sociedad. Es pues preciso que los funcionarios publicos foraneos, si se admiten, o consienten, sean tambien notoriam<sup>te</sup> adheridos a la causa sagrada de nuestra regeneracion política<sup>554</sup>.*

Au-delà de la justice et de la sécurité offerte par cette mesure en des temps incertains où une déstabilisation venue de l'extérieur ou de l'intérieur est toujours à craindre, on peut noter que dans l'esprit du dictateur, de par leur qualité de Paraguayens, les citoyens seraient les mieux à même de défendre la république et l'indépendance. Francia établit une correspondance directe entre citoyenneté et défense du régime puisque ce dernier, considère-t-il, représente les intérêts du Paraguay et de ses habitants. En tous cas, si des étrangers – entendre des ressortissants nés dans l'ancienne Amérique espagnole ou éventuellement, dans

---

<sup>553</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Ibid.*

<sup>554</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Ibid.*

de rares cas, en Espagne – prétendent à un poste dans son administration<sup>555</sup>, ils doivent clairement se montrer favorables à la cause de l'indépendance de la république paraguayenne et jurer fidélité au régime et aux institutions en place. Lorsque ce n'est pas le cas ou, tout simplement, s'il souhaite se débarrasser de quelqu'un, le dictateur n'hésite pas à sévir<sup>556</sup>.

De même, il est aussi important de remarquer que le Dr. Francia a parfaitement conscience du rôle joué par les fonctionnaires dans la société. Il les voit clairement comme des porte-paroles, des faiseurs d'opinion pouvant influencer la population et, pour cela, il est déterminant qu'ils soient des partisans convaincus des nouvelles institutions. Francia réalise le rôle crucial qu'ils sont amenés à jouer dans le pays en tant que propagandistes du régime dictatorial. Dès lors, on doit estimer le discours du dictateur en ayant ce cadre en tête.

Dans la même veine, mentionnons un document tronqué, sans date ni destinataire, mais particulièrement intéressant. L'historien paraguayen Alfredo Viola estime qu'il s'agit d'un texte postérieur à 1825. Dans ce document, à l'instar de celui que nous venons d'étudier, le dictateur se réfère à l'histoire coloniale et au régime qu'il a instauré. Cependant, l'approche est ici différente. La cible de sa critique est extérieure, il s'agit de Buenos Aires. D'autre part, il utilise un fait historique pour, cette fois, valoriser le rôle des Paraguayens de l'ère coloniale.

*[Buenos Aires] no há sido mas que una fundacion y Colonia del Paraguay, á cuyos Gobiernos temporal y eclesiastico estuvo lo mismo que Santa Fe y Corrientes otras colonias, y dependencias del Paraguay sujeto cerca de un siglo gobernando aquellos tres Pueblos por medio de sus Tenientes el Adelantado, ó Gobernador y Capitan general establecido en esta Ciudad de la Asuncion, que há sido la verdadera antigua y primitiva Capital de las Poblaciones del Rio de la Plata [...]. Los infatuados Porteños que han intentado sobreponer se, y dominar al Paraguay y demas Pueblos, queriendo alucinar, y señorear haciendo las veces de los Espanoles, y establecer se en lugar de ellos al frivolo pretexto de haber sido algun tiempo Capital en el antiguo regimen extinguido, lo que era impertinente, y sin importancia alguna, por que*

---

<sup>555</sup> Il est intéressant de noter que le dictateur ne fait pas de différence entre administration publique et religieuse. Nous expliquerons pourquoi plus avant.

<sup>556</sup> « Respecto a que conforme a las disposiciones Generales observadas aun en el antiguo regimen nadie puede ejercer el Oficio de Notario sin la aprobacion del Supremo Gobierno del Estado la que solo debe conceder se con conocimiento de suficiencia en el pretendiente por medio del correspondiente examen a mas de otras circunstancias necesarias, y en el dia de la fidelidad al Gobierno Supremo de la Republica, la de patriotismo, y adhesion a la sagrada causa de independencia absoluta de la misma Republica asi respecto de España como de toda otra dominacion exterior o extranquera; en esta virtud el mismo Comandante de Urbanos y Juez Comisionado Don Melchor Brito hara de mi orden llamar y comparecer ante si el pretendido y supuesto Notario Torres de la Villeta y le intimara y dara a saber que no es tal Notario, ni ha podido ejercer semejante Oficio sin mi aprobacion [...]. En caso de desobediencia aprehenda al mencionado Torres, y asegurado lo remita aca baxo de Custodia a fin de que castigado como rebelde y refractario, se le haga reconocer la Autoridad suprema y soberana de la Republica que en reside. » José Gaspar Rodríguez de Francia. Décret du 6 décembre 1819. ANA, SNE, 3411.



*entonces la Autoridad venida de España, que residía en Buenos Ayres, era la que dominaba á los Pueblos, y solo por eso se figuraba Capital, pero desde la revolucion, y ahora no há habido, ni hay alla mas autoridad, que la del Pueblo porteño, que habiendo sido un Pueblo subalterno, que debe su primer ser, su existencia y sus principios al Paraguay, ha correspondido infamamente, manifestando se siempre hostil con sus latrocinios y otras maldades<sup>557</sup>.*

Surtout, dans la première partie de ce passage, il met en évidence la fausseté des principes et des convictions affichées par les dirigeants *porteños*. Il tente de démontrer par-là même que ceux-ci ne sont pas dignes de confiance et, qu'en toutes circonstances, il faut faire preuve de méfiance à leur égard :

*Los de Buenos Ayres no hicieron su revolucion por pura inclinacion y adhesion sincera á la independencia, y libertad de los Pueblos de esta America, sino por el insensato deseo, y con la presuntuosa quijotesca idea de tener los Pueblos dominados, avasallados, y dependientes [...]. [Leur plan ayant échoué], se acabó su figurado patriotismo, y volviendo se trahidoramente realistas, conspiraron contra las Provincias, intentando en venganza entregar, y subyugar las a un Principe Estrangero.*

Le dictateur fait ici référence à un projet discuté lors du Congrès de Tucumán (1816-1819) et appuyé par le Directoire de Juan Martín Pueyrredón à Buenos Aires. Face aux difficultés d'organisation du nouvel Etat et à l'opposition des provinces répondant à Artigas, Buenos Aires avance l'idée d'établir une monarchie dans le Río de la Plata. Tour à tour, plusieurs options sont débattues : celle offerte par Carlota Joaquina, sœur de Ferdinand VII, mariée à l'héritier de la couronne portugaise et résidant à Río ; celle du Prince d'Orléans puis celui de Lucques appuyés par la France ; et même le rétablissement d'une monarchie inca soutenu par Manuel Belgrano. Finalement, devant l'opposition de certains députés et des fédéralistes de Buenos Aires, aucun de ces projets ne voit le jour<sup>558</sup>.

Le Dr. Francia poursuit en comparant avantageusement son régime à celui instauré par Buenos Aires :

*Há sido el especial anhelo de que el Paraguay se comprendiese en la demarcacion del ideado nuevo Reyno por la ojeriza, y antipatia, de que los de Buenos Ayres se hallan poseidos contra esta Provincia, y particularmente contra el Dictador, que ilustró á sus Conciudadanos sobre sus legitimos derechos, y sobre la independencia del Gobierno, que les convenia adoptar por todas sus circunstancias atendido la estadística, situacion y distancia de la Provincia, la que mediante esta feliz y gloriosa institucion de que he sido el autor, y esenta de los disturbios, guerras, y funestas disenciones y commociones, que continuamente agitan, inquietan y afligen á Buenos*

---

<sup>557</sup> Alfredo VIOLA (Compilation documentaire). *Cartas y decretos del Dictador Francia*. Asunción, Universidad Católica, 1989, Tome 2, p. 71.

<sup>558</sup> Pour plus de détails, voir Enrique PAVÓN PEREYRA. *Pasión y muerte de Dorrego*. Buenos Aires, Moharra, 1970, p. 120-122.

*Ayres prospera en la abundancia, se halla con una buena provision en Tropa formal, de armas, de municiones, de caudales, y de toda clase de auxilios sin tener que temer*<sup>559</sup>.

Au-delà du traitement et des qualificatifs assez violents attribués à Buenos Aires et ses dirigeants, et sur lesquels nous reviendrons en détail plus avant, cette harangue sert bien sûr à rabaisser les étrangers et à montrer à quel point il faut être vigilant car on ne peut absolument pas leur faire confiance. Néanmoins, ce sont deux autres points essentiels mentionnés dans ce document qui nous intéressent : d'une part, le rôle positif et déterminant joué par la province du Paraguay et ses habitants dans la colonisation du Río de la Plata, de par les diverses fondations auxquelles ils ont contribué ; et, d'autre part, les nombreuses réalisations et succès auxquels les Paraguayens sont parvenus sous la dictature voulue par Francia.

On constate qu'aussi bien l'un que l'autre met en avant des réussites dont les Paraguayens peuvent être fiers. Le premier illustre parfaitement la fonction que peut remplir l'histoire ou, plus précisément, certains faits historiques dans la construction de la mémoire collective et de l'identité nationale. Selon De Cillia, Reisigl et Wodak :

*La construction de l'identité nationale s'appuie sur l'attachement à une histoire commune, et l'histoire a toujours à voir avec le souvenir et la mémoire. La notion de 'mémoire collective' de Maurice Halbwach, le souvenir sélectif d'événements passés qui sont pensés comme importants pour les membres d'une communauté spécifique, permet à quelqu'un [...] d'identifier une connection entre des discours plutôt théoriques sur l'identité nationale et les mythes, symboles et rituels de la vie quotidienne [...]. La mémoire collective [...] maintient une continuité en rappelant certains éléments spécifiques des archives de la 'Mémoire historique'*<sup>560</sup>.

A travers ce fait historique, Francia rappelle que Buenos Aires doit son existence au Paraguay et que, d'une certaine façon, il existe entre elles une relation de mère à fille. Ceci rend alors d'autant plus insupportable le fait que Buenos Aires puisse prétendre dominer Asunción et l'« asservir. » Si ni lui ni ses concitoyens n'ont bien sûr pris part à ces

---

<sup>559</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Sans destinataire, sans date*. ANA SH 228, n° 1, folios 12 et 13.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/5/9/59296/PY-ANA-SH-228n1-1-13.pdf>

Le dictateur poursuit en mentionnant plusieurs des réalisations architecturales accomplies depuis qu'il est au pouvoir. D'après lui, elles ont permis, entre autres, plusieurs avancées : « [contener] *casi enteramente los barbaros del Chaco* [...] [y] *en esta misma Capital de la Asuncion á esfuerzos de grandes y largos trabajos aun sin auxilio de ingeniero alguno se han abierto y arreglado y rectas calles* [...] ; *con cuyas inmensas, dilatadas y costosas obras há tomado esta poblacion el aspecto de Ciudad, que antes no era, ni podia llamar se tal con propiedad* [...] ». »

<sup>560</sup> Rudolph de CILLIA, Martin REISIGL, Ruth WODAK. "The Discursive Construction of National Identities." *Discourse & Society*. Londres, Sage, 1999, p. 154-155. NT.

<http://das.sagepub.com/content10/2/149>

événements plus de deux siècles auparavant, nous avons vu que ces faits sont connus de certains au Paraguay. Francia instrumentalise un symbole fort dont il sait ou, tout du moins, espère qu'il aura comme résultat de resserrer les liens parmi ses concitoyens et de renforcer leur attachement à la dictature, en leur démontrant l'ingratitude des *porteños* et le danger qu'ils représentent.

Quant au deuxième point, il met l'emphase sur ce que le dictateur présente comme des avancées qui ont permis, grâce à des créations ou des modifications architecturales, une amélioration significative de la défense du territoire et des conditions de vie des habitants de la capitale (voir note de bas de page n° 2 page précédente). Ce point sert à établir un contraste clair entre le passé et le présent, à l'avantage de ce dernier, en montrant les bienfaits de la dictature. Ce style de discours, dit épideictique, est tout à fait caractéristique des techniques rhétoriques employées par le Dr. Francia, formé à l'université de Córdoba et ayant longtemps exercé comme avocat. Le discours épideictique, qui peut tout aussi bien servir à louer ou blâmer, est une de ses armes favorites, le document précédent en est un parfait exemple puisqu'il combine ces deux aspects. S'il s'agit habituellement d'un type de discours oral, le dictateur l'adapte aux circonstances auxquelles il se trouve confronté et l'utilise très fréquemment dans sa correspondance avec ses subordonnés, et on le retrouve parfois même dans ses décrets et ordonnances. En outre, comme le soulignent Wodak, De Cillia et Reisigl :

Le discours épideictique ne sert pas exclusivement comme véhicule linguistique pour l'auto-présentation et l'auto-promotion des orateurs [...]. Il a également une 'fonction éducative', en ce qu'il cherche à communiquer certaines valeurs politiques et croyances, pour construire des caractéristiques et identités communes et pour créer un consensus et un esprit de communauté qui, en retour, doit servir comme modèle pour les actions politiques des destinataires<sup>561</sup>.

Le Dr. Francia est parfaitement conscient de la fonction éducative du discours en général, pour l'utiliser continuellement. Il n'hésite pas à affirmer dans le document que nous venons d'étudier, tout en parlant de lui à la troisième personne, que : « *el Dictador* [...] *ilustró a sus Conciudadanos.* »

L'évocation d'un passé commun, souvent présenté sous l'angle de l'oppression, des droits bafoués, est donc souvent opposée à un présent radieux, où la liberté a été reconquise par la mise à bas du pouvoir colonial. Le dictateur, familier de cette approche, le rappelle souvent et l'applique également au contexte de son époque, en déplaçant la comparaison à la sphère des relations entre Asunción et Buenos Aires, où cette dernière est assimilée à la

---

<sup>561</sup> Ruth WODAK, Rudolph DE CILLIA, Martin REISIGL. *Discursive Construction...* p. 70-71. NT.

tyrannie ou l'anarchie selon les circonstances. Il n'oublie pas, bien sûr, de mettre en valeur les avancées obtenues sous sa conduite, due très souvent à son seul travail acharné comme il aime à s'en plaindre. Cela lui permet de renforcer cet effet d'opposition entre passé et présent. Il crée et renforce ainsi l'adhésion de ses subordonnés et concitoyens au nouveau régime.

## **2) Les nouvelles institutions et la liberté retrouvée**

Nous avons vu précédemment comment le gouvernement en place à Asunción, que le Dr. Francia en fasse partie ou non, a affirmé haut et fort l'indépendance de la province et ses droits retrouvés, synonymes de liberté, notamment dans les échanges avec les autorités de Buenos Aires entre juillet 1811 et novembre 1813. Une fois la dictature temporelle établie en octobre 1814, Le Dr. Francia devient seul maître de la destinée du pays pour une période de cinq ans. Selon une des résolutions du congrès, le dictateur fraîchement élu doit nommer, dans un délai non spécifié, les membres d'une instance judiciaire indépendante de son pouvoir, nouvellement créée pour l'occasion. Cependant, il ne le fait pas, car rien ne l'y oblige concrètement avant une date précise. Ainsi, de fait, sa volonté n'est dès lors plus soumise à aucun contrôle. Le congrès de 1816 dont il limite le nombre de députés et contrôle l'agenda et les débats par le biais de ses partisans, ne fait qu'entériner officiellement ce fait en le désignant dictateur à vie.

Dès le début de son mandat dictatorial, dans sa communication avec son administration et, plus particulièrement, avec ses commandants et subdélégués dans les provinces, il est intéressant de noter combien et comment il s'évertue à diffuser un message récurrent portant sur les effets bénéfiques offerts par l'indépendance récemment conquise et par les nouvelles institutions en place, notamment en matière de paix face au danger représenté par l'instabilité qui règne dans les anciennes provinces de la vice-royauté. Il signale à quel point il est essentiel de travailler à la préservation de la paix et à la sauvegarde de l'indépendance, par une défense constante et vigilante et le renforcement des capacités militaires et d'armement du pays<sup>562</sup>, et comment il s'y emploie. Par l'intermédiaire de son administration et des relais qu'elle lui procure, le dictateur cherche à ancrer profondément dans l'esprit des Paraguayens la fierté d'appartenir à une république libre et indépendante, qui veut vivre en paix et qui a les moyens de sa politique, même si cela l'amène à couper les

---

<sup>562</sup> Voir tous les décrets et communications se référant à l'importation d'armes et de munition et à l'interdiction d'exportation de numéraire, principalement réservé à l'achat de ces mêmes articles. Donner quelques exemples.

liens avec l'extérieur.

De nombreux documents, des Archives Nationales d'Asunción (ANA)<sup>563</sup>, attestent de cette démarche. L'année 1815, durant laquelle la guerre civile fait rage dans les PURP et où le Paraguay en subit les conséquences dans son commerce, nous en offre plusieurs exemples. Si l'on s'en tient à une période de quelques mois durant cette année et à la correspondance du dictateur avec son commandant de la Villa del Pilar de Ñeembucú, verrou stratégique et dernière étape sur le fleuve Paraguay avant d'atteindre Corrientes, porte d'entrée des mal nommées Provinces Unies du Río de la Plata, on peut constater à quel point le Dr. Francia assène sans répit son message à forte teneur patriotique. Il n'hésite jamais à recourir à la pédagogie pour expliquer et démontrer pourquoi le Paraguay suit le chemin le plus adéquat. Il se comporte à la fois comme un professeur ou un père agissant dans l'intérêt de ses administrés, des siens. En mai 1815, au sujet de la situation dans laquelle se trouve Buenos Aires après la chute du directeur Alvear et, plus généralement, après plusieurs changements de gouvernement intervenus depuis mai 1810, le dictateur écrit à José Joaquín López, son commandant de Pilar :

*Tengo en mi poder la Gazeta que cita las noticias que Vm. me comunica de la nueva revolucion de Buenos Ayres. Estas son unas convulsiones consiguientes a la exaltacion de las pasiones en un Pueblo que aun vacila sobre su suerte, y destino por no haverse aun constituido, y que no tiene una verdarera forma popular. Por eso estableci Yo aqui los grandes Congresos a tiempos periodicos con la institucion de Republica independiente, para que el pueblo se uniforme a estos sentimientos y giremos todos con un sistema asentado. No sucede asi en Buenos Ayres, y por eso es que cada faccion que prevalece tiene tal vez distintas ideas que al fin ocasionan una conmocion, y la de ahora puede ser que no sea la ultima, pues desde los principios asi han ido alla las cosas<sup>564</sup>.*

A l'évidence, ici, à travers le contre-exemple fourni par les événements se déroulant à Buenos Aires, Francia montre la justesse de la voie qu'il a choisie pour son pays. Un choix clair d'émancipation, la constitution en république, l'expression de la souveraineté populaire lors de grands congrès réunissant environ mille députés, tout ceci assure la stabilité du pays selon Francia, et par l'utilisation du « Yo », il exprime sans ambiguïté que ce fut là le résultat

---

<sup>563</sup> Parmi ceux qui ont survécu au temps et aux déprédations. Rappelons ici encore une fois l'état parfois déplorable de certains documents entreposés dans ces archives, dû très souvent aux vicissitudes de la vie politique paraguayennes (les archives ne sont pas une priorité et les budgets qui leur sont assignés, ne sont pas à la hauteur des besoins) et aux conséquences dévastatrices de la guerre de la Triple Alliance et de ses suites. Pour plus de détails, voir John Hoyt WILLIAMS. « Paraguayan Historical Resources. Part I : The Paraguayan National Archive. » *The Americas*. Washington D.C.: Academy of American Franciscan History, Vol. 34, n° 1, 1977, p. 113-123.

<sup>564</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Joaquín López, commandant de Pilar, du 24 mai 1815*. ANA, SNE 3410.

de sa vision pour le Paraguay et ses habitants. Autrement dit, si ces derniers jouissent d'une tranquillité que ne connaissent pas les habitants des provinces du sud, ils le doivent au jugement et à la clairvoyance du dictateur.

Autre point à souligner dans son courrier, à notre avis important, le fait qu'il mentionne le lien direct existant entre l'instauration d'une république indépendante et la tenue régulière de congrès « *para que el pueblo se uniforme a estos sentimientos [...].* » Francia a conscience que si la stabilité est nécessaire, elle ne peut seule suffire. Après tout, le régime colonial offrait déjà cela. Il faut bien sûr que les Paraguayens s'acclimatent aux changements intervenus en quelques années, mais aussi qu'ils prennent conscience que les congrès et la république sont la garantie de leurs droits retrouvés. Il s'agit de remplacer, de manière concrète et symbolique, les anciennes institutions coloniales par des nouvelles qui apportent davantage aux citoyens, et que ces derniers le perçoivent pour qu'ils y adhèrent totalement. Il faut créer de nouvelles habitudes, une nouvelle symbolique à laquelle s'identifier. C'est le phénomène que décrit François-Xavier Guerra lorsqu'il aborde le rôle majeur joué par les cérémonies sous toutes leurs formes, aussi bien durant la colonie qu'une fois l'indépendance acquise<sup>565</sup>. Sur ce plan, le décret du 8 juin 1820 démontre clairement que le Dr. Francia a pleinement conscience de la place que tiennent les confréries et de la symbolique que portent les célébrations en général. Suite à l'affichage non autorisé dans la sacristie de la cathédrale d'Asunción d'une liste « *de los Ermanos nombrados para belar al Señor sacramentado en su dia [illisible] de Corpus* », il décrète que :

*El Actuario hara comparecer ante si a los Europeos que en ella [la liste] se nombran y les hara saber, que en adelante se abstengan de hacer semejantes reuniones, juntas, o alistamientos, formando Cofradias, o Hermandades, o con qualquier color, titulo, o pretexto, sin expresa licencia de este Supremo Gobierno, con apercibimiento de ser castigados como rebeldes; notificando a los demas ([es Paraguayens] de la misma Nota, que para poder alistarse en dichas Cofradias, Hermandades, u otras Congregaciones de qualquier denominacion que fuese, deben acreditar y hacer constar previamente un verdadero patriotismo mediante una adhesion decidida ala justa, santa, y sagrada Causa de la Soberania de la Republica, y su entera, total, y absoluta independencia de espana y de qualquiera dominacion extranquera, o de gente extrana, dependiendo solo de Dios Hacedor universal, y Criador de todos los*

---

<sup>565</sup> « *Les cérémonies civiles et religieuses, avec leurs symboles et allégories, doivent être incluses pour compléter la panoplie des formes importantes de communication sociale typiques de la culture baroque [...]. L'importance des cérémonies royales pour maintenir la présence de la monarchie espagnole à travers de vastes distances, en dépit d'intérêts divergeants et d'identités régionales et locales plurielles, est en train de devenir de plus en plus évidente.*

*Les cérémonies publiques n'ont pas perdu leur rôle dans la représentation des identités sociales après l'indépendance [...].* »

François-Xavier GUERRA. « *Forms of Communication in the Creation of Nations.* » Sara Castro-Klären, John Chasteen (éds.). *Beyond Imagined Communities...* p. 8-9. NT.

Dans le cadre des nouvelles institutions du pays, le dictateur se rend bien compte qu'il est fondamental pour lui d'exercer un contrôle strict sur ces différents types d'association, afin de s'assurer qu'elles soient politiquement alignées avec le nouveau régime et les valeurs qu'il défend. En effet, comme le souligne Guerra, les célébrations sont très prisées de la population. Il est donc impératif, non seulement qu'elles ne soient pas une source de troubles politiques, mais aussi qu'elles aident à la diffusion parmi la population du nouvel idéal républicain. Dans la même veine, lorsqu'en décembre 1815 le dictateur annonce à son subdélégué de Pilar que « *En otra ocasion remitiré tambien una Bandera tricolor delas q<sup>e</sup> aquí se usa como signo de nrã Republica [...]*<sup>567</sup>, » il faut y voir un geste de nature similaire. Quoi de plus symbolique qu'un drapeau pour marquer le changement et comme nouveau signe de ralliement des citoyens !

La tâche pédagogique que s'assigne le dictateur ne consiste pas seulement à comparer l'ancien système au nouveau, il veut aussi expliquer exactement en quoi consiste cette nouvelle république indépendante, quelle est son importance, et insister sur le respect qui lui est dû. Ainsi, suite à l'invitation des autorités de Buenos Aires transmise par le capitaine d'une goélette armée, afin que le Paraguay envoie des représentants au prochain congrès de Tucumán, Francia écrit à López: « *Su embaxada ha sido bien importuna, y escusada, y aun podía mirarse como insultante, por q<sup>e</sup> pretende q<sup>e</sup> una Republica independiente envie Deputados á un Congreso de los Provincianos de otro Gobierno, q<sup>e</sup> precisamente han de ser en mayor numero : es un absurdo, y un desproposito de marca*<sup>568</sup>. » De multiples exemples similaires à celui-ci existent dans la correspondance entre le dictateur et ses subordonnés<sup>569</sup>.

---

<sup>566</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Décret du 8 juin 1820*. ANA, SNE 990.

<sup>567</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Joaquín López, commandant de Pilar, du 2 novembre 1815*. ANA, SH 224, n° 5.  
<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/6/36871/PY-ANA-SH-224n5-38-120.pdf>

Francia enverra finalement le drapeau deux jours plus tard, ce que confirme un courrier en date du 4 novembre 1815 (ANA, SH 224, n° 5)

<sup>568</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Joaquín López, commandant de Pilar, du 4 décembre 1815*. ANA, SH 224, n° 5.  
<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/6/36871/PY-ANA-SH-224n5-38-120.pdf>

<sup>569</sup> Dans un courrier à un de ses commandants, Francia explique pourquoi il refuse de recevoir un courrier en provenance du Mato Grosso. Ce pli, explique-t-il, lui était adressé en des termes inappropriés : « *el Dictador es de la Republica del Paraguay, y no, como dice, de la Provincia del Paraguay. Todo Dictador es de Republica, y en ninguna parte del Mundo hay, ni há habido Dictador de Provincia [...]. Quando me han escrito los Gefes, y Supremos Gobernantes de Chile, de Buenos Ayres, y de otros Estados Americanos : lo han hecho dandome el tratamiento de Dictador de la Republica, por que con este Titulo fue creado este Gobierno [...]. Por Marzo de este año me escribió tambien el Coronel Don Jose Pedro Cesar Comandante Portuguez de la Frontera Oriental de Uruguai en San Borja [...], lo hizo con mucha atencion dando á este Gobierno francamente y con repeticion el tratamiento de Dictador de la Republica del Paraguay [...]. Asi es bien extraño, que los Portugueses del lado*

Au-delà de l'explication que fournit le Dr. Francia dans chacune de ses interventions touchant à ce thème, on décèle chez lui la volonté que ses commandants prennent conscience de ce que représentent les institutions qu'ils servent. Il souhaite leur montrer que leur dirigeant et, par extension, le Paraguay et chacun de ses citoyens méritent un traitement approprié de la part des étrangers. Ainsi, il espère insuffler fierté et confiance à ses subordonnés face aux étrangers qui, tout au long de l'époque coloniale, ont exploité les Paraguayens tout en les méprisant. Il lutte de cette façon contre un complexe d'infériorité peut-être intériorisé au fil du temps.

Il désire par ailleurs que ses commandants comprennent de quoi il retourne et sachent s'exprimer de façon appropriée. A l'un d'entre eux, qu'il vient de nommer au poste de subdélégué de Candelaria moins de trois mois auparavant<sup>570</sup> et qui craint d'être relevé de ses fonctions pour ses lacunes, il écrit : « *No lo hede relevar á U. ni hede nombrar á otro en su lugar, ni pienso en eso. Mi idea es conducir á U. de modo q<sup>e</sup> llegue á ser un gran jefe de la Repub<sup>ca</sup>. Por eso quiero q<sup>e</sup> sus Partes vayan saliendo mas ájustados, sin dexarse á veses llevar dela vivesa de su imaginacion, y q<sup>e</sup> tome mis advertencias no tanto como de un Gefé, sino mas vien como de un Amigo que no solo lo estima sino q<sup>e</sup> lo ama<sup>571</sup>. » Tel un maître au ton paternaliste, il enseigne et éduque. Manifestement, cela lui tient à cœur et il considère cette tâche nécessaire<sup>572</sup>. Il en va pour lui du respect que tout Paraguayen doit à son pays. Par son exemple et le sérieux qu'il attache au langage définissant les institutions, il transmet à ses*

---

*de Coimbra y Cuyaba no usen, ó repugnen dar el mismo tratamiento [...]. Años antes que ellos hiziesen su nuevo y reciente Emperador, ya el Paraguay habia creado, y nombrado un Dictador de su Republica.»* Il termine en ordonnant à son commandant de remettre aux Brésiliens la lettre non décachetée, en leur en donnant les raisons et de signaler qu'un Dictateur ne peut entretenir de relations avec de simples commandants de frontière.

José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Antonio Sosa, commandant du fort Olimpo, du 15 octobre 1823.* ANA.SH.232, n° 2.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion-223/3/9/39823/PY-ANA-SH-232n2-12-27.pdf>

Dans la même veine, voir également José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Antonio Sosa, commandant du fort Olimpo, du 28 juillet 1828.* ANA.SH 232, n° 2.

<sup>570</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Décret du 15 septembre 1815, nommant le sergent major José Carlos Careaga au poste de Subdélégué du Département de Candelaria.* ANA, Collection Bareiro, vol. n° 2, p. 491.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_2\\_1813-1817](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_2_1813-1817)

<sup>571</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Carlos Careaga, subdélégué du Département de Candelaria, du 1<sup>er</sup> décembre 1815.* ANA, Collection Bareiro, vol. n° 2, p. 491.

<sup>572</sup> A un de ses commandants qui avait répondu au commandant portugais de Coimbra que « *la causa comun tiene por objeto el trafico mercantil,* » Francia rétorque en le réprimandant que « *nunca se llama, ni puede llamar se causa comun el trafico mercantil, que todas las Naciones solo tienen con quien quieren, quando, y como quieren, y les acomoda, cesando quando no lo consideran conveniente por qualquier motivo. Prescidiendo [déchiré] los Americanos en el dia llamamos, y entendemos por nuestra causa comun la libertad é independencia de nuestros Payses de todo poder estrangero ó estraño.* »

José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Fernando Acosta, commandant de la Villa Real de la Concepción, du 23 juin 1818.* ANA, SH 228, n° 2.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/5/9/59324/PY-ANA-SH-228n2-14-59.pdf>



subordonnés ces valeurs de gravité et de prestige associées à la nouvelle république paraguayenne.

A un autre de ses commandants, coupable de l'avoir mal utilisée, le Dr. Francia explique ce que recouvre la notion de citoyen : « *Ciudadano, [...] no significa otra cosa, que Natural del Pais*<sup>573</sup>. » Ce faisant, il délimite précisément un champ hautement significatif de sa politique, la différence entre un ressortissant national et un étranger et les conséquences qui en découlent. Quelques années plus tard, ce même fonctionnaire offre au dictateur l'opportunité d'expliquer le concept de république et l'usage impropre qui en est fait par beaucoup dans la correspondance d'après ce qu'il a pu constater<sup>574</sup>. Par la même, il donne une définition précise de ceux qui peuvent se prévaloir d'en être membres :

*La Republica es el conjunto, reunion y confederacion de todos los miles de Ciudadanos, q<sup>e</sup> la componen, se entiende delos Patriotas, porq<sup>e</sup> los q<sup>e</sup> no lo son, no deben figurar, ni considerarse en ella, á no ser como la moneda falsa, que se mezcla con la buena*<sup>575</sup>.

On constate que le critère de différenciation n'est plus celui de nationalité mais relève de quelque chose de plus incertain. L'appartenance à la république, selon le dictateur, dépend du patriotisme démontré par chaque Paraguayen. En effet, s'il commence par affirmer que chaque citoyen fait partie de la république, il s'empresse de préciser que seuls sont vraiment

---

<sup>573</sup> « *Estimado Ramirez: He estado viendo la Revista [de soldados], y encuentro que no está según corresponde [...]. A los oficiales se les pone escusadamente Ciudadanos, y no á los demas dela Compañía. Esto viene de no saber lo que es Ciudadano, que no significa otra cosa, que Natural del Pais. Asi el mas desdichado Soldado, Tambor Cabo, ó Sargento son tan ciudadanos como qualquiera, por que en mis Tropas yo no tengo á ningun Extranjero [...]. Solo se usa, quando se trata de distinguir á uno del Extranjero, ó delos privilegios, que tiene el Natural del Pais, y que no goza el que es de otro Estado [...].* »

José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, délégué du Département d'Itapúa, du 16 février 1829*. ANA, SH 240, n° 2.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/4/3/43403/PY-ANA-SH-240n2-7-82.pdf>

<sup>574</sup> « *Pasando á otra cosa; en todas partes solo es distintivo del Gefe Supremo del Estado, el poner arriba del sobre escrito de sus Pliegos la inscripcion de su titulo. Sin embargo no sé quien tuvo primero el antojo ó capricho de poner la inscripcion Por la Republica en la cabeza del sobre escrito escribiendo al Gobierno, lo que algunos han seguido imitando sin reflexion, y sin considerar lo que esto puede significar, ó acaso pensando, q<sup>e</sup> el Gobierno aprobaba semejante impertinencia ó despropósito. Si el Gobierno pone en sus Pliegos la inscripcion Por el Dictador, es porque el Dictador mismo es quien escribe; pero el Delegado no es la Republica, ni representa la Republica, y como un empleado particular no escribe por la Republica, sino por su particular oficio. La Republica es el conjunto, reunion y confederacion de todos los miles de Ciudadanos, q<sup>e</sup> la componen, se entiende delos Patriotas, porq<sup>e</sup> los q<sup>e</sup> no lo son, no deben figurar, ni considerarse en ella, á no ser como la moneda falsa, que no se mezcla con la buena. Por consecuencia ningun Yndividuo sea, ó no empleado, ni puede apellidarse Republica, usurpando una denominación agena, ó indebida, y aun con ofensa de tantos miles de Ciudadanos, asi como en un Cabildo ningun Alcalde, Regidor, ni otro alguno de sus miembros se titula ni puede titularse Cavildo, ni escribiendo en razon de sus oficios, ponen, ni pueden poner la inscripcion Por el Cavildo, porque seria una reparable falsedad.* »

José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, délégué du Département d'Itapúa, du 12 juin 1833*. ANA, Collection Bareiro, vol. n° 5, p. 1491-1492.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_5\\_1831-1835](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_5_1831-1835)

<sup>575</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Ibid.*, p. 1492.

citoyens les patriotes. Autrement dit, il en exclut les nationaux qui ne correspondent pas à la conception qu'il se fait du patriotisme et, ainsi, il réduit considérablement le champ de la citoyenneté, le rendant aussi plus incertain, un champ qu'il avait pourtant défini différemment auparavant. Reste bien sûr à spécifier ce que patriote veut dire. A priori, on peut imaginer que pour le Dr. Francia cela signifie avant tout partager la même vision politique que la sienne, à savoir une défense farouche de l'indépendance du Paraguay, sans concession aucune envers quiconque, qui serait susceptible d'entraîner une remise en cause de ce postulat de départ.

### 3) La patrie et le patriotisme, valeurs cardinales

Dans le discours du Dr. Francia, le terme de « patrie » et ses dérivés, « patriotisme », « patricien » et « patriote » reviennent souvent, particulièrement en temps de crise, de quelque nature qu'elles soient d'ailleurs, nous le verrons. En règle générale, jusqu'à la fin du régime colonial, le terme de patrie recouvre une réalité territoriale, il s'agit du lieu où l'on est né, c'est-à-dire de sa ville parfois mais, le plus souvent, de sa province<sup>576</sup>. Gabriel Di Meglio signale toutefois que vers la fin de la période coloniale, dans le Río de la Plata, on trouve aussi « *Esa noción de patria con un contenido espacial menos definido y uno social más amplio, así como una directa referencia sentimental [...]*<sup>577</sup>. » Il poursuit en affirmant que « *Ese sentido más amplio [...] de patria, remite a la otra noción del concepto, la que integraba la tríada base del orden social: la religión, el rey, la patria. La politización de ese significado llevó a que el término representara tanto un espacio territorial, comunitario, como una causa colectiva*<sup>578</sup>. » Il ajoute que, durant la période des guerres d'indépendance :

*La patria quedó como el principio aglutinador, con fuertes contenidos emotivos y afectivos en su invocación. Si bien la referencia al vínculo territorial se mantuvo presente, lo más significativo de este nuevo uso fue su componente político enlazado con el sagrado [...]. El amor a la patria propuesto por los líderes de la Revolución no era un sentimiento pasivo sino que implicaba abnegación y virtud*<sup>579</sup>.

---

<sup>576</sup> « A la veille de l'indépendance, la plupart des gens dans l'Amérique espagnole et portugaise utilisaient patria (patrie) pour désigner la province où ils étaient nés. » John Chasteen. *Op. cit.* p. xiv. NT.

« Su primer significado, el más antiguo, refería al lugar de origen. Así aparece en los diccionarios de la Real Academia Española a lo largo del siglo XVIII: "el Lugar, Ciudad o País en que se ha nacido". Era ese el sentido de patria en el período colonial. » Gabriel DI MEGLIO. « Patria. » Noemí Goldman (éd.). *Lenguaje y revolución. Conceptos políticos clave en el Río de la Plata, 1780-1850*. Buenos Aires, Prometeo Libros, 2008, p. 115.

<sup>577</sup> Gabriel DI MEGLIO. *Ibid.* p. 117.

<sup>578</sup> Gabriel DI MEGLIO. *Ibid.* p. 119.

<sup>579</sup> Gabriel DI MEGLIO. *Ibid.* p. 120.

Di Meglio synthétise ce point en citant Haperín Donghi: « *El patriotismo significaba participar activamente de la causa colectiva, privilegiar el bienestar común al propio: se transformó en el eje moral del sistema.* » Tulio

C'est bien cet usage et ce glissement sémantique du terme « *patria* » vers une idée et un sentiment, davantage qu'un lieu, qui nous semble le plus approprié pour caractériser le concept de patrie tel que le conçoit le Dr. Francia dans son discours. Dans son esprit, le patriote est celui qui aime sa patrie et est prêt à faire des sacrifices en son nom. Pour le dictateur, faire preuve de patriotisme, c'est être solidaire de concitoyens dans le besoin, vivant à l'autre bout du pays, tout simplement parce que le sens d'appartenance à une même communauté partageant le même destin l'exige :

*Hé visto con gran satisfaccion el generoso ofrecimto q<sup>e</sup> hacen V. y los vecinos de su Departamento, de contribuir p<sup>a</sup> auxilio dela Villa de Concepc<sup>n</sup> con los Cavallos y demas Ganados q<sup>e</sup> participa en oficio de 11 del corr<sup>te</sup>. Nunca és mas conocido el patriotismo delos buenos ciudadanos q<sup>e</sup> quando se manifiestan prontos á socorrer ála Patria en sus urgencias. Yo doy á Vm. las gracias por esta demostracion y V. las dará igualmente á nombre del Govno á aquellos vecinos, asegurando les mi gratitud por esta expresion de su generoso desprendimiento en favor del bien comun<sup>580</sup>.*

On remarque au passage la distinction qu'établit le dictateur entre les « bons » citoyens et les autres, autrement dit ceux qui ne pensent pas à se préoccuper du sort de leurs semblables et oublient de faire preuve de solidarité, dans de telles circonstances.

Cette idée de la patrie que se fait Francia est relativement similaire à celle énoncée par Volney dans son *Catéchisme du citoyen Français*. En soi, cela n'a rien de surprenant. Nous avons mentionné au préalable que, lors de sa première rencontre avec le Docteur Francia en 1812, le commerçant britannique John Parish Robertson signala le fait suivant que le Dr. Francia connaissait l'œuvre de Volney et concordait en tous points avec celui-ci. Volney définit la patrie de la façon suivante :

*D. Qu'entendez-vous par ce mot patrie ? R. J'entends la communion des citoyens, qui, réunis par des sentimens fraternels et des besoins réciproques, font de leurs forces respectives une force commune, dont la réaction sur chacun d'entre eux prend le caractère conservateur et bienfaisant de la paternité. Dans la société, les citoyens forment une banque d'intérêts : dans la patrie, ils forment une famille de doux attachemens ; c'est la charité, l'amour du prochain étendu à toute une nation. Or, comme la charité ne peut s'isoler de la justice, nul membre de la famille ne peut prétendre à la jouissance de ses avantages, que dans la proportion de ses travaux, de son utilité ; et dans ses travaux s'il consomme plus qu'il n'en résulte, il empiète*

---

HALPERÍN DONGHI. *Tradición política española e ideología revolucionaria de Mayo*. Buenos Aires, Eudeba, 1961, p. 113, dans Gabriel DI MEGLIO. Ibid. p. 120.

<sup>580</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Juan Antonio Montiel, subdélégué de Santiago, du 20 novembre 1814*. ANA, SH 223, n° 4, p. 105

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/5/35803/PY-ANA-SH-223n4.1-64-100.pdf>

*nécessairement sur autrui ; et ce n'est qu'autant qu'il consomme au-dessous de ce qu'il produit ou de ce qu'il possède, qu'il peut acquérir des moyens de sacrifice et de générosité*<sup>581</sup>.

Le Docteur Francia adhère pleinement à ce principe de communion où chacun se dévoue, à la mesure de ses qualités et de sa fonction, pour produire son dû pour le bien de tous. Les individualités se fondent dans un collectif, la patrie, dont les intérêts prévalent à ceux de tout un chacun car ils sont la garantie du bonheur de tous. En tout cas, il s'agit de l'idéal auquel le dictateur aspire pour son pays, puisque son discours sur la patrie et les patriotes démontre qu'il est conscient du chemin qu'il reste à faire pour que ses concitoyens deviennent des patriotes portés par la même ambition que la sienne. De ses échanges avec son commandant de Pilar au cours de l'année 1815, il ressort que le premier semble en effet douter de ce que ses compatriotes soient tous animés d'un sentiment patriotique. A tel point, qu'alors qu'on annonce une expédition de reconquête espagnole censée débarquer sur les côtes du Río de la Plata, le dictateur se sent obligé d'éveiller cette fibre patriotique en montrant l'exemple et la marche à suivre, lorsqu'il déclare :

*Ya habrá Vm oído de esa Expedición q<sup>e</sup> atreviesa los Mares para inquietar é invadir Paises estraños y pacíficos. Yo antes quiero morir q<sup>e</sup> volver á ver mi Patria oprimida, y en esclavitud ; tengo la satisfaccion de creer q<sup>e</sup> lo general de toda la Republica esta en lo mismo ; y así anime Vm a nuestros compatriotas de ese Territorio exhortando los incesamente a sostener la causa de la Patria*<sup>582</sup>.

La patrie représente ici à la fois le territoire et, par une métonymie, l'ensemble de ses habitants qui pourraient souffrir de nouveau d'une domination coloniale, mais également quelque chose de plus qui serait l'amalgame de ces deux éléments qui forme ce concept. Elle devient la valeur absolue, sa destinée étant tellement importante que le dictateur se dit prêt à sacrifier sa vie pour elle. A peine deux semaines plus tard, en évoquant l'arraisonnement du navire de Robertson et la saisie par les troupes d'Artigas des armes commandées par Francia, ce dernier s'offusque et déclare: « *A vista de esta nueva iniquidad creo que no habrá en la Republica verdadero patriota q<sup>e</sup> no se irrite contra esos bandoleros de la otra banda y su grãl caudillo, á cuya sombra se cometen tantas maldades*<sup>583</sup> » Aux yeux de Francia donc, le

---

<sup>581</sup> Constantin-François de Chassebœuf, comte de VOLNEY. *Catéchisme du citoyen Français, ou la loi naturelle*. Paris, Dufart, 1798, p. 68-69.

<https://books.google.com/books?id=Ugf32dxLS0IC&printsec=frontcover&dq=inauthor:%22comte+Constantin-François+de+Chasseboeuf+Volney> (lien vérifié le 9 mars 2018)

<sup>582</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Joaquín López, commandant de Pilar, du 14 juin 1815*. ANA, SNE 3410.

<sup>583</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Joaquín López, commandant de Pilar, du 1<sup>er</sup> juillet 1815*. ANA, SH 224, n° 5.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/6/36871/PY-ANA-SH-224n5-38-120.pdf>

vrai patriote est celui qui défend les mêmes valeurs que les siennes, à savoir l'indépendance de la république du Paraguay. De plus, seul le vrai patriote ressent douloureusement chaque attaque, chaque perte, car il aime réellement sa patrie.

De tout ceci, on peut également en déduire que déclarer ou faire preuve de patriotisme, revient à se rapprocher du dictateur, au moins symboliquement, à faire partie à ses côtés des défenseurs de la république. C'est un privilège que certainement beaucoup recherchent parmi ses subordonnés ou la population en général, par conviction ou par opportunisme. Si l'on s'en tient à López, le commandant de Pilar, dans ses échanges avec le dictateur, il se montre un patriote zélé, en particulier dans ses réponses aux deux communications présentées précédemment<sup>584</sup>. Lui aussi promet de sacrifier sa vie sur l'autel de l'indépendance de la république et assure le dictateur de la fidélité des administrés dont il a la charge. Il demande même au docteur Francia de l'autoriser à monter une expédition de représailles pour mettre fin aux exactions des troupes d'Artigas. Son langage républicain est fougueux. S'il reprend des expressions utilisées par Francia, il ajoute également les siennes et va jusqu'à remercier la providence d'avoir offert au pays un tel système politique et placé le dictateur à sa tête. Bien sûr, il demeure difficile d'estimer la sincérité des propos de López. On ne peut néanmoins l'écarter. Il importe tout de même de remarquer qu'il est porteur de ce discours, et c'est là peut-être l'essentiel car il participe à sa divulgation dans le département dont il a la charge.

Par ailleurs, c'est un discours et une attitude qui plaisent au Dr. Francia. Celui-ci le félicite et l'encourage à poursuivre dans cette voie. Il lui signale qu'il aimerait que tous les Paraguayens soient de cette trempe, l'engageant ainsi implicitement à encourager cet état d'esprit parmi ses administrés :

---

<sup>584</sup> « Yo aseguro q.<sup>e</sup> si llegan los inesperados dias q.<sup>e</sup> los Enemigos de nrõ justo, y verdadero systema quieran ofender el Sagrado Decoro, y Dignidad de la Republica, hede preparar mi sepulcro à la defensa entre los Escolios [sic] de mis propias cenizas, pues mas antes morir q.<sup>e</sup> vernos en cadenas, y nueva Esclavitud por nrõs Ribales. Ya me lisongo con el deceo de sacrificar la Vida p.<sup>a</sup> sellar con mi muerte à los vivientes en los venideros siglos con el sello de la virtud en amar à la Republica. Todos los Compatriotas de este corto territorio practicarán al par mio sus liberales servicios con toda exactitud. »

José Joaquín López, commandant de Pilar. *Communication au dictateur, José Gaspar Rodríguez de Francia, du 30 juin 1815*. ANA, CRB Cat. 197, I-29, 23, 1 (Document n° 31)

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/c/4/f/c4ff7902f662f06217566f6ea7e0f196cf26bf387821d53ff2d6f80afb91abc3/ANA-AHRP-PY-197-1-52.pdf>

Voir également : José Joaquín López. *Communication au dictateur, José Gaspar Rodríguez de Francia, du 9 juillet 1815*. ANA, CRB Cat. 163, I-30, 24, 14. (Dernier document)

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/9/6/f/96f505ad031b07833ccf242eda40f9e879bf7a0934c8500672033bcf68a9180c/ANA-AHRP-PY-163-1-12.pdf>

*Hé visto con la mayor complacencia y satisfaccion la contestacion que V.M. me há dado en 9 del corriente. Este és el lenguaje de los verdaderos Republicanos y de este temple quiero yo q<sup>e</sup> sean todos mis compatriotas. Esos Gefes de bandoleros abusan yá de nuestra moderacion y espiritu pacifico, siendo yá muy estremosa y muy marcable la iniquidad, y la mala fee con q<sup>e</sup> proceden. Es preciso hacer q<sup>e</sup> respeten como deben nuestra Republica, y no se acostumbren á violar impunemente los dròs mas sagrados<sup>585</sup>.*

La défense de la patrie, dont tout patriote estime qu'il en va de son honneur de faire sien ce combat, la nécessité de cette tâche, la recherche de la manière la plus efficace d'y contribuer, toutes ces thématiques traversent la société paraguayenne de l'époque et ses acteurs. Il s'agit d'une cause à laquelle beaucoup veulent participer, dans l'administration bien sûr<sup>586</sup>, mais pas seulement<sup>587</sup>. Cependant, si la volonté de défense de la patrie et du

---

<sup>585</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Joaquín López, commandant de Pilar, du 19 juillet 1815*. ANA, CRB 203, I-30, 24, 19. (1<sup>er</sup> document)

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/0/2/c/02c7cb48cebfbfd86a632d2bedba9a5a6ca299e2c9dc4552e5057af5abf49faec/ANA-AHRP-PY-203-1-2.pdf>

<sup>586</sup> On en trouve de nombreux exemples dans le livre de José Antonio VÁZQUEZ. *El doctor Francia visto y oído por sus contemporáneos*. Buenos Aires, EUDEBA, 1975, 420 p.

Nous en avons sélectionné deux de nature différente :

« *Con la misma [amistad] propenderemos a ser Héroes Republicanos en defensa de ella, y con el más sublime Patriotismo nos dirigiremos siempre en el desempeño de nuestro encargo y defensa de los sagrados derechos de nuestro nativo suelo, y que por medio de nuestros esfuerzos no hollen con pies sacrílegos nuestros territorios unos hombres sin Religión, y enfurecidos con el fanatismo, y el de robar, asesinar, invadir nuestros territorios, y destruir nuestra libertad sin dependencias.* »

Pedro Zorrilla, commandant du département de Santiago, *Communication à José Joaquín López, commandant de Pilar, du 2 janvier 1816*. José Antonio VÁZQUEZ. *Ibid.* p. 128-129.

« *Excelentísimo Señor: Convencido de que debo dedicar toda mi atención al mejor servicio de la Patria, como ciudadano y como jefe comisionado en esta jurisdicción que tengo el honor de mandar, tengo la satisfacción de consultar a Vuestra Excelencia que si siendo este territorio independiente en lo militar, político y civil del Comandante y demás autoridades de la villa del Pilar de Ñeembucú, deberá aquel mandar a los vecinos de este partido? [...] Todos los republicanos de este Departamento propenden con particular esmero a no dispensarse un sacrificio por el sostén de la República. Pero nada les parece más repugnante que ser mandados por jefes extraños por razón de que no podrán medir la capacidad de cada uno para los auxilios [...].* »

Juan Asencio de Vera, juge de Caapucú, *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 14 mars 1817*. José Antonio VÁZQUEZ. *Ibid.* p. 159.

<sup>587</sup> Dans Le document ci-dessous, l'étudiant Arias déclare sous serment que la dénonciation dont il est l'auteur et qui remonte à deux ans, n'a absolument pas été faite dans un esprit de vengeance comme le lui reprochent les accusés mais, au contraire, pour le bien et la sauvegarde de la patrie :

« *Hace algunos años, poco después que los artigueños hostilizaron, asaltaron y tomaron el pueblo de la Candelaria, de la comprensión de esta República, estando por tanto ella en rutura declarada con aquella gente, oyó una noche, después de las nueve, una copla cantada en vos alta, atrevida y escandalosa cerca de la casa de Viana en la calle que gira para San Francisco, en la que decían los primeros pies: Viva el General Artigas. También su tropa arreglada [...]. Por el natural celo que todo ciudadano debe tener en bien de su patria [...] este natural impulso lo condujo a la Plaza en aquel mismo momento, atribuyendo el canto detestable y escandaloso a otras cosas que gen las circunstancias en que se hallaba la República con los artigueños eran de presumir prudentemente. Y aunque permitida – sin confesar – semejante antipatía, no se hubiera desatendido de la denuncia, no con fines de venganza sino con los que informado el Supremo Gobierno de aquellos hechos criminosos : pudiese remediarlos y tomar las medidas de seguridad que sabiamente considerara oportunas, máximo siendo Baldomero Benegas militar de tropa viva, arreglada y veterana, de quien era casi increíble se mezclase a aquella pandilla enemiga de la República, con otro objeto que con su carácter malévolo, funesto y tal vez revolucionario a la Patria.* »

José Manuel Arias, étudiant, *Déclaration faite à un actuaire, du 6 juin 1819*. Carlos PASTORE, « Cantores de coplas artiguistas presos en Asunción en 1817. » *Estudios Paraguayos*. Asunción, Año X, n° 1, juin 1982, p. 240-241.



régime est l'apanage des « vrais républicains, » selon l'expression du dictateur, comment définir ceux qui n'entrent pas dans cette catégorie et leurs actions ? Sa correspondance sur près d'un quart de siècle traduit sa constante préoccupation sur le sujet. Pour Francia, c'est apparemment très simple. Les Paraguayens qui ne suivent pas ses directives, agissent mollement ou œuvrent ouvertement contre son régime, ce sont de mauvais patriotes et, dans les cas extrêmes, des traîtres à la patrie. De son point de vue, il n'y a aucun doute puisque le projet politique qu'il mène, vise à préserver et fortifier l'indépendance paraguayenne. Celui qui ne s'y dédie pas entièrement ou qui y porte préjudice, par défaut ne peut prétendre au titre de bon patriote. Il s'exclut de lui-même de la communauté nationale.

Francia a, par dessus tout, en horreur les Paraguayens qui collaborent ou travaillent en faveur de pouvoirs étrangers. Alors qu'il prévient un de ses commandants de se méfier des *correntinos* qui pourraient se révéler être des espions doubles, il ajoute que « *En Candelaria han habido muchos de estos, y algunos de nuestros mismos paisanos han tenido la vajeza de prostituirse hasta el extremo de hacer este infame oficio, traicionando á su misma Patria*<sup>588</sup>. » Il semble attendre bien davantage de ses concitoyens. Œuvrer pour des étrangers est infâme et revient à se prostituer dans sa bouche. Très souvent, il compare les Paraguayens aux étrangers pour constater que ces derniers ne s'abaissent pas aux vilénies des premiers et semblent plus fidèles à leurs patries respectives. Evoquant le cas de deux soldats paraguayens qui viennent de désertir, il constate que, d'après ce qu'en disent les journaux, même mal équipés, les militaires de la province de Córdoba, eux ne désertent pas. Il ajoute que « *lo mismo andan los de los otros Paises, y con todo no se dice q<sup>e</sup> desertan, pasandose á Enemigos de su Patria*<sup>589</sup>. » Par contre, il remarque que les Paraguayens ne paraissent pas éprouver ce même attachement à leur terre natale. Dès lors, à ses yeux, ils ne sont plus dignes d'être considérés comme des compatriotes.

*Yo no llamo ni reputo paisanos á unos infames q<sup>e</sup> se expatrian ellos mismos renunciando y abandonando su Patria y pasandose á Enemigos, aunq<sup>e</sup> ha sido frecuente en los Paraguayos q<sup>e</sup> parece q<sup>e</sup> tienen poco apego á su suelo nativo, porq<sup>e</sup> hasta q<sup>e</sup> yo lo prohibi se iban por centenar<sup>s</sup> á correr p<sup>r</sup> otras tierras y juntarse con los q<sup>e</sup> hostilizan su Patria*<sup>590</sup>.

<sup>588</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Joaquín López, commandant de Pilar, du 2 novembre 1815*. ANA, SH 224, n° 5.  
<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/6/36871/PY-ANA-SH-224n5-38-120.pdf>

<sup>589</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, commandant du département d'Itapúa, du 4 février 1830*. ANA, SH 240, n° 12.  
<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion-233/4/3/43740/PY-ANA-SH-240n12-193-229.pdf>

<sup>590</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, commandant du département d'Itapúa, du 4 février 1830*. *Ibid.*

Un autre aspect qui déplaît fortement au Dr. Francia, est ce qu'il juge être le manque d'habileté et d'initiative au combat, voire la lâcheté dont font preuve ses troupes lorsqu'il s'agit de faire face à des provocations de soldats ennemis ou de mener une opération en territoire adverse. Ce type de reproche est extrêmement fréquent dans ses courriers<sup>591</sup>. Dans l'échange suivant, il va plus loin et relie clairement cette attitude à un manque de patriotisme parmi ses compatriotes, avant de revenir, plus loin, à un de ses leitmotiv, la trahison à la patrie :

*Si esos salvages [correntinos] andan con sus frivolas habladurias, es porq<sup>e</sup> reputan á los Paraguayos por gente simple, poco patriota y asi facil de ser embaucada y halucinada. Y lo q<sup>e</sup> se ve, es, que aun los de Tropa lexos de indignarse, ó incomodarse á vista de tantos insultos aun dentro del territorio del Paraguay, se ponen buenam<sup>te</sup> con mucha simplicidad y casi humildemente á conversar pacificam<sup>te</sup> con ellos, cuando deben echarlos á rodar tratandolos al menos de bandidos y ladrones [...].*

*No extrano y bien creo q<sup>e</sup> vendrán Paraguayos mezclados con esos bandidos. A fé que no ha de venir ningun Correntino, Santafesino, Porteño, ó de otro Pais á juntarse con los Paraguayos p<sup>a</sup> dar contra las propias tierras y Patria de ellos. Esta es ruindad que solo en Paraguayos se há notado. Cuando vinieron Porteños con el mismo intento hostilizaron al Paraguay, siempre venian Paraguayos con unos y otros pareciendo aun los mas empeñados en entregar su Patria, sirviendo de Espias, ó seductores p<sup>a</sup> seducir á sus propios paisanos<sup>592</sup>.*

Cependant, pour Francia, les notions de patrie et de patriotisme vont au-delà des cas, somme toute classiques, que nous venons d'évoquer. Etre patriote, ce n'est pas seulement défendre le territoire national ou faire preuve de bravoure face à l'ennemi. Le dictateur

---

Deux mois plus tard, à propos des deux déserteurs, Francia écrit : « *Los Correntinos bribon<sup>s</sup> habian avisado luego á Buenos Ayr<sup>s</sup> delos dos desertor<sup>s</sup>, p<sup>r</sup> q<sup>e</sup> los Porteños ya lo han indicado en sus Gazetas, y quien sabe, si no habran hecho ir alla á estos dos infames trahidor<sup>s</sup> p<sup>a</sup> examinar mejor, y saber de ellos lo que pueden.* »

José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, commandant du département d'Itapúa, du 4 avril 1830.* ANA, SH 240.

<sup>591</sup> Voir à titre d'exemples :

« *Esto es un oprobio, una ignominia, q<sup>e</sup> dá verguenza, de suerte q<sup>e</sup> el logro dela emboscada es bien deshonoroso acompañado de lamento p<sup>r</sup> pura floxedad [...]. Decir á las Compañias, que no esperaba yo esa floxedad de los Paraguayos, y q<sup>e</sup> es menester, que procuren volver p<sup>r</sup> su credito, y repararlo, portandose con mas vigor, y viveza en otra ocasion, que se ofrezca [...].* »

José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, commandant du département d'Itapúa, du 21 novembre 1833.* ANA, SH 242, n° 7.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/8/38070/PY-ANA-SH-242n7-26-74.pdf>

« *No sé qué juicio formar, ni qué hacer con la gente paraguaya [...], p<sup>r</sup> que de gente tan apagada muy poco puede esperarse, y en los que andan de Oficiales veo la misma tibieza [...].* »

José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, commandant du département d'Itapúa, du 22 février 1834.* ANA, SH 242, n° 11.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/8/38221/PY-ANA-SH-242n11-99-174.pdf>

<sup>592</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, commandant du département d'Itapúa, du 12 juin 1833.* ANA, Collection Bareiro, vol. n° 5, p. 1491.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_5\\_1831-1835](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_5_1831-1835)



estime que le patriote est celui qui est convaincu que le seul intérêt qui compte est l'intérêt général, et qui est prêt à s'y soumettre. L'individu est au service de sa communauté. Cela revient, comme nous l'avons vu, à faire preuve de solidarité en cédant bétail et chevaux à des concitoyens dans le besoin lorsque cela s'avère nécessaire, sans contrepartie aucune. Cela équivaut également à prendre en considération le bien d'autrui, à ne pas être négligent afin de ne pas occasionner du tort aux autres et, éventuellement, au pays dans son ensemble. Cette conception du patriotisme, il l'exprime lorsque les bovins de certaines régions sont atteints par une épidémie de tiques en 1839 :

*Estoi bien informado, que los que han ido al mercado de Ytapua, no solo vuelven con sus buyes infectados de la plagosa garrapata, sino que llegados á sus Partidos tampoco cuidan, ni hacen toda la debida diligencia [...] manteniendo entre tanto dichos animales separados de otros ganados, á fin de que no les comuniquen [...]. Esto viene á ser una verdadera falta de patriotismo, pues cuando todos los Ciudadanos deben procurar en cuanto puedan el bien y utilidad de su Patria, y trabajar en beneficio de élla, por el contrario éellos propenden, y se conducen de un modo propio á perjudicar la manifiestamente [...].*

[Par conséquent, Francia exige que tous les animaux atteints soient isolés et abattus et il ajoute que] *mientras no se tenga certeza de haber se extinguido totalmente esta contagiosa garrapata en todo el interior de la Provincia, no se dará mas licencia para viajar á Ytapua [...]. Asi no harán mal uso de estas concesiones, aprenderán á ser patriotas, y con su indolencia y mal proceder no perjudicarán como barbaros á su misma Patria, y á millares de vecinos*<sup>593</sup>.

Selon le dictateur, la patrie doit représenter l'idéal absolu pour tout citoyen digne de ce nom. Cette idée ne lui est pas propre. D'autres lettrés de son époque la partagent. Il n'est qu'à voir la définition qu'en donne Esteban Echeverría en 1846 dans le manuel d'éducation dont il est l'auteur. La référence religieuse en moins, la similarité est vraiment frappante :

*La Patria es la madre comun de todos los individuos ó compatriotas vuestros. –Su nombre venerando [sic] simboliza la union de todos los intereses en un solo interés, de todas las vidas en una sola vida imperecedora.*

*La Patria no es solamente el suelo donde nacisteis y donde tienen arraigo todos vuestros recuerdos y esperanzas [...]; sino la sociedad misma viviendo de una vida comun, trabajando con un fin, y marchando á realizar, en el tiempo, la mision que la*

---

<sup>593</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication au commandant de la Villa del Labrador, du 2 avril 1839.* ANA, SH 244, n° 2.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/index.php/ordenes-y-resoluciones-del-doctor-francia-2>

Quelques semaines plus tard, sur ordre de Francia, d'autres instructions sont envoyées aux commandants en poste dans les régions touchées par l'épidémie. Dans ce document, on peut lire ce qui suit: « *Autorizados los Comisionados con estas prevenciones teniendo ademas presente que el bien particular debe ceder al bien comun y general, seran culpables y responsables, si en algun tiempo se reconociese la garrapata en sus partidos, ó districtos en inteligencia de que el Gobierno ha de proceder con la energia, y determinacion correspondiente hasta que enteramente se aniquile, y extinga su infeccion [...].* »

José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication au commandant de la Villa del Labrador, du 30 avril 1839.* ANA, SH 244.

*Providencia le ha señalado*<sup>594</sup>.

Plutôt que l'originalité de la pensée du Dr. Francia qui, sur ce point, ne l'est évidemment pas, ce qui est à retenir c'est avant tout l'insistance avec laquelle le dictateur martèle ses différents messages autour des quelques notions que nous venons de commenter. On constate que les commandants en charge des localités de l'intérieur ont parfois du mal à les assimiler. Lorsque le cas se présente, Francia n'hésite pas à corriger et expliquer à nouveau ce qu'il faut entendre par citoyen, république, cause commune, etc. Néanmoins, au bout du compte, on se rend bien compte que cette œuvre pédagogique porte ses fruits, non seulement dans la correspondance des commandants et des fonctionnaires, mais aussi dans celle des religieux et du commun des mortels. En à peine quelques années, le dictateur a totalement éclipsé le roi, la république a supplanté la province coloniale et la patrie et son indépendance sont devenues des valeurs centrales de l'imaginaire collectif paraguayen. Si l'Ancien Régime est parfois évoqué, c'est en tant que synonyme d'oppression, alors que la république symbolise la liberté retrouvée. Bien entendu, il est clair que sans acte concret et sans amélioration tangible dans la vie quotidienne des habitants<sup>595</sup>, le discours du dictateur, aussi insistant soit-il, ne pourrait suffire à emporter l'adhésion d'une majorité de ses concitoyens sur le projet politique qu'il défend. Francia en est conscient. Sa volonté de transformation du Paraguay va bien plus loin que l'introduction de nouveaux concepts dans l'arène politique locale. Il recherche une transformation substantielle de la société paraguayenne, ce que ses actes politiques tendent à démontrer. Les cultivateurs de l'intérieur du pays constituent sa base politique. C'est à eux que s'adressent en réalité ses discours et son action. Il sait que les intérêts économiques de ces cultivateurs, qui ne dépendent que très peu du commerce d'exportation, ne sont pas sérieusement affectés par l'isolement international dont souffre le pays. Ils forment de plus le groupe démographique et ethnique le plus nombreux et le plus homogène. Tout autre groupe social lié d'une manière ou d'une autre à l'étranger (commerçants espagnols, grands propriétaires terriens, etc.) représente une menace potentielle et est écarté. Les seuls individus pouvant prétendre au statut de patriote sont ceux qui, finalement, n'ont aucune attache d'aucune sorte avec l'étranger. Aux yeux du

---

<sup>594</sup> Esteban ECHEVERRÍA. « Manual de enseñanza moral, para las escuelas primarias. » Juan María Gutiérrez (Comp.) *Obras completas de D. Esteban Echeverría. Tomo 4. Escritos en prosa.* Buenos Aires, Imprenta y Librería de Mayo, 1873, p. 376-377.

<https://archive.org/details/EstebanEcheverriaManualDeEnsenanzaMoral1873> (lien vérifié le 9 mars 2018)

<sup>595</sup> A titre d'exemple, nous pouvons mentionner la location de terres et la distribution de semences pour les plus pauvres et les émigrés, la réorientation de la production agricole en faveur d'une agriculture de subsistance, l'accès facilité à l'administration et au dictateur pour trancher les affaires, notamment en matière de justice, la suppression de la grande majorité des impôts, le développement des infrastructures, l'amélioration du système de défense réduisant sensiblement les attaques et déprédations des indigènes du Chaco, la professionnalisation de l'armée etc. Pour plus de détails, voir par exemple Richard Alan WHITE. *La primera revolución popular en América: Paraguay (1810-1840)*. Asunción, Carlos Schauman Editor, 1989, 320 p.

dictateur, ils composent un groupe authentiquement « national ».

Ainsi, discours et actes se complètent, forment un tout et se renforcent mutuellement. Toutefois, si chaque Paraguayen peut constater de visu les transformations prenant place et, pour la plupart d'entre eux, être informés de certaines décisions par le biais des avis à la population, le dictateur ne peut s'assurer que la teneur pédagogique et patriotique du discours épistolaire qu'il entretient avec ses fonctionnaires et commandants locaux, parvienne jusqu'aux oreilles de chacun de ses compatriotes. A cette fin, il est intéressant de savoir si le Dr. Francia a recours aux principales institutions en place pour assurer à son discours nationaliste la diffusion la plus large possible. A-t-il, notamment, instrumentalisé le système éducatif et l'appareil militaire rudimentaires issus de la période coloniale en les modifiant et les modelant ? Quelle attitude a-t-il adopté envers l'Eglise paraguayenne ?

## 2. Le rôle des institutions dans le processus de conscientisation nationale

### A. L'Éducation

Nous ne prétendons pas ici proposer une étude exhaustive portant sur l'évolution du système éducatif durant la dictature du Dr. Francia<sup>596</sup>. Ce thème nous intéresse uniquement dans le cadre restreint que nous venons d'indiquer plus haut. Toutefois, il nous apparaît indispensable d'en dresser un rapide tableau. Jerry Cooney affirme que, vers la fin de l'époque coloniale, en terme d'éducation primaire, le *cabildo* d'Asunción finançait une école élémentaire. Il ajoute qu'à la campagne, il y avait des écoles dans les *pueblos de indios*. Ailleurs, les parents qui en avaient les moyens, payaient directement des maîtres pour enseigner à leurs enfants. La partie la plus importante de l'enseignement était consacrée à l'apprentissage de l'espagnol puisque la langue vernaculaire demeurait le guarani. Cooney note également que, d'après Félix de Azara, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle au Paraguay, chaque paroisse avait son école et son maître<sup>597</sup>. En ce qui concerne l'éducation secondaire, la province comptait le *Colegio y Seminario San Carlos*, fondé en 1783.

#### 1) École primaire, priorité de la dictature

Une fois l'indépendance survenue, dès 1812 alors que Francia s'est retiré, la junte de gouvernement s'intéresse de près à la question de l'éducation. Le *Colegio y Seminario*, fermé pendant quelque temps, est réouvert. Sous l'impulsion de Fernando de la Mora, un règlement destiné aux maîtres d'écoles primaires, comprenant 73 articles, est approuvé par ses collègues de la junte, puis par le *cabildo* d'Asunción le 16 mars 1812. Ce règlement ou *Ynstruccion para la direccion del Maestro de Escuela de primeras Letras*<sup>598</sup>, même s'il ne sera jamais appliqué, mérite néanmoins qu'on s'y attarde car certaines de ses orientations seront toujours d'actualité sous la dictature du Dr. Francia. Dans l'introduction de ce plan, on peut lire qu'un

---

<sup>596</sup> Cela s'avérerait d'ailleurs extrêmement difficile car très peu d'archives de l'époque sur ce thème nous sont parvenues. A ce sujet, Heinz Peters nous fournit l'explication suivante : « *La falta de información sobre el sistema educativo durante el gobierno de Francia, se debe a la administración descentralizada de este sector.* » Heinz PETERS. *El sistema educativo paraguayo desde 1811 hasta 1865*. Asunción, Instituto Cultural Paraguayo – Alemán, 1996, p. 61.

<sup>597</sup> Jerry COONEY. « Repression to Reform: Education in the Republic of Paraguay, 1811-1850. » *History of Education Quarterly*. Champaign IL (Etats-Unis), Hiver 1983, Vol. 23, n° 4, p. 414-415.

<sup>598</sup> Acuerdo del Cabildo de Asunción, Instruccion para la direccion del Maestro de Escuela de primeras Letras, du 15 février 1812. ANA, SH 216, n° 1, folios 37-52.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/1/31152/PY-ANA-SH-216n1-1-166.pdf>

des objectifs principaux consiste à ce que « *nuestros Jovenes logren en la carrera civil toda la Ynstruccion que necesitan para ser buenos Christianos, y Ciudadanos utiles á Dios y à la Patria*<sup>599</sup>. » Hormis la référence religieuse, on peut imaginer que cette préoccupation sera aussi celle du dictateur. Nous y reviendrons. Quant à l'article 35, il souligne que « *una de las cosas, de que mas hade cuidar, és que hablen (los estudiantes) el Castellano, desterrando el Ydioma nativo [...]*<sup>600</sup>, » montrant par là que la préoccupation essentielle datant de l'époque coloniale n'avait pas changé<sup>601</sup>. Evidemment, elle sera toujours d'actualité sous la dictature. Enfin, l'article 69 confie aux *jueces comisionados*, le pouvoir de faire appliquer ces instructions sur le terrain et d'évaluer la situation afin de connaître les besoins locaux<sup>602</sup>. Peters nous apprend que « *Francia [...] había ampliado las atribuciones correspondientes a estos funcionarios [...] en una cuestión importante: la obligación de ocuparse de la instalación de escuelas en sus respectivas jurisdicciones*<sup>603</sup>. » Il ajoute que des documents de Concepción montre que leurs compétences leur permettaient également de nommer les maîtres d'école lorsque le besoin s'en faisait sentir<sup>604</sup>. Autrement dit, pendant un certain temps, avec l'accord du dictateur, la plupart des décisions étaient prises à l'échelon local.

Sur le bilan à tirer de la politique éducative sous la dictature perpétuelle, les avis des quelques chercheurs s'étant intéressés à la question sont en général partagés<sup>605</sup>. La plupart, à l'exception de Heinz Peters<sup>606</sup>, s'accordent sur le fait que le dictateur, de par ses décisions, a nui à l'éducation secondaire durant sa mandature. En effet, en 1823, il ordonne la fermeture du Séminaire de San Carlos qui menaçait<sup>607</sup> et, l'année suivante, celle des couvents qui dispensaient un enseignement privé secondaire à quelques étudiants issus des classes aisées. Ces établissements ne sont pas remplacés et seules quelques écoles privées secondaires demeurent dès lors. Par contre, il n'en va pas de même pour ce qui est de l'éducation

<sup>599</sup> *Ibid.* folio 39.

<sup>600</sup> *Ibid.* folio 45.

<sup>601</sup> Evoquant la période coloniale, Kleinpenning écrit: « *Le guarani était habituellement parlé dans les campagnes, ainsi que dans les pueblos de indios et les pueblos de misiones. Les jésuites et autres religieux dans les villages d'indigènes utilisaient le guarani délibérément. Une fonction importante de l'éducation primaire était donc de donner aux élèves une connaissance de l'espagnol.* » Jan M. G. KLEINPENNING. *Paraguay...* p. 1503.

<sup>602</sup> Acuerdo del Cabildo de Asunción, *Ynstruccion...*, folio 50.

<sup>603</sup> Heinz PETERS. *El sistema...* p. 62.

<sup>604</sup> *Ibid.* Peters cite quatre exemples entre 1818 et 1822.

<sup>605</sup> Pour plus de détails, voir Jerry COONEY. « Repression... » p. 413-428 ; Heinz PETERS. *El sistema...* 347 p. ; John Hoyt WILLIAMS. *The Rise and Fall...* p. 14, 33, 95-96, 124-125 ; Julio César CHAVES. *El Supremo...* p. 419-421 ; Jan M. G. KLEINPENNING. *Paraguay...* p. 1502-1503 et 1552-1554.

<sup>606</sup> Heinz PETERS. *El sistema...* p. 58-59.

<sup>607</sup> « *L'année précédant la fermeture des couvents, le Dr. Francia décréta la suppression du Seminario de San Carlos [...]. L'extinction de l'institution était imminente de toute façon et les effectifs étaient en chute libre car aucun prêtre ne pouvait être ordonné vu la maladie mentale de l'évêque.* »

Jerry COONEY. « Repression... » p. 417. NT.

élémentaire, où tous les chercheurs s'accordent à reconnaître l'effort substantiel accompli sous la dictature<sup>608</sup>. Jerry Cooney résume bien ce sentiment :

*L'attitude du Dr. Francia envers l'éducation, cependant, n'était pas entièrement négative [...]. L'école primaire d'Asunción de Gabriel Tellés continuait à percevoir une aide du gouvernement. Il semble que les écoles des campagnes sortirent même renforcées du long règne du dictateur [...]. A partir des années 1830, le Trésor Public assumait la plupart des responsabilités en matière de salaires et d'entretien des écoles. Les enseignants des campagnes recevaient une modique gratification mensuelle de six pesos et un bœuf d'un élevage d'Etat [...]. A l'occasion, Francia fournissait du mieux qu'il pouvait les écoles en papier et premiers livres, et même en vêtements pour les élèves dans le besoin. Le dictateur surveillait l'éducation de près pour s'assurer qu'il n'y avait pas de gaspillage financier. Il demandait parfois un rapport sur les compétences des élèves de la part des enseignants et des autorités locales<sup>609</sup>.*

Cooney appuie son jugement sur un des rares documents à notre disposition aujourd'hui. Celui-ci, un décret du dictateur, nous donne également quelques informations chiffrées d'importance, ainsi que sur l'attention accordée à l'enseignement primaire : « *este Gobierno asign[a] al menos el limitado sueldo de seis pesos fuertes mensuales á ciento cuarenta Maestro de Escuela de la Campaña que tienen á enseñanza sobre cinco mil juvenes á fin de que con esta ayuda de costa pueda dedicarse con mas esmero á su ministerio sin las distracciones por el cuidado de su propia subsistencia, cuya asignacion que debe correrles desde principio de este año, asciende anualm.<sup>te</sup> á mas de diez mil pesos fuerte<sup>610</sup>.* » Cooney précise que « *la tâche principale du maître était l'enseignement de l'espagnol vu que la plupart des enfants n'étaient pas exposés au castillan avant l'âge d'aller à l'école<sup>611</sup>,* » ce qui

---

<sup>608</sup> A ce sujet, même si on ne peut en attribuer le mérite exclusivement aux efforts du Dr. Francia, des témoins de l'époque relatent leur surprise quant au niveau d'alphabétisation de la population. Les Suisses Rengger et Longchamp, ayant vécu six ans au Paraguay entre 1819 et 1825, notent ainsi que « *dans un pays où il n'existe point d'imprimerie, il est rare de trouver un homme libre qui ne sache lire et écrire.* »

Johann RENGGER et Marcelin LONGCHAMP. *Essai...*, p. 263.

[https://archive.org/stream/DELTA53995FAa/BSG\\_DELTA53995FA#page/n301/mode/2up/search/enseignement](https://archive.org/stream/DELTA53995FAa/BSG_DELTA53995FA#page/n301/mode/2up/search/enseignement) (lien vérifié le 9 mars 2018)

Richard Grandsire, mandaté par l'Institut de France pour obtenir la libération du botaniste Aimé Bonpland retenu au Paraguay, écrit depuis Itapúa où il séjourne : « *Itapua a 2.000 habitants ; les indigènes peuvent s'adresser au dictateur pour faire élever leurs enfants aux dépens de l'État. L'éducation est tout à fait militaire ; le tambour remplace la cloche pour appeler les élèves à l'école. Presque tous les habitants savent lire et écrire, et les alcaldes, choisis tous les ans par la population, fixent le temps pendant lequel les jeunes gens doivent fréquenter l'école.* »

Richard Grandsire. *Lettre au baron de Humboldt, du 10 septembre 1824*. Ernest Théodore HAMY. *Aimé Bonpland, médecin et naturaliste, explorateur de l'Amérique du Sud : sa vie, son œuvre, sa correspondance, avec un choix de pièces relatives à sa biographie*. Paris, Guilmoto, 1906, p. 254-255.

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6543866z/f361.item.r=grandsire.zoom> (lien vérifié le 9 mars 2018)

<sup>609</sup> Jerry COONEY. « Repression... » p. 417. NT.

<sup>610</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia, *Décret du 30 août 1834*, ANA, SH 244, n° 9, folio 7.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/8/38179/PY-ANA-SH-242n9-83-88.pdf>

<sup>611</sup> Jerry COONEY. « Repression... » p. 418. NT.

n'est pas vraiment surprenant, nous l'avons vu. Quoi qu'il en soit, les chiffres mentionnés par Francia quant au nombre d'écoles et d'élèves sont significatifs à l'échelle du pays<sup>612</sup>.

## 2) Education et patrie selon Rousseau

Si nous avons pu présenter un rapide panorama de l'état du système éducatif sous la dictature, notre question initiale quant au fait de savoir si le Dr. Francia s'est servi de cette institution pour distiller son message nationaliste et patriotique, demeure néanmoins difficile à résoudre. D'un côté, nous constatons l'intérêt du dictateur pour le développement de l'enseignement primaire mais, d'un autre côté, nous ne disposons pas d'information de première main nous permettant d'affirmer qu'il a délibérément cherché à exercer une influence sur le contenu de l'enseignement à prodiguer. Nous devons donc procéder avec circonspection dans ce domaine et nous sommes conscient de ne pouvoir tirer ici de conclusions définitives. Ceci étant dit, nous sommes en mesure d'avancer certains éléments nous permettant de spéculer sur le sujet.

Le pouvoir de l'éducation sur la formation des citoyens n'est plus à prouver. En France, on peut bien sûr penser aux hussards noirs de la Troisième République, en grande partie responsables de la diffusion de l'idéologie républicaine et de l'intégration de la paysannerie française dans la nation, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>613</sup>. Plus récemment, la nouvelle discipline de l'enseignement moral et civique, dernière mouture de la bonne vieille instruction civique, nous fournit un autre exemple d'une énième tentative de l'État en la matière. D'ailleurs, Adeed Dawisha confirme ce lien lorsqu'il affirme que : « *il ne doit pas être surprenant de constater, que tout au long de l'histoire, les nationalistes de tous bords ont mis l'accent sur l'éducation primaire*<sup>614</sup>. » En guise de conclusion, il ajoute que :

*En dépit de leurs positions apparemment opposées, les penseurs, écrivains, et activistes politiques des traditions anglo-française et allemande, ont tendance à se retrouver sur la manière de traiter le langage, l'histoire et l'éducation [...]. Les tenants du primordialisme parlent ouvertement du rôle de l'Etat pour 'éduquer' les*

---

<sup>612</sup> Travaillant à partir de données postérieures à la dictature en les comparant à celles du décret de Francia et à quelques autres documents, et comparant le tout au taux de scolarisation de la Prusse et de la France à l'époque, Peters estime que « *el Paraguay tenía en 1834, 28 alumnos primarios por cada mil habitantes, pero considerándolo en relación a la parte masculina (la seule à être scolarisée) de la población total, tenía aproximadamente 58.* »

Heinz PETERS. *Op. cit.* p. 85.

<sup>613</sup> Eugen WEBER. *Peasants into Frenchmen: The Modernization of Rural France, 1870-1914*. Stanford, CA (Etats-Unis), Stanford University Press, 1976, 632 p. Voir en particulier le chapitre 18 consacré aux écoles et à l'enseignement p. 303.

<sup>614</sup> Adeed DAWISHA. « Nation and Nationalism... » p. 18. NT.

*masses et leur enseigner le bon type d'histoire, qui forgera patriotisme et nationalisme [...]. Les nationalistes culturels croient également que la société a le devoir de forger et de renforcer ce sentiment. Afin de le faire de manière efficace, la société doit contrôler le discours historique grâce à une éducation qui va dans ce sens et grâce à des institutions nationales<sup>615</sup>.*

Dawisha cite comme exemple Jean-Jacques Rousseau, qu'il considère être un grand partisan de l'instrumentalisation de l'éducation afin d'instiller un sentiment nationaliste dans les cœurs et les esprits des citoyens<sup>616</sup>. Ici, rappelons que le dictateur était un lecteur de Rousseau dont il possédait des ouvrages, comme ont pu le constater deux témoins oculaires ayant eu accès à deux des bibliothèques du dictateur. C'est dans son ouvrage sur le *Gouvernement de Pologne*, que Jean-Jacques Rousseau expose sa théorie sur le rôle de l'éducation comme moyen de consolider le sentiment patriotique et national :

*C'est l'éducation qui doit donner aux ames la forme nationale & diriger tellement leurs opinions & leurs goûts qu'elles soient patriotes par inclination, par passion, par nécessité. Un enfant en ouvrant les yeux doit voir la patrie, & jusqu'à la mort ne doit voir plus qu'elle. Tout vrai Républicain suçà avec le lait de sa mere l'amour de sa patrie [...].*

*A vingt ans un Polonois ne doit pas être un autre homme ; il doit être un Polonois. Je veux qu'en apprenant à lire, il lise des choses de son pays [...]. Ce ne sont pas les études ordinaires dirigées par des étrangers & des prêtres, que je voudrais faire suivre aux enfans [...].*

*Tous étant égaux par la constitution de l'Etat doivent être élevés ensemble & de la même manière, & si l'on ne peut établir une éducation publique tout-à-fait gratuite, il faut du moins la mettre à un prix que les pauvres puissent payer<sup>617</sup>.*

On retrouve dans cet extrait quelques traits communs avec la situation du Paraguay de la dictature perpétuelle. L'enseignement primaire y est quasiment gratuit, les prêtres n'ont plus aucune attribution depuis la fermeture des couvents. Par contre, à Asunción, un des enseignants les plus brillants de l'époque est originaire de Santa Fe, dans les PURP.<sup>618</sup> D'autre part, les établissements publics, largement majoritaires, coexistent cependant avec quelques écoles privées, surtout dans la capitale. Mais surtout, au-delà de ces différences qui relèvent davantage d'exceptions, rien ne prouve bien évidemment que Francia ait possédé ou

---

<sup>615</sup> *Ibid.* p. 20. NT.

<sup>616</sup> *Ibid.* p. 19.

<sup>617</sup> Jean-Jacques ROUSSEAU. *Considérations sur le gouvernement de Pologne, et sur sa réformation projetée, suivi de Discours sur l'économie politique*. Paris, Cazin, 1782, p. 30-32.

<https://archive.org/details/considrationss00rous> (lien vérifié le 9 mars 2018)

<sup>618</sup> « Le Dr. Francia n'encouragea ni ne découragea les écoles et tuteurs privés. La plupart, bien sûr, se trouvaient à Asunción, où le plus connu des enseignants était Juan Pedro Escalada, Argentin de naissance. Des années 1800 aux années 1850, il offrit des leçons privées aux fils de ceux qui pouvaient se payer ses services [...]. Les enseignements d'Escalada étaient variés – astronomie, géographie, arithmétique, comptabilité, grammaire, latin, français, et même théologie – et adaptés pour préparer ses étudiants à leurs futures carrières [...]. »

Jerry COONEY. « Repression... » p. 418-419. NT.



lu cet ouvrage. Si cela s'avérait avoir été le cas, il ne semble pas, d'après la documentation existante, qu'il ait jugé bon d'instrumentaliser le système éducatif en façonnant et imposant un curriculum qui puisse l'orienter de façon à « *donner aux ames une forme nationale,* » selon l'exemple suggéré par Rousseau.

Pourtant, les points de convergence sont nombreux entre les exemples du discours qu'entretient le dictateur avec ses commandants et celui du Genevois dans le *Discours sur l'économie politique* :

*L'éducation publique, sous des regles prescrites par le Gouvernement, & sous des magistrats établis par le Souverain, est donc une des maximes fondamentales du Gouvernement populaire ou légitime. Si les enfans sont élevés en commun dans le sein de l'égalité, s'ils sont imbus des loix de l'Etat & des maximes de la volonté générale, s'ils sont instruits à les respecter par-dessus toutes choses, s'ils sont environnés d'exemples & d'objets qui leur parlent sans cesse de la tendre mère qui les nourrit, de l'amour qu'elle a pour eux, des biens inestimables qu'ils reçoivent d'elle, & du retour qu'ils lui doivent, ne doutons pas qu'ils n'apprennent ainsi à se chérir mutuellement, comme des frères, à ne vouloir jamais que ce que veut la société, à substituer des actions d'hommes & de citoyens au stérile & vain babil des sophistes, & à devenir un jour les défenseurs & les pères de la patrie dont ils auront été si long-tems les enfans [...].*

*C'est ainsi qu'un Gouvernement attentif & bien intentionné, veillant sans cesse à maintenir ou rappeler chez le peuple l'amour de la patrie & les bonnes mœurs, prévient de loin les maux qui résultent tôt ou tard de l'indifférence des citoyens pour le sort de la République, & contient dans d'étroites bornes cet intérêt personnel, qui isole réellement les particuliers, que l'Etat s'affoiblit par leur puissance & n'a rien à espérer de leur bonne volonté. Par-tout où le peuple aime son pays, respecte les loix, & vit simplement, il reste peu de choses à faire pour le rendre heureux<sup>619</sup>.*

Dans le premier paragraphe de ce passage, Rousseau, de nouveau, établit un lien direct entre système éducatif et défense de la patrie, le premier assurant en quelque sorte la seconde. Il fait également allusion aux liens de solidarité devant rassembler tous les citoyens et au fait que les intérêts de la patrie doivent primer sur ceux de chaque individu, tout comme Francia qui en soulignera l'importance à diverses reprises, quelques décennies plus tard. De plus, dans le deuxième paragraphe, où il ne fait pas spécifiquement référence à l'éducation, Rousseau semble décrire mot pour mot le crédo politique du dictateur : un dictateur omniprésent et omnipotent, tout entier absorbé par sa tâche de défense de l'indépendance du pays, qui maintient constamment allumée la flamme du patriotisme parmi ses administrés, et qui reste en alerte continue face à ceux qui seraient susceptibles de briser ce dessein.

---

<sup>619</sup> Jean-Jacques ROUSSEAU. *Considérations...* p. 235-236 et 238.

### 3) Catéchismes politiques

Lorsque nous avons décidé de nous intéresser au système éducatif paraguayen sous le gouvernement du Dr. Francia, nous pensions utiliser un document connu comme le *Catecismo Patrio Reformado*, dont l'auteur était censé être le dictateur lui-même<sup>620</sup>. L'intérêt d'une telle pièce est évident puisque les catéchismes politiques étaient fréquemment utilisés en Europe et en Amérique Latine entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIX<sup>e</sup>, comme instruments pédagogiques pour propager, en général, les idées républicaines<sup>621</sup>. Barbara Potthast ajoute que, dans ces catéchismes, « *los principios políticos son explicados en forma de preguntas y respuestas cortas y sencillas [...]. Postulan, con más claridad, las ideas constitucionales abstractas e, igualmente importante, nos informan sobre la implementación de los principios por parte de los estados republicanos. Finalmente, son un instrumento ideal para formar un sentido de pertenencia y crear una cohesión nacional*<sup>622</sup>. » Par ailleurs, à la suite de beaucoup d'autres, elle admet sans aucun doute que Francia en est l'auteur. Elle explique la démarche de ce dernier et analyse le sens du document<sup>623</sup>. Pourtant, cette assertion est, à notre avis, infondée. Le dictateur ne peut pas en être l'auteur pour la simple et bonne raison que nous pensons que ce catéchisme est un faux. Deux motifs à cela : le premier tient aux circonstances matérielles de son apparition, le second à son contenu.

La première trace de ce catéchisme nous est fournie en 1937 par Justo Pastor Benítez, dans son ouvrage intitulé *La vida solitaria del Dr. José Gaspar de Francia*. Benítez affirme que : « *El catecismo político del Dr. Francia, publicado en un libro de la época, refleja los lados fundamentales de su sistema, que recuerda mucho la doctrina del positivismo comptiano [sic]*<sup>624</sup>. » Sans entrer dans le débat qui consisterait à savoir si le catéchisme de Francia a subi l'influence de la pensée d'Auguste Comte, ce qui serait très étonnant puisque la très grande majorité des œuvres du philosophe français sont postérieures à 1840<sup>625</sup>, la

---

<sup>620</sup> Voir document n° 4 p. 412 en annexes. Günter KAHLE. *Op. cit.* p. 326-327.

L'auteur précise dans une note de bas de page que ce texte se trouve également publié dans les deux ouvrages suivants : Justo Pastor BENÍTEZ. *La vida solitaria del Dr. José Gaspar de Francia*. Buenos Aires, 1937, p. 152-153 ; Julio César CHAVES. *El Supremo...* p. 184-185.

<sup>621</sup> Barbara POTTHAST. « Entre revolución y continuidad colonial. Catecismos políticos y ciudadanía en Paraguay, 1810-1870. » Pilar GARCÍA JORDAN (ed.). *La articulación del Estado en América Latina. La construcción social, económica, política y simbólica de la nación, siglos XIX-XX*. Barcelona: Universitat de Barcelona, Publicacions i Edicions, 2013, p. 107.

<sup>622</sup> *Ibid.* p. 108.

<sup>623</sup> *Ibid.* p. 114-116.

<sup>624</sup> Justo Pastor BENÍTEZ. *La vida...* p. 151.

<sup>625</sup> Par contre, il est amusant de noter que Comte a dédié un des jours de son calendrier positiviste au Dr. Francia (le samedi 27 décembre). Peut-être est-ce ceci qui constitue le lien évoqué par Benítez ?

Auguste COMTE. *Calendrier positiviste, ou système général de la commémoration publique*. Paris, L. Mathias, 1849, p. 34.

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k21868f> (lien vérifié le 10 mars 2018)

question se pose de savoir dans quel livre de l'époque fut publié ce catéchisme ? Nous n'en avons trouvé aucune trace et personne, y compris Benítez, n'a jamais apporté davantage de détails. De plus, après la transcription du catéchisme, en note de bas de page, Benítez signale que « *Este documento nos fué proporcionado por el historiador brasileño Basilio de Magalhaes, buen conocedor de la historia del Plata*<sup>626</sup>. » Là encore, il ne cite aucune source précise. Enfin, le Paraguay ne comptant aucune imprimerie à l'époque, ce document aurait dû être publié à l'étranger puis importé au Paraguay. Pourtant, on ne trouve ni document faisant référence à une telle commande ou transaction commerciale, ni aucune trace ni exemplaire de ce fameux catéchisme.

Le deuxième point qui nous fait penser qu'il s'agit d'un faux<sup>627</sup>, tient à la teneur même du texte. Nous pensons en particulier à la réponse apportée à la question portant sur les « faits positifs » : « *El haber abolido la esclavitud, sin perjuicio de los propietarios, y reputar como carga común los empleos públicos, con la total supresión de los tributos*<sup>628</sup>. » En effet, l'abolition officielle de l'esclavage au Paraguay date du 2 octobre 1869<sup>629</sup>. D'autre part, même si la dictature perpétuelle a signifié une diminution de la charge fiscale supportée par les Paraguayens, à aucun moment taxes et impôts n'ont été entièrement supprimés. En fin de compte, il est possible que cette confusion ait pu être entretenue par une note de bas de page figurant dans l'ouvrage de Rengger et Longchamp, où ils évoquent le fameux terme de catéchisme en se référant au seul livre, selon eux, figurant dans les écoles du pays<sup>630</sup>. Jerry Cooney, qui cite les Suisses, affirme cependant que :

*Le catéchisme de San Alberto (qui met fortement l'accent sur l'obéissance à l'autorité) était très fréquemment utilisé dans les écoles de la république. Mais contrairement à ce qu'affirme un voyageur au Paraguay [Rengger], souvent les élèves avaient recours à un premier livre, le Catón Cristiano. Ce livre de lectures*

---

<sup>626</sup> Justo Pastor BENÍTEZ. *La vida...* p. 153.

<sup>627</sup> Ce n'est pas là le seul cas d'espèce concernant le Dr. Francia et son régime. Nous pouvons citer les documents associés à l'imaginaire mission Cloiria, qui prétendaient démontrer la connivence entre Francia et les Portugais du Brésil dans les années 1810. Dans la décennie suivante, les aventures du Marquis de Guarany, supposé ambassadeur paraguayen dépêché auprès des cours portugaise et espagnole en fournira un autre exemple. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces cas dans la troisième partie.

<sup>628</sup> Günter KAHLE. *Op. cit.* p. 326-327.

<sup>629</sup> Ana María ARGÜELLO MARTÍNEZ. *El rol de los esclavos Negros en el Paraguay*. Asunción, Centro Editorial Paraguayo S.R.L., 1999, p. 92.

Pour une question de date également, il ne peut non plus s'agir d'une confusion avec une mesure adoptée sous le consulat de Carlos Antonio López et Mariano Alonso Roque, sous pression britannique : « *Fue así que el 24 de noviembre, decretó la "Libertad de Vientre de las esclavas", con la tácita prohibición del tráfico de esclavos.* » Ana María ARGÜELLO MARTÍNEZ. *Ibid.* p. 89.

<sup>630</sup> «Lorsque la distance est considérable, ce qui arrive assez souvent, les enfants, et cela dès l'âge de six ans, vont à cheval à l'école. Le catéchisme est le seul livre qui y soit en usage.»

Johann RENGGER et Marcelin LONGCHAMP. *Essai...* p. 263.

[https://archive.org/stream/DELTA53995FAa/BSG\\_DELTA53995FA#page/n301/mode/2up/search/enseignement](https://archive.org/stream/DELTA53995FAa/BSG_DELTA53995FA#page/n301/mode/2up/search/enseignement)

*religieuses était utilisé à la fin de la période coloniale en Amérique espagnole et continua de l'être au Paraguay jusqu'à la fin des années 1880*<sup>631</sup>.

En guise de conclusion, si l'on ne peut affirmer de manière péremptoire que le Dr. Francia a utilisé le système éducatif paraguayen à des fins doctrinales, il ne s'en est pas non plus désintéressé, tout du moins en ce qui concerne les aspects matériels. En outre, nous doutons fortement que la vulgate nationaliste et patriotique du dictateur n'ait pas été propagée par les maîtres dans les salles de classes ; ceci, notamment, compte tenu du degré de surveillance exercé par les *jueces comisionados* et l'appareil administratif en général sur l'ensemble des citoyens à l'époque. Toutefois, nous ne pouvons point l'affirmer en l'état actuel de la recherche.

## **B. L'Église**

Si le doute persiste quant à une instrumentalisation volontaire, à des fins nationalistes, du système éducatif paraguayen sous la dictature perpétuelle, cette incertitude n'est pas de mise lorsqu'on songe au traitement reçu par l'Église paraguayenne de l'époque. Néanmoins, il convient de nuancer quelque peu le propos. En effet, plus que l'instigateur de cette tendance, le Dr. Francia va se révéler être davantage dans la continuité de ses prédécesseurs en ce qui concerne la mise au pas de l'institution catholique.

### **1) L'Église paraguayenne et la junte de gouvernement jusqu'à 1812**

Avant d'entrer plus avant dans la matière, il est bon de signaler quelques points d'importance pour bien saisir le contexte dans lequel se trouve l'Église paraguayenne à l'aube de la dictature. Nous y avons fait rapidement allusion dans la première partie de notre travail et John Hoyt Williams le confirme :

*La Iglesia institucional en el Paraguay nunca disfrutó ni de buena salud ni de muchos poderes [...]. Durante casi tres siglos de dominio español, 31 obispos fueron nombrados para la Diócesis del Paraguay, el último en 1809, a fines de la época. De los 31 nombrados, solo 15 llegaron a la Provincia Gigante. La sede episcopal*

---

<sup>631</sup>Jerry COONEY. « Repression... » p. 418. NT.

Le lien suivant donne un exemple de ce type de manuels:

[https://books.google.com/books?id=Yq9FAAAAcAAJ&printsec=frontcover&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q&f=false](https://books.google.com/books?id=Yq9FAAAAcAAJ&printsec=frontcover&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false) (lien vérifié le 10 mars 2018)

*paraguaya fue ocupada por solo 92 años y durante 170 años no hubo obispo*<sup>632</sup>.

De même, il convient de rappeler l'expulsion des jésuites dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle qui, jusqu'à cette date et contrairement au reste de l'institution catholique, jouissaient d'un énorme pouvoir politique, spirituel et économique au sein de la province. Après 1767, les missions jésuites retournent dans le giron de la province civile et entament un déclin inexorable. Si bien qu'en 1811, lorsque les autorités espagnoles sont renversées, pour une province d'environ 120.000 habitants essaimés sur un vaste territoire, on ne compte seulement qu'à peu près 70 moines répartis dans cinq couvents (quatre à Asunción et un cinquième à Villarrica), peut-être 70 prêtres, un *cabildo* ecclésiastique, un évêque et un vicaire<sup>633</sup>.

Ainsi, en 1811, parmi les Églises hispano-américaines, l'église paraguayenne est très certainement une des plus faibles en terme d'influence. Ceci ne signifie pas pour autant qu'elle soit dépourvue de toute autorité ou que son prestige soit inexistant, loin de là. D'ailleurs, on trouve 10% de religieux parmi les quelques 270 députés du premier congrès paraguayen de juin 1811<sup>634</sup>. La junte de gouvernement, élue par ce même congrès, compte de plus un ecclésiastique parmi ses membres, le Dr. Francisco Javier Bogarín.

Même si tous les religieux jurent allégeance aux nouvelles autorités<sup>635</sup>, comme le font les membres de l'administration et de la milice, ceci ne signifie pas pour autant que l'ensemble du clergé de la province partage les vues politiques du nouveau gouvernement. Parmi ces religieux figurent des Espagnols, dont l'évêque Panés, généralement partisans d'un maintien de la relation coloniale et, entre les ecclésiastiques américains, il s'en trouve certains favorables à la subordination du Paraguay à Buenos Aires.

Durant l'année pendant laquelle le Dr. Francia, en désaccord avec ses collègues, a choisi de se retirer du gouvernement (de décembre 1811 à novembre 1812), la junte ne reste pas inactive par rapport à l'Église paraguayenne. Dès janvier 1812, la supériorité du gouvernement sur les affaires religieuses est expressément reconnue par l'évêque Panés, qui accepte que soit lue en son nom la proclamation suivante dans toutes les paroisses du Paraguay :

---

<sup>632</sup> John Hoyt WILLIAMS. « El Dr. Francia ante la Iglesia paraguaya. » *Estudios Paraguayos*. Asunción, Universidad Católica, 1974, vol. 2, n° 1, p. 141.

<sup>633</sup> *Ibid.* p. 142.

<sup>634</sup> Jerry COONEY. « The Destruction of the Religious Orders in Paraguay, 1810-1824. » *The Americas*. Washington D.C., Academy of American Franciscan History, Vol. 36, n° 2, Oct. 1979, p. 184.

<sup>635</sup> *Ibid.* p. 185.

*El Príncipe de los Apóstoles y Guía de los Hombres nos dejó la orden expresa de someterse sin excepción a las Autoridades Públicas; que todas están establecidas y mandadas por Dios, y quienquiera les resiste, resiste la orden de Dios e incurrirá en condenación eterna; que debemos obedecer no solo por temor de su ira sino también por deber de conciencia, como se instituyó para recompensa de los buenos y castigo de los malos; que las Potestades son personas autorizadas por el mismo Dios para gobernar en nombre del resto de los hombres*<sup>636</sup>.

Le message est on ne peut plus clair : la junte de gouvernement paraguayenne assume désormais les responsabilités dévolues auparavant au pouvoir royal. Sur le territoire paraguayen, l'Eglise demeure sous la tutelle des autorités civiles. Jerry Cooney nous apprend que, quelques mois plus tard, « *la Junte commença à expulser le clergé pro-porteño, citant le Patronato*<sup>637</sup> *comme justification. De plus, selon les droits du Patronato, on ordonna à l'évêque de nommer uniquement dans les paroisses des prêtres loyaux à la révolution*<sup>638</sup>. » En août 1812, la junte de gouvernement informe l'évêque qu'elle supprime l'Inquisition au Paraguay et que ce dernier est dorénavant responsable des affaires concernant la défense de la foi<sup>639</sup>.

## 2) Le Dr. Francia et l'Eglise paraguayenne

De retour aux affaires, pendant l'année que dure le consulat, puis une fois élu dictateur, le Dr. Francia s'attache à consolider la mainmise du gouvernement sur l'Eglise, entreprise entamée par ses collègues. Dans l'accomplissement de cette tâche, il profite également de la santé mentale chancelante de l'évêque Panés qui, de 1819 à 1838, n'est pas en état d'assurer ses fonctions. Ses responsabilités échoient au vicaire général Céspedes, que

---

<sup>636</sup> Junta de Gobierno du Paraguay. *Communication à l'évêque Pedro García de Panés, du 11 janvier 1812.* Archivo de la Curia Metropolitana de Asunción, casilla 107, vol. II, reproduit dans Jerry COONEY. *El proceso de la Independencia del Paraguay. 1807-1814.* Asunción, Intercontinental Editora, 2012, p. 190

<sup>637</sup> Droit accordé aux monarques espagnols et portugais dans leurs possessions, de nommer les religieux de leur choix.

<sup>638</sup> Jerry COONEY. « The Rival of Doctor Francia: Fernando de la Mora and the Paraguayan Revolution. » *Revista de Historia de América* México D.F., Pan-American Institute of Geography and History, n° 100, Juil.-Déc. 1985, p. 214. NT.

Nous devons cependant préciser que nous n'avons pu localiser les deux documents auxquels Cooney fait référence dans son article, à savoir les communications de la Junte de Gouvernement à l'évêque Panés, en date des 13 et 14 mai 1812, qui reposent en théorie dans la *Sección Historia* n° 218 des Archives Nationales d'Asunción. Ceci étant, nous ne doutons pas de leur existence et nous pensons, plutôt, qu'ils ont été égarés.

Quant au *Patronage* ou *Patronato Regio*, dont il est fait allusion dans cet extrait, il renvoie bien sûr à la bulle papale de 1508 autorisant entre autres les souverains espagnols à nommer, dans leurs possessions ultramarines, les hauts responsables de l'Eglise devant y exercer leur sacerdoce. Pour plus de détails, voir Justina RODRÍGUEZ GARCÍA y Josefina CASTILLA SOTO. *Diccionario...* p. 108.

<sup>639</sup> *Ibid.*

le dictateur avait désigné archidiacre de la cathédrale en 1815.<sup>640</sup> Céspedes, fervent partisan du dictateur, ne s'oppose jamais à celui-ci et applique avec zèle ses décisions concernant les affaires ecclésiastiques. Même si les apparences sont préservées, grâce à la présence de l'évêque d'abord puis du vicaire général, durant un quart de siècle, le Dr. Francia va agir en véritable responsable de l'Eglise paraguayenne.

En nommant Céspedes au poste d'archidiacre de la cathédrale en décembre 1815, Francia rappelle le point suivant : « *corresponde á la Suprema Magistratura que exerzo, la presentacion de todas las Dignidades, Canongias, y Beneficios Eclesiasticos de todas las Iglesias dela comprehension y Territorio dela Republica [...]*<sup>641</sup>. » Il confirme ainsi la prééminence du pouvoir civil, déjà établie au préalable. Seuls des candidats choisis par lui-même peuvent prétendre accéder à des postes de responsabilité, ce dans l'ensemble du pays<sup>642</sup>.

A cette date, Francia a déjà pris deux mesures d'importance hautement symboliques. En mars 1814, avec son collègue Yegros, ils signent un décret qui interdit, sur le territoire de la république, tout mariage entre un Espagnol et une femme réputée blanche. Sans entrer d'ores et déjà dans les détails puisque nous traiterons de ce sujet dans la troisième partie de notre travail, ce document témoigne d'une immixtion grave du gouvernement dans une

---

<sup>640</sup> Contrairement à ce qu'affirment Jerry COONEY. « The Destruction... » p. 189 et John Hoyt WILLIAMS, « El Dr. Francia... » p. 146, Roque Antonio Céspedes n'a pas été choisi par l'évêque Panés, mais bien par le dictateur qui a imposé ce choix à ce dernier et lui a demandé de confirmer Céspedes à ce poste, comme l'indique le document suivant. Voir José Gaspar Rodríguez de Francia, *Décret du 24 décembre 1815*. ANA SH 224, n° 4, folio 4.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/6/36844/PY-ANA-SH-224n4-34-37.pdf>

Dans cette liasse d'archives, le document qui précède, établit sans le moindre doute un degré de connivence important entre le dictateur et Céspedes. En effet, il s'agit d'un décret révoquant Jacinto Ruiz, *escribano de gobierno*, le notaire Antonio Lucena et Juan Muxica, *alcalde provincial*, de par leur condition d'Espagnol. Il est signé par le dictateur mais est de la main de Céspedes. Celui-ci, d'ailleurs, se charge de notifier officiellement les trois fonctionnaires concernés et appose sa signature sur le document sitôt fait.

José Gaspar Rodríguez de Francia, *Décret du ?* (illisible mais on peut supposer qu'il s'agit du 21, 22 ou 23) *décembre 1815*. ANA SH 224, n° 4, folio 3.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/6/36844/PY-ANA-SH-224n4-34-37.pdf>

Enfin, pour en revenir à Céspedes, après être devenu doyen de la cathédrale, il est promu vicaire général pour pallier aux déficiences de l'évêque Panés.

José Gaspar Rodríguez de Francia, *Décret du 16 octobre 1819*. ANA SH 229, n° 9, folio 12.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/8/38763/PY-ANA-SH-229n9-35-43.pdf>

<sup>641</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia, *Décret du 24 décembre 1815*. ANA SH 224, n° 4, folio 4.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/6/36844/PY-ANA-SH-224n4-34-37.pdf>

<sup>642</sup> Il remémore d'ailleurs cette règle dans le décret où il substitue l'évêque Panés par Céspedes :

« [D]eclarando al mismo tiempo que para las profesiones religiosas, que se intentaren de aqui adelante, ha de preceder la anuencia y aprobacion de este Supremo Gobierno, cuyo requisito [...] es indispensable y necesario [...] »

José Gaspar Rodríguez de Francia, *Décret du 16 octobre 1819*. ANA SH 229, n° 9, folio 12.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/8/38763/PY-ANA-SH-229n9-35-43.pdf>

matière qui, jusque là, était du ressort exclusif de l’Eglise. De plus, tout religieux contrevenant à cette directive s’expose à de sérieuses répercussions<sup>643</sup>.

En juillet 1815, le dictateur adopte une décision d’envergure qui accroît l’assujettissement de l’Eglise paraguayenne au pouvoir civil. Il décide de la rupture des liens entre les communautés religieuses établies dans le pays et leurs supérieurs hiérarchiques sis à l’étranger, qu’ils résident à Buenos Aires, Rome ou ailleurs. Il motive cette résolution en évoquant la nécessité pour les ordres d’avoir « *un regimen constante enlo venidero, y de este modo p[o]d[er] proveher oportunamente en las urgencias [...] sin los obstáculos, dificultades, y disenciones que han ocurrido en el estado presente [...]* »<sup>644</sup>. Il est probable que le Dr. Francia fasse ici référence à des disputes entre religieux dans les couvents des mercédaires et des dominicains dans lesquels des moines lui ont demandé d’intervenir :

*Es muy propio de Vuestra Excelencia vélar por las novedades que se introducen en los claustros de los conventos, especialmente en los asuntos más graves, como el que estamos pasando el presente a causa de tanta desidia y novedades de unos três o cuatro forasteros [...]. Como pudiera también ir con alguna falsedad a Vuestra Excelencia diciendo que lo adminitimos [a fray Soto para nuestro Padre Presidente], porque se nos hace, y en eso hemos estado, de que ningún forastero nos ha de gobernar, máxime porteño. Pero si Vuestra Excelencia lo admite, obedeceremos. Nuestro Señor que nos ha dado por Padre y Superior de toda esa República, prospere y guarde por largos años la vida de Vuestra Excelencia, con felicidades infinitas*<sup>645</sup>.

Ces conflits sont intéressants à plus d’un titre car ils révèlent que, dans l’esprit des frères, le dictateur est l’arbitre suprême dans le domaine religieux, ceci avant même que les liens avec l’étranger soient officiellement rompus. Il est perçu comme le défenseur des intérêts des Paraguayens. De plus, la source de ces discordes tient à la nationalité des parties incriminées : des moines paraguayens se plaignent de ce qu’ils doivent obéir à des étrangers au sein même de leurs couvents. Ce n’est pas sans rappeler certains des propos tenus par le

---

<sup>643</sup> Le premier alinéa de ce décret précise: « *Que no se autorice matrimonio alguno de varón europeo [lire Espagnol car ils sont quasiment les seuls Européens present au Paraguay à l’époque] con una mujer Americana conocida y reputada por española [blanche] [...], so pena de extrañamiento y confiscación de bienes de los párrocos o curas autorizantes de tal matrimonio [...].* »

Le quatrième point du décret souligne que les Espagnols ne peuvent plus être désormais ni parrains, ni témoins de mariage.

José Gaspar Rodríguez de Francia et Fulgencio Yegros, consuls de la république. *Décret du 1<sup>er</sup> mars 1814*. Manuel Gondra Manuscript Collection (MGMC), n° 2500.

<sup>644</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à l’évêque Panés du 2 juillet 1815*. ANA SH 224, n° 5, folios 35 et 36.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/6/36871/PY-ANA-SH-224n5-38-120.pdf>

<sup>645</sup> Juan José Pérez, frère mercénaire. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, dictateur de la république, du 12 février 1815*. José Antonio VÁZQUEZ. *Op. cit.* p. 112.



Dr. Francia en d'autres temps<sup>646</sup>. Quoi qu'il en soit, on se doit de constater que le discours ambiant diffusé par les autorités révolutionnaires depuis 1811, trouve un écho dans la population. Bien sûr, derrière ces disputes entre moines se cachent peut-être d'autres raisons inavouées, mais il est indéniable que l'argument de la nationalité est celui qui est mis en avant pour disqualifier un opposant. De plus, on sent dans l'emploi de l'expression « *máxime porteño* » un dédain certain qui souligne, encore une fois, la rivalité entre Asunción et Buenos Aires et le sentiment de spoliation vécu par les premiers envers les seconds.

Pour en revenir à la résolution qui nous occupe, le dictateur stipule en ces termes sa décision de mettre fin aux rapports de subordination entre les moines des couvents paraguayens et leurs supérieurs à l'étranger :

*Exigiendo las presentes circunstancias y el estado mismo dela Republica, que las Comunidades religiosas exístentes en el Territorio de ella sean exentas de toda interferencia, ó exercicio de juridiccion delos Prelados, ó Autoridades extrañas de otros Paises: prohivo, y en el caso necesario extingo y anulo todo uso de autoridad, ó supremacia delas mencionadas autoridades, Juezes, ó Prelados residentes en otras Provincias ó Gobiernos sobre los Conventos de Regulares de esta Republica, sus Comunidades, Individuos, Bienes de cualquiera clase, Hermandades, ó Cofradias anexas, ó dependientes de ellas. En esta virtud las expresadas Comunidades Religiosas quedan libres y absueltas de toda obediencia, y enteramente independientes dela autoridad delos Provinciales, Capítulos y Visitadores gêrales de otros Estados, Provincias, ó Gobiernos, prohibiendoseles que reciban de ellos, Titulos, Nombramientos de oficios, Cartas facultativas [...], ó de otra cualquier policia religiosa. Por consecuencia se gobernarán en lo sucesivo con esta independencia<sup>647</sup>.*

Le dictateur poursuit en précisant que les moines sont dorénavant sous l'autorité de l'évêque, mais il s'empresse de signaler que chaque nomination, élection, concession, etc. comme l'admission de moines étrangers ne sauraient être validées qu'après l'obtention de « *la aprobacion de este Gobierno*<sup>648</sup>. » De plus, il ajoute que pour chaque réunion de chapitre, « *se obtendrá con anticipacion el permiso de este Gobierno, para que juzgando lo conveniente, se determine el Magistrado, ú otra Persona caracterizada que deba asistir en calidad de Comisario dela autoridad Suprema para mantener el buen orden*<sup>649</sup>. » Tout est donc prévu dans ce texte pour cadencier toute expression de mécontentement éventuelle et toute nomination d'un religieux pouvant déplaire au dictateur.

---

<sup>646</sup> On peut même remonter à 1787 et la dispute portée par le Dr. Francia pour faire reconnaître ses droits à une chaire d'enseignement au sein du Collège Séminaire Royal de San Carlos, alors qu'il estimait avoir été discriminé au profit d'un « étranger ».

<sup>647</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à l'évêque Panés du 2 juillet 1815. Op. cit.*

<sup>648</sup> *Ibid.*

<sup>649</sup> *Ibid.*

Enfin, quelques années plus tard, le dictateur prend deux autres mesures radicales. Il ordonne la fermeture du Collège-Séminaire de San Carlos en 1823, nous l'avons évoqué, vu le nombre très insuffisant d'étudiants rapporté aux frais de fonctionnement et d'entretien de l'établissement<sup>650</sup>. Toutefois, c'est surtout sa décision de fermer les cinq couvents paraguayens et d'en séculariser ses membres qui frappe encore davantage les esprits. Comme dans chaque cas similaire (condamnations d'individus, fermetures d'institutions), les biens de ces communautés, meubles et immeubles, passent à l'État. Le décret expose les raisons suivantes :

*Considerando, q<sup>e</sup> las Casas de Regulares se han reducido á tan escaso numero de Individuos, que solo forman, ó conserven [sic] una apariencia de Comunidad al mismo tiempo que aun asi las mas de ellas, sino todas, carecen de los [sic] preciso para proveer constantemente á sus Religiosos una regular asistencia, y congrua substentacion reflexionando tambien, que los Regulares ya no pueden reputarse necesarios ni utiles en las presentes circunstancias, y en el estado abjecto, en que se hallan y que pudieran servir mas utilmente siendo secularizados: he venido en resolver, y decretar lo que contienen los artículos siguientes = Primero. Se suprimen las Conventualidades, ó Casas de Regulares existentes en Territorio de la Republica<sup>651</sup>.*

Cooney affirme qu'il y eut peu de réactions à cette mesure au sein de la population<sup>652</sup>

---

<sup>650</sup> Suite à une demande d'information du dictateur au recteur du collège, ce dernier confesse qu'aucun *colegial* (étudiant boursier résidant dans des bâtiments du collège) n'est inscrit dans le cours de *gramática* ou *latinidad*, auquel assistent seulement 13 *manteistas* (étudiants ayant leurs propres logements et subvenant à leurs besoins). Le Dr. Francia rétorque alors :

« *Reparando se el estilo irregular, incivil, y rustico del informante [rector] : notifique se le que respecto de haver fenecido quanto ha el Colegio, por no subsistir ya en él Colegial algun, segun se puede deducir de su confuso modo de explicar, se retire de la Casa que ha servido de Colegio, de lo que se notificará igualmente al Dueño, que se reciva, y haga el uso, que le convenga, á evitar la inutil continuacion de sus crecidos costosos alquileres [...].* »

José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Juan Miguel Brito del Villar, recteur du Collège-Séminaire de San Carlos, du 23 mars 1823*. ANA SH 441, n° 20, folios 2 et 3.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion-2/7/2/72294/PY-ANA-SH-441n20-105-120.pdf>

<sup>651</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Décret du 20 septembre 1824*. ANA, CRB 189 I-30-24-45, folios 128 et 133.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/a/c/6/ac659b75f22e199198451c1f8dece02e0c963bf045df680ec46608bc1b93543a/PY-ANA-AHRP-159-1-46.pdf>

<sup>652</sup> Néanmoins, il est à noter que ce décret fut accompagné d'un autre document soulignant qu'une mesure similaire avait été prise au Chili, comme s'il s'avérait nécessaire d'ajouter cet argument pour convaincre totalement.

Très certainement recopié depuis un journal étranger, ce texte affirme que le provincial des dominicains au Chili a demandé au sénat d'intervenir auprès de l'évêque pour que celui-ci prenne les dispositions nécessaires afin que les dominicains de la province soient sécularisés. Le provincial précise également, peut-être pour faire pencher la balance de son côté, qu'il est notoire qu'à Buenos Aires, tous les moines, sauf quelques franciscains, ont déjà été sécularisés.

ANA, CRB 189 I-30-24-45, folios 134-137.

et que, dans les six mois qui suivirent, 53 moines firent leur demande de sécularisation. Il ajoute que, pour la grande majorité, celles-ci furent acceptées mais que ce ne fut pas le cas pour la plupart des étrangers qui furent expulsés et durent quitter le Paraguay car, évidemment, l'approbation finale du dictateur était nécessaire pour leur sécularisation<sup>653</sup>. On peut imaginer qu'une des motivations de ce décret consistait à trouver un moyen de pourvoir les paroisses paraguayennes en prêtres. En effet, ces derniers étaient chaque jour moins nombreux vu, d'une part, que la maladie de l'évêque Panés empêchait toute ordination<sup>654</sup> et que, d'autre part, les expulsions de religieux jugés défavorables au régime, ce depuis 1811, avaient amoindri leurs rangs<sup>655</sup>.

### 3) Contexte international

Cette propension à rechercher et affirmer la suprématie du civil sur le religieux trouve certaines de ses racines dans le modèle impérial espagnol lui-même, comme indiqué précédemment, mais aussi dans le débat porté par les philosophes des Lumières et les révolutions étasunienne et française. Quoi qu'il en soit, c'est une question centrale pour les nouveaux dirigeants hispano-américains. Les questions de la place et du pouvoir de l'Eglise catholique dans divers domaines vont occuper une grande partie de l'espace politique de ces nouvelles républiques durant une bonne partie du XIX<sup>e</sup> siècle.

La politique menée par le Dr. Francia vis à vis de l'Eglise paraguayenne se situe dans la lignée de celle de ses collègues de la junte. Toutefois, s'il ne fait aucun doute que les

---

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/a/c/6/ac659b75f22e199198451c1f8dece02e0c963bf045df680ec46608bc1b93543a/PY-ANA-AHRP-159-1-46.pdf>

<sup>653</sup> Pour plus de détails, voir Jerry COONEY. « Destruction... » p. 196.

<sup>654</sup> Williams signale que lors du remplacement de Panés par Céspedes, le dictateur n'avait pas investi le vicaire général du pouvoir d'ordination de l'évêque et ne lui avait pas donné le titre de celui-ci. Ceci peut se comprendre car cette faculté est d'ordre religieux.

Pour plus de détails, voir John Hoyt WILLIAMS. « El Dr. Francia... » p. 146.

Garzón Valdés explique lui que l'absence d'évêques dans les territoires hispano-américains et la difficulté subséquente d'ordination de nouveaux prêtres était chose fréquente à l'époque. A titre d'exemple, il mentionne le fait qu'en 1825 il n'y avait qu'un seul évêque légal sur l'ensemble du territoire que forment actuellement l'Équateur, le Pérou, la Bolivie, le Chili et l'Argentine. Il ajoute que de 1829 à 1831, il n'y en avait aucun au Mexique et en Amérique Centrale.

Ernesto GARZÓN VALDÉS. « Las relaciones entre el Estado y la Iglesia durante el gobierno de José Gaspar Rodríguez de Francia. » *Pensiero e azione del Dr. Francia. Aspetti di Diritto Pubblico*. Sassari (Italie), Associazione di Studi Sociali Latinoamericani, 1991. Ricerche Giuridiche e Politiche. Rendiconti V/I, p. 57-58.

<sup>655</sup> A titre d'exemple, on peut mentionner l'expulsion du prêtre Amarilla ordonnée par le dictateur en 1818 :

« *Se depone, y se priva de la Canonegia, en que ha estado, y de sus emolumentos, rentas, y provechos al citado Presbytero Amarilla perpetuamente y para siempre (pour être) un notorio faccionario de los Enemigos de la causa santa de la Libertad, Soberania e Independencia de esta Republica, y de toda America.* » José Gaspar Rodríguez de Francia. Communication au doyen et au chapitre ecclésiastique, du 30 octobre 1818. ANA SNE, vol. 1065.

décisions dictatoriales en la matière s'avèrent plus radicales que celles de ses prédécesseurs, on aurait tort de considérer que Francia est un précurseur en la matière, il n'en est rien. Le dictateur s'inscrit dans un mouvement d'ensemble qui existe bien au delà des frontières du Paraguay. A tel point que bien des mesures qu'il décide ne sont, en réalité, que des adaptations au contexte local de dispositions prises ailleurs, par ses alter ego issus des révolutions de l'empire espagnol en pleine désintégration.

Par exemple, dans son décret annonçant la fermeture des couvents au Paraguay, le dictateur signale lui-même que cette décision fait suite à une disposition similaire prise à Santiago du Chili et à Buenos Aires. De même, son autre mesure phare, destinée à soustraire les ordres religieux paraguayens à toute influence étrangère, suit de deux ans une décision analogue prise par l'assemblée constitutionnelle de l'an XIII à Buenos Aires.<sup>656</sup> Simón Bolívar donne un autre exemple de ce conflit dans sa lettre à l'évêque de Popayán en Colombie, où il l'enjoint à rester dans son diocèse et à se soumettre ainsi, implicitement, au nouveau pouvoir civil :

*Yo me atrevo a pensar que V. S. I., lejos de llenar el curso de su carrera religiosa en los términos de su deber, se aparta notablemente de ellos, abandonando la iglesia que el cielo le ha confiado, por causas politiquas y de ningún modo conexas con la viña del Señor [...].*

*Mientras su santidad no reconozca la existencia politica y religiosa de la nación colombiana, nuestra iglesia ha menester de los ilustrísimos obispos que ahora la consuelan de esta orfandad, para que llenen en parte esta mortal carencia.*

*Sepa V. S. I. que una separación tan violenta en este hemisferio, no puede sino disminuir la universalidad de la Iglesia romana<sup>657</sup>.*

Sous la menace à peine voilée de créer une Église nationale, Bolívar fait également allusion à un des problèmes importants auquel, lui et ses semblables, doivent faire face : l'opposition du Vatican à la cause de l'indépendance et son soutien répété à la monarchie

---

<sup>656</sup> Le premier article de la nouvelle loi déclare que :

« *La Asamblea General Constituyente ordena, que estando prohibido toda intervencion y ejercicio de autoridad de los Prelados generales, y Comisarios de regulares residents fuera del territorio de las Provincias unidas del Rio de la Plata, en las Comunidades religiosas de su comprehension; el Supremo Poder Ejecutivo nombre un Comisario General, que recibiendo la plenitud de sus autoridad de los reverendos Obispos, y Provisores en sede vacante, la exerza en las expresadas Comunidades Religiosas de qualesquiera orden que sean, en los mismos terminus y casos en que lo hacian aquellos Generales y Comisarios [...].* »

*El Redactor de la Asamblea du samedi 17 juillet 1813. Session du lundi 28 juin, p. 45 et 46.*

<https://archive.org/stream/elredactordeLaas00arge#page/44/mode/2up/search/28+de+junio> (lien vérifié le 10 mars 2018)

<sup>657</sup> Simón Bolívar. *Lettre à Salvador Jiménez de Enciso, évêque de Popayán, du 1<sup>er</sup> juin 1822. Itinerario documental de Simón Bolívar. Escritos selectos. Homenaje al Dr. Vicente Lecuna en el centenario de su nacimiento.* Caracas, Ediciones de la Presidencia, 1970, p. 214-215.

Garzón Valdés nous apprend que, par la suite, l'évêque Jiménez de Enciso fut d'ailleurs « *destituido por Santander debido a sus convicciones realistas y sustituido por Manuel María Urrutia.* »

Ernesto GARZÓN VALDÉS. *Op. cit.* p. 54.

absolue de Ferdinand VII<sup>658</sup>. C'est bien sûr là une des raisons qui poussent les nouveaux États à couper les liens entre les ordres religieux présents sur leurs territoires et l'extérieur. Le Dr. Francia, dont l'objectif principal consiste à assurer l'indépendance du Paraguay, ne fait qu'appliquer cette logique en l'étendant à Buenos Aires qu'il considère comme étant la principale menace à son projet national.

#### 4) Enjeux de la domination de l'Eglise pour le Dr. Francia

Derrière la volonté du Dr. Francia de contrôle des institutions religieuses, se cachent deux raisons principales qui, en réalité, n'en sont qu'une. Là encore, elles ne diffèrent en rien des objectifs recherchés ailleurs en Amérique hispanique par les leaders révolutionnaires. Le premier motif réside dans le pouvoir que l'Eglise et ses représentants exercent sur la population et qu'il est important de pouvoir maîtriser. Le deuxième consiste à utiliser cette caisse de résonance pour diffuser et légitimer par ce biais l'idéologie révolutionnaire. Dans le Paraguay du dictateur, dépourvu de journaux et dont plus de la moitié de la population n'a pas accès à l'enseignement primaire, c'est là un enjeu majeur. A cet égard, il est hautement symbolique que, lors du congrès de juin 1816 qui a nommé le Dr. Francia dictateur perpétuel de la république, le quatrième article proclame ce qui suit :

*Se ordena á nuestro Gobierno requiera de orden de este Soberano Congreso al Illmõ Obispo de esta Republica, dirija ordenes á los Prelados Seculares, y Claustrales de esta Capital, Vicarios y Curas delà campaña, paraq<sup>e</sup> en las Misas Capitulares, Parroquiales, Conventuales y votivas en lugar de Regem & que se mando proscribir por nrõ Gobierno, se establezca y se nombre lo sig<sup>te</sup> et Dictatorem nostrum Populo sivi comiso et exercitu suo; y que propenda el estado eclesiastico publica y privadamente á beneficio dela libertad civil y sagrados Drõs de la Patria, exõrtando tambien á la paz, concordacion de justos sentimientos en esta Republica, amor y respeto á las ordenes de nuestro Gobierno Supremo, debiendo ser esto voluntad de esta Soberania, cuyos medios influirán á la estabilidad delos Drõs delà Patria<sup>659</sup>.*

---

<sup>658</sup> Garzón Valdés cite l'encyclique de Pie VII du 30 janvier 1816 adressée à « los venerables hermanos arzobispos y obispos y a los queridos hijos del clero de la América sujeta al Rey Católico de las Españas », visant à inciter les membres du clergé à convaincre leurs ouailles d'abandonner la révolution et de se placer à nouveau sous la coupe de l'Espagne : « si cada uno de vosotros demuestra a sus ovejas con todo el celo que pueda los terribles y gravísimos perjuicios de la rebelión, si presenta las ilustres y singulares virtudes de nuestro carísimo Hijo en Jesucristo Fernando, Vuestro Rey Católico, para quien no hay nada más precioso que la religión y la felicidad de sus súbditos. »

En septembre 1824, le pape Léon XII dicte une autre encyclique lamentant la situation de l'église et de l'Etat en Amérique hispanique, et enjoignant ses habitants à revenir dans le giron de l'Espagne.

*Ibid.* p. 48-50.

<sup>659</sup> Actes du Congrès Général de la Province. Nomination de José Gaspar Rodríguez de Francia à la dictature perpétuelle, le 1<sup>er</sup> juin 1816. ANA SH 226, n° 1, folio 2.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/7/37154/PY-ANA-SH-226n1-1-16.pdf>

L'Église est officiellement placée sous la tutelle des autorités civiles représentées par le dictateur. Pour Francia, il s'agit d'une question essentielle. Il est fondamental que l'Église et ses serviteurs agissent sous son contrôle car il connaît leur pouvoir sur la population. Une lettre qu'il adresse à un de ses commandants le démontre. De par sa teneur, on voit à quel point le dictateur a conscience de l'emprise des prêtres sur leurs ouailles et combien il le regrette. Commentant le fait qu'un de ses officiers, Bogarín, avait consulté un curé, ce qu'il juge « *tan estúpido ó tan arrusticado* » et qu'il qualifie de « *paraguayada* », il ajoute :

*Por eso suelo yo decir q<sup>e</sup> los Paraguayos todavía son como los Tapes [indigènes des missions orientales du fleuve Uruguay] q<sup>e</sup> dominados del Pay [curé en guarani] no hacen mas q<sup>e</sup> lo q<sup>e</sup> le dice su Pay, p<sup>r</sup> q<sup>e</sup> como Gente puramente idiota sin ning<sup>a</sup> ilustrac<sup>n</sup>, aun no han abierto los ojos y no saben lo q<sup>e</sup> son los P[ay] [déchiré, puis illisible] impostor<sup>s</sup> y engañador<sup>s</sup> q<sup>e</sup> [illisible] quieren dominar y vivir de la preocupacion de las gentes, y q<sup>e</sup> entre sus nulidades en todo se entrometen, aunq<sup>e</sup> sean tambien unos Idiotas.<sup>660</sup>*

On sent dans cette diatribe à la fois tout le mépris du Dr. Francia envers les religieux et vis à vis de ses compatriotes qu'il juge ignorants, mais aussi une certaine jalousie et de l'envie face à l'influence que les premiers exercent sur la population. Les frères Robertson, commerçants écossais ayant fréquenté Francia jusqu'en 1815, confirment d'ailleurs cette impression : « *Il y avait un autre groupe dans cette république que Francia haïssait et condamnait entièrement à l'instar des Espagnols, c'était le clergé, – séculier et régulier, – mais tout particulièrement ces derniers. Il détestait les frères pour l'influence qu'ils exerçaient sur les gens, et pour leur style de vie ouvertement dissolu<sup>661</sup>.* »

D'autres observateurs européens présents au Paraguay quelques années plus tard, les naturalistes suisses Rengger et Longchamp, dressent un tableau instructif des religieux paraguayens et de leurs rapports avec le dictateur. Cette description rejoint du reste en grande partie celle des Robertson<sup>662</sup>. De plus, ils confirment la totale mainmise du dictateur sur

---

<sup>660</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Norberto Ortellado, subdélégué de Santiago (département des Missions), du 4 mars 1822*, ANA, CRB, I-29, 23, 28, Doc. 30, folios 374 et 374 b.

[http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/c/9/c/c9ce1d57107cbc66b3223028d8da0a5856cfcfa83a86d11a260e71f851480341/ANA-AHRP-PY-220-1-196\\_Part1.pdf](http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/c/9/c/c9ce1d57107cbc66b3223028d8da0a5856cfcfa83a86d11a260e71f851480341/ANA-AHRP-PY-220-1-196_Part1.pdf)

<sup>661</sup> John Parish et William Parish ROBERTSON. *Francia's Reign of Terror...* Vol. I, Lettre II, p. 38-39. NT.

[https://books.google.com/books?id=MpQ-AAAAYAAJ&printsec=frontcover&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&hl=en#v=onepage&q&f=false](https://books.google.com/books?id=MpQ-AAAAYAAJ&printsec=frontcover&source=gbs_ge_summary_r&hl=en#v=onepage&q&f=false)

<sup>662</sup> « *Le clergé, tant séculier que régulier, était, à peu d'exceptions près, ignorant, bigot à l'excès, et livré à tous les désordres qui accompagnent ordinairement la superstition. Les curés et les moines vivaient publiquement avec des concubines [...]. Lorsqu'il supprima les corporations religieuses, [Francia] sut faire valoir leurs désordres pour motiver sa résolution. En général, l'ordonnance qui les abolissait ne respirait que le mépris et la haine des religieux ; et afin de les avilir encore davantage, on leur dicta, pour la demande en sécularisation, une formule où ils convenaient eux-mêmes de tous les vices inhérents à leur institution.* »

Johann RENGGER et Marcelin LONGCHAMP. *Essai historique...* p. 257-258.



l'Église et la disparition des privilèges ecclésiastiques : « *le clergé est tout-à-fait tombé sous l'autorité civile [...]. La moindre opposition au gouvernement, la plus légère transgression des lois conduit le prêtre, comme le laïque, en prison.* »<sup>663</sup> Le prêtre est avant tout un citoyen, soumis aux lois du pays. C'est ce que confirme un cas exemplaire dans lequel un Paraguayen noir, tailleur de son état, Juan Eduardo Rodríguez, demande au vicaire général Céspedes de punir sévèrement la mauvaise conduite d'un prêtre à son égard et d'accéder à sa demande de réparation pour le préjudice subi. Il est difficile de savoir si le tailleur a bénéficié d'une assistance juridique car nous n'avons pu consulter le document original mais, quoi qu'il en soit, la teneur de celui-ci démontre une grande perspicacité et intelligence quant aux arguments employés pour défendre sa cause. La faute ayant été reconnue par le prêtre Rafael Antonio Tullo, Rodríguez demande à ce que Tullo ne bénéficie d'aucun traitement de faveur :

*Como ciudadanos, aun los más celosos y excesivos defensores del privilegio clerical, confiesan y reconocen que los clérigos forman parte y son miembros del Cuerpo Político, porque la Iglesia está en el Estado, pero no el Estado en la Iglesia [...]. Los eclesiásticos [...] no [...] cesan de ser ciudadanos, de vivir bajo la protección de las leyes, de participar de todos sus privilegios, y de gozar de la seguridad y de la tranquilidad que la potesta suprema procura a los que viven dentro de los límites de su jurisdicción [...]*

*Y en el Gobierno Republicano bajo el cual los paraguayos tenemos la fortuna de vivir ¿se podrá [...] restituir la práctica execrable de asimilar los hombres libres de esta República a los perros y otros animales a los que para impedir su fiereza se les sujeta con collares de fierro ?*

*¿Hasta cuándo querrá seguir el Presbítero Tullo, descendiente de los Peñas, su sistema monárquico de clases privigeliadas ? Que no se desengañe todavía que vivimos en una República democrática en donde el Supremo Gobierno ha abolido la distinción de personas, y que delante de la ley todo hombre libre es igual!*<sup>664</sup>

Grâce à ce témoignage, on perçoit clairement que les Paraguayens, du moins certains, ont clairement compris que les temps des privilèges de l'Ancien Régime avaient vécu et que les nouvelles autorités leur garantissaient un traitement égal à celui de leurs semblables. Il est également intéressant de voir que Rodríguez, écrivant au chef de l'Église paraguayenne, n'hésite pas à mentionner à plusieurs reprises le gouvernement de la République et à reconnaître la domination qu'il exerce sur l'Église. Il manie aussi habilement les références à la monarchie et les oppose aux nouveaux droits consacrés par la dictature, notamment l'égalité entre citoyens. Céspedes, quelque peu agacé que l'on puisse penser qu'il cherche à

---

[https://books.google.com/books?id=2\\_ZAAAAIAAJ&printsec=frontcover&dq=essai+historique+sur+la+revolution+du+paraguay&hl=en&sa=X&ei=E3JJUqT6MsiL2wXA3YCYCQ#v=snippet&q=église&f=false](https://books.google.com/books?id=2_ZAAAAIAAJ&printsec=frontcover&dq=essai+historique+sur+la+revolution+du+paraguay&hl=en&sa=X&ei=E3JJUqT6MsiL2wXA3YCYCQ#v=snippet&q=église&f=false)

<sup>663</sup> *Ibid.* p. 259.

<sup>664</sup> Juan Eduardo Rodríguez. *Communication au vicaire général Roque Antonio Céspedes, du 8 août 1830.* José Antonio VÁZQUEZ. *Op. cit.* p. 288-290.

protéger un prêtre de par sa seule qualité de religieux, lui répond assez sèchement et reconnaît la prééminence de l'Etat : « *se previene al demandante que el Vicario General de la República nació ciudadano antes que sacerdote. El bien de la Patria, la sumisión a las leyes civiles y sociales, como también el amor, respeto y obediencia al Excelentísimo Señor Dictador, es su primera obligación, de la que no puede dispensarle el particular estado que por su mera voluntad adoptó*<sup>665</sup>. »

Les demandes de sécularisation auxquelles sont soumis les anciens moines, offrent une intéressante perspective sur le processus, les motivations des religieux et les implications de leur décision. De nouveau, le clergé apparaît clairement sous la coupe du gouvernement mais il s'engage, aussi, à devenir son agent. La cérémonie de sécularisation telle que la décrivent Rengger et Longchamp est une véritable « parade » selon leur propre expression<sup>666</sup>. Cependant, l'étape la plus importante est celle qui consiste à obtenir l'approbation du dictateur, surtout si le demandeur s'avère être étranger, ce qui est le cas de Santos Ruiz, un dominicain originaire de Corrientes. Ruiz choisit de construire son discours sur l'opposition entre l'état de sa province d'origine et celui du Paraguay. Il souligne d'autre part tous les bienfaits résultant de la politique de Francia et, finalement, s'engage à servir sa nouvelle patrie si sa demande est acceptée, ce qui sera le cas<sup>667</sup> :

*Desde que aporte en esta Republica hará cerca de diez años en clase de corista profeso, fue mi voluntad captada por la humanidad y generosidad de los habitantes, por la tranquilidad y abundancia del Suelo, y por el admirable y nunca bien ponderado regimen de V.E. Me convencí que el Territorio del Paraguay era el unico que en las circunstancias mas critiquas y convulsivas de todos los Pueblos de America podria proporcionar al hombre de bien, la seguridad, y aquellos dias tranquillos con todos los demas bienes que forman la felicidad social [...]. Las mas veces solo siento no haber nacido en el [...].*

*El estado abyecto de mi Pais natal que lejos de alagar a sus hijos, les presenta urgentes razones para abandonar su seno: son otros tantos motivos de mi resolucion sincera a reconocer a esta Republica por mi verdadera Patria, y a dedicarle mi gratitud, mi voluntad, lealtad y servicios hasta el ultimo aliento en el estado clérical en que intento mudarme, habiendose suprimido legitimamente las casas de regulares en el Territorio*<sup>668</sup>.

---

<sup>665</sup> *Ibid.* p. 292.

<sup>666</sup> « *Chaque moine, affublé de son froc, sous lequel il portait déjà la soutane, arrivait, au jour fixé pour la cérémonie, chez le vicaire général. Celui-ci lui faisait prêter serment de fidélité au dictateur; après quoi il lui ordonnait de se dépouiller de l'habit monacal, et le renvoyait, comme un néophyte, sous celui de prêtre séculier.* »

Johann RENGGER et Marcelin LONGCHAMP. *Essai historique...* p. 258.

<sup>667</sup> « *Jurando el Suplicante fidelidad y lealtad al presente Gobierno, y que reconoce la independencia en que se halla esta Republica con protesta de que no obrará ni procederá contra ella en manera alguna directa ni indirectamente: sele declara y ha por domicilio en ella.* »

José Gaspar Rodríguez de Francia. *Ordonnance du 18 novembre 1824.* ANA SNE, Vol. 990.

<sup>668</sup> Santos Ruiz, frère dominicain. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia du 15 novembre 1824.* ANA SNE, Vol. 990.



Il est évident que les prêtres sont tenus par leur serment d'allégeance, que celui-ci soit sincère ou pas. Le renier et ne pas défendre en chaire le régime dictatorial serait une attitude dangereuse et ils s'exposeraient à une dénonciation, très certainement suivie de conséquences fâcheuses. Plusieurs sont les exemples de prêtres déclarant qu'ils soutiennent le dictateur et son régime dans leur office<sup>669</sup>. On peut supposer que ceux-ci représentent la très grande majorité de leurs pairs, ne serait-ce que pour les raisons ci-dessus exposées plus haut. Un autre aperçu nous est fourni par un groupe d'habitants de Remolinos qui écrivent au dictateur pour réclamer que soit assigné à leur paroisse le prêtre qu'ils avaient précédemment, ou en tout cas un religieux faisant bien son travail, plutôt que celui que le Doyen vient d'affecter une nouvelle fois malgré les plaintes répétées à son encontre. Parmi les arguments qu'ils déploient pour montrer en quoi leur ancien curé était digne de sa mission, ils font état des divers sermons qu'il a donnés en chaire, tous en langue guarani précisent-ils : « *El 4° fue el día 6 de enero [anniversaire du Dr. Francia] en que explicó el 4° mandamiento, agregando sobre la obediencia a la suprema autoridad del Estado y el Patriotismo*<sup>670</sup>. » En plus d'un autre exemple de soutien à la personne du dictateur, on remarque comment ce prêtre utilise la religion pour expliquer et légitimer devant les fidèles, le régime, son leader et ses valeurs (patriotisme). Le quatrième commandement affirme : « *Tes père et mère honoreras, tes supérieurs pareillement*<sup>671</sup>. » Il faut évidemment y voir une transposition directe entre la figure du père et celle du dictateur. L'autre point à relever ici est que ce groupe de Paraguayens, n'ayant pas eu gain de cause avec le Doyen, choisit de contacter directement le dictateur, reconnaissant ainsi implicitement la supériorité de celui-ci en matière religieuse, mais aussi son rôle de « père » protecteur.

---

<sup>669</sup> L'ancien prier du couvent des franciscains de Villarica exprime sa joie de ne plus être cloîtré et remercie le dictateur pour cela, et il ajoute : « *Continuaré lo que diariamente acostumbro en el Santo Sacrificio de la misa, pidiendo a Dios conserve la apreciable e importante vida y salud de Vuestra Excelencia para honra y utilidad de la República.* » José Matías Godoy, prêtre de Villarica. *Communication à José Gaspar Rodríguez, du 15 décembre 1824.* José Antonio VÁZQUEZ. *Op. cit.* p. 246.

Le père Manuel Antonio Corvalán, dans un courrier adressé au dictateur, réaffirme son adhésion patriotique et demande au Dr. Francia de ne pas tenir compte du rapport qui semble indiquer le contraire : « *He leído [...] la representación que antecede, tan inverídica que cuando debía exponer mi celo verdaderamente patriótico, viene a imputar a mi procedimiento un aire o apariencia de insulto a esa Suprema Magistratura [...]. [Soy] un vasallo verdaderamente fiel y amante y constante respetador y observador de las sabias y benéficas órdenes de Vuestra Excelencia, cuya soberana independiente autoridad está pronto a sostener, desafiando al mundo entero cuando quisiese temerariamente conjurarse contra ella. No digo más que lo que decantan o anuncian mis sermones, mis pláticas, mis conversaciones públicas y privadas, y mis correspondencias que han tocado la materia.* » Manuel Antonio Corvalán, prêtre de Carapeguá. *Communication à José Gaspar Rodríguez, du 6 juin 1818.* José Antonio VÁZQUEZ. *Ibid.* p. 180-181.

<sup>670</sup> Bernardo Rodríguez, Manuel González, Juan Manuel Benítez et al. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 11 mars 1820.* José Antonio VÁZQUEZ. *Ibid.* p. 201-204.

<sup>671</sup> Pietro GASPARRI, Cardinal. *Catechismus Catholicus.* Vatican, Libreria Editrice Vaticana, 1933, p. 23.  
[http://www.vatican.va/archive/FRA0013/\\_P72.HTM](http://www.vatican.va/archive/FRA0013/_P72.HTM) (lien vérifié le 10 mars 2018)

Là encore, le Dr. Francia ne fait preuve d'aucune originalité, dans la mesure où l'Ancien Régime utilisait déjà l'Eglise et ses serviteurs comme support et légitimation de son pouvoir. Halperín Donghi le signale et souligne que les gouvernements de Buenos Aires ont également eu recours au pupitre pour diffuser la propagande gouvernementale<sup>672</sup>. Il indique aussi que cette imitation des pratiques antérieures a été étendue aux fêtes, célébrations et processions<sup>673</sup>. Nous n'allons pas revenir sur la signification et l'importance de ces événements comme facteurs de cohésion sociale et symbolique dans la construction de l'identité nationale pour les nouvelles républiques, mais il est intéressant de voir de quelle manière le Dr. Francia s'est saisi de la question. En effet, plutôt que d'utiliser ce médium pour propager les idéaux et symboles du nouveau régime, Francia choisit de limiter le nombre de fêtes et processions, sitôt élu dictateur suprême<sup>674</sup>. Seules les fêtes religieuses traditionnelles inscrites au calendrier sont autorisées. Pour toutes les autres célébrations, une autorisation signée de sa main est nécessaire. Par ailleurs, cette mesure ne concerne qu'Asunción, centre du pouvoir et résidence du dictateur. De plus, sous prétexte de donner davantage de lustre à certaines cérémonies et fêtes, il y adjoint la troupe ou demande à ce que les rues soient éclairées de façon, peut-être, à éviter toute surprise désagréable<sup>675</sup>. En outre, ce

<sup>672</sup> « Il était vital pour le nouveau régime [de Buenos Aires] d'atteindre le plus grand nombre de ceux qui étaient illettrés. Sur ce plan, il s'avéra plus imitateur que créatif. Il se contenta de trouver de nouveaux usages aux instruments développés dans ce but par l'Ancien Régime. Il ordonna aux prêtres des paroisses de lire les récents éditoriaux de la *Gaceta* depuis la chaire et de montrer dans leurs commentaires l'enthousiasme adéquat pour la liberté récemment acquise, s'ils voulaient éviter les punitions que le régime révolutionnaire réservait à ses ennemis. »

Tulio HALPERÍN DONGHI. « Argentine Counterpoint: Rise of the Nation, Rise of the State. » Sara Castro-Klären, John Chasteen (éds.). *Beyond Imagined Communities...* p. 42. NT.

<sup>673</sup> *Ibid.*

<sup>674</sup> « La reunion y junta de Gentes de diversas clases y acaso desconocidas en la Plaza mayor ú otras menores, y calles publicas de esta Ciudad sea en forma de procession, ó con qualquier otro titulo, ó motivo, no puede convenir, ni verificarse arbitrariamente sin precedente anuencia, y conformidad de este Supremo Gobierno no solo por lo que puede interesar la conservacion del orden y sociego publico, sino tambien por lo que exigent el decoro, y autoridad del mismo Gobierno, y demas Magistrados y Corporaciones seculares, para allanar los impedimentos, ó dificultades, que puedan ocurrir, prevenir todo inconveniente [...]. En esta virtud ordeno, que en adelante no se hagan, ni se intenten las indicadas juntas, y procesiones sean las que fuesen, sin expresa anuencia y determinacion de este Gobierno, firmada de mi mano, siempre que no sean en los mismos dias fixados por el Calendario y según él conocidos y determinados ya por la costumbre, pues como tales no exigent nueva disposicion, ó señalamiento. »

José Rodríguez de Francia. *Avis à la population du 17 juin 1816*. ANA SH 226, n° 1, folios 9-11.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/7/37154/PY-ANA-SH-226n1-1-16.pdf>

<sup>675</sup> Julio César Chaves indique que « el Estado contribuía a dar cierto brillo a las festividades religiosas. En junio de 1816, se dispone la presencia de un regimiento en la procession de Corpus para que 'tan augusta función se celebre con la solemnidad y asistencia conveniente'. »

Julio César CHAVES. *El Supremo...* p. 304.

Pour souligner l'importance de la fête de l'Assumption, le dictateur décrète la mesure suivante : « Ordeno que se iluminen generalmente en esta noche todas las Calles de esta Ciudad, y que mañana concurran las corporaciones é Individuos de ambos sexos á la Santa Iglesia Catedral á rogar por el aumento de la Religion, y felicidad de la Republica. »

José Gaspar Rodríguez de Francia. *Décret du 14 août 1816*. ANA CRB I-30, 24, 62.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/0/8/4/0840a69f86a1469c0e64c40b3a587e1c22ed1dd5a21d477fac8d0c347f4df26f/ANA-AHRP-PY-214-1-2.pdf>

n'est que lorsqu'il est au faîte de son pouvoir ou que justement celui-ci vacille<sup>676</sup>, qu'il ose prendre des mesures drastiques et restrictives dans ce domaine, comme s'il avait conscience de l'impopularité de ces décisions auprès de la population, mais aussi de la nécessité de les prendre. Dans son esprit, il semble évident que ces réunions publiques sont, avant tout, une source potentielle de danger pour son régime, davantage qu'un instrument qu'il pourrait utiliser à son profit<sup>677</sup>. C'est du reste ce qu'opinent José Emilio Burucúa et Fabián Alejandro Campagne, dans leur étude comparative sur la symbolique mise en place par les gouvernements révolutionnaires du Cône Sud de l'Amérique. Ayant remarqué que le Paraguay, comparé aux pays voisins, n'avait pas eu recours à des symboles indigènes mais, au contraire, purement européens et révolutionnaires pour son emblème, son drapeau et dans son hymne, les auteurs notent également une différence significative quant aux fêtes :

*Claro está, la fiesta cívica servía para enraizar todos los grandes símbolos 'nacionales', los colores de las banderas, las emblemas particulares de los escudos, en la imaginación de la gente común. No solo hubo de ser la fiesta un recurso de formación de los espíritus, manejado por las élites, sino también una posibilidad de presión popular o de manifestación de la disidencia [...]. Quizá fuese este aspecto imprevisible de la fiesta, resistente a la regimentación planificada desde el poder, lo que había despertado los temores del doctor Francia respecto de las ceremonias, al punto de que la independencia del país parece haberse conmemorado muy pocas veces entre la instalación de la dictadura perpetua y la muerte del Supremo<sup>678</sup>.*

En définitive, même si le dictateur a choisi de ne pas s'appuyer sur la potentielle symbolique révolutionnaire qu'offraient fêtes et processions, il est tout de même parvenu, sans trop de difficultés, à totalement mettre l'Eglise paraguayenne au pas et à s'en servir pour propager les vertus de son régime. Nombreux sont les auteurs à reconnaître que ce que cherchait Francia n'était point à anéantir l'Église catholique au Paraguay, mais bien à l'instrumentaliser à son profit, compte tenu de l'influence sociale exercée par celle-ci sur le

---

<sup>676</sup> Voir le décret précédemment cité p. 228 restreignant sensiblement le droit de réunion et de célébration pour les membres paraguayens des confréries et excluant de celles-ci les étrangers. Ce décret du 8 juin 1820 arrive quelques semaines seulement après la découverte de la conspiration du Vendredi Saint.

<sup>677</sup> Les Suisses Rengger et Longchamp interprètent eux ces limitations d'une manière différente, mais point antagonique :

« Le dictateur nomme et révoque les cures selon son bon plaisir. Il est même allé plus loin, il a introduit des changements dans le culte. Comme je l'ai dit plus haut, il défendit d'abord toute cérémonie nocturne ainsi que toute procession, hors celle de la Fête-Dieu. Voulant plus tard abolir cette multitude de jours de fête, si préjudiciable à la prospérité publique, surtout sous un ciel qui n'invite que trop à la paresse, il fit travailler ces jours-là, les dimanches seuls exceptés, toutes les personnes soldées par l'état [...]. Les imitations grotesques de la passion dans la semaine sainte, ainsi que plusieurs autres cérémonies religieuses, comme la fête de l'âne, etc., cessèrent aussi d'avoir lieu dans la plus grande partie du pays, uniquement à cause que le dictateur s'en moquait. »

Johann RENGGER et Marcelin LONGCHAMP. *Essai historique...* p. 259-260.

<sup>678</sup> José Emilio BURUCÚA et Fabián Alejandro CAMPAGNE. « Mitos y simbologías nacionales en los países del Cono Sur. » Antonio Annino et François-Xavier Guerra (Coord.) *Inventando la nación. Iberoamérica. Siglo XIX*. México, Fondo de Cultura Económica, 2003, p. 448.

peuple paraguayen<sup>679</sup>. Williams résume d'ailleurs très bien la situation dans laquelle s'est retrouvée l'institution religieuse après la fermeture des couvents :

*La independencia económica de la Iglesia, bastante debilitada desde antes, decayó completamente con este decreto, y las tres órdenes religiosas cesaron de existir como unidades en el Paraguay durante el resto del Gobierno del Dr. Francia. Después del año 1824, la Iglesia estaba compuesta de sacerdotes individuales situados uno a uno en el interior, bien separados y dependiendo de la gracia del Dictador para su pago y su puesto<sup>680</sup>.*

Effectivement, déjà en 1814, l'administrateur des biens de l'Eglise au Paraguay signalait que, à ce rythme là, l'institution se dirigeait tout droit vers la banqueroute<sup>681</sup>. Dès 1816, selon les documents figurant dans un article de Pérez Acosta, le régime verse régulièrement des sommes conséquentes aux dignitaires de l'Eglise à titre de rentes puis, dans la décade suivante on commence à trouver trace de paiements à des curés de campagne.<sup>682</sup> Dès lors, l'Etat assume la gestion financière de l'institution. Toutefois, en contrepartie, la dictature s'arroge les biens des ordres religieux qui deviennent propriété de l'Etat.<sup>683</sup> Richard Alan White estime que, par rapport à l'ensemble des appropriations de l'Etat durant la dictature perpétuelle de Francia, les confiscations des biens de l'Eglise se montent à un total de 60.971 pesos, soit environ 7% du total des appropriations.<sup>684</sup> Cependant, ces chiffres sont incomplets et ne tiennent pas compte de la valeur des couvents et des nombreuses exploitations agricoles appartenant aux ordres. Quoi qu'il en soit, ceci nous donne un tableau clair de la situation de l'Eglise paraguayenne sous la dictature du Dr. Francia. On peut presque parler de nationalisation de l'Eglise. Son capital humain et financier a été accaparé par le dictateur.

---

<sup>679</sup> Pour plus de détails, voir notamment Jerry COONEY. « The Destruction... » p. 193 et Günter KAHLE, *Op. cit.* p. 288-289.

<sup>680</sup> John Hoyt WILLIAMS. « El Dr. Francia... » p. 150.

<sup>681</sup> *Ibid.* p. 143.

<sup>682</sup> Pour plus de détails, voir Juan Francisco PÉREZ ACOSTA. « El Dr. Francia y la influencia de Córdoba (Breves comentarios a Ramos Mejía). » *II° Congreso Internacional de Historia de América*. Buenos Aires, Academia Nacional de la Historia, vol. 2, 5-14 juillet 1937, p. 404-406.

<sup>683</sup> Pour plus de détails, voir Jan M. G. KLEINPENNING. *Op. cit.* p. 860-861.

<sup>684</sup> Pour plus de détails, voir Richard Alan WHITE. *Paraguay's Autonomous Revolution, 1810-1840*. Albuquerque (Nouveau Mexique), University of New Mexico Press, 1978, p. 94-95.

## C. L'armée

### 1) L'armée du Dr. Francia

L'armée, au même titre que toute autre institution étatique peut se révéler être un vecteur de diffusion idéologique important, en particulier dans le Paraguay du Dr. Francia où la très grande majorité des hommes en âge de servir font partie de l'armée régulière ou de la milice. Ainsi, comme l'indiquent De Cillia, Reisiigl et Wodak, « *Les identités nationales [...] sont produites, reproduites, transformées et détruites d'une manière discursive, par le biais du langage et d'autres systèmes sémiotiques. L'idée d'une communauté nationale spécifique devient réalité dans le domaine des convictions et des croyances grâce à la concrétisation de discours figurés continuellement proclamés par des politiciens, des intellectuels et les médias, et diffusés par l'intermédiaire des systèmes éducatif et scolaire, la communication de masse et la militarisation*<sup>685</sup>. » Evidemment, le dictateur ne dispose pas des moyens évoqués dans ce passage, cependant il est quasiment le seul producteur de discours du moment au Paraguay, et ce pendant un quart de siècle. Sa parole est donc influente.

Le Dr. Francia est parfaitement conscient du rôle de la milice provinciale, de sa puissance et du prestige dont elle jouit en 1811. Par deux fois, elle vient de repousser le corps expéditionnaire de Buenos Aires. De plus, ce sont les militaires de la garnison d'Asunción qui ont renversé le gouverneur Velasco et ouvert la voie à l'ère de l'indépendance. Deux des chefs de la milice, Fulgencio Yegros et Pedro Juan Cavallero, sont membres de la junte dont le premier est président. Francia, lui-même, à deux reprises quitte ses fonctions pour se plaindre des interférences des militaires dans les affaires publiques. Quand bien même les militaires de la garnison, conjointement avec le pouvoir municipal, expriment le souhait de son retour aux affaires, Francia pose la question suivante au *cabildo* d'Asunción :

*¿Qué sería de la Junta y de la Provincia, si a cada instante los oficiales prevalidos de las armas hubiesen de hacer temblar al Gobierno, para obtener con amenazas las pretensiones de su arbitrio? [...] ¿Podrá V. S. asegurar que en adelante no levantarán la mano? Yo estoy y estaré a la disposición de V. S., pero es preciso que V. S. vea (el) modo (de) que los señores oficiales, conteniéndose a su deber, se reduzcan a una exacta subordinación, cual exigen la tranquilidad, la unión, el buen régimen y la defensa de la Patria*<sup>686</sup>.

L'opinion que défend ici le Dr. Francia est essentielle, non seulement d'un point de

---

<sup>685</sup> Rudolph DE CILLIA, Martin REISIGL, Ruth WODAK. « The discursive construction of national identities. » *Op. cit.* p. 153. NT.

<http://das.sagepub.com/content10/2/149>

<sup>686</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication au Cabildo d'Asunción, du 2 septembre 1811*, dans Jerry COONEY. *El proceso...* p. 153.

vue moral, mais surtout pour sa survie politique. Homme de lettres ayant fait toute sa carrière dans l'enseignement et la pratique du droit, il ne dispose d'aucun relais sûr au sein de la milice, même s'il partage certains liens de parenté avec quelques uns de ses chefs. Ceci explique qu'une des mesures adoptées par le congrès de 1813, confie à chaque consul la moitié des soldats stationnés à Asunción, très certainement sur la demande de Francia qui va ainsi pouvoir désormais compter sur un appui militaire.

Au fur et à mesure de son ascension politique, le Dr. Francia resserre son emprise sur l'institution militaire. Une fois dictateur, en 1814, il se charge de nommer lui-même tous les officiers des *urbanos* qui sont présents sur tout le territoire paraguayen<sup>687</sup>. A partir des troupes qui lui ont été assignées en 1813, il crée des unités professionnelles et, en mars 1819, met fin à l'existence des *filiados* par décret en intégrant les miliciens et les sous-officiers aux *urbanos*. Les officiers sont quant à eux mis à la retraite<sup>688</sup>. Par là même, il élimine définitivement ce qui restait de l'élite créole à la tête des *filiados*. Seuls ceux qui avaient exercé comme commandants d'escadron peuvent dès lors se prévaloir du *fuero militar*<sup>689</sup>. Les autres le perdent et redeviennent des justiciables communs.

A partir de ce moment-là, l'armée et les milices se trouvent définitivement sous la coupe du dictateur, qui contrôle tous les rouages. Il s'occupe dès lors d'augmenter la troupe, de la professionnaliser, de la discipliner et de mieux l'équiper. En effet, depuis la période coloniale, le Paraguay souffre d'un déficit significatif en armement. Le dictateur va progressivement y remédier<sup>690</sup>. Il s'agit des seuls articles pour lesquels l'extraction de numéraire est autorisée. De très nombreux documents des Archives Nationales d'Asunción démontrent la constante préoccupation du Dr. Francia afin d'assurer un approvisionnement suffisant en armes et munitions<sup>691</sup>. Tant et si bien que le problème semble réglé en quelques

---

<sup>687</sup> John Hoyt WILLIAMS. « From the Barrel of a gun... » p. 75.

<sup>688</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Décret du 13 mars 1819*. ANA SH 229, n° 11, folios 7-10.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/8/38925/PY-ANA-SH-229n11-70-90.pdf>

<sup>689</sup> Code judiciaire régissant les actions des militaires, et qui leur donne également certains privilèges par rapport à la population civile.

<sup>690</sup> Pour plus de détails, voir Alfredo VIOLA. "Cartas..." vol. II, p. 26.

<sup>691</sup> A titre d'exemples, voir :

José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Joaquín López, commandant de Pilar, du 14 juin 1815*. ANA, SNE 3410, dans Alfredo VIOLA. *Ibid.* vol. I, p. 50.

« *Estoy recogiendo y haciendo una refacción general de esta clase de armas para las que he puesto dos talleres, y ya hay operarios hábiles y diestros. Con cuya diligencia voy haciendo un regular armamento, porque a la verdad de artículo de fusilería estábamos harto mal proveídos.* »

José Gaspar Rodríguez de Francia. *Note au ministre des finances, du 17 janvier 1817*. ANA, SNE 2916, dans Alfredo VIOLA. *Ibid.* vol. II, p. 26.

« *El Ministro de Hacienda entregará cuatro pesos fuertes a María de la Cruz Garcete en pago de una carabina descompuesta que ha entregado para armamento de la República.* »

années à peine. A l'un de ses commandants du nord qui lui envoie quatre déserteurs portugais possédant trois fusils, le dictateur répond : « *He tenido á bien rescatarlos, haciendo, que la Tesoreria les diese por importe de ellos [les fusils] en dinero aun mas de lo que aqui se acostumbra pagar por esta clase de armas, aun cuando sean nuevas, con el fin de hacer las devolver en demostracion de nuestra buena armonia, pues que tampoco hacen falta*<sup>692</sup>. »

Au sujet de l'augmentation régulière du nombre de soldats<sup>693</sup> et de la concentration progressive du pouvoir entre les mains du Dr. Francia, Mario Pastore explique les deux phénomènes principalement par la pression politique et économique extérieure exercée par Buenos Aires et les caudillos du *Litoral*<sup>694</sup>. Si nous partageons son approche, il ne faut ni oublier ni négliger l'héritage colonial comme le rappelle John Hoyt Williams :

*La 'militarisation' du Paraguay ne fut pas l'œuvre du Dr. Francia, ni des deux López qui lui succédèrent, comme on l'a souvent présumé. Les trois grands dictateurs du Paraguay ont tout juste mis à jour les outils et la mécanique d'un processus à long terme. La militarisation du Paraguay, s'il s'agit-là d'un terme adapté, résulte de l'ère coloniale. La caractéristique essentielle du Paraguay colonial, de la fondation d'Asunción en 1537, jusqu'à bien après la révolution de 1811, était ses frontières menacées et dangereuses*<sup>695</sup>.

D'autre part, grâce à une analyse en détail des données disponibles sur les forces armées, Williams montre comment la répartition territoriale des unités professionnelles et des *urbanos* traduit le rôle de chacun. De même, elle indique l'emprise exercée par le dictateur sur les militaires, afin de se prémunir contre toute mauvaise surprise et garantir ainsi l'ordre constitutionnel<sup>696</sup>.

---

<sup>692</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication au commandant de Concepción, Fernando Acosta, du 2 octobre 1819*. ANA SH 229, n° 11, folio 20.  
<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/8/38925/PY-ANA-SH-229n11-70-90.pdf>

<sup>693</sup> Pour plus de détails sur les chiffres, voir John Hoyt WILLIAMS. « From the Barrel of a gun... » p. 77-78.

<sup>694</sup> Mario PASTORE. « Trade Contraction... » p. 556 et 560-561.

<sup>695</sup> John Hoyt WILLIAMS. « From the Barrel of a gun... » p. 75-76. NT.

<sup>696</sup> « *Les meilleures unités de l'armée étaient stationnées à Asunción [...]. Vers la fin de la dernière décennie du règne de Francia, au moins un homme adulte sur deux dans la capitale portait l'uniforme. La garnison d'Asunción servait un double objectif. Elle agissait comme une sorte de garde prétorienne pour le dictateur et était une assurance contre une révolution ou un coup d'Etat [...]. En faisant d'Asunción un camp militaire composé de ses meilleures unités, il [Francia] était capable de garder à l'œil la plus grande partie de ses forces armées [...]. Il est probable qu'aucun officier n'avait de contrôle direct, d'une manière permanente sur plus de 300 soldats durant le Francia [...]. En tant que subdélégué ou capitaine, un homme ne pouvait aspirer à s'élever au-delà et, en fait, normalement était mis à la retraite cinq ans après sa nomination.* »

John Hoyt WILLIAMS. « From the Barrel of a gun... » p. 85. NT.



## 2) L'armée et la patrie

Au-delà des données factuelles que nous venons d'évoquer, ce qui nous importe est de chercher à déterminer si le Dr. Francia a tenté de propager la cause de l'indépendance et l'idéologie républicaine parmi les troupes et comment il s'y est pris. En réalité, il ne fait aucun doute que le dictateur a, avec insistance, promu et encouragé parmi l'armée les valeurs de patriotisme et républicanisme. Ses officiers en particulier, nous l'avons vu précédemment, ont été la cible répétée de messages portant ces valeurs. Un autre point à souligner tient à la relation personnelle existant entre le dictateur et ses troupes. Comme nous l'avons mentionné, la quasi-totalité des officiers doivent leurs postes au Dr. Francia. Dans la correspondance échangée, le registre démontre souvent une certaine proximité. Le dictateur n'hésite pas à féliciter ou critiquer directement ses hommes, selon les circonstances, et parfois à exprimer son amitié. Le ton est direct, l'emploi du tutoiement de rigueur en général. Nous avons vu également que Francia a à cœur d'informer ses commandants, de leur expliquer ce qui, initialement, a été mal compris, et de les tenir au courant des événements internationaux. Par ailleurs, il choie ses troupes, il les pourvoit de véritables uniformes, dirige lui-même les exercices, félicite ou admoneste ceux qui s'y distinguent ou non<sup>697</sup>. Il n'hésite pas non plus à faire preuve de générosité quand les circonstances l'exigent<sup>698</sup>.

D'autre part, l'intégration au corps des officiers d'éléments directement choisis par Francia, parmi les classes populaires, a bien sûr pour effet de mobiliser et d'intégrer davantage une partie de la population dans le projet national défendu par le dictateur. Rengger remarque du reste que « *le docteur Francia [...] a su les animer d'un esprit de corps, qui fait que les différentes compagnies montrent beaucoup d'émulation, et cherchent à se surpasser mutuellement en exactitude dans leur service. Par l'effet de ce même esprit, le dictateur peut compter entièrement sur leur fidélité*<sup>699</sup>. »

Le dictateur s'énorgueillit, rappelons-le, du fait de n'admettre aucun étranger dans ses troupes. Les rappels aux valeurs patriotiques ou aux manquements à celles-ci sont récurrents. Rengger signale par ailleurs que « *la cocarde [que portent les militaires] est tricolore, à savoir : rouge, bleue et blanche ; ces couleurs [...] sont aussi celles des drapeaux, des étendards, des pavillons et des caisses, qui tous portent l'inscription de Libertad o la*

---

<sup>697</sup> Pour plus de détails, voir Johann RENGGER et Marcelin LONGCHAMP. *Essai...* p. 215-229.

<sup>698</sup> Pour plus de détails, voir Juan Francisco PÉREZ ACOSTA. *El Dr. Francia...*, p. 401-402.

<sup>699</sup> Johann RENGGER et Marcelin LONGCHAMP. *Essai...*, p. 225.



muerte<sup>700</sup>. » Symboliquement, le port de ces couleurs et leur visibilité sont un rappel constant au nouveau régime, pour les militaires bien sûr mais aussi pour le reste de la population. La devise, elle, évoque sous la forme d'une métaphore à peine voilée, le dilemme dans lequel se trouve le pays, cerné par ses ennemis héréditaires au nord, à l'est et à l'ouest, et menacé au sud par les tendances hégémoniques des PURP. De plus, par son jusqu'au-boutisme, elle restreint fortement le champ de l'imaginaire politique en l'assimilant à un choix primaire entre une survie, synonyme de liberté, et la disparition complète. Elle ne laisse place à aucune dissension interne et, symboliquement, oblige tout un chacun à soutenir le régime afin d'éviter une fin funeste, l'autre alternative étant de trahir la cause nationale provoquant ainsi des conséquences fatales.

Le dernier point sur lequel nous souhaitons nous arrêter est celui concernant l'hymne national paraguayen. Burucúa et Campagne y font référence dans leur article, mais l'hymne qu'ils mentionnent est l'hymne officiel actuel datant du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils notent que :

*En 1853, el oriental Acuña de Figueroa fue convocado por el gobierno de Carlos Antonio López para redactar el himno paraguayo. El poeta, que había suscitado naturalmente la aparición del inca en la canción de su país, ha de haber recibido instrucciones en Asunción de no dejarse llevar por semejante retórica. Ni un solo verso de la canción paraguaya encierra la menor cita sobre el pasado aborígen ; su mundo simbólico es réplica del de la tradición revolucionaria francesa<sup>701</sup>.*

Or il se trouve que cet hymne n'est pas le premier. Plusieurs chercheurs paraguayens, dont Roberto Romero l'affirment. Selon Romero, « *el primer Himno Patriótico que se escribió en nuestro país [le Paraguay] tenía letra guaraní, y fue su autor Anastacio Rolón, poeta y guitarrista de Caraguatay, en tiempos del Dr. Francia<sup>702</sup>*. » Toutefois, nous n'avons pu localiser de document dans les archives paraguayennes qui puisse attester formellement de son existence. Par contre, comme le signale Romero, on trouve une version espagnole de cet hymne<sup>703</sup> à la fin du deuxième numéro de *El Paraguayo Independiente* de mai 1845, premier périodique paraguayen, rédigé par Carlos Antonio López lui-même. Romero affirme qu'il

---

<sup>700</sup> *Ibid.* p. 220.

<sup>701</sup> Pour plus de détails sur l'hymne de 1853, voir José Emilio BURUCÚA et Fabián Alejandro CAMPAGNE. « Mitos... » p. 447.

<sup>702</sup> Roberto A. ROMERO. *Dr. José Gaspar Rodríguez de Francia: ideólogo de la Independencia del Paraguay*. Asunción, A.R. Impresiones, 1988, p. 67.

Romero reproduit dans son livre la version guarani de l'hymne (*Teta purajhei*) et sa traduction en espagnol.

<sup>703</sup> Carlos Antonio LÓPEZ. *El Paraguayo Independiente*, n° 2, samedi 3 mai 1845, p. 4.

[https://books.google.com/books?id=1R1PAQAAMAAJ&pg=PT19&dq=el+paraguayo+independiente+1845+carlos+antonio+lopez&hl=en&sa=X&ved=0ahUKewjL7pTs\\_tzVAhUp6YMKHQbuD6lQ6AEILDAB#v=onepage&q=el%20paraguayo%20independiente%201845%20carlos%20antonio%20lopez&f=false](https://books.google.com/books?id=1R1PAQAAMAAJ&pg=PT19&dq=el+paraguayo+independiente+1845+carlos+antonio+lopez&hl=en&sa=X&ved=0ahUKewjL7pTs_tzVAhUp6YMKHQbuD6lQ6AEILDAB#v=onepage&q=el%20paraguayo%20independiente%201845%20carlos%20antonio%20lopez&f=false)

s'agit bien de la traduction espagnole de l'hymne en guarani et que López souhaitait l'inclure dans *El Paraguayo Independiente* qui était avant tout un organe officiel destiné à réaffirmer l'indépendance et les droits du Paraguay, notamment grâce à la publication de documents officiels. La chanson<sup>704</sup> commence par un refrain qui revient à neuf reprises, entrecoupé de huit couplets. Le refrain met l'accent sur les trois mots clés d'indépendance, patrie et souveraineté. Les couplets révèlent un lexique martial, mais surtout sombre où se mêlent des termes évoquant la mort, la souffrance, le sacrifice, la guerre et l'oppression. D'une certaine façon, cet hymne reprend le thème de la devise *Libertad o la muerte*. Il s'agit d'un combat à mort dans lequel chaque Paraguayen doit être prêt à se sacrifier pour défendre les droits du Paraguay contre l'oppression étrangère. C'est un texte mobilisateur, fortement patriotique, qui ne peut que galvaniser les troupes. De plus, jusqu'à la traduction de López en 1845, cet hymne est en guarani, ce qui ajoute à sa résonance paraguayenne et parle aux soldats dont c'est la langue maternelle. Par ailleurs, notons que si cet hymne est remplacé officiellement par celui d'Acuña de Figueroa quelques années plus tard, on ne peut qu'être frappé par sa rhétorique qui n'est pas sans rappeler, littéralement, le sacrifice des troupes et de la population paraguayenne durant la guerre de la Triple Alliance entre 1864 et 1870, une guerre où le Paraguay aura à affronter les armées coalisées du Brésil, de l'Argentine et de l'Uruguay

En guise de conclusion, il nous semble évident que le Dr. Francia a su et pu exercer un contrôle soutenu sur les forces armées paraguayennes durant sa mandature. Cette emprise s'est traduite par une maîtrise totale des nominations aux postes clés de la milice des *urbanos* et de l'armée régulière, comme cela s'est déroulé pour les membres du clergé. Il n'a eu à affronter aucun soulèvement militaire et ses ordres ont toujours été obéis à la lettre. De même, Francia a eu tout loisir d'établir les termes du discours et de mettre en place une symbolique en accord avec les principes révolutionnaires proclamés. Néanmoins, même si Rengger et Longchamp ont noté la fidélité des troupes envers le dictateur, et si les commandants ont toujours fait preuve de zèle patriotique, il demeure difficile de savoir à quel point les militaires du rang ont été réceptifs au discours patriotique et républicain du Dr. Francia, notamment en l'absence de documents écrits émanant de simples soldats.

---

<sup>704</sup> Pour les paroles complètes de l'hymne, voir le document n° 1 des annexes documentaires p. 406.

### 3. Conclusion : Eux, les Paraguayens

Nous sommes d'avis que ce qui explique, tout du moins en partie, l'ascension et la permanence au pouvoir du Dr. Francia, est à rechercher dans l'histoire coloniale du Paraguay. Francia comprend et partage cette histoire. Il est certes intelligent et fin stratège, il sait profiter des circonstances pour éliminer ses adversaires, mais il ne faut pas oublier qu'il possède en réalité peu de soutiens parmi l'élite commerciale et créole de la province. Son pouvoir, il le doit à ses qualités mais aussi à l'appui populaire des campagnes, qu'il a su gagner à sa cause. Les congrès de 1813 et 1814 le prouvent. De plus, une fois élu dictateur perpétuel en 1816, même si certains de ses soutiens initiaux ne le suivent pas dans cette voie, durant un quart de siècle il n'a aucune réelle opposition intérieure à affronter, si ce n'est une tentative d'élimination fomentée par l'élite créole. La grande majorité de la population paraît satisfaite de son gouvernement.

Que propose Francia aux Paraguayens ? Il leur propose avant tout d'être indépendants et libres, ce qui après des siècles d'exploitation politique et économique résonnent en eux. Le pilote italien Nicolás Descalzi, retenu pendant cinq années au Paraguay, de 1826 à 1831, confirme d'ailleurs ce point de vue : « *Dicen los paraguayos que ellos son libres, y que taitá-guazú*<sup>705</sup> [Francia] *los hizo ciudadanos de la República, y que nadie tiene derecho a este título, sino los criollos de allí*<sup>706</sup>. » En privilégiant une économie basée sur une agriculture de subsistance plutôt que sur un modèle d'agro-exportation, et en maintenant le pays à l'écart de tout conflit majeur dans une époque propice aux conflagrations, il offre à ses concitoyens l'opportunité d'améliorer leur qualité de vie et, surtout, de vivre en paix. Il leur redonne également, par son discours et ses actions, un sentiment d'honneur et d'importance disparu progressivement durant la période coloniale. Même s'ils trouvent matière à critique, les Suisses Rengger et Longchamp ne disent pas autre chose lorsqu'ils écrivent que :

*Isolés, tant par la situation du pays que par leur langage, ils [les Paraguayens] se sont toujours distingués des autres créoles par leur esprit national. Ils sont orgueilleux de leurs ancêtres, comme ayant été les fondateurs du premier établissement qui se soit fait dans l'Amérique du Sud, et ont toujours été prêts à défendre leurs droits contre les empiètements des gouverneurs, et même contre le clergé [...].*

*L'administration du docteur Francia offre au Paraguay, pour un avenir plus ou moins rapproché, quelques dédommagements des maux qu'elle lui a causés. D'abord*

---

<sup>705</sup> Signifie « Grand Père » en guarani. Ici, il faut le comprendre comme « Père de tous les Paraguayens. »

<sup>706</sup> Cité par José Antonio VÁZQUEZ. *El doctor Francia...* p. 262.

Voir également Nicolás DESCALZI. *Extrait de journal*. ANA SH 238.

*en formant un état militaire, capable de le faire respecter de ses voisins, et en mettant de l'ordre dans les finances, cet homme a prouvé à ses compatriotes qu'ils peuvent être indépendants*<sup>707</sup>.

D'autres observateurs ont eux aussi témoigné de leur vision du Paraguay de l'époque. Evidemment, ils dépeignent une réalité vue au travers du prisme de voyageurs étrangers, avec ce que cela peut comporter de préjugés, mais aussi de recul et d'impartialité que ne possèdent pas toujours d'autres acteurs. Quoi qu'il en soit, ce qui est intéressant pour nous, c'est l'impression générale qui en ressort, à savoir celle d'un pays policé et calme où la population semble accepter sa condition. Richard Grandsire, envoyé par l'Institut de France pour obtenir la liberté du botaniste Aimé Bonpland, et qui a l'opportunité de résider pendant plusieurs semaines à Itapúa, nous le décrit ainsi :

*Il est très probable que je vais partager le sort de ce pauvre Bonpland, mais je dois à la vérité de dire que, d'après tout ce que je vois ici, les habitants du Paraguay jouissent depuis vingt-deux ans d'une paix parfaite, sous une bonne administration. Le contraste avec les pays que j'ai traversés jusqu'à présent est tout à fait frappant. On voyage au Paraguay sans armes, les portes des maisons sont à peine closes, car tout vol est puni de peine de mort, et même les propriétaires de la maison ou de la commune, où le brigandage a été accompli, sont obligés de verser une indemnité. On ne voit guère de mendiants, tout le monde travaille.*<sup>708</sup>

Quant au consul brésilien Correa da Câmara qui, après avoir été reçu par le dictateur lors de sa première visite, reste cantonné près de deux années dans cette même ville d'Itapúa dans l'attente de pouvoir poursuivre sa route vers Asunción, il interprète d'une toute autre façon la paix sociale régnant dans le pays. Ceci est très certainement dû à des idées préconçues et une acrimonie provoquée par le refus du dictateur de le recevoir une seconde fois. Cependant, nous insistons de nouveau, ce qui importe dans son témoignage, c'est ce qu'il dit de cette unité semblant régner entre le dictateur et ses administrés :

*No me resta actualmente la menor duda de que el señor Francia que luchó con sus hermanos los masones para ponerse a la cabeza de la Administración Paraguaya, substituyó aquella jerigonza por una otra cosa casi semejante, una especie de masonería reformada. De aquí la unidad de opinión, de aquí esa facilidad inaudita de Comando, esa docilidad nunca vista en otra parte, de la generalidad de los gobernados para con el gobernante, esa prontitud con que todo se pone en movimiento a un toque dictatorial, de aquí ese poder mágico de mandar, que se tenga en todo el Paraguay por negro lo que es por su naturaleza blanco, y vice-versa, al primer antojo del Supremo Señor. Tengo que decir a Vuestra Excelencia, que el*

---

<sup>707</sup> Johann RENGGER et Marcelin LONGCHAMP. *Essai...* p. 266-267 et 274.

<sup>708</sup> Richard Grandsire. *Lettre au baron de Humboldt, du 10 septembre 1824*. Ernest Théodore HAMY. *Aimé Bonpland...* p. 254.

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6543866z/f361.item.r=grandsire.zoom>

*Supremo Señor émulo del Supremo árbitro del Universo puso en vigor sobre toda la extensión del territorio de la República el Deposuit potentes, et exaltavit humiles [Il a renversé les puissants de leurs trônes et élevé les humbles]. Es por tanto en la clase más ruda y pobre donde el Dictador hace la elección para Empleados Públicos de cualquier denominación*<sup>709</sup>.

A nos yeux, l'identité de vue entre Francia et la majorité de ses concitoyens est évidente. Toutefois, sans moyen pour le dictateur de partager ses vues, elle ne serait rien. C'est là aussi que réside une des particularités de ce régime dictatorial. Il ne s'appuie sur rien d'autre que la parole, directe ou relayée, et les actes du Dr. Francia et de son administration. Aucune autre source de communication n'est autorisée ni n'existe dans le Paraguay de la dictature perpétuelle. Cette parole est à la fois écrite et orale, bien sûr. Malheureusement, pour des raisons évidentes, nous devons nous limiter aux sources écrites.

Les divers témoignages avec lesquels nous avons choisi de conclure cette partie de notre travail, nous permettent d'établir une transition avec la suite de notre étude, car ils nous fournissent une vision extérieure sur le régime. Jusque là, nous avons vu comment le dictateur instille, sans discontinuer, son message politique autour des valeurs d'indépendance, de liberté, de patrie, de république, comment il les associe à une grandeur et une fierté retrouvées et, enfin, comment il sait utiliser les grandes institutions du pays pour disséminer ces idéaux dans les moindres recoins de la campagne paraguayenne. Dans le prochain chapitre, nous nous proposons d'étudier et de montrer de quelle façon le Dr. Francia parfait ce travail idéologique en y associant, en parallèle, la figure de l'étranger. Il s'agit d'une certaine façon d'un aspect nécessaire et complémentaire destiné à renforcer le message autour des valeurs positives véhiculées par la révolution de 1811. Cette nouvelle liberté acquise n'est possible qu'en maintenant un haut degré de vigilance et de méfiance envers ceux qui souhaitent déposséder les Paraguayens de ce bien si cher pour lequel ils ont si longtemps combattu. Cette opposition entre « nous » et « eux » va permettre, bien entendu, de consolider le régime, mais également d'installer ou plutôt de conforter dans l'esprit des Paraguayens l'idée que l'étranger représente un danger, l'oppression et la négation des aspirations nationales paraguayennes. C'est la face négative de la construction d'une identité nationale.

---

<sup>709</sup> Antônio Manoel Correa da Câmara. *Communication au ministre des affaires étrangères du Brésil, en date du 13 février 1829*. José Antonio VÁZQUEZ. *El doctor Francia...* p. 262.



## TROISIÈME PARTIE : LE DISCOURS DICTATORIAL SUR L'ÉTRANGER

Dans cette troisième partie, nous nous proposons d'examiner comment le Dr. Francia instrumentalise, dans son discours, la figure de l'étranger en en faisant par là même un élément incontournable de sa rhétorique nationaliste. Le thème de l'étranger, qu'il soit désigné sous ce terme ou de façon plus précise par un qualificatif révélant son origine spécifique, revient régulièrement sous la plume du dictateur. Dans la très grande majorité des cas, nous le verrons, il le dépeint tel un péril pour le Paraguay et ses habitants. Parfois, le Dr. Francia se contente de lui attribuer des traits négatifs destinés à le présenter comme malfaisant et, donc, indigne de toute confiance.

L'étranger est un concept particulièrement utile pour le dictateur. Il représente le versant négatif, mais ô combien nécessaire, de sa politique visant à consolider l'indépendance du pays et à fortifier le sentiment d'appartenance à une communauté partageant les mêmes intérêts. Comme nous l'avons constaté au préalable, il promeut le rassemblement des Paraguayens autour de leur héritage commun, de valeurs patriotiques qu'il encourage, et des nouvelles institutions dont la responsabilité lui incombe. Tout ceci constitue ce que nous serions tentés d'appeler le discours positif du dictateur puisqu'il présente ces éléments comme nécessaires et avantageux. D'un autre côté, il oppose à cela l'étranger, par essence différent et menace potentielle, susceptible de mettre fin à l'expérience de la liberté retrouvée.

En procédant de la sorte, le Dr. Francia ne se distingue en rien d'autres dirigeants politiques. Comme l'explique Stuart Hall dans l'introduction de *Questions of Cultural Identity* (1996), la construction discursive de la nation et de l'identité nationale est concomitante à la construction de la différence, de la particularité et de la singularité. A ce sujet, Seyla Benhabib ajoute dans *The Democratic Movement and the Problem of Difference* (1996), que chaque recherche identitaire suppose d'établir une différence avec ce que l'on n'est pas. Il s'agit d'une quête qui implique, par nature, la création de la différence<sup>710</sup>. On peut donc en déduire que tout projet indépendantiste et nationaliste amène à se positionner

---

<sup>710</sup> Ces deux chercheurs sont cités par Rudolph de CILLIA, Martin REISIGL, Ruth WODAK. « The Discursive Construction of National Identities. » *Op. cit.* p. 153-154.  
<http://das.sagepub.com/content10/2/149>

par rapport à celui que l'on définit comme étranger. Il ne peut en être autrement.

Néanmoins, dans le cas qui nous occupe, celui du Paraguay du Dr. Francia, il est indispensable de préciser ce que l'on entend par étranger. L'étranger recouvre à la fois une réalité géographique, ce qui est situé à l'extérieur des frontières du Paraguay, une réalité politique, les Etats ou Provinces situées à l'extérieur de ces mêmes frontières, mais aussi une réalité humaine, à savoir les ressortissants de ces mêmes Etats et Provinces résidant à l'extérieur comme à l'intérieur du Paraguay. A ceci, il convient d'ajouter les indigènes nomades du Chaco. Face à eux, se trouvent les Paraguayens, c'est à dire ceux qui sont nés à l'intérieur des frontières de l'ancienne province coloniale du même nom, ce qui leur confère, de droit, la nationalité paraguayenne au sein de la république nouvellement constituée.

Pour le Dr. Francia, l'étranger c'est tout ce que nous venons de décrire. On trouve dans ses écrits de très nombreux exemples reflétant tour à tour ces trois réalités, territoriale, politique et humaine. Ce qui est intéressant c'est la manière avec laquelle il va jouer de ce concept multiple, et principalement des deux dernières acceptions. Très souvent, nous le verrons, il va confondre intentionnellement et assimiler un individu à la politique des dirigeants de son pays ou de sa province d'origine et inversement, faisant ainsi porter aux uns comme aux autres la responsabilité des actes de chacun d'entre eux.

Cependant le discours et la politique du dictateur à l'égard de l'étranger sont loin d'être monolithiques. Même si certaines caractéristiques vont demeurer tout au long de sa mandature, des différences de traitement vont également voir le jour. Tous les étrangers ne se valent pas aux yeux de Francia. S'il faut se méfier de tous, il convient de se garder de certains plus que d'autres. Nous constaterons aussi qu'une différence existe entre les étrangers du dedans et ceux de l'extérieur et, qu'à l'intérieur de ces deux catégories, le dictateur établit une hiérarchie fondée sur des critères historiques, politiques et économiques et, peut-être, personnels.

Ceci nous conduit à examiner le caractère de la dictature du Dr. Francia, souvent considérée comme xénophobe<sup>711</sup>. Comment expliquer le rapide repli du Paraguay à l'intérieur de ses frontières dès les premières années de l'ère indépendante ? Comment interpréter l'absence de contact direct entre Francia et l'extérieur durant sa dictature ? Son hostilité à l'égard de l'étranger et des étrangers est-elle le seul facteur à prendre en compte ? Nous

---

<sup>711</sup> « [L]a longue [et] xénophobe dictature de José Gaspar Rodríguez de Francia. » Benedict ANDERSON. *Op. cit.* p. 197. NT



sommes loin de le penser. Plusieurs initiatives prises par le dictateur démontrent, au contraire, le désir d'établir des relations avec le monde extérieur. Toutefois, l'échec de ces tentatives amènera le Dr. Francia à maintenir le Paraguay dans un isolement contraint. Cet enfermement volontaire aura bien des conséquences inattendues, notamment, en ce qui concerne la perception et l'interprétation qu'auront, du Paraguay et de son dirigeant, les étrangers.

## CHAPITRE 5 : LA MENACE INTÉRIEURE

Nous avons constaté précédemment que la présence étrangère au Paraguay à la fin de la période coloniale était minimale, une soixante de personnes environ selon le décompte effectué par le gouverneur Lázaro de Ribera, dont deux tiers d'origine portugaise et, parmi eux, le père du Dr. Francia<sup>712</sup>. Même si une minorité d'entre eux dispose d'un capital financier et immobilier important, leur nombre réduit, la diversité de leurs origines et leur statut d'étrangers, les empêchent de réellement peser en tant que groupe sur l'échiquier politique paraguayen.

Après la révolution de mai 1811, ce qui va vraiment changer la donne sur ce thème de la présence des étrangers au Paraguay, est l'inclusion, dans ce groupe, des Espagnols nés dans la Péninsule. Jusque là, leur seule origine leur garantissait une position et un statut privilégié au sein de la société coloniale paraguayenne. Cependant, leur comportement lors de l'expédition de Belgrano durant l'été 1810-1811, alors qu'ils s'apprêtaient à s'embarquer avec leurs possessions à l'annonce erronée de la victoire des troupes de Buenos Aires, avait déjà bien entamé leur crédit auprès des habitants de la capitale. A ceci, il convient d'ajouter l'avis favorable donné par le *cabildo* d'Asunción, qu'ils dominent, à la proposition portugaise d'accueillir des troupes lusitaniennes sur le territoire de la province, contre l'avis des autorités de la métropole et face à un gouverneur Velasco indécis sur la question. Evidemment, aux yeux des Paraguayens qui, des siècles durant ont combattu l'avancée portugaise et les *bandeirantes* paulistes, il s'agit d'un sacrilège. Enfin, dès juin 1811, après la tenue du congrès de la province, leurs privilèges politiques sont abolis. Le *cabildo* d'Asunción est purgé de ses éléments favorables à la cause royaliste et, à de très rares exceptions<sup>713</sup>, l'accès à l'administration leur est en théorie désormais interdite. Les quelques

---

<sup>712</sup> Voir Jerry COONEY. « Foreigners... » p. 337-339

<sup>713</sup> La plus notable de ces exceptions est celle que représente Juan Valeriano Zeballos, membre de la première junta de gouvernement mise en place à la suite de la révolution du 14 mai. Ce capitaine espagnol à la retraite, établi de longue date au Paraguay, prend fait et cause pour la révolution dès le début. Suite au congrès de 1811, il est nommé à la tête du *cabildo* d'Asunción. Il le restera jusqu'à fin avril 1812 où sa signature, comme président de l'institution, apparaît pour la dernière fois.

Voir les deux documents suivants :

*Acte du Congrès de la province célébré pour l'installation du gouvernement, du 22 juin 1811*. ANA, CRB, Cat. 176, I-30, 24, 45, folio n° 2 et 4.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/a/c/6/ac659b75f22e199198451c1f8dece02e0c963bf045df680ec46608bc1b93543a/PY-ANA-AHRP-159-1-46.pdf>

*Cabildo Justicia y Regimiento, Communication à la Junte de Gouvernement du Paraguay, du 29 avril 1829*, ANA, CRB, Cat. 176, I-29, 23, 10, folio n° 15.

officiers péninsulaires en place sont rapidement écartés de leurs postes de commandement mais, surtout, l'ensemble d'entre eux sont dorénavant considérés comme ennemis du nouveau système politique mis en place et, par essence, suspects de vouloir et de travailler au retour de l'ordre ancien.

La répression contre les Espagnols établis au Paraguay, nous l'avons signalé dans la deuxième partie de notre travail, ne débute pas en octobre 1814 avec l'établissement de la dictature du Dr. Francia. Elle lui est antérieure mais, la durée même du régime et la constance du dictateur à s'en prendre à cette communauté, amène parfois à confondre ce fait. Les mesures prises par le Dr. Francia contre les Espagnols sont de différents ordres. Elles concernent tout aussi bien l'héritage de leurs biens, les règles régissant le mariage, que l'application d'amendes, de confiscations et de contributions forcées et vont jusqu'à l'emprisonnement momentané de l'ensemble des Péninsulaires de la capitale. Néanmoins, hormis quelques mesures vexatoires et la confirmation de l'expulsion de ces derniers de la fonction publique, on note sans peine la logique financière qui anime le dictateur dans ses décisions envers les Espagnols. Même leur emprisonnement décrété en juin 1821 peut entrer dans cette catégorie puisque la grande majorité d'entre eux recouvre la liberté après paiement d'une très forte amende.

Pour le Dr. Francia, il s'agit d'exercer un contrôle vigilant sur la population espagnole établie au Paraguay. Ce groupe est perçu comme une menace potentielle pesant sur les nouvelles institutions. Ce contrôle est à la fois sécuritaire, social et économique. Dès la république proclamée et le consulat établi par le congrès d'octobre 1813, Francia s'attaque à la communauté péninsulaire comme si, soudainement, le sujet était devenu pressant et le danger représenté par les Espagnols imminent. Certes, la plupart des commerçants espagnols du Paraguay sont hostiles à l'indépendance et ils disposent de leviers financiers très importants à l'échelle du pays. Pourtant, dès après le congrès de 1811, politiquement, ils ne pèsent plus guère. On peut supposer que le changement de cap à leur égard, qui intervient début 1814, s'explique par le fait que l'idée d'un quelconque partenariat avec Buenos Aires vient d'être définitivement rejetée. La relation avec Buenos Aires étant réglée, tout du moins, du point de vue paraguayen, il reste à mettre au pas et à réduire profondément l'influence du second élément pouvant poser problème et s'opposer à la réalisation du projet indépendantiste.

---

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/9/6/0/960f25244d5e82d7e874804b24ab7b4c770009f924c2dc31d38cba30d610c7e5/ANA-AHRP-PY-176-1-91.pdf>

Par ailleurs, un autre groupe d'étrangers va se constituer tout au long de la dictature du Dr. Francia. Alors que traditionnellement, depuis l'époque coloniale, le Paraguay était rapidement devenu une terre d'émigration, les conflits régionaux qui ensanglantent la région dans les décennies suivant les indépendances, vont amener beaucoup de personnes à chercher refuge au Paraguay. Il est donc intéressant d'étudier comment le Dr. Francia réagit à cet afflux d'immigrés, de déserteurs et d'esclaves en fuite, afin de constater les similarités et différences dans le traitement qu'il accorde à ces communautés par rapport aux résidents espagnols, et de tenter d'en expliciter les raisons. Enfin, nous verrons comment il utilise le langage, principalement dans ses communications avec ses commandants des frontières, pour définir la présence de l'autre dans le cadre du territoire national.

# 1. La répression à l'égard des Espagnols

## A. Les mesures sécuritaires

Le contrôle qu'exerce le Dr. Francia sur les Espagnols établis au Paraguay se traduit, en premier lieu, par des mesures sécuritaires prises à leur encontre. Début janvier 1814, les consuls publient un décret exigeant :

*[Q]ue todos los Españoles Europeos, que no hayan tenido el avecinamiento legal en esta Provincia y se hallan morando actualm<sup>te</sup> en esta Ciudad y sus Arrabales, se presenten en esta Plaza publica á la hora despues de haberse publicado este Bando afin de formarse un Padron de todos ellos, y darles el destino mas conveniente en las circunstancias con el fin de asegurar la quietud general, pena al que no lo cumpliese, de que será inmediatam<sup>te</sup> pasado por la Armas<sup>714</sup>.*

Les raisons apparentes de cette mesure sont clairement expliquées quelques lignes auparavant. Il s'agit de faire face à l'afflux de réfugiés espagnols en provenance des provinces limitrophes dévastées par les conflits régionaux, ce dans un contexte où la marine espagnole patrouille le Paraná et paralyse commerce et communications<sup>715</sup>. Néanmoins, au-delà de cela, ce qui semble déranger les consuls tient davantage à « *la señalada conducta conque ahora se distinguen. Sus descomedimientos y desatenciones, el aire insultante, conque se manifiestan, sus pronosticos de restablecer con nuestro exterminio la esclavitud dela Provincia y finalmente el desafuero de sus amenazas en sus sediciosos coloquios y atrevidas combinaciones son unas notas [...] del odio feroz que, nutren contra todo Americano*<sup>716</sup>. » Il semble donc, qu'au mieux, nous ayons à faire ici à une mesure d'ordre préventif destinée peut-être à contenter l'élément paraguayen de la population. Rien n'est prouvé et aucune arrestation n'est encore envisagée. Toutefois on peut déjà noter le lexique dépréciatif employé pour caractériser les Espagnols et les sentiments qui leur sont attribués.

---

<sup>714</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia et Fulgencio Yegros, consuls de la république paraguayenne. *Avis à la population du 5 janvier 1814*. ANA, SH 223, n° 4, folio 3.  
<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/5/35803/PY-ANA-SH-223n4.1-64-100.pdf>

<sup>715</sup> L'afflux d'Espagnols au Paraguay est confirmé dans une lettre écrite fin 1813 depuis l'ancienne mission jésuite de Mártires située entre les fleuves Uruguay et Paraná : « *En el dia en la Provincia del Paraguay ay alg.<sup>n</sup> abrigo para el Europeo, a el se an recojido muchos, dejando tiradas sus casas, y familias, esta provincia siempre se mantiene neutral, pero no se qual será su fin [...]*. » José Manuel de Lascano. *Lettre à José Aragón, du 13 septembre 1813*. Archivo Público de Río Grande del Sur. Museo "Julio de Castillos". Porto Alegre. Brasil. Asuntos Militares. 2ª Sección. Carton N° 174. Document N° 258 B. Année 1813. Document reproduit dans Juan E. PIVEL DEVOTO (avertissement). *Archivo Artigas*. Montevideo, Monteverde, Comisión Nacional Archivo Artigas, 1974, Tome XI, p. 373-374.

<sup>716</sup> I José Gaspar Rodríguez de Francia et Fulgencio Yegros, consuls de la république paraguayenne. *Avis à la population du 5 janvier 1814*. ANA, SH 223, n° 4, folio 3.

En réalité, les consuls ont déjà une idée claire de ce qu'ils entendent faire avec les Espagnols qu'ils se proposent de recenser. Deux jours auparavant, ils ont contacté le lieutenant-gouverneur de Corrientes, José León Domínguez, pour lui faire part de leur désir d'exiler de 100 à 200 de ces Péninsulaires et lui demander s'il serait prêt à les accueillir<sup>717</sup>. Le 6 janvier, ce dernier leur rétorque qu'il a lui-même reçu des ordres stricts venus de Buenos Aires lui demandant d'expulser les Espagnols se trouvant sur le territoire de la juridiction qu'il commande. Il propose toutefois d'en référer à la capitale « *por interesarse en ello la seguridad y engrandecimiento del sistema de la libertad de ambas Provincias*<sup>718</sup>. » Buenos Aires donne immédiatement son aval au projet<sup>719</sup>, trop contente certainement de pouvoir reprendre contact avec les consuls paraguayens. Ceux-ci se félicitent du résultat de leur démarche et indiquent qu'ils en tiendront compte « *quando se haga una reunion general de todos los Individuos residentes en la Provincia que deban ser extrañados en cuyo caso irán á ser entregados á la disposicion de Vm. como es regular*<sup>720</sup>. » Finalement, le projet n'aboutira point puisque Buenos Aires, désormais gouvernée par le tout nouveau Directeur suprême des PURP, Gervasio Antonio Posadas, reniera l'accord donné deux mois auparavant. Néanmoins, malgré l'échec de ce projet, ce qui importe il nous semble, est le désir des consuls Francia et Yegros de contrôler l'élément péninsulaire demeurant au Paraguay.

Cette préoccupation sécuritaire que l'on aurait pu supposer dans un premier temps feinte ou quelque peu exagérée lors de la publication de l'avis à la population, s'avère donc être bien réelle à la lumière des échanges avec le lieutenant gouverneur de Corrientes. De plus, un ordre donné fin mars au commandant de Concepción consistant à faire convoyer à Asunción deux Péninsulaires, puis une nouvelle injonction deux semaines plus tard afin de saisir tout type d'armes et de munitions se trouvant en possession des Espagnols du lieu au nom de la sécurité générale, laissent penser que les autorités considèrent le risque de troubles comme sérieux<sup>721</sup>. Il est également intéressant de constater que ce même commandant de

---

<sup>717</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia et Fulgencio Yegros, consuls de la république paraguayenne. *Communication à José León Domínguez, lieutenant gouverneur de la province de Corrientes, du 5 janvier 1814.* AGN. X, 5, 7, 1. Corrientes. Gobierno. 1812-1814.

<sup>718</sup> José León Domínguez. *Communication aux consuls du Paraguay, du 6 janvier 1814.* AGN. X, 5, 7, 1. Corrientes. Gobierno. 1812-1814.

<sup>719</sup> Gouvernement de Buenos Aires (Second Triumvirat). *Communication à José León Domínguez, du 15 janvier 1814.* AGN. X, 5, 7, 1. Corrientes. Gobierno. 1812-1814.

<sup>720</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia et Fulgencio Yegros. *Communication à José León Domínguez, du 27 janvier 1814.* AGN. X, 5, 7, 1. Corrientes. Gobierno. 1812-1814.

<sup>721</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia et Fulgencio Yegros, consuls de la république paraguayenne. *Communications à Romualdo Agüero, commandant politique et militaire de Concepción, des 31 mars et 15 avril 1814.* ANA. CRB I-29, 22, 28, Cat. 195, folio 2 et 3.

Concepción en vient quelques mois plus tard et, apparemment, de sa propre initiative, à aller jusqu'à vouloir contrôler le discours et les allées et venues des Péninsulaires une fois la nuit tombée, au motif d'agissements suspects et de troubles à l'ordre public. Il décrète donc que :

*Por tanto [...] [y para] conservar la tranquilidad de este Pueblo, ordeno y mando q.<sup>e</sup> ningun Europeo sin esepcion alguna se atreba á hablar contra el Supremo Gobierno de esta Republica, directa ni indirectam<sup>te</sup> soltando expreciones ofensibas, y burlescas contra los que adactan [sic] y abrasan el sistema de Libertad politica, ni se junten á confabulaciones sospechosas, unos con otros, si no que cada uno al toque de oraciones se recoja en su casa, y de dia no trate, si no de sus negocios particulares, vajo la pena de que sera expulsado, y confiscado sus vienes qualquiera que en adelante fuese notado en lo mas minimo contra el Gov.<sup>no</sup> Republicano<sup>722</sup>.*

Cet exemple nous permet de noter que la méfiance et la répression envers les Espagnols ne sont pas uniquement l'apanage du gouvernement consulaire. Elles sont partagées par d'autres fonctionnaires du régime<sup>723</sup>. Les mois et années qui suivent voient la mise en place d'autres dispositions à l'encontre des Espagnols, mais aucune de type sécuritaire. Néanmoins, le 9 juin 1821, la situation évolue drastiquement puisque le dictateur Francia, par le biais d'un avis à la population, ordonne soudainement la mesure suivante :

*Siendo cada ves mas urgente prevenir los efectos en la perversa influencia, oposicion, é incesantes inicuas seducciones, y sugestiones de los Europeos Españoles, á fin de consolidar el buen orden, tranquilidad, y seguridad general: ordeno q.<sup>e</sup> todos los citados Españoles Europeos se presenten en la Plaza de la Revolucion dentro de dos horas los q.<sup>e</sup> residen enla Ciudad y á las seis horas de la notoriedad de este bando los q.<sup>e</sup> habiten una legua en su contorno, baxo la pena al q.<sup>e</sup> no lo cumpliese de ser inmediatam<sup>te</sup> pasado p.<sup>r</sup> las armas.<sup>724</sup>*

A la lecture de ce document, plusieurs questions viennent à l'esprit. Tout d'abord, la menace décrite comme motivant ce rassemblement semble relativement vague. Si des doutes existent à l'égard de certains des Espagnols résidant à Asunción, pourquoi réunir l'ensemble de la communauté ? Ensuite, dans les mois qui précèdent, aucun signe ne laisse supposer une

---

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/7/0/3702cd885db55a3dbe3104901f2d07afe128f22c93affa860d03edc0263c7eaa/ANA-AHRP-PY-195-1-15.pdf>

<sup>722</sup> Romualdo Aguero, commandant de Concepción. *Avis à la population du district de Concepción, du 16 juillet 1814*. ANA SH 366, n° 1, folio 413.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/6/6/66226/PY-ANA-SH-366n1-1-212.pdf>

<sup>723</sup> L'état très incomplet des archives des localités de l'intérieur paraguayen empêche, malheureusement, de constater si cet état d'esprit à l'égard des Espagnols était davantage répandu parmi les fonctionnaires locaux.

<sup>724</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Avis à la population, du 9 juin 1821*. ANA, CRB I-30, 24, 64, Cat. 218.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/6/a/8/6a8da04e744532430a16cc40fb8eab5e61f5d5a5a74c2a0e3b1b5a35dd269ff1/ANA-AHRP-PY-218-1-3.pdf>

quelconque machination politique de cette communauté visant à renverser le dictateur<sup>725</sup>. Enfin, il n'est pas fait état du but de cette réunion, ni de ce qu'il adviendra par la suite<sup>726</sup>.

Cet ordre semble donc répondre à d'autres impératifs. Il est relativement aisé de noter la concomitance de dates avec les premières exécutions des conspirateurs du Vendredi Saint 1820, qui ont lieu le 17 juillet 1821. Parmi ceux-ci, figure l'élite politique, militaire et économique créole du pays. S'en prendre également aux Espagnols, en emprisonnant l'ensemble des membres de cette communauté, quelques semaines auparavant, peut servir de diversion et montrer que tout ennemi de l'Etat est traité sur un pied d'égalité, quelles que soient ses origines et positions. Une punition collective de cette envergure envoie également un avertissement clair au reste de la population : le dictateur ne recule devant rien ni personne pour assurer la pérennité du régime.

Derrière le message politique, apparaît cependant la motivation économique. Début 1823, un an et demi après leur emprisonnement, à quelques exceptions près, les derniers Espagnols sont élargis. Ils ont obtenu leur liberté contre le versement d'une très forte somme d'argent (151.300 pesos), au titre d'une contribution à l'effort de défense du pays auquel ils ne participent pas mais dont ils bénéficient selon les termes du Dr. Francia<sup>727</sup>. La conclusion que Rengger tire de cet épisode, et que nous partageons, est la suivante :

*Son objet, dans cette mesure fiscale, était de ruiner les familles espagnoles, qui formaient toujours la première classe, sinon du pays, au moins de la capitale [...]. A quelques individus près, le but du dictateur fut atteint ; la plupart des Espagnols qui, depuis si long-temps, n'avait pu vaquer à leurs affaires, et qui étaient encore forcés de payer une contribution hors de proportion avec leurs moyens, furent réduits à la mendicité. Trois d'entre eux, qui ne purent s'acquitter, restèrent en prison<sup>728</sup>.*

---

<sup>725</sup> Le Suisse Rengger, témoin des événements, mentionne tout de même que, quelques temps auparavant, le dictateur avait ordonné l'arrestation puis l'exécution d'un Espagnol qui « mettait de la mauvaise volonté dans la confection de quelques ouvrages de maçonnerie dont il l'avait chargé. » Même si ce fait était avéré, ce qui nous semble loin d'être le cas pour un motif aussi léger, nous sommes loin d'une conspiration généralisée.

Johann RENGGER et Marcelin LONGCHAMP. *Op. cit.* p. 104-105.

[https://archive.org/stream/DELTA53995FAa/BSG\\_DELTA53995FA#page/n143/mode/2up](https://archive.org/stream/DELTA53995FAa/BSG_DELTA53995FA#page/n143/mode/2up)

<sup>726</sup> Il se trouve, qu'une fois réunis sur la place principale d'Asunción, les quelques 300 Espagnols, dont l'évêque Panés et l'ancien gouverneur Velasco, sont arrêtés et jetés en prison sur ordre du dictateur. L'évêque est cependant relâché le jour même. Pour plus de détails sur les circonstances et les buts poursuivis par Francia, voir RENGGER. *Ibid.* p. 106-109.

<sup>727</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Liste de 75 Espagnols soumis à la contribution de guerre avec le montant des sommes dues, du 22 janvier 1823.* ANA SH 27 n° 1, folios 5 et 6.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/5/9/59580/PY-ANA-SH-237n1-1-16.pdf>

<sup>728</sup> RENGGER. *Op. cit.* p. 108-109.

En réalité, il semble que le total des Espagnols demeurant en prison pour ne pas avoir réglé leur quote-part s'élève à cinq individus selon le document précédemment cité.



Néanmoins, il demeure aventureux de présumer qu'il s'agissait là de l'objectif initial et unique poursuivi par le dictateur. Il se peut très bien qu'après avoir utilisé les Espagnols dans le but de créer une diversion politique, l'idée lui soit venue d'en tirer un profit économique en des temps difficiles<sup>729</sup>. En effet, le Dr. Francia a déjà démontré qu'il pouvait sans problème allier considérations sécuritaires et économiques. En 1816, après avoir ordonné l'expulsion de deux Espagnols pour opposition politique, il décrète que permettre à ces derniers de tirer profit des biens qu'ils ont laissés derrière eux, reviendrait à « *fomentar á los Enemigos*. » Il ordonne donc que les loyers des maisons dont ils sont propriétaires soient désormais versés dans les caisses de l'Etat<sup>730</sup>.

Par ailleurs, il est intéressant de noter qu'un nombre indéterminé, parmi les détenus élargis progressivement, est banni de la capitale entre 1821 et 1823. Plusieurs demandes datant de 1841 et émanant d'Espagnols assignés à résidence à plus de trois lieues d'Asunción, sollicitent la fin de la prohibition de commercer en argent comptant qui leur a été imposée depuis août 1839 et la possibilité de pouvoir revenir dans la capitale pour s'y établir ou y vendre les fruits de leur travail. Leur demande est toujours motivée par leur pauvreté<sup>731</sup>. Les nouveaux consuls, López et Alonso, y accèdent à chaque fois. Toutefois, nous ne savons pas ce qui a motivé la décision du Dr. Francia de les éloigner dans un premier temps puis, dans un deuxième temps, de leur imposer cette prohibition monétaire.

## B. Les mesures économiques

Quelles qu'aient été les motivations du dictateur dans l'emprisonnement de l'ensemble de la communauté espagnole en 1821, il n'en demeure pas moins que, d'un point

---

<sup>729</sup> Nous n'avons trouvé la trace d'aucun autre document en lien avec cette affaire nous permettant d'en savoir plus long sur les motivations du dictateur. De même, il ne subsiste que de très rares documents relatifs la conspiration de 1820 et la répression qui s'ensuivit. Il ne reste aucun témoignage des motivations et déclarations des condamnés ni des lettres interceptées mentionnées par certains témoins de l'époque.

« *Une lettre de Ramirez [chef de la république D'Entre Ríos], adressée secrètement à don Fulgencio Yegros, dont il ignorait l'arrestation, tomba, par la maladresse du porteur, entre les mains du dictateur. Quoiqu'il ne l'ait montrée à personne, il paraît, d'après ce qu'il en disait et d'après l'effet qu'elle produisit sur lui, que des propositions de soulèvement y étaient contenues.* » Rengger. *Ibid.*, p. 92.

D'après White, il s'agirait en fait d'une lettre d'un lieutenant de Ramirez, le commandant Cáceres, adressée à Pedro Juan Caballero. Richard Alan WHITE. *Paraguay's...* Albuquerque (Nouveau Mexique), p. 90, note de bas de page.

<sup>730</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Décret du 25 novembre 1816*. ANA SNE n° 3411, Col. Bareiro, Vol. 2, p. 581.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_2\\_1813-1817](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_2_1813-1817)

<sup>731</sup> Voir les demandes des Espagnols Joaquín Peman Wander, Miguel Gamira, Juan Bautista Artadui, Juan Talencas, Francisco Llarde, Francisco de Sojo et Antonio Riera, sur une période allant du 17 avril au 2 août 1841, sollicitant aux consuls Carlos Antonio López et Mariano Roque Alonso la fin de la prohibition de pouvoir commercer en argent comptant et la possibilité de se rendre à Asunción. ANA SH 442 n° 3, folios 1-15.

<http://historia.ansnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/2/72349/PY-ANA-SH-442n3-95-109.pdf>

de vue financier, la contribution forcée qu'ils sont obligés de verser est significative pour ces derniers, vu la somme énorme exigée<sup>732</sup>. Le fait que le Dr. Francia use de ce procédé à de multiples reprises tout au long de la dictature, ne fait bien sûr que favoriser le déclin économique de la communauté marchande. John Hoyt Williams, à juste titre selon nous, signale que ces contributions sont en réalité nécessaires pour l'équilibre du budget de l'Etat paraguayen. Il calcule que les frais destinés au maintien des différentes troupes stationnées à Asunción, représentent entre 70 et 90 % de l'ensemble des dépenses annuelles de l'Etat. A titre d'exemple il cite l'année 1838 : 110.000 pesos sur un total de dépenses de 127.500 sont consacrés à l'entretien de la garnison de la capitale. Cette année-là, les recettes de l'Etat se montent à un peu moins de 100.000 pesos<sup>733</sup>. Les contributions forcées apparaissent donc comme un moyen indispensable afin de maintenir l'équilibre budgétaire.

A priori, donc, il semble ne pas s'agir de décisions marquées par le sceau de la xénophobie. Toutefois, il demeure difficile d'ignorer que ceux qui y sont soumis sont les anciens maîtres du pays, étant passés du jour au lendemain du statut de privilégiés à celui d'étrangers. Il ne fait aucun doute que ces mesures ne soulèvent nulle opposition parmi la population. Beaucoup considèrent certainement qu'il ne s'agit là que d'un juste retour des choses après plusieurs siècles de domination coloniale. Finalement, au-delà du fait de combler une éventuelle soif de vengeance, ceci est vu comme une mesure de réparation et de justice. Si le dictateur choisit de ne pas se référer au passé pour motiver ses décisions en la matière, il fait néanmoins appel au sens de l'équité :

*Respecto á que los Europeos Españoles y con poseciones, y los herederos y sucesores, que otros de la misma clase han dexado en su parcialidad, no toman, ni pueden tomar como enemigos dela Causa dela Patria ninguna parte activa en su defensa, viviendo sin embargo en quietud y seguridad, y que aun desean y anhelan, como es reconocido y comprobado, que por otros Estados se hostilize, y haga la guerra al Paraguay y á este Gobierno, y que se destruya y fenesca su independencia, al paso que los Patriotas pensionados continuam.<sup>te</sup> en servicio, y defensa del Estado pasan años fuera de sus casas y familias, sufriendo molestias, trabajos, y quebrantos de su salud, expuestos ademas á los peligros y riesgos de enemigos de afuera en las dilatadas y remotas Fronteras, que cubren, en virtud de todo siendo justo, que los referidos Europeos y demas expresados sufraguen para los gastos de la presente guerra: se imponen las contribuciones siguientes que se han de hacer dentro de seis*

---

<sup>732</sup> Dix des Espagnols mis à contribution résident en province ; sept à Villarrica, trois à Concepción. Pour plus de détails, voir :

José Gaspar Rodríguez de Francia. *Liste de 75 Espagnols soumis à la contribution de guerre avec le montant des sommes dues, du 22 janvier 1823*. ANA SH 27 n° 1, folios 5 et 6.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/5/9/59580/PY-ANA-SH-237n1-1-16.pdf>

<sup>733</sup> John Hoyt WILLIAMS. « From the Barrel of a Gun... » p. 78.

*dias en la Tesoreria general*<sup>734</sup>.

Au sujet de ce document et d'autres du même tonneau, il convient d'abord de préciser que le terme « *guerra* » n'est pas à prendre dans un sens littéral. Il est question ici de dépenses concernant l'entretien de l'armée, pas de guerre<sup>735</sup>. La contribution exigée dans ce décret s'élève à 14.000 pesos. Cependant, dans les huit mois qui suivent, près de 12.000 pesos supplémentaires sont réclamés à d'autres contributeurs<sup>736</sup>. Il est intéressant de noter que ce qui rend ces impositions justes aux yeux du dictateur, réside dans la nature même des personnes auxquelles elles sont demandées. Par essence, l'Espagnol étant étranger est, d'un côté, exclu du service des armes et, d'un autre, un ennemi de l'intérieur qui n'aspire qu'à la chute du régime et au retour de l'ordre ancien. Il profite, de plus, d'une sécurité qui lui est fournie par le sacrifice des patriotes. Comment nier, dans ces circonstances, la nécessité d'une telle contribution ? Ce n'est que justice. La logique du dictateur est implacable. La faiblesse du raisonnement, bien sûr, réside dans le fait que tout service militaire leur est interdit. Ils ne peuvent donc y participer même s'ils le souhaitent. Par ailleurs, comment être certain que tous soutiennent le rétablissement de la domination espagnole et le renversement de la dictature ? Même si nous ne pouvons affirmer qu'il en soit absolument convaincu, pour le Dr. Francia, leur nationalité paraît déterminer leurs pensées et leurs actions.

Les frères Robertson, commerçants britanniques qui ont eu l'opportunité de traiter avec le Dr. Francia jusqu'en 1815, affirment que celui-ci « *a commencé systématiquement, après l'établissement de la dictature, à briser l'esprit d'entreprise commercial au Paraguay. Sur un prétexte frivole, il déclarait la fermeture totale du port d'Asunción. Sans aucune raison apparente, une saison plus tard, il ordonnait la réouverture du port*<sup>737</sup>. » Il répétait ensuite l'opération provoquant ainsi de sérieuses pertes financières pour les commerçants

---

<sup>734</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Décret du 30 juin 1834*. ANA SH 242, n° 10, folio 1.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/8/38192/PY-ANA-SH-242n10-89-98.pdf>

<sup>735</sup> De mai 1811 à la mort du Dr. Francia en 1840, le Paraguay ne sera à aucun moment en guerre avec qui que ce soit. A trois reprises seulement, en 1815 (raids des troupes d'Artigas dans les missions au sud du Paraná), en 1821 (menace d'invasion de Francisco Ramírez) et en 1833 (lutte contre les troupes de Corrientes pour le contrôle des missions entre le Paraná et l'Uruguay), un risque sérieux de conflagration existera et quelques escarmouches auront lieu.

<sup>736</sup> Voir les divers documents figurant dans ANA SH 242, n° 10. Ce carton contient également un document du 15 octobre 1838 (folios 7 et 8) faisant état d'une contribution de près de 20.000 pesos exigée des commerçants étrangers. En plus des raisons habituelles, il est fait mention par le dictateur de la trahison de José Tomás Isasi, son homme de confiance pour le commerce fluvial international, réfugié à Buenos Aires depuis 1827 en ayant pris soin d'emporter avec lui plus de 100.000 pesos, des marchandises et de l'argent confié par des commerçants espagnols.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/8/38192/PY-ANA-SH-242n10-89-98.pdf>

<sup>737</sup> John Parish et William Parish ROBERTSON. *Francia's Reign of Terror...* Vol. I, Lettre II, p. 32.

[https://books.google.com/books?id=MpQ-AAAAYAAJ&printsec=frontcover&source=gbp\\_ge\\_summary\\_r&hl=en#v=onepage&q&f=false](https://books.google.com/books?id=MpQ-AAAAYAAJ&printsec=frontcover&source=gbp_ge_summary_r&hl=en#v=onepage&q&f=false)

dont les marchandises ne pouvaient être exportées et dont certaines pourrissaient dans les hangars. Selon les Robertson, « *le commerce de gros du Paraguay était principalement entre les mains des Espagnols, dont la haine de Francia était grande, mais dont la peur à son égard était, à juste titre, bien plus grande [...]. Lui, de son côté, non seulement les haïssait, mais les méprisait également ; il avait sans aucun doute, dès le début de sa carrière, décidé de leur ruine et de leur annihilation, en tant que groupe*<sup>738</sup>. » Il demeure difficile d'établir la justesse de ces affirmations car les Robertson ont dû quitter le pays moins d'un an après que le Dr. Francia soit devenu dictateur. Certes, ils ont maintenu des relations commerciales avec le Paraguay, mais ils l'ont fait depuis Buenos Aires. Affirmer que les raisons du dictateur pour fermer les ports au commerce étaient frivoles, semble davantage relever de la mauvaise foi que de la réalité, dans la mesure où le trafic fluvial du Paraguay a souffert des affres de la guerre civile menée par Artigas contre Buenos Aires<sup>739</sup>. Par contre, il est certain que ce commerce d'exportation était dominé par les Espagnols et que ceux-ci furent les principales victimes économiques de ces péripéties. S'il est impossible de déceler d'autres motivations que celles avancées par le dictateur, à savoir la protection du commerce paraguayen, il n'en demeure pas moins vrai que ces mesures portent un rude coup aux finances des commerçants espagnols de la place d'Asunción.

L'imposition d'amendes, elle, ne prête à aucune équivoque. Il s'agit sans ambiguïté de tirer profit économiquement de la communauté espagnole, tout en marquant la prééminence politique des Paraguayens sur les anciens maîtres du pays. Le cas de l'Espagnol Francisco Riera est exemplaire en la matière :

*Comprovandose nuevamente con el suceso de este Expediente la obstinada reveldia, y perversidad de ciertos Españoles y Europeos en no respetar las Autoridades constituidas en el Regimen de los Patricios: y debiendo contenerse la altanería, desacato, y desafuero, con que escandalosamente se han producido el Europeo que se nombra en el mismo Expediente D.<sup>n</sup> Francisco Riera y su muger al Alcalde ordinario de segundo Voto de esta Ciudad; se multa: al citado Riera en dos mil p.<sup>s</sup> fuertes para gastos del Estado*<sup>740</sup>.

Néanmoins, dans au moins un cas figurant dans les archives paraguayennes<sup>741</sup>, le

---

<sup>738</sup> *Ibid.* p. 32-33.

<sup>739</sup> La fermeture des ports paraguayens au commerce fluvial ne fut pas une méthode uniquement employée par le Dr. Francia. En son absence, la junta de gouvernement l'avait au préalable décrété et, ces mêmes Robertson en tant que citoyens britanniques avaient pu profiter d'une exemption au grand dam de leurs concurrents basés à Asunción.

<sup>740</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Décret du 25 juin 1817*. ANA, SJyC 26, n° 7, Col. Bareiro, Vol. 2, p. 602. [https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_2\\_1813-1817](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_2_1813-1817)

<sup>741</sup> Pour plus de détails sur les nombreuses péripéties de cette affaire, voir ANA SH 442 n° 1, folios 1-89.

dictateur choisit, sur le moment, de ne pas lier punition financière et blâme dénonçant le caractère déloyal des Espagnols. Ceci est d'autant plus surprenant que l'Espagnol en question, Miguel Guanes, s'est rendu coupable de l'extraction d'une quantité conséquente d'or, un délit contre lequel le Dr. Francia avait au préalable publié un décret à la suite de celui de la junte de gouvernement datant de 1812, et avait répété à de multiples reprises que toute exportation de numéraire dans les transactions commerciales, sauf en cas d'achat d'armement, était formellement interdite<sup>742</sup>. De plus, dans un premier temps, Guanes avait menti sous serment sur la réalité de la transaction. Il est certes condamné à payer 6000 pesos mais le dictateur ne profite pas des circonstances pour incriminer sur le moment l'ensemble de la communauté comme à son habitude<sup>743</sup>. Il convient également de remarquer que Guanes n'est pas emprisonné. Il meurt en 1831 sans avoir fait revenir au Paraguay les 2720 pesos exigés par le dictateur. Ce sont ses héritiers qui vont verser cette somme à l'Etat<sup>744</sup>.

Il demeure difficile d'expliquer cette indulgence à l'égard de Miguel Guanes alors que le Dr. Francia ne manque, en général, aucune occasion de fustiger la moralité et les manigances des Espagnols de manière publique. D'ailleurs, c'est lors d'une de ces diatribes qu'il revient tout de même sur cette affaire en juillet 1830. A l'occasion de la découverte d'une fraude sur une succession commise par d'autres commerçants espagnols, dans un long décret de huit pages, le dictateur s'en prend cette fois avec véhémence à l'ensemble de la communauté espagnole d'Asunción, la malhonnêteté de ses membres, leurs complots et, également, les assassinats par empoisonnement dont l'un d'eux se serait rendu responsable. Il

---

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/2/72323/PY-ANA-SH-442n1-1-89.pdf>

<sup>742</sup> Voir, à titre d'exemples, le décret du dictateur Francia, en date du 13 novembre 1814, le décret destiné au Majordome récepteur général de douanes d'Itapúa, Sebastián Morínigo, du 4 novembre 1825, et la communication au subdélégué d'Itapúa, Ramírez, du 9 février 1829.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/5/35706/PY-ANA-SH-223n4-44-63.pdf> (folios 57-58)

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/index.php/decretos-del-dictador-jose-gaspar-rodriguez-de-francia-8> (folios 18-19)

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/4/3/43403/PY-ANA-SH-240n2-7-82.pdf> (folio 13)

<sup>743</sup> « [S]e multa à Miguel Guanes en seis mil pesos fuertes, que deberá entregar inmediatamente en la Tesoreria Gral de Hacienda por la remision delos dos mil setecientos veinte pesos á otros Paisés á mas dela perdida delos Efectos, en que fueron empleados, imponiendosele ademas la obligación de hacer volver al Paraguay esa cantidad de dinero extrahido, sea en onzas, ó en la moneda corriente de plata acuñada a beneficio de la misma Tesoreria. » José Gaspar Rodríguez de Francia. *Ordonnance du 10 juillet 1827*. ANA SH 442 n° 1, folios 84 et 85.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/2/72323/PY-ANA-SH-442n1-1-89.pdf>

<sup>744</sup> « Haviendo fallecido Miguel Guanes sin cumplir con la devolucion que por el Auto de 10 de Julio de 827 se le tiene mandado delos dos mil setecientos veinte pesos que clandestinamente hizo extraher en onzas de oro á otros Paisés: notifiquese á sus Alvaceas que delos haveres dexados por el mismo entreguen dicha cantidad en la Tezoreria en cualquier moneda corriente. » ANA SH 442 n° 1, folio 87.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/2/72323/PY-ANA-SH-442n1-1-89.pdf>

évoque de même le médecin suisse Johann Rengger et l'aventure du marquis de Guarany<sup>745</sup> pour illustrer les mauvais procédés et mensonges des Européens en général. La mention de l'affaire Guanés survenue trois ans auparavant, qu'il résume dans ses grands traits, sert à démontrer tel que le déclare Francia, « *que es bien manifiesta la propension, y facilidad de los Europeos Españoles á fingir, y forjar Papeles y Cuentas falsas, fraguar mentiras, y hasta á jurar falso siempre que conduzca á sus interezes, ó á sus depravados fines y planes de iniquidad*<sup>746</sup>. » Cependant, en dépit des délits reprochés dans le cas de la succession de l'Espagnol Juan Pérez, mort sans descendance, le dictateur se contente de confisquer, à titre de dédommagement pour l'Etat, une maison donnant sur une des places principales d'Asunción<sup>747</sup>.

Quoi qu'il en soit, à chaque fois, le Dr. Francia s'assure que de l'argent entre dans les coffres de l'Etat. Cela semble être un objectif constant pour lui. En sus des amendes, des confiscations et des contributions forcées, le dictateur use également d'un autre moyen pour restreindre le pouvoir économique de la communauté espagnole : le droit d'aubaine. Ce droit, en vogue depuis le Moyen Age et toujours en vigueur en France jusqu'en 1819, consiste pour l'Etat à hériter des biens de tout étranger décédé sans laisser d'héritier connu né dans le pays. Moins de deux mois après avoir été élu dictateur perpétuel, le Dr Francia rappelle que : « *sin permiso de este Gov.<sup>no</sup>, á quien corresponde el conocimiento de las Testamentarias de los residentes foraneos que fallesen sin tener herederos precisos en la Republica, sean las que fuesen sus disposiciones, no puede ni debe disponerse de los Bienes, y Caudales que dexan y mucho menos extraerse á otros Paises, Provincias, ó Reynos*<sup>748</sup>. » Comme à son habitude, le Dr. Francia est constant et scrupuleux dans l'application de ce droit. Selon les informations collectées par Richard Alan White, malgré des données incomplètes selon les années, l'Etat paraguayen hérite de plus de 150.000 pesos sur une période allant de 1816 à 1840<sup>749</sup>.

---

<sup>745</sup> Nous reviendrons sur l'aventure du marquis de Guarany en Europe plus avant dans notre travail.

<sup>746</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Décret du 19 juillet 1830*. ANA SH 240, n° 11, folio 8.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/4/3/43711/PY-ANA-SH-240n11-161-192.pdf>

<sup>747</sup> Ceci démontre, il nous semble, qu'au-delà des griefs affichés contre les Espagnols, ce décret vise avant tout à répondre au livre que les Suisses Rengger et Longchamp ont fait paraître à leur retour en Europe. Nous y reviendrons plus loin.

<sup>748</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Ordonnance du 3 août 1816*. ANA SCyJ, n° 34, Vol. 81, in Col. Bareiro, Vol. 2, p. 548.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_2\\_1813-1817](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_2_1813-1817)

<sup>749</sup> L'argent collecté grâce au droit d'aubaine représente une bonne partie de cette somme, mais pas l'ensemble car il y a aussi des donations volontaires. Toutefois, cela donne une idée de l'importance de cette mesure dans les rentrées financières de l'Etat. White estime qu'en tout, entre héritages, confiscations de biens de l'Eglise, collectes de dettes, amendes, confiscations et contributions forcées, l'ensemble de ces sommes représente un total de 825.794 pesos. Il ajoute : « *(Il convient de remarquer que ces chiffres représentent des sommes minimums car elles incluent uniquement les données pour lesquelles une documentation spécifique est disponible.) On peut mesurer l'ampleur de l'appropriation de richesses en constatant que c'était une somme suffisante pour financer l'ensemble de l'appareil d'Etat, armée incluse, pour une période de six ou sept ans.* »



## 2. Mises en perspective

### A. Antécédents et contexte

Ceci étant dit, il nous apparaît indispensable de souligner et d'insister sur le fait qu'en ce qui concerne les mesures prises à l'encontre des Espagnols, le Dr. Francia n'innove pas. Il se contente de reprendre les méthodes en cours au Paraguay dès juin 1811. Ainsi, moins d'un mois après le renversement du gouverneur Velasco, le capitaine Pedro Juan Caballero prend l'initiative d'exiger des commerçants de la ville le versement de 60.000 pesos, à titre de dédommagement pour les frais engagés dans la défense contre l'armée de Buenos Aires et les pertes humaines en ayant résulté<sup>750</sup>. Jerry Cooney, signale également que, dès l'établissement de la Junte de Gouvernement, fin juin 1811, une nouvelle contribution forcée de 70.000 pesos est requise des commerçants espagnols<sup>751</sup>. Sur le droit d'Aubaine, le Dr. Francia ne dicte aucun décret mais il l'applique en s'inspirant notamment du décret de la Junte de Gouvernement pris le 9 avril 1812, en l'absence de ce même Francia<sup>752</sup>. Ceci, bien évidemment, n'exonère pas ce dernier de sa responsabilité et il est certain que la communauté espagnole est une de ses cibles favorites. Néanmoins, considérer le dictateur comme l'initiateur d'une politique xénophobe et de sanctions économiques à l'encontre des Espagnols du Paraguay ne correspond pas aux faits. Un document, anonyme et non daté, trouvé dans les archives d'Asunción nous permet de constater que certains des contemporains du Dr. Francia semblent être animés d'un sentiment anti-espagnol tout aussi voire plus virulent que le sien à l'époque. Ce texte, rédigé semble-t-il en préparation du congrès de 1814, préconise de confier et de concentrer le pouvoir entre les mains du Dr. Francia, ce qui

---

Richard Alan WHITE. *Paraguay's...* p. 95 et 97. NT.

<sup>750</sup> « *Seria la mas ingrata correspondencia á la Patria, donde han hecho tanta fortuna, y de donde esperan tanto bien, el dexar sin remuneracion á sus Defensores, que por sostener los, quedan expuestos á nuevos peligros. Asi es inevitable el que en calidad de compensacion de rigurosa just<sup>a</sup> una porcion delos cien mil y mas pesos q<sup>e</sup> se han consumido del Erario.*

*En esta virtud se servira Vmd convocar protam<sup>te</sup> y al instante de recibir este oficio á todos los Yndividuos q<sup>e</sup> son o han sido del Comercio y sean conocidam<sup>te</sup> pudientes como no sean Americanos aunq<sup>e</sup> ahora no lo exersan. Y enterandoles de su tenor, les intimará Vmd q<sup>e</sup> inmediateam<sup>te</sup> deben entre todos entregar en R<sup>l</sup> Caxas [...], la Cantidad de Sesenta mil pesos. » Pedro Juan Cavallero. *Communication à Francisco Haedo, juge de commerce d'Asunción, du 12 juin 1811.* ANA, CRB I-30, 24, 48, Cat. 158.*

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/index.php/oficio-de-pedro-juan-caballero-francisco-de-haedo>

<sup>751</sup> Jerry COONEY. *El proceso...* p. 148.

<sup>752</sup> « *Siendo esta Junta el Juzgado Superior y nato de bienes de Difuntos de los Extranjeros y Ultramarinos, á cuya consecuencia se han pedido y mandado traer á la vista todos los Autos de esta materia para tomar el conocimiento privativo que nos corresponde: lo prevenimos a Vmdes. paraque registrando en sus Juzgados los que sean de dhâ clase, los remitan á esta Junta Superior como también los de qualesquiera otros intestados aunque sean del Reyno, no teniendo herederos conocidos dentro de esta Capital y Provincia, en los grados prevenidos por las Leyes. »*

Junte de gouvernement du Paraguay. *Décret du 9 avril 1812.* ANA SH 217 n° folio 137.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/7/37556/PY-ANA-SH-217n4-34-147.pdf>

sera fait lors de sa nomination au poste de dictateur. L'auteur, par ailleurs partisan d'un rapprochement d'avec Buenos Aires, recommande également les mesures suivantes : « *Debe necessariam.<sup>te</sup> destruirse de raiz el Europeismo tolerado hasta ahora en los Eclesiast.<sup>s</sup>, y Secul.<sup>s</sup>, tomando las medidas mas activas á extinguir este abuso directam.<sup>te</sup> contrario al Sistema Sagrado de la Libertad de la Patria, con el qual nos hacen una sorda pero terrible guerra [...]. Todo Europeo indeseado desde el principio de nra gloriosa revolucion debe reputarse civilm.<sup>te</sup> muerto<sup>753</sup>. » Une fois élu dictateur, nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le Dr. Francia va mettre progressivement en œuvre ces dispositions, purgeant aussi bien l'administration que le clergé de leurs membres espagnols et s'assurant que ceux qui demeurent à leurs postes défendent l'indépendance et les nouvelles valeurs républicaines.*

Par ailleurs, dans sa politique à l'égard des Espagnols, le Dr. Francia ne se distingue pas réellement de ce que pratiquent les dirigeants de Buenos Aires par exemple. Certes quelques différences existent, notamment en matière de naturalisation et de service militaire, mais les Espagnols installés à Buenos Aires, en particulier les commerçants, sont soumis à d'énormes contributions forcées pour financer les campagnes militaires et les dépenses de l'Etat en général. Dès 1810, la décision est prise de les exclure de la fonction publique, à l'exception de ceux pouvant démontrer leur fidélité aux nouvelles autorités. Cette mesure est réitérée en 1813, seuls les Espagnols naturalisés pouvant désormais conserver leurs postes. En 1812, ils doivent déclarer tous leurs biens mais, surtout, on leur interdit de se réunir à plus de trois personnes dans des lieux publics, de monter à cheval ou de chercher à fuir vers Montevideo. Quelques mois plus tard, ils sont tous assignés à résidence à 40 lieues de Buenos Aires. Enfin, face à la crainte du débarquement d'une expédition espagnole, le directeur Alvear publie un décret en 1815 dont le premier article indique clairement que tout Espagnol manifestant oralement ou par écrit son désaccord sur l'indépendance du pays sera passé par les armes<sup>754</sup>.

Précisons également que Buenos Aires et Asunción sont loin d'être les seules capitales à adopter de telles mesures. Le ressentiment à l'égard des règles en vigueur durant la période coloniale, ajouté aux velléités de reconquête proclamées par Fernando VII et partagées par une bonne partie des Espagnols installés en Amérique, ne font qu'alimenter les craintes des partisans de l'indépendance et les amènent à agir contre ces mêmes Espagnols

---

<sup>753</sup> Anonyme. *Mesures à prendre lors du congrès de 1814 et par la suite*. SH 223, n° 4, folio 48.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/5/35706/PY-ANA-SH-223n4-44-63.pdf>

<sup>754</sup> Pour plus de détails sur toutes ces mesures, voir Cecilio BAEZ. *Ensayo sobre el Dr. Francia y la dictadura en Sudamérica*. Asunción : Cromos/Mediterráneo, 1985, p. 196-206.



partout sur le continent. Entre autres, nous pouvons mentionner les lois adoptées en Colombie et au Mexique en vue de l'expulsion des résidents espagnols<sup>755</sup>. Néanmoins, aucune de ces dispositions ne va aussi loin que le décret de « guerre à mort » pris par Simón Bolívar en 1813<sup>756</sup>. Dans ce document Bolívar promet de passer par les armes tout Espagnol qui ne lutte pas d'une manière ou d'une autre contre les autorités royalistes. Pour ceux qui s'y engagent, il promet l'amnistie quels qu'aient été leurs actes préalables. Il confirme ce décret dans une proclamation adressée aux Espagnols et Canariens<sup>757</sup> et, le 8 février 1814, il enjoint le commandant de La Guaira d'exécuter tous les prisonniers espagnols sans exception aucune<sup>758</sup>. Le même jour, il écrit à l'archevêque Coll y Prat pour lui expliquer la situation dans laquelle il se trouve et lui faire part des raisons pour lesquelles il ne peut se soumettre à sa demande de clémence<sup>759</sup>. Ainsi, nous voyons bien que la politique du Dr. Francia vis-à-vis des Espagnols n'a rien d'extraordinaire dans le contexte de l'époque. A certains égards, on peut même estimer que le dictateur fait parfois preuve d'une relative mansuétude envers cette communauté.

## B. Mesures sociales

Toutefois nous pouvons remarquer quelques variantes entre les mesures instaurées au Paraguay et ailleurs sur le continent. Parmi celles-ci, figure un avis à la population du 1<sup>er</sup> mars 1814<sup>760</sup> datant de la période consulaire et visant à réglementer le mariage des Européens résidant au Paraguay. Ce document, lui, est tout à fait singulier. Il commande :

*1° Que no se autorice matrimonio alguno de varón europeo con mujer americana conocida y reputada por española en el pueblo desde la primera hasta la última clase del Estado, por ínfima y baja que sea, so pena de extrañamiento y confiscación de bienes de los párrocos ó curas Autorizantes [sic] de tal matrimonio; y de confinamiento en el Fuerte de Borbón del europeo contrayente de diez años y de confiscación de sus bienes [...].*

*2° [El intento de contraer tal matrimonio en secreto será castigado de la misma manera].*

*3° Que en ningún juicio secular ó eclesiástico se admitan peticiones ó esponsales de europeos, aún prometidos por escritura pública, á mujeres de la referida calidad, ni*

---

<sup>755</sup> Pour plus de détails, voir Hans VOGEL. *New Citizens...* p. 125 et Erika PANI. « Saving the Nation Through Exclusion : Alien Laws in the Early Republic in the United States and Mexico. » *The Americas* Washington D.C.: Academy of American Franciscan History, Vol. 65, n° 2, octobre 2008, p. 222-224.

<sup>756</sup> Simón Bolívar. *Décret du 15 juin 1813. Itinerario...* p. 44-46.

<sup>757</sup> Simón Bolívar. *Proclamation aux Espagnols et Canariens, du 28 juillet 1813. Ibid.* p. 47-48.

<sup>758</sup> Simón Bolívar. *Communication au commandant de La Guaira, José Leandro Palacios, du 8 février 1814. Ibid.* p. 85.

<sup>759</sup> Simón Bolívar. *Lettre à l'archevêque Narciso Coll y Prat, du 8 février 1814. Ibid.* p. 85-86.

<sup>760</sup> White date ce document du 1<sup>er</sup> juillet 1814. Voir Richard Alan White. *La primera revolución...* p. 72.

*sobre estupro alegado con el fin de obligar á contraerse el matrimonio entre tales personas, bajo las mismas penas señaladas.*

*4° Que los europeos no deben ser admitidos en los bautizos como padrinos de pila, ni en las confirmaciones de niños, ni ser admitidos como testigos de ningún matrimonio, bajo las mismas penas.*

*Pero los europeos podrán casarse con indias de los pueblos, mulatas conocidas y negras*<sup>761</sup>.

A notre connaissance, cette mesure est réellement unique en son genre sur le continent à l'époque. Certes Vogel cite un décret pris à Buenos Aires en 1817 ordonnant, avant tout mariage entre un Espagnol et une créole, l'obtention de l'accord des autorités<sup>762</sup>, mais on ne peut comparer les deux dispositions. Dans le cas paraguayen, l'interdiction est immédiate, totale et sans appel.

Plusieurs questions viennent à l'esprit à l'heure d'interpréter ce texte : des deux consuls, qui en est l'initiateur, pourquoi le promulguer à ce moment-là et quels sont les objectifs recherchés ? Il ne fait guère de doute que le Dr. Francia est le rédacteur de ce document. Le consul Yegros n'étant pas réputé pour ses qualités de politique et d'administrateur, il laisse la plupart des affaires de l'Etat à son collègue<sup>763</sup>. Toutefois, les deux consuls alternant à la tête de la république officiellement tous les quatre mois, il faut remarquer que Francia a attendu que ce soit le tour de Yegros pour décréter cette interdiction, comme s'il ne voulait pas en assumer pleinement la paternité. Ceci étant, les signatures des deux consuls figurent au bas du document, impliquant par là même l'accord au minimum tacite de Yegros. En outre, cette mesure s'inscrit dans un contexte que nous avons évoqué au préalable, à savoir celui d'une campagne délibérée depuis le début de cette année 1814 consistant à mettre au pas la communauté espagnole résidant au Paraguay. N'oublions pas, par ailleurs, que si le texte évoque les « *europeos* », ce terme dans le Paraguay de l'époque est celui qui s'applique aux Espagnols. D'autres Européens sont certes établis dans le pays mais leur nombre et leur influence sont tellement réduits qu'on ne peut estimer qu'ils soient réellement ceux qui sont visés par cette mesure. Le choix de ce vocable nous semble davantage relever d'une volonté de marquer et d'inscrire dans les mentalités la dichotomie, nouvellement créée, entre un monde européen monarchique allégorie de l'oppression, et un monde américain dont le Paraguay fait partie qui, lui, symboliserait la liberté retrouvée à travers les institutions républicaines.

---

<sup>761</sup> Document reproduit dans Barbara POTTHAST. « Mestizaje... » p. 352.

<sup>762</sup> Hans VOGEL. « New Citizens... » p. 121

<sup>763</sup> Francisco WISNER de MORGENSTEN. *El dictador del Paraguay José Gaspar de Francia*. Asunción, Instituto Cultural Paraguayo-Alemán, 1996, p. 137.

Quant aux buts poursuivis par l'application de cette mesure, les opinions divergent. Assurément, on perçoit la volonté d'humilier les anciens maîtres du pays, en particulier dans la dernière phrase du document. Cela ne fait guère de doute. Toutefois, il y a débat sur les objectifs recherchés au-delà de la stigmatisation sociale affichée. Certains chercheurs s'intéressant au parcours du Dr. Francia et à sa politique, voient dans ce document un instrument destiné à fomenter le métissage et à intégrer dans ce processus le seul groupe y échappant jusqu'alors, à savoir les Espagnols, principalement commerçants, venus s'installer au Paraguay dans le sillage des réformes des Bourbons<sup>764</sup>. Cette interprétation semble d'ailleurs étayée par ce que rapporte et affirme Wisner de Morgensten qui eut l'opportunité d'interroger des témoins de l'époque. Selon ces derniers, « *Yegros se vanagloriaba haber firmado tal Decreto, pues sostenía que había necesidad de dictar tal medida para establecer el cruzamiento de la raza*<sup>765</sup>. »

Pour d'autres, cependant, il s'agit pour le Dr. Francia de détruire la prééminence sociale des Espagnols et d'en faire, en quelque sorte, des parias puisque dorénavant toute influence sociale officielle à travers l'établissement de liens de parentèle leur était interdite<sup>766</sup>. A ce sujet, John Parish Robertson, témoin des faits, note non seulement l'abattement des Espagnols de la place mais aussi celui des créoles aisées : « *Les dames blanches de sang pur d'Asunción étaient tout autant mortifiées que les Espagnols : non seulement parce que des mariages avec eux étaient sur le tapis, mais aussi parce que les demoiselles de la bonne société du lieu avaient toujours considéré un bien plus grand honneur d'être mariées à un commerçant galicien, qu'à un noble paraguayen*<sup>767</sup>. » Rappelons en passant que beaucoup de celles que Robertson présente comme les dames blanches d'Asunción étaient certes considérées comme telles, mais ne l'étaient pas pour la plupart. Néanmoins, à l'époque le statut et la réputation de la personne priment sur le reste.

Depuis une trentaine d'années, toutefois, prédomine une vision qui tend à interpréter cette mesure davantage sous un angle économique. Sur la question, Mario Pastore est d'avis que:

*Il semble que Francia [...] ait cherché à augmenter le nombre d'étrangers soumis au droit d'aubaine, car le 1<sup>er</sup> mars 1814 il interdit 'tout mariage entre un homme*

---

<sup>764</sup> Voir notamment John Hoyt WILLIAMS. *The Rise...* p. 39.

<sup>765</sup> Francisco WISNER de MORGENSTEN. *Op. cit.* p. 137.

<sup>766</sup> Voir notamment Julio César CHAVES. *El Supremo Dictador...* p. 158 et Günter KAHLE. *Origenes...* p. 285-286.

<sup>767</sup> John Parish et William Parish ROBERTSON. *Letters on Paraguay...* vol. 2, p. 35. NT.

<https://books.google.com/books?id=LqQOAAAAIAAJ&q=marry#v=snippet&q=marry&f=false>

*européen et une femme américaine réputée être blanche. [...] Beaucoup d'Espagnols préférèrent demeurer célibataires plutôt que de s'abaisser socialement en se mélangeant aux basses classes sociales. [...] Cette loi s'appliqua d'abord seulement aux Européens récemment arrivés au Paraguay, mais elle fut plus tard étendue 'à tous les Européens quel que soit le temps qu'ils aient vécu en Amérique, et même aux personnes originaires d'autres pays latino-américains'. Le fait que des individus puissent être exemptés de cette prohibition, par l'achat d'une licence contre une somme substantielle payée au Trésor, prouve que l'interdiction était avant tout fiscale*<sup>768</sup>.

Nous n'avons pas trouvé trace dans les archives de la licence dont Pastore mentionne l'existence et qu'il reproduit à titre d'exemple dans son article. Ceci n'invalide pas pour autant son raisonnement, à notre avis. Barbara Potthast partage cette analyse. Elle rejette aussi bien les interprétations basées uniquement sur la xénophobie ou la volonté consciente d'accélérer le processus de métissage de la population paraguayenne. Elle pense au contraire que « *más probable es, sin embargo, que este decreto, como también las restantes medidas contra los extranjeros, aspirara ante todo a minar la hegemonía económica y social de la élite española, pues así se evitaría también la acumulación de fortunas a través de casamientos entre los de esta clase*<sup>769</sup>. » Elle souligne d'ailleurs que cette mesure n'a absolument pas favorisé le métissage mais au contraire, le concubinat. Un nombre significatif de demandes d'autorisations de mariages, visant à régulariser certaines unions officieuses entre Espagnols et membres de l'élite sociale paraguayenne, a lieu en 1842.

Il nous semble, en effet, que la disposition des consuls Francia et Yegros doit avant tout être interprétée à l'aune d'une volonté de limiter l'influence sociale et économique des Espagnols du Paraguay. Indirectement, elle affecte également l'élite créole de la province en empêchant les unions entre membres de ces deux groupes, ce que Yegros ne semble pas avoir perçu durant son mandat de consul. Néanmoins, nous ne pouvons ignorer que cette mesure vise avant tout et exclusivement des étrangers. Les membres de l'élite créole peuvent eux se marier entre eux. Autrement dit, le message adressé aux Paraguayens est clair. Les citoyens disposent de davantage de droits que les étrangers, quelle que soit l'aisance de ces derniers. Les privilèges dont jouissaient les Espagnols sont non seulement révoqués, mais ceux-ci sont dorénavant mis à l'index.

Une fois élu dictateur, le Dr. Francia démontre qu'il entend que les prohibitions faites aux Espagnols soient strictement appliquées. Par exemple, en octobre 1816, il n'hésite pas à

---

<sup>768</sup> Mario PASTORE. *Op. cit.* p. 583-584.

<sup>769</sup> Barbara POTTHAST. « Consecuencias sociales de los decretos del Dr. Francia referentes a los extranjeros y la Iglesia : el problema del matrimonio. » *Pensione e azione del Dr. Francia. Aspetti di Diritto Pubblico.* Sassari, 1991, p. 75.

ordonner le transfert vers Asunción et l'emprisonnement d'un curé de Villarrica ayant accepté qu'un Espagnol soit parrain lors d'un baptême. Il exige également le transfert et la détention de l'Espagnol en question et du père de l'enfant, lui-même fils de péninsulaire. Enfin, il demande que l'ensemble des biens de ces trois personnes, soient saisis jusqu'à nouvel ordre. Cinq mois plus tard, les deux civils sont chacun condamnés à verser une amende de 6000 pesos au Trésor<sup>770</sup>.

Au fil des ans, l'interdiction initiale est même appliquée à d'autres catégories. Suite à un désaccord survenu entre le vicaire général Céspedes et deux curés ayant exercé et exerçant dans la paroisse de Campo Grande, Céspedes porte l'affaire devant le dictateur<sup>771</sup>. Le conflit tient au fait que ces deux prêtres ont autorisé au moins cinq mariages d'esclaves nés en Afrique, sans solliciter la permission du gouvernement. Le curé Atanacio Gutiérrez soutient, lui, que le décret de 1814 ne s'appliquant qu'aux Européens, nulle autorisation n'était nécessaire. Le Dr. Francia tranche en faveur de son vicaire général, sans toutefois remettre en cause les mariages célébrés :

*Para evitar dudas y toda equivocada inteligencia en lo sucesivo, declaro, que la prohibicion de contraher Matrimonio los extrangeros sin la anuencia expresa de este Gobierno, es comprehensiva y debe entenderse generalmente de todos los que no sean nativos dela Republica de qualquier casta, de qualquier color, y de qualquier clase, ó condicion que sean, y aunque tengan muchos años de residencia, ó establecimiento en ella, cuya circunstancia no los constituye Ciudadanos ni Patricios<sup>772</sup>.*

A partir de cette date, aucune ambiguïté n'est possible. Sont dorénavant exclues de pouvoir se marier sans autorisation préalable du dictateur, toutes les personnes nées ailleurs qu'au Paraguay. L'argument économique et social ne peut être invoqué en la matière, s'agissant d'esclaves. Toutefois, nous ne savons pas si, par la suite, le Dr. Francia a autorisé ou pas le mariage d'esclaves nés à l'étranger, une fois leurs cas portés à sa connaissance. Par contre, l'exemple du Paraguayen Hilario Recalde, fils d'Espagnol et membre de la bonne société d'Asunción, souhaitant épouser en 1836 une femme née à Buenos Aires, nous permet

---

<sup>770</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à l'alcade de 1<sup>er</sup> voto de Villarrica du 22 octobre 1816, jugement du 14 mars 1817 et communication à l'alcade de 1<sup>er</sup> voto de Villarrica du 14 juin 1817*. ANA SNE n° 750, Col. Bareiro, Vol. 2, p. 569, 593-594, 601.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_2\\_1813-1817](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_2_1813-1817)

<sup>771</sup> Voir divers documents produits par Roque Antonio Céspedes et Atanacio Gutiérrez, entre le 16 décembre 1826 et le 12 juillet 1828. SH 239 n° 15, folios 1 à 23.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion-230/4/3/43334/PY-ANA-SH-239n15-152-175.pdf>

<sup>772</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Roque Antonio Céspedes, vicaire général, du 18 août 1828*. SH 239 n° 15, folio 24.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion-230/4/3/43334/PY-ANA-SH-239n15-152-175.pdf>

de confirmer que la prohibition s'applique bien aux Américains désormais et que le demandeur en est lui-même conscient puisque qu'il l'évoque dans son courrier<sup>773</sup>. Le dictateur ayant rejeté la demande de Recalde, il reçoit quelques mois plus tard une lettre anonyme lui enjoignant de faire preuve de mansuétude au motif que Recalde est un bon patriote. Francia, après s'être lancé dans une tirade sur le manque de patriotisme des ressortissants de Buenos Aires et de leurs partisans décide que cette lettre ne peut qu'avoir été envoyée par Recalde et les trois frères de la prétendante. Pour cette raison il ordonne : « *En virtud de todo pongase en arresto á los cuatro sobredhos, respecto á que aquellos, á quienes aprovecha, ó puede aprovechar el crimen, y en él tienen interes, debe presumir y juzgarse, haberlo cometido y rubriquese el Cartel*<sup>774</sup>. »

En fin de compte, quels enseignements peut-on tirer de ce décret visant à contrôler le mariage des étrangers ? En premier lieu, on se doit de remarquer la constance du dictateur quant à sa mise en œuvre tout au long de la dictature. En deuxième lieu, nous voyons que le champ d'application de cette mesure est progressivement élargi, ce qui tendrait à démontrer que le dictateur voit dans cette mesure un instrument de contrôle efficace sur les étrangers. De plus, il est évident que cette disposition prise contre les étrangers a pour but de réduire, autant que se peut, la formation et la consolidation de fortunes entre membres de l'élite économique de la province. Les Espagnols sont évidemment les premiers visés, mais les Paraguayens en subissent indirectement les conséquences dans un premier temps, puis très directement par la suite comme le montre le cas d'Hilario Recalde. Enfin, sur le plan social, et c'est peut-être là le point le plus important pour notre travail, les Européens dès 1814, puis tous les étrangers à partir de 1828, portent clairement un stigmat qui les distingue du reste de la société paraguayenne. Sans autorisation préalable du Dr. Francia, quasiment tout mariage leur est impossible. De même, tisser des liens en tant que témoin d'un mariage ou parrain lors d'un baptême leur est prohibé. Une grande partie du prestige social dont ils jouissaient auparavant dans la société coloniale, leur est ainsi retirée. Ils sont en quelque sorte mis au ban. Dans le Paraguay indépendant du Dr. Francia, l'étranger et l'Espagnol davantage ici, subissent un déclassement social au profit des Paraguayens. De par leurs origines, ils sont ostensiblement ostracisés.

---

<sup>773</sup> Hilario Recalde. *Demande d'autorisation de mariage à José Gaspar Rodríguez de Francia*. SH 243, n° 4, folio 1.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/5/9/59973/PY-ANA-SH-243n4-31-34.pdf>

<sup>774</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Ordonnance du 16 août 1836*. ANA SH 243, n° 4, folio 5.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/5/9/59973/PY-ANA-SH-243n4-31-34.pdf>

### 3. Asile et discours

#### A. Émigrés, déserteurs et esclaves

Si les Espagnols sont identifiés par le vocable « *européos* » qui les distinguent clairement des Américains, ils ne sont pas, loin de là, les seuls étrangers à résider dans le Paraguay du Dr. Francia. Nous avons, dans les pages précédentes, évoqué le cas des esclaves nés à l'étranger. Durant la dictature, d'autres individus s'installent dans le pays. Au premier rang de ceux-ci, on trouve les émigrés en provenance des PURP qui, pour la plupart, fuient les conflits qui déchirent ces mêmes provinces. Les ressortissants de la province limitrophe de Corrientes en constituent la grande majorité. Dans les dernières années du régime de Francia, ce seront des Brésiliens en provenance du Rio Grande do Sul en lutte avec le pouvoir central de Rio de Janeiro qui trouveront refuge au Paraguay. Au fil des ans, par la frontière nord avec le Mato Grosso ne cessent d'entrer des déserteurs portugais, puis brésiliens après la proclamation de l'indépendance en 1822. Par la même voie aussi, de nombreux esclaves viennent chercher refuge au Paraguay.

Ceci contraste assez fortement avec l'image du Paraguay du Dr. Francia généralement présentée à l'époque, à savoir celle d'un pays fermé à l'extérieur, une sorte de Chine américaine<sup>775</sup>. Pourtant, les documents de l'*Archivo Nacional de Asunción* démontrent que, tout au long de la dictature du Dr. Francia, déserteurs, esclaves en fuite et émigrés ont pu trouver asile au Paraguay et se sont vus offrir les moyens d'y subsister.

Si l'on s'en tient aux *correntinos*, il est clair que le dictateur a très tôt donné des ordres pour les accueillir. Le commandant de la Villa del Pilar de Ñeembucú, principal point d'entrée pour ceux qui viennent de Corrientes, le signale d'ailleurs dans un courrier adressé au Dr. Francia : « *Pongo en noticia de V.E. como D<sup>n</sup> Juan Latapia á portó en Curupaiti [...]; y exigiendo al dhõ las Licencias, me dijo venia buscando el abrigo, ó protecc<sup>n</sup> de la Rep<sup>ca</sup> desp<sup>s</sup> de haber sufrido varios daños en Corr<sup>s</sup>, me compadeci de el, y tube presente la*

---

<sup>775</sup> Voir entre autres exemples :

« *Lejos de decidirse por la franquicia de los puertos y por permitir una libre entrada y salida a los especuladores, toda su marcha [celle du Paraguay] parece conducirlo a una posición chinesca.* » *El Argos de Buenos Aires* Numéro 23, 6 avril 1822. Museo Mitre 21.7.17/21.6.22.

« [Le Paraguay est] gouverné de manière despotique par un avocat paraguayen, nommé Francia, qui interdit toute communication, rendant ainsi le Paraguay plus inaccessible que la Chine ou le Japon. » John Hullet, Consul de Buenos Aires à Londres. *Communication à George Canning, premier ministre anglais, du 31/07/1824.* AGN VII, 54. NT.

« [Le Paraguay], *cette Chine du Nouveau monde* [...]. » Charles Edouard Pontois, chargé d'affaires à Rio de Janeiro. *Communication au comte de la Ferronaye, ministre des affaires étrangères, du 10 décembre 1828.* MAE, CP, Brésil, vol. 9, oct. 1828 – avril 1829.

*dispocic<sup>n</sup> de V.E. acerca de los Emigrados, y en su virtud le permiti pasar á la Villa*<sup>776</sup>. » Ce même López mentionne, quelques mois plus tard, l'arrivée de *correntinos* qui fuient les exactions commises par les troupes d'Artigas<sup>777</sup>. En 1825, c'est la faim qui pousse certains d'entre eux à émigrer<sup>778</sup>. En 1840, à peine quelques mois avant sa mort, les règles n'ont pas été modifiées : « *Quedo prevenido dela orden de V.E. para auxiliar con dos canoas en el pasage alos emigrados de Corrientes en el paso de Candelaria, y para darles algun lugar en estas campañas, auxiliandolos con reses para gasto*<sup>779</sup>. » On constate que non seulement l'asile est offert à ces réfugiés mais qu'également on les assiste pour qu'ils puissent rapidement subvenir à leurs besoins. Ceci est une constante que l'on retrouve aussi pour les déserteurs et les esclaves en fuite.

Toutefois, ce ne sont pas seulement les considérations humanitaires qui animent le dictateur. Une liste de 49 *correntinos* destinés à Concepción nous indique que, parmi ceux-ci, 37 ont été capturés au sud du Paraná, sept étaient en prison et cinq viennent d'être bannis de la capitale<sup>780</sup>. La région de Concepción semble d'ailleurs être le lieu de prédilection choisi par le Dr. Francia pour accueillir les *correntinos*, très certainement de par son éloignement géographique de la frontière d'avec Corrientes, mais également pour son abondance de terres disponibles. Il est clair qu'en période de crise (découverte de réseaux de contrebande, risques de conflit et dispute sur la souveraineté des îles du Paraná avec la province de Corrientes,), principalement entre 1825 et 1833, le dictateur préfère ne pas avoir à se soucier de la présence d'étrangers dans cette zone frontalière. Ainsi, en 1830, il ordonne le transfert de cinq familles de *correntinos* et de Portugais installés dans la région de Pilar de Ñeembucú.

---

<sup>776</sup> José Joaquín López, commandant de Pilar de Ñeembucú. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 9 février 1815*. ANA SH 383, n° 1, folio 106.  
<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/6/7/67697/PY-ANA-SH-383In1-1-194.pdf>

<sup>777</sup> José Joaquín López, commandant de Pilar de Ñeembucú. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 9 février 1815*. ANA SNE 3410.

<sup>778</sup> Juan Tomás Gill, commandant de Pilar de Ñeembucú. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 4 décembre 1825*. ANA SH 394, n° 1, folio 106.  
<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/6/8/68604/PY-ANA-SH-393n1-1-177.pdf>

<sup>779</sup> Casimiro Roxas, commandant d'Itapúa. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 27 janvier 1840*. ANA SH 378, n° 1, folio 323.  
<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/6/7/67338/PY-ANA-SH-378In1-1-197.pdf>

<sup>780</sup> Sans auteur. *Liste adressée à Fernando Acosta, commandant de Concepción, du 20 janvier 1820*. ANA SH 232, n° 3, folio 1.  
<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/9/39983/PY-ANA-SH-232n3-28-53.pdf>



Son commandant s'empresse d'obéir et informe les déplacés que « *V.E. no queria q<sup>e</sup> en esta Frontera viva ninguna gente de otros Paises*<sup>781</sup>. »

En septembre 1820, la demande d'asile du général Artigas en fuite devant les troupes de son ancien lieutenant, Francisco Ramírez, offre au Dr. Francia l'opportunité d'affirmer à nouveau ses principes en la matière :

*Reducido Artigas á la ultima fatalidad, vino como fugitivo al paso de Itapua, y me hizo decir que le permitiese pasar el resto de sus días en algún lugar dela Republica [...]. Era un acto no solo de humanidad, sino aun honroso para la Republica, el conceder un asilo á un Gefe desgraciado, que se entregaba [...]. Lo hize llevar a vivir en aquella Villa [San Isidro del Curuguay] [...] por ser aquel lugar remoto el de menos comunicación con el resto de la República*<sup>782</sup>.

Ce geste est en soi remarquable lorsque l'on sait qu'Artigas avait fait peser dans la décennie précédente une constante menace sur l'indépendance du Paraguay, après avoir cherché, dans un premier temps, à entraîner le Dr. Francia dans une alliance contre Buenos Aires<sup>783</sup>. Néanmoins, on ne peut écarter un calcul politique de la part du dictateur qui, ainsi, contrôle dorénavant un de ses plus farouches adversaires, mais également un ennemi irréductible des Portugais et des dirigeants *unitarios* de Buenos Aires.

En ce qui concerne le traitement réservé aux déserteurs et aux esclaves en provenance d'autres pays, il est en tous points semblable à celui que reçoivent les émigrés. Le Paraguay leur garantit asile et moyens de subsistance<sup>784</sup>. En deux occasions, le dictateur rappelle à ses

---

<sup>781</sup> Miguel Castro, commandant de Pilar de Ñeembucú. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 13 décembre 1830*. ANA SH 394, n° 1, folio 781.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/6/8/68621/PY-ANA-SH-394n1-1-296.pdf>

<sup>782</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Bernardo Velázquez, commandant du fort Borbón, du 12 mai 1821*. ANA SH 235 n° 2, folios 13-16 / ANA SH 232 n° 2, folio 15.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/4/1/41116/PY-ANA-SH-235n2-10-35.pdf>

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion-223/3/9/39823/PY-ANA-SH-232n2-12-27.pdf>

<sup>783</sup> Dans le même document cité ci-dessus, Francia justifie également l'asile accordé à Artigas par l'exemple donné par d'autres États, montrant par là même sa connaissance des affaires internationales : « *Al Crabeiro [Commandant portugais de la frontière du Mato Grosso] que le dixo que Artigas estaba aqui bien guardadito, le hubiese usted dicho* », *que Bonapar que fue Emperador delos Franceses estaba igualmente bien guardadito en poder de los Ingleses, á donde se refugio en su ultima desgracia, y aunque estaba en Guerra con ellos, y los Ingleses fueron sus mayores enemigos, lo recibieron y lo mantienen hasta ahora asistido generosamente en la Isla de Santa Elena.* »

<sup>784</sup> « Han llegado también los tres negros deserteores portuguesas, de los cuales el uno, luego que llegó a esta ribera, hizo fuga y desapareció sin saberse de él hasta ahora. A los otros se les dejó en libertad de salir al campo a buscar conchabo y trabajar. » José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Fernando Acosta, commandant de Concepción, du 5 août 1820*. ANA SNE 3411. Alfredo VIOLA. « Cartas y Decretos del Dictador Francia. » *Estudios Paraguayos*. Asunción, Universidad Católica, vol.3, 1990, p. 78.

commandants la conduite à tenir. En octobre 1820, il écrit : « *Ha de decir V. tambien al Comandante de Borbon, que en habiendo ocasión escriba al de Coimbra, que á los Desertores como suele hacerse con otros, luego que llegaron se les dexó en libertad de salir á conchabarse en campaña para pasar su vida.*<sup>785</sup> » Près de vingt ans plus tard, il renouvelle ses instructions et précise sa pensée :

*Tampoco me dices con que respuesta despachaste al Portuguez, que se abanzó á venir en busca del Negro profugo y desertores, y no sé si le responderías, como debiste decirle claramente, que era muy inutil, y escusada su venida con tal intento, porque no tenias que darle cuenta de si allí estaban ó no el profugo y esos desertores, y que aunque estuviesen en el Fuerte no se los habias de entregar, y mucho menos sin disposicion de este supremo Gobierno. Supongo que bien sabras, que es cosa asentada de uso y costumbre general en todas las Naciones, que nunca se entregan ni deben entregarse los desertores, ó fugitivos sean libres, ó esclavos que pasan de un Estado á otro igualmente soberano é independiente como es el Paraguay, y asi es que jamas se han entregado los desertores y esclavos que han venido huidos de entre los Portuguezes, y del mismo modo los Portuguezes tampoco nunca han entregado, y por lo mismo nunca se há pedido los fugitivos que han pasado á sus establecimientos. Los Brasileros pensando que los Paraguayos son ignorantes, simples, ó de poco espiritu á veces han venido en busca de sus fugados y desertores asi por esa frontera como por la de Misiones, pero siempre se les ha repulsado y negado el entregarles, y han tenido que callarse. Lo mismo debes hacer por allá como lo han observado los anteriores Comandantes porlo que si los que se vinieron á buscar han parecido en ese Fuerte, ó otros fugitivos y desertores viniesen en adelante, los has de recibir, y abrigar sin jamas entregar los por ningun pretexto ni motivo, y los que has de hacer es despachar los en primera ocasion dela conducta al Comandante de Concepcion para que los pase acá como siempre se há practicado*<sup>786</sup>.

Par ailleurs, il est intéressant de constater que certains esclaves étrangers ont connaissance de l'hospitalité qui leur est accordée au Paraguay et de la tranquillité qui y règne. En juillet 1823, le subdélégué Ortellado informe le dictateur que « *Hoy hacen dose dias q.<sup>e</sup> se presentaron en San Mig.<sup>1</sup> dos Negros Angolas, y dicen q.<sup>e</sup> bienen del Rio Pardo (Brésil – Rio Grande do Sul) huidos, q.<sup>e</sup> haviendo muerto el amo de ellos havian quedado en*

---

« *A los dos negros desertores, como tambien a los cuatro anteriores, he dicho de orden de V.E. si no querian conchavarse para trabajar en el Campamento, los que inmediatamente resolvieron irse a trabajar, los que ya los pase, y se hallan en aquella faena, quedando en este Pueblo otros dos negros nuevamente vueltos a llegar.* » Casimiro Roxas, commandant d'Itapúa. Communication à Jose Gaspar Rodriguez de Francia, du 5 janvier 1839. ANA SH 378, n° 1, folio 261.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/6/7/67338/PY-ANA-SH-378In1-1-197.pdf>

<sup>785</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. Communication adressée à Fernando Acosta, commandant de Concepción, du 31 octobre 1820. ANA SH 232, n° 3, folio 24.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/9/39983/PY-ANA-SH-232n3-28-53.pdf>

<sup>786</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. Communication à José María Váldez, commandant du fort Olimpo, du 20 mars 1838. SH 232, n° 3, folio 23.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion-223/3/9/39823/PY-ANA-SH-232n2-12-27.pdf>

*poder de un hermano del muerto y por q.<sup>e</sup> este los trataba mal y noticiosos de que en el Paraguay se pasaba bien, benian con animo de vivir al Paraguay*<sup>787</sup>. »

Il faut tout de même se garder de voir en Francia une âme éclairée, en avance sur son temps, au regard de la générosité avec laquelle les déserteurs et esclaves en fuite sont accueillis dans le pays. Il le précise lui-même, il s'agit d'un *modus operandi* pratiqué par tous. Jerry Cooney rappelle d'autre part que, depuis 1789, sur ordre royal, les esclaves en fuite en provenance du Brésil sont accueillis dans le Río de la Plata. C'est par mesure de représailles contre la pression exercée par les Portugais dans la région que Madrid avait pris cette décision. La politique de Francia à l'égard des esclaves n'est donc pas nouvelle, seuls ont évolué les motifs avancés. De même, Cooney souligne que la tradition d'accueil de déserteurs portugais date de la colonie<sup>788</sup>.

Force est de constater que, dans ce domaine comme dans bien d'autres, le dictateur n'a point innové. De plus, l'image d'un xénophobe qui lui est parfois associée doit être impérativement nuancée. Sa politique à l'égard de ceux qui cherchent refuge au Paraguay n'est en rien comparable à celle qu'il impose aux résidents espagnols. Clairement, il établit une différence entre ces deux groupes et choisit de s'en prendre à celui qu'il perçoit comme puissant et synonyme d'oppression. Les seules mesures punitives prises contre les *correntinos* concernent ceux qui posent un danger pour le maintien de l'intégrité territoriale du pays telle que l'entend le dictateur. Dans ce cas, les conséquences sont loin d'être drastiques, surtout comparées à celles dont souffrent les Espagnols.

## **B. Le discours du dictateur**

Lorsque le dictateur parle des étrangers qui résident au Paraguay, son registre de discours est différent selon qu'il décrit les Européens, c'est-à-dire principalement des Espagnols, ou les autres étrangers. Dans le premier cas, son ton est généralement véhément et méprisant. Dans le deuxième cas, il n'emploie aucun lexique particulier qui pourrait laisser à penser qu'il leur porte une quelconque aversion. Ce discours sur les étrangers s'adresse en premier lieu à ses commandants mais pas uniquement, en particulier lorsqu'il s'exprime au

---

<sup>787</sup> Norberto Ortellado, subdélégué de Santiago. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 30 juillet 1823*. ANA, CRB, Cat. 220 I-29, 23, 29, n° 91, f. 476.

[http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/c/5/7c58c87c031b8585ba197e0da7d6a3c754f476cf4f88bc7368983239278f69fe/ANA-AHRP-PY-220-1-196\\_Part2.pdf](http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/c/5/7c58c87c031b8585ba197e0da7d6a3c754f476cf4f88bc7368983239278f69fe/ANA-AHRP-PY-220-1-196_Part2.pdf)

<sup>788</sup> Jerry COONEY. « Foreigners... » p. 351.

sujet des Espagnols. Dans ce cas de figure, décrets, avis à la population et convocations sur la principale place publique d'Asunción se font au vu et au su de toute la population. Autrement dit le message adressé aux Espagnols est également reçu par les Paraguayens. Voir les membres les plus influents de cette communauté convoqués au pied levé, harangues puis conduits en prison et enfin libérés plusieurs mois plus tard après paiement d'une forte somme, ne peut avoir, il nous semble, qu'un impact psychologique important.

Le langage employé par le dictateur contre les Espagnols est sans équivoque. Il est quasiment exclusivement négatif. Ce lexique renvoie à plusieurs faits ou préjugés selon que l'on donne crédit ou pas aux dires de Francia. Le premier d'entre eux serait que les Espagnols n'acceptent pas les nouvelles autorités en place et cherchent systématiquement à le dénigrer et à en saper les fondations. C'est ce qu'exprime le Dr. Francia lorsqu'il se réfère au cas de l'Espagnol Riera et de sa femme, que nous avons évoqué précédemment<sup>789</sup>. C'est également ce qui transparaît du jugement que porte le dictateur sur l'affaire du commerçant Salvador Sotera, dont la cargaison d'armes qu'il transportait vers le Paraguay fut saisie en cours de route après que son bateau eut été arraisonné à La Bajada<sup>790</sup>. Sotera se retrouve accusé d'avoir fait en sorte que ces armes tombent aux mains des partisans d'Artigas, « *en desahogo del encono de los Españoles Europeos, y del empeño y deceso, que bien han manifestado, de que no se arme esta Republica*<sup>791</sup>. » La deuxième caractéristique que le Dr. Francia attribue aux Espagnols, est un prolongement logique de la première, à savoir celle d'être par définition des traîtres à la cause de l'émancipation. Ainsi, il explique que quelles que soient les raisons pour lesquelles Soteras a décidé de faire escale à La Bajada, par essence, « *como Europeo es sospechoso de traicion*<sup>792</sup>. »

Un autre reproche communément adressé par le dictateur aux Espagnols réside dans leur malhonnêteté supposée. Ce jugement n'est pas dénué d'évidence, nous l'avons déjà vu. Toutefois, si certains des commerçants espagnols ont bien eu recours à la fraude ou à la contrebande, peut-on en déduire qu'il s'agit d'une qualité intrinsèque des Espagnols comme

---

<sup>789</sup> « [L]a obstinada reveldia, y perversidad de ciertos Españoles y Europeos en no respetar las Autoridades constituidas en el Regimen de los Patricios. » José Gaspar Rodríguez de Francia. *Décret du 25 juin 1817*. ANA, SJyC 26, n° 7, Col. Bareiro, Vol. 2, p. 602.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_2\\_1813-1817](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_2_1813-1817)

<sup>790</sup> Aujourd'hui Paraná, ville argentine de la province d'Entre Ríos.

<sup>791</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Décret du 8 octobre 1818*. ANA SJyC 117, n° 18, Col. Bareiro, Vol. 3, p. 689.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_3\\_1817-1824](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_3_1817-1824)

<sup>792</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Décret du 24 août 1818*. ANA SJyC 117, n° 18, Col. Bareiro, Vol. 3, p. 681.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_3\\_1817-1824](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_3_1817-1824)

semble le laisser entendre un commentaire du Dr. Francia<sup>793</sup> ? L'exemple du botaniste français Aimé Bonpland, retenu à Itapúa, nous permet de constater que le dictateur attribue clairement ce défaut à l'ensemble des Européens, lorsqu'il confie à un de ses commandants : « *jamás deber crear a Europeos, ni fiarte de ellos de qualquier Nacion que sean*<sup>794</sup>. » Avec ces deux occurrences et en tenant compte des dates, on peut clairement établir un lien entre ces appréciations à l'encontre des Européens et la lecture par le dictateur du livre que lui ont consacré les Suisses Rengger et Longchamp. Le dictateur ne peut s'empêcher de s'emporter violemment contre le premier qu'il qualifie de « *malvado Europeo Suizo Ateista* » dans le décret du 19 juillet 1830 préalablement cité ; et d'ajouter : « *el mismo Juan Renger cometió tambien la infamia propia de bribones desalmados de ir fingiendo en otros Paises una caterva de embustes, y mentiras, desfigurando hechos, ocultando su conducta, maldades, y fechorías en el Paraguay, y procurando desconceptuar al Dictador, á sus Oficiales, y Tropa todo por su depravada inclinacion, y coligacion con los Europeos*<sup>795</sup>. » Dans ce cas d'espèce, cela prouve que la vision que porte le dictateur sur certains étrangers est clairement due à des ressentiments personnels à leur encontre. Néanmoins, nous estimons que les motivations qui animent le dictateur sont secondaires. Ce qui importe, c'est le message qui est transmis à la population, directement ou par le biais des fonctionnaires du régime, car il laisse une trace et établit une nette référence entre les Paraguayens et les étrangers qui ne sont dignes ni de l'hospitalité, ni de la confiance qui leur sont accordées.

Pour le Dr. Francia, si l'on ne peut se fier à eux, c'est presque par essence. C'est en tous cas ce qu'il sous-entend dans plusieurs documents et, notamment, lorsqu'ayant été informé par son commandant d'Itapúa qu'un Espagnol y trafiquait modestement avec des commerçants venus des Missions brésiliennes, il affirme que « *no conviene que Europeos se mantengan en las Fronteras. Son gente perversa*<sup>796</sup>. » Ce qualificatif, il l'a par le passé déjà

---

<sup>793</sup> « [P]or ser ya muy conocidas la desafortada falacia, malas artes, y diabolicas maquinaciones, que usan los Europeos Españoles para engañar, encubrir sus fraudes, y sus intentos de dañar. » José Gaspar Rodríguez de Francia. Décret du 19 juillet 1830. ANA SJyC 70, n° 25, Col. Bareiro, Vol. 4, p. 1249.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_4\\_1824-1830](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_4_1824-1830)

<sup>794</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. Communication à José León Ramírez, commandant d'Itapúa, du 5 mai 1830. ANA SH 240, n° 12, folio 211.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion-233/4/3/43740/PY-ANA-SH-240n12-193-229.pdf>

<sup>795</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. Décret du 19 juillet 1830. ANA SJyC 70, n° 25, Col. Bareiro, Vol. 4, p. 1250-1251.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_4\\_1824-1830](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_4_1824-1830)

<sup>796</sup> « De ese Europeo Antonio Martínez quiero saber desde quando anda por alla, si es soltero, ó Casado, y que familia tiene para hacerlo retirar tierra adentro, por que no conviene que Europeos se mantengan en las Fronteras. Son gente perversa, y ya anteriormente hize retirar del Pilar los que andaban por alla, y servian de conducto de comunicaciones occulta delos de aqui con los de Corrientes por medio de contravandistas, y Comerciantes. » José Gaspar Rodríguez de Francia. Communication à José León Ramírez, commandant d'Itapúa, du 5 février 1831. ANA SH 241, n° 7, folio 72.

associé aux Espagnols<sup>797</sup>. Les décrire comme pervers, revient à créer un fossé entre eux et les Paraguayens car, il va de soi que, personne, parmi ces derniers, ne se reconnaît dans cet adjectif. La méfiance est dorénavant de mise. L'Espagnol, et l'Européen en général, qui déjà vers la fin de l'ère coloniale étaient perçus comme différents mais respectés et enviés pour leur statut social et économique, sont devenus, dans le Paraguay du Dr. Francia, des parias auxquels sont associés toutes sortes de vices et de tares. De plus, ils sont sans cesse présentés comme un danger de remise en cause des droits récemment acquis. Ce danger tel que souligné par le Dr. Francia est par ailleurs sournois, car il réside en chacun des Espagnols demeurant dans le pays. Tous sont potentiellement suspects. L'étranger américain, le réfugié, l'immigré peuvent, eux aussi, être source de trouble et, s'ils ne sont pas stigmatisés, ils n'en sont pas moins considérés comme des dangers potentiels par le dictateur et, à ce titre, demeurent à la merci de ses diktats sécuritaires.

Ce qui est vrai sur le plan intérieur l'est encore plus sur le plan extérieur. Nous allons voir dans le chapitre suivant comment, tout au long de la dictature et même durant les années qui précèdent, comme il le fait à l'intérieur des frontières, le Dr. Francia s'attache à construire une représentation de l'extérieur comme hostile et dangereuse pour la survie du Paraguay, de ses institutions et de ses habitants. Ce travail sert bien sûr ses intérêts politiques, mais il est également renforcé par les menaces certaines que font peser les voisins du Paraguay sur son avenir en tant qu'Etat indépendant.

---

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/7/37795/PY-ANA-SH-241n7-68-130.pdf>

<sup>797</sup> Voir : José Gaspar Rodríguez de Francia. *Avis à la population, du 9 juin 1821*. ANA, CRB I-30, 24, 64, Cat. 218.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/6/a/8/6a8da04e744532430a16cc40fb8eab5e61f5d5a5a74c2a0e3b1b5a35dd269ff1/ANA-AHRP-PY-218-1-3.pdf>

Voir également : José Gaspar Rodríguez de Francia. *Décret du 25 juin 1817*. ANA, SJyC 26, n° 7, Col. Bareiro, Vol. 2, p. 602.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_2\\_1813-1817](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_2_1813-1817)

## CHAPITRE 6 : LA MENACE EXTÉRIEURE

Dans le chapitre précédent, nous avons évoqué la situation des étrangers établis au Paraguay ou y cherchant refuge, et nous avons vu de quelle manière le Dr. Francia aborde la question en choisissant de signaler clairement, par le traitement donné, l'infériorité de l'étranger, essentiellement celle des Espagnols, face au citoyen paraguayen dans la nouvelle république constituée. Il s'agit, il nous semble, de montrer à la fois que le passé colonial est bel et bien révolu, de redonner fierté et confiance en leurs moyens à ses concitoyens et, finalement, de consolider et fédérer l'appui populaire autour des institutions et du dictateur.

La stigmatisation de la figure de l'étranger ne s'arrête ni ne se cantonne, bien sûr, à celui qui vit à l'intérieur des frontières du pays, bien au contraire. Le Dr. Francia instrumentalise à des fins politiques l'étranger dans son ensemble, autrement dit tout ce qui n'est point paraguayen : les personnes, les groupes, les institutions et les Etats conjointement. Nous allons voir que par son discours répété et continu assimilant l'étranger à un danger, il crée une claire dichotomie entre les Paraguayens et les autres, renforçant ainsi un sens d'isolement mais aussi la nécessaire unité des nationaux face à la menace venant de l'extérieur, réelle ou fantasmée, qui pèse sur eux. En procédant de la sorte, le dictateur joue bien sûr une partition relativement aisée dans la mesure où il s'appuie sur un passé colonial durant lequel les ressortissants de la province ont eu à souffrir de multiples spoliations de la part d'autorités politiques et religieuses servant avant tout leurs propres intérêts et ceux des rouages supérieurs de la machine coloniale. Cette manière de procéder du dictateur n'est pas sans rappeler ce que le juriste allemand Carl Schmitt décrit plus d'un siècle plus tard dans son ouvrage *La notion de politique* :

*La distinction politique spécifique à laquelle on peut réduire les motifs et les actions politiques est entre ami et ennemi [...]. La distinction d'ami et d'ennemi dénote le degré ultime d'intensité d'une union ou d'une séparation, d'une association ou d'une dissociation. Elle peut exister en théorie ou en pratique, sans avoir à faire usage de manière simultanée de toutes ces distinctions morales, esthétiques, économiques, ou autres. L'ennemi politique [...] est, toutefois, l'autre, l'étranger ; et il suffit pour sa nature qu'il soit existentiellement, d'une manière très intense, quelque chose de différent et d'étranger, pour que dans des cas extrêmes les conflits avec lui soient possibles [...]. Emotionnellement, il est facile de traiter l'ennemi comme mauvais ou affreux car chaque distinction, surtout politique, la plus forte et la plus intense des distinctions et catégorisations, utilise d'autres distinctions comme support. Ceci*



*n'altère pas l'autonomie de telles distinctions.*<sup>798</sup>

Dans l'esprit du dictateur, bien sûr, l'ami décrit par Schmitt serait le citoyen, le Paraguayen et l'ennemi, l'autre, l'étranger. Nous verrons aussi que le Dr. Francia ne va pas hésiter à attribuer aux étrangers des défauts moraux presque inhérents à leur qualité d'autre, comme le décrit Schmitt dans ce passage.

Si l'on se concentre sur les moyens de diffusion du discours dictatorial portant sur les étrangers établis à l'extérieur des frontières, on remarque tout de suite une différence sensible, comparée à ceux utilisés pour traiter de la question des Espagnols du Paraguay. Alors que pour ces derniers, il n'hésite pas à promulguer des décrets et à faire annoncer en place publique des avis leur étant destinés, lorsqu'il évoque les voisins immédiats du Paraguay ou les puissances européennes, son discours est quasi exclusivement destiné à ses commandants et subdélégués des frontières. Néanmoins, il serait faux de penser que le commandant de frontière est, en réalité, l'unique destinataire de ce discours. De par sa fonction, il sert également d'intermédiaire puisqu'il est en contact quotidien avec la troupe, la population et, à l'occasion, avec les visiteurs étrangers. Ses actes, ses attitudes et les ordres auxquels il doit obéir envers les étrangers, envoient également un message à la population : l'étranger est suspect et n'est généralement pas le bienvenu. Ainsi donc, le Paraguayen des zones frontalières, comme celui de la capitale et de ses alentours, est lui aussi exposé à un discours qui dépeint l'étranger sous un jour négatif. En outre, il ne faut pas mésestimer la portée de la parole dictatoriale. Certes le Dr. Francia n'a à sa disposition que les décrets, les avis à la population et sa correspondance avec ses fonctionnaires, mais il s'agit là de la seule source d'information autorisée dans le pays pendant plus d'un quart de siècle. Aucun contre-pouvoir ni contre-discours ne vient perturber ou infirmer le discours du dictateur. Bouvet établit d'ailleurs un parallèle très intéressant et pertinent entre écriture manuscrite et imprimée, qui renvoie directement à l'opposition paraguayen – étranger instrumentalisée par le dictateur :

*El dictare pone en juego la Resistencia de la escritura manuscrita a las técnicas impresas que se utilizan en otros Estados, en particular en Buenos Aires. La red valora la escritura manual cuya autoría es garantizada por la caligrafía, la firma, y la "tinta", contra las producciones impresas que son objeto de frecuentes críticas como publicaciones de mentiras [...], sin autor responsable. La expresión "saber de*

---

<sup>798</sup> Carl SCHMITT. *The Concept of the Political. Expanded Edition*. Chicago / Londres, The University of Chicago Press, 2007, p. 26-27  
[https://archive.org/stream/SCHMITT-TheConceptOfThePolitical/SCHMITT\\_The\\_Concept\\_of\\_the\\_Political%28expanded\\_edition%29#page/n57/mode/2up/search/foreigner](https://archive.org/stream/SCHMITT-TheConceptOfThePolitical/SCHMITT_The_Concept_of_the_Political%28expanded_edition%29#page/n57/mode/2up/search/foreigner) (lien vérifié le 10 mars 2018)



buena tinta” de los manuscritos adquiere un uso metafórico extendido que alude a la carencia de credibilidad de lo impreso y carga de valoraciones positivas a la escritura manual<sup>799</sup>.

Pour en revenir aux subdélégués, parfois promus au rang de délégués, très souvent des militaires, ils opèrent dans cinq postes frontaliers stratégiques. On en compte deux dans le nord le long du fleuve Paraguay, le fort *Borbón* (rebaptisé Olimpo en 1823) directement face aux positions luso-brésiliennes et, en retrait, Concepción où réside le subdélégué en charge de la région. Dans le sud, les trois positions couvrent la rive nord du Paraná, depuis sa confluence avec le Paraguay à l’ouest, jusqu’à l’actuelle province argentine des Missions à l’est. Il s’agit de Pilar de Ñeembucú et, dans les missions, de Santiago et Itapúa.

Que le Dr. Francia choisissent ces commandants de frontières comme destinataires pour discuter de ses points de vue sur l’étranger, cela semble parfaitement naturel. Durant la dictature, extrêmement peu de Paraguayens ont l’opportunité de se rendre à l’étranger ou de côtoyer des ressortissants étrangers, seuls ceux établis à Pilar et Itapúa ont cette possibilité. Néanmoins, la méthode choisie par le dictateur révèle une logique plus complexe. Dans un pays fermé comme le Paraguay, où la presse n’existe pas, le subdélégué en poste à la frontière détient une position clé et un rôle essentiel, celui de maintenir un canal de communication pour diffuser l’information que le dictateur souhaite partager avec l’extérieur. Dans ses communications avec ces commandants, des expressions telles « *Veo que no há dicho usted al portugues que comanda en Miranda, todo lo que correspondia, segun mis anteriores oficios, especialmente sobre nuestra independencia [...]. Si es el mismo Crabeiro [Commandant portugais] le dirá usted que me ha sido muy reparable su osadia [...]* » ou encore « *Has de encargar tambien al Catalan (commerçant) delante de su compañero q.<sup>e</sup> diga al Governante Ferre (de Corrientes) [...]* », sont extrêmement fréquentes<sup>800</sup>. Ceci permet au dictateur, de manière indirecte et officieuse, de s’exprimer lorsqu’il le souhaite sur les thèmes qui le préoccupent, sans avoir à s’engager personnellement de manière officielle. Il maintient ainsi une neutralité apparente et ne s’immisce pas directement dans les conflits de ses voisins.

---

<sup>799</sup> Nora BOUVET. *Poder y escritura...* p. 107.

<sup>800</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Bernardo Velázquez, commandant du fort Borbón, du 12 mai 1821*. ANA SH 232 n° 2, folios 13 et 14.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion-223/3/9/39823/PY-ANA-SH-232n2-12-27.pdf>

José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Juan Tomás Gill, subdélégué de Pilar de Ñeembucú, du 24 mars 1827*. ANA Collection Bareiro vol. 4, p. 1088.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_4\\_1824-1830](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_4_1824-1830)

Un autre trait particulier de cette correspondance est le rôle que fait jouer le dictateur aux commerçants étrangers qui s'aventurent à pratiquer le négoce dans les ports frontaliers paraguayens. Par le biais des commandants de frontière, en plus de servir d'intermédiaires, comme le montre un des deux exemples cités ci-dessus, ces commerçants sont également une source d'informations précieuse, grâce aux journaux étrangers qu'ils apportent et aux nouvelles de l'extérieur qu'ils partagent sur sollicitation du Dr. Francia. De multiples documents en témoignent. A titre d'exemple, en voici deux :

*Pocas noticias trahe Martinez [commerçant]. Puede ser, que los otros cuenten algo mas especialm.<sup>1e</sup> de lo que se habla, o se trata en Buenos Ayres [...] A Martinez y los demas, que vengan, preguntar si no saben donde estan, ó que se han hecho las otras cuadrillas de esos bandidos que andaban con el Portuguez llamado Lopez chico [...]. Ademas si no suelen venir á S.<sup>n</sup> Borja algunas gazetas de Buenos Ayres<sup>801</sup>.*

*Preguntar á Guimaraens, qué se sabe de D.<sup>n</sup> Pedro el que fue Emperador del Brasil, y donde se halla ahora, y tambien si no le es possible hacer traer gazetas de Buenos Ayres, que yo pagaria el doble de lo que costasen, y aun daria adelantado cualquiera clase de hacienda, para su compra<sup>802</sup>.*

Malgré des avantages indéniables, le type de communication sur les questions internationales que le dictateur entretient avec ses subalternes, présente aussi certains risques. Le commandant de frontière est en contact régulier avec l'étranger, que ce dernier apparaisse sous la figure d'un commerçant, un militaire, un voyageur, un migrant ou un envoyé. Il reçoit des plis, des journaux, entretient des conversations. D'une certaine façon, il est exposé à une information de nature différente de celle qu'il recueille de la part du dictateur<sup>803</sup>. Conscient de cette position stratégique, le Dr. Francia sait que s'assurer de la fidélité de ses

---

<sup>801</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, subdélégué d'Itapúa, du 15 février 1833*. ANA SH 242, n° 7, folio 28.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/8/38070/PY-ANA-SH-242n7-26-74.pdf>

<sup>802</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, subdélégué d'Itapúa, du 19 novembre 1834*. ANA SH 242, n° 11, folio 67.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/8/38221/PY-ANA-SH-242n11-99-174.pdf>

<sup>803</sup> Voir notamment les articles suivants publiés dans la presse de Buenos Aires :

*El Argos de Buenos Aires*, n° 44 du 19 juin 1822. Museo Mitre 21.7.17/21.6.22.

*El Mensajero Argentino*, n° 103 du 11 octobre 1826, n° 137 du 6 décembre 1826, n° 138 du 7 décembre 1826, et n° 154 du 9 janvier 1827. Museo Mitre 21.7.15.

*El Tribuno*, n° 2 du 15 octobre 1826 et n° 18 du 9 décembre 1826. Museo Mitre 21.1.32.

*La Gaceta Mercantil*, n° 1164 du 6 octobre 1827, n° 3215 du 15 février 1834, n° 3243 du 20 mars 1834, n° 3244 du 21 mars 1834 et du 24 mars 1834 n° 3246. Bibliothèque Nationale de Buenos Aires.

*El Correo Político y Mercantil...* n° 117 du 13 mars 1828. Museo Mitre 21.7.13.

*The British Packet and Argentine News*, n° 118 du 8 novembre 1828, n° 120 du 22 novembre 1828, n° 252 du 18 juin 1831, n° 321, du 13 octobre 1832 et n° 401 du 26 avril 1834. Museo Mitre 23.6.28/20.8.1.

*El Lucero*, n° 243 du 16 juillet 1830, n° 273 du 21 août 1830 et n° 506 du 15 juin 1831. Museo Mitre 21.7.12.

représentants sur les frontières est vital pour la sécurité et la perpétuation du régime<sup>804</sup>. C'est une des raisons, mais loin d'être la seule, nous le verrons plus en détail par la suite, pour lesquelles il n'hésite jamais à présenter les étrangers comme des personnes mensongères et viles, auxquelles il ne faut jamais faire confiance. Il recourt à cet artifice notamment au sujet de ses plus proches voisins, Buenos Aires, les caudillos du *Litoral* et les Portugais du Brésil, autrement dit ceux qui présentent le danger le plus pressant pour la survie d'un Paraguay indépendant, mais également ceux qui, avec l'Espagne, opprimeront le plus le Paraguay colonial. Il fomenté et alimente ainsi la méfiance envers l'étranger et, de même, justifie les mesures de protection qu'il prend pour limiter au maximum les contacts avec l'extérieur.

Il complète ce travail de sape et de dénigrement de l'étranger par un travail pédagogique et idéologique, comme nous l'avons déjà indiqué dans la deuxième partie. Il n'hésite pas à expliquer à ses commandants les nuances que ceux-ci ne comprennent pas, il les rappelle à l'ordre et leur indique comment mieux effectuer leurs tâches et écrire leurs rapports. De plus, il présente sous un jour favorable le nouveau régime, explique les avantages de ce dernier pour le pays. Il fait ainsi du commandant de frontière le complice de cette œuvre puisque le dictateur lui a octroyé sa confiance. Le commandant devient son confident, son relais et son porte-parole dans la zone. Tel un père spirituel, il établit avec certains d'entre eux une proximité qu'il n'accorde à personne d'autre, tutoyant et montrant des signes d'affection et de respect<sup>805</sup>. Cette connivence et cette manière d'opérer en général, rendent plus difficile l'éventualité d'une trahison, d'autant plus qu'il choisit chacun d'entre eux avec soin, parmi des militaires ayant fait leurs preuves et ayant donné des gages de patriotisme, et que la plupart ne restent en poste sur les frontières que quelques années au

---

<sup>804</sup> Nous avons évoqué dans la deuxième partie le cas de Vicente Matiauda, commandant d'Itapúa, qui a déserté en 1814 pour passer dans les rangs des troupes d'Artigas. A notre connaissance, il est le seul exemple de désertion d'un officier paraguayen tout au long du consulat et de la dictature du Dr. Francia.

Nora Bouvet présente une étude de cas intéressante dans son analyse des échanges entre le dictateur et le commandant de Pilar, José Joaquín López, suite à l'arraisonnement en 1815, par les troupes d'Artigas, d'un bâtiment de commerce transportant des armes à destination du Paraguay. Elle démonte le mécanisme discursif par lequel le Dr. Francia prévient López qu'il attend une attitude on ne peut plus ferme de sa part face à cet acte de piraterie, et une loyauté sans faille. Nora BOUVET. *Poder y escritura...* p. 185-205.

<sup>805</sup> « *Mi querido Ramirez : Huvieras despedido...* » José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, commandant de Concepción, du 24 mars 1824*. ANA SH 237, n° 8, folio 14.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/5/9/59678/PY-ANA-SH-237n8-86-109.pdf>

« *Querido Gill: Como primeramente me callaste que el soldado...* » José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Juan Tomás Gill, commandant de Pilar, du 30 décembre 1826*. ANA SH 238, n° 5, folio 14.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/5/9/59175/PY-ANA-SH-238n5-130-144.pdf>

« *Estimado Sosa...* » José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Antonio Sosa, commandant du fort Olimpo, du 28 juillet 1828*. ANA SH 232, n° 2, folio 17.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion-223/3/9/39823/PY-ANA-SH-232n2-12-27.pdf>

plus<sup>806</sup>.

Dans ce chapitre, nous allons donc étudier plus en détails les rapports entretenus par le Dr. Francia avec les principaux pouvoirs régionaux, à savoir Buenos Aires et ses alliés d'une part, le leader *oriental* José Gervasio Artigas et les différents dirigeants des provinces du *Litoral* argentin d'autre part et, enfin, la cour de Rio de Janeiro. Face à ces acteurs, nous allons tâcher d'identifier les similarités et les variations du discours dictatorial, tenter de les expliquer et de comprendre ce qui anime le dictateur. A nouveau, nous allons nous attacher à nous éloigner de la figure fantasmée d'un Dr. Francia irrationnel et animé par la haine de l'autre, image longtemps alimentée par l'historiographie lui ayant été consacrée, pour montrer comment, en réalité, les ressorts de son action et de son discours sont nourris par des motifs politiques, économiques, stratégiques et historiques.

---

<sup>806</sup> Norberto Ortellado, d'abord en poste à Itapúa puis à Santiago de 1819 jusqu'à la mort du dictateur en 1840, représente une exception.

Pour plus de détails sur les rapports du dictateur avec ses subdélégués et commandants de frontière, voir :

John Hoyt WILLIAMS. *The Rise...* p. 87-88.

Julio César CHAVES. *El Supremo...* p. 199-205.

## 1. Buenos Aires et les *porteños*

Buenos Aires, depuis sa refondation en 1580, occupe une place de première importance dans la vie politique et économique paraguayenne. Plusieurs raisons l'expliquent : sa position stratégique dans l'estuaire de la Plata lui permet de contrôler le trafic maritime et commercial en provenance du Paraguay comme de l'Europe et du Brésil ; ce même facteur géographique justifie pour la Couronne que le Paraguay contribue économiquement et militairement à sa défense ; de plus, son élévation au titre de capitale vice-royale en 1776 accentue le déséquilibre de la relation de pouvoir avec Asunción, un élément qui existait déjà auparavant. La révolution de mai 1810 à Buenos Aires et le renversement du vice-roi ne changent rien à l'affaire, au contraire. On constate, avec les premières décisions prises par la junte de gouvernement et l'envoi de l'expédition militaire dirigée par Belgrano contre les autorités espagnoles d'Asunción, que Buenos Aires entend bien jouer un rôle décisif dans les affaires paraguayennes.

Si l'on se place du côté paraguayen, on remarque sans surprise que les principaux acteurs du coup du 14 mai 1811 contre le gouverneur Velasco, sont conscients de l'enjeu que représenterait une mainmise de Buenos Aires sur les affaires de la province. Le Dr. Francia est le premier, dès le 15 mai, à souhaiter que Buenos Aires ne soit pas tenue immédiatement au courant des événements se déroulant à Asunción. La note du 20 juillet 1811, envoyée à la junte de gouvernement de Buenos Aires par son homologue paraguayenne, affirme clairement que cette dernière n'entend pas se soumettre à l'autorité de la première, ce que confirme quelques mois plus tard la signature du traité du 12 octobre entre les deux capitales. Le départ du Dr. Francia de la junte pendant près d'un an, n'entraîne aucun changement significatif dans les rapports entre les deux villes. La junte d'Asunción reste en retrait et ne s'engage pas dans le conflit pour la possession de la *Banda Oriental*, elle ne prend pas non plus parti dans les premières dissensions entre Artigas et Buenos Aires. Dès son retour aux affaires, fin 1812, le Dr. Francia fait siens ces principes de neutralité et de non-intervention, déjà implicitement exprimés dès 1811. Aux récriminations de Buenos Aires, il oppose le non-respect du traité de 1811, notamment en matière commerciale et fiscale. L'arrivée et le séjour à Asunción pendant une bonne partie de l'année 1813 d'un émissaire *porteño* chargé de faire en sorte que le Paraguay accepte de retourner dans le giron de Buenos Aires, ne changent rien à l'affaire. Appuyé par le congrès de 1813 et renforcé par son élection comme consul de la République, le Dr. Francia persiste dans la même voie.

Durant les 26 ans de dictature, Buenos Aires et ses dirigeants restent dans le

collimateur et demeurent la cible privilégiée du dictateur. Dans ses communications avec ses commandants, le Dr. Francia ne perd jamais une occasion de s'en prendre aux *porteños* et de les critiquer. Néanmoins, attribuer son ire à une haine irrationnelle envers ses voisins du sud serait se méprendre. Le discours du dictateur à l'encontre de Buenos Aires s'alimente de différends politique, économique et commercial bien réels et du désir affirmé de celle-ci de ne pas reconnaître l'indépendance du Paraguay et, parfois, même de tenter d'y mettre fin. Le fait que l'on trouve des traces de ce discours anti-*porteño* tout au long de la dictature marque seulement la réalité de cette opposition sur une longue période. Il faudra attendre 1856, par exemple, pour que le congrès fédéral argentin ratifie officiellement l'indépendance du Paraguay, plus de 40 ans après les faits.

## A. Griefs commerciaux

Les griefs économiques et commerciaux d'Asunción envers Buenos Aires ne sont, d'une certaine façon, qu'une prolongation des conflits remontant à l'époque coloniale où, régulièrement, les Paraguayens et certains de leurs gouverneurs se sont plaints que les productions de la province ne leur bénéficient point et servent davantage au développement de villes comme Buenos Aires et Santa Fe et à alimenter les caisses du trésor royal. Ces contentieux passés expliquent notamment que plusieurs articles du traité, signé en octobre 1811 par les envoyés de Buenos Aires et les membres de la junte de gouvernement paraguayenne, fassent mention explicite de la taxation des principales productions du Paraguay, à savoir le tabac et la *yerba maté*.

Pour le Dr. Francia, le commerce international est un sujet de première importance. Sur le plan intérieur, nous l'avons constaté, il parvient progressivement à substituer au pouvoir des grands commerçants, pour la plupart des Espagnols, celui de l'Etat, en contrôlant l'entrée et la sortie de marchandises et en frappant ces commerçants de lourdes amendes. Sur le plan extérieur, dès le début en tant que membre de la junte de gouvernement et comme consul, ses échanges de correspondance, en particulier avec les autorités de Buenos Aires, montrent une préoccupation constante à défendre les intérêts du commerce et de l'économie paraguayenne. Son accession au poste de dictateur en 1814 ne change rien à la donne, bien au contraire. Très tôt durant son mandat, il définit les principes de sa politique sur le plan commercial et les règles devant, selon lui, gouverner les échanges internationaux. De plus, il

accentue ses critiques envers Buenos Aires qui entrave le commerce paraguayen<sup>807</sup>, démontrant par là même combien ce sujet lui tient à cœur.

Dans un courrier de 1816, le dictateur note que le monopole commercial pratiqué par l'Espagne sous la colonie a constitué une des principales plaintes des Américains. Il juge que la fin du commerce avec l'Espagne depuis le début de la révolution a permis d'y remédier. Ainsi, remarque-t-il, toutes les provinces libérées commercent avec les étrangers et leur achètent notamment des armes et des munitions. Il ajoute : « *ojalá que nosotros pudiéramos lograr igual facilidad, bien que yo espero, que poco a poco y con el tiempo lo consigueremos*<sup>808</sup>. » Il est aisé de voir que, non seulement le Dr. Francia regrette ce fait, mais qu'il sait l'importance d'y remédier. Toutefois, il s'empresse de préciser au commandant de Concepción le cadre dans lequel de tels échanges peuvent prendre place : « *en cuanto sea posible, y compatible con la dignidad, decoro, bienestar y conveniencia de nuestra República, toda política y buena razón dictan que conservemos la paz, la buena armonía y cualquier tráfico que nos importe con todas las naciones extranjeras y con todos los países, pueblos y provincias, siempre que no atente contra nuestra sagrada libertad, independencia y derechos, ni se nos causen perjuicios*<sup>809</sup>. » Ce principe de politique étrangère ne pourrait être plus clair : paix et commerce avec tous dans le respect de l'indépendance du Paraguay. Un principe que le dictateur n'abandonne à aucun moment jusqu'à sa mort. Nous sommes donc très loin d'une politique d'autarcie souvent reprochée au Dr. Francia par ses contemporains et certains historiens<sup>810</sup>. D'ailleurs, le dictateur voit plutôt dans la politique commerciale menée par Buenos Aires une continuation de celle de l'Espagne, et qui a pour conséquence de semer les graines de la désunion qui caractérise la politique argentine de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle :

*Lo que se decia Repub<sup>ca</sup> argentina ha venido á parar en mera aparente liga ó federacion para la comun defensa pero no para formar entre todas una Repub<sup>ca</sup>*

---

<sup>807</sup> « *La elección de Juan Martín de Pueyrredón como director supremo de las Provincias Unidas del Río de la Plata [en 1816] [...] marcó el resurgimiento del centralismo porteño [...]. Como primer paso [...], Buenos Aires prohibió la importación de cigarros paraguayos o tabaco arrollado de cualquier clase 'hasta la incorporación del Paraguay.'* Como próximo paso, Pueyrredón ordenó un bloqueo de todo el comercio y comunicaciones, y la confiscación de bienes pertenecientes a residentes paraguayos. » Richard Alan WHITE. *La primera revolución...* p. 94-95.

<sup>808</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication au commandant de Concepción, José Miguel Ibáñez, du 31 août 1816.* Collection Bareiro Vol. 2, p. 557.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_2\\_1813-1817](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_2_1813-1817)

<sup>809</sup> *Ibid.*

<sup>810</sup> À titre d'exemple, voir les commentaires parus dans l'article de *El Argos de Buenos Aires* du 6 avril 1822 et ci-dessous : « *Este país está en riguroso entredicho con todo el universo. Todo en el Paraguay es aislado, todo es opuesto a los grandes intereses, que resultan de la libre comunicación entre los pueblos, mientras permanezca sujeto a la política inquisitorial del intratable Francia.* » *El Argos de Buenos Aires*. Numéro 44, 19 juin 1822. Museo Mitre 21.7.17/21.6.22.

*verdadera, q<sup>e</sup> en las circunstancias jamas ha de haver, porq<sup>e</sup> B<sup>s</sup> Air<sup>s</sup> no quiere asentir a la prop<sup>ta</sup> demanda de los otros Pueblos de q<sup>e</sup> los d<sup>ros</sup> q<sup>e</sup> se recaudan alla por la importacion de los efectos de comercio q<sup>e</sup> se introducen por agua se repartan entre todos esos Pueblos respecto a q<sup>e</sup> entre todos se consumen, y que ademas se dexen internar se en el Parana los buques de ultramar q<sup>e</sup> vienen con esos efectos de comercio p<sup>a</sup> tener otros Puertos donde ocurrir a mercar los, y no ver se precisados al monopolio y dependencia de B<sup>s</sup> Air<sup>s</sup><sup>811</sup>.*

Le document ci-dessus nous permet justement d'aborder le deuxième grand principe défendu par le dictateur dans le domaine des échanges, la libre navigation des fleuves. C'est, à l'époque, un concept relativement nouveau. En 1815, les principales puissances européennes, réunies en congrès à Vienne, consacrent à la question dix articles du traité qu'elles paraphent<sup>812</sup>. L'article 109 indique que « *La navigation dans tout le cours des rivières indiquées dans l'article précédent [celles qui traversent ou séparent des États] du point où chacune d'elles devient navigable jusqu'à son embouchure, sera entièrement libre, et ne pourra, sous le rapport du commerce, être interdite à personne ; bien entendu que l'on se conformera aux règlements relatifs à la police de cette navigation, lesquels seront conçus de manière uniforme pour tous, et aussi favorables que possible au commerce de toutes les nations*<sup>813</sup>. » Compte tenu de sa connaissance des affaires internationales<sup>814</sup> et de par la position géographique méditerranéenne du Paraguay, il n'est absolument pas surprenant que le Dr. Francia se réfère à ce concept et tente de l'imposer à ses voisins, même si dans le cadre du congrès de Vienne, les signataires avaient en tête le système fluvial européen. Pour le Paraguay, il s'agit d'une nécessité absolue. Sans accès libre au Paraná vers le sud, le pays est à la merci des provinces de Corrientes, Santa Fe, Entre Ríos et, en dernière instance, de Buenos Aires. Dans un document sans date, mais qui semble avoir été rédigé en 1825, Francia rappelle que :

*[E]ste Gobierno tiene suficientemente manifestado y dado á saber, que no consiente ni consentirá, que nadie llegue á arrogar, ó apropiarse arbitrariamente el dominio de una via publica natural como el rio Paraná llamado tambien dela Plata cuya*

---

<sup>811</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Brouillon sans destinataire ni date*. ANA CRB Cat. 159. I-30, 24, 45, doc. 12, folio 29. On peut toutefois supposer que ce texte est postérieur à la Constitution de la République Argentine de décembre 1824 qui consacre pour la première fois le terme de République Argentine.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/a/c/6/ac659b75f22e199198451c1f8dece02e0c963bf045df680ec46608bc1b93543a/PY-ANA-AHRP-159-1-46.pdf>

<sup>812</sup> Articles 108 à 117 du traité signé au Congrès de Vienne par les représentants de l'Autriche, la Prusse, la Russie, la France, la Grande Bretagne, le Portugal et la Suède. Jean-Pierre MAURY (Coord.) *Acte final du Congrès de Vienne du 9 juin 1815*. Université de Perpignan, Digithèque de matériaux juridiques et politiques.

<http://mjp.univ-perp.fr/traites/1815vienne2.htm#nav> (consulté le 28/12/2017)

<sup>813</sup> *Ibid.*

<sup>814</sup> Un échange avec Richard Grandsire, que nous détaillerons plus avant, nous offrira l'opportunité de constater à quel point le dictateur, sans jamais quitter Asunción, est au fait des affaires internationales, grâce à sa lecture avide des journaux.



*navegacion debe quedar enteramente franca y libre de toda traba para el Comercio dela Republica del Paraguay como un Estado verdadera y efectivamente Comerciante por las muchas importantes, y estimables producciones de su territorio*<sup>815</sup>.

Cette idée, il l'a déjà évoquée en février 1823 dans la réponse qu'il dicte au commandant Ortellado qui doit répondre à l'offre de José Pedro César, commandant des Missions brésiliennes, d'établir des relations commerciales entre son territoire et le port d'Itapúa sur le Paraná<sup>816</sup>. Il sait que, de l'établissement de cette règle, le Paraguay pourrait tirer d'immenses bénéfices et enfin s'approvisionner comme il le souhaite, notamment en armement. Il est clair, pour lui, que sans libre navigation des fleuves et des échanges commerciaux sans obstacles, le Paraguay ne pourra pas réellement subsister en tant qu'État indépendant. Il espère que davantage de commerçants s'aventureront à remonter le fleuve : « *En virtud de la declaracion que he hecho repetidas veces de que por parte de este Gobierno se hade sostener que la navegacion del Paraná sea libre para todos, y que los Estrangeros puedan venir aqui a comerciar francam<sup>te</sup> sin traba, ni impedim<sup>to</sup> asi como vienen a B<sup>s</sup> Air.<sup>s</sup> De otra suerte el Paraguay no sera verdaderam<sup>te</sup> independ<sup>te</sup> ni podra consultar establecim<sup>to</sup> su prosperidad dependiendo siempre de los [déchiré] los porteños para poder comerciar*<sup>817</sup>. »

Cependant, malgré l'importance qu'il attribue à cet objectif, le dictateur n'est pas disposé à tout sacrifier pour l'atteindre. Il envisage clairement des limites. Dès 1823 il signale que les peuples dont les gouvernements portent préjudice au commerce paraguayen, notamment au moyen d'entraves à la libre navigation du Paraná, ne peuvent prétendre bénéficier des avantages résultant du commerce avec le Paraguay<sup>818</sup>. Dans un document de

---

<sup>815</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Laissez-passer, sans date ni destinataire précis*. ANA.CRB. Cat.221 I-29, 23, 28, folio 4.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/f/f/6/ff6ec0c00012dd3dc4fa1070d9fd43a9780dad944adefae66fbb95cdfa8c8af7/ANA-AHRP-PY-221-1-25.pdf>

<sup>816</sup> « *Ademas la franca y libre Navegacion del Paraná, q<sup>e</sup> debe sostenerse como de una via publica exenta de toda traba, y la entera franqueza delos Puertos de la Rep<sup>ca</sup>, que con absoluta libertad de Comerciar, ha resuelto mi Gov<sup>no</sup> al modo q<sup>e</sup> otros Estados y Paises de America constituidos independientes como el Paraguay, dan lugar á extensas especulaciones mercantiles.* » José Gaspar Rodríguez de Francia. *Réponse à copier par le commandant de Santiago, Norberto Ortellado et à envoyer au commandant des Missions brésiliennes, José Pedro César, en date de février 1823*. ANA CRB, Cat. 220, I-29, 23, 28, doc. 61.

[http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/c/5/7c58c87c031b8585ba197e0da7d6a3c754f476cf4f88bc7368983239278f69fe/ANA-AHRP-PY-220-1-196\\_Part2.pdf](http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/c/5/7c58c87c031b8585ba197e0da7d6a3c754f476cf4f88bc7368983239278f69fe/ANA-AHRP-PY-220-1-196_Part2.pdf)

<sup>817</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication Juan Tomás Gill, commandant de Pilar de Ñeembucú, en date du 4 juillet 1826*. Collection Bareiro, vol. 4, p. 1037.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_4\\_1824-1830](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_4_1824-1830)

<sup>818</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Norberto Ortellado, commandant de Santiago, en date du 13 août 1823*. ANA CRB, Cat. 220 I-29, 23, 28, doc. 103.

[http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/c/5/7c58c87c031b8585ba197e0da7d6a3c754f476cf4f88bc7368983239278f69fe/ANA-AHRP-PY-220-1-196\\_Part2.pdf](http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/c/5/7c58c87c031b8585ba197e0da7d6a3c754f476cf4f88bc7368983239278f69fe/ANA-AHRP-PY-220-1-196_Part2.pdf)

1825, le Dr. Francia réaffirme ce principe et explique ainsi pourquoi il a ordonné le renvoi d'un bâtiment de commerce de Buenos Aires<sup>819</sup>. Quelques mois plus tard, il rappelle la restriction qu'il impose à ce commerce et à la libre navigation du Paraná et explique clairement le pourquoi. Il assure que « *los Puertos dela Republica en el supuesto dela libre Navegacion, que este Gobierno há declarado deber tener el Paraná [están abiertos] para las Naciones Amigas, que reconozcan la independencia dela Republica*<sup>820</sup>. » Autrement dit, au moment où il s'exprime, seul le Brésil est autorisé à commercer, même si aucune reconnaissance officielle du Paraguay par la cour de Rio de Janeiro n'a eu lieu. En réalité, le commerce avec la province frontalière de Corrientes est lui aussi toléré. Ce décret est également intéressant en ce que le dictateur en profite pour énumérer les griefs qui justifient, à ses yeux, sa décision. S'il ne mentionne point les auteurs des spoliations souffertes par le commerce paraguayen, il n'est guère difficile de les identifier. Il précise que cette liberté de commerce par le fleuve doit, non seulement bénéficier au Paraguay, mais aussi se faire :

*[S]in sugesion de ninguna traba arbitraria, de impuesto, registro, Puerto preciso, derecho de Transito, ú otra qualquier invencion semejante sugerida por el espiritu de pirateria y depredacion, que escandalosa y desafortadamente se há querido introducir, y acostumar, y que la Republica y el Gobierno después delos millones que se le han robado y usurpado insolentemente aun violando Tratados solemnes, está en la firme resolucion de no sufrir, ó tolerar en lo sucesivo como injurioso y perjudicial á su Comercio, al general delas Naciones, y al de otros Pueblos y Estados del Continente Americano*<sup>821</sup>.

Ce décret étant destiné à être communiqué aux négociants brésiliens commerçant à Itapúa pour leur rappeler que l'extraction de numéraire est formellement interdite, il est évident que le Dr. Francia le rédige en sachant que sa teneur sera divulguée à l'extérieur du pays, puisque ces commerçants sont en contact avec certains de leurs homologues de la Bajada (Paraná), Corrientes, Montevideo et Buenos Aires. On peut donc considérer qu'il s'agit, à la fois, d'un avertissement démontrant que les temps ont changé et à rappeler que les méfaits passés dont le pays a souffert ne seront, dorénavant, plus tolérés. Dans sa litanie de plaintes, le dictateur fait référence aussi bien à l'époque coloniale (port douanier), qu'aux agissements de ses contemporains qui violent des traités (Buenos Aires) et aux actes de piraterie subis par le commerce paraguayen (Artigas et ses partisans, Buenos Aires).

---

<sup>819</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Tomás Gill, commandant de Pilar de Ñeembucú, en date du 31 août 1825*. ANA CRB, Cat. 237 I-29, 23, 27, doc. 4.  
<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/f/f/0/ff0026f60969fbd49c7cd0aa6ff863f1e3bf7d8e2cc6c996ce032df7c232d714/ANA-AHRP-PY-237-1-27.pdf>

<sup>820</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Décret du 4 novembre 1825*. ANA SH 237 n° 10, folios 18-19.  
<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/5/9/59730/PY-ANA-SH-237n10-155-171.pdf>

<sup>821</sup> *Idem.*

Au-delà des principes d'un commerce non soumis à l'arbitraire et promouvant la libre navigation que défend le Dr. Francia, ce qui interroge dans les textes qu'il consacre à la question, c'est la virulence avec laquelle il s'en prend à ceux qu'il juge responsables de mettre des obstacles à leur réalisation, en particulier Buenos Aires. Dans un premier temps, il se contente de qualifier négativement les actions des *porteños* : « *lo que hacen solo es por su propio interes y conveniencia [...], realmente no han traido sino á arruinar [el comercio del Paraguay] con impuestos desmedidos, exorbitantes, y aun barbaros, violando la buena fee delos tratados*<sup>822</sup>. » Cependant, dans un deuxième temps, à partir de la décennie 1820, il s'en prend directement au caractère de ceux-ci, à ce qui détermine leur personnalité et leur être. Ce basculement peut résulter éventuellement d'une frustration grandissante à l'égard de l'attitude de Buenos Aires comme semble le prouver la comparaison qu'établit en deux occasions le dictateur entre le Paraguay et les Guanas, des indigènes dépendants et vassaux d'autres groupes indigènes. Dans son esprit, la situation à laquelle Buenos Aires soumet le Paraguay, en entravant son commerce, équivalait à une « *gravosa servidumbre* » à laquelle il tente d'apporter une solution « *pues de otra suerte con todo su titulo de Rep<sup>ca</sup> soberana, é independenc<sup>a</sup> no será bien considerada, sino á manera de una Rep<sup>ca</sup> de Guanas con cuya substancia y sudor engordan otros*<sup>823</sup>. » A partir de 1827, cependant, on peut noter que le Dr. Francia cesse de critiquer les *porteños* au sujet des difficiles relations commerciales. Les motifs de querelle n'ont certes pas disparu mais, comme le note Richard Alan White, « *para 1828, la economía de las Misiones – como se demuestra por la remesa de miles de pesos a la tesorería central del Paraguay – comenzó a compartir la prosperidad general del Paraguay*<sup>824</sup>. » L'ouverture du port d'Itapúa au commerce avec les Brésiliens à partir de 1823 permet donc au Paraguay, en très peu de temps, de desserrer l'étreinte imposée par Buenos Aires et les autres provinces argentines, mais aussi de rendre prospère une région qui ne l'était plus et, de plus, d'amener des rentrées financières substantielles dans les caisses de l'Etat par le biais de ce négoce.

---

<sup>822</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Juan José López, commandant de Pilar de Ñeembucú, en date du 22 novembre 1815*. ANA SH 224, n° 5, folio 69.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/6/36871/PY-ANA-SH-224n5-38-120.pdf>

Dans ce courrier, le dictateur réagit aux propositions faites par le Directeur de Buenos Aires, Ignacio Álvarez Thomas, en particulier celle de rétablir des liens commerciaux sur de nouvelles bases.

<sup>823</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Fernando Acosta, commandant de Concepción, en date du 12 août 1822*. ANA SH 235 n° 11, folios 11-12.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/4/1/41823/PY-ANA-SH-235n11-113-143.pdf>

Voir également : José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Juan Tomás Gill, commandant de Pilar de Ñeembucú, en date du 4 juillet 1826*. ANA SH 238 Col. Bareiro vol. 4 p. 1038.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_4\\_1824-1830](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_4_1824-1830)

<sup>824</sup> Richard Alan WHITE. *La primera revolución...* p. 165.

Toutefois, c'est le phénomène de personnalisation en soi qui nous intéresse car, dès lors, les hommes sont définis par leurs actions et inversement, et ces traits sont étendus à l'ensemble de ceux qui font partie de la communauté en question. Si le gouvernement de Buenos Aires augmente unilatéralement l'imposition d'une production paraguayenne<sup>825</sup>, le dictateur blâme dorénavant cette action en tant que telle mais aussi le caractère de tout *porteño* puisque cette action les salit. Le dictateur n'hésite plus à qualifier les *porteños* de « *malvados sin honor, de salteadores desafoxados y de Piratas y ladrones desenfrenados*<sup>826</sup> », de « *iniquos, perfidos, y falaces porteños*<sup>827</sup> », ou encore de « *ladrones, falsarios y engañadores del Publico*<sup>828</sup>. » Cette façon de faire ne peut manquer de produire un certain effet sur ses lecteurs, les commandants de frontières. De plus, si rien ne prouve que ces derniers partagent ces expressions avec leurs subalternes ou la population des zones dans lesquelles ils résident, rien ne vient l'infirmier non plus et il serait surprenant qu'il n'en soit pas ainsi dans une culture où l'oralité prédomine. Quoi qu'il en soit, on peut imaginer l'impact d'un tel discours sur ceux qui y ont accès. On passe d'une critique envers les pratiques d'un gouvernement étranger à la stigmatisation de chaque individu appartenant à ce peuple. Il ne s'agit plus de se méfier des agissements des gouvernants de Buenos Aires mais, désormais, de ceux de chacun de ses ressortissants.

## B. Griefs politiques

La mésentente, qui règne entre Asunción et Buenos Aires pendant près de trente ans alors que le Dr. Francia se maintient au pouvoir, ne repose pas uniquement sur des désaccords commerciaux. Les motifs de frictions politiques ne manquent pas non plus.

<sup>825</sup> Comme cela s'est passé à plusieurs reprises, notamment en 1812 malgré le traité signé l'année précédente ou en 1829 comme le signale le journal *El Lucero* qui fait mention d'un décret du gouvernement de Buenos Aires établissant une taxe douanière de 10 % sur la *yerba* et le tabac paraguayens. *El Lucero*, n° 11 du 19 septembre 1829. Museo Mitre 21.7.12.

<sup>826</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Norberto Ortellado, commandant de Santiago, en date du 4 avril 1823*. ANA, CRB Cat. 220 I-29, 23, 28, doc. 56, folio 417 b.

[http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/c/9/c/c9ce1d57107cbc66b3223028d8da0a5856cfcfa83a86d11a260e71f851480341/ANA-AHRP-PY-220-1-196\\_Part1.pdf](http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/c/9/c/c9ce1d57107cbc66b3223028d8da0a5856cfcfa83a86d11a260e71f851480341/ANA-AHRP-PY-220-1-196_Part1.pdf)

<sup>827</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Juan Tomás Gill, commandant de Pilar de Ñeembucú, en date du 31 août 1825*. ANA CRB Cat. 237 I-29, 23, 27, doc. 4.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/f/f/0/ff0026f60969fbd49c7cd0aa6ff863f1e3bf7d8e2cc6c996ce032df7c232d714/ANA-AHRP-PY-237-1-27.pdf>

Dans ce cas précis, le Dr. Francia adresse ces récriminations à Corrientes, Santa Fe et la Bajada également.

<sup>828</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Juan Tomás Gill, commandant de Pilar de Ñeembucú, en date du 4 juillet 1826*. ANA SH 238 Col. Bareiro vol. 4 p. 1037-1038.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_4\\_1824-1830](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_4_1824-1830)

Exactement comme pour la relation commerciale, et ce n'est guère surprenant, on remarque la même évolution dans le traitement qu'accorde le dictateur aux *porteños*. Jusqu'en 1825 ce sont leurs actions qu'il condamne. Après cette date, ce sont les personnes en tant que telles qui semblent porter, à ses yeux, des vices inhérents à leur condition de *porteños*. Le discours du Dr. Francia sur Buenos Aires, en matière politique, repose sur plusieurs leviers qui sont tous critiques envers les *porteños* : leur mentalité colonialiste et les conséquences pratiques qui en découlent pour le Paraguay, une méfiance jugée légitime, et un langage dénigrant.

Suite à l'échec de la mission Herrera en 1813, qui n'était pas parvenue à réconcilier les deux capitales, dans les années qui suivent les différents gouvernements en place à Buenos Aires vont alterner entre mesures hostiles et tentatives de rapprochements. Parmi les premières, on peut noter le décret de 1814 du directeur des PURP, Gervasio Posadas, qui fait de *Misiones*, un territoire revendiqué par les Paraguayens, une partie de la province nouvellement créée de Corrientes<sup>829</sup>. Dans la même veine, fin 1816, le nouveau directeur des PURP en place, Juan Martín de Pueyrredón, orchestre une tentative de déstabilisation du Dr. Francia par l'intermédiaire de deux « commerçants », Manuel José Olavarrieta et Balta Vargas, envoyés au Paraguay pour fomenter le retour d'Asunción dans le giron de Buenos Aires<sup>830</sup>. Enfin, il faut rappeler le projet d'invasion du Paraguay impulsé par le gouverneur de Buenos Aires, Manuel Dorrego, en 1828. Alors que la guerre pour la domination de la *Banda Oriental* entre le Brésil et les provinces argentines touche à sa fin, et suite à une intense

---

<sup>829</sup> Pour plus de détails sur ce décret, voir : Anibal CMBAS. *Historia política e institucional de Misiones. Los derechos misioneros ante la historia y ante la ley*. Posadas (Arg.), SADEM, 1984, p. 133-134.

Rappelons que le département de Candelaria, officiellement sous souveraineté paraguayenne depuis le traité de 1811 et occupé de fait par les Paraguayens de 1822 à 1840, fait partie du territoire des Missions situées entre les fleuves Uruguay et Paraná, que ce décret confie à la tutelle du gouvernement de Corrientes.

<sup>830</sup> Pour plus de détails sur cette affaire, voir les documents suivants :

- Juan E. PIVEL DEVOTO Juan E. (Avertissement). *Archivo Artigas*. Montevideo. Monteverde, Comisión Nacional Archivo Artigas, 1969, Tome IX, VII-XXVII-389 p.

Dans l'introduction, Pivel Devoto nous informe que Manuel Sarraatea (représentant de la junte de Buenos Aires), dans sa brouille avec Artigas, est parvenu dans le courant de 1812 à rallier à Buenos Aires deux des officiers d'Artigas, dont Baltasar Vargas, originaire du Paraguay.

- Manuel José de Olavarrieta. *Communication à Juan Martín de Pueyrredón, novembre 1816*. Documentos del Archivo de Pueyrredón. Buenos Aires, Coni, Tomo I, p. 311-322.

<https://archive.org/stream/documentosdelarc01puey#page/n7/mode/2up>

- Manuel José de Olavarrieta. *Communication à Juan Martín de Pueyrredón, 1816 ?* Documentos del Archivo de Pueyrredón. Buenos Aires, Coni, Tomo I, p. 323-330.

- Manuel José de Olavarrieta. *Communication à Juan Martín de Pueyrredón, 1816*. AGN X, 2, 1, 7.

- Juan Martín de Pueyrredón. *Communication au Congrès de Tucumán, du 19 novembre 1816*. AGN X, 2, 1, 7.

- José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication au ministre des finances, du 20 janvier 1818*. ANA SNE 1224.

- José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Juan Tomás Gill, commandant de Pilar de Ñeembucú, du 23 février 1827*. ANA CRB 237 I-29, 23, 27, doc. 16, folios 22, 23a et 19 ; et Collection Bareiro, vol. 4, p. 1080-1082.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/f/f/0/ff0026f60969fbd49c7cd0aa6ff863f1e3bf7d8e2cc6c996ce032df7c232d714/ANA-AHRP-PY-237-1-27.pdf>

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_4\\_1824-1830](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_4_1824-1830)

campagne de presse, Dorrego envisage de confier à Fructuoso Rivera<sup>831</sup> le commandement d'une expédition dont le premier objectif est d'éliminer le Dr. Francia. Cependant, le projet ne voit pas le jour car Rivera refuse de prendre la tête d'une telle expédition<sup>832</sup> et Dorrego est renversé et assassiné quelques mois plus tard.

Ces menaces épisodiques sont généralement précédées ou suivies par des tentatives de reprise de contact par les autorités de Buenos Aires, à l'instar de ce qui s'était passé entre 1810 et 1813. L'année 1815 est un bon exemple à cet égard. On note pas moins de sept courriers envoyés au Dr. Francia, dont cinq<sup>833</sup> sont le fait des directeurs de Buenos Aires qui se succèdent au pouvoir durant cette période, Carlos de Alvear et Ignacio Álvarez Thomas. Dans chacune de ces missives, ils réclament l'aide du Paraguay face à la menace d'une expédition de reconquête espagnole attendue dans le Río de la Plata. Ils proposent de fournir armes et munitions à Asunción pour la défense de sa frontière nord contre les Portugais, en échanges d'hommes, d'argent ou de *yerba* et de tabac. Alvear insiste lui sur le fait que la volonté d'hégémonie de Buenos Aires que ses adversaires (Artigas et ses partisans) lui prêtent, est infondée. A chaque fois, les courriers sont adressés au « Suprême Dictateur de la République du Paraguay », mais seul le dernier, dans le corps du texte, désigne le Paraguay comme une république et non une province<sup>834</sup>. C'est également dans ce courrier qu'Alvarez

---

<sup>831</sup> Général *oriental* qui sera président de l'Uruguay entre 1830 et 1834.

<sup>832</sup> Pour plus de détails, voir les documents suivants :

- Fructuoso Rivera. *Communication à Julian Gregorio Espinosa, du 12 novembre 1828*. AGN X, 2, 1, 8.

- Manuel de Escalada, colonel et chef d'Etat-Major de l'Armée du Nord. *Communication à Fructuoso Rivera, du 20 novembre 1828*. ANA CRB, cat. 226, I-30, 3, 5.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/a/9/0/a90e0beffc27615c6a88209f6fae45811d13dc85006a637c13f73b800ccc8689/ANA-AHRP-PY-226-1-14.pdf>

- Fructuoso Rivera. *Communication au ministre de la guerre et de la marine de Buenos Aires, du 28 novembre 1828*. AGN X, 2, 1, 8.

- Fructuoso Rivera. *Communication à Julian Gregorio Espinosa, du 29 novembre 1828*. AGN X, 2, 1, 8.

- Fructuoso Rivera. *Communication à Julian Gregorio Espinosa, du 3 janvier 1829*. AGN X, 2, 1, 8.

- *The British Packet and Argentine News*, n°117 du 1<sup>er</sup> novembre 1828, n°118 du 8 novembre 1828, n°119 du 15 novembre 1828, n°120 du 22 novembre 1828.

- José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, dégué d'Itapúa, du 3 mars 1829*. ANA SH 240, n° 2. folio 14.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/4/3/43403/PY-ANA-SH-240n2-7-82.pdf>

<sup>833</sup> Carlos María de Alvear. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 20 janvier 1815*. AGN X, 1, 9, 13.

Carlos María de Alvear. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 20 janvier 1815*. AGN X, 1, 9, 13

Ignacio Alvarez Thomas. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 19 mai 1815*. AGN X, 1, 9, 13.

Ignacio Alvarez Thomas. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 22 mai 1815*. AGN X, 1, 9, 13.

Ignacio Alvarez Thomas. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 19 septembre 1815*. AGN X, 1, 9, 13.

<sup>834</sup> Cette « erreur » n'est bien évidemment pas innocente car, dès 1813, Nicolás Herrera avait signalé à son gouvernement que, suite au Congrès d'octobre 1813, désormais le Paraguay « *se titula el Paraguay la primera*



Thomas invite le Paraguay à répondre favorablement à une invitation à participer au futur congrès de Tucumán devant donner une forme constitutionnelle définitive aux PURP. En 1819, une nouvelle demande d'aide pour faire face à une supposée expédition de reconquête espagnole, est adressée au Dr. Francia<sup>835</sup>. Enfin, entre 1821 et 1824, les autorités de Buenos Aires tentent une dernière fois de convaincre le dictateur de renouer le contact. Elles proposent la reprise des relations commerciales dans un cadre sûr et stable, garanties à l'appui<sup>836</sup>. En 1823, le Dr. Francia est informé de l'arrivée d'une mission diplomatique espagnole en vue de la reconnaissance des nouveaux Etats américains. Dans cette lettre le Paraguay obtient la reconnaissance implicite de son indépendance par Buenos Aires<sup>837</sup>. Toutefois, rien n'y fait, et le dictateur, intransigeant, ne daigne répondre à aucun de ces courriers.

Le premier reproche que le dictateur adresse à l'encontre des *porteños* est de vouloir dominer l'ensemble du territoire que constituait l'ancienne vice-royauté, c'est-à-dire de tenter de se substituer aux Espagnols. Il les accuse donc de perpétuer une mentalité colonialiste vieille de plusieurs siècles dans la région ce qui, dans les circonstances du moment, revient quasiment à jeter sur eux un anathème et à les accuser de trahison à la cause de la liberté :

*Los infatuados Porteños que han intentado sobreponer se, y dominar al Paraguay y demas Pueblos, queriendo alucinar, y señorear haciendo las veces de los Espanoles, y establecer se en lugar de ellos al frivolo pretexto de haber sido algun tiempo Capital en el antiguo regimen extinguido, lo que era impertinente, y sin importancia alguna, por que entonces la Autoridad venida de España, que residía en Buenos Ayres, era la que dominaba á los Pueblos, y solo por eso se figuraba Capital, pero desde la revolucion, y ahora no há habido, ni hay alla mas autoridad, que la del Pueblo porteño, que habiendo sido un Pueblo subalterno, que debe su primer ser, su existencia y sus principios al Paraguay, ha correspondido infamamente, manifestando se siempre hostile con sus latrocinios y otras maldades [...], habiendo se aun abanzado á querer disponer de ésta y demas Provincias, por que los de Buenos Ayres no hicieron su revolucion por pura inclinacion y adhesion sincera á la independencia, y libertad de los Pueblos de esta America, sino por el insensato deseo,*

---

*República del Sud.* » Ne pas reconnaitre le Paraguay comme une république mais plutôt une province, cela revient à nier son indépendance de Buenos Aires. Ceci est d'autant plus flagrant qu'en 1815, Herrera est alors le secrétaire du directeur Alvear. Nicolás de Herrera. *Communication au triumvirat de Buenos Aires, du 7 novembre 1813.* AGN X, 1, 9, 12.

<sup>835</sup> Directeur des Provinces Unies. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 21 août 1819.* AGN X, 1, 9, 13.

<sup>836</sup> Martín Rodríguez, gouverneur de Buenos Aires. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 4 juillet 1821. Documentos para la historia argentina. Instituto de Investigaciones Históricas.* Buenos Aires, Universidad Nacional, 1913, tome XIII, p. 103-107.

<https://archive.org/details/documentosparal1213buen>

<sup>837</sup> Bernardino Rivadavia, gouverneur de Buenos Aires. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 23 juillet 1823. Documentos para la historia argentina. Instituto de Investigaciones Históricas.* Buenos Aires, Universidad Nacional, 1913, tome XIII, p. 261-264.

<https://archive.org/details/documentosparal1213buen>

*y con la presuntuosa quijotesca idea de tener los Pueblos dominados, avasallados, y dependientes*<sup>838</sup>.

L'argument juridique qu'il développe est simple et logique, nous l'avons déjà évoqué précédemment. Il affirme que Buenos Aires ne dispose d'aucun droit supérieur et, qu'au mieux, elle n'est que l'égale du Paraguay et des autres provinces. Même si nous ignorons le destinataire de cet écrit et sa portée, il est intéressant dans la mesure où cet extrait témoigne de la volonté du dictateur de rabaisser Buenos Aires et, par conséquent, de rehausser le statut du Paraguay. Ainsi, dans ce discours, le Paraguay n'a rien à envier à ses voisins et vaut autant que Buenos Aires<sup>839</sup>. Psychologiquement, c'est un point important, dans un pays qui, à l'époque coloniale, a toujours été exploité et considéré comme inférieur. De plus, le raisonnement du Dr. Francia ne peut être remis en question. Il est indéniable que, dès 1810, Buenos Aires tente d'imposer aux autres provinces sa suprématie, que ce soit militairement ou juridiquement<sup>840</sup>.

Le dictateur remarque également que le système politique que souhaitent imposer les dirigeants de Buenos Aires, et qu'il considère comme une vue de l'esprit, est également source de problèmes et de conflits bien réels pour la république du Paraguay. Néanmoins, ceci lui permet de réagir et d'expliquer la situation à ses commandants. Ainsi, inviter le Paraguay à envoyer des députés au congrès de Tucumán devant siéger à partir de 1816, comme lui suggère le directeur des PURP, lui semble pour le moins incongru : « *Su embaxada ha sido bien importuna, y escusada, y aun podria mirarse como insultante, por q<sup>e</sup> pretender q<sup>e</sup> una Republica independiente envie Deputados á un Congreso delos Provincianos de otro Gobierno, q<sup>e</sup> precisamente han de ser en mayor numero: es un absurdo, y un desproposito de marca*<sup>841</sup>. » Il montre, en faisant preuve de pédagogie, que le Paraguay n'a plus rien à voir avec les autres provinces de l'ancienne vice-royauté, qu'il est désormais une entité en soi, séparée des autres. Il donne ainsi à son commandant une indication de

---

<sup>838</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Texte sans destinataire ni date* (Ce document évoquant le changement de nom du fort *Borbón* en *Olimpo* et la reconstruction d'Asunción est toutefois postérieur à 1824). ANA SH 228, n° 1, folio 12.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/5/9/59296/PY-ANA-SH-228n1-1-13.pdf>

<sup>839</sup> Nicolás de Herrera, l'envoyé de Buenos Aires, avait déjà remarqué en 1813 que le Dr. Francia « *ha dado muchas pruebas [...] de su odio a Buenos Ayres (y) ha persuadido a los Paraguayos que la Provincia sola es un Ymperio sin igual. Que Buenos Ayres [...] con el pretexto de la unión trata de esclavizar el continente.* » Nicolás de Herrera. *Communication au Triumvirat de Buenos Aires, du 7 novembre 1813*. AGN, X, 1, 9, 12.

<sup>840</sup> Expéditions au Paraguay, dans la Bande Orientale et dans le Haut Pérou. Constitutions centralistes de 1813, 1819 et 1826, toutes contestées et battues en brèche par un ensemble de provinces de l'intérieur du pays.

<sup>841</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Joaquín López, commandant de Pilar de Ñeembucú, du 4 décembre 1815*. ANA SH 224, n° 5, folio 71.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/6/36871/PY-ANA-SH-224n5-38-120.pdf>



l'importance et du statut acquis par son pays qui, d'une certaine façon, a acquis un rang supérieur à celui de Buenos Aires et de ses satellites qui, eux, ne se sont pas encore constitués en république.

En outre, les prétentions territoriales de Buenos Aires offrent au dictateur l'opportunité de défendre ce qu'il considère comme faisant partie du territoire national paraguayen. Il s'agit là aussi d'un point important puisque nous avons vu, dans la première partie de ce travail, combien la souveraineté territoriale d'Asunción s'est réduite tout au long de la colonisation. A deux reprises au moins, Francia mentionne le décret de Posadas de 1814 qui rattachait les Missions entre l'Uruguay et le Paraná à la province de Corrientes. Dès 1815, il écrit à son commandant de Pilar : « *Acuerdese Vm. tambien de aquel Decreto insultante y trahicionero dela aplicacion q<sup>e</sup> se hacian de nro Departam<sup>to</sup> de Candelaria*<sup>842</sup>. » Onze ans plus tard, à un autre de ses subordonnés, il rappelle que : « *el Gov.<sup>no</sup> de B.<sup>s</sup> Air.<sup>s</sup> pues ya en otro tiempo intentó tambien publicando un gran decreto apoderarse de los Pueblos y territorios de la Subdelegac.<sup>on</sup> de Candelaria a la otra banda del Paraná, cuyo disparate quedó en nada sea porq.<sup>e</sup> fuese una mera locura, o por haver sabido lo q.<sup>e</sup> entonces dixen a muchos, q.<sup>e</sup> yo no consentiria semejante desatino*<sup>843</sup>. » Cette insistance du Dr. Francia à rappeler que ces missions appartiennent au Paraguay, va bien au-delà de ces deux documents. Déjà dans le traité signé en octobre 1811 avec les envoyés de Buenos Aires, un des articles stipule que ce département reste sous contrôle d'Asunción. Par la suite, si à certains moments dans la décennie 1810 les Paraguayens sont obligés d'évacuer la zone face à l'avancée des troupes d'Artigas, il n'en demeure pas moins que le dictateur vitupère souvent contre l'inefficacité de ses troupes à chasser les « bandits » de l'autre rive. Dans la décennie suivante, il s'attache à rétablir la domination paraguayenne de la zone et n'hésite pas à revendiquer que la frontière du Paraguay s'étend jusqu'au fleuve Uruguay, face aux possessions brésiliennes. A de nombreuses reprises, il ordonne à ses commandants de chasser les indigènes et les *correntinos* qui tentent de s'y installer pour cultiver de la *yerba* et, fin 1831, il met en garde contre les sérieuses conséquences que comporterait l'installation d'une colonie d'Anglais dans la région, encouragée par Buenos Aires<sup>844</sup>. Il indique de cette manière

---

<sup>842</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Joaquín López, commandant de Pilar de Ñeembucú, du 22 novembre 1815*. ANA SH 224, n° 5, folio 69.  
<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/6/36871/PY-ANA-SH-224n5-38-120.pdf>

<sup>843</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Juan Tomás Gill, commandant de Pilar de Ñeembucú, du 17 août 1826*. ANA Col. Bareiro, vol. 4, p. 1047.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_4\\_1824-1830](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_4_1824-1830)

<sup>844</sup> « *Esos terrenos entre el Aguapey y el Uruguay pertenecen al Paraguay, y no son de Buenos Ayres, que despues de veinte años que no ha pensado en ellos, ahora es bien conocido, que solo há tramado apropiarse y figurar su venta á esos Ingleses por impedir y cortar el comercio delos Brasileros con el Paraguay que tanto ha*

à ses subordonnés que la souveraineté du Paraguay sur « son » territoire n'est pas un vain mot et que la république a les moyens et est prête à faire respecter « ses » droits face aux étrangers.

En 1826, une expédition destinée à reconnaître la navigabilité du fleuve Bermejo depuis la province de Salta jusqu'à sa confluence avec le Paraguay à la hauteur de Pilar de Ñeembucú, fournit au dictateur l'opportunité de renouveler ses critiques envers la politique hégémonique de Buenos Aires. Par la même occasion, il explique en quoi cette expédition a violé les droits territoriaux du Paraguay :

*La Expedicion de esa Barca que ya la sabia yó, fué dispuesta, y encargada por el Gobierno de Buenos Ayres, al cual estan tambien sugetos, y subordinados Salta y su Governante [...]. El Viaje inutil de la Barca no ha sido sino efecto de la inquietud y ambicion delos Porteños queriendo Señorear Terrenos y desiertos, que no les corresponden, ni pueden corresponderles, y á tentar á ver, si el Paraguay se calla y les consiente ese nuevo Señorío en Tierras, que en mucha parte pertenecen al Paraguay [...]. Has de estar en la intelig.<sup>a</sup> q.<sup>e</sup> el territorio y banda del Chaco en todo lo que está en frente de todo el territorio y jurisd.<sup>on</sup> del Paraguay siempre se ha considerado pertenec.<sup>te</sup> y ha pertenecido al Paraguay sin q.<sup>e</sup> por eso jamas ningun otro Gov.<sup>no</sup> o prov.<sup>a</sup> lo haya pretendido<sup>845</sup>.*

Il fait de nouveau preuve de pédagogie et présente, de plus, Buenos Aires comme responsable de cette nouvelle manigance. En ceci, il a en partie raison car la « Compagnie du Bermejo » a été créée à Buenos Aires et certains de ses actionnaires sont des figures bien connues dans la capitale, tel Juan Martín de Pueyrredón, l'ancien directeur des PURP, ou le commerçant anglais William Parish Robertson, expulsé du Paraguay une dizaine d'années auparavant<sup>846</sup>.

Un autre trait marquant du discours du dictateur dans sa correspondance au sujet de Buenos Aires, tient à sa méfiance répétée à l'égard des agissements de cette dernière : « *Tenga Vm. mucho cuidado; pues hay sobrados motivos de recelar que los de Buenos Aires*

---

*dolido á Buenos Ayres y ha envidiado [...]. El Paraguay no consiente, ni jamas consentirá esa iniquidad urdida por Buenos Ayres ni que tales Ingleses, ni nadie se apodere de esos terrenos, y que si se verifica la Poblacion ó establecimiento que se dice los Paraguayos indignados irán á deshacer y desvaratar lo, y que asi lo den á saber á dichos Ingleses. » José Gaspar Rodríguez de Francia. Communication à José León Ramírez, commandant d'Itapúa, du 22 décembre 1831. ANA SH 241, n° 7, folios 59-60.*

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/7/37795/PY-ANA-SH-241n7-68-130.pdf>

<sup>845</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. Communication à Juan Tomás Gill, commandant de Pilar de Ñeembucú, du 17 août 1826. ANA CRB 237 I-29, 23, 27, doc. 3 et 26.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/f/f/0/ff0026f60969fbd49c7cd0aa6ff863f1e3bf7d8e2cc6c996ce032df7c232d714/ANA-AHRP-PY-237-1-27.pdf>

<sup>846</sup> Compañía para la navegación del río Bermejo. AGN VII, 731.

*estén disfrazadamente de acuerdo con los de la otra banda, valiéndose últimamente de este arbitrio, según se dice, para ver si pueden subyugar la Provincia, quitándose la máscara cuando ya no tenga remedio, lo que muchos parecen que aún no advierten*<sup>847</sup> », annonce-t-il au commandant de Ñeembucú. Deux mois plus tard, au même, il confie que ceux de Buenos Aires procèdent « *constantemente con segundas intenciones y con puras astucias, y artificios frivolos*<sup>848</sup>. » Il conseille également au commandant Gill avant sa rencontre avec le gouverneur Ferré de Corrientes de bien faire attention car « *todos esos del otro lado son educados á la Porteña*<sup>849</sup>. » Autrement dit, il doit rester sur ses gardes car un mauvais coup est plus que probable selon le dictateur. Cette méfiance, il la justifie quand il affirme : « *no debemos estar descuidados, conociendo la perfidia de (los) Porteños*<sup>850</sup>. » En répétant sans cesse que lorsqu'il s'agit de Buenos Aires, la confiance n'est pas de mise, il conditionne fortement ses commandants, des hommes qui sont déjà les destinataires d'un discours particulièrement négatif envers Buenos Aires.

Par ailleurs, en plus d'un vocabulaire relevant du registre de la peur et de la méfiance, il convient de remarquer que le dictateur n'hésite pas à utiliser un lexique faisant référence à la folie. En observant certaines des citations que nous avons utilisées dans les trois pages précédentes, on peut relever le vocabulaire suivant appliqué à Buenos Aires : « *insensato deseo*, » « *quijotesca idea*, » « *despropósito*, » « *disparate*, » « *locura*. » Il est difficile de dire si, en cela, le Dr. Francia cherche juste à discréditer encore davantage Buenos Aires ou si ces propos révèlent réellement le fond de sa pensée. Quoi qu'il en soit, que ces paroles démontrent l'expression d'une colère avérée, ou qu'elles soulignent une volonté consciente de nuire, il n'en reste pas moins qu'elles disqualifient profondément l'action de Buenos Aires dans l'esprit du lecteur. Buenos Aires devient synonyme d'irrationnel.

Le dernier aspect à souligner est similaire à ce que nous avons évoqué précédemment : à partir du milieu des années 1820, le dictateur passe d'une critique ciblée de

<sup>847</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Joaquín López, commandant de Pilar de Ñeembucú, du 19 novembre 1815*, in Alfredo VIOLA. « Cartas y decretos... » Vol. 1, p. 71.

<sup>848</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Joaquín López, commandant de Pilar de Ñeembucú, du 22 novembre 1815*. ANA SH 224, n° 5, folio 69.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/6/36871/PY-ANA-SH-224n5-38-120.pdf>

<sup>849</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Juan Tomás Gill, commandant de Pilar de Ñeembucú, du 14 mars 1827*. ANA CRB 237 I-29, 23, 27, doc. 14.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/f/f/0/ff0026f60969fbd49c7cd0aa6ff863f1e3bf7d8e2cc6c996ce032df7c232d714/ANA-AHRP-PY-237-1-27.pdf>

<sup>850</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, commandant du Salto, du 12 novembre 1828*. ANA SH 239, n° 11, folio 6.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/4/3/43150/PY-ANA-SH-239n11-110-131.pdf>

la politique menée par les dirigeants de Buenos Aires à une condamnation des *porteños* pour ce qu'ils sont. Dans un courrier adressé à son commandant de Ñeembucú, Francia l'enjoint de se méfier de la démarche du gouverneur de Corrientes, Pedro Ferré, qui a déclaré souhaiter obtenir une entrevue pour parler de questions qui pourraient affecter la sécurité du Paraguay. Francia se tient particulièrement sur ses gardes car il redoute que Ferré ne soit qu'un pion dans un plan machiavélique orchestré par Buenos Aires et visant à mettre fin à l'expérience d'un Paraguay indépendant. Pour donner plus de poids à ses soupçons et montrer qu'ils ne sont pas le fruit de fantasmes personnels, il n'hésite pas à recourir à plusieurs exemples récents :

[Uno podría preguntarse] *si eso no es alguna enseñanza delos bribones Porteños, falsarios de profesion, y que solo viven procurando engañar á todos p.<sup>a</sup> sus trahicion.<sup>s</sup> [...]. Este es el arbitrio y uso antiguo de ellos como gente perdida y enteram.<sup>te</sup> desacreditada, ó mas bien mui acreditada en perfidias, trahicion.<sup>s</sup>, maquinacion.<sup>s</sup> contra la causa de America, y contra todos los Gov.<sup>nos</sup> q.<sup>e</sup> no adoptan sus ideas y planes q.<sup>e</sup> se proponen para robar quanto puedan y al ultimo hecharlo todo a robar. Asi estan detestados y abominados en todas partes como manifiestos y conocidos falsarios y impostor.<sup>s</sup> q.<sup>e</sup> no tiran sino a engañar seducir y envolver [...]. Por esta maldades y por sus iniquos procedim.<sup>tos</sup> ahora han sido arrojados los Portenos de todas las Provincias pertenecientes a las dos grandes Rep.<sup>cas</sup> del Perú, porq.<sup>e</sup> asi como anteriorm.<sup>te</sup> por medio del Balta Bargas, el porteño Olavarrieta, y otros maquinaron una conspiracion para destruir este Gov.<sup>no</sup> del mismo modo en el Peru se ha descubierto q.<sup>e</sup> maquinaron asesinar al Dictador Bolívar [...]. Ahora ultimam.<sup>te</sup> se ha descubierto que contra el Governador Bustos de Cordova, que tampoco se somete al Gov.<sup>no</sup> Porteño, el mismo Govern.<sup>te</sup> de Buenos Ayr.<sup>s</sup> y otros Porteños havian estado maquinando una conspiracion á fuerza de onzas. Que cosas no serán capaces de tramar y forjar los que continuam.<sup>te</sup> se ocupan en semejantes infamias e iniquidades!*

[...] *Lo que pasa en la Banda Oriental es del mismo modo muy gracioso. Uno de los principales hombres de aquella Tierra [...] que es el Brigadier Fructuoso Ribera, se ha vuelto a separar de la faccion delos levantados, y retirarse a los Portugueses de donde les ha escrito largam.<sup>te</sup> que él se havia separado por haver conocido y descubierto, que el Govern.<sup>te</sup> de Buenos Ayr.<sup>s</sup> y el Gefe actual de los orientales tenian tramado entregar á los ingleses la Banda Oriental.*

*Esto nada tendria de extraño, pues ya en el año 20 se descubrió tambien que los Porteños y su Gov.<sup>no</sup> maquinaban entregar, ó mas bien vender todas estas Provincias incluso el Paraguay como si fuera de ellos por quatro millones al Rey de Francia, para que fuese Rey en estas partes un Sobrino Pariente suyo como consta delos acuerdos secretos de su misma asamblea q.<sup>e</sup> andan impresos, y yo tambien los tengo<sup>851</sup>.*

De nouveau, le dictateur assimile, quoi qu'indirectement cette fois, Buenos Aires et

<sup>851</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Juan Tomás Gill, commandant de Pilar de Ñeembucú, du 23 février 1827.* ANA CRB 237 I-29, 23, 27, folios 22 et 19.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/f/f/0/ff0026f60969fbd49c7cd0aa6ff863f1e3bf7d8e2cc6c996ce032df7c232d714/ANA-AHRP-PY-237-1-27.pdf>

ses dirigeants à des partisans de l'ordre ancien, prêts à tout pour parvenir à leurs fins, à savoir supplanter les anciens maîtres espagnols, même si cela signifie parfois devoir trahir la cause républicaine pour offrir des morceaux de l'ancienne vice-royauté à une quelconque puissance monarchique. Le message de Francia est clair : les *porteños* sont des gens sans foi ni loi, enclins aux pires folies pour réaliser leurs desseins. Ce manque de loyauté et d'honnêteté, il le rappelle dix ans plus tard :

[D]espues de lo que finge inconsecuentemente ser uno solo el autor bajo la mascara de un verdadero y fiel patriota al estilo Buenos Ayres, en donde todos los que quieren insultar, calumniar, zaherir y ofender reputaciones, toman el infame y ruin arbitrio indigno de gente honrada, de fraguar, y hacer insertar en sus gazetas los mas inicuos papeles, encubriendose bajo nombres apelativos generales, siendo este desenfreno una de las perradas, maldades, y bribonadas, que desahogando ridiculm.<sup>1e</sup> viles pasiones, acostumburan en Buenos Ayres los malvados, y barbaros porteños y sus adheridos tan malvados y barbaros como ellos, sin avergonzarse unos ni otros de tales infamias como gente perdida la mas vil y la mas indigna del mundo<sup>852</sup>.

La raison pour laquelle le dictateur s'emporte dans ce document n'est pas uniquement celle qu'il donne dans cet extrait. Il demande l'arrestation du Paraguayen Hilario Recalde et de ses trois « beaux-frères » car il a refusé au premier le droit de se marier avec une jeune femme de Buenos Aires. Ce texte est le fruit de la réaction de Francia à une note anonyme placardée deux semaines auparavant sur le palais du gouvernement et sollicitant la mansuétude du dictateur dans cette affaire, au motif que les Recalde sont de bons citoyens: « *dexadlos que se casen, pues son tan Patriotas como nosotros*<sup>853</sup>. » Il semble que la méthode employée comme le contenu du message aient profondément déplu au Dr. Francia, et qu'ils lui aient rappelé plusieurs articles parus dans *La Gaceta Mercantil* de Buenos Aires deux ans auparavant, lorsque l'assemblée provinciale *porteña* devait décider d'apporter ou non son soutien à Corrientes dans son conflit avec le Paraguay pour la possession des missions. A ce moment-là, le journal, très nettement en faveur de l'intervention de Buenos Aires dans ce conflit<sup>854</sup>, avait publié dans son courrier des lecteurs, trois jours de suite, des témoignages anonymes favorables à une guerre contre le Paraguay afin de renverser le dictateur<sup>855</sup>. On

---

<sup>852</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Ordonnance du 16 août 1836*. ANA SH 243, n° 4, folio 5.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/5/9/59973/PY-ANA-SH-243n4-31-34.pdf>

<sup>853</sup> Anonyme. *Note adressée à José Gaspar Rodríguez de Francia, sans date*. ANA SH 243, n° 4, folio 3.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/5/9/59973/PY-ANA-SH-243n4-31-34.pdf>

<sup>854</sup> Le journaliste opine que Buenos Aires ne refusera pas son aide à Corrientes : « [L]os porteños: siempre prontos para volar donde la causa de la libertad y el patriotismo los llame, ellos correrán presurosos a sostener los derechos de sus hermanos y conservar ilesa la integridad de la República, haciendo con vigor y entusiasmo GUERRA AL TIRANO. » *La Gaceta Mercantil*, n° 3215 du 15 février 1834, BNBA.

<sup>855</sup> Un lecteur qui signe *El Militar*, évoquant le dictateur Francia et le futur du Paraguay, est d'avis que « *su muerte es necesaria. Y con ella esa provincia rica por naturaleza, entraría al goce de la libertad que no conoce.*

remarque aussi bien dans la note anonyme que dans l'article de la *Gaceta Mercantil* une référence au patriotisme et il est certain que l'allusion à ce concept, qui lui est cher, dérange profondément le dictateur, car il y fait allusion dans son ordonnance. Manifestement, il ne considère pas Buenos Aires et ses partisans dignes d'être qualifiés de patriotes.

Si l'on résume la représentation de Buenos Aires que le Dr. Francia se fait et partage avec ses commandants de frontière, on perçoit sans peine qu'il en brosse un tableau particulièrement noir. Buenos Aires puis, à partir du milieu des années 1820, tous ses ressortissants sont synonymes pour lui de volonté hégémonique, de malhonnêteté, de tromperie, de trahison, voire de folie. C'est une véritable diabolisation des *porteños* qui ne trouvent grâce en rien à ses yeux. Il nous est difficile de déterminer à quel point la vision du dictateur influence ses subordonnés et la population en général par manque de documents nous permettant de le vérifier. Néanmoins, son message au sujet de Buenos Aires est constant et assené à de très nombreuses reprises pendant plus d'un quart de siècle. Il est difficile d'imaginer qu'il n'a pas d'impact sur les destinataires, d'autant plus que, dès 1813, Nicolás de Herrera signalait qu'à Asunción, « *los porteños son más odiados que los sarracenos*<sup>856</sup>. » Le message porté par le Dr. Francia commande la défiance envers les *porteños*. Il présente l'autre, en l'occurrence le *porteño*, comme un véritable danger. Il crée ainsi une réelle séparation d'avec le Paraguayen. Tenter de se rapprocher du *porteño*, de le comprendre, de lui faire confiance serait, dès lors, une grave erreur, puisqu'il est par essence mauvais et dangereux. Dans le discours du dictateur, ainsi que dans celui des *porteños* d'ailleurs comme le montrent les extraits de journaux ci-dessus, la frontière est nette et claire. Elle est moins géographique que morale. Elle sépare le bien du mal.

---

*Entonces sí que la Provincia de Buenos Aires podría lisonjearse de haber hecho sacrificios por identidad de principios y engrandecimiento de su industria comercial. Ella sería la primera que reportaría las ventajas de ese canal obstruido por la volunta de un déspota y tolerancia nuestra.* » *La Gaceta Mercantil*, n° 3242 du 19 mars 1834, BNBA.

*Una Dama Argentina* écrit : « *Ese tirano, ese monstruo [...], ese Dictador del Paraguay, es quien pisa hoy el territorio de nuestra República [...]. Nuestros esposos, nuestros hijos, y nosotras misma quizá seremos presas de este Caribe [...]. No, H.R. [honorables représentants], vuestro destino es, como Padres de la Patria, librarnos de los males que nos amenazan, ordenando se lleve la guerra al tirano del Paraguay.* » *La Gaceta Mercantil*, n° 3243 du 20 mars 1834, BNBA

*El Federal* écrit : « *¡Federales ! El Nerón del Paraguay ansioso de sangre y no satisfecho aún con las victimas de su desgraciada provincia, ha hallado el territorio de la República [...]. ¿Qué esperamos ? ¿Por qué, pues, perdemos tan preciosos momentos de libertarnos de ese tirano ?* » *La Gaceta Mercantil*, n° 3244 du 21 mars 1834, BNBA.

<sup>856</sup> Nicolás de Herrera. *Communication à Nicolás Rodríguez Peña, membre du triumvirat de Buenos Aires, en date du 7 juillet 1813.* AGN X, 1, 9, 12.

## 2. Les provinces du *Litoral* et les « Portugais »

Lorsque le dictateur discourt sur l'étranger, Buenos Aires demeure sa cible de choix. Plusieurs raisons l'expliquent : la rivalité historique entre Asunción et Buenos Aires, une dépendance croissante de la première envers la deuxième, et le désir de cette dernière de garder sa prééminence politique sur l'ensemble des provinces qui formaient l'ancienne vice-royauté du Río de la Plata, dont le Paraguay. Il est avéré que Buenos Aires, dans le contexte du moment, représente le plus grand danger pour l'indépendance paraguayenne. On ne peut non plus écarter une animosité personnelle de la part du Dr. Francia, mais rien ne le prouve absolument car son ire semble toujours répondre à des faits réels indiquant une hostilité à l'égard de sa politique et de la voie choisie par le Paraguay.

Cependant, d'autres pays et provinces requièrent aussi, tout au long de la dictature, une attention constante de la part du dirigeant paraguayen. Au premier rang de ceux-ci, figurent le voisin portugais, puis brésilien une fois l'indépendance proclamée en 1822, et au sud, les provinces limitrophes du *Litoral* argentin. Les rapports avec ces voisins vont tour à tour être conflictuels ou apaisés, au gré des fluctuations politiques de la région. Une fois le pouvoir espagnol renversé à Asunción et, par là même, le danger d'une immixtion des troupes portugaises sur le territoire de la province éloigné, ce sont surtout les provinces situées au sud du Paraná qui vont demander toute l'attention du Dr. Francia durant ses premières années au pouvoir. Dans la décennie suivante, la question de la relation avec le voisin lusitanien va revenir sur le devant de la scène avant, quelques années plus tard, de s'effacer progressivement et de laisser la place au rapport entre Asunción et Corrientes.

Nous nous proposons donc ici d'étudier le discours du dictateur sur ces différents acteurs, en relation avec le contexte du moment, afin de voir ce qui le caractérise et, éventuellement, de constater les analogies et les différences qui le définissent.

### A. José Gervasio Artigas

Pendant quelques temps, plus précisément entre 1813 et 1820, José Gervasio Artigas va dominer politiquement et militairement le *Litoral* argentin. Dès 1812, des dissensions voient le jour entre le caudillo *oriental* et Buenos Aires sur les suites à donner au conflit dans la *Banda Oriental*. Dès lors, Artigas, partisan de la poursuite de la guerre, s'émancipe progressivement de la tutelle de Buenos Aires et prône une organisation fédérale à laquelle



les dirigeants de Buenos Aires ne sont pas favorables. Assez rapidement, Artigas parvient à rallier à sa cause les provinces d'Entre Ríos, Corrientes, Santa Fe et Córdoba, qu'il réunit au sein la « Ligue des peuples libres »<sup>857</sup>.

José Artigas représente un défi différent de celui présenté par Buenos Aires pour le Dr. Francia. Dès 1812, il propose clairement une alliance aux dirigeants paraguayens, d'abord pour l'aider à libérer la *Banda Oriental* puis, très rapidement, pour s'opposer aux tendances centralistes de Buenos Aires. Ce faisant, il se met en porte à faux avec l'un des principes politiques majeurs et maintes fois répété du dictateur paraguayen, à savoir celui de non-ingérence dans les affaires de ses voisins<sup>858</sup>. Ceci va progressivement amener José Artigas à se faire de plus en plus insistant et à prendre des mesures chaque fois plus hostiles pour convaincre le dictateur Francia de modifier sa position. A partir de 1815, il ordonne la suspension du commerce fluvial entre Buenos Aires et Asunción, et envoie ses lieutenants occuper Corrientes, puis le territoire des Missions, en chassant ainsi les Paraguayens pour plusieurs années.

L'autre problème qu'Artigas pose au dictateur est politique. S'il est facile pour le Dr. Francia de présenter à ses concitoyens Buenos Aires comme un danger pour l'indépendance du pays, il résulte qu'il est plus difficile d'en faire autant avec le caudillo *oriental*. Artigas s'est justement soulevé pour protester contre les tendances centralistes des *porteños* qui

---

<sup>857</sup> Pour plus d'information sur José Gervasio Artigas, voir notamment :

- Juan E. PIVEL DEVOTO (Avertissement). *Archivo Artigas*. Montevideo, Monteverde, Comisión Nacional Archivo Artigas. Tomes I à XXXVI.

<http://www.bibliotecadelbicentenario.gub.uy/innovaportal/v/53049/51/mecweb/archivo-artigas?leftmenuid=53049>

- John STREET. *Artigas y la emancipación del Uruguay*. Montevideo, Bareiro y Ramos, 1967, 290 p.

- Washington REYES-ABADIE. *Artigas y el federalismo en el Río de la Plata*. Buenos Aires, Hyspamérica, 1986, 332 p.

- José Gervasio ARTIGAS. *Artigas, escritos políticos y económicos*. Buenos Aires, Emecé, 2010, 112 p.

- José Gervasio ARTIGAS. *Obra selecta*. Caracas. Biblioteca Ayacucho, 2000, LXXI-156 p.

<sup>858</sup> « *Has de encargar tambien al Catalan delante de compañero q.º diga al Governante Ferre, q.º este Gov.º no puede ni debe entrometerse sin motivo, ni necesidad en guerras y disension.º agenas sobre asuntos, y discord.º q.º nada importan al Paraguay, ni a este Gov.º y en q.º el Paraguay ni este Gov.º no han tenido parte alguna.* » José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Juan Tomás Gill, commandant de Ñeembucú, du 24 mars 1827*. ANA CRB 237 I-29, 23, 27, folio 25.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/f/f/0/ff0026f60969fbd49c7cd0aa6ff863f1e3bf7d8e2cc6c996ce032df7c232d714/ANA-AHRP-PY-237-1-27.pdf>

Voir également : José Gaspar Rodríguez de Francia et Fulgencio Yegros. *Communication à Juan Antonio Montiel, subdélégué de Santiago, du 4 mars 1814*. ANA CRB, Cat. 194, I-30, 26, 65.

José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Juan Antonio Montiel, subdélégué de Santiago, du 3 août 1815*. ANA CRB, Cat. 178, I-29, 23, 20.

José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Bernardo Velázquez, commandant du fort Borbón, du 12 mai 1821*. ANA SH 235, n° 2.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/4/1/41116/PY-ANA-SH-235n2-10-35.pdf>



souhaitaient réduire au silence les demandes de partage du pouvoir et d'autonomie émanant des provinces. Cependant, il ne souhaite pas une rupture totale d'avec Buenos Aires, il combat pour une organisation nationale différente. En cela, il se distingue de Francia. D'une certaine façon, Artigas propose une voie médiane entre l'indépendance et la soumission absolue à un pouvoir central hégémonique. Et cette option séduit certains Paraguayens. Nous avons précédemment évoqué le cas de la désertion de Vicente Antonio Matiauda en 1814, commandant paraguayen basé à Itapúa qui, dans un premier temps, rejoint Artigas avant, finalement, de s'allier à Buenos Aires. De même, nous avons mentionné l'histoire d'un petit groupe d'hommes dénoncé et arrêté à Asunción en 1817 pour avoir entonné un chant à la gloire de José Artigas. La même année, le Paraguayen Hermenegildo Ximenes est emprisonné après avoir fait parvenir, par l'intermédiaire de son fils, un courrier « *al Caudillo de Bandidos José Artigas*<sup>859</sup>. » Cela prouve qu'une communication existe entre les deux rives du Paraná et que la figure du général *oriental* est connue et bénéficie d'une certaine aura au Paraguay. Dès témoignages ayant vu le jour en 1822 révèlent d'ailleurs l'étendue et la nature de ces échanges intervenus quelques années auparavant. Ils font état de menaces sérieuses visant à renverser le Dr. Francia, et d'une entente entre Artigas et certains membres de l'élite paraguayenne, au premier titre desquels Manuel Atanacio Cavañas et Pedro Juan Cavallero. D'après ces déclarations, Artigas aurait promis à Cavañas d'en faire le gouverneur de la province et de lui apporter la tête du dictateur<sup>860</sup>.

Dans le discours du dictateur, José Artigas apparaît sous deux visages assez différents. Le premier le présente sous les traits d'un bandit de grand chemin, d'un intrus. Par contre, une fois réfugié au Paraguay, à partir de septembre 1820, il est le chef de guerre vaincu et trahi par son lieutenant, Ramírez, à la solde de Buenos Aires. Toutefois, lorsque cela s'avère nécessaire, le dictateur n'hésite pas à rappeler le passé du leader *oriental*. Ces deux images, bien que contradictoires, ne sont absolument pas surprenantes. Elles correspondent à la perception du pouvoir de nuisance que représente Artigas à ces deux époques. Il ne faut jamais oublier que le discours du Dr. Francia, s'il apparaît parfois excessif, n'est souvent, en réalité, que le reflet de la situation et de la tension politique du moment. Le cas de José Artigas l'illustre à merveille. Jusqu'en 1820, Artigas incarne une menace sérieuse. Il paralyse le commerce fluvial, il chasse les Paraguayens des Missions et des contacts sont établis avec des opposants politiques du dictateur. De plus, lorsque la

---

<sup>859</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Arrêté du 15 avril 1817*. ANA SJyC 26, n° 12.

<sup>860</sup> Juan Crisostomo Villaba. *Déclaration du prisonnier du 21 avril 1822*. ANA SPT 542, n° 1.

Francisco Antonio Aldao. *Déclaration du prisonnier du 21 avril 1822*. ANA SPT 542, n° 1.

José Gaspar Rodríguez de Francia. *Décret du 3 août 1833 autorisant la confiscation des biens de Manuel Atanacio Cavañas*. ANA SPT 542, n° 1.

cargaison d'armes transportée par le commerçant britannique Robertson et destinée au Paraguay est interceptée à la Bajada, on découvre également des courriers adressés par les autorités de Buenos Aires au Dr. Francia. Parmi ces plis, celui du secrétaire du directeur Alvear, Herrera, proposant au dictateur de lui fournir 25 fusils pour chaque centaine de Paraguayens envoyés défendre Buenos Aires contre une hypothétique expédition de reconquête espagnole. Immédiatement, Artigas ordonne que l'on fasse des copies de cette lettre et qu'on la fasse circuler au Paraguay « *para que esos paisanos miren las iniquidades de su gobierno y las tramoyas con que han querido siempre cubrir su malicia los que los gobiernan*<sup>861</sup>. » Nous ne savons pas si le dictateur a vent de ces copies, ni même si elles circulent réellement dans le pays, mais il est indéniable que l'arraisonnement de la cargaison d'armes le met hors de lui et qu'il y réagit immédiatement dans ses communications avec ses commandants de la frontière sud : « *El suceso que Vm. me comunica manifiesta el colmo de la más barbara y brutal pirateria*<sup>862</sup>. »

Dès lors, Artigas devient « *el intruso caudillo Artigas [...], aquel inquieto impostor*<sup>863</sup>, » et ses suiveurs « *los bandidos y perturbadores del sosiego publico en la otra banda*<sup>864</sup>. » Le Dr. Francia développe dans son discours une opposition entre la raison et la civilisation, dont il serait porteur, et la barbarie que symboliserait Artigas : « *Semejante prohibicion [del comercio] solo puede esperarse de unos Brutos, Malvados y Ladrones de profesion [que] se han propuesto vivir engañando, alborotando y robando á todo el Mundo, como si la libertad delos Racionales en sociedad fuese lo mismo que la desenfrenada licencia de los Barbaros*<sup>865</sup>. » Il poursuit en récapitulant tout ce qu'il a mis en place jusque-là pour fournir en armes et munitions le pays, afin de défendre la liberté et l'indépendance du Paraguay. Ce faisant, indirectement, il oblige son commandant à prendre position, à rejeter le

---

<sup>861</sup> José Artigas. *Communication à Andresito Artigas, commandant des Missions, du 27 juin 1815*. Museo Mitre. *Contribución documental para la Historia del Río de la Plata*. Buenos Aires, Coni, 1913, Tome IV, p. 39-41. Voir également : Nicolás Herrera. *Communication à John Parish Robertson, du 31 mars 1815*. Museo Mitre. *Contribución documental para la Historia del Río de la Plata*. Buenos Aires, Coni, 1913, Tome IV, p. 44.

<sup>862</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Joaquín López, commandant de Pilar de Ñeembucú, du 1<sup>er</sup> juillet 1815*. ANA SH 224 n° 5. <http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/6/36871/PY-ANA-SH-224n5-38-120.pdf>

<sup>863</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Juan Antonio Montiel, subdélégué de Santiago, du 3 août 1815*. ANA CRB, Cat. 178, I-29, 23, 20.

<sup>864</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication au Cabildo d'Asunción, du 16 septembre 1815*. ANA SH 224, n° 5, folio 51. <http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/6/36871/PY-ANA-SH-224n5-38-120.pdf>

<sup>865</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Joaquín López, commandant de Pilar de Ñeembucú, du 5 juillet 1815*. ANA CRB, I-30, 24, 19, doc. 1. <http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/0/2/c/02c7cb48cebfbfd86a632d2bedba9a5a6ca299e2c9dc4552e5057af5abf49faec/ANA-AHRP-PY-203-1-2.pdf>

modèle chaotique offert par Artigas, qu'il pourrait être tenté d'épouser, et à suivre celui que propose le dictateur et qu'il assimile à celui des vrais patriotes, ce que ne manque d'ailleurs pas de faire López dans sa réponse<sup>866</sup>. Trois mois plus tard, le dictateur revient sur sa vision du conflit qui l'oppose à Artigas et insiste à nouveau sur les conséquences qu'entraîne la voie choisie par le chef *oriental* :

*El estado de continua fermentacion y alteraciones populares de Corrientes con los males y daños que acarrearán, y que al fin causarán su entera ruina, y desolación: es muy consiguiente al Plan y Sistema unico que se ha propuesto el gral caudillo de Rebolteros de fomentar la rebelion, y conmociones sin reflexionar los tristes resultados, por que su obgeto no es otro q.º pasar el tiempo en la vida tumultuosa y desenfadada*<sup>867</sup>.

Artigas est assimilé au barbare, celui qui détruit, qui saccage. En creux, Francia apparaît comme celui qui construit patiemment, qui améliore, qui tire son pays vers le haut. Le dictateur fait en sorte que son œuvre, celle du lettré, soit mise en valeur en la contrastant avec celle du soldat, du gaucho, qui n'amène que ruine et fracas. En procédant de la sorte, il anticipe la dichotomie popularisée par Domingo Sarmiento dans son fameux livre *Facundo o Civilización y barbarie* (1845). Dans cet ouvrage, l'auteur explique le conflit qui règne en Argentine par la lutte qui opposerait la civilisation représentée par la ville, Buenos Aires principalement, l'éducation et la raison et, par extension, la culture européenne, à la sauvagerie et l'instinct primaire incarnés par le gaucho de l'intérieur argentin. L'ironie de l'histoire veut que, dans une autre de ses œuvres publiée en 1850, *Argirópolis*, dans laquelle il discute d'une possible solution aux guerres civiles de la région, Sarmiento présente le Dr. Francia sous les traits d'un tyran ignorant et sombre, proche du barbare :

[Le Paraguay] *tuvo para declararse independiente que sacrificar su comercio, su civilización, y entregarse a un tirano sombrío, que, excitando el sentimiento de la independencia y el odio a los argentinos y a los extranjeros, redujo a la esclavitud más espantosa a sus conciudadanos; porque es la práctica de todos los tiranos apoyarse en un sentimiento natural, pero irreflexivo, de los pueblos, para dominarlos. El nombre del doctor Francia sólo recuerda hoy todos los excesos, todas las crueldades de un déspota*<sup>868</sup>.

---

<sup>866</sup> José Joaquín López. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 9 juillet 1815*. ANA, CRB Cat. 163, I-30, 24, 14, doc. 10.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/9/6/f/96f505ad031b07833ccf242eda40f9e879bf7a0934c8500672033bcf68a9180c/ANA-AHRP-PY-163-1-12.pdf>

<sup>867</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Joaquín López, commandant de Pilar de Ñembucú, du 24 octobre 1815*. ANA SH 224, n° 5, folio 63.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/6/36871/PY-ANA-SH-224n5-38-120.pdf>

<sup>868</sup> Domingo Faustino SARMIENTO. *Argirópolis*. Buenos Aires, Elaleph.com, 2000, p. 28.

<http://bibliotecadigital.educ.ar/uploads/contents/DomingoF.Sarmiento>

Pour en revenir au cas d'Artigas, on note néanmoins, qu'à l'instant même où celui-ci franchit le Paraná pour venir chercher refuge au Paraguay, et cesse donc de représenter un danger pour la stabilité de la dictature, Francia modifie son discours à son égard, comme s'il n'était plus nécessaire de convaincre qui que ce soit de la nocivité du caudillo *oriental*. C'est dorénavant à celui qui prend sa suite, Francisco Ramírez, que le dictateur choisit d'appliquer le vocabulaire qu'il consacrait jusque-là à son prédécesseur<sup>869</sup>. Artigas est désormais présenté de la façon suivante par Francia à un de ses commandants : « *Reducido Artigas a la última fatalidad, vino como fugitivo al paso de Itapúa, y me hizo decir que le permitiese pasar el resto de sus días en algún lugar de la República [...]. Era un acto no sólo de humanidad, sino aun honroso para la República, el conceder un asilo a un jefe desgraciado, que se entregaba*<sup>870</sup>. » C'est le portrait d'un chef battu, trahi mais digne. Le barbare n'existe plus. Il ne réapparaît que dans la décennie suivante lorsque le dictateur en a de nouveau besoin pour justifier de la confiscation des biens de Manuel Atanacio Cavañas, déclaré traître à la patrie pour avoir maintenu une correspondance avec :

*[E]l malvado caudillo de bandidos y perturbador de la publica tranquilidad José Artigas, por cuya prevención se encargó de reunir y aprontarle gente de auxilio, Cuando viniese segun sus ridiculos ofrecimientos á tomar la Republica, llevar la Cabeza del Dictador, y ponerlo á el y á otros en el Gobierno [...], sin reflexionar por su ineptia, que lo que intentaba era ver, si al abrigo de algunos simples infatuados y embaucados [...] lograba introducir sin peligro sus cuadrillas de miserables bandoleros y facinerosos al Paraguay, á robar, y saquear cuanto pudiesen, para reparar sus miserias, su pobreza y sus extremas necesidades, como hacian en otras partes [...].*

*[Artigas] se vió arruinado y perseguido de muerte aun de los suyos por consecuencia y efecto natural de sus desordenes, locuras, y desatinados procedimientos á implorar la clemencia y amparo del mismo Dictador, cuya cabeza habia ofrecido llevar [...], habiendo venido desnudo sin mas vestuario ni equipage, que una chaqueta colorada, y una alforza, sin que los ruines aturdidos y revoltosos, que fundaban en él las mayores esperanzas de Gobierno, ventajas, y adelantamientos, le huviesen hecho la menor limosna, ó socorrido en agradecimiento de sus grandiosos, ó graciosos ofrecimientos, viendolo en tal angustia y fatalidad, que acaso la Providencia ha permitido, para que los ilusos, ó deslumbrados, los facciosos, los depravados encubiertos, y los deseosos de trastornos politicos abran los ojos, y entiendan, que las gentes de otros Países, envidiando y odiando al Paraguay por no haverse sometido á*

<sup>869</sup> « Por el lado de Corrientes no aparece novedad, el caudillo (Ramírez) dicen que con sus bandidos se mantiene siempre afuera. » José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Norberto Ortellado, subdélégué de Santiago, du 25 janvier 1821*. ANA CRB 220, I-29, 23, 28.

[http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/c/9/c/c9ce1d57107cbc66b3223028d8da0a5856cfcfa83a86d11a260e71f851480341/ANA-AHRP-PY-220-1-196\\_Part1.pdf](http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/c/9/c/c9ce1d57107cbc66b3223028d8da0a5856cfcfa83a86d11a260e71f851480341/ANA-AHRP-PY-220-1-196_Part1.pdf)

<sup>870</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Bernardo Velázquez, commandant du fort Borbón, du 12 mai 1821*. ANA SH 235, n° 2, folios 13-16.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/4/1/41116/PY-ANA-SH-235n2-10-35.pdf>

*sus ideas de logro, predominio, y conveniencia, lo que desean, es la ocasión de entrar á apoderarse del Estado, engañando á los incautos, y simples, subyugar, é imponer leyes á los Paraguayos, extraher, y sacar riquezas, caudales, y la plata, que solo aquí corre todavía, y finalmente llevar gente para sus empresas, y servicios para despues reirse del Paraguay, y mofar orgullosamente á los Paraguayos*<sup>871</sup>.

Cet exemple nous confirme à nouveau que le discours du Dr. Francia s'adresse avant tout à ses concitoyens. Ici, la figure d'Artigas ne sert qu'à illustrer le mauvais jugement et les erreurs de ceux qui, au Paraguay, fondaient en lui des espoirs de changement. Ce rappel sert d'avertissement à tout adversaire potentiel et démontre, par ailleurs, la lâcheté des partisans du caudillo fédéral qui ne se sont pas aventurés à porter secours à Artigas, alors qu'il était vaincu et démuné. En creux, le dictateur souligne sa propre grandeur d'âme, en rappelant ce que, lui, fit pour Artigas<sup>872</sup>. Surtout, il profite de cette opportunité pour affirmer à nouveau en quoi le système qu'il suit est sage et adéquat en ce qu'il permet aux Paraguayens de vivre dignement, indépendants et libres, sans avoir à subir le joug de maîtres étrangers comme ce fut le cas pendant plusieurs siècles. Ce faisant, il souligne la malveillance des étrangers envers les Paraguayens et rappelle la méfiance que ces derniers doivent porter aux premiers.

On constate donc, à travers l'exemple d'Artigas, combien la figure de l'étranger est utile et nécessaire au discours du dictateur. Elle lui permet, d'une part, de justifier et souligner les mérites de sa politique et, d'autre part, elle lui offre un adversaire commode sur lequel faire porter la responsabilité d'éventuels échecs ou carences. Néanmoins, affirmer ceci ne revient à nier l'existence de ces mêmes « ennemis ». Ils existent et font peser une réelle menace sur le Paraguay. Il s'avère juste que le dictateur sait utiliser ce facteur à son avantage et que le passé colonial de la province est là pour rendre ses arguments crédibles. Il en ira de même lorsque le Dr. Francia aura à affronter, dans la décennie suivante, un nouvel adversaire sur sa frontière sud : le gouverneur Ferré de Corrientes.

## **B. Corrientes et le gouverneur Ferré**

La ville de Corrientes entretient depuis toujours une relation particulière avec le Paraguay. Elle a été fondée en 1588 par une expédition en provenance d'Asunción et ses

---

<sup>871</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. Décret du 3 août 1833, justifiant de la confiscation des biens de Manuel Cavañas pour trahison à la patrie. ANA SPT 542, n° 1.

<sup>872</sup> Après quelques semaines passées au secret à Asunción, le Dr. Francia ordonne qu'Artigas soit envoyé loin de la capitale, à Curuguaty, et que lui soient données des terres et une pension jusqu'à la fin de ses jours. Après le décès de dictateur en 1840, et avoir brièvement séjourné en prison, Artigas est invité à demeurer à Asunción par le consul Carlos Antonio López. Il y demeure jusqu'à sa mort en 1850.

habitants, pour la plupart, partagent la même histoire que ceux du Paraguay voisin et parlent, de préférence, le guarani. Toutefois, depuis la séparation administrative entre Buenos Aires et Asunción, survenue au début du 17<sup>e</sup> siècle, Corrientes est passée sous juridiction de la première. Le décret du directeur Posadas en fait une province en 1814 mais, jusqu'en 1821, elle demeure sous la domination d'Artigas et de ses lieutenants. Ce n'est qu'à partir de cette date que Corrientes va progressivement acquérir son indépendance politique et profiter de sa situation portuaire et du climat politique du moment, pour développer un commerce conséquent avec le port paraguayen de Pilar de Ñeembucú. C'est également à compter de cette époque qu'apparaît sur la scène régionale Pedro Ferré qui sera à trois reprises gouverneur de la province, notamment de 1824 à 1828, puis de 1830 à 1835.

Après la disparition d'Artigas de la scène politique locale, Corrientes et son gouverneur deviennent le principal souci régional à gérer par le Dr. Francia. Dans un premier temps, Ferré cherche à se rapprocher du Paraguay et à obtenir la protection ou l'alliance du dictateur comme l'avait tenté Artigas, en son temps. Alors que le conflit touche à sa fin dans la *Banda Oriental*, Ferré redoute que Buenos Aires ne cherche à utiliser ces troupes contre les provinces du *Litoral*. Après avoir songé un temps à l'enlever, le dictateur accepte la venue de Ferré au Paso de la patria en mars 1827, où celui-ci doit s'entretenir avec le commandant Gill. Cependant, Francia se méfie et prévient Gill car, selon lui, « *esos del otro lado son educados a la Porteña*<sup>873</sup>, » c'est-à-dire qu'ils ne sont pas dignes de confiance. Suite à la rencontre entre Gill et Ferré, le dictateur estime que le Paraguay n'a rien à tirer d'une éventuelle collaboration avec Corrientes. Il redit sa méfiance et affirme que prendre part dans des différends qui ne le concernent pas, serait particulièrement risqué pour le Paraguay. Il juge les propositions de Ferré vagues et ne comprend pas ce que le Paraguay aurait à gagner d'une telle association. Surtout, lorsqu'il apprend que Ferré a voulu savoir s'il pouvait communiquer directement avec Gill sans que le dictateur ne soit au courant, son ton change car cela lui semble fortement suspect et confirmer ses craintes. Il ordonne à Gill de passer le message suivant à des commerçants : « *Puedes tambien decir a esos q<sup>e</sup> solo D<sup>n</sup> Quijote andaba metiendo se en querellas ajenas, y q<sup>e</sup> no somos aqui tan simple para dar el paso, ó quixotada q<sup>e</sup> pretende su Governante con maligna, y trahicionera intencion cuya perfidia, y mala fe esta bien conocida*<sup>874</sup>. » Dès lors, dans le discours du dictateur, Ferré est associé à un

---

<sup>873</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Juan Tomás Gill, commandant de Pilar de Ñeembucú, du 14 mars 1827*. ANA CRB 237 I-29, 23, 27, doc. 14.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/f/f/0/ff0026f60969fbd49c7cd0aa6ff863f1e3bf7d8e2cc6c996ce032df7c232d714/ANA-AHRP-PY-237-1-27.pdf>

<sup>874</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Juan Tomás Gill, commandant de Pilar de Ñeembucú, du 29 mars 1827*. ANA CRB 237 I-29, 23, 27.

vocabulaire à connotation négative. De plus, comme à son habitude, on remarque que le Dr. Francia utilise ses subalternes et des commerçants pour correspondre. La communication avec l'étranger est orale. Le dictateur jamais ne s'engage ni ne se compromet par écrit. Il conserve ainsi la faculté de nier toute affirmation pouvant lui être opposée et peut, de la sorte, évoluer dans ses prises de position si le besoin s'en faisait sentir, sans jamais se démentir. Surtout, il entretient une aura de mystère et d'inaccessibilité.

A partir de 1832 et jusqu'à 1834, le Paraguay et Corrientes vont entretenir un conflit larvé sur la possession du territoire des missions situées entre le Paraná et l'Uruguay, chacun faisant état de son bon droit. Sans rentrer dans des considérations juridiques et historiques, il est évident que le Paraguay ne peut se permettre de renoncer à sa souveraineté sur cette région, car cela reviendrait à renoncer à commercer directement avec les marchands brésiliens basés à São Borja. Pendant près de deux ans, les escarmouches vont se succéder, les Paraguayens tentant de contrôler la route commerciale et d'empêcher les *correntinos* de s'installer et de cultiver les *yerbales* des anciennes missions, et les *correntinos* essayant eux d'occuper le terrain et d'entraîner les autres provinces argentines dans un conflit majeur contre le Paraguay. Pour Francia, il est clair que Ferré envie le commerce que les Paraguayens entretiennent avec les Brésiliens et que, pour l'interrompre il est prêt à inventer ou à faire n'importe quoi. C'est ainsi, en tous cas, qu'il interprète un avertissement que Ferré lui a fait parvenir :

*Sin duda por verse que no seria facil estorvar el Comercio delos Brasileros por medio dela proyectada Poblacion del Aguapei á causa dela oposicion del Paraguay : el Governante de Corrientes, que es un forxador de patrañas sin verguenza, ha urdido una nueva disparatada mentira delas que acostumbra, y ha sido el hacerme decir poco antes dela llegada del Correntino á ese Pueblo, que por tener alli comercio libre los Brasileros me participaba, que él maliciaba, que Fructuoso Rivera aliado con los mismos Brasileros y con los Indios de aquella banda trataban de dar asalto á Itapua, ó á Corrientes, sin decir cual es el fundam.<sup>10</sup> de tal malicia, que seguramente no la tiene, solamente la finge á ver en su desesperacion, si con esta aprehension hago cesar ese comercio, y consiguen de ese modo él y los demas envidiosos lo que no pueden con el proyecto de la nueva Poblacion que se les frustra<sup>875</sup>.*

---

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/f/f/0/ff0026f60969fbd49c7cd0aa6ff863f1e3bf7d8e2cc6c996ce032df7c232d714/ANA-AHRP-PY-237-1-27.pdf>

<sup>875</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, délégué d'Itapúa, du 17 mars 1832.* ANA SH 241, n° 12, folio 11.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/7/37882/PY-ANA-SH-241n12-161-242.pdf>



Il est intéressant de noter que, quelques mois plus tard, après avoir été à nouveau contacté par Ferré, le dictateur va, comme à son habitude par l'intermédiaire d'un commerçant, faire une proposition au gouverneur de Corrientes pour tenter de mettre un terme à la dispute sur le territoire en question. Dans ce document, le Dr. Francia réaffirme les droits du Paraguay sur la zone et se dit prêt à la défendre mais, dans un souci d'apaisement, il évoque la possibilité de céder à Corrientes, contre espèces sonnantes et trébuchantes, deux anciennes missions le long de l'Uruguay « *por no hacerle falta*<sup>876</sup>. » On peut remarquer que si le discours du dictateur demeure certes ferme, il est néanmoins beaucoup moins offensant qu'à l'accoutumée. On n'y trouve que les vocables « *fingimientos* » et « *forjar*. » Cela peut s'expliquer par le fait que Francia ne souhaite pas insulter le destinataire qui, il l'espère, acceptera sa proposition. Cependant, il n'hésite pas à profiter de l'opportunité pour rappeler, aussi bien à son commandant qu'à Ferré, de façon claire et déterminée, que le Paraguay ne cédera pas et ne renoncera pas à ce qu'il considère comme sien sans une juste rétribution.

Ferré n'ayant pas accepté la proposition de Francia, et la présence des *correntinos* dans les missions ne cessant pas, le dictateur durcit son discours à l'égard du gouverneur de Corrientes. Aux qualificatifs de perfide et menteur qu'il lui avait déjà accolé, le Dr. Francia ajoute ceux de sauvage et de voleur, pour achever de le disqualifier. Ce faisant, il établit un parallèle entre Ferré et Artigas, définissant l'un et l'autre, à plusieurs années d'intervalle, comme des perturbateurs de l'ordre établi uniquement intéressé par le gain : « *es muy ridiculo, que el salvaje Governante Correntino quiera ordenar, y disponer el modo de hacer pasages en el distrito del Paraguay, y que además para esto se entregue también canoa, esto es aun prescindiendo del riesgo que sus Correntinos, que son tan ladrones como él, se apoderen de ella*<sup>877</sup>. » Se plaignant que Ferré ait ordonné d'intercepter une cargaison de sabres et de mousquetons à destination du Paraguay comme mesure de représailles à l'enlèvement de *correntinos* sur l'île d'Apipe, Francia ajoute que « *los Correntinos, y su Governante son grandes ladrones, que no quieren vivir sino robando y pillando lo ageno, ni tener amistad con nadie que no se dexa robar*<sup>878</sup>. »

---

<sup>876</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, délégué d'Itapúa, du 14 août 1832*. ANA SH 241, n° 12, folio 36.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/7/37882/PY-ANA-SH-241n12-161-242.pdf>

<sup>877</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, délégué d'Itapúa, du 7 mars 1833*. ANA Col. Bareiro, vol. 5, p. 1473.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_5\\_1831-1835](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_5_1831-1835)

<sup>878</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, délégué d'Itapúa, du 12 juin 1833*. ANA Col. Bareiro, vol. 5, p. 1491.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_5\\_1831-1835](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_5_1831-1835)



Dans ce dernier document, le dictateur ajoute un autre registre lexical pour discréditer Ferré. Il le traite de « *codicioso carpintero Governante*. » Ce n'est ni la première ni la dernière fois que Francia choisit de mentionner la profession exercée par Ferré avant son entrée en politique et entre ses deux premiers mandats de gouverneur. Il ne le fait pas par hasard. Dans son esprit, il s'agit d'un moyen de rabaisser son opposant politique en le désignant comme un simple artisan, soulignant ainsi le contraste entre leurs niveaux d'éducation respectifs. Qu'attendre d'un homme si peu éduqué, sinon qu'il se comporte comme un sauvage ? C'est le message qu'adresse le dictateur. Plus d'un an au préalable, il l'avait déjà affublé du vocable de « *botarate* », ajoutant que l'idée d'emprunter des embarcations paraguayennes, « *es una tontería que solo podía caber en la cabeza destemplada de un rustico carpintero q.<sup>e</sup> no ha sido mas*<sup>879</sup>. » En 1834, il résume ce conflit à des « *locuras de Correntinos, ó mas bien del barbaro y ladron carpintero Ferré*<sup>880</sup>. »

On peut voir dans le cas du gouverneur Ferré que le discours du dictateur n'a pas à refléter la réalité d'une situation ou de l'action politique d'une personne. Ferré, malgré son peu d'éducation formelle, a œuvré pour relever et faire de Corrientes une ville et une région digne de ce nom, après plusieurs années de guerres civiles et de déprédations<sup>881</sup>. Ce qui importe réellement, c'est de discréditer d'une manière ou d'une autre l'adversaire et, pour cela, tous les arguments sont bons. L'essentiel demeure que l'étranger apparaisse sous un jour négatif, tel un barbare, un voleur ou un inculte. La civilisation et la supériorité morale et intellectuelle sont du côté paraguayen dans le discours que propose le Dr. Francia à ses subalternes.

---

<sup>879</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, délégué d'Itapúa, du 27 février 1833*. ANA SH 242, n° 7, folio 9.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/8/38070/PY-ANA-SH-242n7-26-74.pdf>

<sup>880</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, délégué d'Itapúa, du 7 août 1834*. ANA SH 242, n° 11, folio 48.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/8/38221/PY-ANA-SH-242n11-99-174.pdf>

<sup>881</sup> « *Su obra administrativa colocó a Ferré entre los principales estadistas de su época, siendo quizá la figura política más importante de la provincia de Corrientes en el siglo XIX. Su Clara visión de la importancia de la industrialización para lograr la grandeza y la prosperidad de un pueblo lo inclinó hacia el proteccionismo [...]. A su vez promovió la mayor y mejor colocación de los productos provinciales en los mercados externos [...]. La educación pública elemental tuvo un decidido impulso con el aumento del número de escuelas [...]. Se introdujo una imprenta a fines de 1825 que se convirtió en la Imprenta del Estado [...].* » Antonio Emilio CASTELLO. *Historia de Corrientes*. Buenos Aires, Editorial Plus Ultra, 1996, p. 223.

### C. Les « Portugais »<sup>882</sup>

Depuis l'époque coloniale et jusqu'à la prise de pouvoir du Dr. Francia, le Paraguay entretient avec son voisin lusophone des relations complexes marquées par la méfiance et l'hostilité. Durant cette période, les Portugais du Brésil représentent le principal danger auquel est confrontée la province. Les autorités espagnoles n'allouant ni troupes ni budget particulier, ceci oblige les Paraguayens à vivre constamment sur le pied de guerre à leurs frais et à leurs dépens, pour faire face aux intrusions des *bandeirantes* paulistes à la recherche d'esclaves pour les plantations brésiliennes et à l'avancée constante des Portugais sur le territoire de la province pendant plus de deux siècles. Tant et si bien que les missions jésuites, établies dans un premier temps dans la région du Guaira, doivent être déménagées plus au sud et que le Paraguay perd sa façade maritime au profit des Portugais. Malgré deux traités de limites signés dans la deuxième partie du XVIII<sup>e</sup> siècle (1750 et 1777), les Portugais n'évacuent pas les positions qu'ils occupent sur la frontière nord et font leur possible pour retarder une délimitation précise entre les deux empires ibériques dans la région. Cela conduit le pouvoir espagnol à fonder le fort *Borbón* comme position avancée face aux Portugais et pour lutter contre les incursions des indigènes du Chaco.

Dans l'imaginaire colonial paraguayen, les Portugais du Brésil ne jouissent donc pas d'une image favorable, loin de là. Ils évoquent suspicion et menace. Après la révolution de mai 1810 à Buenos Aires et l'envoi de l'expédition commandée par Belgrano au Paraguay, les autorités espagnoles de la province se retrouvent en position de fragilité face aux partisans de l'émancipation. Afin d'assurer la pérennité de son pouvoir, le gouverneur espagnol Velasco entame alors des contacts avec les Portugais, eux-mêmes désireux de faire valoir les droits de la princesse Carlota Joaquina sur les domaines espagnols. C'est justement la peur d'une intervention militaire portugaise à la demande de Velasco et de la communauté marchande espagnole d'Asunción, qui conduit les tenants d'un renversement du pouvoir colonial à précipiter leur plan et à passer à l'action à la mi-mai 1811. Un an plus tard, le nouveau gouvernement se voit dans l'obligation d'organiser une expédition militaire pour reprendre le fort *Borbón*, momentanément abandonné puis occupé par les Portugais. La nombreuse correspondance entre les juntas de gouvernement d'Asunción et de Buenos Aires

---

<sup>882</sup> Le fait de placer le mot « Portugais » entre guillemets dans le titre de cette section avait, à l'origine, pour seule intention de souligner l'usage répété par le dictateur Francia de ce terme pour désigner aussi bien les Portugais que les Brésiliens, niant ainsi à ces derniers leur caractère indépendant après 1822. Il n'utilisera le terme de « Brésilien », et encore, avec parcimonie, que pour évoquer les commerçants brésiliens des Missions. Par ailleurs, nous nous devons de signaler qu'en procédant de la sorte, nous ne faisons que reprendre partiellement le titre d'un article que Nora Bouvet avait consacré au sujet. Nora BOUVET. « Los 'Portugueses' del Mato Grosso en el discurso francista. » *Anuario de la Escuela de Historia*. Rosario (Arg.), 1991-1992, n° 15, p. 183-193.

entre 1811 et 1813 montre à quel point les Paraguayens redoutent une invasion lusitanienne, à laquelle ils estiment ne pas être en état de résister par manque d'armement adéquat. C'est la raison principale qu'ils avancent pour refuser d'appuyer les troupes de Buenos Aires et celles d'Artigas pour déloger les Espagnols de Montevideo.

En tant que membre de la junte de gouvernement, puis consul, et encore davantage une fois son pouvoir consolidé après son élection au poste de dictateur en juin 1814, le Dr. Francia se retrouve dans une position particulière et délicate face à la « question portugaise ». Il est certes relativement bien intégré dans la bonne société de la capitale, ses mérites intellectuels et professionnels sont reconnus de tous, mais il est également le fils d'un émigré portugais à l'origine incertaine, qui prétend être né au Portugal mais que, certains pensent natif du Brésil. Ce fait n'est pas sans conséquence dans le parcours du futur dictateur. A deux reprises au moins, sous le régime colonial, il doit se défendre d'être *mulato*. Il lutte pour que soit établi de façon officielle que son ascendance n'est en aucun point teintée de sang africain, ce qui est finalement reconnu. Toutefois, ce stigmate d'une origine portugaise ne disparaît pas pour autant. Ses ennemis politiques, notamment ceux basés à l'extérieur, savent en jouer lorsqu'il s'agit de le discréditer.

Lorsque fin 1816 le commerçant porteño Manuel de Olavarrieta, bien introduit au Paraguay, propose au Directeur des PURP Pueyrredón un plan visant à renverser le Dr. Francia afin de ramener ce pays dans le giron de Buenos Aires, entre autres arguments, il utilise celui de l'ascendance du dictateur et sa supposée connivence avec les Portugais. Dans un entretien qu'Olavarrieta prétend avoir eu avec le Dr. Francia, celui-ci lui aurait confié qu'en cas d'invasion du Paraguay par Artigas ou Buenos Aires, il choisirait de se placer sous la protection des Portugais :

*La sangre portuguesa que corre por sus venas les estimula fuertemente á procurar su protección y ponerse bajo de su dominación [...]. En una ocasión hablando familiarmente sobre cuál sería nuestro destino en una desgracia de las que oculta el tiempo, me dijo que no había que temer, « que para eso tenía buques armados de muy pocas aguas para, llegado el caso, llevar millón y medio de pesos y pasarnos á los territorios portugueses », expresión que le he hecho oído verter por su boca<sup>883</sup>.*

Au préalable, Olavarrieta avait confié à Pueyrredón que le dictateur l'avait chargé d'une mission secrète auprès d'un envoyé de la cour du Portugal, un certain Docteur Juan

---

<sup>883</sup> Manuel José de Olavarrieta. *Communication à Juan Martín de Pueyrredón, novembre 1816. Documentos del Archivo de Pueyrredón*. Buenos Aires, Coni, Tome I, p. 319-320.  
<https://archive.org/stream/documentosdelarc01puey#page/n7/mode/2up>

Tomás Cloiria, lui-même missionné pour se rendre compte de la véracité des dires faisant référence au fait que le Paraguay n'aurait fait la révolution que pour mieux se protéger des autres Provinces dans l'attente d'un retour à l'ordre antérieur et, qu'en son sein, les Espagnols venaient y trouver refuge car ils étaient protégés. Lors de cette rencontre ayant eu lieu dans le fort *Borbón*, selon Olavarrieta, certaines des propositions de Cloiria furent les suivantes : le Paraguay passerait sous la protection et la souveraineté du roi du Portugal, protecteur des droits du roi d'Espagne en devenant partie intégrante de son royaume. Il bénéficierait d'une protection contre une éventuelle invasion des autres Provinces avec la présence d'une armée portugaise. Le titre de « *conde de la alianza* » serait octroyé à Francia avec une fonction de Premier Ministre auprès du souverain portugais. Cloiria aurait ajouté que le projet serait de remettre ces possessions au roi d'Espagne une fois matée la rébellion dans la péninsule. Olavarrieta précise que lorsqu'il mit Francia au courant des propositions de Cloiria, le dictateur « *estaba lleno de alegría* ». Dans sa réponse à Cloiria, Francia aurait dit que « *su Provincia [...] se había hecho independiente de las demás, y no de la Península como lo creían los demás Pueblos, que desde el momento que fue llamado a la revolución su designio fue separar aquel país de los demás* » et qu'il acceptait de passer sous le contrôle portugais en attendant le rétablissement de l'autorité espagnole et revendiquait pour son pays le titre de « *República de la alianza* ». Olavarrieta prétend qu'il se serait opposé au projet et que Francia lui aurait alors intimé l'ordre de quitter le pays avec interdiction de raconter ce qu'il savait, mais qu'en fait il avait voulu le faire exécuter<sup>884</sup>.

En réalité, les dires d'Olavarrieta relèvent davantage de la fantaisie que de faits avérés. Il est particulièrement difficile d'imaginer le Dr. Francia confiant une telle mission, allant contre tous ses principes politiques républicains maintes fois affirmés, à un *porteño*, connaissant son aversion pour ces derniers. Ceci, sans parler du fait que l'on ne trouve nulle trace d'un tel Dr. Cloiria parmi les diplomates portugais de l'époque, ni ailleurs. Néanmoins, au-delà de l'in vraisemblance des faits avancés par Olavarrieta, il est intéressant de noter qu'il trouve une oreille complaisante en Pueyrredón car, que celui-ci croit réellement ou non à ces sornettes, une telle alliance entre le dictateur et les Portugais semble plausible dans le contexte du moment. Pour certains contemporains, son ascendance pourrait bien expliquer le refus du Dr. Francia de se joindre aux autres provinces de l'ancienne vice-royauté. Nora Bouvet estime que « *esta idea de que por ser Francia hijo de portugués peligraba la entrega del Paraguay a Portugal se articulaba con las acusaciones de carlotismo frecuentes en el Río de la Plata en este período y explica los esfuerzos de Francia por negar su ascendencia*

---

<sup>884</sup> Manuel José de Olavarrieta. *Communication à Juan Martín de Pueyrredón, 1816*. AGN X, 2, 1, 7.

portuguesa y su carácter de mulato. [...] Para impulsar la invasión al Paraguay y el derrocamiento de Francia, Olavarrieta encuentra verosímil argumentar que puede entregarlo a Portugal porque encaja en el imaginario de la época<sup>885</sup>. » En tous les cas, cet argument sert les intérêts de ceux qui poursuivent l'objectif de la réintégration du Paraguay dans l'orbite des PURP.

Pueyrredón, désireux de tirer parti de cette supposée collusion entre le dictateur et les Portugais, partage les informations confiées par Olavarrieta avec les membres et députés des PURP réunis en congrès à Tucumán, tout en leur demandant de ne pas les révéler publiquement car sa source possède encore beaucoup d'intérêts commerciaux au Paraguay<sup>886</sup>. Évidemment, ceci n'empêche pas la nouvelle de se répandre. D'autant plus que l'attitude des Portugais semble confirmer une telle union. Le commandant des forces portugaises dans les Missions orientales de l'Uruguay prévient le Dr. Francia d'une incursion de ses troupes sur l'autre rive du fleuve en l'assurant que le Paraguay n'a rien à en craindre : « *em obzequio da boa armonia eamizade que subsiste entre o Governo Portuguez, edo Paraguay participar a V. Ex.a que tenho as mais positivas Ordens domismo Senhor Excellentissimo para que de nem huma forma sefaça o menor damno aos habitantes e territorios pertencentes a essa Provincia*<sup>887</sup>. » Ce même commandant n'hésite pas, par ailleurs, à appeler les habitants d'Entre Ríos à suivre l'exemple des Paraguayens qui ne se rangent pas derrière Artigas : « *Detestai finalmente avergonhoza sugeição as Ordens sanguinarias do monstruozo Artigas segui a conducta moderada, epacifica dos Paraguais, esabei que os Povos daCosta do Paraná desde Candelaria athé Corpus não forão hostilizados como os outros, hé por que pertencem ao Territorio do Governo do Paraguai, que se conserva em boa armonia, eamizade com os Portuguezes*<sup>888</sup>. » Dans ce contexte, on conçoit aisément que le discours d'Olavarrieta puisse être pris au sérieux. Les Britanniques eux-mêmes interprètent dans ce sens les nouvelles qui leur parviennent, tout du moins provisoirement. Jusque là, et nous le verrons par la suite, le commandant en chef de la station navale d'Amérique du Sud a eu

<sup>885</sup> Nora BOUVET. « Los 'Portugueses' del Mato Grosso... » p. 184-185.

<sup>886</sup> Juan Martín de Pueyrredón. *Communication au Congrès de Tucumán, du 19 novembre 1816*. AGN X, 2, 1, 7.

<sup>887</sup> Francisco das Chagas Santos. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 2 février 1817*. *Archivo Artigas*, Montevideo, Monteverde, Comisión Nacional Archivo Artigas, 2003, Tome XXXIV, p. 36. (Ce document provient de la *Biblioteca Nacional. Río de Janeiro. Sección Manuscritos*).

Un courrier de Chagas à son supérieur, rendant compte de son succès et de la destruction de toutes les missions situées sur la rive occidentale de l'Uruguay, « *excepto os Povos daCosta do Paraná que pertencem ao Paraguay* », montre bien que les Portugais souhaitent préserver le Paraguay et, de plus, qu'ils reconnaissent, à l'instar du dictateur, la souveraineté paraguayenne sur les missions du département de Candelaria. Francisco das Chagas Santos. *Communication au marquis de Alegrete, du 12 février 1817*. *Archivo Artigas*, Montevideo, Monteverde, Comisión Nacional Archivo Artigas, 2003, Tome XXXIV, p. 49. (Ce document provient de la *Biblioteca Nacional. Río de Janeiro. Sección Manuscritos*).

<sup>888</sup> Francisco das Chagas Santos. *Proclamation aux habitants d'Entre Ríos, du 20 février 1817*. *Archivo Artigas*, Montevideo, Monteverde, Comisión Nacional Archivo Artigas, 2003, Tome XXXIV, p. 60. (Ce document provient de la *Biblioteca Nacional. Río de Janeiro. Sección Manuscritos*).

l'habitude de qualifier l'attitude du Paraguay de neutre dans les conflits qui agitent ses voisins. Toutefois, en avril 1817, il écrit à sa hiérarchie que dans une lettre interceptée de Lecor, le commandant des troupes portugaises dans la *Banda Oriental*, à un de ses subordonnés, il lui disait « *de ne pas être préoccupé au sujet du Paraguay, car la cour du Brésil jouit d'une entente parfaite avec cette province.* » Bowles ajoute que cela confirme des bruits en provenance de Buenos Aires qui affirment que ce gouvernement est « *en possession de documents qui prouvent que Francia, qui est depuis quelques années Directeur du Paraguay, a accepté de l'offrir en temps voulu aux Portugais, en échange de 200.000 dollars, du titre de Comte de l'Union et du gouvernement de la province*<sup>889</sup>. » Nul doute qu'il fait allusion dans cette dernière phrase aux commentaires d'Olavarrieta adressés à Pueyrredón. Dans la décennie suivante, ces rumeurs d'alliance entre le Paraguay du Dr. Francia et les « Portugais », ne cessent pas. Le rapprochement commercial qui survient début 1823 entre le Paraguay et le Brésil, nouvellement indépendant, les alimente<sup>890</sup>.

Si l'on considère maintenant l'action et le discours du Dr. Francia au sujet des « Portugais », force est de constater que ces derniers occupent une place à part. Ils sont les seuls, durant la dictature, à bénéficier d'une relation commerciale officielle avec le Paraguay. Ils sont également les seuls « Américains » avec lesquels le dictateur, par l'intermédiaire de ses subordonnés, daigne entretenir une correspondance officielle. Enfin, entre 1825 et 1829, ils sont les seuls à maintenir une représentation diplomatique au Paraguay par l'intermédiaire du Consul Antônio Manoel Correa da Câmara. Avant de tenter d'interpréter les raisons de ce traitement particulier, nous allons présenter les aspects les plus significatifs de la relation entre le Paraguay du Dr. Francia et les « Portugais » et étudier le discours du premier à l'égard des seconds. Trois épisodes principaux se détachent : les difficiles relations par la frontière nord ; le commerce entre les Missions brésiliennes et Itapúa ; les deux missions diplomatiques du consul brésilien Correa da Câmara.

---

<sup>889</sup> Sir William Bowles, commodore et commandant en chef de la station navale d'Amérique du Sud. *Communication à John Wilson Croker, Secrétaire de l'Amirauté, du 9 avril 1817.* Gerald S. GRAHAM, R.A. HUMPHREYS (Ed.), *The Navy and South America, 1807-1823. Correspondence of the Commanders-in-Chief on the South American Station*, Londres, Navy Record Society, 1962, 394 p.

<sup>890</sup> Le consul britannique en poste à Montevideo rapporte qu'une nouvelle voie commerciale vient d'être ouverte entre le Paraguay et le Brésil, en plus de celle par le Mato Grosso, et que « *donc les productions du Paraguay trouvent maintenant des débouchés à Monte Video et Buenos Ayres.* » Il informe aussi de la mission d'Antônio Manoel Correa da Câmara, ancien consul du Brésil à Buenos Aires, auprès de Francia qui aurait pour objectif d'accroître les flux commerciaux entre les deux pays. Il ajoute qu'il semble exister « *sorte d'entente politique entre le Général Le Cor et Francia, qui maintiennent une correspondance suivie.* » (Si ce que rapporte le consul Hood est certain, le dernier point qu'il mentionne n'est pas avéré.) Samuel Hood, consul britannique à Montevideo. *Communication à George Canning, Secrétaire du Foreign Office, du 30 janvier 1825.* Robert A. HUMPHREYS (Ed.), *British Consular Reports on the Trade and Politics of Latin America, 1824-1826*, Londres, Offices of the Royal Historical Society, 1940, Camden, 3<sup>e</sup> série, vol. 63, XXII-385 p.

## 1) Les « Portugais » du Mato Grosso

Les échanges commerciaux par la frontière nord avec les Portugais se font principalement à travers le fort *Borbón* et Concepción, la capitale régionale où réside le commandant paraguayen de cette frontière. Ce poste, dans les premières années de la dictature, est occupé par un fervent partisan du Dr. Francia, José Miguel Ibáñez. Le commerce est de peu d'importance en volume mais, pour le Dr. Francia, il a le mérite de pourvoir à l'approvisionnement en munitions, essentiellement de la poudre, dans une période où il s'affaire à armer le pays.

Le premier point à noter est que le dictateur ressent le besoin de justifier cette relation commerciale avec les Portugais. Dans un courrier à Ibáñez, il écrit qu'à l'instar de ce que font Buenos Aires, Artigas et d'autres :

*[N]unca hé llevado á mal, que en Borbon, y en esa Villa hiciesen los nuestros sus pequeños negocios de cambios con los Portuguezes fronterizos [...]. Si en adelante no ocurriese algún inconveniente especial podrá tambien permitirlo segun las circunstancias que ocurran no solo por lograr la proporcion de obtener de este modo algunas Municiones [...], sino tambien por razon de la buena armonia, y de la paz en que nos hallamos con aquella Nacion, para que la extrañeza que podia causar el negarsele aqui solo el Comercio, quando lo han tenido, y tiene franco en otras Provincias puestas en revolucion, no dé lugar a un juicio odioso, ó siniestro sobre nuestra civilidad é intenciones pacificas<sup>891</sup>.*

Il s'empresse certes de préciser que cela ne peut se faire que si les droits du Paraguay et des institutions qu'il s'est choisis sont respectés, cependant, il n'en reste pas moins qu'il se sent obligé d'expliquer sa décision. Lorsque des relations commerciales par la frontière sud seront établies de façon officielle avec les Brésiliens des Missions à partir de 1823, de nouveau, en utilisant les mêmes arguments, le dictateur se sentira forcé de motiver son choix. Pourquoi se sent-il obligé de le faire ? Bien sûr, dans sa correspondance avec ses commandants, ceux des frontières en particulier, il aime à faire preuve de pédagogie et à les informer de la situation internationale. Néanmoins, on peut ici supposer qu'entretenir un lien commercial avec les Portugais, ennemis héréditaires, ne va pas forcément de soi. C'est la raison pour laquelle la comparaison avec Buenos Aires, Artigas et d'autres, lui est particulièrement utile pour justifier de son bien-fondé.

---

<sup>891</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Miguel Ibáñez, commandant de Concepción, du 31 août 1816*. ANA SH 226, n° 2 et Col. Bareiro, vol. 2. p. 556-557.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_2\\_1813-1817](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_2_1813-1817)

Le deuxième aspect à souligner dans l'extrait retranscrit ci-dessus, tient au maintien de la « bonne harmonie » avec les voisins portugais du nord. C'est un leitmotiv constant dans le discours du dictateur, tout du moins, jusqu'à ce que la rupture soit consommée fin 1819. On en retrouve la mention dans la plupart des courriers qu'il adresse à son commandant de Concepción lorsqu'il évoque le cas des Portugais. Le dictateur semble préoccupé de ne pas provoquer son voisin, tout du moins si les intérêts paraguayens ne sont pas mis en cause. On peut imaginer qu'il estime que le Paraguay n'est pas de taille, pour le moment, à repousser une éventuelle offensive des Portugais.

Toutefois, la donne change à partir de l'éviction et de l'arrestation d'Ibáñez fin 1817. Le dictateur le suspecte d'entretenir des liens commerciaux privilégiés avec un des commandants portugais et de cacher la vraie nature de ses relations avec celui-ci<sup>892</sup>. Ce coup permet au Dr. Francia d'affirmer qu'il ne tolère aucune duplicité et que le favoritisme n'a pas de place dans son régime, mais également de montrer qu'il ne peut exister de connivence d'aucune sorte avec les Portugais. Il fait ainsi de nouveau preuve de sa probité et prévient les accusations de complicité à l'égard des Portugais.

A partir de ce moment-là, la relation avec les postes avancés portugais du Mato Grosso, les forts de Coimbra et de Miranda, se dégrade. La méfiance séculaire refait surface. Le dictateur reproche d'abord aux Lusitaniens de ne pas avoir de position claire dans le conflit entre l'Espagne et ses anciennes colonies et il les suspecte d'utiliser les échanges commerciaux afin d'observer les positions paraguayennes :

*En breve se espera, que el Ministerio de Portugal se dará á conocer por la conducta, que observasen con respeto á Montevideo, y á otras ocurrencias y expedicion de España ; y mientras yo no sepa el partido, que toman sobre nuestra causa de America, si se confederan, ó no con nuestros enemigos, y si les auxilian, ó no : tampoco puedo fixar una regla general para lo sucesivo. [...] España y Portugal tienen al presente mas fuertes conexiones que antes. Por esto, y otras consideraciones, y circunstancias se recela, que entre uno y otro pueda haber alguna oculta convinacion*<sup>893</sup>.

---

<sup>892</sup> Pour plus de détails, voir Nora Bouvet. *Poder y escritura...* p. 256-257.

<sup>893</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Fernando Acosta, commandant de Concepción, du 22 juin 1818*. ANA SH 226, n° 2, folios 34 et 35.  
<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/5/9/59324/PY-ANA-SH-228n2-14-59.pdf>



Moins de deux ans plus tard, il réitère les mêmes propos au commandant Velázquez<sup>894</sup>, signe que la situation le préoccupe. Un an plus tard, un courrier d'un commandant portugais lui offre l'opportunité de réaffirmer l'indépendance du Paraguay : « *Al Portuguez contestará Ud que esté en la firma inteligencia de que el Paraguay no es Provincia de España, sino una Republica Soberana, y un Estado independiente asi como lo es Portugal, y que esta respuesta se le dá, para que no alegue ignorancia*<sup>895</sup>. » Par là même, avec malice comme il en a parfois l'habitude, il signale aux Lusitaniens que le Paraguay est l'égal du Portugal et qu'il espère donc un traitement adéquat de leur part. Evidemment, Acosta est aussi le récepteur de ce message et c'est là, de nouveau, une façon de montrer à ses subordonnés la place prise par le Paraguay dans le concert des nations depuis qu'il en a pris les rênes.

Le motif officiel de la rupture des relations commerciales par la frontière nord est cependant autre :

*Por relacion de los Indios, se sabe, que los Portugueses favorecen y auxilian á los mismos Indios Bárbaros para sus invasiones y asaltos, en que participan de sus robos y ladrocinios, y que ésta relacion se hace mas creible, respecto á que la confirman los mismos desertores portugueses, que han venido ; cuyo procedim<sup>to</sup> es muy contrario á la paz, y buena armonia, que siempre hemos conservado, y que por lo mismo nunca esperabamos de los Portugueses una conducta, y una correspondencia indigna de toda Nacion culta, y que solo cabe en gentes, que no rehusen de acreditarse de tan Barbaras como los mismos Indios [...]. Por todo es preciso que á qualquier costa, y de qualquier modo se corte y fenezca esa correspond<sup>ta</sup> de negocio, y empezamos nueva vida con mas claridad, y mejor orden*<sup>896</sup>.

Plusieurs points sont à noter ici. D'une part, ce n'est pas la première fois que le dictateur est alerté, par un de ses commandants, sur la possible collusion entre les indigènes du Chaco et les Portugais. Certes, le Dr. Francia dispose cette fois de preuves flagrantes, mais José Miguel Ibáñez l'avait déjà prévenu près de deux ans et demi auparavant. D'autre part, malgré la gravité des accusations, le langage du dictateur demeure mesuré. Il n'envisage pas de rupture totale ni de fermeture de la frontière. Si l'on compare son discours à celui qu'il

---

<sup>894</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Bernardo Velázquez, commandant du fort Borbón, du 10 août 1818*. ANA SH 232, n° 2, folio 1.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion-223/3/9/39823/PY-ANA-SH-232n2-12-27.pdf>

<sup>895</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Fernando Acosta, commandant de Concepción, du 26 août 1819*. ANA SH 229, n° 11 et Col. Bareiro, vol. 3. p. 735.

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_3\\_1817-1824](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_3_1817-1824)

<sup>896</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Fernando Acosta, commandant de Concepción, du 25 décembre 1819*. ANA SH 229, n° 11, folio 25.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/8/38925/PY-ANA-SH-229n11-70-90.pdf>

utilise pour qualifier, à la même époque, Artigas et ses partisans ou les *porteños*, il apparaît clairement moins belliqueux et insultant. Il se contente de remarquer que le comportement des Lusitaniens n'est pas celui que l'on peut attendre de la part d'un peuple civilisé. Le qualificatif est bien sûr destiné à blesser la sensibilité de ceux-ci puisqu'il les compare aux indigènes, mais on reste loin des invectives et menaces proférées envers ses voisins du sud. Il nous est difficile d'expliquer ces différences, mais nous ne pouvons faire autrement que de les relever car elles sont évidentes.

Par ailleurs, que penser du fait que le Dr. Francia attende 1821, pour évoquer, dans un courrier au commandant du fort *Borbón*, le sujet des territoires perdus face à l'avancée portugaise de la fin de l'époque coloniale ?

*Por lo demas hizo usted bien en despedir sin permiso álos que venían enla Canoa con pretexto de querer hacer Sal [...] por que ese salinar está en nuestra pertenencia, asi como lo es todo el Chaco hasta el Rio Jaurú. Esto muy bien lo saben los portugueses; por que segun el Tratado de limites ajustado entre España y Portugal en el Siglo pasado, esto es en mil setecientos setenta y siete, la divisoria entre ambas naciones desde la caída del Rio Corrientes, al que nosotros hemos llamado nuevamente Rio Tacuary, es la canal del Rio Paraguay, subiendo agua arriba y atravesando la Laguna delos Jarayes, hasta el Rio Jaurú, que dela banda del Chaco cae en el mismo Rio Paraguay, por manera que asi el Presidio de Coimbra, como los demas establecimientos que tienen los portugueses al lado del Chaco hasta el Jaurú, están conocida y notariamente en territorio que no es de ellos, sino de nuestra pertenencia<sup>897</sup>.*

Là encore, on ne peut qu'être surpris que le dictateur ne s'irrite pas davantage sur un sujet, les limites territoriales du Paraguay, qui lui est cher. Il n'est qu'à se souvenir de ses emportements face à Artigas, puis aux *correntinos* plus tard, qui prétendaient occuper le département de Candelaria. On peut évidemment estimer que cette région est moins stratégique que celle des Missions mais, ayant constaté à de multiples reprises que le Dr. Francia est un homme de principes, comment interpréter la pondération de son discours que l'on peut qualifier de factuel dans le cas présent ? Il est manifeste que le dictateur ne souhaite aucunement envenimer ses relations avec les Portugais, même si ceux-ci lui fournissent motif à griefs. Néanmoins, Nora Bouvet estime que « *los oficios de Francia a Concepción en estos años van construyendo al portugués de Mato Grosso como el enemigo externo –el extranjero, el espia- y a José Miguel Ibáñez como el enemigo interno –el ‘traidor á la*

---

<sup>897</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Bernardo Velázquez, commandant du fort Borbón, du 12 mai 1821*. ANA SH 232, n° 2, folio 14.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion-223/3/9/39823/PY-ANA-SH-232n2-12-27.pdf>

*patria*—que la nación necesita para poder ser ‘imaginada’ como comunidad<sup>898</sup>. » A nos yeux, ce point n’est pas inexact, même s’il doit être nuancé. Le Portugais du Mato Grosso devient assurément, petit à petit, dans le discours du Dr. Francia un ennemi dont il faut se méfier, mais certainement pas au même niveau que les *porteños* et « *bandidos de la otra Banda* », constamment vilipendés par le dictateur.

Par contre, nous souscrivons entièrement au constat que dresse Bouvet quant au rôle que fait jouer à l’étranger le Dr. Francia, un étranger qu’il instrumentalise afin de développer et de renforcer un sentiment national naissant qu’il encourage. Qu’il le fasse consciemment ou pas, cela n’a au fond que peu d’importance.

*En el Paraguay de la dictadura francisca, la frontera y el enemigo juegan un rol decisivo en la constitución de la identidad nacional: la frontera circunscribe el territorio autónomo y el ‘extranjero’ plantea el problema de la nacionalidad en términos fundamentales de vida o muerte, libertad o prisión. El discurso de Francia va dando forma a esta necesidad de tener un enemigo, amenaza de agresividad, tensión y ruptura, para generar el arraigo de los paraguayos a su terruño<sup>899</sup>.*

## 2) Commerce avec les « Portugais » des Missions

Le deuxième élément d’importance dans les rapports entre le Paraguay et les « Portugais » sous la dictature perpétuelle, concerne les liens commerciaux par la frontière sud. Là, contrairement à ce qui s’est passé durant la décennie antérieure sur la frontière nord, la nature même de la relation est absolument différente. Il s’agit d’échanges basés sur un accord officiel entre les autorités paraguayennes et leurs homologues brésiliens. Selon la version habituellement retenue, le commandant du territoire des Missions brésiliennes, le colonel José Pedro César, aurait pris l’initiative de contacter son homologue paraguayen, Norberto Ortellado, pour solliciter l’établissement de relations commerciales par cette voie entre les deux pays. En réalité, le courrier du commandant brésilien établit clairement que, suite à un entretien avec plusieurs commerçants paraguayens dont le frère de Norberto Ortellado, il souhaite que deux négociants établis à São Borja puissent venir commercer à Itapúa<sup>900</sup>. Ce fait est d’ailleurs confirmé dans un courrier du gouverneur d’Entre Ríos à son homologue

---

<sup>898</sup> Nora Bouvet. « Los ‘Portugueses’... » p. 188.

<sup>899</sup> *Ibid.*

<sup>900</sup> José Pedro César, commandant des Missions brésiliennes. *Communication à Norberto Ortellado, Commandant d’Itapúa, du 1<sup>er</sup> février 1823*. ANA, CRB 224, I-30, 21, 86.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/b/8/4/b84875cdc24e65a72d3c28da3a6dc97ffadfd37708ad0a90bad195df85b06e8/ANA-AHRP-PY-224-1-2.pdf>

porteño, même si le premier avoue ne pas connaître la raison de cette présence : « *Existen en Paisandu dos comisionados del Tirano del Paraguay cerca del Gefe dela línea portuguesa. [...] La sola misión de comisionados a los Portugueses deve alarmarnos ; particularmente cuando la tortuosa política, si es política, que hasta hoy ha guardado aquel opresor atrabiliario no le permite calcular su objeto con probabilidad*<sup>901</sup>. »

Le Paraguay semble donc bien être à l'origine de cette démarche. Ceci n'est nullement surprenant dans la mesure où le dictateur annonçait déjà, depuis quelques temps, à ses commandants de la frontière sud qu'il travaillait à trouver une solution alternative au trafic fluvial avec les provinces du *Litoral* et Buenos Aires, sur lequel le Paraguay n'avait aucun contrôle et était à la merci du bon vouloir de ses voisins<sup>902</sup>. D'ailleurs, depuis déjà près d'un an et demi et la mort du caudillo *enterrerriano* Francisco Ramírez, le Dr. Francia cherche à réoccuper le département de Candelaria qui est la clé des communications entre les missions brésiliennes et celles du Paraguay. L'attaque, la destruction de l'établissement et l'enlèvement du botaniste Aimé Bonpland fin 1821, épisode sur lequel nous reviendrons plus avant, constitue la première étape de ce plan. Par la suite, le dictateur ne cesse de faire patrouiller ses troupes dans la région pour capturer ou en chasser aussi bien les *correntinos* que les indigènes désireux de s'y établir pour vivre de la production et du commerce de la *yerba*<sup>903</sup>. Un courrier de décembre 1822 atteste clairement de la crainte du dictateur. Il redoute que les provinces du Sud mettent en place un impôt sur le passage des marchandises en provenance du Paraguay et qu'ils cherchent, aussi, à s'établir dans les Missions pour éviter de dépendre du Paraguay en matière de production de *yerba maté*<sup>904</sup>. Pour empêcher que cela

---

<sup>901</sup> Lucio Mansilla, gouverneur d'Entre Ríos. *Communication à Martín Rodríguez, gouverneur de Buenos Aires, du 7 décembre 1822*. AGN X, 5, 4, 5.

<sup>902</sup> Lorsque le Dr. Francia donne l'ordre à son délégué dans les Missions, Norberto Ortellado, de capturer le botaniste français Aimé Bonpland et de détruire son établissement près de Candelaria, il précise : « *En logrando la presente empresa que dispongo, se allanarán más las cosas que preparo para después a fin de asegurar la República y su Comercio.* »

José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Norberto Ortellado, du 23 novembre 1821*. ANA SH 235, folio 22.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/4/1/41116/PY-ANA-SH-235n2-10-35.pdf>

<sup>903</sup> Pour plus de détails sur ces opérations, voir les échanges entre le dictateur et son commandant des Missions, Norberto Ortellado, d'août 1821 à septembre 1823 dans ANA, CRB 220, I-29, 23, 28, 2 parties.

[http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/c/9/c/9ce1d57107cbc66b3223028d8da0a5856cfcfa83a86d11a260e71f851480341/ANA-AHRP-PY-220-1-196\\_Part1.pdf](http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/c/9/c/9ce1d57107cbc66b3223028d8da0a5856cfcfa83a86d11a260e71f851480341/ANA-AHRP-PY-220-1-196_Part1.pdf)

[http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/c/5/7c58c87c031b8585ba197e0da7d6a3c754f476cf4f88bc7368983239278f69fe/ANA-AHRP-PY-220-1-196\\_Part2.pdf](http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/c/5/7c58c87c031b8585ba197e0da7d6a3c754f476cf4f88bc7368983239278f69fe/ANA-AHRP-PY-220-1-196_Part2.pdf)

Voir en particulier José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Norberto Ortellado, du 22 mars 1823*.

<sup>904</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Norberto Ortellado, du 21 décembre 1822*. ANA, CRB 220, I-29, 23, 28, folio 380, doc. 34.

ne se produise et pour assurer la sécurité de la route commerciale avec São Borja, le Dr. Francia renforce les défenses du département au fil des ans.

Dans un courrier à Ortellado<sup>905</sup>, le dictateur joint la réponse que ce dernier doit copier pour répondre à la missive du commandant brésilien. Dans celle-ci, il exprime sa satisfaction et son espoir de voir se développer des relations commerciales mutuellement bénéfiques pour les habitants des deux pays. Il y renouvelle également sa volonté politique de promouvoir la libre navigation du Paraná et un commerce libre et sans entraves<sup>906</sup>. A Ortellado, le Dr. Francia confie qu'il faut dire aux deux commerçants venus des Missions brésiliennes que « *otras nacion<sup>s</sup> extrangeras han solicitado tamb<sup>n</sup> tener Comerc<sup>o</sup> con el Paraguay, p<sup>a</sup> q<sup>e</sup> no piensen los Portugues<sup>s</sup> q<sup>e</sup> nos faltan con quien comerciar teniendo abundanc<sup>a</sup> de varios frutos y q<sup>e</sup> tampoco falta alg<sup>n</sup> dinero*<sup>907</sup>. » Il le fait, très certainement, afin d'indiquer aux Brésiliens que le Paraguay n'est pas dépendant de ce commerce naissant mais, également, pour signaler que de le permettre est un privilège qui leur est accordé. Toutefois, le Dr. Francia n'hésite pas, deux mois plus tard, par l'intermédiaire de son secrétaire Mateo Fleytas, à faire savoir au commandant brésilien qu'il a reçu son dernier courrier « *con singular aprecio, y corresponde agradecido á las gratas y atentas expresiones de VE p<sup>r</sup> la franqueza y libertad de Comerciar en los Puertos y Fronteras de la Repub<sup>ca</sup>*<sup>908</sup>. » Il est important ici de noter les expressions cordiales employées par le dictateur car elles sont inusitées et démontrent sa satisfaction d'avoir pu mener à bien une négociation cruciale.

---

[http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/c/9/c/c9ce1d57107cbc66b3223028d8da0a5856cfcfa83a86d11a260e71f851480341/ANA-AHRP-PY-220-1-196\\_Part1.pdf](http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/c/9/c/c9ce1d57107cbc66b3223028d8da0a5856cfcfa83a86d11a260e71f851480341/ANA-AHRP-PY-220-1-196_Part1.pdf)

<sup>905</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Norberto Ortellado, du 17 février 1823*. ANA, CRB 220, I-29, 23, 28, folio 424.

[http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/c/5/7c58c87c031b8585ba197e0da7d6a3c754f476cf4f88bc7368983239278f69fe/ANA-AHRP-PY-220-1-196\\_Part2.pdf](http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/c/5/7c58c87c031b8585ba197e0da7d6a3c754f476cf4f88bc7368983239278f69fe/ANA-AHRP-PY-220-1-196_Part2.pdf)

<sup>906</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia (Norberto Ortellado). *Communication à José Pedro César, commandant de São Borja, de février 1823*. ANA, CRB 220, I-29, 23, 28, folio 425.

[http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/c/5/7c58c87c031b8585ba197e0da7d6a3c754f476cf4f88bc7368983239278f69fe/ANA-AHRP-PY-220-1-196\\_Part2.pdf](http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/c/5/7c58c87c031b8585ba197e0da7d6a3c754f476cf4f88bc7368983239278f69fe/ANA-AHRP-PY-220-1-196_Part2.pdf)

<sup>907</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Norberto Ortellado, du 17 février 1823*. ANA, CRB 220, I-29, 23, 28, folio 424.

[http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/c/5/7c58c87c031b8585ba197e0da7d6a3c754f476cf4f88bc7368983239278f69fe/ANA-AHRP-PY-220-1-196\\_Part2.pdf](http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/c/5/7c58c87c031b8585ba197e0da7d6a3c754f476cf4f88bc7368983239278f69fe/ANA-AHRP-PY-220-1-196_Part2.pdf)

<sup>908</sup> Mateo Fleytas, secrétaire du Dictateur. *Communication à José Pedro Cesar, commandant des Missions brésiliennes, du 5 avril 1823*. ANA, CRB 220, I-29, 23, 28, doc. 76.

[http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/c/5/7c58c87c031b8585ba197e0da7d6a3c754f476cf4f88bc7368983239278f69fe/ANA-AHRP-PY-220-1-196\\_Part2.pdf](http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/c/5/7c58c87c031b8585ba197e0da7d6a3c754f476cf4f88bc7368983239278f69fe/ANA-AHRP-PY-220-1-196_Part2.pdf)

La question de savoir pourquoi le dictateur attend fin 1822 pour établir le contact avec le commandant César, puis début 1823 pour officialiser cette relation, alors que cela aurait pu avoir lieu au moins un an auparavant, est assez évidente. Le Brésil vient de déclarer le 7 septembre 1822 son indépendance du Portugal. Le Dr. Francia ne peut donc point être accusé de collaborer avec une puissance coloniale européenne, même si les nouvelles autorités en place à Rio de Janeiro ont un lien direct avec la couronne portugaise, un lien personnalisé par le nouvel empereur. Nous avons également vu, précédemment, que l'attitude ambiguë de la cour portugaise installée au Brésil à l'égard des nouvelles républiques hispano-américaines était un souci pour le dictateur et qu'il souhaitait qu'elle se déclare au minimum neutre dans le conflit entre l'Espagne et ses anciennes colonies.

En outre, comme il l'avait fait quelques années auparavant dans ses communications avec ses commandants de la frontière nord, le Dr. Francia se sent l'obligation d'expliquer à Ortellado que :

*[H]echos ocurridos han manifestado suficientem<sup>te</sup> q<sup>e</sup> p<sup>r</sup> nuestra parte no hay reparo en comerciar con los Portugueses al modo q<sup>e</sup> lo han hecho y lo estan haciendo otros Pueblos de America constituido en estados independientes. La misma franqueza he declarado y dado de saber con respecto a las demas Naciones extranjeras, como igualm<sup>te</sup> lo hacen los demas Estados americanos<sup>909</sup>.*

Encore une fois, il semble chercher à prévenir un quelconque mécontentement ou opposition. Il ne faut pas oublier qu'à travers ses commandants, il parle également à la troupe et à la population. La nécessité qu'il ressent de souligner que le Paraguay ne fait qu'imiter ce que d'autres colonies espagnoles, maintenant émancipées, font, paraît en tous cas l'indiquer.

En réalité, le Dr. Francia fait face à un dilemme et ne peut se permettre de simplement ignorer les « Portugais » comme il l'avait fait sur la frontière nord. Maintenant, il est à l'origine de cette nouvelle relation commerciale qui assure au pays une alternative au blocus et entraves des PURP. S'il est inexact d'affirmer que le Paraguay dépend pour sa survie de cette voie commerciale, le seul fait qu'elle reste ouverte sans interruption jusqu'à la fin de la dictature, que le volume du négoce soit conséquent et que le dictateur s'arrange, autant que faire se peut, pour garder le contrôle du département de Candelaria, tout cela montre à quel point il considère ce trafic indispensable. Il impose certes moult restrictions (troc, délais, prix

---

<sup>909</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Norberto Ortellado, du 5 avril 1823*. ANA, CRB 220, I-29, 23, 28, folio 494, doc. 99.

[http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/c/5/7c58c87c031b8585ba197e0da7d6a3c754f476cf4f88bc7368983239278f69fe/ANA-AHRP-PY-220-1-196\\_Part2.pdf](http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/c/5/7c58c87c031b8585ba197e0da7d6a3c754f476cf4f88bc7368983239278f69fe/ANA-AHRP-PY-220-1-196_Part2.pdf)

des marchandises régulés, etc.) mais, dans le même temps, il s'assure que les commerçants brésiliens qui viennent à Itapúa sont bien reçus et traités. Lorsque les règles d'extraction de numéraire sont enfreintes, il se contente de renouveler ses directives quant à sa prohibition, sauf en cas d'achat d'armes bien évidemment. Enfin, même quand il décide de l'expulsion du consul Correa da Câmara en 1829, il ne met pas un terme aux échanges commerciaux par Itapúa<sup>910</sup>.

### 3) Le consul Correa da Câmara

La mission du consul Antônio Manoel Correa da Câmara au Paraguay relève, nous l'avons signalé, d'une exception. Le consul brésilien est le seul agent diplomatique reçu officiellement par le Dr. Francia à Asunción, durant les 26 années de sa dictature, signe de la valeur portée initialement par le dictateur à cette mission. Il séjourne à Itapúa de juin à août 1825, le temps nécessaire pour que lui soit accordé son passeport pour se rendre à Asunción. Dans l'intérim, le dictateur souhaite s'assurer du caractère de la mission de Correa da Câmara et que son titre et celui du Paraguay soient bien respectés dans la correspondance officielle, ce que s'empresse de faire et confirmer l'envoyé brésilien. Celui-ci va demeurer un peu plus de trois mois à Asunción, du 27 août au 1<sup>er</sup> décembre 1825.

L'intérêt du Brésil pour établir une relation officielle avec le Paraguay s'inscrit dans le contexte géopolitique du moment. Depuis son indépendance en 1822, la cour de Rio cherche à établir des contacts avec ses voisins pour asseoir son influence politique et développer le volume de son commerce<sup>911</sup>. Ce même Correa da Câmara est d'ailleurs nommé consul à Buenos Aires dès 1822. Toutefois, l'occupation et l'annexion de la *Banda oriental* en 1821 par le Brésil sous le nom de Province cisplatine, compliquent sérieusement les relations entre Rio et Buenos Aires, puisque cette dernière n'a pas renoncé à exercer sa souveraineté sur ce territoire. Sentant un conflit poindre, le ministère brésilien nomme Correa da Câmara « *como Cónsul y Agente comercial en el Paraguay y partes adyacentes [...]. Podrá, además de las funciones consulares que principalmente le incumben, desempeñar igualmente las importantes funciones de Agente Político del Imperio junto a los diferentes*

---

<sup>910</sup> Pour plus de détails sur les conditions et le volume du négoce avec les Brésiliens par Itapúa, voir : Richard Alan WHITE. *La primera revolución...* p. 163-165, 168-169, 272-275 et 277.

<sup>911</sup> Luís José de Carvalho e Melo, ministre des affaires étrangères du Brésil. *Instructions pour Antônio Manoel Correa da Câmara, nommé consul au Paraguay, du 30 juin 1824*. Document reproduit et traduit du portugais dans R. Antonio RAMOS. *La política del Brasil en el Paraguay bajo la dictadura del Dr. Francia*. Buenos Aires / Asunción, Ed. Nizza, 1959, p. 189.



*Gobiernos del Río de la Plata y especialmente al del Paraguay*<sup>912</sup>. » A ce moment-là, il semble que la cour impériale ait encore l'espoir de pouvoir, par la négociation, éviter la guerre, en essayant de faire en sorte que les provinces du *Litoral* ne se joignent pas à Buenos Aires en vue de la guerre à venir. Quant au Paraguay, objet principal de la mission, les instructions données à Correa da Câmara sont limpides :

*Luego que Vm. fuese recibido por ese Gobierno, promoverá, cuanto pueda, las relaciones comerciales y políticas entre el Brasil y el Paraguay [...]. Procurará por medios indirectos obtener partido en esa Provincia del Paraguay, que sobre todas es la que más nos importa atraer, y, hará los mayores esfuerzos, tanto para conservar con seguridad la frontera, como para separar las relaciones que hubieren entre ese Gobierno y el de Buenos Aires, pues la experiencia nos muestra cómo conviene que jamás se liguen, en consideración a que Buenos Aires mantiene la Esperanza de perturbarnos en la posesión legítima en que estamos y en el goce de las instituciones monárquicas que conservamos*<sup>913</sup>.

Ces quelques lignes mettent en évidence l'importance stratégique qu'occupe le Paraguay pour les Brésiliens. Cette dimension devient évidente suite à la déclaration de guerre du Brésil contre les PURP, fin 1825, après que les *Orientales* aient déclaré l'indépendance de la *Banda oriental*, puis sa réintégration dans les PURP. Le nouveau ministre des affaires étrangères brésilien enjoint dès lors Correa da Câmara à aller plus loin dans ses démarches :

*Siendo cierto, como se asevera, que no quiere [el Paraguay] entrar a formar parte de la Confederación de las Provincias Unidas del Río de la Plata, le propondrá la confederación con el Brasil por medio de una alianza, que por ahora será solamente defensiva, dejándole entrever que en el futuro podrá ser conveniente que pase a ser ofensiva.*

*Para determinar a ese Gobierno a participar de nuestras miras, Vm. no dejará de presentarle todas las ventajas que le resultaría de semejante paso, señalándole principalmente la consolidación de su poder y de sus intereses, con el comercio de esa Provincia por el puerto de Montevideo, donde tendrá todas las franquicias para su progreso y seguridad [...].*

*Y si esta abertura no puede prosperar Vm. procurará que ese Gobierno guarde neutralidad en la presente guerra, evadiéndose de las insinuaciones que de Buenos Aires le habrán hecho y que continuarán haciéndole para conseguir sus fines*<sup>914</sup>.

Correa da Câmara ayant sollicité son passeport pour quitter Asunción un mois au préalable<sup>915</sup>, il ne peut communiquer et débattre de ces dernières directives avec le dictateur.

---

<sup>912</sup> *Ibid.*

<sup>913</sup> *Ibid.* p. 190.

<sup>914</sup> José Egídio Álvares de Almeida, ministre des affaires étrangères du Brésil. *Communication à Antônio Manoel Correa da Câmara, du 29 décembre 1825*. Document reproduit et traduit du portugais dans R. Antonio RAMOS. *La política del Brasil en el Paraguay bajo la dictadura del Dr. Francia*. Buenos Aires / Asunción, Nizza, 1959, p. 200.



Néanmoins, cette première mission est un vrai succès à mettre à son actif, dans la mesure où il a pu s'entretenir directement et à plusieurs reprises avec le dictateur. D'ailleurs, dans les courriers qu'il adresse à ses supérieurs, il ne tarit pas d'éloges sur son hôte et les bénéfices que tirerait le Brésil d'une alliance avec un pays tel que le Paraguay :

*Tomo la libertad de cumplimentar a Su Majestad Imperial, felicitar a V. E. y a la Nación entera, porque al fin hemos encontrado en América, el único amigo firme y verdadero, el único aliado que en este continente nos conviene y que después del Brasil es sin contradicción la primera potencia de la América del Sur. ¿Qué es Buenos Aires con toda su desmantelada liga a la vista del Paraguay? Una miseria [...]. Las circunstancias de la República [du Paraguay], sus recursos actuales, que pueden crecer prodigiosamente desde los primeros años de un comercio franco con el Brasil, el carácter de sus habitantes, y, sobre todo, el del Soberano [le Dr. Francia] que la gobierna, nada dejan que desear para la seguridad, estabilidad y firmeza de cualquier tratado; y es muy lisonjero saber que ningún obstáculo se presentará a este respecto por ambas partes<sup>916</sup>.*

Signalons que l'on doit certainement ces jugements à un trop grand enthousiasme de la part de Correa da Câmara, tout à sa joie d'avoir pu rencontrer le Dr. Francia. Après tout, il n'est qu'à Asunción depuis une dizaine de jours et n'a traversé qu'une petite partie du pays. Toutefois, il semble de bonne foi et sincèrement croire que l'entente entre les deux pays sera mutuellement profitable. Durant ces audiences, le dictateur en profite, bien évidemment, pour faire part au consul brésilien des griefs que le Paraguay possède à l'encontre des commandants de la frontière du Mato Grosso et, en dédommagement, demande le paiement d'une forte somme. Il évoque également les limites des deux Etats et le non-respect des traités de 1750 et 1777 signés entre l'Espagne et le Portugal. Correa da Câmara s'engage à régler tout ceci dès son retour à Rio de Janeiro. Il promet également de faire parvenir une importante cargaison d'armes sollicitée par le Dr. Francia et, d'ores et déjà, écrit au commandant du fort de Coimbra pour le réprimander pour sa conduite. De son côté, le dictateur, semble également apprécier l'attitude du consul brésilien comme en témoigne ces quelques lignes adressées à son commandant du fort Olimpo :

*Aquí está un Consul de Comercio y Agente, embiado de la Corte del Brasil, con el fin de restablecer la buena armonía entre aquel Estado y el del Paraguay, y tiene autoridad sobre el Comandante de Coimbra y su Frontera [...]. Puede ser que esto algo les contenga. Despues veremos el efecto que surte este paso. Al fin, el Agente és*

---

<sup>915</sup> Antônio Manoel Correa da Câmara. *Communication à Manuel Ignacio Fernández, Commandant du Quartel de la Plaza d'Asunción, sollicitant son passeport, du 29 novembre 1825*. ANA CRB 228, I-29, 26, 10, doc. 47. <http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/0/a/30aebf925d4672820bbf042557b864082de0c84b6ce3cec2b2f874d6832/ANA-AHRP-PY-228-1-108.pdf>

<sup>916</sup> Antônio Manoel Correa da Câmara. *Communication au ministre brésilien des Affaires Etrangères, du 4 septembre 1825*. Cité par R. Antonio RAMOS. *La política del Brasil...* p. 108-110.

*Americano, y se manifiesta muy empeñado en no darnos en lo sucesivo, motivo alguno de nueva queixa*<sup>917</sup>.

Néanmoins, il est aisé de constater que, contrairement à Correa da Câmara, le Dr. Francia reste beaucoup plus prudent que celui-ci et attend de pouvoir juger sur pièce des effets de ces démarches. Par ailleurs, comme très souvent, ce message est loin d'être purement informatif. C'est un exemple parfait qui démontre le savoir-faire du dictateur en la matière. Ecrire à Sosa, qui est en poste à Olimpo c'est-à-dire face aux positions brésiliennes, n'est pas innocent. Il le fait pour que ces informations circulent sur la frontière et au-delà, pour que l'on sache que les plus hautes autorités de l'empire désapprouvent la conduite du commandant de Coimbra. En outre, mentionner que le Paraguay traite d'égal à égal avec le Brésil, revient à souligner que les autorités paraguayennes sont respectées par le plus grand pays d'Amérique du Sud. Ce message est destiné à montrer à ses concitoyens le chemin accompli depuis qu'il dirige le pays et à les rendre fiers et leur donner confiance. Enfin, préciser que le consul est Américain est essentiel pour justifier, aux yeux des Paraguayens, une telle négociation avec le représentant d'un régime monarchique.

Cette lune de miel entre le dictateur et le consul Correa da Câmara ne dure pas. En octobre 1826, le Dr. Francia note qu'aucun changement n'intervient sur la frontière nord où Brésiliens et indigènes continuent de collaborer<sup>918</sup>. Six mois plus tard, depuis les missions brésiliennes, Correa da Câmara s'enquiert de savoir si les armes promises sont arrivées à Pilar<sup>919</sup>. En réalité, le navire les transportant ne peut remonter le Paraná pour cause de guerre entre l'empire et les PURP. Le fait que Correa da Câmara signale que son gouvernement lui a donné les pleins pouvoirs et qu'il est habilité à reconnaître l'indépendance du Paraguay par le biais de la signature d'un traité entre les deux pays<sup>920</sup>, n'est pas suffisant pour infléchir le cours des événements et la volonté du dictateur qui considère que, décidément, on ne peut vraiment pas faire confiance aux « *portugueses* » comme il le confie à Sosa : « *Estoy bien*

---

<sup>917</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Antonio Sosa, commandant du fort Olimpo, du 26 septembre 1825*. ANA, SH 232 n° 2 et R. Antonio RAMOS. *La política del Brasil...* p. 112-113.

<sup>918</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Antonio Sosa, commandant du fort Olimpo, du 22 octobre 1826*. ANA, SH 232, n° 2

<sup>919</sup> Antônio Manoel Correa da Câmara. *Communication à Norberto Ortellado, du 11 avril 1827*. ANA, CRB 241, I-30, 24, 39.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/0/d/3/0d3764b08990ac27c8a24929233ea4dbeb3a86d0f3777f7e905933be0e744da5/ANA-AHRP-PY-241-1-3.pdf>

<sup>920</sup> Antônio Manoel Correa da Câmara. *Communication à José Gabriel Benitez, ministre des finances du Paraguay, du 11 avril 1827*. ANA, CRB 241, I-30, 24, 39

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/0/d/3/0d3764b08990ac27c8a24929233ea4dbeb3a86d0f3777f7e905933be0e744da5/ANA-AHRP-PY-241-1-3.pdf>

R. Antonio Ramos démontre clairement que, sur ce point, Correa da Câmara ment et qu'il ne dispose pas d'une telle faculté. R. Antonio RAMOS. *La política del Brasil...* p. 157-158.

*desengañado, y enteramente convencido de la malignidad, falsedad y mal fee delos Portugueses, que no tiran sino a entretener, demorar, y frustrar mis justisimas reclamaciones*<sup>921</sup>. »

Correa da Câmara va demeurer près de deux ans à Itapúa, du 2 septembre 1827 au 24 juin 1829, sans jamais être autorisé à se rendre à Asunción. Durant ce laps de temps, le dictateur en vient à interdire à ses officiers d'accepter quelque correspondance que ce soit de sa part. Le 8 mai 1829, le Dr. Francia signifie enfin au diplomate brésilien, par l'intermédiaire du délégué d'Itapúa, que l'autorisation de se rendre à Asunción ne lui sera pas octroyée et qu'il peut regagner son pays. Le dictateur lui reproche de n'avoir en rien honoré ses engagements, qu'il s'agisse de mettre fin aux exactions dans le nord, de verser une indemnisation, d'accepter d'en revenir aux frontières de 1777 ou de faire acheminer des armes au Paraguay<sup>922</sup>.

Pour en terminer sur ce thème des relations entre le dictateur et ses voisins de langue portugaise, nous souhaitons revenir sur un point que nous avons signalé dans la première note de bas de page de cette section, car il nous semble loin d'être anecdotique : le Dr. Francia utilise très peu souvent le terme « brésilien » après 1822 pour désigner les sujets du nouvel empire. Lorsqu'il évoque ceux du Mato Grosso, il ne le fait à aucun moment, très certainement pour marquer son mécontentement et son mépris à leur égard. Quelques mois avant sa mort, en évoquant les indigènes *chaqueños* qui se présentent devant le fort Olimpo, il écrit encore : « *No son sino espías despachados por los Portugueses*<sup>923</sup>. » De ce fait, il leur refuse la qualité d'Américains. Avec les négociants brésiliens des Missions qui viennent commercer à Itapúa et avec lesquels il entretient une relation bien plus apaisée, le dictateur est loin d'être aussi rigide. Toutefois le consul Correa da Câmara congédié en 1829, écrit à son ministre au sujet du Dr. Francia en affirmant que « *nos tractou sempre de Portuguezes, desconhecendo-nos como Nação, e negando-nos o Nome!*<sup>924</sup> » Que ceci soit avéré ou exagéré, il n'en demeure pas moins vrai qu'en agissant de la sorte, le dictateur refuse aux Brésiliens un statut égal à celui des autres Américains. On peut supputer que n'ayant pas obtenu les réparations auxquelles il prétendait après s'être plaint auprès du consul brésilien

---

<sup>921</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Antonio Sosa, commandant du fort Olimpo, du 22 octobre 1826*. ANA, SH 232, n° 2.

<sup>922</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, délégué d'Itapúa, du 8 juin 1829*. ANA, SH 240.

<sup>923</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Delgado, commandant du fort Olimpo, du 3 avril 1840*. ANA, SH 232, n° 2.

<sup>924</sup> Antônio Manoel Correa da Câmara. *Communication à Miguel Calmon du Pin e Almeida, Ministre et Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères, du 2 avril 1830*. Anais do Itamarati, vol. IV, p. 167. Cité par Nora BOUVET. *Poder y escritura...* p. 279.

des déprédations de ses compatriotes du Mato Grosso, le Dr. Francia marque ainsi son mépris pour les héritiers des « Portugais, » un mépris qu'il n'hésite pas à partager avec ses commandants.

En fin de compte, que penser réellement du traitement qu'accorde le Dr. Francia aux Luso-Brésiliens ? Si on le compare avec le régime auquel sont soumis *porteños*, *correntinos* et *orientales* dans le discours comme dans les actes, on peut estimer que les premiers bénéficient d'un traitement de faveur de la part du dictateur. Considérer que cela s'explique par les origines paternelles de celui-ci nous semble particulièrement réducteur. En premier lieu, il convient de constater que cette préférence ne se manifeste qu'une fois l'indépendance du Brésil déclarée. Autrement dit, le Dr. Francia reste ferme sur le principe de ne pas traiter avec un pouvoir colonial péninsulaire. D'autre part, comparé aux autres acteurs continentaux, le Brésil demeure un élément relativement stable dans le paysage régional. Il présente également deux autres avantages. Premièrement, celui d'offrir au dictateur une opportunité commerciale vitale qui permet au Paraguay de moins dépendre des aléas de la politique *rioplatense*. Ceci explique notamment que, malgré l'expulsion de Correa da Câmara, le commerce par Itapúa se poursuit sans entrave. Deuxièmement, traiter avec le Brésil revient à le faire avec un pays qui, à priori, ne souhaite pas mettre fin à l'indépendance du Paraguay. Au contraire, nous l'avons vu, le Brésil recherche plutôt une alliance face à Buenos Aires. Ceci n'est pas, d'ailleurs, sans rappeler les tentatives de rapprochement avec d'autres grandes puissances telles la Grande Bretagne et la France, auxquelles le dictateur va souscrire un temps.

## CHAPITRE 7 : DISCOURS SUR LES EUROPÉENS

Le discours du dictateur sur les principales puissances mondiales de l'époque, la Grande Bretagne et la France, et sur leurs ressortissants est bien différent de celui qu'il réserve à ses voisins, aussi bien dans le ton que dans le fond. Il faut admettre qu'il s'agit là d'un thème qui ne le préoccupe qu'épisodiquement, ce qui peut se comprendre compte tenu de l'éloignement et des contacts intermittents avec des sujets de ces deux nations. C'est du reste pratiquement toujours par le biais de particuliers qu'il a l'opportunité d'entrer en contact avec ces nations. Les contacts officiels seront extrêmement rares durant la dictature. Par ailleurs, le dictateur étant autant que possible au courant des affaires du monde, il ne se désintéresse absolument pas de la politique suivie par ces deux pays, en tous cas en ce qui concerne les affaires qui touchent à l'Espagne et à ses anciennes colonies américaines.

Par ailleurs, nous allons pouvoir observer que ces deux puissances ne sont pas, aux yeux du dictateur, sur le même plan. Même si plusieurs faits paraissent accréditer son admiration pour la figure de Napoléon Bonaparte, il semble avoir une préférence pour la Grande Bretagne et sa politique officielle de non-ingérence dans le conflit entre l'Espagne et ses colonies. La France de la Restauration s'implique certainement trop, à son goût, dans les affaires espagnoles et dans la défense des intérêts de Fernando VII.

Cependant, malgré son inclination, le Dr. Francia voit avant tout dans l'établissement d'éventuelles relations avec ces deux pays une opportunité pour le Paraguay. En effet, ce serait là l'occasion de développer une relation commerciale qui équivaldrait à une reconnaissance de facto de la dictature paraguayenne et qui, par extension, permettrait de desserrer l'étreinte imposée par Buenos Aires et les provinces du *Litoral*. Pour ce faire, le dictateur ne va pas hésiter à instrumentaliser les ressortissants britanniques et français, en retenant certains contre leur volonté et en faisant miroiter à d'autres de possibles bénéfices commerciaux.

# 1. La Grande Bretagne et les Britanniques

## A. Le Dr. Francia à la recherche d'un partenariat

Les premiers contacts entre le Dr. Francia et des sujets britanniques sont de nature commerciale et personnelle. Les frères Robertson, John et William, sont les premiers, dès 1812, à se lancer dans l'aventure du commerce fluvial entre Asunción et Buenos Aires. Nous avons vu précédemment qu'ils obtiennent rapidement le soutien de la junte de gouvernement paraguayenne pour leur négoce. Le Dr. Francia, qui s'est retiré provisoirement des affaires politiques, aime par ailleurs converser avec eux, selon ce qu'ils affirment dans l'ouvrage qu'ils consacrent au dictateur et à leur aventure au Paraguay et qui paraît en 1838. Ceci semble tout à fait probable dans la mesure où d'autres témoins, comme les Suisses Rengger et Longchamp, confirment que le dictateur aime s'entretenir avec certains des étrangers qui se trouvent à Asunción. Néanmoins, le témoignage des frères Robertson doit être pris avec précaution dans la mesure où, à partir de 1815, ils doivent quitter le Paraguay sur ordre du dictateur et qu'ils écrivent plus de vingt ans après les faits. De plus, les événements postérieurs à 1815 qu'ils narrent, leur ont été rapportés par d'autres sources et sont parfois imprécis, inexacts, voire totalement fantaisistes.

Ceci étant dit, l'épisode qui nous intéresse vraiment dans ce récit, prend lieu fin 1813 début 1814, alors que le Dr. Francia vient d'être élu, conjointement à Fulgencio Yegros, consul de la république. Selon John Parish Robertson, le Dr. Francia qui le sait en partance pour l'Angleterre via Buenos Aires, le convoque. Il lui explique quelle a été sa politique extérieure jusqu'à présent : couper les communications avec les provinces du *Litoral* pour préserver le Paraguay de l'anarchie dans lesquelles elles se trouvent. Il poursuit en confiant que si le Paraguay se trouve dans un meilleur état que ses voisins, ces conflits portent tout de même préjudice à son commerce et l'empêche de prospérer. Il ajoute qu'il ne veut rien avoir à faire avec Buenos Aires et lui propose le plan suivant :

*Mon désir est de promouvoir une relation directe avec l'Angleterre [...]. Les navires britanniques déferlant triomphalement sur l'Atlantique, pénétreront jusqu'au Paraguay, et de concert avec notre flotille, ils défieront toute interruption du commerce, de l'embouchure de la Plata jusqu'au lac de Xarayes. Votre Gouvernement aura son ambassadeur ici, et j'aurai le mien à la Court de S<sup>t</sup> James. Vos compatriotes feront le commerce de leurs productions et de munitions de guerre, et recevront en échange les nobles produits de ce pays<sup>925</sup>.*

---

<sup>925</sup> John Parish et William Parish ROBERTSON. *Letters on Paraguay...* vol. 2, Lettre XLVII, p. 280-281. NT.

Le Dr. Francia intime à Robertson de se présenter à la Chambre des Communes avec les échantillons des productions paraguayennes qu'il lui remet et d'informer ses membres du projet qu'il vient de lui confier. Robertson indique qu'une fois arrivé à Buenos Aires, il ne poursuivit pas jusqu'à Londres. Sans être réellement convaincant, il confesse, dans une autre lettre, qu'il renonça à ce voyage car, comme Francia ne l'avait pas formellement nommé ni ne lui avait versé de somme d'argent, se rendre en Angleterre aurait été pour lui désastreux sur un plan économique<sup>926</sup>. On peut aussi supposer que Robertson étant également proche des autorités de Buenos Aires, celles-ci l'auront peut-être dissuadé d'effectuer un tel voyage. Cependant, le plus important dans cette affaire, si ce que conte Robertson s'avère vrai, réside dans cette idée du Dr. Francia de commercer et de nouer des liens privilégiés avec la Grande Bretagne et, ainsi, de protéger le commerce paraguayen et d'obtenir, par le biais de la signature d'un traité de commerce la reconnaissance de facto de l'indépendance paraguayenne par la première puissance mondiale. En soi, même s'il ne voit pas le jour, ce projet démontre le génie politique du consul et son pragmatisme. D'autre part, il s'inscrit à l'encontre de l'image d'un Dr. Francia qui cherche à isoler et fermer son pays. Enfin, comme nous allons le voir, les négociations entamées une dizaine d'années plus tard entre le consul britannique Parish, en place à Buenos Aires, et le dictateur, viennent renforcer la crédibilité de ce qu'écrit Robertson. On s'aperçoit, finalement, que la politique du Dr. Francia est tout autant guidée par les circonstances et les opportunités qui se présentent à lui, que par une fidélité absolue au principe à l'indépendance de son pays.

A l'instar de ce que rapporte Robertson à propos de l'appréciation favorable du consul Francia sur la Grande Bretagne et ses institutions<sup>927</sup>, ce pays bénéficie d'une image favorable dans son esprit. Ainsi, en 1818, alors qu'il suspecte une possible entente entre les deux monarchies ibériques en vue de la reconquête par l'Espagne des territoires perdus en Amérique, il écrit ce qui suit à un de ses commandants au sujet de la Grande Bretagne :

*Se asegura que ya se ha declarado indiferente y neutral en la presente contienda de independencia entre americanos y europeos españoles. Esto es lo mismo que queremos los americanos que hagan las demás naciones, y que se nos deje mano a*

---

<http://archive.org/stream/lettersonparagua02robeuoft#page/280/mode/2up>

<sup>926</sup> John Parish et William Parish ROBERTSON. *Francia's Reign of Terror...* Vol. I, Lettre V, p. 65.

<http://books.google.com/books?id=MpQ->

[AAAAYAAJ&printsec=frontcover&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q&f=false](http://books.google.com/books?id=MpQ-AAAAYAAJ&printsec=frontcover&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false)

<sup>927</sup> John Parish et William Parish ROBERTSON. *Letters on Paraguay...* vol. 2, Lettre XLVII, p. 283.

<http://archive.org/stream/lettersonparagua02robeuoft#page/282/mode/2up>

*mano con la sola España, a cuyo respecto son muy suficientes nuestras fuerzas y recursos*<sup>928</sup>.

Toutefois, en dépit de cet a priori favorable, dans les années qui suivent, le dictateur n'hésite pas à retenir au Paraguay des citoyens britanniques qui s'y aventurent, en particulier des négociants et marins qui ne possèdent pas les licences nécessaires pour participer à ce commerce<sup>929</sup>. Dans ses écrits, à aucun moment, il n'explicite ni ne justifie cette nouvelle approche, mais on peut supposer qu'il cherche, de cette manière, à faire pression sur les autorités britanniques afin qu'elles prennent contact avec lui, ce qui serait en soi une victoire symbolique après la tentative avortée du plan qu'il avait proposé à Robertson, de par le refus de celui-ci de se rendre en Angleterre.

Il faut néanmoins attendre quelques années avant que les autorités britanniques ne prennent contact avec le dictateur. Elles le font par l'intermédiaire du premier consul en poste à Buenos Aires, Woodbine Parish, nommé en 1824. Celui-ci, dès sa prise de fonction, est informé par les marchands britanniques de la ville de leurs griefs contre le dictateur du Paraguay qui retient certains de leurs navires, équipages et marchandises<sup>930</sup>. Il écrit donc au Dr. Francia pour lui annoncer sa nomination. Il l'invite à l'échange de correspondance afin de promouvoir des relations amicales et lui affirme que le Paraguay doit être assuré de la « *dignidad y desinterés que presiden á las miras y Política de su Soberano y sus Ministros con respecto á estos Paises*<sup>931</sup>. » Parish joint des journaux contenant les communications du gouvernement de Londres avec ceux de Paris et de Madrid à ce sujet. Il pense que les bonnes intentions de son gouvernement à l'égard des pays américains, et du Paraguay en particulier, « *han de garantizar la expresión de recíprocos y uniformes sentimientos de reconocimiento y de amistad*<sup>932</sup>. » Enfin, il termine en demandant la libération des sujets britanniques détenus au Paraguay, contre la promesse d'une « *correspondance plus intime avec Son Excellence*

---

<sup>928</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Fernando Acosta, commandant de Concepción, du 22 juin 1818*. ANA SH 238 et Alfredo VIOLA. « Cartas y Decretos del Dictador Francia. » *Estudios Paraguayos*. Asunción, Universidad Católica, vol.2, 1990, p.100.

<sup>929</sup> John Hoyt WILLIAMS. « Woodbine Parish and the 'Opening' of Paraguay. » *Proceedings of the American Philosophical Society Held at Philadelphia For Promoting Useful Knowledge*. Philadelphia, The American Philosophical Society, vol. 116, n° 4, 15 août 1972, p. 343 et 346.

<sup>930</sup> Williams note que les frères Robertson font partie des plaignants depuis la confiscation d'un de leurs bateaux et de sa cargaison par le dictateur en 1821. Il suspecte qu'il faut peut-être voir dans cet incident une de leurs motivations dans la rédaction des *Lettres*... John Hoyt WILLIAMS. « Woodbine Parish... » p. 344.

<sup>931</sup> Woodbine Parish, consul britannique à Buenos Aires. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 17 juillet 1824*. ANA CRB 230 I-30, 7, 38, doc. n° 1.

<http://riobranco.anasnc.senatic.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/8/5/3853cfa590d5aa4d2ac7b30f66b1513e8b1f046704df23bb0b7e7c634b15eacf/ANA-AHRP-PY-230-1-14.pdf>

<sup>932</sup> *Idem*.



*dans l'avenir*<sup>933</sup>. » Un mois plus tard, cependant, il confie à son ministre de tutelle qu'il a peu d'espoir que sa démarche aboutisse car « *la difficulté pour communiquer avec lui [Francia] est extrêmement grande, et son caractère si capricieux et déraisonnable*<sup>934</sup>. »

En réalité, il se trompe. Par le biais de son secrétaire de gouvernement, le Dr. Francia fait répondre au consul Parish que le gouvernement paraguayen accueille favorablement la position de l'Angleterre vis-à-vis des nouvelles colonies et se dit disposé à établir des relations de « *sincera amistad, armonia, y mutua correspondencia entre la generosa Nacion Ynglesa y el Estado del Paraguay*<sup>935</sup>. » Il affirme également être prêt à accepter un consul commercial britannique dès que le principe de libre navigation des fleuves sera effectivement reconnu et mis en pratique, afin que celui-ci puisse défendre les intérêts de ses concitoyens commerçants. Ce point donne l'opportunité au Dr. Francia de réaffirmer les souhaits et principes suivants :

*El Gov<sup>no</sup> desea sinceramente, que sea constante y duradera la amistad, y buena armonia entre la Nacion Britanica y el Estado independ<sup>te</sup> del Paraguay, el que conservando la consideracion y dignidad, que en esta razon le corresponde, debe gobernarse por sus propias Leyes, por el drô de Gentes y la equidad*<sup>936</sup>.

La répétition du désir d'amitié et de bonne harmonie entre les deux pays n'est, bien sûr, pas innocente. Elle permet de montrer l'importance que cela revêt pour le gouvernement paraguayen mais, surtout, d'insister sur le fait que le Paraguay est un Etat indépendant qui se gouverne d'après ses propres lois. Autrement dit, si le dictateur est prêt à envisager l'établissement de relations entre les deux pays, il avertit d'ores et déjà qu'il n'admettra pas d'ingérence des autorités britanniques dans les affaires paraguayennes, puisque ces deux pays sont chacun indépendants, donc égaux en droit.

Du reste, si des sujets britanniques ont été retenus au Paraguay, c'est qu'ils n'étaient protégés par aucun traité ni ne bénéficiaient des licences nécessaires et que les circonstances l'exigeait, telles les restrictions et entraves à la libre navigation mais, étant sujets « *de una*

---

<sup>933</sup> *Idem.*

<sup>934</sup> Woodbine Parish. *Communication à George Canning, ministre des Affaires Etrangères, du 22 août 1824.* PRO, FO, 354.3 (35). NT.

<sup>935</sup> Bernardino Villamayor, Secrétaire du gouvernement paraguayen. *Communication à Woodbine Parish, Consul britannique à Buenos Aires, du 26 janvier 1825.* ANA, CRB, 230 I-30, 7, 38, doc. n° 3.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/8/5/3853cfa590d5aa4d2ac7b30f66b1513e8b1f046704df23bb0b7e7c634b15eacf/ANA-AHRP-PY-230-1-14.pdf>

<sup>936</sup> *Idem.*

*nacion sabia y magnanima quien ha sabido apreciar la libertad natural del hombre*<sup>937</sup>, » il a été décidé de les relâcher. Le secrétaire ajoute, d'autre part, qu'il est possible que Parish, vu qu'il réside à Buenos Aires, « *en un pais enemigo*<sup>938</sup>, » ait pu avoir une image faussée du Paraguay.

De nouveau, on constate que la Grande Bretagne jouit d'une bonne image aux yeux du dictateur. Certes, il s'agit du premier échange officiel et les amabilités sont de rigueur mais, tout de même, les adjectifs « sage », « magnanime » et « généreuse » sont associés à ce pays et le Paraguay propose l'échange de représentants diplomatiques, comme le souhaitait déjà le Dr. Francia dix ans auparavant. Surtout, les sujets britanniques vont être libérés et leurs biens rendus. Il n'a donc suffi que d'une lettre du consul Parish, dans laquelle il qualifiait le Paraguay d'Etat et accordait à son dirigeant le titre lui correspondant, pour parvenir à ce résultat probant. Ceci semble bien prouver que le dictateur cherchait, par sa politique de rétention, à entrer en contact avec une puissance européenne, et la Grande Bretagne en particulier.

Pourtant, ce rapprochement n'ira pas plus loin car, dans sa réponse, tout en prenant acte des dispositions favorables du gouvernement paraguayen et en suggérant que des relations entre ressortissants des deux pays seraient d'un commun bénéfice commercial et qu'il recommandera la nomination d'un consul britannique à son gouvernement, Parish ajoute que cela reste conditionné à une entente entre les gouvernements du Paraguay et des PURP au sujet de la libre navigation du Paraná. Autrement dit la Grande Bretagne demande au dictateur, comme préalable, de négocier avec Buenos Aires, un gouvernement que Villamayor avait explicitement qualifié d'ennemi dans son précédent courrier<sup>939</sup>. Evidemment, cela ne se fera pas et il en sera de même pour la libération d'Aimé Bonpland, également sollicitée par le consul Parish. Si le Dr. Francia songe à s'entendre avec Londres, c'est justement pour que celle-ci pèse de tout son poids pour contraindre Buenos Aires à accepter que les Paraguayens puissent naviguer et commercer librement sur le Paraná, pas pour renouer le contact avec les *porteños*. De son côté, Parish montre ainsi clairement que, si la Grande Bretagne est prête à commercer avec le Paraguay, ce ne sera pas au détriment de la relation qu'elle entretient avec Buenos Aires. Ceci se comprend fort bien vu l'importance du

---

<sup>937</sup> *Idem.*

<sup>938</sup> *Idem.*

<sup>939</sup> Woodbine Parish, consul britannique à Buenos Aires. *Communication à Bernardino Villamayor, du 14 avril 1825*. ANA CRB 230 I-30, 7, 38, doc. n° 2.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/8/5/3853cfa590d5aa4d2ac7b30f66b1513e8b1f046704df23bb0b7e7c634b15eacf/ANA-AHRP-PY-230-1-14.pdf>

volume des échanges commerciaux entre Londres et Buenos Aires et le traité d'amitié, de commerce et de navigation signé récemment (2 février 1825) entre les deux pays et qui constitue la reconnaissance officielle du gouvernement de Buenos Aires par la Grande Bretagne, sans parler de l'emprunt que les *porteños* viennent de souscrire auprès des commerçants et banquiers anglais. En octobre 1825, après que le Dr. Francia lui ait retourné ses lettres sans y avoir répondu, le consul Parish doit admettre à son ministre de tutelle qu' « *au sujet de mes dépêches [...] dans lesquelles je vous ai informé des démarches que j'avais entreprises pour favoriser notre future communication avec le Paraguay, ainsi que pour obtenir la libération de Mr Bompland [sic], c'est avec regret que j'ai l'honneur de vous informer que mes dernières demandes adressées à Don Francia n'ont pas porté leurs fruits*<sup>940</sup>. » Cet épisode met un terme à la brève correspondance officielle entretenue l'espace d'une année entre le Paraguay et la Grande Bretagne et à l'idée d'une entente entre les deux pays. Toutefois, il semble que le Dr. Francia n'en tienne pas rigueur aux Britanniques. Dans les années qui suivent, aucun n'est retenu contre sa volonté au Paraguay et lorsqu'un projet de colonisation voit le jour en 1831 dans les Missions, entre les fleuves Uruguay et Paraná, où des Anglais ont acquis des terres vendues à Buenos Aires, le dictateur se contente de prévenir avec fermeté que :

*Esos terrenos entre el Aguapey y el Uruguay pertenecen al Paraguay, y no son de Buenos Ayres [...]. El Paraguay no consiente, ni jamás consentirá esa iniquidad urdida por Buenos Ayres ni que tales Ingleses, ni nadie se apodere de esos terrenos, y que si se verifica la Poblacion ó establecimiento que se dice los Paraguayos indignados irán á deshacer y desvaratar lo, y que asi lo den á saber á dichos Ingleses [...]. Mas se les dirá que en vista dela oposición del Paraguay esos Ingleses deben dexarse de tal proyecto y retirarse, por que según las declaraciones y prevenciones de su Gobierno no deben venir á America á ingerirse, ó tomar parte en las contiendas ó disputas de unos Paises con otros, á menos que de mala fee esten coligados con los de Buenos Ayres para estorvar, y cortar el comercio de los Brasileros con el Paraguay*<sup>941</sup>.

Malgré tout, le Dr. Francia paraît encore croire aux principes mis en avant par le gouvernement britannique, à leur application et à l'obéissance et la loyauté de ses sujets.

---

<sup>940</sup> Woodbine Parish. *Communication à George Canning, ministre des Affaires Etrangères, du 10 octobre 1825*. PRO, FO, 354.3, p. 62. NT.

<sup>941</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, commandant d'Itapúa, du 22 décembre 1831*. ANA SH 241, n° 7, folios 59-60.  
<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/3/7/37795/PY-ANA-SH-241n7-68-130.pdf>

## B. La vision britannique et les limites de la politique du Dr. Francia

Les Britanniques suivent depuis un certain temps déjà l'évolution de la situation au Paraguay, comme ils le font partout ailleurs en Amérique durant cette période cruciale. Sur l'intérêt que présente ce pays, leur évaluation est partagée. Les observateurs, principalement des officiers de la marine royale stationnés à Montevideo, ont peu d'informations à communiquer à leurs supérieurs à Londres, et elles sont toujours rapportées par des intermédiaires, principalement des marchands. Ces nouvelles concernent principalement deux aspects : le potentiel économique et commercial du pays et le caractère particulier de son dirigeant. Sur le premier point, les avis divergent mais, dans l'ensemble, le Paraguay ne semble pas présenter un grand intérêt pour le commerce britannique pour l'instant car, selon un commerçant britannique, « *ses exportations, d'après ce que l'on sait, consistent de produits non désirés en Europe*<sup>942</sup>. » Ce même observateur ajoute cependant qu'une politique commerciale différente et sans restrictions pourrait accroître le potentiel du pays, notamment en développant certaines productions comme le coton, le riz et le sucre, « *ce qui serait extrêmement bénéfique pour les Britanniques*<sup>943</sup>. » Enfin, il pense que le Paraguay n'est pas prêt à recevoir des produits manufacturés anglais car, tout simplement, ils ne sont pas connus. Le consul Parish, lui, se lamente de l'arrêt presque total du commerce entre Buenos Aires et le Paraguay, qu'il met sur le compte de l'intransigeance du dictateur. Il estime que ce négoce s'élevait à un montant annuel de 1,5 à 2 millions de dollars en 1816. Il pense également que la position géographique du Paraguay favorise une agriculture tropicale (coton, riz, café) qui est, pour l'instant, peu mise en valeur<sup>944</sup>.

Quant au Dr. Francia, les jugements portés sur sa personne et son caractère sont loin d'être aussi négatifs que ce à quoi on aurait pu s'attendre, notamment vu les critiques émises par le consul Parish sur sa responsabilité dans l'obstruction des échanges commerciaux dans la région. Certes, un négociant anglais qui revient du Paraguay confie au commandant Hardy que « *Francia est le 'Suprême Dictateur' et que son gouvernement est le plus despotique que l'on puisse imaginer. Même s'il ne fait pas exécuter ses opposants, il confine tout de même*

---

<sup>942</sup> Commerçant britannique. *Rapport au Commodore Sir William Bowles, commandant en chef de la station navale d'Amérique du Sud, du 25 décembre 1819*. Gerald S. GRAHAM, R.A. HUMPHREYS (Ed.). *The Navy and South America, 1807-1823. Correspondence of the Commanders-in-Chief on the South American Station*, Londres, Navy Record Society, 1962, 394 p. NT.

<sup>943</sup> *Idem*. NT.

<sup>944</sup> Woodbine Parish. *Communication à George Canning, ministre des Affaires Etrangères, du 29 juillet 1824*. Robert A HUMPHREYS. (Ed.). *British consular reports on the trade and politics of Latin America, 1824-1826*. Londres, Offices of the Royal Historical Society, 1940, Camden 3rd series, Vol. 63, p. 49-50.

les personnes de différentes classes et couleurs dans la même prison<sup>945</sup>. » Malgré des préjugés raciaux et classistes qui sont le reflet d'une époque et d'une société, ce témoin reconnaît que le dictateur n'est pas aussi sanguinaire que son pouvoir absolu pourrait le laisser supposer. Il ajoute même que « *le Dr. Francia est un homme d'une certaine éducation, et qu'il est déterminé à ce que son pays soit indépendant de tous les autres gouvernements*<sup>946</sup>. » Un an auparavant, un autre de ses compatriotes affirme que « [Francia est un dirigeant] *avec bien plus de pouvoir et de ressources que n'importe lequel des gouverneurs du Litoral, [et que, par ailleurs, il] n'a jamais démontré une quelconque aversion envers les sujets britanniques mais, malheureusement, il les a toujours considérés comme liés à Buenos Aires*<sup>947</sup>. »

Il est intéressant de constater que cet observateur sait apprécier, à sa juste valeur, la position du Dr. Francia par rapport aux Britanniques et à la relation que ceux-ci entretiennent avec Buenos Aires. Les échanges entre le dictateur et le consul Parish vont le démontrer cinq ans plus tard. La proximité entre *porteños* et Britanniques et l'importance de leurs échanges priment sur tout autre facteur dans la région. Une note du consul de Buenos Aires, John Hullet, en poste à Londres, adressée au secrétaire du *Foreign Office* en offre un exemple : « [Le Paraguay est] *gouverné de manière despotique par un avocat paraguayen nommé Francia, qui interdit toute communication que ce soit, rendant ainsi le Paraguay encore plus inaccessible que la Chine ou le Japon*<sup>948</sup>. » Au-delà du message qui, en soi, porte préjudice à l'image du dirigeant paraguayen, il est difficile de ne pas remarquer que celui qui défend les intérêts *porteños* à Londres est un riche négociant anglais nommé par Bernardino Rivadavia, signe de la collusion qui existe entre le gouvernement de Buenos Aires et la communauté marchande britannique.

On touche là, de nouveau, à une des principales faiblesses de la politique du dictateur vis-à-vis de l'étranger. S'il domine totalement la communication à l'intérieur des frontières du Paraguay, il n'en va pas ainsi à l'extérieur. Comme il ne bénéficie d'aucune représentation diplomatique ni d'aucun relais dans la presse étrangère, le dictateur n'est jamais en mesure de

---

<sup>945</sup> Sir Thomas Hardy, Commandant en chef de la station navale d'Amérique du Sud. *Rapport à John Wilson Crocker, Secrétaire de l'Amirauté, du 22 décembre 1820*. Gerald S. GRAHAM, R.A. HUMPHREYS (Ed.). *The Navy and South America, 1807-1823. Correspondence of the Commanders-in-Chief on the South American Station*. Londres, Navy Record Society, 1962, 394 p. NT.

<sup>946</sup> *Idem*. NT.

<sup>947</sup> Commerçant britannique. *Rapport au Commodore Sir William Bowles, commandant en chef de la station navale d'Amérique du Sud, du 25 décembre 1819*. Gerald S. GRAHAM, R.A. HUMPHREYS (Ed.). *The Navy...* NT.

<sup>948</sup> John Hullet, Consul de Buenos Aires à Londres. *Communication à Georges Canning, Secrétaire du Foreign Office, du 31 juillet 1824*. AGN VII, 54.

répliquer, de rectifier ou de peser en quoi que ce soit sur l'information qui circule à l'étranger. Il ne contrôle plus le discours et demeure à la merci de ceux qui le dominent. L'affaire du marquis de Guarany, cet aventurier qui se fait passer pour l'envoyé extraordinaire du dictateur auprès des cours européennes à partir de 1822, est une autre illustration des limites de la politique du Dr. Francia. Il ne peut peser directement et contrebalancer le discours que Guarany et ses acolytes diffusent dans les journaux européens et auprès des diplomates qu'ils rencontrent<sup>949</sup>.

D'ailleurs, certains observateurs intéressés à mieux connaître la situation au Paraguay, se plaignent de ce manque d'information. L'un d'entre eux suggère que les Britanniques « *apprennent à mieux les connaître car ils diffèrent tellement de leurs voisins et on sait tellement peu de choses sur eux*<sup>950</sup>. » Toutefois, pour parvenir à ce résultat, il faudrait que le dictateur veuille bien faciliter l'accès de son pays aux étrangers, ce qui n'est pas le cas, et que ceux-ci sachent faire preuve de discernement dans leur analyse, ce qui n'est pas toujours évident. En fin de compte, c'est un négociant anglais installé à Corrientes, Mr. Hope, qui, sur demande du consul Parish, rend le rapport le plus complet et circonstancié sur le Paraguay du Dr. Francia. Malgré la proximité géographique et sa connaissance du sujet, d'entrée il doit admettre le point suivant : « *Sur le Paraguay [...] je ne peux obtenir que les plus incertaines des informations*<sup>951</sup>. » Néanmoins, il poursuit en indiquant que le Dr. Francia y gouverne sans aucune opposition et que les habitants semblent s'en accommoder sans peine. Il ajoute que le dictateur fait et exécute les lois, dirige l'Eglise, commande l'armée et est le principal marchand à Asunción. Il donne également toute une série de détails sur la population du pays, ses capacités de défense, l'état du commerce et les conditions extrêmement contraignantes qu'impose le dictateur pour la pratique du négoce. Il est intéressant de constater à quel point ces informations se révèlent exactes. Ceci démontre qu'il est possible,

---

<sup>949</sup> Notre intention initiale était de consacrer un chapitre de notre travail à cette aventure pour, justement, souligner à quel point, sur le plan extérieur, la politique du Dr. Francia qui privilégie le silence plutôt que la communication de l'information, peut s'avérer contreproductive. Cependant, si le dictateur perd la bataille de l'opinion en dehors du Paraguay, ce n'est pas le cas à l'intérieur des frontières du pays où son projet indépendantiste se voit renforcé. En outre, cet échec « médiatique » pourrait-on dire, il ne le doit qu'à son absence de discours et cela ne remet absolument pas en cause l'indépendance du Paraguay au final. Autrement dit, la politique du dictateur a prévalu. De plus, évoquer en détails les aventures de Guarany et ses complices nous entraînerait également vers un autre thème qui est celui des « contre-discours » opposés à celui de Francia pendant et après sa dictature. Ce sujet est en soi intéressant mais il nous ferait sortir du cadre de notre travail, à savoir l'étude de l'impact du discours du Dr. Francia sur le mouvement d'indépendance au Paraguay, sa préservation et sa consolidation.

<sup>950</sup> Commerçant britannique. *Rapport au Commodore Sir William Bowles, commandant en chef de la station navale d'Amérique du Sud, du 25 décembre 1819*. Gerald S. GRAHAM, R.A. HUMPHREYS (Ed.). *The Navy...* NT.

<sup>951</sup> Mr. Hope, commerçant anglais installé à Corrientes. *Rapport au consul Parish sur la situation au Paraguay, du 17 mars 1827*. PRO, FO, 354.7, p. 237-244. NT.

Pour de plus larges extraits de ce rapport, voir le document n° 2 en annexes p. 407-408.

pour celui qui le veut, de s'informer sur le Paraguay malgré, bien évidemment, les difficultés notées auparavant.

Pourtant, la suite du rapport nous montre à quel point il est aisé, également, de colporter, volontairement ou à son corps défendant selon les cas, de fausses informations sur le Paraguay. Hope indique que le Dr. Francia, inquiet d'une possible invasion de son pays par l'armée des PURP, a demandé que le gouverneur Ferré se rende au Paraguay pour discuter de la situation. Il précise que, suite à cette rencontre, il a appris que Francia souhaite une union avec la province de Corrientes contre Buenos Aires et se déclare prêt à rejoindre les provinces fédéralistes. En réalité, nous avons vu dans le deuxième chapitre de cette partie que cette information est fausse. La documentation existante prouve que c'est le gouverneur Ferré qui est à l'origine de cette rencontre et que le dictateur n'a absolument pas proposé d'alliance de quelque nature que ce soit. Là encore, on remarque que la stratégie de communication du dictateur, ou de silence devrait-on plutôt dire, montre ses limites. Elle laisse à ses opposants à l'étranger, la possibilité de manipuler l'information à leur guise. D'ailleurs, ironie du sort, Hope rapporte que « *les officiers [paraguayens] qui ont rencontré Ferré se sont beaucoup plaints des nouvelles fausses et insultantes qui sont souvent publiées dans El Mensajero [Argentino] sur le Paraguay et Francia*<sup>952</sup>. » Cela tendrait à démontrer que le dictateur est sensible à cet aspect des choses, ce qui n'est pas vraiment surprenant dans la mesure où il se plaint de ce phénomène à de nombreuses reprises dans sa correspondance. Cependant, à une exception près<sup>953</sup>, il ne tente pas d'y remédier. Sur ce point non plus, il ne se justifie pas. Nous pouvons éventuellement supposer qu'il estime que se lancer dans un tel combat pour établir ou rétablir sa vérité face à la presse *porteña*, serait peine perdue, qu'il n'aurait pas les moyens de le faire ou que cela ne serait pas digne de sa fonction et que, donc, il préfère en accepter les conséquences, même de mauvais gré.

Ce rapide survol de la relation entre le Paraguay du Dr. Francia et la Grande Bretagne nous permet donc d'observer plusieurs points. D'une part, le dictateur sait se montrer flexible lorsque les circonstances le permettent, sans renier son engagement pour l'indépendance du Paraguay. D'autre part, la Grande Bretagne lui apparaît comme une pièce majeure pour atteindre ses objectifs et, de plus, il apprécie sa politique envers les nouvelles républiques américaines. Ceci altère quelque peu la vision schématique et négative souvent associée au Dr. Francia lorsqu'on évoque la figure de l'étranger. Sa vision répond avant tout à un

---

<sup>952</sup> *Idem.* NT.

<sup>953</sup> Nous nous attarderons sur cette « anomalie » quand nous évoquerons la relation qu'entretient le Dr. Francia avec la France et les Français.

principe politique bien défini, celui de protéger l'indépendance du Paraguay et de renforcer la cohésion des Paraguayens autour des institutions républicaines. Si cela implique d'utiliser les étrangers dans un sens ou dans un autre, il n'hésite pas à le faire. Enfin, ce rapprochement temporaire avec la Grande Bretagne met aussi en évidence certaines des faiblesses de la démarche du dictateur. La première est inévitable car inhérente à la position géographique du Paraguay et à son importance commerciale moindre par rapport à Buenos Aires. La seconde tient au fait que le dictateur, par ses choix, se retrouve en position de faiblesse sur la scène internationale. Il dispose de très peu d'éléments pour influencer le discours existant sur le Paraguay et pouvoir ainsi exercer une pression sur les Etats étrangers qui comptent afin qu'ils se rapprochent du Paraguay et le reconnaissent officiellement. C'est le cas, notamment, avec la France comme nous allons le voir maintenant.



## 2. La France et les Français

### A. Les intrigues françaises

Dans cette période incertaine où l'Espagne perd pied en Amérique et où son régime monarchique vacille dans la Péninsule, le deuxième acteur mondial de poids après la Grande Bretagne, se trouve être la France. A l'instar de Londres, Paris entend bien profiter de l'opportunité qui se présente pour étendre son influence sur le continent américain.

En 1808, alors que Carlos IV et Fernando VII abdiquent en faveur de Napoléon Bonaparte à Bayonne, celui-ci envoie secrètement le marquis de Sassenay à Buenos Aires dans l'espoir de convaincre le vice-roi Liniers, un Français servant la couronne espagnole, de faire jurer, aux habitants de la vice-royauté, fidélité à Joseph Bonaparte, qui vient d'hériter du trône espagnol suivant le désir de son frère. Cette mission s'avère un échec complet<sup>954</sup> et compromet, pour plusieurs années, les prétentions françaises dans la région. D'autre part, et c'est peut-être un hasard, par son côté clandestin, cette aventure napoléonienne illustre assez bien les méthodes auxquelles vont avoir recours les autorités de la Restauration française, leurs émissaires et divers voyageurs par la suite, dans leurs interactions avec les gouvernements de Buenos Aires et d'Asunción entre 1815 et 1830. Cette similarité, dans la démarche, entre deux régimes à priori opposés, se comprend assez facilement si l'on tient compte du pacte familial qui existe entre Bourbons français et espagnols. Même si les membres du gouvernement de Louis XVIII voient une opportunité à saisir pour faire prospérer les intérêts de la France en Amérique, les liens qui unissent les deux dynasties, leur interdisent d'agir ouvertement et officiellement. Et ils sont, de plus, partagés sur l'idée d'aider ou non l'Espagne à reconquérir ses possessions d'outre-Atlantique. Ils vont donc s'en tenir à une ligne officielle de non reconnaissance des nouveaux Etats hispano-américains afin de ne pas froisser leurs cousins espagnols, tout en essayant de se placer si la situation venait à changer. N'oublions pas, non plus, que durant cette période, encouragée par ses partenaires les plus conservateurs au sein de la Sainte Alliance<sup>955</sup>, la France intervient en Espagne en

---

<sup>954</sup> Pour plus de détails, voir :

Claude Henri Étienne, marquis de SASSENEY. *Napoléon Ier et la fondation de la République Argentine...* Paris, Plon, Nourrit, 1892, p. 128-155 et 185-212.

<https://archive.org/details/napolonieretlaf01sassgoog> (lien vérifié le 15 avril 2018)

Julien MELLET. *Voyages dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*. Paris, Masson, 1824, p. 7-12.

<https://archive.org/stream/voyagesdanslinter00mell#page/8/mode/2up> (lien vérifié le 15 avril 2018)

<sup>955</sup> Alliance européenne formée en 1815 à l'initiative du tsar de Russie. Elle comprend à l'origine, les empires russe et austro-hongrois et le royaume de Prusse. En 1818, la France rejoint cet ensemble qui se distingue par son conservatisme et sa défense du christianisme. La Grande Bretagne qui appartient à une autre alliance avec ces mêmes pays (Quadruple Alliance) ne se montre pas favorable aux projets d'interventions de la Sainte Alliance

1823 pour mettre fin à l'expérience du régime libéral (1820-1823). Le souverain Fernando VII qui avait dû accepter le rétablissement de la constitution de Cadix, retrouve son pouvoir absolu. Officiellement, sur la question des colonies hispano-américaines, la France ne peut donc se démarquer de la position espagnole, elle-même appuyée par la Russie, l'Autriche-Hongrie et la Prusse, sans créer une crise majeure au sein de l'Europe absolutiste.

Cette ligne officielle n'empêche cependant pas la France, officieusement certes, de tenter d'obtenir des informations en vue de poser ses jalons dans l'Amérique espagnole. Deux voies s'offrent au gouvernement français pour y parvenir : ses officiers de marine, qui depuis des siècles, constituent des sources de renseignement précieuses sur les affaires du monde, et les particuliers dont beaucoup partent dans les Amériques à la recherche d'une nouvelle vie et de nouvelles opportunités. Parmi ces derniers, dans le Río de la Plata, on retrouve nombre de partisans de l'empereur déchu. C'est une manière pour eux de recommencer leur vie et pour les autorités de la Restauration de s'en débarrasser tout en les utilisant éventuellement comme informateurs.

Pour en revenir plus précisément à la question qui nous occupe, celle du Paraguay du Dr. Francia, de sa relation avec la France et du discours du dictateur sur cette dernière, il est une aventure d'un groupe de Français qui illustre à merveille la politique américaine de la France, mais aussi le caractère des acteurs qui y participent. Elle implique principalement trois personnages : Richard Grandsire, Pierre Saguier et Aimé Bonpland. Ce trio évolue dans les années 1817-1818 à partir de Buenos Aires où Saguier et Bonpland se sont établis. Il est difficile de savoir précisément ce qui les lie, mais Grandsire semble être à la tête d'un vaste projet dans lequel ses deux acolytes ont un rôle à jouer. Cette entreprise, qui donne lieu à divers épisodes, va avoir des conséquences fâcheuses et influencer négativement le dictateur envers la France.

Hormis Aimé Bonpland qui, à l'époque, est très connu puisqu'il a notamment été le compagnon de voyage d'Alexandre de Humboldt lors de leur voyage dans les Amériques entre 1799 et 1804, avant d'être l'intendant des domaines de l'impératrice Joséphine jusqu'à sa mort en 1814<sup>956</sup>, les deux autres acteurs le sont beaucoup moins. Les premières traces de

---

pour la défense de l'absolutisme en Italie ou en Grèce par exemple, et même en Amérique espagnole via une aide apportée à l'Espagne pour la reconquête de ses colonies perdues. A partir de l'intervention française en Espagne de 1823 et d'un changement à la tête du Cabinet britannique, la Grande Bretagne se démarque franchement de ses partenaires européens et adopte dès lors une politique de reconnaissance officielle des nouvelles républiques hispano-américaines. Cela se traduit, notamment, par la reconnaissance du gouvernement de Buenos Aires en 1825.

<sup>956</sup> Pour plus de renseignements sur la vie d'Aimé Bonpland, voir notamment :

Richard Grandsire dont nous disposons, mentionnent son arrivée à Buenos Aires à la mi-août 1817. Il y débarque muni d'une lettre d'introduction de Bernardino Rivadavia qui représente à ce moment-là le gouvernement des PURP auprès de diverses cours européennes. Rivadavia annonce que :

[E]l portador de esta correspondencia es Mr. Gransir [sic] [qui lui a confié que] hallándose con algún capital, había determinado pasar con él al nuevo mundo a buscar en él una nueva patria; y a este efecto había comprado un buque que pudiese ser útil; que se determinaría ir a Buenos Aires, no como un mero negociante sino para hacer en él una fortuna que le fijase en el país y adquirirse en él los derechos de un ciudadano útil y honrado: que su disposición era servir a la causa de la libertad<sup>957</sup>.

Il ajoute que, d'ici peu, Buenos Aires verra arriver plusieurs officiers français, sans préciser dans ce courrier, qu'il s'agit pour la plupart d'anciens militaires de l'armée impériale. La consultation d'un article que consacre Ernest Théodore Hamy à Richard Grandsire, nous apprend qu'il est Calaisien et commerçant de son état mais rien de bien significatif sur les années précédant son premier voyage à Buenos Aires, par manque de sources<sup>958</sup>. Malgré cela, Hamy n'hésite pas à affirmer que Grandsire de « *modeste négociant d'une petite ville de province, [s'est] transformé spontanément, dans un but politique, en agent volontaire commercial, politique, scientifique et qui, sans mandat du gouvernement de son pays, [...] rapporte à lui seul plus de renseignements utiles et sûrs que l'on en avait jamais eu en France à aucune époque sur les nouvelles Républiques latino-américaines*<sup>959</sup>. » La formulation que choisit Hamy est ambiguë et laisserait à penser que Grandsire est un simple particulier qui, par amour de son pays et de sa propre initiative, décide d'en informer consciencieusement les autorités.

En réalité, même si nous n'avons pas pu en trouver de preuve formelle, il nous semble qu'il est beaucoup plus vraisemblable que Grandsire entreprend ce voyage avec d'autres intentions que celles qu'il a confiées à Rivadavia. S'il n'est porteur d'aucun mandat officiel

---

Ernest Théodore HAMY. *Aimé Bonpland. Médecin et naturaliste, explorateur de l'Amérique du Sud. Sa vie, son œuvre, sa correspondance*. Paris, Guilmoto, 1906, VII-LXXXIII-300 p.

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6543866z.r=aime%20bonpland?rk=64378;0> (lien vérifié le 23 avril 2018)

Stephen BELL. *A Life in Shadow. Aimé Bonpland in Southern South America, 1817-1858*. Stanford, CA (Etats-Unis), Stanford University Press, 2010, 320p.

<sup>957</sup> Bernardino Rivadavia. *Communication au directeur suprême des PURP, Juan Martín de Pueyrredón, du 25 avril 1817*. Emilio RAVIGNANI (Introduction). « Comisión de Bernardino Rivadavia ante España y otras potencias de Europa (1814-1820). » *Tomo XXI : Documentos para la Historia argentina*, Buenos Aires, UBA, Instituto de Investigaciones Históricas, 1933-1936, Tomo I, 498 p.

<sup>958</sup> Ernest Théodore HAMY. « Les voyages de Richard Grandsire dans l'Amérique du Sud (1817-1827). » *Journal de la Société des Américanistes*. Paris, 1908, vol. 5, n° 1, p. 2.

[http://www.persee.fr/doc/jsa\\_0037-9174\\_1908\\_num\\_5\\_1\\_3472](http://www.persee.fr/doc/jsa_0037-9174_1908_num_5_1_3472) (lien vérifié le 23 avril 2018)

<sup>959</sup> Idem.

de son gouvernement, on retrouve un rapport officiel de son périple de 1817 dans les archives du ministère des Affaires Etrangères français<sup>960</sup>. Une autre raison qui nous pousse à le croire, ce sont les audiences qu'obtient Grandsire de Pueyrredón et la nature des informations échangées entre les deux comme en témoigne leur correspondance et ce qu'il en rapporte aux autorités françaises. Grandsire consulte Pueyrredón pour savoir si les PURP seraient favorables à un projet de développement de pêche à la baleine sur les côtes de Patagonie et, d'une manière générale, quelles conditions pourraient être faites aux commerçants français désireux de s'installer dans le pays. Surtout, sur le plan diplomatique, il demande si, en cas de conflit entre la France et la Grande Bretagne, Buenos Aires serait prête à protéger le commerce français. De plus, il désire savoir de quels titres devraient se pourvoir un négociant français pour être reconnu comme agent de commerce de son pays auprès des PURP afin, comme il l'écrit, de créer « *un rapprochement plus intime, également avantageux aux intérêts du Gouvernement de Votre Excellence [Pueyrredón] et à ceux de ma patrie.*<sup>961</sup> » Bref, si Grandsire n'est pas un agent français, il se montre en tous cas particulièrement intéressé à défendre les intérêts de son pays et, peut-être, espère-t-il le représenter officiellement d'ici quelques temps. Cependant, si d'autres témoins de l'époque s'accordent sur le caractère et le rôle ambigu de Grandsire, leurs interprétations varient. En 1818, informé par un policier français, l'ambassadeur d'Espagne à Londres considère que Grandsire est un « *agente de Puirredon y Texeira que procura obtener el reconocimiento del Gobierno de Buenos Aires por el Gabinete Francés.*<sup>962</sup> » En 1824, le commerçant *porteño* Sebastián Lezica prévient lui Rivadavia de la présence de Grandsire à Rio de Janeiro et pense que c'est un individu à surveiller car lors de son premier passage à Buenos Aires en 1817, quand il avait su gagner la confiance de Pueyrredón, on le soupçonnait déjà d'être un espion<sup>963</sup>. Enfin, quelques mois plus tard, dans un de ses articles, un journal de Buenos Aires affirme que Grandsire est un espion qui travaille à la fois pour la France et le Brésil<sup>964</sup>.

Au-delà du fait que Grandsire apparaît comme un personnage trouble, il nous intéresse principalement par ce qu'il écrit dans son rapport de 1817 de ce qu'il a appris sur le Paraguay durant ses conversations avec le gouvernement de Buenos Aires :

---

<sup>960</sup> Ministère des Affaires Etrangères (MAE). Correspondance Politique (CP). Argentine. Vol. 1, 1737-1819.

<sup>961</sup> Richard Grandsire. *Communication au directeur suprême des PURP, Juan Martín de Pueyrredón, du 25 avril 1817*. Emilio RAVIGNANI (Introduction). *Op. cit.*

<sup>962</sup> Duc de San Carlos, ambassadeur d'Espagne à Londres. *Communication à José Pizarro, secrétaire d'Etat du gouvernement espagnol, du 4 mars 1818*. Emilio RAVIGNANI (Introduction). *Ibid.*

<sup>963</sup> Sebastián Lezica. *Communication à Bernardino Rivadavia, du 20 mars 1824*. AGN. VII, 190.

<sup>964</sup> *Gaceta de Buenos Aires*. 1<sup>er</sup> juin 1824. AN. Mar. BB. 4.458.

*Je fus fortement invité à aller visiter Francia, son Directeur suprême, même porté par toutes les raisons les plus plausibles et les plus convaincantes à me rendre auprès de ce personnage, et c'est M. de Puyrredon qui s'étendit le plus sur la nécessité que je fisse le voyage. Les deux gouvernements s'entendent très bien sur le but général de l'indépendance qu'ils ont conquise, mais un intermédiaire intelligent et revêtu de leur confiance les mettrait d'accord sur les point de détails. Ces deux Etats ne peuvent se passer l'un de l'autre*<sup>965</sup>.

Grandsire poursuit en vantant la variété et la richesse du commerce paraguayen et en affirmant qu'il est certainement possible, depuis la Guyane française, en remontant l'Amazone et ses affluents, de trouver la confluence qui connecterait ce système fluvial avec celui que forment le Paraguay et le Paraná. Il ajoute que, d'après ce qu'il sait, Francia serait ravi d'une telle découverte et que « *de sa part aucun effort ne serait épargné pour lever les obstacles et les difficultés*<sup>966</sup>. » Il est sûr que Grandsire croit à cette idée de confluence des systèmes fluviaux car il en reparlera à plusieurs reprises et il disparaîtra, d'ailleurs, en 1827 dans la forêt amazonienne, en tentant de prouver la réalité de cette idée. Il est possible qu'un tel dessein ait germé en lui suite à une conversation avec Bonpland, puisque celui-ci et Humboldt avaient confirmé, en 1800, un tel phénomène en ce qui concerne les bassins de l'Orénoque et de l'Amazone. Le plus intéressant, néanmoins, c'est ce qu'écrit Grandsire au sujet du potentiel commercial qu'offre le Paraguay, de son entente avec Buenos Aires et des bonnes dispositions du Dr. Francia. Il semble clair, qu'en la circonstance, Grandsire ait été dupé par Pueyrredón. Rappelons, et nous l'avons vu précédemment, que le Directeur de Buenos Aires envisage, au même moment, la mise en place d'un plan destiné à déstabiliser et renverser le régime paraguayen. Mêler des Français à cette entreprise et, à travers eux, leur pays, lui apparaît peut-être souhaitable.

En tous cas, cette idée de prendre langue avec un pays qui promet tant sur le plan économique et commercial, Grandsire et un groupe de ses compatriotes vont la prendre très au sérieux. Il faut dire qu'il n'y a rien d'étonnant à imaginer que le potentiel du Paraguay soit celui que décrit Pueyrredón, il suffit de constater qu'une partie non négligeable du commerce de Buenos Aires repose sur des productions paraguayennes, comme nous l'avons déjà évoqué. De plus, Grandsire n'est pas le premier Français à s'en apercevoir. Julien Mellet, qui avait participé à l'expédition Sassenay en 1808 et avait pu demeurer quelques temps à

---

<sup>965</sup> Richard Grandsire. *Relation d'un Voyage fait à Buenos-Ayres par M. Grandsire, armateur, propriétaire de la goëlette française, « la Céleste », en 1817.* MAE. CP. Argentine. Vol. 1, 1737-1819, et E.T. HAMY. "Les voyages..." p. 8-9.

[http://www.persee.fr/doc/jsa\\_0037-9174\\_1908\\_num\\_5\\_1\\_3472](http://www.persee.fr/doc/jsa_0037-9174_1908_num_5_1_3472) (lien vérifié le 23 avril 2018)

<sup>966</sup> *Idem.*

Buenos Aires et, même, se rendre à Corrientes et Asunción, avant d'entamer un périple d'une douzaine d'années dans l'Amérique du Sud espagnole et les Caraïbes, confirme ce fait :

*Je partis de Buenos-Ayres pour aller parcourir la province du Paraguay [...]. Sa capitale est l'Assomption [...]. La variété des riches productions de ce pays le rend très-commerçant ; mais ce qui en augmente l'opulence, c'est la vente de l'herbe dont j'ai déjà parlé, et qui produit un revenu de 600,000 piastres, 3,000,000 francs argent de France ; et celle du tabac, qui par son goût et son odeur, est réputé pour être le meilleur de l'Amérique méridionale [...]. Les productions du Paraguay suffiroient pour enrichir une province beaucoup plus grande et plus peuplée, par la facilité qu'ont ses habitants de s'en défaire : mais la nature a voulu les favoriser encore plus amplement ; elle a permis à leur sol de produire toutes les denrées de première nécessité. [...] Outre le grand commerce qu'ils font de cette boisson [yerba maté] dans les pays lointains, celui qu'ils entretiennent avec les villes de la Paz et Cusco, le haut Pérou, Chuquisac, Mendoza, Salta, [...] etc., etc., est le plus considérable. Tous les ans on en expédie pour le royaume du Chili 21,800 quintaux pour la consommation du pays<sup>967</sup>.*

Grandsire n'a certainement ni rencontré Mellet, ni eu accès à sa description car celui-ci n'est plus, depuis longtemps, à Buenos Aires quand le premier y séjourne en 1817, et son ouvrage ne paraît en France qu'en 1823. Toutefois, il est impossible de ne pas remarquer une similitude entre la description de l'un et les espoirs que fonde l'autre dans le Paraguay. D'autre part, il est amusant de noter que Mellet mentionne que la province du Paraguay « *est bornée au nord par le Brésil et par le pays des Amazones<sup>968</sup>*. » L'idée d'une confluence des systèmes fluviaux de l'Amazone et du Paraguay-Paraná apparaît dès lors comme moins surprenante à l'époque.

Le projet paraguayen des Français de Buenos Aires prend réellement corps durant l'année 1818 ou 1819<sup>969</sup>. C'est à Pierre Saguier, « *ancien officier aux chasseurs à cheval de la Garde impériale [et] Ch<sup>er</sup> de la légion d'honneur<sup>970</sup>*, » tel qu'il se présente dans une note

---

<sup>967</sup> Julien MELLET. *Op. cit.* p. 25-26 et 28.

<https://archive.org/stream/voyagesdanslinter00mell#page/8/mode/2up> (lien vérifié le 15 avril 2018)

<sup>968</sup> *Ibid.* p. 25.

<sup>969</sup> Il nous est difficile d'être plus précis car les documents les plus importants que nous avons sur cette affaire, à une exception près, ne portent pas de date. Toutefois, la plupart sont écrits sur papier timbré des années 1818-1819. En outre, une lettre apparemment datée du 16 octobre 1818, adressée par Richard Grandsire à Pierre Saguier depuis Paris, dans laquelle le premier paraît annoncer le début des opérations de leur projet paraguayen, laisse à penser que Saguier n'arrive pas au Paraguay avant 1819. Enfin, son passage à Corrientes à la mi-juillet est attesté, ainsi que son arrivée à Pilar de Ñeembucú le 27 juillet 1819. De plus, dans les deux premières communications de Saguier au dictateur, sur les trois que nous avons pu trouver, le premier signale qu'il doit être rentré à Buenos Aires courant septembre. On peut donc supposer que Saguier arrive à Asunción fin juillet ou début août 1819.

<sup>970</sup> Pierre Saguier. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, sans date*. ANA, CRB I-30, 6, 91, Cat. 217, doc. 1.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/4/5/745255c8de94bc643ede95036aac29ca4fec036c7ca1574b8c4d432d99701c6c/ANA-AHRP-PY-217-1-14.pdf>

adressée au Dr. Francia, que revient dans un premier temps la responsabilité de mener à bien l'opération<sup>971</sup>. Remarquons au passage que ce courrier est adressé « *A son Excellence le Dictateur de la Province du Paraguay*<sup>972</sup>. » Le Paraguay est qualifié de « Province », car il a peut-être été présenté ainsi par Pueyrredón et ses collaborateurs au groupe de Français, vu que Buenos Aires refuse de voir en ce pays un Etat indépendant. Le deuxième point concerne le Dr. Francia. Malgré son attachement maintes fois répété à la forme et aux titres<sup>973</sup>, il va accepter de recevoir Saguier à Asunción alors que le Paraguay est assimilé à une province et non pas une république. C'est certainement le signe de l'intérêt initial et des espoirs que met le dictateur dans cette rencontre, avec un envoyé qui semble parler au nom du gouvernement français, puisque Saguier se présente de la sorte. Ce dernier, dresse le portrait de la situation en France, où le pays enfin évacué par les troupes de la Sainte Alliance, le roi cherche à restaurer et promouvoir le commerce :

*Son Excellence Monsieur Decaze Ministre de S. M. m'a en consequence envoyé secretement aupres de V. E. pour m'informer si votre intention est de permettre dans sa Province la libre entrée du Pavillon français, qui en échange de ses productions manufacturieres, retirerait celles de votre sol [...].*

*J'ai l'honneur de prevenir V. E. que S. M. va envoyer deux Batiments de Guerre à Buenos ayres afin de proteger le commerce de ses sujets en consequence des ordres du Ministre de S. M. et pour eviter les soupçons tant de Buenos ayres que du Commerce anglais, je me suis muni de quelques marchandises que je prie Votre Excellence me permettre de faire vendre [...].*

Si Saguier prend la précaution de mentionner les raisons pour lesquelles il voyage incognito, cela ne suffit pas à convaincre le dictateur, malgré les promesses d'établir des liens commerciaux qui, pour le Paraguay, signifieraient pourtant une reconnaissance de facto. A cela, rien de surprenant. D'une part, même si le Dr. Francia ne peut en avoir la certitude, la position du gouvernement français de l'époque n'est pas du tout celle que Saguier présente dans sa communication, ainsi qu'en atteste une note du ministre de la marine Portal à son homologue des affaires étrangères Dessoles. Portal indique que la France devrait envoyer des

---

<sup>971</sup> Une brève parue en 1819 dans un journal parisien nous informe qu' : « *un Français, ancien officier de la garde impériale, M. Saguier, aujourd'hui établi à Buenos Ayres y a fondé une école d'enseignement mutuel qui prospère.* » Il aurait également l'intention d'en ouvrir une autre au Chili selon l'article.

*Le Constitutionnel, Journal du commerce, politique et littéraire*, n° 296 du 22 octobre 1819. BNF, MICR D-96. Il faut toutefois se montrer prudent et se demander pourquoi cette nouvelle paraît à ce moment-là dans la presse française. Est-elle destinée au seul public parisien ou espère-t-on quelle atteindra les rives du Río de la Plata ? De plus, est-elle avérée ? Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de répondre à ces interrogations.

<sup>972</sup> *Idem.*

<sup>973</sup> Lors des premiers échanges avec Correa da Cámara, Francia exigera que son titre et celui de son pays soient ceux qui correspondent à la réalité, avant d'aller plus loin dans la correspondance. De, même, en 1828 il renvoie un envoyé du président bolivien Sucre, au motif que les titres figurant sur la missive sont inappropriés.

agents pour « *ouvrir de nouvelles voies au Commerce français*<sup>974</sup> », ce qui laisse supposer que ce n'est pas encore fait et que Saguier qui, au même moment, s'apprête à pénétrer au Paraguay, n'est en rien mandaté, officiellement ou officieusement, par son gouvernement. Surtout, Portal est d'avis que la France doit enfin adopter une ligne de conduite bien définie au sujet du conflit entre l'Espagne et ses colonies. Toutefois, il précise que « *reconnaître l'indépendance des insurgés [...] ne [lui] semble pas pouvoir soutenir le plus léger examen*<sup>975</sup>. » Il pense que l'alliance avec l'Espagne serait plus honorable et que l'on pourrait en exiger des compensations financières et se « *rendre maître de quelques établissements importants [...] dont la possession améliorerait beaucoup notre système colonial*<sup>976</sup>. » Portal est cependant conscient que cette voie est fort hasardeuse et que le commerce ne pourrait pas en retirer de bénéfices avant longtemps. Bref, ce n'est absolument pas là la position du gouvernement français que Saguier communique au Dr. Francia.

D'autre part, une lettre de Grandsire en possession de Saguier et qui est saisie par les Paraguayens, trahit la mission réelle de celui-ci<sup>977</sup>. Ce document est particulièrement intéressant en ce qu'il dévoile du véritable projet de ce groupe de Français. Grandsire commence par affirmer que « *el ministro frances [...] siente mui bien que teniendo pocas Colonias por no decir ningunas y deseando dar extencion a nuestra marina, es en la independencia de todas las Colonias que podremos lograr estas dos ventajas [...]*. » On ne sait pas à quel ministre il fait référence, Decazes le ministre de l'intérieur mentionné par Saguier ou bien Portal, celui de la marine. Quoi qu'il soit, encore une fois, ceci va totalement à l'encontre de ce que le Cabinet français propose. Certes, la France sent bien qu'elle se trouve dans une position désavantageuse en ne se démarquant pas de l'Espagne, mais c'est la position qui est la sienne à ce moment-là et non celle qu'avance Grandsire. Ce dernier demande à Saguier de s'enfoncer aussi loin vers le nord qu'il le peut en direction de l'Amazone, toujours dans l'espoir de pouvoir vérifier la confluence des deux bassins fluviaux. Surtout, tout en gardant une certaine discrétion, il poursuit en dévoilant une partie des objectifs qui sont les leurs :

---

<sup>974</sup> Baron Portal, ministre de la marine de Louis XVIII. *Communication au marquis Dessoles, ministre des affaires étrangères de Louis XVIII, du 15 juin 1819*. AN, Marine, BB. 2.172.

<sup>975</sup> *Idem.*

<sup>976</sup> *Idem.*

<sup>977</sup> Ce document figure dans les Archives Nationales d'Asunción. Toutefois, il s'agit d'une traduction en espagnol, l'original en français semble avoir été perdu.

Richard Grandsire. *Communication à Pierre Saguier, du 16 octobre 1818*. ANA, CRB I-30, 6, 91, Cat. 217, doc. 2.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/4/5/745255c8de94bc643ede95036aac29ca4fec036c7ca1574b8c4d432d99701c6c/ANA-AHRP-PY-217-1-14.pdf>



*Mrs Bomplan, Robert y muchos otros franceses han salido para el territorio de las antiguas Misiones del Parana [...]. Mr. Bomplan va alla como naturalista. Asi otra ves yo se lo repito a V. mi amado Mr. Saguier, no es positivamente una simple operacion de comercio que debe V. pensar a hacer, pero una operacion en grande la qual procurandole a V. ventajas por el momento debe particularmente mirar al futuro, que riqueza de productos debe ofrecer el Paraguay [...]. No se olvida V. que habiendo nosotros tomado lengua del Paraguay, el comercio ingles recibira un golpe terrible<sup>978</sup>.*

Il est clair qu'une fois le dictateur en possession de cette lettre, il ne peut que se montrer méfiant envers les buts de la mission annoncés initialement par Saguier. De quelle grande opération s'agit-il exactement ? Grandsire entend-il qu'il serait possible d'établir une connexion directe avec le Paraguay depuis la Guyane française par voie fluviale ? S'agit-il seulement d'écarter les Britanniques ou de faire du Paraguay une colonie ? Les contours de ce projet restent flous, faute de documents le détaillant avec davantage de précisions.

Saguier, quant à lui, semble avoir quitté le Paraguay quelques temps après son arrivée en août 1819. Depuis Maldonado, en novembre 1820, le contre-amiral Jurien signale à son ministre de tutelle que, selon des informations données par Saguier, le Paraguay « *est la seule province de l'Amérique du Sud qui soit encore riche et tranquille. [Il ajoute que] les Anglais n'ont pu encore y pénétrer et [que] l'aversion du Directeur Francia pour eux ne peut être comparée qu'aux bonnes dispositions qu'il a pour nous*<sup>979</sup>. » Un an après sa mission au Paraguay, Saguier n'hésite donc pas à continuer de propager l'idée fautive que les Français sont vus plus favorablement par le dictateur que les Britanniques<sup>980</sup>. Autrement dit, lui et son groupe ne semblent pas avoir renoncés à leur projet initial<sup>981</sup>.

---

<sup>978</sup> *Idem.*

<sup>979</sup> Contre-amiral Jurien. *Communication au ministre de la marine, du 14 novembre 1820*. MAE, CP, Argentine, Vol. n° 2, 1820-1827.

<sup>980</sup> Un courrier du capitaine de vaisseau Drouault à son ministre affirme que les Anglais sont les uniques transporteurs vers les marchés chilien et péruvien de la yerba maté en provenance du Paraguay, car leur commodore en a obtenu le privilège de Francia. Ceci est inexact car, à notre connaissance, un tel accord n'a jamais existé. Néanmoins, Drouault ajoute que les Anglais sont les seuls à disposer, grâce à la présence de leur station navale dans la Plata, des moyens de passer outre le blocus que Buenos Aires impose pour contrarier le commerce avec les provinces du Litoral et le Paraguay. Nous avons également vu la préférence du dictateur pour les Britanniques auparavant. Avancer le contraire, c'est au minimum s'illusionner en la matière.

Drouault, capitaine de vaisseau. *Communication au baron Pasquier, ministre de la marine, du 25 novembre 1819*. AN, Marine, BB. 4.409.

<sup>981</sup> Nous pouvons affirmer que Pierre Saguier est retourné au Paraguay dans le courant des années 1820 et qu'il y a séjourné au moins jusqu'en 1845, lorsque le président de la république, Carlos Antonio López donne l'ordre suivant au commandant de Pilar : « *El adjunto pliego para el Gov.<sup>no</sup> dela provincia de Entrerios entregará V. al comerciante frances Don Pedro Saguier para q.<sup>e</sup> se sirva entregarlo a su titulo.* »

Carlos Antonio López, président de la République du Paraguay. *Communication au commandant de Pilar de Ñembucú, du 20 janvier 1845*. ANA, SH. 272, n° 30, folio 6.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/index.php/ordenes-y-resoluciones-del-presidente-carlos-antonio-lopez-2>

D'autre part, plusieurs notices généalogiques indiquent que Saguier s'est marié au Paraguay dans la deuxième moitié des années 1820 avec la fille du Dr. Larios Galván et que, de cette union, quatre enfants sont nés.

<http://www.genealogiafamiliar.net/getperson.php?personID=I4377&tree=BVCZ>

Evidemment, lorsque fin 1820, Aimé Bonpland arrive à Corrientes en provenance de Buenos Aires, afin de préparer son installation dans les Missions situées sur la rive sud du Paraná où il compte fonder une colonie agricole, ceci alerte immédiatement le Dr. Francia. D'une part, cela paraît corroborer le message de Grandsire qui annonçait son arrivée dans la région « *en tant que naturaliste*, » le sous-entendu étant bien sûr qu'il serait là pour s'occuper d'autres affaires. En outre, le projet de Bonpland résulte d'un accord donné par Francisco Ramírez, le vainqueur d'Artigas et le nouveau chef de la République d'Entre Ríos, qui revendique comme siennes les missions situées entre Paraná et Uruguay, et qui menace d'envahir le Paraguay si Artigas ne lui est pas remis. Enfin, Bonpland se propose dans son établissement de la mission de Santa Ana de se consacrer à la culture de la *yerba maté*. La présence de Bonpland dans les Missions constitue donc un problème, voire un danger, pour le Dr. Francia<sup>982</sup>. Ce dernier épisode nous offre l'opportunité d'observer les réactions du dictateur face à ces manigances et de voir de quelle manière ces aventures influencent son discours sur la France et les Français.

## B. La France et les Français dans le discours du dictateur

Les premières impressions du Dr. Francia dont nous disposons, au sujet de la France ou de ses sujets, datent de la capture d'Aimé Bonpland, fin novembre 1821. Rien dans le courrier qu'il fait parvenir à Ortellado, en charge de l'opération, ne dénote d'un a priori quelconque au sujet des Français en général. Il se contente d'expliquer à son commandant que cette mesure est rendue nécessaire pour les raisons suivantes :

*Tocante á esos Yndios resto delos Artigueños [...], [e]llos lo q<sup>e</sup> quisieran, seria, q<sup>e</sup> selos dexase seguir alli, haciendo porciones de Yerba p<sup>a</sup> auxiliarse de todo, y aun enriquecerse con su comercio pues ya tienen el atrevim<sup>to</sup> de querer regalarnos con el producto delo mismo q<sup>e</sup> es nuestro, y q<sup>e</sup> están robando p<sup>r</sup> q<sup>e</sup> todo eso del otro lado son territorio antiguo dela Rep<sup>ca</sup> bien conocido de toda vida, á cuyo districto se han introducido sin licencia de este Gov<sup>no</sup> [...]. El medico Frances y Herbolario Bomplan, q<sup>e</sup> tiene su familia en Buenos Aires, sin duda se ha introducido tambien alli*

---

<https://www.geni.com/people/Antoine-Hubert-Pierre-Saguiet>

<sup>982</sup> Pour plus d'informations sur le séjour entre 1817 et 1831 de Bonpland à Buenos Aires, Corrientes, dans les Missions puis pendant près de dix ans au Paraguay, voir :

E.T. HAMY. *Aimé Bonpland...* p. XXXVII-LXV.

Stephen BELL. *Op. cit.* p. 25-87.

Cédric CERRUTI. *L'américanisme en construction : une pré-histoire de la discipline d'après l'expérience du naturaliste Aimé Bonpland (1773-1858)*. Université de La Rochelle, 2012, Histoire, 978 p.

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00921277/document> (lien vérifié le 15 avril 2018)

Juan F. PEREZ ACOSTA. *Francia y Bonpland*. Buenos Aires, Peuser, 1942, p. 11-43.

*y mesclado con los Yndios, con pretexto de buscar plantas ó Yervas medicinales tal ves p' el principal interes y objeto de procurar hacer fortuna, beneficiando alli Yerba; y de qualqu<sup>er</sup> modo q<sup>e</sup> fuese, tampoco debió introducirse en esos lugares sin obtener antes el permiso de este Gov<sup>no</sup><sup>983</sup>.*

On peut remarquer plusieurs points intéressants dans ce document. D'abord, le fait que Francia établisse une continuité entre la province coloniale et la république en terme de territoire. La seconde aurait hérité de la première et l'ensemble ne formerait donc qu'un tout à en croire le dictateur, puisque « *eso del otro lado son territorios antiguos dela Rep<sup>ca</sup> bien conocido de toda vida.* » Le Paraguay colonial se serait donc fondu dans la république. Ensuite, on note que l'intérêt économique est présent. Le dictateur ne veut pas de concurrence et encore moins sur un territoire qu'il considère paraguayen<sup>984</sup>. D'ailleurs, il soupçonne Bonpland d'être mû par l'appât du gain tout en feignant de pratiquer une autre activité. C'est là une claire référence au courrier de Grandsire, saisi sur Saguier deux ans auparavant. Par ailleurs, à la toute fin de ce long message dont nous n'avons reproduit qu'un extrait, Francia signale en passant que Francisco Ramírez vient de mourir et que si l'entreprise qu'il confie à Ortellado réussit, cela facilitera ses plans futurs en vue d'assurer la pérennité du commerce paraguayen. Cela n'est pas innocent et constitue également une des motivations principales du dictateur pour mener à bien cette entreprise. Il souhaite s'assurer la domination de la route Itapúa – São Borja, sans quoi aucun commerce avec les Brésiliens du Rio Grande do Sul n'est possible. En outre, si l'opération contre l'établissement de Bonpland et les troupes de Nicolás Aripí a lieu à ce moment précis, même si le dictateur ne l'avoue pas, c'est parce que Ramírez et sa république d'Entre Ríos ne sont, désormais, plus un danger.

L'arrivée de Richard Grandsire à Itapúa le 17 août 1824 offre l'opportunité au dictateur d'exprimer son point de vue sur les agissements de la France et de ses concitoyens. Grandsire vient mandaté par l'Institut de France pour demander la libération de Bonpland et pouvu d'un sauf-conduit du général Lecor, le chef des troupes brésiliennes qui occupent la *Banda Oriental*. Il faut peut-être voir là la raison pour laquelle le Dr. Francia le laissera

---

<sup>983</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Norberto Ortellado, du 23 novembre 1821*. ANA SH 235, folio 22.  
<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/4/1/41116/PY-ANA-SH-235n2-10-35.pdf>

<sup>984</sup> A ce propos, plusieurs années après avoir expulsé Bonpland, depuis lors établi en territoire brésilien, le dictateur se préoccupe d'un possible retour du botaniste dans les Missions. Il demande donc à son commandant d'Itapúa de s'assurer que les commerçants brésiliens informent Bonpland que le territoire des Missions jusqu'à La Cruz et Yapeyu appartient au Paraguay, sous-entendant par-là que s'il s'y installait ce serait à ses risques et périls.

Casimiro Roxas, commandant d'Itapúa. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 19 juillet 1837*. ANA, SNE 3412.

repartir. Quoi qu'il en soit, le plus important réside dans la très longue note que le dictateur demande à un de ses fonctionnaires, basé à Itapúa, de lire à Grandsire. Dans celle-ci, le Dr. Francia énumère toute une série de motifs pour lesquels les Américains des nouvelles républiques ont tout à craindre de la France. Les trois premiers de ces griefs tiennent à la politique internationale que mène la France et aux principes politiques qu'elle affiche et qui sont particulièrement dangereux et menaçants pour tout régime républicain, comme vient de le démontrer la récente intervention des troupes françaises en Espagne, destinée à rétablir la monarchie absolue. Le dictateur l'explique ainsi :

*Lo primero por que la Francia no solo profesa y sigue ideas y maximas contrarias á los principios Republicanos, y al Systema de Gobiernos representativos, sino que ademas es empeñada con otras Potencias en aniquilar y destruir estos mismos principios, y esta clase de Gobiernos, cuyo plan ha llevado a efecto con el auxilio de tropas al Rey de España para volver á someter a los Españoles constitucionales de la Peninsula.*

*Lo segundo por que el duque de Angulema Pariente de los Reyes de Francia y de España, y Generalisimo de estas Tropas auxiliares en su proclamacion entrando á España, ofrecio tambien el auxiliarla para volver a destruir y subyugar las nuevas Republicas, ó Estados independientes establecidos en las Americas.*

*Lo tercero porque aun se ignora al menos en el Paraguay el resultado del nuevo Congreso de varios soberanos entre ellos el Rey de Francia, anunciado para celebrar se en Italia [à Vérone fin 1822], con el objeto de tratar sobre las Americas, y tampoco se sabe, que conciertos, ó convenios reservados, y secretos especialmente despues de los ultimos sucesos de la Peninsula, y sometimiento de los Constitucionales hayan habido en particular y de entre los Reyes de España y Francia sobre nueva conquista ó subyugacion de las Americas, ó su reparto y distribuciones<sup>985</sup>.*

Le Dr. Francia poursuit en évoquant les dernières manigances de la France, qui concernent directement le continent américain, que ce soit au Mexique récemment, où deux espions français qui se faisaient passer pour des commerçants ont été démasqués, ou encore à Buenos Aires, lorsque l'idée de placer un parent des Bourbons comme souverain à la tête des PURP a provoqué l'effondrement des institutions *porteñas* et le chaos de l'année 1820<sup>986</sup>. Là aussi, le dictateur démontre une excellente connaissance de l'actualité internationale, ce qui est particulièrement surprenant compte tenu de l'isolement dans lequel se trouve le Paraguay. Cette sagacité, il la doit certainement à une lecture assidue des journaux qui lui parviennent.

---

<sup>985</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Sebastián José Morinigo, receveur principal des douanes d'Itapúa, du 25 août 1824*. ANA, CRB I-30, 6, 91, Cat. 217, doc. 8.

Pour de plus larges extraits de ce document, voir document n° 3 en annexes, p. 409-411.

<http://riobranco.anasnc.senatic.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/4/5/745255c8de94bc643ede95036aac29ca4fec036c7ca1574b8c4d432d99701c6c/ANA-AHRP-PY-217-1-14.pdf>

<sup>986</sup> *Idem.*

Enfin, il consacre deux des trois derniers points de sa note aux agissements du trio Grandsire – Saguier – Bonpland et expose en détail la conduite douteuse des deux derniers et le rôle joué par Grandsire là-dedans. Sans revenir sur ce que le dictateur reproche à Bonpland, il est intéressant de relever son point de vue sur la mission Saguier :

*Lo sexto por que con la irregular y estraña conducta de los otros franceses Saguier, y Bomplan, que años pasados fueron igualmente destinados á diligencias reservadas al Paraguay, como el actual Enviado sabe muy bien, y se comprueba con su Carta escrita de Paris al primero, ya se habian tenido motivos para sospechar y congeturar, que particularmente se asechaba al Paraguay ; por que el mencionado Saguier, que igualmente se habia introducido de Comerciante, se presentó exponiendo ser Capitan de Guardias, Cavallero dela Legion de Honor y Enviado expresamente por el Señor Decazes Ministro del Rey de Francia á tratar de un concierto de Comercio con este Gobierno; pero respondiendo sele, que manifestase los Credenciales de su Comision, contestó, que no trahia ni tenia Credencial alguna, pretendiendo ser creido por solo su aserto; por lo qual y por otras observaciones se tuvo a bien no hacer caso alguno de el, reputandolo mas bien un Espia, ó Aventurero incivil y desatento por las maneras altaneras y trage indecente, con que se habia presentado á Gobierno, y que no correspondia al caracter, ni a los Empleos de que se revestía, siendo de notar se, que su venida al Paraguay fue tambien en aquel tiempo del informe, ó aviso comunicado desde París por el Deputado de Buenos Ayres<sup>987</sup>.*

Encore une fois, le Dr. Francia fait montre de sa perspicacité car Saguier s'avère bien être un aventurier sans aucune accréditation officielle de son gouvernement. En outre, le dictateur explique, en creux, que si la France désire prendre contact avec son régime, elle doit le faire de manière officielle, car c'est ce qui importe pour le Paraguay afin de briser l'isolement dans lequel il se trouve. Par ailleurs, sur le cas présent de la mission Grandsire, le dictateur n'a aucune difficulté à prouver qu'il est aisé de douter des raisons scientifiques affichées eu égard, notamment, aux précédents qu'il vient de mentionner. De plus, il présume que Grandsire a voyagé à bord d'un des bâtiments de l'escadre française qui vient d'arriver dans l'Atlantique Sud et il pose faussement la question de savoir ce que vient faire une telle armada dans la région, car il ajoute, avec ironie, que : « *en las circunstancias del tiempo presente no puede presumirse, que una semejante Esquadra en los Mares de America sea para favorecer á los Americanos protegiendo su independencia<sup>988</sup>.* »

En dépit de tout ce qu'il vient de déclarer, le dictateur, habilement, ne ferme pas la porte à une possible entente entre la France et les Américains, mais il en exprime immédiatement les conditions. Il sous-entend que ce serait-là tout à l'avantage de la France et

---

<sup>987</sup> *Idem.*

<sup>988</sup> *Idem.*

de son commerce et, que dans des temps pas si lointains, Louis XVI avait su aider des révolutionnaires américains :

*[S]i no huviesen miras, o pactos particulares, siendo la Francia una Potencia Maritima, una Nacion Comerciante y con multitud de Fábricas: era natural esperarse dela alta prudencia, justificacion y magnanimidad del Rey Christianisimo, que protegiese nuestra independencia, ó que al menos no propiendese, ni procediese directa, ni indirectamente contra ella atendido el bien y conveniencia general, que para todas las Naciones de Europa resulta de poder hacer perpetua y francamente el mas extenso y lucrativo comercio con los muchos puertos y vastos mercados de toda la America, asi como en otro tiempo aun quando esta consideracion no era de tanta importancia, protegió, y favoreció con sus Esquadras y auxilios la independencia de los Americanos Ingleses<sup>989</sup>.*

Une telle magnanimité de la part du dictateur, faisant suite à une avalanche de reproches, est assez inhabituelle. Elle indique deux choses, d'une part, l'importance qu'il accorde à une telle relation et, d'autre part, qu'il est capable de faire preuve de pragmatisme lorsque la situation l'exige. Néanmoins, cette flexibilité est toute relative et, surtout, subordonnée à l'acceptation de l'indépendance des anciennes colonies espagnoles et de leur statut de république. C'est une nouvelle preuve de l'intangibilité de ce principe, appliqué au Paraguay comme au reste de l'Amérique, aux yeux du Dr. Francia. D'ailleurs, il n'hésite pas à réaffirmer cet état de fait à plusieurs reprises nommément, comme pour bien insister sur sa réalité. Par exemple, il indique à Grandsire que, vu le contexte et les précédents, celui-ci « *puede ser destinado á observaciones, conocimientos, ó diligencias perjudiciales á la seguridad, y tranquilidad de esta Republica [...], y la independencia en que se halla establecida<sup>990</sup>.* » Informé par Morínigo que Grandsire a interrompu la lecture de cette note après le premier paragraphe, au prétexte qu'il ne comprenait pas bien l'espagnol, le dictateur se fend d'un autre courrier qui, cette fois-ci, laisse nettement transparaître sa frustration. Il retourne son passeport au Français et l'expulse du territoire paraguayen, en indiquant clairement qu'il espère que « *ese Caballero Grandsir [...] ahora hará mas estimacion de la gente paraguaya, viendo, que sabemos apreciar nuestra independencia, y que por lo tanto no vivimos incautos, ni nos abandonamos<sup>991</sup>.* »

---

<sup>989</sup> *Idem.*

<sup>990</sup> *Idem.*

<sup>991</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Sebastián José Morínigo, receveur principal des douanes d'Itapúa, du 10 septembre 1824.* ANA, CRB I-30, 6, 91, Cat. 217, doc. 10.

<http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/4/5/745255c8de94bc643ede95036aac29ca4fec036c7ca1574b8c4d432d99701c6c/ANA-AHRP-PY-217-1-14.pdf>

Il semble qu'à partir de ce moment le dictateur n'entretienne plus guère d'illusions envers la France, sa politique américaine et ses ressortissants. Des officiers de marine français vont écrire au docteur Francia depuis Montevideo pour obtenir la libération de Bonpland et d'autres Français retenus au Paraguay<sup>992</sup>, le consul Parish en fait de même pour le naturaliste, le consul Correa da Câmara transmet une note de son ministre à ce sujet et allant dans ce sens, sans que cela ne change quoi que ce soit et que le dictateur fléchisse. Le dictateur paraît avoir renoncé à la possibilité d'obtenir de la France et de la Grande Bretagne qu'ils fassent pression sur Buenos Aires pour qu'elle n'entrave pas le commerce paraguayen et que l'indépendance du pays soit reconnue et respectée. Par contre, il persiste à utiliser dans son discours le concept de l'étranger, cette fois-ci appliqué aux Européens, sur le plan intérieur comme extérieur. Dans le premier cas, il poursuit son objectif initial de diabolisation de la figure de l'étranger, ce qui tend à renforcer, presque automatiquement, l'unité du groupe des Paraguayens. Dans le deuxième cas, il cherche à montrer combien ces mêmes étrangers sont, d'une part, peu dignes de la confiance qu'il leur a accordée et, d'autre part, poursuivent des objectifs néfastes pour les Américains dans leur ensemble.

---

<sup>992</sup> Amiral Grivel. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 10 avril 1825*. ANF, Marine, BB. 4.468.

Contre-amiral Ducampe de Rosamel. *Communication à José Gaspar Rodríguez de Francia, du 6 juin 1826*. ANF, Marine, BB. 4.480.

Toutefois, il semble qu'aucun de ces deux courriers ne soit parvenu à son destinataire. On n'en trouve aucune trace dans les archives paraguayennes. Les circonstances de la guerre qui aboutira à l'indépendance de l'Uruguay en sont peut-être responsables.



### 3. Conclusion : Eux, les étrangers, diffusion du discours

Au-delà de son opinion sur la France, les Européens et les étrangers en général, il convient de remarquer, à nouveau, que le Dr. Francia se préoccupe également de la diffusion de son message à leur sujet. Il pourrait se contenter de garder ses idées pour lui-même mais il est toujours désireux de s'assurer que son discours porte et qu'il va être entendu, en particulier sur cette thématique. Rien de ce qu'il communique n'est innocent. C'est vrai sur le plan intérieur, comme sur le plan extérieur. Nous venons de voir comment il se donne la peine de répondre longuement à Grandsire et il en fait de même avec le consul Parish.

Début 1825, alors qu'il s'apprête à libérer les Britanniques qu'il retient et qu'il envisage d'en faire de même avec les Suisses Rengger et Longchamp qui viennent de lui faire part de leur désir de quitter le pays, il se confie à Rengger et partage son point de vue sur les deux principales puissances européennes. Ce faisant, il se doute fort que sa parole sera rapportée et commentée à l'extérieur du Paraguay, ce qui ne manque pas d'arriver car Rengger rapporte cette confiance dans son livre :

*Il paraissait fort satisfait de la reconnaissance des nouvelles républiques par l'Angleterre, et me dit à ce sujet : « Le gouvernement français a eu tort de ne pas prévenir les Anglais. L'analogie du caractère national, la communauté de religion et la nature des produits industriels de la France, plus appropriés aux besoins de ces contrées, semblaient appeler ces relations, qui eussent ouvert des voies nouvelles et inappréciables au commerce français. Mais ce gouvernement, au lieu de se signaler par un acte libéral et conforme aux intérêts de la France, a préféré soutenir par une expédition ruineuse un trône chancelant, dont il ne fait que reculer la chute. Je ne serais même pas étonné de le voir attaquer nos républiques au nom de Ferdinand VII, et c'est une des raisons qui m'empêchent de laisser partir les Français [...] »<sup>993</sup>.*

Il s'agit quasiment du discours qu'il avait tenu à Grandsire près d'un an plus tôt mais, là, il peut aussi établir un parallèle direct avec la politique suivie par la Grande Bretagne et montrer combien la France fait fausse route, alors qu'elle bénéficiait pourtant, selon lui, d'un a priori favorable dans la région. En outre, il montre aux autres Américains combien l'indépendance du continent lui tient à cœur et, ainsi, réfute les rumeurs qui se répandent en Europe et parmi certains Américains et qui font de lui un partisan de la monarchie espagnole ou de l'empire brésilien. De plus, il signale clairement que les Français qui résident au Paraguay lui servent d'otage et de moyen de pression au cas où leur pays en viendrait à attenter à la liberté des Américains. Remarquons en passant que Bonpland ne sera

---

<sup>993</sup> Johann RENGGER, Marcellin LONGCHAMP. *Op. cit.* p. 165-166.  
[https://archive.org/stream/DELTA53995FAa/BSG\\_DELTA53995FA#page/n205/mode/2up](https://archive.org/stream/DELTA53995FAa/BSG_DELTA53995FA#page/n205/mode/2up)



définitivement libéré qu'en février 1831, quelques temps après l'installation de la Monarchie de Juillet en France et les premières reconnaissances de certains Etats de l'Amérique hispanophone par Paris, c'est-à-dire quand aura cessé, officiellement, le danger d'un éventuel appui français à une reconquête espagnole de ses anciennes colonies.

Par ailleurs, pour la seule et unique fois à notre connaissance, en août 1830 le dictateur a recours à un nouveau moyen de communication pour propager son discours sur la scène extérieure. Le 21 août paraît dans *El Lucero*, un journal de Buenos Aires, une réponse sur plusieurs points à propos de la publication du livre de Rengger et Longchamp sur le Paraguay et son dictateur<sup>994</sup>. Le rédacteur introduit cette note longue de près de deux colonnes ainsi : « *Apuntamos hechos a la obra de los señores Rengger y Longchamp, titulada : Ensayo historico sobre la revolucion del Paraguay, y el gobierno dictatorial del Dr. Francia.* » Moins d'une semaine plus tard, dans les mêmes colonnes, paraît une réfutation signée par *Un Suizo*, qui indique clairement que l'auteur des *Apuntes*, n'est autre que le Dr. Francia lui-même<sup>995</sup>. De plus, cet article est, à peu de choses près, une copie conforme d'un décret du dictateur pris un mois plus tôt à Asunción, pour dénoncer les malversations de plusieurs Espagnols et dans lequel il s'en prenait aussi aux Européens en général<sup>996</sup>. Dans l'article en question, le Dr. Francia s'en prend principalement à la moralité de Rengger qu'il accuse de perversité, d'avoir empoisonné des fonctionnaires et des hommes de troupe, d'avoir inventé toutes sortes de contes et de s'être associé aux Espagnols et au Français Saguier pour nuire au Paraguay et à son dirigeant. Il estime qu'il s'agit là d'un :

[L]ibelo [es] dirigido á minar la reputacion del Dictador [...]. Desde luego, se conoce que su contenido se reduce á las especies desfiguradas, hablillas, embustes y cuentos forjados al paladar de Europa [...], con que pensaron hacer caer al Dictador, con quien tienen su especial encono como un patriota decidido y firme que condujo la revolucion, y á quien consideran como un escollo insuperable<sup>997</sup>.

On remarque ici que le Dr. Francia est préoccupé par la désastreuse réputation que peut produire ce récit et qu'il cherche à tout prix à en disqualifier les auteurs. Il s'inquiète d'être perçu comme un mauvais Américain et il tient à défendre sa qualité de patriote contre les agissements des Européens. C'est également pour cette raison qu'il met sur le même plan

<sup>994</sup> *El Lucero*. "Interior. Paraguay." N° 273 du 21 août 1830.

<sup>995</sup> « V. [le rédacteur] con anticipacion habia dado á conocer el nombre del autor de la impugnacion, y á no ser así, jamas me hubiera persuadido, que tal artículo hubiese salido de la pluma de un hombre, en cuyas manos están confiados los destinos de un estado entero : pero ya [...] no cabe duda, de que el dictador mismo se [ha] dignado hacer los apuntes. » *El Lucero*. "Comunicados." N° 278 du 27 août 1830.

<sup>996</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Décret du 19 juillet 1830*. ANA SH 240, n° 11, folios 6-10.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/4/3/43711/PY-ANA-SH-240n11-161-192.pdf>

<sup>997</sup> *El Lucero*. "Interior. Paraguay." N° 273 du 21 août 1830.

l'aventure du marquis de Guarany en Europe. Il souhaite démontrer que ce ne sont que des sornettes destinées à le disqualifier. Toutefois, le fait qu'il réagisse de la sorte et prenne la peine de répondre par le biais de la presse de Buenos Aires, qu'il a auparavant fustigé à plusieurs reprises, cela montre à quel point il juge l'affaire sérieuse pour sa réputation. En outre, sans le dire évidemment, recourir à un tel moyen revient à reconnaître qu'il ne dispose pas des outils nécessaires pour se faire entendre dans le concert international. On peut donc considérer cet épisode comme un aveu de faiblesse.

Sur le plan intérieur, l'effet est différent puisque le Dr. Francia est le seul à disposer de la parole. Normalement, personne n'a accès à la presse étrangère ni au livre de Rengger, qui ne bénéficie d'ailleurs pas, à l'époque, d'une traduction à l'espagnol. Les enjeux ne sont pas les mêmes. Cependant, cela n'enlève rien à la véhémence avec laquelle s'exprime le dictateur contre les étrangers et les Européens en particulier. Il a vu, tour à tour, les Français et les Britanniques lui tourner le dos, le Suisse Rengger révéler au monde un portrait peu flatteur de lui et de son régime, et un aventurier parcourir la péninsule ibérique en se présentant comme son envoyé chargé de négocier l'allégeance du Paraguay à la Couronne espagnole. Ces quelques faits alimentent évidemment son ressentiment, et celui-ci se traduit dans le discours.

Nous avons évoqué le décret qui inspire l'article paru dans *El Lucero*. C'est loin d'être un cas unique dans les mois qui précèdent. Ainsi, en évoquant le sort de Bonpland et sa possible libération, Francia écrit qu'il ne veut pas donner à celui-ci l'occasion de se plaindre à l'étranger qu'on ne lui aurait pas permis de rassembler et de prendre toutes ses affaires avant de partir, afin d'éviter qu'un de ses compatriotes revienne espionner sous ce prétexte, « *por que son gentes de mala fe, que andan con segundas intenciones y solo vienen a engañar como intento anteriormente su compañero Grandisir*<sup>998</sup>. » Un an plus tard, il indique au délégué d'Itapúa qu'il peut donner un terrain à Bonpland pour qu'il s'y installe mais en prenant garde :

*A ese francés, q<sup>e</sup> tamb<sup>n</sup> vino de espia de los Porteños á reconocer las fronteras del Paraguay, como los Porteños mismos lo han confesado en sus papeles impresos, puedes permitirle, q<sup>e</sup> ponga esa chacara, ó Poblac<sup>on</sup> q<sup>e</sup> intenta en el lugar, q<sup>e</sup> mejor te*

---

<sup>998</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Léon Ramírez, délégué d'Itapúa, du 20 mai 1829.* ANA SH 240, n° 2, folio 49.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/4/3/43403/PY-ANA-SH-240n2-7-82.pdf>

*parezca, pero de modo q<sup>e</sup> no se te pueda escapar, p<sup>r</sup> q<sup>e</sup> jamas debes creer à Europeos, ni fiar te de ellos de qualq<sup>r</sup> Nacion q<sup>e</sup> sean<sup>999</sup>.*

Clairement, le dictateur n'a ni pardonné aux Français ni aux Européens en général. Dans son discours, ceux-ci sont, sans ambages, assimilés à une menace. Quel effet cela produit-il sur José León Ramírez ? Etant un de ses fidèles commandants et ayant été en poste à Concepción au préalable, il bénéficie de toute la confiance du dictateur qui lui donne du « *Estimado* » dans la correspondance qu'ils entretiennent. On peut raisonnablement supposer que cette confiance est également partagée dans l'autre sens et que les mots du Dr. Francia pèsent de tout leur poids. De plus, Ramírez évolue dans une zone frontalière de la plus haute importance, où il peut éventuellement être en contact avec des Européens. N'oublions pas que ce discours de méfiance à l'égard des étrangers en général s'inscrit dans le cadre d'une longue tradition au Paraguay. Pourquoi le délégué douterait-il de la parole du dictateur ? Il est probable qu'il ne voit dans cet avertissement qu'un rappel.

On remarque également que ce discours contre les étrangers n'est pas un épiphénomène. En 1834, alors que deux Français prétendaient entrer au Paraguay en provenance de Cuiabá dans le Mato Grosso, le dictateur félicite le commandant Sosa pour les avoir chassés : « *Esos no son sino Espias disfrazados digan lo que dixesen, y finjante miserables, o lo que quieran. Asi andan los Estrangeros, procurando introducir se a observar, especular, y tomar razon de todo, y quien sabe a que otros fines<sup>1000</sup>.* » On imagine facilement l'impact d'un tel discours répété inlassablement, surtout qu'il n'est pas réservé à ses commandants de frontières. Le dictateur diffuse le même message à l'ensemble de la population par le biais de décrets et d'avis à la population. Il le fait pour dénoncer les Européens certes, mais pas uniquement. Nous avons vu qu'il s'en prenait aussi aux Espagnols résidant au Paraguay, aux Luso-Brésiliens, aux peuples du *Litoral* et aux *porteños*. Personne n'échappe à sa vindicte, ni à l'opposition inlassable d'un « nous » contre « les autres » qui participe à et renforce la construction d'une « paraguayannité nationale » en devenir.

---

<sup>999</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José León Ramírez, délégué d'Itapúa, du 5 mai 1829.* ANA SH 240, n° 12, folio 78.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion-233/4/3/43740/PY-ANA-SH-240n12-193-229.pdf>

<sup>1000</sup> José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à José Antonio Sosa, commandant du fort Olimpo, du 26 septembre 1825.* ANA, SH 232 n° 2.

<http://historia.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion-223/3/9/39823/PY-ANA-SH-232n2-12-27.pdf>

# CONCLUSION

Dans ce travail, nous avons souhaité mettre en lumière et expliquer l'influence fondamentale qu'ont exercé aussi bien la période coloniale que le projet politique du Dr. Francia, articulé autour de son discours, dans le processus d'indépendance et la consolidation de celle-ci au Paraguay entre 1811 et 1840. Nous avons cherché à montrer en quoi et pourquoi le Paraguay diffère, dans le chemin qu'il suit à partir de 1811, de celui qu'empruntent ses voisins et, en réalité, toutes les autres anciennes colonies espagnoles d'Amérique. Cette différence se traduit dans la volonté exprimée par les principaux acteurs du mouvement révolutionnaire paraguayen de couper tout lien d'allégeance, aussi bien envers Madrid que Buenos Aires, l'ancienne capitale vice-royale, qui vient de s'émanciper. Lorsque le Dr. Francia quitte la direction du pouvoir collégial en place à la fin 1811, et cela pendant un an, les axes de cette politique ne sont pas remis en cause. Le Paraguay affirme son indépendance par rapport aux autorités de Buenos Aires et, à aucun moment, n'envisage non plus de retourner dans le giron de la « mère patrie ». De même, lorsqu'apparaît un nouvel acteur sur la scène régionale, José Artigas, qui défie le pouvoir de Buenos Aires en proposant une organisation fédérale, le Paraguay maintient sa neutralité et ne cherche pas à s'engager en faveur de l'un des deux camps en présence, malgré l'insistance du leader *oriental*.

L'interprétation que nous avançons pour expliquer cela, est à la fois simple et complexe. Nous sommes d'avis que les particularismes locaux nés de et sous la période de domination coloniale qui s'étend sur près de 300 ans, ont créé les conditions nécessaires à cette maturation et ont favorisé ce désir d'émancipation. Nous parlons ici de facteurs internes qui apparaissent très tôt, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, et qui demeurent une constante dans l'histoire de la province, à savoir le métissage presque total de la population d'origine européenne, l'usage quasi exclusif du guarani comme langue de communication, et une forte tradition d'autonomie politique qui permet aux habitants de choisir, à plusieurs reprises, la personne qui les gouvernera et qui entraîne et explique, également, de nombreux renversements des autorités mises en place par le pouvoir colonial.

A ces éléments, viennent s'ajouter des facteurs que nous qualifions d'externes et qui acquièrent toute leur importance si l'on considère que l'identité se construit, au moins en partie, en opposition à l'autre, à ce qui est étranger. Ce n'est pas uniquement leur qualité externe qui les rend marquants, c'est le fait que les habitants du Paraguay puissent les associer à une domination qui va à l'encontre de leurs intérêts. Nous faisons allusion ici au

lien colonial classique qui unit la métropole avec sa colonie. Nous savons que dans ce cadre, le bien-être de la colonie, son développement, etc. passent bien sûr au second plan. Ce lien colonial est multiple en réalité, car entre Madrid et Asunción, il existe de nombreux échelons, les capitales vice-royales, Lima d'abord puis Buenos Aires par la suite, mais aussi d'autres villes, telles Corrientes, Santa Fe et Córdoba, qui profitent de leur position géographique en tant qu'intermédiaires commerciaux. Par ailleurs, sur divers plans, administratif, politique et économique, la province paraguayenne perd continuellement de son influence. Sa superficie diminue sans cesse, son autorité également et elle voit naître, au sein même de son territoire une province religieuse administrée par les jésuites. Nous avons pu constater à quel point, pendant 150 ans, les colons s'opposent à cette présence : la révolte des *comuneros*, le renversement de plusieurs gouverneurs, l'expulsion des jésuites de leur collège d'Asunción à deux reprises, les griefs répétés à l'encontre des avantages commerciaux, fiscaux, territoriaux et en terme de contrôle de la main d'œuvre dont ils bénéficient, ce sont-là des exemples de cette lutte constante. En outre, deux autres éléments viennent s'ajouter à ce tableau. Le premier concerne la défense de la province qui est laissée au soin des habitants. Pendant des siècles, face aux ennemis héréditaires que sont les colons portugais et les indigènes du Chaco, les Paraguayens sont tenus de défendre leur province et leur existence, sans assistance extérieure. Le second a à voir avec la promotion de Buenos Aires comme capitale vice-royale et avec les réformes imposées par les Bourbons d'Espagne dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le lien colonial se resserre, de nouveaux immigrants en provenance de la Péninsule arrivent et déplacent l'élite traditionnelle. La production de tabac, deuxième ressource du territoire est étroitement contrôlée par l'administration coloniale et le commerce de la *yerba* demeure l'apanage de négociants extérieurs à la province.

Ces différents facteurs contribuent à façonner l'espace mental et physique dans lequel évoluent les Paraguayens de la colonie. Il faut bien se rendre compte que la plupart de ces expériences se prolongent sur des siècles. Les sentiments d'injustice et d'abandon s'expriment parfois par des soulèvements. L'expérience de l'isolement, de la pauvreté et du danger constant aux frontières est réelle et vivace. Plusieurs gouverneurs font part de ces problèmes. Par ailleurs, ces mêmes fonctionnaires royaux remarquent aussi à quel point cette province est singulière, dans ses coutumes, sa langue, son ethnicité. Cela concourt grandement à accentuer les différences entre les colons paraguayens et leurs homologues de l'empire.

Il n'est donc pas surprenant que lorsque se présente l'opportunité de s'affranchir de la tutelle espagnole en mai 1811, l'élite militaire de la province en profite. Par ailleurs, il

importe de remarquer que ce qui déclenche le mouvement révolutionnaire est la possibilité de collusion entre autorités espagnoles et portugaises et l'entrée de troupes lusitaniennes sur le territoire de la province. Les créoles paraguayens y sont totalement opposés car, au-delà de la transgression qu'un tel acte représenterait, cela reviendrait aussi à renier symboliquement des siècles de lutte contre les avancées et les raids des Portugais. D'autre part, juste quelques mois auparavant, les milices du Paraguay ont repoussé une expédition envoyée par Buenos Aires. Là, c'est la volonté d'hégémonie des nouvelles autorités *porteñas* qui a été mise à mal, alors que la conduite du gouverneur espagnol et des quelques centaines de ses concitoyens *españoles europeos* a été loin d'être irréprochable. C'est dans ce contexte qu'émerge, dès le lendemain du coup de force, la figure du Dr. Francia qui va demeurer incontournable pendant près de 30 ans.

Le futur dictateur porte un projet politique limpide : que le Paraguay ne dépende plus de qui que ce soit et puisse décider librement de son avenir. Le Dr. Francia est celui qui articule le plus clairement cet objectif mais, bien évidemment, il n'est pas seul à le faire sien. Dans les semaines, mois et années qui suivent, il bénéficie de l'appui de la très grande majorité de ses compatriotes comme des principaux dirigeants de la révolution. La question qui se pose est d'expliquer le pourquoi de cette quasi-unanimité alors que, dans la région, les nouveaux dirigeants issus des juntes de gouvernement locales vont hésiter pendant des années sur la marche à suivre et même, à certains moments, envisager un retour à la forme monarchique de gouvernement. Nous l'avons déjà exprimé, notre thèse est que le Dr. Francia incarne le désir profond de ses coreligionnaires de ne plus être soumis à la domination politique et à l'exploitation économique subie jusque-là, un souhait qui s'est déjà manifesté à de nombreuses reprises. La nouveauté est que les circonstances du moment, à savoir le chaos dans lequel se débat la monarchie espagnole, lui permettent de présenter une voie qui mène la province à l'indépendance.

Il ne faut pas oublier que si le Dr. Francia appartient à l'élite créole de la province, il est également le fils d'un Portugais et, qu'au départ, il ne dispose d'aucun soutien particulier au sein de la milice provinciale. Il ne peut compter, dans un premier temps, que sur ses propres facultés pour se maintenir au pouvoir et se rendre indispensable à la bonne marche des affaires gouvernementales. Son habileté politique lui permet, toutefois, d'éliminer assez rapidement ses concurrents et de s'assurer, à chaque congrès, du soutien de la grande majorité des délégués, jusqu'à son élection au poste de dictateur en 1814. Dès lors, il s'attèle ouvertement à atteindre ses objectifs politiques qui visent principalement à s'assurer que le Paraguay demeure une république indépendante.

L'originalité de la démarche du Dr. Francia réside dans le fait qu'il s'appuie essentiellement sur le discours pour mener à bien son projet. Nous montrons dans notre travail comment, par ce biais, il ouvre une nouvelle voie au développement de l'idée de construction de la nation et de conscience nationale dans le contexte de l'époque. Il le fait sans disposer de l'aide de la presse, sans la mise en place de grandes cérémonies, sans mener de campagne militaire. Son discours, la plupart du temps, prend la forme d'un texte écrit. Il est le seul à disposer de cette arme en toute liberté. Personne, au Paraguay, ne peut concurrencer sa parole. La mainmise dont il dispose sur les principales institutions, le système éducatif, l'Eglise et l'armée, assure les relais nécessaires à la propagation du discours dictatorial. Si les sources manquent pour affirmer clairement que le dictateur a conscience de l'importance du système éducatif pour façonner les esprits des futures générations, il est indéniable qu'il sait la nécessité du contrôle à exercer sur l'armée et les religieux. Aucune de ces deux entités, à travers leurs représentants, ne peut se départir en quoi que ce soit du message que promeut continuellement le Dr. Francia. Ce discours tend à forger et développer un sentiment patriotique et républicain sans faille parmi ses concitoyens.

Dans sa correspondance, le Dr. Francia alterne par ailleurs différents registres de langue. Il peut s'exprimer sur un ton bienveillant ou réprimander sévèrement ses interlocuteurs, passant de l'un à l'autre parfois avec la même personne à mesure que le temps s'écoule. Il peut tout aussi bien afficher une certaine proximité, confiance, confiance, voire estime ou faire preuve de froideur, rudesse, distance et, parfois, se laisser aller à l'exaspération et l'invective selon les circonstances. Les destinataires peuvent ainsi avoir l'impression d'être personnellement proches du dictateur et donc avoir tendance à se montrer particulièrement zélés dans l'accomplissement des ordres mais, s'ils le déçoivent, ce dernier n'hésite pas à leur rappeler quelle est leur place et leur rôle au service du pays. Quelle que soit la distance que le dictateur établit, marquée par l'usage de termes tels que *tú*, *estimado* ou, plus rarement, *querido* suivis du nom propre, ou l'emploi du seul nom propre ou d'une troisième personne impersonnelle comme *el delegado*, le dictateur n'oublie jamais de rappeler quels sont les enjeux auxquels le Paraguay fait face pour assurer son avenir en tant qu'Etat indépendant dans le contexte du moment, qu'il soit national ou international. Le recours à la première personne du pluriel est constant et rappelle la communauté d'intérêts que partagent tous les Paraguayens dans l'esprit du dictateur. Mais le Dr. Francia sait aussi faire du Paraguay et des nouvelles institutions républicaines, par l'emploi de la troisième personne, les valeurs ultimes que tous les citoyens doivent aspirer à défendre, au prix de tous les sacrifices nécessaires. A cette fin, il se pose en pédagogue et ne rechigne nullement à

expliquer à de multiples reprises ce que signifient le gain de l'indépendance et l'établissement de la république et de la dictature pour le pays et ses habitants, dans le contexte historique comme présent. Il oppose passé et présent pour souligner combien la liberté de tout joug étranger et le nouveau système en place, qu'il a fortement contribué à bâtir, ont apporté à chacun. Il crée ainsi les conditions nécessaires à l'adhésion des Paraguayens aux nouvelles valeurs patriotiques qu'il met invariablement en avant.

L'autre versant du discours du Dr. Francia tient au rôle qu'il fait jouer à l'étranger. Celui-ci peut être un individu, résidant ou pas au Paraguay, une réalité géographique, un Etat ou un de ses représentants. Quoi qu'il en soit, dans le discours du dictateur, il équivaut presque toujours à un danger qu'il convient de maîtriser. C'est un concept qu'il manipule sans fin et toujours dans le but de renforcer l'attachement de ses concitoyens à la patrie et aux institutions républicaines. En effet, il oppose constamment cet étranger, qu'il dénigre la plupart du temps, au citoyen et à la république. En agissant de la sorte, il façonne l'identité paraguayenne par la création de la différence avec l'autre. Ce faisant, il ne fait que renforcer et jouer sur un sentiment qui existe depuis la période coloniale où l'étranger, sous toutes ses formes, est assimilé à l'oppression et au danger.

Par ailleurs, il demeure difficile de discerner si le dictateur agit consciemment ou pas en instrumentalisant ainsi la figure de l'étranger. Autrement dit, pour nous, la question demeure de savoir si le Dr. Francia pense réellement ce qu'il écrit au sujet d'Artigas et de ses partisans, de Buenos Aires ou des Portugais par exemple, ou bien si ce qui lui importe davantage est l'effet qu'un tel discours produira sur ses interlocuteurs. Nous penchons personnellement pour la première hypothèse car, à de multiples reprises, le dictateur fait montre d'une grande sincérité dans ses courriers. De plus, depuis la fin des années 1790 et son retour à Asunción, nous savons qu'il s'est plaint que des postes importants soient pourvus par des étrangers au détriment des fils de la province. Cependant, nous n'ignorons pas le fait que son discours n'est jamais dénué d'arrière-pensées et qu'il est passé maître dans l'art de la manipulation par le biais du discours. En outre, nous avons vu que le Dr. Francia sait moduler son discours selon les cas et les circonstances, l'exemple du traitement qu'il accorde à José Artigas avant et après qu'il ait trouvé refuge au Paraguay, le prouve. Nous n'oublions pas non plus, qu'il accorde l'asile aux déserteurs, aux esclaves fugitifs et aux étrangers qui souhaitent échapper aux conflits qui déchirent la région. Dans tous les cas, comme le dictateur ne dévoile pas explicitement sa pensée en la matière, la question reste ouverte. De plus, il nous semble que trouver la réponse à cette interrogation reste secondaire. Le plus important demeure les effets à long terme que produit, dans l'esprit des Paraguayens,



la répétition constante, dans le discours comme les actes, de cet ostracisme à l'égard de l'étranger. C'est, à notre avis, un des éléments moteurs de la constitution d'une identité nationale.

Néanmoins, nous devons reconnaître justement que le manque de sources autres que celles produites par le dictateur et ses fonctionnaires, limite quelque peu la portée de notre analyse. Nous avons signalé, par exemple, l'absence presque totale dans les Archives Nationales d'Asunción de documents sur la conspiration du Vendredi Saint de 1820, ce qui ne permet pas une connaissance détaillée des interrogatoires et griefs retenus contre les conspirateurs. En outre, même si récemment des progrès significatifs ont été accomplis dans l'organisation, la préservation et l'accessibilité des documents entreposés dans les Archives Nationales d'Asunción, beaucoup reste à faire et, malheureusement, nous savons déjà que certaines pièces ne pourront être sauvées car totalement illisibles ou déchirées. A cela, il convient d'ajouter les documents perdus lors d'un incendie dans les quartiers du dictateur peu de temps avant sa mort, et ceux ayant disparu lors de la guerre de la Triple Alliance. Enfin, et c'est là le plus problématique pour notre étude, les archives, pour la période, de certaines des bourgades de l'intérieur sont manquantes ou incomplètes. De plus, peut-on se fier aveuglément à l'exactitude des documents émanant de simples citoyens qui sont parvenus jusqu'à nous ? Certainement pas, ne serait-ce que parce qu'il s'agit bien souvent d'écrits visant à obtenir quelque chose et adressés aux autorités. Il est donc particulièrement difficile d'évaluer avec justesse la portée du discours du Dr. Francia sur ses concitoyens. Adhèrent-ils à son message ? Si oui, jusqu'à quel point ? Sont-ils pleinement conscients de ce que signifient les termes « république » et « citoyen », de ce que veut dire, pour le Paraguay, être indépendant ? A ces questions, on ne peut répondre qu'indirectement, par le biais des rares témoignages des voyageurs étrangers ayant séjourné au Paraguay à cette époque, par ce qu'en rapportent certains commerçants aux autorités étrangères ou encore ce qu'en disent les journaux étrangers. D'après ce qui ressort de ces sources, les Paraguayens paraissent fiers des avancées réalisées depuis 1811. Par ailleurs, le fait qu'aucun soulèvement populaire n'intervienne et que très peu de Paraguayens fuient leur pays pendant la dictature, selon les documents que nous avons pu consulter, nous laisse penser que la plupart des habitants s'accommodent relativement bien des conditions de vie sous le régime du Dr. Francia. Toutefois, là encore, nous avons recours à des preuves par défaut pour nous prononcer. Le manque de source semble rédhibitoire, même si, le mauvais classement des archives d'Asunción peut éventuellement laisser présager d'agréables surprises.

Quoi qu'il en soit, nous devons reconnaître que les objectifs que poursuit le Dr. Francia tout au long de sa dictature, sont en grande partie atteints lorsqu'il décède en 1840. Même si l'indépendance du pays n'est pas formellement reconnue à l'étranger, puisqu'aucun acte officiel n'est venu la célébrer, elle existe dans les faits. La République du Paraguay, proclamée en 1813, a déjà plus d'un quart de siècle d'existence. Il n'y aura pas de retour en arrière. A sa mort, aucun des prétendants à sa succession n'envisage que le Paraguay ne puisse pas être indépendant, cette question n'est à aucun moment débattue. Néanmoins, si l'on observe la situation depuis l'étranger, la réussite du Dr. Francia est moins évidente. Durant sa mandature, plusieurs voix s'expriment pour douter de son engagement envers la cause de l'indépendance américaine. Nous avons vu qu'on le soupçonne à plusieurs reprises de travailler pour préserver les intérêts de l'Espagne ou d'agir de connivence avec les Brésiliens, bref d'être en réalité un partisan de la monarchie. Ces craintes, à l'origine, proviennent du refus du dictateur de s'engager dans les conflits de ses voisins et de déclarer une quelconque alliance ou de prêter main forte à Buenos Aires pour lutter contre une hypothétique expédition de reconquête. Bien sûr, les documents produits par le dictateur invalident ces doutes et démontrent, au contraire, sa détermination à préserver l'indépendance paraguayenne et continentale, mais ils sont à usage interne. De l'extérieur, il est facile de confondre la méfiance du Dr. Francia à l'égard de ses voisins pour une collusion avec les intérêts monarchiques, surtout si, comme les autorités de Buenos Aires, on espère toujours que le Paraguay fasse partie du nouveau pays en construction.

En tout état de cause, si sur le plan intérieur le Dr. Francia parvient à réaliser en grande partie ses objectifs politiques, vu de l'étranger le tableau est nettement moins brillant. Le problème est que si le dictateur maîtrise la communication et la diffusion de l'information à l'intérieur de ses frontières, il n'en est rien au-delà. En soi, ceci n'est pas foncièrement problématique. Cependant, le fait que le Dr. Francia n'occupe pas le « terrain médiatique » à l'extérieur, est préjudiciable à son image, à celle du pays et de ses habitants. Ses opposants politiques se chargent de le faire et ne s'en privent pas. Il n'est qu'à consulter les journaux *porteños* de l'époque pour s'en rendre compte. Le choix de l'isolement et de ne pas recourir à la presse, à une exception près, le prive d'une opportunité de faire entendre sa voix passé les frontières. Le plus grave, peut-être, réside dans le fait que son silence persistant favorise rumeurs et calomnies.

A ce sujet, il serait intéressant d'étudier, de façon exhaustive, la construction du discours qui s'opère à l'extérieur du Paraguay à propos du dictateur et du pays lui-même, et de constater dans quelle direction il évolue et quels effets il produit, à court, moyen et long

terme. Ce discours, d'après ce que nous en savons, nous semble relever d'une part d'une vision exotique de l'autre, alors en vogue, et d'autre part, de la création de la figure du monstre. On est, d'une certaine façon, à mi-chemin entre orientalisme et romantisme. Cette vision est bien sûr révélatrice de ceux qui la produisent, mais elle apporte, également, une explication à la diabolisation de la personne du dictateur que l'on constate tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et une bonne partie du XX<sup>e</sup>. Elle témoigne aussi d'une conception très « eurocentrique » et libérale du monde, qui voit dans l'établissement de relations et l'ouverture au commerce avec l'Europe le signe d'un progrès de la civilisation. C'est un avant-goût de la pensée que développeront des intellectuels comme Sarmiento, Alberdi et consorts.

Une autre voie qui nous semble digne d'intérêt, consisterait à se pencher sur la période qui suit celle de la dictature du Dr. Francia, afin d'examiner comment les nouveaux dirigeants, et en particulier le président Carlos Antonio López, se positionnent politiquement par rapport à l'œuvre du Dr. Francia. Poursuivent-ils les mêmes objectifs ? Utilisent-ils les mêmes outils ? Il s'avère que Carlos Antonio López rompt, au moins provisoirement, avec la politique de neutralité expérimentée par le dictateur et que, d'autre part, il se montre favorable à une ouverture sur le monde, quoique relativement limitée. Il fait venir au Paraguay des techniciens étrangers, il fait publier le premier journal local, *El paraguayo independiente*, dont il est le principal rédacteur. Toutefois, il ne renonce pas au contrôle étatique sur le commerce extérieur et son pouvoir est tout aussi omnipotent. Ces variations méritent que l'on s'y attarde. López cherche-t-il et parvient-il à renforcer le sentiment d'attachement à la république chez ses concitoyens ? Développe-t-il un discours clairement nationaliste ? Sa position de rédacteur de *El paraguayo independiente* n'est-elle, en fin de compte, qu'une prolongation du discours du Dr. Francia par d'autres moyens ?

Enfin, il nous semble qu'il vaudrait la peine d'explorer plus avant l'idée et l'hypothèse de la construction de la nation et de l'identité nationale par le biais du discours, de la mainmise sur les institutions et de l'opposition avec l'autre, l'étranger. Existe-t-il d'autres cas similaires à celui que présente le Paraguay du Dr. Francia ? Nous sommes d'avis que le recours à la figure de l'étranger est relativement banal dans tout processus de construction nationale. Il en va de même en ce qui concerne le contrôle du système éducatif, de l'armée et de l'Eglise dans les pays catholiques. Par contre, qu'en est-il du discours, surtout dans une situation où il émane principalement de la correspondance d'un seul homme ?



# ANNEXES DOCUMENTAIRES

Document n° 1 : « Himno nacional paraguayo. » *El Paraguayo Independiente*. Asunción, n° 2, samedi 3 mai 1845, p. 4.

Constituido el Paraguay en estado independiente, el tratado de 12 de Octubre que acabamos de publicar fué el único vínculo que quedó uniéndolo á Buenos Aires. Este tratado estipuló una alianza entre los dos pueblos, y en su artículo 5º. espresó bien claramente la naturaleza, término y estension de tal alianza. Ella fué especial por que se destinaba únicamente á garantir la independencia, y emancipacion comun: temporaria por que obtenido y consumado como fué ese fin, de hecho y de derecho quedó estinguida: y finalmente fué indefinida en cuanto á la prestacion de auxilios, pues que á mas de no designar el cuantitativo de ellos, los dejaba enteramente dependientes del prudente arbitrio y circunstancias de cada uno de los dos aliados.

Esta libertad de accion que justa y directamente quedó reservada á cada uno de los Gobiernos, fué hecha de madura reflexion por quanto no teniendo los contratantes fuerzas suficientes para defender sus propios lares en caso de ser simultáneamente atacados por fuerzas considerables, seria una inconsideracion comprometerse á prestar auxilios que se viesen en la necesidad de pedirlos.

Entretanto celebrada y ratificada la dicha convencion que podía y debia ser sumamente ventajosa á ámbas naciones trató el Paraguay de observarla, y cumplirla fiel y religiosamente. Pero no tardó en comenzar á ver con espanto y penoso sentimiento que Buenos Aires sin atender sus criticas circunstancias y peligros exigiese é instase por auxilios á todo trance aun á despecho de la propia existencia de nuestra República, y que en seguida pasase á injuriarla, y concluyese por violar pública y abiertamente las únicas y sagradas relaciones que quedaban á los dos pueblos que ántes habian compuesto una sola familia, y á quien muchos é importantisimos intereses aconsejaban á vivir en estricta armonia y amistad.

Vamos á esponer con toda imparcialidad las diversas cuestiones, intrigas y reclamaciones que se suscitaron entre los dos aliados: que produjeron la inutilidad, ó rotura de la alianza, y que cortaron sus relaciones perpetuando los justos resentimientos del Paraguay.

(Continuará.)

---

## VARIETADES.

### HIMNO NACIONAL PARAGUAYO.

*Viva nuestra independencia,  
Nuestra patria gloriosa;  
Siempre sea soberana,  
Siempre sea magestuosa.*

Nuestros brazos, nuestras vidas,  
A la patria son debidas:  
No serán impunemente,  
Sus derechos ofendidos.

*Viva nuestra independencia,  
Nuestra patria gloriosa;  
Siempre sea soberana,  
Siempre sea magestuosa.*

El leon del Paraguay,  
Rugirá fiero y sangriento;  
Contra cualquier enemigo,  
Sea pérfido ó cruento.

*Viva nuestra independencia,  
Nuestra patria gloriosa;  
Siempre sea soberana,  
Siempre sea magestuosa.*

A nuestros hijos daremos,  
Alta patria preciosa,  
Esclavos nunca seremos  
De prepotencia orgullosa.

*Viva nuestra independencia,  
Nuestra patria gloriosa;  
Siempre sea soberana,  
Siempre sea magestuosa.*

Primero se ha de acabar,  
La paraguaya nacion:  
Antes que sufrir aviltada,  
La estrangera opresion.

*Viva nuestra independencia,  
Nuestra patria gloriosa;  
Siempre sea soberana,  
Siempre sea magestuosa.*

Paraguayos valerosos!  
Quereis insultos sufrir?  
Perder el nombre y la gloria?  
O ántes mil veces morir.

*Viva nuestra independencia,  
Nuestra patria gloriosa;  
Siempre sea soberana,  
Siempre sea magestuosa.*

Morir, morir, morir!  
Ya retumba grandioso:  
El eco del pueblo fuerte,  
Magnánimo y brioso!

*Viva nuestra independencia,  
Nuestra patria gloriosa;  
Siempre sea soberana,  
Siempre sea magestuosa.*

Los estandartes tremolan  
En los pulsos belicosos:  
Los cañones ya vomitan  
Marciales golpes rabiosos.

*Viva nuestra independencia,  
Nuestra patria gloriosa;  
Siempre sea soberana,  
Siempre sea magestuosa.*

Y la patria independencia,  
Ya no es mas contestada;  
La victoria declaróla  
Justa, ovante, respetada.

*Viva nuestra independencia,  
Nuestra patria gloriosa;  
Siempre sea soberana,  
Siempre sea magestuosa.*

IMPRESA DE LA REPUBLICA DEL PARAGUAY.

**Document n° 2 :** Mr. Hope, marchand anglais installé à Corrientes. *Rapport à Woodbine Parish, consul britannique en poste à Buenos Aires. 17 mars 1827. PRO FO 354.7 (237-244)*

*Of Paraguay [...] I can obtain the least certain information. Under the dictatorship of Dn. Gaspar Rodriguez de Francia, the government is completely despotic with the name of a Republic: this singular person has known so well how to avail himself of the docility, ignorance, and superstition of his country, that he rules them with a rod of iron without their showing or perhaps feeling the slightest discontent. He makes and puts into execution all the laws, governs the Church, commands the army, and is the principal merchant at Assumption. [...] In case of invasion (he) could raise a considerable militia, as every young person is enrolled at a certain age and the whole male population considered soldiers. The number of inhabitants in Paraguay is very differently estimated: perhaps it may amount to one hundred and fifty thousand souls, a large proportion of which are Indians.*

*At present very few foreign goods are consumed there, but I suppose, was the trade open, about one million and a half dollars worth chiefly of British manufacture might be annually introduced there. Of late years, they have been supplied by the Portuguese, who were permitted to trade to the town of Itapua, that is now stopped, and a few goods are occasionally sent up from hence; but as Francia keeps the trade wholly in his own hands and acts with the strongest caprices, few persons will venture their property in his clutches. Nembucu is the only port of entry, and no vessels or boats are permitted to go there, but such as belong to this Province [Corrientes] and are regularly dispatched. On their arrival, a guard is placed over them, and no person is allowed to communicate with the shore except for particular purposes, and accompanied with a soldier, the invoice is sent up to the Capital, and Francia accepts it, or selects such goods as may suit him for which he sends down in payment a certain quantity of yerba mate, and there is an end of the business; no appeal against the quantity or quality of the yerba is attended to, the vessel is immediately dispatched and must carry away such goods as may have been rejected. It seems Francia has five or six shops of his own, and by keeping these supplied with goods, he gradually collects a considerable quantity of specie, which he has no occasion to part with, as his payments are made in yerba received in tithes or confiscations.*

*At present he shows a disposition to depart from his system of monopoly and is said to be alarmed at the vicinity of the National Army. A few days ago he sent here requesting the Governor of this, would come over to the first station (about eight leagues distant) there to meet an officer who would explain certain proposals, which the Government of Paraguay had to make to this. Accordingly Dn. Pedro Ferré went with consent of the Representatives of*

*the Province, and to day returned. All I can at present learn is that Francia proposes a close union between the two States, and immediate rupture with Buenos Ayres; he wishes through the medium of this to join in the plans of the Federalists, and offers them supplies. On the part of Corrientes they have stipulated the instant release of all Correntinos detained in Paraguay, and free trade and communication between the two countries. To this probably we shall receive his reply next week: in the interim the proposals of Paraguay will be discussed privately in the House of Representatives. No doubt his old project of the free navigation of the Parana will be revived; this will suit the people of Cordova and Tucuman, as by an arrangement with Santa Fe, they may participate in the duties.*

*The officers who met Ferré complained much of the false, and offensive paragraphs which often appeared in the Mensagero relative to Paraguay and Francia.*



**Document n° 3 :** José Gaspar Rodríguez de Francia. *Communication à Sebastián José Morínigo, officier principal des douanes d'Itapúa, du 25 août 1825, devant être lue à Richard Grandsire, envoyé de l'Institut de France.* ANA, CRB I-30, 6, 91, Cat. 217, doc. 8. <http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/uploads/r/archivo-nacional-de-asuncion/7/4/5/745255c8de94bc643ede95036aac29ca4fec036c7ca1574b8c4d432d99701c6c/ANA-AHRP-PY-217-1-14.pdf>

*El Mayordomo Receptor de derechos en Ytapua hará al Enviado la reconvenccion siguiente á saber, que el no ignora, que los Americanos tienen sobrados motivos para rezelar, y desconfiar de la introduccion y manejos de los Franceses en el tiempo presente. Lo primero por que la Francia no solo profesa y sigue ideas y maximas contrarias á los principios Republicanos, y al Systema de Gobiernos representativos, sino que ademas es empeñada con otras Potencias en aniquilar y destruir estos mismos principios, y esta clase de Gobiernos, cuyo plan ha llevado a efecto con el auxilio de tropas al Rey de España para volver á someter a los Españoles constitucionales de la Peninsula.*

*Lo segundo por que el duque de Angulema Pariente de los Reyes de Francia y de España, y Generalisimo de estas Tropas auxiliares en su proclamacion entrando á España, ofrecio tambien el auxiliarla para volver a destruir y subyugar las nuevas Republicas, ó Estados independientes establecidos en las Americas.*

*Lo tercero porque aun se ignora al menos en el Paraguay el resultado del nuevo Congreso de varios soberanos entre ellos el Rey de Francia, anunciado para celebrar se en Italia, con el objeto de tratar sobre las Americas, y tampoco se sabe, que conciertos, ó convenios reservados, y secretos especialmente despues de los ultimos sucesos de la Peninsula, y sometimiento de los Constitucionales hayan habido en particular y de entre los Reyes de España y Francia sobre nueva conquista ó subyugacion de las Americas, ó su reparto y distribuciones.*

*Lo cuarto por que ya á principios del año proximo pasado arrivaron á Mexico, desembarcando se en el Castillo de San Juan de Uloa, dos Individuos Franceses en el concepto de Comerciantes que solo iban á adquirir conocimientos mercantiles; pero siendo observados por las sospechas, que causaron se vino a descubrir, que el principal de los supuestos Comerciantes era el Coronel de Ingenieros Monsieur Julien Schmaltz, y el segundo su Secretario Achile de La-mote, y que las instrucciones que llevaban del Ministerio de Francia eran á seducir a los Mexicanos, y á ver, é informar, si se hallaban dispuestos á recibir por Emperador o Rey algunos de los Borbones de la Casa reynante en Francia, con la prevencion de que en caso de no lograr, y conseguir este objeto, celebrasen al menos tratados de Comercio.*

*Lo quinto por que años antes de todo esto ya el enviado de Buenos Ayres habia tambien informado desde Paris la propuesta, que se le hizo por el Ministro de Estado de aquella*



*Corte, de establecer en estos países de Sud-America una Monarquía, colocando en ella á un pariente de los Reyes de España y de Francia, cuyo proyecto tratado de verificarse clandestina y trahididamente en la Asamblea de Diputados de varias Provincias en Buenos Ayres habiendo sido descubierto, ocasionó las conmociones, alborotos, y sub-siguiente disolucion de esa Asamblea del año veinte.*

*Lo sexto por que con la irregular y estraña conducta de los otros franceses Saguier, y Bomplan, que años pasados fueron igualmente destinados á diligencias reservadas al Paraguay, como el actual Enviado sabe muy bien, y se comprueba con su Carta escrita de Paris al primero, ya se habian tenido motivos para sospechar y congeturar, que particularmente se asechaba al Paraguay ; por que el mencionado Saguier, que igualmente se habia introducido de Comerciante, se presentó exponiendo ser Capitan de Guardias, Cavallero dela Legion de Honor y Enviado expresamente por el Señor Decazes Ministro del Rey de Francia á tratar de un concierto de Comercio con este Gobierno; pero respondiendo sele, que manifestase los Credenciales de su Comision, contestó, que no trahia ni tenia Credencial alguna, pretendiendo ser creido por solo su aserto; por lo qual y por otras observaciones se tuvo a bien no hacer caso alguno de el, reputandolo mas bien un Espia, ó Aventurero incivil y desatento por las maneras altaneras y trage indecente, con que se habia presentado á Gobierno, y que no correspondia al caracter, ni a los Empleos de que se revestía, siendo de notar se, que su venida al Paraguay fue tambien en aquel tiempo del informe, ó aviso comunicado desde París por el Deputado de Buenos Ayres; y en quanto al otro Bomplan, este se conduxo aun mas desmedidamente; pues se agregó, y se metio entre una Quadrilla de Indios Bandidos Capitaneados por el llamado Nicolas Aripí; que siendo restos de las Ordas destruidas y dispersadas despues dela total derrota, y ruina de su principal Caudillo Artigas, vinieron á introducir se al Territorio perteneciente al Paraguay, pretendiendo desmembrar y apropiarse este Lugar, y formar alli, segun decia el Indio, una Provincia hermana, para arrendar a otros sus yerbales [...].*

*Lo septimo por que aun se ignoran el objeto y fines, á que ha sido destinada la Esquadra francesa de mas de veinte Buques, que se há asegurado haber enviado al Janeiro, dela que sin duda se há desembarcado el actual Emisario, y en las circunstancias del tiempo presente no puede presumirse, que una semejante Esquadra en los Mares de America sea para favorecer á los Americanos protegiendo su independencia, aunque, si no huviesen miras, o pactos particulares, siendo la Francia una Potencia Maritima, una Nacion Comerciante y con multitud de Fábricas: era natural esperarse dela alta prudencia, justificacion y magnanimidad del Rey Christianisimo, que protegiese nuestra independencia, ó que al menos no propiendese, ni procediese directa, ni indirectamente contra ella atendido el bien y conveniencia general, que para todas las Naciones de Europa resulta de poder hacer*

*perpetua y francamente el mas extenso y lucrativo comercio con los muchos puertos y vastos mercados de toda la América, asi como en otro tiempo aun quando esta consideracion no era de tanta importancia, protegió, y favoreció con sus Esquadras y auxilios la independencia de los Americanos Ingleses.*

*Lo ultimo por que [...] de todos los antecedentes indicados da lugar a sospechar, que el Enviado al pretexto de serlo del Instituto puede ser destinado a observaciones, conocimientos o diligencias perjudiciales a la seguridad, y tranquilidad de esta Republica que especialmente desde las ultimas noticias de Europa se ve en la precision de proceder con las convenientes precauciones, sin permitir en sus fronteras la internacion de persona, que pueda ser sospechosa de reprobados fines, consultando su propia seguridad, su tranquilidad, y la independencia en que se halla establecida.*

**Document n° 4 :** « Catéchisme du Dr. Francia. » Günter KAHLE. *Orígenes y fundamentos de la conciencia nacional paraguaya*. Asunción, Instituto Cultural Paraguayo-Alemán, p. 326-327.

El catecismo del Dr. Francia.

Pregunta: Cuál es el gobierno de tu país?

Respuesta: El patrio reformado.

Pregunta: Qué se entiende por patrio reformado?

Respuesta: El regulado por principios sabios y justos, fundados en la naturaleza y necesidades de los hombres y en las condiciones de la sociedad.

Pregunta: Puede ser eso aplicado a nuestro pueblo?

Respuesta: Sí, porque aunque el hombre, por muy Buenos sentimientos y educación que tenga, propende para el despotismo, nuestro actual primer Magistrado acreditó, con la experiencia, que solo se ocupa de nuestra prosperidad y bienestar.

Pregunta: Quiénes son los que declaman contra su sistema?

Respuesta: Los antiguos mandatarios, que propendían entregarnos a Bonaparte, y los ambiciosos de mando.

Pregunta: Cómo se prueba que es bueno nuestro sistema?

Respuesta: Con hechos positivos.

Pregunta: Cuáles son los hechos positivos?

Respuesta: El haber abolido la esclavitud, sin perjuicio de los propietarios, y reputar como carga común los empleos públicos, con la total supresión de los tributos.

Pregunta: Puede un Estado vivir sin rentas?

Respuesta: No, pero pueden ser reducidos los tributos, de manera que nadie sienta pagarlos.

Pregunta: Cómo pudo hacerse eso en el Paraguay?

Respuesta: Trabajando todos en comunidad, cultivando las posesiones municipales como destinadas al bien público, y reduciendo nuestras necesidades, según la ley de nuestro divino maestro Jesu-Cristo.

Pregunta: Cuáles serán los resultados de este sistema?

Respuesta: Ser felices, lo que conseguiremos manteniéndonos vigilantes contra las empresas de los malos.

Pregunta: Durará mucho este sistema?

Respuesta: Dios lo conservará en cuanto sea útil.

Amén.

# GLOSSAIRE

## ***Adelantado***

A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, titre donné à certains des conquérants de l'Amérique, en particulier, ceux en partance pour des régions périphériques et peu connues, leur octroyant de larges pouvoirs dans les domaines politique, administratif, judiciaire et militaire.

## ***Aduana seca***

Douane « terrestre » entre provinces de l'empire.

## ***Alcabala***

Impôt sur la vente d'un produit pouvant aller jusqu'à 14 % de sa valeur.

## ***Alcalde***

Fonctionnaire de l'assemblée municipale généralement en charge de la police et de la justice.

## ***Alcalde de primer voto***

Juge de première instance du *cabildo*, élu pour un an. En l'absence du gouverneur ou de son assesseur, il préside les sessions du *cabildo*. Il vote également en premier sur toutes les résolutions.

## ***Artiguistas***

Partisan de José Gervasio Artigas (1764-1850), militaire et homme d'état oriental (uruguayen), partisan du système fédéraliste et qui lutta contre le centralisme *porteño*.

## ***Audiencia***

Cour de justice.

## ***Auto***

Ordonnance

## ***Banda Oriental***

Aujourd'hui, la République d'Uruguay.

## ***Bandeirantes***

Aventuriers originaires de São Paulo, souvent métis. Leur nom dérive du portugais *bandeira*, drapeau, car ils se différenciaient et se rassemblaient sous différentes bannières pour leurs expéditions à caractère privé, souvent destinées à chasser des indigènes pour en faire des esclaves.

## ***Bando***

Avis à la population

## ***Caa miní***

Variété de *yerba mate* de qualité supérieure.

## ***Cabildo***

Institution municipale où siégeaient les notables du lieu.

## ***Cabildo abierto***

Assemblée municipale élargie aux principaux citoyens d'une ville. Elle se réunit lorsque survient une circonstance exceptionnelle.

## ***Capitulaciones***

Contrat signé entre le monarque et le chef de l'expédition de conquête, stipulant les droits de chacun.

## ***Carioca***

Personne originaire de Rio de Janeiro.

## ***Caudillo***

Chef militaire qui a pris le pouvoir.

## ***Chacra***

Terme venant du quechua et désignant une petite propriété agricole.

## ***Chaqueño***

Du Chaco. En l'occurrence, ici, les diverses ethnies indigènes qui y habitent.

## ***Comuneros***

Participant à la révolte des *comuneros* d'Asunción contre les jésuites et leurs privilèges. A un certain moment, ils remettent également en cause l'autorité royale.

## ***Consulado***

Organisme créé en 1794 à Buenos Aires, qui servait de tribunal de commerce et de société visant à développer l'économie de la vice-royauté.

## ***Cortes generales***

Assemblée constituante réunie à partir de 1810 jusqu'à sa dissolution en 1814. Elle siège la plupart du temps à Cadix. Elle promulgue en 1812 une constitution de type libéral bâtie autour du concept de monarchie constitutionnelle.

## ***Criollo***

Espagnol né en Amérique de parents espagnols.

## ***Delegado***

Responsable militaire et politique d'un département, en général frontalier.

## ***Encomendado***

Indigène soumis à l'encomienda.

## ***Encomendero***

Colons titulaires d'une encomienda.

## ***Encomienda :***

Groupe d'indigènes octroyés comme récompense à un conquérant [*encomendero*], pour services rendus

et qui doivent travailler pour lui en échange de sa protection et d'une instruction religieuse.

### ***Español americano***

Désigne en général les enfants de parents espagnols nés en Amérique et, par extension, leurs descendants et les blancs en général.

### ***Español europeo***

Español né en Espagne.

### ***Estancia***

Propriétés, en général assez vastes, consacrées à l'élevage.

### ***Filiado***

Milicien d'une unité professionnelle.

### ***Fuero militar***

Code judiciaire régissant les actions des militaires, et qui leur donne également certains privilèges par rapport à la population civile.

### ***Haut-Pérou***

Province coloniale espagnole qui, aujourd'hui, forme la Bolivie.

### ***Junta***

Institution gouvernementale provisoire locale ou nationale qui surgit d'une situation exceptionnelle, en l'occurrence, pour remédier à la vacance du pouvoir royal et à la confusion qui en résulte.

### ***Junta Suprema Central***

Organisme formé par des représentants des *juntas* provinciales pendant l'occupation française de la Péninsule à partir de 1808 et qui assume le pouvoir exécutif et législatif en l'absence de Ferdinand VII.

### ***Leyes de Indias***

Compilation de lois concernant les colonies américaines et asiatiques de la couronne espagnole, réalisée sous le règne de Charles II.

### ***Litoral***

Les provinces du *Litoral* argentin sont celles qui sont situées entre les fleuves Uruguay et Paraná, à savoir celles d'Entre Ríos et de Corrientes. La province de Santa Fe est habituellement aussi comprise dans cet ensemble.

### ***Mancebo de la tierra***

Dans le Paraguay et du Río de la Plata colonial, le *mancebo de la tierra* est littéralement un « fils de la terre », autrement dit, un jeune homme né en Amérique. On pourrait l'assimiler au criollo [descendant d'Espagnol né en Amérique] mais, dans le contexte local, il s'avère être un métis et non un « blanc ». Il est issu de l'union d'un Espagnol et d'une femme guarani. Les *mancebos de la tierra* forment en général le gros de la troupe des expéditions partant d'Asunción pour aller fonder des villes

### ***Pardo***

Catégorie dans laquelle sont classées les personnes ayant une origine en partie africaine (noire) ou reconnues comme telles.

### ***Patronato***

Droit accordé aux monarques espagnols et portugais dans leurs possessions, de nommer les religieux de leur choix.

### ***Platense***

Adjectif qui, en espagnol, signifie « du Río de la Plata. »

### ***Porteño***

Habitant et/ou partisan de Buenos Aires.

### ***Pueblo de indios***

Village dans lequel sont regroupés un certain nombre d'indigènes sous l'autorité religieuse d'un prêtre et administrative d'un fonctionnaire.

### ***Real cédula***

Décret royal.

### ***Real provisión***

Máxima expresión de la ley pragmática del rey.

### ***Real renta de tabacos***

Régie des Tabacs qui possède le monopole d'Etat de la commercialisation du tabac par décision royale.

### ***Reducción***

Autre terme pour nommer une mission catholique.

### ***Regidor***

Conseiller municipal

### ***Síndico procurador***

Représentant légal du *cabildo*. Elu pour un an.

### ***Sisa***

Impôt sur la consommation d'un produit.

### ***Subdelegado***

Responsable militaire et politique d'un département, en général frontalier, dépendant d'un *delegado*.

### ***Urbano***

Milicien dont la compagnie dépend des autorités municipales.

### ***Vecino***

Habitant d'une ville, en général, un propriétaire.

### ***Veedor***

Fonctionnaire chargé du contrôle des activités des corporations et de leurs établissements.

**Yerba maté**

Plante (*Ilex paraguariensis*), dont les feuilles sont préparées pour être bues sous forme d'infusion.

**Yerba de palos**

Variété de *yerba maté*

**Yerbal**

Plantation d'arbres à *yerba maté* ou district où ils abondent.

**Yerbatero**

Travailleur occupé à la récolte de *yerba maté*.

# INDEX DE NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

## A

Abreu, Diego de, 35, 162, 163  
*Acosta, Fernando*, 233, 269, 272, 305, 306, 307, 324, 353, 354, 369  
Aguirre, Juan Francisco, 124  
Alonso, Mariano Roque, 36, 42, 44, 252, 290  
Alvarez Thomas, Ignacio, 327  
Alvear, Carlos María, 230, 297, 327, 328, 339  
Amazona, 56, 382, 383, 385  
Andes, 34, 42, 57, 62, 64, 84, 96  
Angleterre, 61, 62, 367, 368, 369, 370, 393  
Antequera, José de, 76, 77, 78, 80, 88  
Apa (rivière), 84, 111  
Apipe (île sur le Paraná), 345  
Arcos, Dr. Antonio Miguel de, 223, 224  
Argentine, 3, 8, 9, 10, 11, 19, 95, 99, 159, 183, 260, 267, 275, 315, 321, 327, 340, 378, 381, 382, 386, 421, 423, 424, 428, 433  
Aripí, Nicolás, 388  
Arregui (évêque de Buenos Aires), 79  
Artigas, José Gervasio, 20, 28, 153, 199, 200, 201, 202, 205, 209, 213, 214, 215, 216, 218, 220, 221, 224, 226, 237, 238, 239, 286, 292, 293, 305, 306, 309, 316, 317, 318, 323, 326, 327, 330, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 345, 348, 350, 352, 355, 387, 410, 413, 422, 427  
Asunción, 3, 10, 11, 22, 23, 24, 25, 30, 31, 32, 35, 36, 37, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 92, 95, 97, 101, 102, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 121, 122, 123, 124, 125, 127, 128, 129, 130, 131, 133, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 146, 151, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 161, 162, 163, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 175, 177, 178, 179, 180, 181, 183, 184, 185, 187, 188, 189, 190, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 213, 216, 220, 221, 222, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 239, 243, 245, 246, 247, 249, 252, 254, 255, 258, 267, 270, 271, 272, 274, 277, 283, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 296, 297, 299, 300, 302, 304, 306, 309, 318, 319, 321, 325, 326, 327, 329, 330, 335, 336, 337, 338, 339, 342, 347, 360, 361, 362, 364, 367, 369, 375, 378, 383, 384, 385, 394, 406, 412, 413, 414, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437  
Atlantique, 34, 49, 56, 59, 82, 96, 98, 145, 367, 378, 390  
Autriche-Hongrie, 379  
Azara, Félix, **52**  
Azara, Felix de, 52, 86, 105, 106, 108, 109, 115, 128, 132, 245

## B

*Banda Oriental (Uruguay)*, 10, 84, 99, 145, 153, 154, 158, 162, 199, 201, 213, 318, 326, 333, 336, 337, 343, 351, 388, 413, 425

Bargas, Balta, 326, 333  
Barreyro, José Luis, 78  
Barúa, Martín de (gouverneur), 77, 78  
Beaumont y Navarra, Frances de (gouverneur), 51  
Belgrano, Manuel, 111, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 177, 179, 180, 186, 191, 192, 193, 194, 196, 198, 199, 200, 206, 226, 283, 318, 347, 422, 434  
Benítez, Andrés, 48, 251, 252, 266  
Bermejo (rivière), 84, 331  
Bogarín, Dr. Francisco Javier, 254, 263  
Bolívar, Simón, 175, 261, 298, 333, 425  
Bolivie, 11, 50, 54, 58, 95, 156, 260, 414  
Bonaparte, Joseph, 145, 149, 378  
Bonaparte, Napoléon, 145, 149, 175, 366, 378, 412  
Bonpland, Aimé, **9, 247, 277, 310, 357, 371, 379, 380, 382, 387, 388, 390, 392, 393, 395, 424, 425, 428, 431**  
*Borbón (fort)*, 111, 161, 298, 306, 314, 329, 337, 341, 347, 349, 352, 354, 355  
Bourbons (dynastie française et espagnole), 87, 88, 92, 94, 97, 100, 125, 129, 132, 134, 136, 137, 142, 161, 300, 378, 389  
Bowles, Sir William, 351, 373, 374, 375  
Brésil, 9, 10, 19, 28, 34, 61, 63, 67, 68, 81, 82, 134, 166, 252, 275, 278, 304, 307, 308, 316, 318, 323, 326, 347, 348, 351, 359, 360, 361, 362, 363, 365, 381, 383, 423  
Buenos Aires, 2, 3, 9, 10, 11, 19, 20, 22, 23, 26, 28, 31, 32, 33, 35, 37, 41, 45, 49, 52, 54, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 71, 72, 77, 78, 79, 83, 90, 92, 93, 95, 96, 97, 98, 99, 101, 104, 105, 106, 108, 109, 111, 113, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 128, 129, 130, 132, 134, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 145, 146, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 215, 216, 221, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 232, 235, 236, 239, 243, 251, 254, 257, 258, 259, 261, 262, 267, 269, 270, 272, 283, 284, 287, 292, 293, 296, 297, 299, 302, 304, 306, 313, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 343, 346, 347, 348, 351, 352, 357, 360, 361, 362, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 373, 374, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 386, 387, 389, 392, 394, 395, 407, 413, 414, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 441

## C

Caballero, Fernando, 168  
Caballero, Pedro Juan, 106, 168, 178, 182, 201, 219, 290, 296, 391  
Cabot, Sebastián, 34  
Cadix, 59, 96, 118, 121, 151, 379, 413  
Campana, Andrés, 201, 202  
Campo Grande, 302

Canada, 22, 427, 436  
 Candelaria, 101, 105, 195, 210, 213, 215, 216, 233,  
 239, 240, 305, 326, 330, 350, 355, 357, 359  
 Cárdenas, Bernardino de (évêque), 36, 41, 74, 75, 76,  
 431  
 Carlota Joaquina, 161, 162, 186, 226, 347  
 Carlyle, Thomas, 9  
 Carmen, José Elías del, 171  
 Casajuz, Dr. José Baltazar, 223, 224  
 Castille, 38, 39, 42  
 Catalogne, 97  
 Cavañas, Manuel Atanasio, 158, 159, 162, 338, 341,  
 342  
 César, José Pedro, 23, 43, 155, 156, 158, 159, 160,  
 163, 165, 166, 167, 170, 171, 173, 212, 219, 246,  
 251, 267, 300, 317, 322, 356, 358, 359, 426, 427  
 Céspedes, Roque Antonio (Vicaire général), **13, 255,**  
**256, 260, 264, 302**  
 Cevallos, Pedro de (vice-roi), 95  
 Chaco, 19, 26, 32, 34, 35, 42, 45, 54, 55, 56, 57, 58, 66,  
 75, 76, 81, 84, 85, 91, 104, 105, 111, 121, 188, 190,  
 227, 243, 281, 331, 347, 354, 355, 413  
 Chagas dos Santos, Francisco das, 162, 350  
 Charcas, 45, 54, 57, 66, 74, 75, 76, 77  
 Charles III, 53, 94, 95, 104, 110, 112  
 Charles IV, 145, 149, 161  
 Charles Quint, 35, 37, 38, 40, 42, 43, 45  
 Chaves, Nuflo, 23, 57, 155, 165, 169, 171, 173, 267  
 Chili, 64, 86, 99, 121, 219, 259, 260, 261, 383, 384,  
 427, 433  
 Cloiria, Dr. Juan Tomás, 252, 349  
 Cochabamba, 57  
 Coimbra (fort), 134, 233, 307, 353, 355, 362, 363  
 Coll y Prat (archevêque), 298  
 Colombie, 261, 298  
 Colonia del Sacramento, 64, 84, 96, 98, 100, 225  
 Compagnie de Jésus. See Jésuites, See Jésuites, See  
 Jésuites, See Jésuites, See Jésuites, See Jésuites, See  
 Jésuites, See Jésuites, See Jésuites  
 Comte, Auguste, 9, 251, 351  
 Concepción, 65, 85, 104, 105, 108, 130, 233, 246, 272,  
 287, 288, 291, 305, 306, 307, 314, 316, 320, 324,  
 352, 353, 354, 355, 369, 396  
 Córdoba, 8, 31, 61, 62, 67, 96, 98, 99, 165, 168, 171,  
 173, 228, 240, 269, 337, 429, 431, 434  
 Correa da Câmara, Antônio Manoel de, 25, 216, 277,  
 278, 351, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 384, 392  
 Corrientes, 19, 28, 49, 52, 58, 99, 101, 105, 107, 119,  
 120, 122, 132, 157, 158, 163, 164, 174, 180, 181,  
 182, 189, 202, 209, 211, 213, 214, 215, 216, 223,  
 224, 225, 230, 265, 287, 292, 304, 305, 310, 314,  
 321, 323, 325, 326, 330, 332, 333, 334, 336, 337,  
 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 355, 375, 376,  
 383, 387, 407, 408, 414, 425, 435  
 Cuiabá, 396

## D

Decazes (comte), 385, 390, 410  
 Descalzi, Nicolás, 276  
 Dessoles (marquis), 384, 385  
 Díaz de Solís, Juan, 23, 34, 39, 42, 50, 156, 220  
 Domínguez, José León, 213, 214, 216, 287  
 Dominicain (ordre / père), 67, 74, 171, 173, 257, 259

## E

Echeverría, Vicente, 191, 192, 193, 194, 198, 199,  
 242, 243, 427

Entre Ríos, 28, 290, 309, 321, 337, 350, 356, 357, 387,  
 388, 414  
 Espagne, 18, 26, 34, 35, 37, 38, 40, 43, 46, 47, 50, 54,  
 61, 62, 63, 75, 82, 84, 87, 92, 94, 95, 96, 97, 99,  
 100, 106, 108, 125, 126, 127, 128, 133, 134, 136,  
 138, 143, 146, 149, 154, 156, 160, 162, 164, 169,  
 170, 223, 225, 262, 316, 320, 349, 353, 359, 362,  
 366, 368, 378, 379, 381, 385, 389, 414  
 Espínola y Peña, José, 155, 158  
 Etats-Unis, 23, 37, 45, 84, 86, 95, 111, 120, 174, 187,  
 245, 248, 380, 424, 426, 430, 431, 435, 436  
 Europe, 13, 25, 38, 61, 63, 79, 94, 100, 134, 251, 295,  
 318, 373, 379, 393, 395

## F

Ferdinand VII, 145, 149, 150, 151, 161, 226, 262, 393,  
 414  
 Ferré, Pedro, 332, 333, 342, 343, 344, 345, 346, 376,  
 407, 408  
 Fleytas, Mateo, 358  
 France, 3, 22, 28, 62, 94, 100, 145, 161, 175, 226, 247,  
 248, 277, 295, 321, 365, 366, 376, 377, 378, 379,  
 380, 381, 383, 384, 385, 387, 388, 389, 390, 392,  
 393, 409, 421, 423, 435  
**Francia, Dr. José Gaspar Rodríguez de, 1, 2, 5, 8, 9,**  
**10, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25,**  
**26, 27, 28, 30, 40, 53, 56, 57, 86, 103, 104, 106,**  
**111, 112, 124, 126, 129, 133, 134, 135, 146, 147,**  
**150, 157, 158, 162, 164, 165, 166, 167, 168, 169,**  
**170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179,**  
**180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 190,**  
**191, 199, 203, 204, 206, 207, 209, 210, 211, 212,**  
**213, 214, 215, 216, 218, 219, 220, 221, 222, 223,**  
**224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233,**  
**234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243,**  
**244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253,**  
**254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263,**  
**265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274,**  
**275, 276, 277, 278, 280, 281, 282, 283, 284, 285,**  
**286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295,**  
**296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305,**  
**306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315,**  
**316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325,**  
**326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335,**  
**336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345,**  
**346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355,**  
**356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365,**  
**366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375,**  
**376, 379, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389,**  
**390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 407, 408, 409,**  
**410, 412, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429,**  
**431, 432, 433, 434, 436, 441**

## G

Galván, Elías, 50, 386  
 Gálvez y Gallardo, José (ministre des Indes), 95, 126  
 Garay, Tomás (vice-roi), 45, 48  
 García Rodríguez de Francia, José Engracia, 166  
 García, Alejo, 34, 42, 46, 56, 78, 126, 166, 255, 431  
 Gasca, Pedro de la, 57  
 Gill, Juan Tomás, 305, 314, 316, 322, 323, 324, 325,  
 326, 330, 331, 332, 333, 337, 343  
 Grande Bretagne, 28, 94, 321, 365, 366, 367, 368, 371,  
 376, 378, 381, 392, 393  
 Grandsire, Richard, 25, 247, 277, 321, 379, 380, 381,  
 382, 383, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 393,  
 409, 428



Guairá, 49, 58, 59, 67, 68, 82, 83, 84  
Guanas, 324  
Guanes, Miguel, 294, 295  
Guaranis, 34, 42, 47, 51, 67, 74, 100, 101, 126  
Guarany (marquis de), 252, 295, 375, 395  
Gutiérrez, Atanacio, 243, 302, 427  
Guyane, 382, 386

## H

Hardy, Sir Thomas, 373, 374  
Haut-Pérou, 58, 61, 62, 63, 64, 65, 96, 98, 99, 109,  
122, 123, 145, 154, 157, 158, 162, 414  
Hernandarias, Hernando Trías de Saavedra dit, 41, 44,  
45, 49, 58, 63  
Herrera, Nicolás de, 199, 207, 208, 209, 210, 211, 212,  
213, 326, 327, 328, 329, 335, 339  
Hope, Mr., 375, 376, 407  
Hullet, John, 304, 374  
*Humboldt, Alexandre de*, 247, 277, 379, 382

## I

*Ibáñez, José Miguel*, 320, 352, 353, 354, 355  
Ibiray, 166, 170, 174  
Irala, Domingo Martínez de, 35, 41, 42, 43, 45, 46, 47,  
57, 69, 70, 172  
Itapúa, 12, 25, 219, 220, 234, 240, 241, 247, 277, 294,  
305, 307, 310, 314, 315, 316, 317, 322, 323, 324,  
327, 331, 338, 341, 344, 345, 346, 351, 356, 360,  
364, 365, 372, 388, 389, 391, 395, 396, 409  
Itatín, 59, 67, 68, 83, 437

## J

Jean VI, 23, 161, 171, 175, 249, 250, 321, 430, 433  
Jésuite (ordre, pères, missions), 43, 55, 64, 66, 67, 72,  
73, 74, 75, 76, 81, 90, 136, 286  
Joséphine (impératrice), 379  
Jujuy, 61

## L

La Bajada (Paraná), 309  
La Guaira, 298  
La Havane, 64, 94  
La Rioja, 98  
Laguardia, Bartolomé, 200, 201, 202  
Lecor (baron de la Laguna), 351, 388  
Lezica, Sebastián, 381  
Lima, 44, 48, 54, 57, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 66, 73, 74,  
77, 78, 92, 96, 99, 107, 114, 117, 121, 169  
Liniers, Jacques de (vice-roi), 85, 378, 433  
Lisbonne, 82, 84, 162  
*Litoral*, 28, 99, 120, 157, 164, 213, 272, 316, 317, 336,  
343, 357, 361, 366, 367, 374, 386, 396, 414, 435  
Lizárraga (évêque), 45  
Locke, John, 171  
Londres, 5, 14, 17, 21, 25, 45, 120, 174, 227, 304, 313,  
351, 368, 369, 371, 373, 374, 378, 381, 422, 427,  
428, 430, 432, 433, 434, 435, 436  
Longchamp, Marcelin, 25, 166, 247, 252, 263, 265,  
268, 275, 276, 295, 310, 367, 393, 394  
López, Carlos Antonio, 24, 180, 252, 274, 290, 342,  
386, 429  
López, Francisco Solano, 24  
López, José Joaquín, 220, 230, 232, 237, 238, 239, 240,  
271, 290, 305, 329, 330, 332, 339, 340  
Louis XVI, 173, 391

Louis XVIII, 378, 385  
Loyola, Saint Ignace de, 32

## M

M'bayas, 84  
Madrid, 2, 3, 9, 11, 22, 31, 32, 39, 45, 50, 51, 52, 54,  
55, 60, 61, 63, 66, 68, 73, 74, 83, 84, 86, 88, 93, 94,  
95, 96, 100, 105, 111, 113, 115, 119, 124, 125, 126,  
128, 138, 143, 148, 149, 151, 169, 175, 204, 209,  
308, 369, 423, 424, 426, 427, 428, 429, 430, 431,  
434, 441  
Maldonado, 386  
María, José, 23, 35, 50, 156, 157, 166, 175, 178, 243,  
252, 261, 271, 307, 327, 424, 427, 430  
Mariana, Juan de, 78, 166, 171  
Martínez Sáenz, Sebastián, 213, 214, 215, 216  
Matiauda, Vicente Antonio, 174, 213, 214, 215, 216,  
316, 338, 427  
Mato Grosso, 84, 104, 134, 232, 304, 306, 347, 350,  
351, 352, 353, 355, 362, 364, 396, 425, 436  
Mellet, Julien, 382, 383  
Melo de Portugal, Pedro (gouverneur), 106, 110, 111,  
126, 128  
Mendoza, Pedro de, 34, 35, 36, 37, 40, 42, 56, 57, 60,  
82, 95, 383, 437  
Mexique, 95, 260, 298, 389  
Miranda (fort), 314, 353  
Missions, 101, 130, 157, 158, 161, 162, 174, 213, 219,  
263, 310, 314, 322, 326, 330, 337, 338, 339, 347,  
350, 351, 352, 355, 356, 357, 358, 364, 372, 387,  
388  
Molas, Mariano Antonio, 106, 183, 186, 187, 188  
Moluques, 34  
Mompó de Zayas, Fernando, 77, 78, 80  
Montesclaros (vice-roi), 58  
Montevideo, 96, 97, 106, 111, 119, 121, 123, 126, 132,  
134, 154, 156, 157, 158, 161, 163, 189, 191, 199,  
200, 201, 202, 286, 297, 323, 326, 337, 348, 350,  
351, 353, 361, 373, 392, 422, 425  
Montiel, Juan Antonio, 213, 214, 236, 337, 339  
Mora, Fernando de la, 135, 201, 203, 245, 255, 426  
Moreno, Mariano, 151, 152, 153, 173  
Morínigo, Sebastián, 294, 389, 391, 409

## N

Nouvelle Espagne, 95  
Núñez Cabeza de Vaca, Alvar, 35, 41, 42

## O

Olavarrieta, Manuel José de, 326, 333, 348, 349, 350,  
351  
Olimpo. See Borbón (fort)  
Orénoque, 382  
Ortellado, Norberto, 263, 307, 308, 317, 322, 325,  
341, 356, 357, 358, 359, 363, 387, 388

## P

Pacifique, 56  
Palos (évêque), 78, 79  
Panamá, 62, 64, 95  
Panés (évêque), **12, 254, 255, 256, 257, 258, 260, 289**  
Paraguay, 156, 158, 159, 161  
Paraguay, 1, 2, 3, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 19,  
20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 34, 35, 36,

37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 71, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 95, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 142, 143, 145, 146, 148, 149, 153, 154, 155, 157, 158, 159, 160, 162, 163, 164, 165, 166, 168, 169, 170, 174, 175, 177, 178, 179, 180, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 218, 219, 220, 221, 222, 224, 225, 226, 227, 230, 231, 232, 235, 238, 241, 243, 245, 246, 247, 248, 249, 251, 252, 253, 254, 255, 257, 260, 261, 262, 263, 265, 268, 269, 270, 271, 272, 274, 276, 277, 278, 280, 281, 283, 284, 285, 286, 287, 290, 291, 292, 294, 296, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 316, 318, 319, 320, 321, 322, 324, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 379, 381, 382, 383, 384, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 407, 408, 409, 410, 412, 414, 421, 422, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 441

Paraná (rivière), 12, 28, 34, 35, 49, 56, 58, 71, 77, 79, 99, 101, 104, 105, 107, 119, 120, 158, 159, 174, 194, 213, 219, 286, 292, 305, 309, 314, 321, 322, 323, 326, 330, 336, 338, 341, 344, 350, 358, 363, 371, 372, 382, 383, 387, 414, 428, 435

Paris, 1, 3, 8, 9, 10, 18, 19, 23, 25, 31, 47, 50, 167, 219, 237, 247, 249, 251, 369, 378, 380, 383, 390, 394, 409, 410, 423, 424, 426, 427, 428, 430, 432, 433, 435

Parish, Woodbine, 5, 25, 104, 174, 212, 220, 236, 263, 292, 300, 331, 339, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 392, 393, 407, 432, 435

Patagonie, 56, 96, 381

Pays Basque, 97

Pays-Bas, 62

Péninsule, 35, 38, 46, 61, 73, 81, 83, 95, 96, 115, 129, 140, 142, 149, 150, 151, 166, 283, 378, 414

Pérou, 58, 61, 67, 70, 78, 96, 98, 154, 260, 329, 383

Philippe II, 67, 83

Philippe III, 45

Philippe IV, 48

Pilar de Ñeembucú, 12, 104, 220, 230, 239, 304, 305, 306, 314, 322, 323, 324, 325, 326, 329, 330, 331, 332, 333, 339, 340, 343, 383, 386

Pizarro, Francisco, 45, 381

Planes, Bernardo, 214, 216

Popayán, 261

Portal (baron), 384, 385

Portobelo, 62

Portugal, 34, 84, 85, 149, 161, 166, 180, 321, 348, 349, 353, 354, 355, 359, 362

Posadas, Gervasio, 213, 287, 326, 330, 343, 425

Potosí, 61, 62, 64, 119, 122

Provinces Unies du Río de la Plata (PURP), 10, 213, 230

Prusse, 248, 321, 378, 379

Pueyrredón, Juan Martín de, 226, 320, 326, 331, 348, 349, 350, 351, 380, 381, 382, 384, 422

## Q

Quito, 64

## R

Rengger, Johann, 25, 157, 166, 174, 175, 247, 252, 263, 265, 268, 273, 275, 276, 289, 290, 295, 310, 367, 393, 394, 395, 434

Reyes de Balmaceda, Diego (gouverneur), 76, 77

Ribera, Lázaro (gouverneur), 85, 88, 89, 109, 110, 112, 113, 114, 115, 117, 118, 131, 133, 138, 155, 167, 168, 283, 333

Riera, Francisco, 290, 293, 309

Rio de Janeiro, 164, 167, 304, 317, 323, 359, 362, 381, 413

Río de la Plata, 2, 6, 10, 18, 26, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 42, 43, 45, 46, 49, 54, 56, 59, 60, 62, 63, 65, 82, 83, 84, 88, 90, 92, 94, 95, 96, 97, 99, 109, 110, 111, 114, 117, 119, 121, 123, 126, 136, 137, 145, 149, 151, 154, 155, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 171, 172, 173, 175, 201, 226, 227, 235, 237, 308, 320, 327, 336, 337, 339, 349, 361, 379, 384, 414, 421, 422, 427, 429, 430, 437, 441

Rio Grande do Sul, 162, 304, 307, 388

Rivadavia, Bernardino, 328, 374, 380, 381, 422

Rivera, Fructuoso, 327, 344

Roa Bastos, Augusto, 9, 31

Robertson, John Parish et/ou William Parish (frères), 25, 166, 174, 212, 220, 236, 237, 263, 292, 293, 300, 331, 339, 367, 368, 369

Rocamora, Tomás, 157, 158

Rodríguez, Juan Eduardo, 2, 8, 19, 30, 126, 165, 166, 178, 179, 183, 184, 185, 209, 215, 220, 223, 224, 225, 227, 230, 232, 233, 234, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 247, 256, 257, 258, 259, 260, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 270, 271, 272, 274, 281, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 302, 303, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 314, 315, 316, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 350, 352, 353, 354, 355, 357, 358, 359, 363, 364, 369, 372, 383, 388, 389, 391, 392, 394, 395, 396, 409, 428, 433, 441

Rois Catholiques, 37

Rollin, Charles, 174, 175

Rome, 174, 257

Rousseau, Jean-Jacques, 171, 172, 173, 174, 175, 248, 249, 250

Ruiz, Jacinto, 182, 256, 265

Ruiz, Santos, 162, 265, 350

Russie, 321, 378, 379

Ruyloba, Martín Agustín (gouverneur), 79

## S

Saguiet, Pierre, 3, 379, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 390, 394, 410

Sainte Alliance, 378, 384

Salamanque, 38, 39, 78, 171

San Ildefonso (traité de), 84

San Just, Jaime de (gouverneur), 126, 166

Santa Catalina, 34

Santa Cruz de la Sierra, 50, 57

Santa Fe, 28, 49, 58, 62, 64, 65, 71, 72, 90, 98, 99, 106, 112, 119, 120, 121, 122, 158, 159, 164, 201, 204, 206, 213, 225, 249, 319, 321, 325, 337, 408, 414, 428

Santiago (mission paraguayenne), 4, 49, 213, 214,  
236, 239, 261, 263, 308, 314, 317, 322, 325, 337,  
339, 341, 433  
Santiago de Jérez, 49  
São Borja, 344, 356, 358, 388  
Sarmiento, Domingo Faustino, 4, 201, 340, 433  
Sarmiento, José de Fermín, 201  
Sassenay (marquis), 378, 382, 433  
Séville, 59, 61, 96, 121  
*Sierra de la Plata*, 34, 35, 37, 41, 42, 44, 45, 49, 54, 57  
Sobremonte (vice-roi), 133  
Somellera, Pedro, 157, 162, 165, 166, 167, 168, 170,  
178, 179, 434  
Soroeta, Ignacio (gouverneur), 78  
Sosa, José Antonio, 215, 233, 316, 363, 364, 396  
Sotera, Salvador, 309  
Sousa, Diego de, 162  
Suárez, Francisco, 39, 49, 78, 171, 172

## T

Tacuari, 156, 158, 162, 163  
Tebicuary, 70, 71, 77, 79, 84, 101  
Tordesillas, 34, 59, 82  
Torres (évêque), 74  
Torres, Diego de, 69  
Trejo, Hernando, 82, 83  
Triple Alliance, 9, 18, 23, 101, 230, 275  
Tucumán, 67, 83, 98, 121, 165, 226, 232, 326, 328,  
329, 350, 429  
Tullo, Rafael Antonio, 264

## U

Uruguay, 8, 9, 10, 11, 19, 28, 71, 95, 100, 199, 201,  
213, 219, 263, 275, 286, 292, 326, 327, 330, 337,  
344, 345, 350, 372, 387, 392, 413, 414, 427

## V

Valparaíso, 66  
Velasco, Bernardo de (gouverneur), 11, 69, 101, 111,  
123, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162,  
163, 165, 166, 167, 169, 170, 174, 178, 179, 180,  
181, 182, 184, 186, 200, 270, 283, 289, 296, 318,  
347, 430, 435  
Velázquez, Bernardo, 23, 46, 131, 133, 135, 306, 314,  
337, 341, 354, 355  
Vera y Aragón, Alonso (gouverneur), 9, 44, 239  
Vérone, 389  
Vienne, 321  
Villamayor, Bernardino, 370, 371  
Villarrica, 49, 65, 79, 130, 254, 291, 302  
Vitoria, Francisco, 38, 39, 150, 171, 427  
Volney (comte de), 174, 236, 237, 435  
Voltaire, 8, 174

## Y

Yegros Fulgencio (et famille), 166, 168, 182, 186, 213,  
214, 215, 218, 219, 256, 257, 270, 286, 287, 290,  
299, 300, 301, 337, 367

## Z

Zabala, Mauricio Bruno, 40, 79  
Zavala y Delgadillo, 50, 167  
Zaballos, Juan Valeriano, 178, 179, 180, 283

# SOURCES PRIMAIRES

## ARTICLES de JOURNAUX

*El Argos de Buenos Aires*, n° 23 du 6 avril 1823, n° 44 du 19 juin 1822.  
Museo Mitre 21.7.17/21.6.22.

*El Argos de Buenos Aires*. 1821-1825. Buenos Aires, Museo Mitre.  
Independencia paraguaya (Site Internet dédié au bicentenaire de l'indépendance du Paraguay)  
<http://www.independenciaparaguaya.com/>

*The British Packet and Argentine News*, n° 118 du 8 novembre 1828, n° 120 du 22 novembre 1828, n° 252 du 18 juin 1831, n° 321, du 13 octobre 1832 et n° 401 du 26 avril 1834.  
Museo Mitre 23.6.28/20.8.1.

*Le Constitutionnel, Journal du commerce, politique et littéraire*, n° 296 du 22 octobre 1819.  
Bibliothèque Nationale de France MICR D-96

*El Correo Político y Mercantil de las Provincias Unidas del Río de la Plata*, n° 117 du 13 mars 1828.  
Museo Mitre 21.7.13.

*La Gazeta de Buenos Ayres*, n° 27 du 6 décembre 1810 et n° 39 du 7 mars 1811 :  
<http://www.archive.org/stream/gazetadebuenosay12061810ram#page/426/mode/2up>  
(17/12/2017)  
<http://www.archive.org/stream/gazetadebue03071811ram#page/n2/mode/1up> (17/12/2017)

*La Gazeta extraordinaria de Buenos Ayres*, du 13 novembre 1810 et du 5 juillet 1811 :  
<http://www.archive.org/stream/gazetadebuenosay11131810ram#page/n1/mode/2up>  
(17/12/2017)  
<http://archive.org/details/gazetadebue07051811ram> (17/12/2017)

*La Gaceta de Buenos Aires*, 1er juin 1824.

*La Gaceta Mercantil*, n° 1164 du 6 octobre 1827, n° 3215 du 15 février 1834, n° 3243 du 20 mars 1834, n° 3244 du 21 mars 1834 et du 24 mars 1834 n° 3246.  
Bibliothèque Nationale de Buenos Aires (BNBA)

*El Lucero*, n° 11 du 19 septembre 1829, n° 243 du 16 juillet 1830, n° 273 du 21 août 1830, n° 278 du 27 août 1830 et n° 506 du 15 juin 1831.  
Museo Mitre 21.7.12.

*El Mensajero Argentino*, n° 103 du 11 octobre 1826, n° 137 du 6 décembre 1826, n° 138 du 7 décembre 1826, et n° 154 du 9 janvier 1827.  
Museo Mitre 21.7.15.

*El Tribuno*, n° 2 du 15 octobre 1826 et n° 18 du 9 décembre 1826.  
Museo Mitre 21.1.32.

## COMPILATIONS d'ARCHIVES

*Contribución documental para la Historia del Río de la Plata.* Buenos Aires, Museo Mitre, Coni, 1913

*Documentos del Archivo de Belgrano.* Buenos Aires, Museo Mitre, 1914.  
[www.archive.org/details/documentosdelarc03muse](http://www.archive.org/details/documentosdelarc03muse)

*Documentos del Archivo de Pueyrredón.* Buenos Aires, Coni, Museo Mitre, 1912, tome I.  
<https://archive.org/stream/documentosdelarc01puey#page/n7/mode/2up>

*Documentos para la historia argentina.* Instituto de Investigaciones Históricas. Buenos Aires, Universidad Nacional, 1913, tome XIII.  
<https://archive.org/stream/documentosparal1213buen#page/102/mode/2up/search/paraguay>

CASTAÑEDA Carlos Eduardo, DABBS Jack Autrey, 1952, *Calendar of the Manuel E. Gondra Manuscript Collection*, The University of Texas Library, México, Editorial Jus.  
<http://www.lib.utexas.edu/taro/utlac/00066/lac-00066p5.html#did>

GRAHAM Gerald S., HUMPHREYS Robert A. (Ed.), 1962, *The Navy and South America, 1807-1823. Correspondence of the Commanders-in-Chief on the South American Station*, Londres, Navy Record Society, 394 p.

HUMPHREYS Robert A. (Ed.), 1940, *British Consular Reports on the Trade and politics of Latin America, 1824-1826*, Londres, Offices of the Royal Historical Society, Camden, 3e série, vol. 63, XXII-385 p.

PIVEL DEVOTO, Juan E. (Avertissement), *Archivo Artigas*, Montevideo, Monteverde, Comisión Nacional Archivo Artigas, Tome VIII (1967), Tome XI (1974), Tome XVIII (1987), Tome XXXIV (2003)

[http://www.bibliotecadelbicentenario.gub.uy/innovaportal/file/52681/1/coleccion\\_artigas\\_tomo\\_8.pdf](http://www.bibliotecadelbicentenario.gub.uy/innovaportal/file/52681/1/coleccion_artigas_tomo_8.pdf)

[http://www.bibliotecadelbicentenario.gub.uy/innovaportal/file/52686/1/coleccion\\_artigas\\_tomo\\_11.pdf](http://www.bibliotecadelbicentenario.gub.uy/innovaportal/file/52686/1/coleccion_artigas_tomo_11.pdf)

[http://www.bibliotecadelbicentenario.gub.uy/innovaportal/file/68917/1/archivo\\_artigas\\_tomo\\_18.pdf](http://www.bibliotecadelbicentenario.gub.uy/innovaportal/file/68917/1/archivo_artigas_tomo_18.pdf)

[http://www.bibliotecadelbicentenario.gub.uy/innovaportal/file/53116/1/coleccion\\_artigas\\_tomo\\_34.pdf](http://www.bibliotecadelbicentenario.gub.uy/innovaportal/file/53116/1/coleccion_artigas_tomo_34.pdf)

RAVIGNANI Emilio (Introduction), 1933-1936, *Comisión de Bernardino Rivadavia ante España y otras potencias de Europa (1814-1820)*, Tomo XXI : Documentos para la Historia argentina, Buenos Aires, UBA, Instituto de Investigaciones Históricas, , Tomo I, 498 p.

VARGAS PEÑA Benjamín, 1945, *Paraguay - Argentina: Correspondencia diplomática, 1810-1840*, Editorial Ayacucho, Buenos Aires, 324 p.

VÁZQUEZ José Antonio, 1975, *El doctor Francia visto y oído por sus contemporáneos*, Buenos Aires, EUDEBA, Collection Iberoamérica en la historia, 420 p.

VIOLA, Alfredo, 1967, *Pensamiento revolucionario y patriótico del Dr. Francia*. Asunción: Fundación Cultural Republicana, 358 p.

VIOLA, Alfredo, 1989-1990, *Cartas y decretos del Dictador Francia*. Asunción, Universidad Católica, Biblioteca de Estudios Paraguayos, Tome 1 :147 p., Tome 2 : 154 p., Tome 3, 154 p.

## FONDS D'ARCHIVES

*Archives Nationales*, Paris (AN)

- Marine, BB. 4.458.

*Archivo Histórico Nacional*, Madrid (AHN)

- Sección Estado

*Archivo General de la Nación*, Buenos Aires (AGN)

- Sección X, 1, 9, 13
- Sección VII, 54 et 190.

*Archivo Nacional de Asunción* (ANA)

- Sección Historia (SH) <http://historia.anasnc.senatics.gov.py/index.php/>
- Sección Nueva Encuadernación (SNE)
- Sección Civil y Judicial (SCyJ)
- Sección Propiedades y Testamentos (SPT)
- Colección Río Branco (CRB) <http://riobranco.anasnc.senatics.gov.py/index.php/>
- Colección Doroteo Bareiro (CDB)

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_1\\_1762-1813](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_1_1762-1813)

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_2\\_1813-1817](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_2_1813-1817)

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_3\\_1817-1824](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_3_1817-1824)

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_4\\_1824-1830](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_4_1824-1830)

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_5\\_1831-1835](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_5_1831-1835)

[https://issuu.com/corelmania/docs/dr.\\_jose\\_gaspar\\_de\\_francia\\_-\\_volumen\\_6\\_1835-1840](https://issuu.com/corelmania/docs/dr._jose_gaspar_de_francia_-_volumen_6_1835-1840)

*Bibliothèque Nationale de France* (BNF)

- Collection de journaux français de la première moitié du XIXe siècle

*Archives du Foreign Office* (FO), entreposées aux National Archives

- Public Record Office (PRO), FO, 354. 3.
- Public Record Office (PRO), FO, 354. 7.

*Ministère des Affaires Etrangères*, Paris/Nantes (MAE)

- Correspondance Politique. Argentine. Vol. 1, 1737-1819.
- Correspondance Politique. Brésil. Vol. 9, Octobre 1828 – Avril 1829.

*Museo Mitre* (MM), Buenos Aires

- Collections de journaux de Buenos Aires de la première moitié du XIXe siècle

# RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABADIE-AICARDI Aníbal, 1968, « Acerca de los orígenes históricos de la conciencia nacional paraguaya », *Interamerican Review of Bibliography*, vol. 18, n° 1, 1968, p. 38-57.
- AL'PEROVICH Moisei Samuilovich, 1991, « Influencia de la Roma Antigua sobre la estructura del Estado del Paraguay », *Pensiero e Azione del Dr. Francia. Aspetti di Dirretto Pubblico*, Associazione di Studi Sociali Latinoamericani, Sassari (Italie), p. 3-11.
- ANDERSON Benedict, 2006 (1983), *L'imaginaire national*, La Découverte, Paris, 224 p.
- ARECES Nidia R., 2008, « La construcción de identidades políticas en Paraguay. De la invasión porteña a la dictadura de Francia », Bragoni Beatriz, Mata Sara E. (éds.), *Entre la colonia y la república. Insurgencias, rebeliones y cultura política en América del Sur*, Prometeo Libros, Buenos Aires, p. 51-74.
- ARECES Nidia, 2009, « La independencia y los tiempos que siguieron, Paraguay 1810-1850 », Frasset Ivana, Slemian Andréa (eds.). *De las independencias iberoamericanas a los Estados nacionales (1810-1850). 200 años de historia*, Iberoamericana / Vervuert, Colección: Estudios AHILA, Madrid, 337 p.
- ARECES Nidia R., 2010, « En un 'corto tiempo': revolución, congresos y dictadura en Paraguay », *Páginas. Revista digital de la escuela de historia*, n° 3, Rosario (Argentine), p. 71-87.  
<http://revistapaginas.unr.edu.ar/index.php/RevPaginas/article/view/132/132> (lien vérifié le 9 mars 2018)
- ARGÜELLO MARTÍNEZ Ana María, 1999, *El rol de los esclavos Negros en el Paraguay*, Centro Editorial Paraguayo S.R.L., Asunción, 1999, 184 p.
- AZARA Félix de, 1990, *Descripción general del Paraguay*, Alianza Editorial, Madrid, 301 p.
- BÁEZ Cecilio, 1985, *Ensayo sobre el Dr. Francia y la dictadura en Sudamérica*, Cromos / Mediterráneo, Asunción, 1985, 303 p.
- BAREIRO Doroteo et TUTTÉ Andrea (Ed.), 2009-2010, *Francia. Edición comentada, aumentada y corregida de la Colección Doroteo Bareiro del Archivo Nacional de Asunción*, Asunción, Editorial Tiempo de Historia, 3 vol., 580 p, 647 p. et 586 p.
- BAREIRO SAGUIER Rubén, 1972, *Le Paraguay*, Bordas, Paris, 128 p.
- BEALY Frank, 1999, *The Blackwell Dictionary of Political Science*, Oxford, John Wiley and Sons, 384 p.
- BELL Stephen, 2010, *A Life in Shadow. Aimé Bonpland in Southern South America, 1817-1858*, Standford University Press, Standford, CA (Etats-Unis), 320 p.

- BENHABIB Seyla, 1996, « The Democratic Movement and the Problem of Difference », Benhabib Seyla (éd.), *Democracy and Difference: Contesting the Boundaries of the Political*, Princeton University Press, Princeton (NJ), p. 3-18.
- BENÍTEZ Justo Pastor, 1937, *La vida solitaria del Dr. José Gaspar de Francia*, El Ateneo, Buenos Aires, 235 p.
- BOIDIN Capucine, 2010, *Guerre et métissage au Paraguay*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 316 p.
- BOLÍVAR Simón, 1970, *Itinerario documental de Simón Bolívar. Escritos selectos. Homenaje al Dr. Vicente Lecuna en el centenario de su nacimiento*, Ediciones de la Presidencia, Caracas, 377 p.
- BOUVET Nora E., 1991-1992, « Los 'Portugueses' del Mato Grosso en el discurso francisca », *Anuario de la Escuela de Historia*, n° 15, Rosario (Arg.), p. 183-193.
- BOUVET Nora E., 2009, *Poder y escritura. El Doctor Francia y la construcción del Estado paraguayo*, EUDEBA, Buenos Aires, 349 p.
- BURUCÚA José Emilio et CAMPAGNE Fabián Alejandro, 2003 « Mitos y simbologías nacionales en los países del Cono Sur », Antonio Annino et François-Xavier Guerra (Coord.) *Inventando la nación. Iberoamérica. Siglo XIX*, Fondo de Cultura Económica, México, p. 433-474.
- CAMBAS Anibal, 1984, *Historia política e institucional de Misiones. Los derechos misioneros ante la historia y ante la ley*, SADEM, Posadas (Arg.), 351 p.
- CARDOZO Efraím, 1959, *El Paraguay colonial. Las raíces de la nacionalidad*. Nizza, Asunción/Buenos Aires, 231 p.
- CARDOZO Efraím, 1960, « Tensiones en la ideología de la Revolución emancipadora », *Tercer Congreso Internacional de Historia de América*, Tome I, Octubre, Academia Nacional de la Historia, Buenos Aires, p. 213-250.
- CARDOZO Efraím, 1963, *Afinidades entre el Paraguay y la Banda Oriental en 1811*, sans éd., Montevideo, 57 p.
- CARLYLE Thomas, 1852, « Dr. Francia, » *Critical and miscellaneous essays*, Philadelphie, Hart, p. 547-568.  
<https://archive.org/details/criticalmiscella00incarl> (lien vérifié le 21 mars 2018)
- CASTELLO Antonio Emilio, 1996, *Historia de Corrientes*, Editorial Plus ultra, Buenos Aires, 639 p.
- CATALANO Pierangelo, 1986, *Modelo constitucional romano e independencia: República del Paraguay, 1813-1870*, Comuneros, Asunción, 73 p.
- CERRUTI Cédric, 2012, *L'américanisme en construction : une pré-histoire de la discipline d'après l'expérience du naturaliste Aymé Bonpland (1773-1858)*, Université de La Rochelle, La Rochelle, Thèse de doctorat, Histoire, 978 p.  
<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00921277/document> (lien vérifié le 15 avril 2018)



- CHASTEEN John, 2003, « Introduction: Beyond Imagined Communities », Castro-Klären Sara, Chasteen John (eds.), *Beyond Imagined Communities. Reading and Writing the Nation in Nineteenth Century Latin America*, Woodrow Wilson Center Press/John Hopkins University Press, Washington D.C./Baltimore, p. ix-xxv.
- CHAVES Julio César, 1958, *El Supremo Dictador. Biografía de José Gaspar de Francia*, Nizza, Buenos Aires, 3 éd., 456 p.
- CHAVES Julio César, 1959, *Historia de las relaciones entre Buenos-Ayres y el Paraguay. 1810-1813*, Nizza, Buenos Aires, 231 p.
- CHÁVEZ Carlos, 2009, « Los comuneros del Paraguay », *Historia y cultura del Paraguay*. <http://paraguay-historia.blogspot.com/2009/06/etapas-del-movimiento-comunero-en.html> (lien vérifié le 25 février 2018)
- CHIARAMONTE José Carlos, 1995, « ¿Provincias o estados?: Los orígenes del federalismo rioplatense », *Las revoluciones hispánicas: Independencias americanas y liberalismo español*, Editorial Complutense, Madrid, p. 167-205.
- CHIARAMONTE José Carlos, 2004, *Nación y Estado en Iberoamérica. El lenguaje político en tiempo de las independencias*, Editorial Sudamericana, Buenos Aires, 218 p.
- COMTE Auguste, 1849, *Calendrier positiviste, ou système général de la commémoration publique*, L. Mathias, Paris, 55 p.  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k21868f> (lien vérifié le 10 mars 2018)
- COONEY Jerry W., 1972, « Paraguayan Independence and Doctor Francia », *The Americas*, Vol. 28, n° 4, avril, Academy of American Franciscan History, Washington D.C., p. 407-428.
- COONEY Jerry W., 1979, « The Destruction of the Religious Orders in Paraguay, 1810-1824 », *The Americas*, Vol. 36, n° 3, octobre, Academy of American Franciscan History, Washington D.C., p. 177-198.
- COONEY Jerry W., 1983, « Foreigners in the Intendencia of Paraguay, » *The Americas*, Vol. 39, n° 3, janvier, Academy of American Franciscan History, Washington D.C., p. 333-357.
- COONEY Jerry W., 1983, « Repression to Reform: Education in the Republic of Paraguay, 1811-1850 », *History of Education Quarterly*, Vol. 23, n° 4, hiver, History of Education Society, Champaign, IL (Etats-Unis), p. 413-428.  
[http://www.jstor.org/stable/368077?seq=1#page\\_scan\\_tab\\_contents](http://www.jstor.org/stable/368077?seq=1#page_scan_tab_contents) (lien vérifié en mai 2018)
- COONEY Jerry W., 1985, « The Rival of Doctor Francia: Fernando de la Mora and the Paraguayan Revolution », *Revista de Historia de América*, n° 100, juil.-déc., Pan-American Institute of Geography and History, México D.F., p. 201-229.
- COONEY Jerry W., 2012, *El proceso de la Independencia del Paraguay. 1807-1814*, Intercontinental Editora, Asunción, 327 p.
- CREYDT Oscar, 1963, *Formación histórica de la nación paraguaya*, sans éd., s.l., 55 p.

- DAWISHA Adeed, 2002, « Nation and Nationalism: Historical Antecedents to Contemporary Debates », *International Studies Review*, Vol. 4, n° 1, Printemps, Wiley – The International Studies Association, p. 3-22.
- DE CILLIA Rudolph, REISIGL Martin, WODAK Ruth, 1999, « The discursive construction of national identities », *Discourse & Society*, Vol. 10, n° 2, Londres, SAGE Publishing, Londres, p. 149-173.  
<http://das.sagepub.com/content10/2/149> (lien vérifié le 9 mars 2018)
- DHAMON Rita, ABU-LABAN Yasmeeen, 2009, « Dangerous (Internal) Foreigners and Nation-Building: The Case of Canada », *International Political Science Review*, Vol. 30, n° 2, mars, SAGE Publishing, Canberra, p. 163-183.
- DÍAZ Ana María, 1999, « Le Processus de l'Indépendance et la notion de patrie dans l'imaginaire paraguayen », *Cahiers des Amériques Latines*, 2e série, n° 31/32, Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine, Paris, p. 261-276.
- DÍAZ PÉREZ Viriato, *Archivo Nacional de Asunción*, Mosseu Alcover, Palma de Mallorca, 1978, Vol. 1.
- DI MEGLIO Gabriel, 2008, « Patria », Noemí Goldman (éd.) *Lenguaje y revolución. Conceptos políticos clave en el Río de la Plata, 1780-1850*, Prometeo Libros, Buenos Aires, p. 115-130.
- DURÁN ESTRAGO Margarita, 2004, *Vicente Antonio Matiauda, soldado paraguayo de Artigas*, Servilibro, Asunción, 148 p.
- ECHEVERRÍA Esteban, 1873, « Manual de enseñanza moral, para las escuelas primarias », Juan María Gutiérrez (Comp.) *Obras completas de D. Esteban Echeverría*, Tomo 4. Escritos en prosa, Imprenta y Librería de Mayo, Buenos Aires, p. 327-411.  
<https://archive.org/details/EstebanEcheverriaManualDeEnsenanzaMoral1873> (lien vérifié le 10 mars 2018)
- FAMIN César, 1840, *Chili, Paraguay, Uruguay, Buenos Ayres*, Didot Frères, Paris, Collection L'Univers, hisoire et descriptions de tous les peuples, Amérique. Tome III, 64 p.
- FOURNIAL Georges, 1985, *Francia, l'incorruptible des Amériques*. Paris, Messidor / Editions Sociales, 232 p.
- FRANKL Victor, 1954, « El jusnaturalismo tomista de Fray Francisco de Vitoria como fuente del plan de confederación hispanoamericana del Dr. José Gaspar de Francia », *Revista de Historia de América*, n° 37-38, jan.-déc., Pan American Institute of Geography and History, México, p. 163-204.
- FREGOSI Renée, 1997, *Le Paraguay au XXe siècle. Naissance d'une démocratie*, L'Harmattan, Paris, 399 p.
- GANDÍA Enrique de, 1952, *La revisión de la historia argentina*, Ed. Antonio Zamora, Buenos Aires, 357 p.
- GALEANO Eduardo, 2002 (1984), *Memoria del fuego (II). Las caras y las máscaras*, Madrid, Siglo XXI, 353 p.

- GALEANO Eduardo, 2003 (1971), *Las venas abiertas de América Latina*, México D.F., Siglo XXI, 486 p.
- GARAVAGLIA Juan Carlos, 1983, *Mercado interno y economía colonial. (Tres siglos de historia de la yerba mate)*, Grijalbo, México, D.F., 507 p.
- GARZÓN VALDÉS Ernesto, 1991, « Las relaciones entre el Estado y la Iglesia durante el gobierno de José Gaspar Rodríguez de Francia », *Pensiero e azione del Dr. Francia. Aspetti di Diritto Pubblico*, Associazione di Studi Sociali Latinoamericani, Sassari (Italie), Ricerche Giuridiche e Politiche, Rendiconti V/I, Consiglio Nazionale delle Ricerche. Progetto Italia – America Latina, p. 41-68.
- GASPARRI Pietro, Cardinal, 1933. *Catechismus Catholicus*, Libreria Editrice Vaticana, Vatican, p. 486.
- GONZÁLEZ de MARTÍNEZ Marcela, 1977, « El tabaco en la guerra económica contra Paraguay y Santa Fe », *Tercer Congreso de Historia Argentina y Regional*, Vol. 4, Congreso de Historia Argentina y Regional, Santa Fe / Paraná (Argentine), p. 329-336.
- GUERRA François-Xavier, 1995, « Lógicas y ritmos de las revoluciones hispánicas », Guerra François-Xavier (dir.) *Las revoluciones hispánicas: Independencias americanas y liberalismo español*, Editorial Complutense, Madrid, p. 13-46.
- GUERRA François-Xavier, 2003, « Forms of Communication in the Creation of Nations », Castro-Kláren Sara et Chasteen John (éds.) *Beyond Imagined Communities. Reading and Writing the Nation in Nineteenth Century Latin America*, Woodrow Wilson Center Press / John Hopkins University Press, Washington D.C. / Baltimore, p. 3-32.
- HALL Stuart, 1996, « Introduction. Who Needs ‘Identity’? » Hall Stuart, Du Gay Paul (éds.), *Questions of Cultural Identity*, SAGE Publications, Londres, p. 1-17.
- HALPERIN DONGHI Tulio, 1985, *Reforma y disolución de los imperios ibéricos, 1750-1850*, Alianza Editorial, Madrid, 383 p.
- HALPERIN DONGHI Tulio, 2003, « Argentine Counterpoint: Rise of the Nation, Rise of the State », Castro-Kláren Sara et Chasteen John (éds.) *Beyond Imagined Communities. Reading and Writing the Nation in Nineteenth Century Latin America*, Woodrow Wilson Center Press / John Hopkins University Press, Washington D.C. / Baltimore, p. 33-53.
- HAMY Ernest Théodore, 1906, *Aimé Bonpland, médecin et naturaliste, explorateur de l'Amérique du Sud : sa vie, son œuvre, sa correspondance, avec un choix de pièces relatives à sa biographie*, Paris, Guilmoto, VII-LXXXIII-300 p.  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6543866z.r=aime%20bonpland?rk=64378;0> (lien vérifié le 23 avril 2018)
- HAMY Ernest Théodore, 1908, « Les voyages de Richard Grandsire de Calais dans l'Amérique du Sud (1817-1827) », *Journal de la société des américanistes*, Paris, vol. 5, n° 1, p. 1-20  
[http://www.persee.fr/doc/jsa\\_0037-9174\\_1908\\_num\\_5\\_1\\_3472](http://www.persee.fr/doc/jsa_0037-9174_1908_num_5_1_3472) (lien vérifié le 10 avril 2018)

- HOFFMAN John A., 2007, *Glossary of Political Theory*, Edinburgh University Press, Edimbourg, 204 p.
- IRALA BURGOS Adriano, 1988, *La ideología política del Doctor Francia*, Schauman, Asunción, 98 p.
- KAHLE Günter, 2005, *Orígenes y fundamentos de la conciencia nacional paraguaya*, Instituto Cultural Paraguayo-Alemán, Asunción, 365 p.
- KLEINPENNING Jan M. G., 2003, *Paraguay 1515-1870. A Thematic Geography of its Development*, Iberoamericana/Vervuert, Madrid/Franckfurt, 2 vol., 1820 p.
- KOLSTØ, Pål, 2009, « Discourse and Violent Conflict: Representations of ‘Self’-‘Other’ in the Yugoslav Successor States », Kolstø Pål (éd.), *Media Discourses and the Yugoslav Conflicts, Representations of Self and Other*, Ashgate Publishing, Abigdon, Oxon (GB), p. 1-20.
- Le Monde Diplomatique*, 23 juin 2012, « Coup d’Etat au Paraguay, » Les blogs du « Diplo », La Valise diplomatique.  
<https://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2012-06-23-Coup-d-Etat-au-Paraguay>  
 (lien vérifié le 14 mars 2018)
- LIVIERES GUGGIARI Lorenzo, 1984, « Estudios de José Gaspar Francia en la Universidad de Córdoba », *Estudios Paraguayos*, Vol. 12, décembre, Universidad Católica, Asunción, p. 47-93.
- LÓPEZ Adalberto, 1974, « The Economics of Yerba Mate in Seventeenth-Century South America. » *Agricultural History*, Agricultural History Society, vol. 48, n° 4 (octobre), p. 493-509.
- LÓPEZ Adalberto, 2005, *The Colonial History of Paraguay: The Revolt of the Comuneros, 1721-1735*, Transaction Publishers New Brunswick, NJ, 213 p.
- LÓPEZ Carlos Antonio, 1859, *El Paraguayo independiente*, Imprenta de la República, Asunción, 2e éd., tome I, 759 p.  
<http://books.google.com/books?printsec=frontcover&dq=el+paraguayo+independiente&ei=401VUoCeIOfB2wXs-IDICg&id=4ekpAAAYAAJ#v=onepage&q=el%20paraguayo%20independiente&f=false> (lien vérifié le 10 mars 2018)  
[https://books.google.com/books?id=1R1PAQAAMAAJ&pg=PT19&dq=el+paraguayo+independiente+1845+carlos+antonio+lopez&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwjL7pTs\\_tzVAhUp6YMKHQbuD6IQ6AEILDAB#v=onepage&q=el%20paraguayo%20independiente%201845%20carlos%20antonio%20lopez&f=false](https://books.google.com/books?id=1R1PAQAAMAAJ&pg=PT19&dq=el+paraguayo+independiente+1845+carlos+antonio+lopez&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwjL7pTs_tzVAhUp6YMKHQbuD6IQ6AEILDAB#v=onepage&q=el%20paraguayo%20independiente%201845%20carlos%20antonio%20lopez&f=false) (1<sup>e</sup> édition de 1845) (lien vérifié le 10 mars 2018)
- LOZANO Pedro, 1878, *Historia de la conquista del Paraguay, Río de la Plata y Tucumán*, Casa editora Imprenta Popular, Buenos Aires, tome II, 396 p.  
<https://archive.org/stream/historiadelacon07lozagoog#page/n6/mode/2up> (lien vérifié le 2 mars 2018)
- LYNCH John, 1969, *Spanish Colonial Administration, 1782-1810. The Intendant System in the Viceroyalty of the Río de la Plata*, Greenwood Press Publishers, New York, 335 p.

- LYNCH John, 1989, *Las revoluciones hispanoamericanas, 1806-1826*, Ariel, Barcelone, 382 p.
- MACHUCA MARTÍNEZ Marcelino, 1951, *Mapas históricos del Paraguay Gigante*, El Arte, Asunción, 44 p.
- MADDEX Robert L., 1996, *The Illustrated Dictionary of Constitutional Concepts*, Washington, D.C., Congressional Quarterly, 335 p.
- MAEDER Ernesto J. A., 1988, « Las misiones de guaraníes. Historia demográfica y conflictos con la sociedad colonial (1641-1807) », *Revista Paraguaya de Sociología*, mai-août, n° 72, Centro Paraguayo de Estudios Sociológicos, Asunción, p. 101-115.
- MARILUZ URQUIJO José María, 1988, « El Río de la Plata y el ambivalente modelo de Roma (1800-1820) », *Investigaciones y Ensayos*, Academia Nacional de la Historia, n° 37, Buenos Aires, p. 53-69  
[http://www.larramendi.es/i18n/catalogo\\_imagenes/grupo.cmd?path=1000282](http://www.larramendi.es/i18n/catalogo_imagenes/grupo.cmd?path=1000282) (Lien vérifié le 28 février 2018)
- MAURY Jean-Pierre (Coord.) *Acte final du Congrès de Vienne du 9 juin 1815*. Université de Perpignan, Digithèque de matériaux juridiques et politiques.  
<http://mjp.univ-perp.fr/traites/1815vienne2.htm#nav> (consulté le 28/12/2017)
- MELLET Julien, 1824, *Voyages dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*. Masson, Paris, 295 p.  
<https://archive.org/stream/voyagesdanslinter00mell#page/8/mode/2up> (lien vérifié le 15 avril 2018)
- MOLAS Mariano Antonio, 1957, *Descripción histórica de la antigua provincia del Paraguay*, Nizza, Buenos Aires, 3e éd., 159 p.
- MONTE de LÓPEZ MOREIRA Mary, 2006, *Ocaso del colonialismo español: el gobierno de Bernardo de Velasco y Huidobro, su influencia en la formación del Estado paraguay (1803-1810)*, Fondec, Asunción, 324 p.
- NICKSON R. Andrew, 1993, *Historical Dictionary of Paraguay*, The Scarecrow Press, Metuchen (N.J. Etats-Unis) / Londres, Latin American Historical Dictionaries, n° 24, 685 p.
- ORTIZ Fernando, 2002, *Contrapunteo cubano del tabaco y el azúcar*, Cátedra, Letras hispánicas, Madrid, 805 p.
- PANI Erika, 2008, Saving the Nation Through Exclusion: Alien Laws in the Early Republic in the United States and Mexico, *The Americas*, Vol. 65, n° 2, octobre, Academy of American Franciscan History, Washington D.C, p. 217-246.  
<http://www.jstor.org/stable/25488106> (lien vérifié le 15 avril 2018)
- PASTORE Carlos, 1982, « Cantores de coplas artiguistas presos en Asunción en 1817 », *Estudios Paraguayos*, Asunción, Année X, juin, n° 1, p. 239-242.



- PASTORE Mario, 1994, « Trade Contraction and Economic Decline: The Paraguayan Economy under Francia, 1810-1840 », *Journal of Latin American Studies*, Vol. 26, n° 3, Cambridge University Press, Cambridge (MA, Etats-Unis), p. 539-595.
- PAVETTI Ricardo, 2008, *La integración nacional del Paraguay*, CEADUC, Asunción, 452 p.
- PAVÓN PEREYRA, Enrique, 1970, *Pasión y muerte de Dorrego*, Editorial Moharra, Buenos Aires, 462 p.
- PEREYRA Carlos, 1927, *Historia de la América española. Las Repúblicas del Plata*, Saturnino Calleja, Madrid, Tome IV, 462 p.
- PÉREZ ACOSTA Juan Francisco, 1937, « El Dr. Francia y la influencia de Córdoba (Breves comentarios a Ramos Mejía) », *II° Congreso Internacional de Historia de América*, Academia Nacional de la Historia, vol. 2, 5-14 juillet, Buenos Aires, p. 396-408.
- PÉREZ ACOSTA Juan Francisco, 1942, *Francia y Bonpland*, Peuser, Buenos Aires, Facultad de Filosofía y Letras, Publicaciones del Instituto de Investigaciones Históricas, n° 79, III-XV-57 p.
- PETERS Heinz, 1996, *El sistema educativo paraguayo desde 1811 hasta 1865*. Asunción, Instituto Cultural Paraguayo – Alemán, 1996, 347 p.
- POTTHAST-JUTKEIT Barbara, 1991, « Consecuencias sociales de los decretos del Dr. Francia referentes a los extranjeros y la Iglesia: el problema del matrimonio y de la mezcla racial », *Pensiero y azione del Dr. Francia. Aspetti del Diritto Pubblico, Associazione di Studi Sociali Latinoamericano, Ricerche Giuridiche e Politiche. Rendiconti V/I*, Consiglio Nazionale delle Ricerche. Progetto Italia-América Latina, Sassari, p. 69-87.
- POTTHAST Barbara, 1999, « El mestizaje del Paraguay como identidad nacional y mito nacionalista », Potthast Barbara, Kohut Karl, Kohlhepp Gerd (éds.), *El espacio interior de América del Sur. Geografía, historia, política, cultura*, Vervuert/Publicaciones del Centro de Estudios Latinoamericanos de la Universidad Católica de Eichstätt, Serie A, Actas 19, Francfort/Madrid, p. 345-363.
- POTTHAST Barbara, 2013, « Entre revolución y continuidad colonial. Catecismos políticos en Paraguay, 1810-1870 », García Jordan, Pilar (éd.), *La articulación del Estado en América Latina. La construcción social, económica, política y simbólica de la nación, siglos XIX-XX*, Universitat de Barcelona, Publicacions i Edicions, Taller de Estudios e Investigaciones Andino-Amazónicas, Barcelona, p. 107-123.
- PRIEWASSER Wolfgang, 2002, *El Ilmo. Don Fray Bernardino de Cárdenas*, Academia Paraguaya de la Historia, Asunción, 715 p.  
[http://www.portalguarani.com/2402\\_wolfgang\\_priewasser/17366\\_el\\_ilmo\\_don\\_fray\\_bernardino\\_de\\_cardenas\\_por\\_wolfgang\\_priewasser.html](http://www.portalguarani.com/2402_wolfgang_priewasser/17366_el_ilmo_don_fray_bernardino_de_cardenas_por_wolfgang_priewasser.html) (lien vérifié le 25 février 2018)
- QUIJADA Mónica, 2008, « La potestas populi: una revisión del pensamiento político hispánico y la Modernidad », Bragoni Beatriz, Mata Sara E. (éds.), *Entre la colonia y la república. Insurgencias, rebeliones y cultura política en América del Sur*, Prometeo libros, Buenos Aires, p. 29-49.

- RAMOS R. Antonio, 1959, *La política del Brasil en el Paraguay bajo la dictadura del Dr. Francia*, Nizza, Buenos Aires / Asunción, 232 p.
- RENAN Ernest, 1887, « Qu'est-ce qu'une nation ? » *Discours et conférences*, Calmann-Lévy, Paris, p. 277-310  
<https://archive.org/stream/discoursetconf00renauoft#page/306/mode/2up> (lien vérifié le 2 avril 2018)
- RENGGER Johann, LONGCHAMP Marcellin, 1827, *Essai historique sur la Révolution du Paraguay*, Bossange, Paris, 300 p.  
[https://archive.org/stream/DELTA53995FAa/BSG\\_DELTA53995FA#page/n339/mode/2up/search/enseignement](https://archive.org/stream/DELTA53995FAa/BSG_DELTA53995FA#page/n339/mode/2up/search/enseignement)  
[http://books.google.com/books?id=2\\_ZAAAAIAAJ&printsec=frontcover&dq=essai+historique+sur+la+revolution+du+paraguay&hl=en&sa=X&ei=E3JJUqT6MsiL2wXA3YCYCQ&ved=0CC0Q6AEwAA#v=onepage&q=rollin&f=false](http://books.google.com/books?id=2_ZAAAAIAAJ&printsec=frontcover&dq=essai+historique+sur+la+revolution+du+paraguay&hl=en&sa=X&ei=E3JJUqT6MsiL2wXA3YCYCQ&ved=0CC0Q6AEwAA#v=onepage&q=rollin&f=false) (Liens vérifiés le 28 février 2018)
- RIVAROLA PAOLI Juan Bautista, 1986, *La economía colonial*, sans éd. Asunción, 439 p.  
[http://www.portalguarani.com/1067\\_juan\\_bautista\\_rivarola\\_paoli/9650\\_la\\_economia\\_colonial\\_autor\\_juan\\_bautista\\_rivarola\\_paoli\\_.html](http://www.portalguarani.com/1067_juan_bautista_rivarola_paoli/9650_la_economia_colonial_autor_juan_bautista_rivarola_paoli_.html) (Lien vérifié le 28 février 2018)
- ROA BASTOS Augusto, 1974, *Yo el supremo*, Siglo XXI, Buenos Aires, 468 p.
- ROA BASTOS Augusto, 1977, « Paraguay, una isla rodeada de tierra. » *Le Courrier de l'Unesco*. UNESCO, Paris, Août 1977, p. 56-59.  
[http://www.lacult.unesco.org/docc/oralidad\\_06\\_07\\_56-59-paraguay.pdf](http://www.lacult.unesco.org/docc/oralidad_06_07_56-59-paraguay.pdf) (lien vérifié le 7 mars 2018)
- ROBERTSON David, 2002, *A Dictionary of Modern Politics*, Londres, Routledge, Taylor & Francis Group, 526 p.
- ROBERTSON, John Parish, ROBERTSON William Parish, 1838, *Letters on Paraguay: Comprising an Account of Four Years' Residence in that Republic under the Government of the Dictator Francia*, John Murray, Londres, 2 vol., 359 p., 344 p.  
<https://archive.org/details/lettersonparagua01robeuoft> (vol. 1) (lien vérifié le 10 mars 2018)  
<https://archive.org/details/lettersonparagua02robeuoft> (vol. 2) (lien vérifié le 10 mars 2018)
- ROBERTSON, John Parish, ROBERTSON William Parish, 1839, *Francia's Reign of Terror: Being a Continuation of Letters on Paraguay*, John Murray, Londres, 425 p.  
[https://archive.org/details/bub\\_gb\\_JRwaAAAAYAAJ](https://archive.org/details/bub_gb_JRwaAAAAYAAJ) (vol. 3) (lien vérifié le 10 mars 2018)
- ROCK David, 1987, *Argentina 1516-1987. From Spanish Colonization to Alfonsín*, University of California Press, Berkeley/Los Angeles., 511 p.

- RODRÍGUEZ Marcelino, 1891, « Recuerdos de un precursor de la revolución paraguaya en 1811 », *Revista nacional. Historia nacional. Literatura. Jurisprudencia*, Année IV, tome XIII, n° 57, Buenos Aires, p. 168-185.  
[http://books.google.com/books?id=gQ0XAQAAMAAJ&printsec=frontcover&source=gbg\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q&f=false](http://books.google.com/books?id=gQ0XAQAAMAAJ&printsec=frontcover&source=gbg_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false) (lien vérifié le 10 mars 2018)
- RODRÍGUEZ GARCÍA Justina, CASTILLA SOTO Josefina, 1998, *Diccionario de términos de Historia de España. Edad Moderna*, Ariel Practicum, Barcelone, 155 p.
- RODRÍGUEZ O. Jaime E., 1996, *La independencia de la América española*, Fondo de Cultura Económica, México, 308 p.
- ROMERO Roberto A., 1988 ?, *Dr. José Gaspar Rodríguez de Francia : ideólogo de la Independencia del Paraguay*, A.R. Impresiones, Asunción, 178 p.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, 1762, *Du contrat social ; ou principes du droit politique*, Marc-Michel Rey, Amsterdam, 376 p.  
<http://books.google.com/books?id=fn0HAAAQAAJ&printsec=frontcover&dq=du+contrat+social+rousseau+1762&hl=en&sa=X&ei=GpdIUof9PILO9ASBkIHACQ&ved=0CDMQ6AEwAQ#v=onepage&q=du%20contrat%20social%20rousseau%201762&f=false> (lien vérifié le 10 mars 2018)
- ROUSSEAU Jean-Jacques, 1782, *Considérations sur le gouvernement de Pologne, et sur sa réformation projetée, suivi de Discours sur l'économie politique*, Cazin, Paris, 189 p. et 82 p.  
<https://archive.org/details/considrationss00rous> (lien vérifié le 10 mars 2018)
- SARMIENTO Domingo Faustino, 2000, *Argirópolis*, Elaleph.com, Buenos Aires, 2000, 107 p.  
<http://bibliotecadigital.educ.ar/uploads/contents/DomingoF.Sarmiento> (lien vérifié le 10 mars 2018)
- SARMIENTO Domingo Faustino, 1887, « Estado actual del Paraguai. El Progreso. 29 août 1844. Santiago de Chili, » *Obras de D. F. Sarmiento publicadas bajo los auspicios del gobierno Argentino*, Lajouane, Buenos Aires, Tome VI, Política Argentina, 1841-1851, p. 102-106.  
<https://books.google.com/books?id=hxzjAAAAMAAJ&pg=PA104&lpg=PA104&dq=%22en+los+suburbios+de+la+civilizacion+como+su+imitador+rosas%22&source=bl&ots=2LZa107M6Z&sig=RgZ3pY0wnhdfZminuiqBY7U5Z6s&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwigwbug7qzVAhXn6IMKHR58C0kQ6AEIKzAB#v=onepage&q&f=false> (lien vérifié le 10 mars 2018)
- SASSENAY Claude Henri Étienne, marquis de, 1892, *Napoléon Ier et la fondation de la République Argentine ; Jacques de Liniers, comte de Buenos Ayres, vice-roi de La Plata, et le marquis de Sassenay (1808-1810)*, Plon, Nourrit, Paris, 285 p.  
<https://archive.org/details/napolonieretlaf01sassgoog> (lien vérifié le 15 avril 2018)
- SCHMITT Carl, 2007, *The Concept of the Political. Expanded Edition*, The University of Chicago Press, Chicago / Londres, xxxi – 126 p.  
[https://archive.org/stream/SCHMITT-TheConceptOfThePolitical/SCHMITT\\_The\\_Concept\\_of\\_the\\_Political%28xpanded\\_edition%29#page/n57/mode/2up/search/foreigner](https://archive.org/stream/SCHMITT-TheConceptOfThePolitical/SCHMITT_The_Concept_of_the_Political%28xpanded_edition%29#page/n57/mode/2up/search/foreigner) (Lien vérifié le 9 décembre 2017)



- SLOETZER O. Carlos, 1966, *El pensamiento político en la América española durante el período de la emancipación (1789-1825). Las bases hispánicas y las corrientes europeas*, Instituto de Estudios Políticos, Madrid, Vol. I, 247 p., Vol. II, 291 p.
- SLOETZER O. Carlos, 1979, *The Scholastics Roots of the Spanish American Revolution*, Fordham University Press, New York, 300 p.
- SOMELLERA Pedro, 1914, « Notas del Doctor Don Pedro Somellera a la introducción que ha puesto el Doctor Rengger a su ensayo histórico sobre la revolución del Paraguay (escritas el 14 de septiembre de 1841) », *Documentos del Archivo de Belgrano*, Museo Mitre, Buenos Aires, tome 3, p. 313-340.  
[www.archive.org/details/documentosdelarc03muse](http://www.archive.org/details/documentosdelarc03muse) (lien vérifié le 10 mars 2018)
- STEFANICH IRALA Juan, 1988, « La Revolución paraguayana de la Independencia, 14 y 15 de Mayo de 1811. Su Doctrina », *Estudios Paraguayos*, Vol. 16, Universidad Católica, Asunción, p. 17-42.
- SUSNIK Branislava, 1992, *Una visión socio-antropológica del Paraguay del Siglo XIX*, Museo Etnográfico Andrés Barbero, Asunción, 229 p.
- TELESCA Ignacio, 19 février 2006 « El origen de la nación. » *ABC Color*. Asunción.  
<http://www.abc.com.py/edicion-impresas/suplementos/cultural/el-origen-de-la-nacion-886889.html> (lien vérifié le 10 mars 2018)
- TELESCA Ignacio, 2008, « La historiografía paraguaya y los afrodescendientes », *Los Estudios afroamericanos y africanos en América Latina. Herencia, presencia y visiones del otro*, Ferreyra Editor, Córdoba/Buenos Aires, Centro de Estudios Avanzados: Programa de Estudios Africanos (Córdoba) / Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales, CLACSO (Buenos Aires), p. 165-186.  
<http://bibliotecavirtual.clacso.org.ar/ar/libros/sursur/AFRICAN/10tele.pdf> (lien vérifié le 6 mars 2018)
- TELESCA Ignacio, 2008, « Reflexiones acerca de la identidad del Paraguay en los albores de la independencia, de españoles a paraguayos. Discurso de incorporación a la Academia Paraguaya de la Historia, pronunciado el 20 de mayo de 2008. » *Apuntes de antropología desde Paraguay*, Colectivo antropológico.  
<http://antropologia.wordpress.com/2009/03/03/reflexiones-acerca-de-la-identidad-del-paraguay-en-los-albores-de-la-independencia-de-espanoles-a-paraguayos/> (lien vérifié le 4 mars 2018)
- VAN DIJK Teun, 2001, « Multidisciplinary CDA: a plea for diversity », Wodak Ruth, Meyer Michael (éds.), *Methods of Critical Discourse Analysis*, SAGE Publications, Londres, p 95-120.
- VARGAS PEÑA Benjamín, 1945, *Paraguay - Argentina: Correspondencia diplomática, 1810-1840*, Editorial Ayacucho, Buenos Aires, 324 p.
- VÁZQUEZ José Antonio, 1975, *El Doctor Francia visto y oído por sus contemporáneos*, EUDEBA, Buenos Aires, 420 p.
- VELÁZQUEZ Rafael Eladio, 1976, « La sociedad paraguaya en la época de la independencia », *Revista Paraguaya de Sociología*, janvier-avril, vol. 13 n° 35, Centro Paraguayo de Estudios Sociológicos, Asunción, p. 157-175.

- VELÁZQUEZ Rafael Eladio, 1981, « Indígenas y españoles en la formación social del pueblo paraguayo », *Suplemento Antropológico*, décembre, vol. XVI n° 2, Universidad Católica, Asunción, p. 29-67.
- VOGEL Hans, 1991, « New Citizens for a New Nation: Naturalization in Early Independent Argentina », *Hispanic American Historical Review*, Vol. 71, n° 1, Duke University Press, Durham, NC (Etats-Unis), p. 107-131.
- VOLNEY Constantin-François de Chassebœuf, comte de, 1798, *Catéchisme du citoyen Français, ou la loi naturelle*, Dufart, Paris, 71 p.  
<https://books.google.com/books?id=Ugf32dxLS0IC&printsec=frontcover&dq=inauthor:%22comte+Constantin-François+de+Chasseboeuf+Volney> (lien vérifié le 9 mars 2018)
- WEBER Eugen, 1976, *Peasants into Frenchmen: The Modernization of Rural France, 1870-1914*, Stanford, CA (Etats-Unis), Stanford University Press, 632 p.
- WENTZEL Claudia, 1988, « El Comercio del Litoral de los Ríos con Buenos Aires: El área del Paraná, 1783-1821 », *Anuario del IEHS, III*, Tandil (Argentina), p. 161-210.
- WHIGHAM Thomas L., 1985, « Agriculture and the Upper Plata: The Tobacco Trade, 1780-1865 », *Business History Review*, Vol. 59, n° 4, hiver, Harvard Business School, Boston, p. 563-596.
- WHIGHAM Thomas, 1994, « Trade and Conflicts on the Rivers: Corrientes, 1780-1840. » Szuchman Mark, Brown Jonathan (éds.) *Revolution and Restoration. The Rearrangement of Power in Argentina, 1776-1860*, Lincoln (Etats-Unis) / Londres : University of Nebraska, Latin American Studies Series, p. 150-176.
- WHIGHAM Thomas L., 2007, « La Guerre détruit, la guerre construit. Essai sur le développement du nationalisme en Amérique du Sud », Richard Nicolas, Capdevila Luc, Boidin Capucine (éds.), *Les Guerres du Paraguay aux XIXe et XXe siècles*, CoLibris, Paris, p. 23-32.
- WHITE Richard Alan, 1978, *Paraguay's Autonomous Revolution, 1810-1840*. University of New Mexico Press, Albuquerque (Nouveau Mexique), 295 p.
- WHITE Richard Alan, 1989, *La primera revolución popular en América: Paraguay (1810-1840)*, Carlos Schauman Editor, Asunción, 320 p.
- WILLIAMS John Hoyt, 1972, « Governor Velasco, the Portuguese and the Paraguayan Revolution of 1811: A New Look », *The Americas*, Vol. 28, n° 4, avril, Academy of American Franciscan History, Washington D.C., p. 441-449.
- WILLIAMS John Hoyt, 1972, « Woodbine Parish and the 'Opening' of Paraguay, » *Proceedings of the American Philosophical Society Held at Philadelphia For Promoting Useful Knowledge*. The American Philosophical Society, Philadelphie, Vol. 116, n° 4, 15 août, p. 343
- WILLIAMS John Hoyt, 1973, « The 'Conspiracy of 1820', and the Destruction of the Paraguayan Aristocracy », *Revista de la historia de América, n° 75-76*, Instituto Panamericano de Geografía e Historia, México D.F., p. 141-155.

- WILLIAMS John Hoyt, 1974, « El Dr. Francia ante la Iglesia paraguaya », *Estudios Paraguayos*, Vol. 2, n° 1, Universidad Católica, Asunción, p. 139-154.
- WILLIAMS John Hoyt, 1974, « Race, Threat and Geography – The Paraguayan Experience of Nationalism », *Canadian Review of Studies in Nationalism*, Vol. 1, n° 2, University of Prince Edward Island, Charlottetown (Canada), p. 173-190.
- WILLIAMS John Hoyt, 1975, « From the Barrel of a Gun: Some Notes on Dr. Francia and Paraguayan Militarism », *Proceedings of the American Philosophical Society*, Vol. 119, n° 1, février, The American Philosophical Society, Philadelphie, p. 73-86.
- WILLIAMS John Hoyt, 1977, « Paraguayan Historical Resources. Part I: The Paraguayan National Archive », *The Americas*, Washington D.C.: Academy of American Franciscan History, Vol. 34, n° 1, p. 113-123.
- WILLIAMS John Hoyt, 1979, *The Rise and Fall of the Paraguayan Republic, 1800-1870*, University of Texas Press, Austin (TX – Etats-Unis), Institute of Latin American Studies, 286 p.
- WILLIAMS John Hoyt, 1980, « The Undrawn Line: Three Centuries of Strife on the Paraguayan-Mato Grosso Frontier », *Luso-Brazilian Review*, Vol. 17, n° 1, Été, University of Wisconsin Press, Madison (WI –Etats-Unis), p. 17-40.
- WISNER de MORGENSTEN Francisco, 1996, *El dictador del Paraguay José Gaspar de Francia*, Asunción, Instituto Cultural Paraguayo-Alemán, 288 p.
- WODAK Ruth, 2001, « What is CDA about – a summary of its history, important concepts and its developments », Wodak Ruth, Meyer Michael (éds.), *Methods of Critical Discourse Analysis*, SAGE Publications, Londres, p 1-13.
- WODAK Ruth, 2001, « The discourse–historical approach », Wodak Ruth, Meyer Michael (éds.), *Methods of Critical Discourse Analysis*, SAGE Publications, Londres, p 63-94.
- WODAK Ruth, DE CILLIA Rudolph, REISIGL Martin, 2009, *Discursive Construction of National Identity*, Edimburgh University Press, Edimbourg, 2e édition, 287 p.
- ZUBIZARRETA Carlos, 1964, *Historia de mi ciudad: 1. Etopeya de la Asunción colonial*, Emasa, Asunción, 299 p.

## TABLE DES CARTES

Carte n° 1 : <i>Le bassin du Río de la Plata et de ses principaux affluents</i>	p. 6.
Carte n° 2 : <i>Fondations de villes et de colonies de peuplement réalisées à partir d'Asunción dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle</i>	p. 50
Carte n° 3 : <i>La provincia gigante de l'adelantado Pedro de Mendoza (1535)</i>	p. 60
Carte n° 4 : <i>Le Paraguay en 1621</i>	p. 60
Carte n° 5 : <i>Le Paraguay en 1782</i>	p. 60
Carte n° 6 : <i>Les 30 missions jésuites au XVIII<sup>e</sup> siècle, après l'évacuation des missions de l'Itatín et du Guairá</i>	p. 68
Carte n° 7 : <i>Villes et colonies fondées dans la province du Paraguay entre 1700 et 1813</i>	p. 105
Carte n° 8 : <i>Les frontières du Paraguay en 1811, d'après l'uti possidetis</i>	p. 148

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>8</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : LE PARAGUAY COLONIAL, SINGULARITÉS ET RAPPORT À L'ÉTRANGER.....</b>	<b>30</b>
<b>CHAPITRE 1 : DE LA CONQUÊTE ESPAGNOLE À LA FIN DE LA TUTELLE LIMÉNIENNE (1537-1776).....</b>	<b>34</b>
1. Autonomie politique et métissage .....	34
A. La Real provisión de 1537 : contexte et interprétation .....	34
B. Autres manifestations d'autonomie politique.....	41
C. Immigration européenne et métissage, l'héritage d'Irala.....	45
2. Le Paraguay dans son lien colonial.....	54
A. Le Paraguay dans la vice-royauté : spoliations territoriales et commerciales .....	56
B. Le Paraguay et Madrid : une exploitation coloniale classique .....	63
3. Une province menacée .....	66
A. Les jésuites ou l'ennemi intérieur .....	67
B. Indigènes du Chaco et Portugais, les ennemis extérieurs et le rôle de la milice .....	81
<b>CHAPITRE 2 : LE PARAGUAY DANS LA VICE-ROYAUTÉ DE LA PLATA (1776-1811) .....</b>	<b>92</b>
1. Les réformes des Bourbons .....	94
A. Intention et mesures .....	94
B. Essor de Buenos Aires.....	97
2. Effets des réformes au Paraguay : avancées et limites.....	100
A. Expulsion des jésuites, démographie et territoire .....	100
B. Renouveau économique et commercial .....	106
C. Persistance des problèmes structurels internes .....	108
D. Projet de réforme du <i>cabildo</i> d'Asunción : raisons d'un échec .....	114
3. Une dépendance accrue à l'égard des métropoles.....	117
A. Buenos Aires, symbole de domination et d'exploitation coloniale .....	117
B. Recolonisation économique et humaine par l'Espagne.....	125
1) La Real Renta de Tabacos.....	126
2) La nouvelle classe dominante péninsulaire .....	129
3) Les étrangers dans la province du Paraguay.....	133
C. Conclusion : la province du Paraguay à l'orée de l'indépendance .....	136
<b>DEUXIÈME PARTIE : LE DISCOURS, ARME DE CONSOLIDATION DE L'INDÉPENDANCE ET D'ÉMERGENCE DE LA NATION .....</b>	<b>145</b>
<b>CHAPITRE 3 : LE PARAGUAY, DE PROVINCE COLONIALE À RÉPUBLIQUE (1810-1813) .....</b>	<b>149</b>
1. Contexte en 1811.....	149
A. L'invasion napoléonienne de la Péninsule ibérique et son onde de choc dans la vice-royauté du Río de la Plata.....	149
B. De la révolution de mai 1810 à Buenos Aires à celle de mai 1811 à Asunción.....	153
1) Premiers échanges entre les deux capitales.....	153
2) L'expédition Belgrano et les prétentions portugaises.....	158
3) Les prétentions portugaises .....	161
C. L'émergence du Dr. Francia.....	165
1) Origines familiales.....	166
2) Idées politiques et formation intellectuelle du Dr Francia.....	169

2.	De la révolution de mai 1811 à la république.....	177
A.	Affirmation de l'autonomie politique de la province du Paraguay .....	177
1)	De la révolution du 14 mai 1811 au Congrès du 17 juin 1811 .....	177
2)	Le congrès de juin 1811.....	183
B.	Asunción et Buenos Aires, de juillet 1811 au traité d'octobre 1811 .....	188
1)	La note du 20 juillet 1811 adressée à Buenos Aires.....	188
2)	La mission Belgrano – Echeverría.....	191
3)	Le discours de la junte de gouvernement du Paraguay à ses concitoyens .....	196
C.	Du traité d'octobre 1811 à la mission Herrera de 1813.....	199
1)	Francia absent de la junte de gouvernement d'Asunción .....	199
2)	Le retour aux affaires du Dr. Francia .....	203
3)	La mission Herrera .....	207
4)	La rupture .....	212
<b>CHAPITRE 4 : LE DISCOURS DU DICTATEUR ET LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ NATIONALE (1814-1840) .....</b>		<b>218</b>
1.	Nous, les Paraguayens .....	218
A.	Introduction .....	218
B.	Histoire, pédagogie, patriotisme .....	223
1)	La mémoire de l'oppression.....	223
2)	Les nouvelles institutions et la liberté retrouvée .....	229
3)	La patrie et le patriotisme, valeurs cardinales.....	235
2.	Le rôle des institutions dans le processus de conscientisation nationale .....	245
A.	L'Éducation .....	245
1)	École primaire, priorité de la dictature.....	245
2)	Education et patrie selon Rousseau .....	248
3)	Catéchismes politiques .....	251
B.	L'Église.....	253
1)	L'Église paraguayenne et la junte de gouvernement jusqu'à 1812 .....	253
2)	Le Dr. Francia et l'Église paraguayenne.....	255
3)	Contexte international.....	260
4)	Enjeux de la domination de l'Église pour le Dr. Francia .....	262
C.	L'armée .....	270
1)	L'armée du Dr. Francia .....	270
2)	L'armée et la patrie.....	273
3.	Conclusion : Eux, les Paraguayens .....	276
<b>TROISIÈME PARTIE : LE DISCOURS DICTATORIAL SUR L'ÉTRANGER .....</b>		<b>280</b>
<b>CHAPITRE 5 : LA MENACE INTÉRIEURE .....</b>		<b>283</b>
1.	La répression à l'égard des Espagnols.....	286
A.	Les mesures sécuritaires .....	286
B.	Les mesures économiques .....	290
2.	Mises en perspective.....	296
A.	Antécédents et contexte.....	296
B.	Mesures sociales.....	298
3.	Asile et discours .....	304
A.	Émigrés, déserteurs et esclaves.....	304
B.	Le discours du dictateur .....	308
<b>CHAPITRE 6 : LA MENACE EXTÉRIEURE .....</b>		<b>312</b>
1.	Buenos Aires et les <i>porteños</i> .....	318
A.	Griefs commerciaux.....	319
B.	Griefs politiques.....	325
2.	Les provinces du <i>Litoral</i> et les « Portugais » .....	336

A.	José Gervasio Artigas.....	336
B.	Corrientes et le gouverneur Ferré.....	342
C.	Les « Portugais ».....	347
1)	Les « Portugais » du Mato Grosso.....	352
2)	Commerce avec les « Portugais » des Missions.....	356
3)	Le consul Correa da Câmara.....	360
<b>CHAPITRE 7 : DISCOURS SUR LES EUROPÉENS.....</b>		<b>366</b>
1.	La Grande Bretagne et les Britanniques.....	367
A.	Le Dr. Francia à la recherche d'un partenariat.....	367
B.	La vision britannique et les limites de la politique du Dr. Francia.....	373
2.	La France et les Français.....	378
A.	Les intrigues françaises.....	378
B.	La France et les Français dans le discours du dictateur.....	387
3.	Conclusion : Eux, les étrangers, diffusion du discours.....	393
<b>CONCLUSION.....</b>		<b>397</b>
<b>ANNEXES DOCUMENTAIRES.....</b>		<b>406</b>
<b>GLOSSAIRE.....</b>		<b>413</b>
<b>INDEX DE NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX.....</b>		<b>416</b>
<b>SOURCES PRIMAIRES.....</b>		<b>421</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>		<b>424</b>
<b>TABLE DES CARTES.....</b>		<b>437</b>

## « Nous » et les « autres. » Discours et construction de la nation dans le Paraguay du Dr. Francia, 1811-1840.

### RÉSUMÉ

Ce travail interroge le processus d'indépendance et de construction de la nation au Paraguay, réalisé principalement sous l'égide du Dr. José Gaspar Rodríguez de Francia entre 1811 et 1840. Le cas paraguayen présente de nombreuses singularités. Dès 1811, cette province de l'empire espagnol choisit sans hésitation la voie de l'indépendance vis-à-vis de Madrid comme de Buenos Aires, la capitale de la vice-royauté du Río de la Plata dont elle dépend. En 1813, la république est proclamée et, de 1814 jusqu'à sa mort en 1840, le Dr. Francia dirige seul le pays après en avoir été élu dictateur. Ces choix si rapides et définitifs, surtout comparés à la situation que vivent d'autres régions de l'empire au même moment, posent question. Le Dr. Francia se fait l'interprète d'aspirations qui prennent leurs racines dans la période coloniale qui précède et qui se caractérise par ses particularismes linguistique, démographique, politique et historique, et l'isolement, l'abandon, la pauvreté et l'oppression dont elle souffre. L'originalité de la contribution du Dr. Francia tient au fait qu'il est porteur d'un projet politique clair qui répond à ce passé et, également, aux moyens dont il use pour le mener à bien. Il s'appuie essentiellement sur son discours pour y parvenir. Ce discours repose sur de multiples modes de diffusions, il opère également sans concurrence, ce qui contribue grandement à son efficacité. D'une part, il s'articule autour des notions de mémoire, de liberté et de valorisation des institutions républicaines et des concepts de patrie et patriotisme. D'autre part, le Dr. Francia fait de la figure de l'étranger, sous toutes ses formes, la pierre angulaire et le versant négatif de sa rhétorique nationaliste. En dépeignant l'étranger sous les traits menaçants de « l'autre », le Dr. Francia consolide l'identité et les particularismes d'un nouveau groupe « nous », que constituent désormais les Paraguayens de république indépendante.

### MOTS-CLÉS

Paraguay	Francia, José Gaspar Rodríguez de	Discours	Étrangers
Construction de la nation	Indépendance	XIX <sup>e</sup> siècle	Province coloniale

## "Us" and the "others." Discourse and Nation Building in Dr. Francia's Paraguay (1811-1840)

### ABSTRACT

This study has for object an exploration of the process of independence and nation building in Paraguay, which took place between 1811 and 1840 under the auspices of Dr. José Gaspar Rodríguez de Francia. The case of Paraguay is singular in many regards. Beginning in 1811, this province of the Spanish Empire embarked upon a process of independence from both Madrid and Buenos Aires, the capital of the viceroyalty of Río de la Plata. In 1813, the Republic was proclaimed, and, from 1814 until his death, Dr. Francia, after having been elected as dictator, singlehandedly governed the country. These choices were both rapid, and definitive, and give rise to many questions. Dr. Francia was able to implement certain underlying aspirations. These aspirations had their roots in the preceding colonial period, which was characterized by its linguistic, demographic, political, and historical differences and by its isolation, abandonment, poverty, and the oppression under which it suffered. The originality of Dr. Francia's contribution had to do with the fact that he not only conveyed a clearly defined political project which responded to the problems of the past, but also that he proposed innovative means by which he could bring his projects to fruition. He relied fundamentally on discourse in order to arrive at his ends. This discourse was disseminated across multiple channels; furthermore, his various communications encountered no competition, this too contributed to their success. This continuing discourse revolved around the ideas of memory and liberty, as well as promoting the value of republican institutions and the concept of patriotism. Additionally, Dr. Francia used the figure of the foreigner under any guise as the basis for the negative side of his nationalist rhetoric. By portraying the foreigner as a menacing "other", Francia was able to consolidate the identity defining the particularities of a new "us" group, Paraguayans who, henceforth, belonged to an independent republic.

### KEYWORDS

Paraguay	Francia, José Gaspar Rodríguez de	Discourse	Foreigners
Nation Building	Independence	19 <sup>th</sup> Century	Colonial province

**Ecole doctorale 484 3L4 – Lettres, langues, Linguistique et Arts**

Direction de la Recherche et des Ecoles Doctorales

86 rue Pasteur 69365 LYON